COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

Paris.—Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
GARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,
ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1842.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.
EXAMEN ET CHOIX DES FAITS.

LIVRE DEUXIÈME.
USAGES DE L'HISTOIRE.

ÉTUDES

HISTORIQUES.

En remontant à toutes les sources de l'histoire, nous avons cherché les méthodes à suivre pour ne la composer que de faits certains ou probables et pour la dégager des erreurs et des impostures dont elle s'est surchargée dans le cours des siècles. S'il faut qu'elle traîne encore à sa suite quelques fictions à cause de leur célébrité ou de leur ancienne influence, il importe du moins de ne plus les confondre avec elle et de la rétablir ainsi au rang des connaissances réelles. Mais pour qu'une série de faits constitue une science, il ne suffit pas qu'ils aient été bien vérifiés, il faut encore qu'ils aient de l'importance, qu'ils soient instructifs et profitables. Je vais donc examiner quels sont, entre les faits dignes de croyance, ceux dont il y a lieu de faire des applications utiles et un raisonnable usage.

L'histoire a quelquefois éclairé les sciences physiques: Aristote, Pline et d'illustres naturalistes modernes ont employé ses récits à confirmer ou à compléter leurs théories. Elle est en effet un recueil d'expériences dont quelques-unes peuvent jeter de la lumière sur les lois et les

vicissitudes de l'univers, sur la formation et les révolutions du globe terrestre, sur les propriétés et les accidents de plusieurs substances minérales ou végétales, sur les origines et les destinées de certaines espèces ou familles d'animaux. Le tableau de ces applications spéciales des notions historiques prendrait aujourd'hui une assez grande étendue; et il ne serait pas sans utilité, s'il comprenait l'examen des récits dont on a fait de pareils usages. Mais je n'indique cette matière que pour avertir que je ne la traiterai point : je n'envisagerai l'histoire que dans ses rapports avec les sciences appelées morales et politiques : c'est un assez long et assez épineux travail.

LIVRE DEUXIÈME.

USAGES DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES RAPPORTS DE L'HISTOIRE AVEC LA SCIENCE DES MŒURS ET DES SOCIÉTÉS.

De tous les éloges que l'on a faits de l'histoire, l'un des plus dignes d'attention est celui qui sert de préface à l'ouvrage de Diodore de Sicile. « Tous les peuples de la terre, dit cet historien, doivent de la reconnaissance aux écrivains qui, en composant des histoires universelles, s'efforcent de contribuer par leur travail au bien général de la société humaine et préparent au lecteur une instruction commode et tranquille. L'expérience qu'on acquiert par soi-même est le fruit de mille fatigues et de mille dangers. Le héros d'Homère (Ulysse) qui avait vu tant de villes, connu tant de nations, avait aussi beaucoup souffert : l'expérience que donne l'histoire est affranchie de toutes ces peines. Les historiens ramènent, pour ainsi dire, aux mêmes principes et aux mêmes lois cette multitude d'hom-

mes que la nature unit, que la différence des temps et des climats sépare. Ainsi que la puissance divine n'a fait de tous les astres, de toutes les créatures répandues dans l'immense espace, qu'un seul et même univers, les historiens, ministres et imitateurs de la Providence, rassemblent en un seul corps tout ce qui a paru de grand dans tous les lieux et dans tous les siècles. C'est un bonheur extrême que de pouvoir se redresser par les écarts et les chutes d'autrui, d'avoir pour guides, dans les hasards de la vie et dans l'incertitude du succès, non une recherche aventureuse de l'avenir, mais une connaissance assurée du passé. Si pour quelques années de plus, les vieillards sont préférés aux jeunes gens dans les conseils particuliers et publics, quelle estime ne devons-nous pas à l'histoire qui nou apporte l'expérience de tant de siècles! Elle supplée à l'âge qui manque à la jeunesse; elle étend indéfiniment l'âge des vieillards. Ce n'est pas sans raison qu'elle a toujours passé pour la plus utile des sciences, pour la plus efficace des instructions. Par elle, des hommes obscurs sont devenus d'illustres capitaines; et l'immortalité qu'elle attache aux noms illustres a été une semence féconde de belles actions. Elle encourage les bons citoyens par les éloges qu'elle décerne à ceux qui se sont exposés pour le salut de la patrie : elle menace les méchants de l'opprobre éternel dont elle a couvert ceux auxquels ils ressemblent. La gloire, la reconnaissance publique qu'elle promet aux grands hommes, a déterminé les uns à fonder des cités, les autres à les affermir par les lois ou à les embellir de l'éclat des sciences et des arts : en formant des cœurs bienfaisants, elle est elle-même la bienfaitrice universelle du genre humain.

Après tout, si la seule description des enfers à laquelle les poëtes ont mêlé tant de fictions est capable de retenir les mortels dans les limites du devoir, de les asservir aux lois de l'équité, faut-il s'étonner que l'histoire, qui décrit les actions et en dévoile les effets, nous entraîne à la vertu et soit pour nous une école de philosophie et de bonnes mœurs? Il n'est accordé à chacun de nous pour la durée de sa vie qu'un moment de l'éternité; la mémoire de ceux qui ont vécu inutiles et obscurs périt avec eux : mais l'histoire éternisant l'honneur et la réputation des grands citoyens sauve du trépas ce qu'ils avaient de plus précieux, et le sage qui sait estimer la valeur des biens, s'empresse d'acheter par de courts travaux une gloire qui ne doit pas finir. L'histoire, selon la mesure des hommages qu'elle distribue, inscrit les uns dans la liste des héros, élève les autres au rang des dieux. Le temps qui dévore les monuments muets et matériels érigés aux hommes célèbres, se constitue le dépositaire et le gardien des témoignages que leur rend l'histoire. Les monuments demeurent fixés en un seul lieu, exposés à tous les hasards : les récits répandus en toutes les contrées échappent au moins en quelques-unes aux accidents qui les détruiraient en d'autres. A tant d'avantages de l'histoire ajoutons qu'elle perfectionne l'éloquence, cette arme partout victorieuse, qui a valu aux Grecs leur prééminence sur les barbares, aux hommes habiles les succès qui les ont distingués du vulgaire, et quelquefois à un seul homme la puissance qu'il a exercée sur un peuple entier. Cette éloquence que les historiens recommandent, ils la cultivent eux-mêmes; et souvent les grandes actions doivent une partie de leur éclat et de leur prix au talent qui les ra-

conte. La poésie est plus agréable qu'utile; les lois menacent plus qu'elles n'instruisent; certaines connaissances sont stériles, d'autres sont nuisibles aux mœurs : il y a des professions qui semblent avoir pour but d'obscurcir et de repousser la vérité. L'histoire seule, en joignant la solidité du fond aux grâces des formes, réunit les avantages de tous les genres d'écrire : elle porte des lumières dans les esprits; elle imprime dans les cœurs l'amour de la justice, le sentiment de la vertu. »

Je n'ai voulu interrompre ce discours de Diodore de Sicile par aucune des réflexions qu'il peut suggérer : les principaux usages de l'histoire y sont exposés ou indiqués avec une clarté parfaite; et l'on y doit remarquer surtout la distinction judicieuse que l'auteur établit entre les monuments matériels qui répandent fort peu d'instruction et les relations écrites qui seules donnent de l'étendue et de la consistance aux connaissances historiques; mais on ne peut voir aujourd'hui qu'une exagération puérile dans la prééminence que Diodore accorde à ce genre d'études. Il n'est aucune science pour laquelle le premier rang n'ait été pareillement réclamé. La théologie l'obtient comme essentiellement divine; la jurisprudence, comme arbitre des intérêts, des droits et du sort des humains; la philosophie, à titre d'interprète de toute la nature; la poésie, parce qu'elle parle à la terre le langage des cieux; l'histoire enfin, parce qu'elle est le témoin des siècles, le flambeau de la vérité, la règle des mœurs. Il est trop aisé de réduire ces déclamations à leur juste valeur : toutes les connaissances véritables et proprement dites sont utiles par elles-mêmes et le deviennent encore plus par les rapports mutuels qui les unissent, qui leur impriment une tendance

commune et qui ne laissent subsister entre elles aucun vestige, aucune apparence de rivalité.

D'ailleurs l'idée qu'on prendra de l'utilité de l'histoire sera fort diverse, selon les articles qu'on extraira des livres qui portent son nom; car il s'y rencontre un grand nombre de notions dénuées de tout genre d'intérêt, et qui sont, quelque vraies qu'elles puissent être, d'une insignifiance extrême. J'ouvre, par exemple, l'un des volumes de la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (1), et j'y trouve, à propos d'une promotion de trente-trois cardinaux, faite en 1517 par Léon X, d'interminables détails sur chacun de ces personnages dont la plupart n'ont acquis aucun renom, conservé aucune importance historique. L'un des moins obscurs est un Antoine Bohier, natif d'Issoire en Auvergne, fils, nous dit-on, d'Austremoine Bohier, baron de Saint-Ciergue, et d'Anne Duprat, tante du chancelier Duprat. On ajoute que ce Bohier avait été religieux à Fécamp, dont il fut ensuite abbé, que depuis il posséda l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen; qu'il était archevêque de Bourges quand on le fit cardinal; qu'il eut le titre de Saint-Anastase et qu'il en prit dans la suite un autre. De quoi nous peuvent servir ces particularités sur un homme dont le nom ne se lie à aucun événement, à aucun souvenir instructif? Cependant, comme si ce n'était point assez de nous les avoir dites une fois, on nous les répète presque dans les mêmes termes sous l'année 1519 (2), époque de la mort de ce cardinal; et tout ce qu'on nous apprend de plus, non moins inutilement, c'est qu'il ne jouit pas longtemps de son

(1) Hist. ecclésiastique pour servir de continuation à celle de l'abbé Fleury; éd. de Bruxelles, 1729, t. XXV; p. 442.

(2) Id., p. 588.

éminente dignité; qu'il mourut le 27 novembre; que son corps fut porté à Bourges et enterré dans la cathédrale à laquelle il avait fait plusieurs présents, entre autres une tapisserie sur laquelle étaient ses armes et celles de ses ancêtres. Ne voilà-t-il pas une instruction bien profitable? et n'est-ce pas un temps bien sagement employé que celui qu'on passe à lire ou à écrire de pareils détails? Qu'on en veuille consigner quelques-uns en certaines annales particulières, pour l'usage spécial de certaines classes de lecteurs ou de certaines localités, cela se conçoit encore; mais on en a composé, rempli, allongé beaucoup de volumes d'histoire générale; et c'est ainsi qu'on a dégoûté d'excellents esprits de ce genre d'études. Malebranche commença, dit Fontenelle (1), par lire Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret; mais les faits ne se liaient point dans sa tête les uns aux autres; ils ne faisaient que s'effacer mutuellement; et un travail inutile produisit bientôt le dégoût. Je ne veux pas dire que tout ressemble, dans ces quatre historiens ecclésiastiques, aux futilités que je viens d'extraire de l'un de leurs successeurs; mais il est trop vrai que le plus souvent ils mesurent fort mal l'importance des matières. Cependant les faits ne se fixent dans la mémoire qu'en vertu de l'attention vive qu'ils ont excitée, et nous ne sommes attentifs qu'à proportion de l'intérêt que nous prenons à ce qu'on veut nous apprendre. Il est vraisemblable que Malebranche qui, dans sa *Recherche de la vérité*, a écrit deux livres sur les inclinations et les passions humaines, n'aurait pas dédaigné des tableaux historiques où il eût pu les con-

(1) Éloge du P. Malebranche dans les œuvres de Fontenelle, t. V, p. 428 de l'éd. de 1767.

templer revêtues de leurs couleurs naturelles. Il est permis de conjecturer que les récits de Tacite auraient frappé son imagination ardente et pu servir d'aliment à ses méditations profondes. Tacite, en effet, et en général tous les grands historiens de l'antiquité ne racontent rien qui ne soit digne d'être su et retenu. Ceux même dont la critique est quelquefois peu sévère en ce qui concerne la certitude ou la probabilité des faits, ne s'abusent presque jamais sur leur importance. Ils évitent les inutilités encore plus que les erreurs; et nous sommes continuellement occupés en les lisant du caractère moral des hommes, de l'influence des vertus, des vices, des penchants, des habitudes, sur le bonheur des individus et sur les progrès de la société.

Les chroniqueurs du moyen âge n'ont pas mieux choisi que vérifié les faits : sous l'un et l'autre rapport, ils ont dénaturé, dégradé l'histoire. Tous les matériaux, réels ou chimériques, insignifiants ou instructifs, leur étaient indifférents : ils n'avaient du moins de prédilection que pour les fables et les futilités. En vain même ils resserraient quelquefois les cadres de leurs recueils, le superflu abonde dans leurs abrégés; il n'y manque jamais que le nécessaire; et la plupart de leurs livres, quelque modique ou quelque spacieuse qu'en soit l'étendue, sont à la fois démesurés et défectueux; ils enregistrent, ils accumulent de petits détails dont le souvenir importe à peine aux contemporains et ne doit intéresser en aucune manière la postérité. Sans doute, on a mieux fait depuis le quinzième siècle; mais l'habitude était prise de tout recueillir, de ne rien juger; et il a fallu du temps pour rendre peu à peu à l'histoire le caractère dramatique et moral que les anciens lui

avaient imprimé. Il est même douteux qu'elle ait achevé de le reprendre, et c'est beaucoup si au milieu des fastidieux récits qu'elle ne se croit pas encore permis d'omettre, elle fait du moins ressortir les expériences mémorables.

Pour démêler ce qu'il y a d'utile dans l'histoire, il suffirait de considérer l'usage qu'en font les philosophes, les orateurs, les poëtes et les artistes. Qu'y vont-ils chercher? Des exemples, des expériences propres à compléter la connaissance du cœur humain, à confirmer les conseils et les préceptes de la morale privée et de la morale publique. Les poëtes sans doute se dispensent d'un examen rigoureux de la vérité des événements et des circonstances; ils s'emparent de plein droit de tout ce qui peut prendre de l'intérêt : la liberté avec laquelle ils en disposent s'étend jusqu'à rétrancher ce qui ne leur convient pas, à modifier ce qui leur convient, à enrichir tout ce qu'il leur plaît d'employer. Mais enfin leurs compositions ont fort souvent un fond historique d'où ils savent faire jaillir de vives lumières sur la science des mœurs. L'art de la tragédie s'est si rapidement perfectionné chez les Athéniens, qu'il ne pouvait guère trouver encore de matériaux que dans les traditions populaires : il s'est exercé sur des sujets que nous appelons aujourd'hui mythologiques, parce qu'à la distance où nous en sommes, nous n'avons à peu près aucun moyen de discerner ce qu'ils ont de primitif et de réel, des additions fabuleuses dont la crédulité des peuples et l'imagination des écrivains les ont surchargés. Chez les modernes, le génie tragique a puisé davantage dans l'histoire proprement dite. La mythologie antique n'a fourni à

Shakspeare qu'un seul sujet, Troïle et Cresside : ce poëte n'a même emprunté de l'histoire grecque que sa pièce de Timon. Rome, le moyen âge, les annales du Nord et particulièrement de l'Angleterre remplissent la plus grande partie de son théâtre. Sept monarques anglais depuis le treizième siècle jusqu'au seizième y paraissent successivement, et l'on assiste, pour ainsi dire, à un cours d'histoire britannique. Les tragiques français, tout en prenant soin de transporter dans notre littérature ces grandes scènes mythologiques qui sont en possession de captiver l'attention et l'admiration des peuples cultivés, n'en ont pas moins recherché dans les fastes de la Grèce et de Rome et dans tout le cours des annales du monde, depuis l'ère vulgaire, les spectacles les plus attachants et les plus instructifs. Je suis loin de penser qu'il n'y ait d'utile dans l'histoire que ce qui a un vif éclat sur la scène; je dis seulement que les faits importants à connaître sont ceux qui offrent au moins le germe d'une composition dramatique, c'est-à-dire qui présentent le cœur humain sous l'un de ses aspects sensibles, ou qui aboutissent à quelque précepte de la morale pratique. Si l'on veut distinguer, parmi les faits que la critique aura reconnus vrais ou probables, ceux qui méritent d'être soigneusement racontés, il les faut envisager, sinon des yeux d'un poëte et d'un peintre, du moins des yeux d'un moraliste et d'un philosophe.

Le souvenir des faits n'acquiert une haute importance qu'autant qu'il se lie à quelque connaissance de leurs causes et de leurs effets; c'est par là qu'ils deviennent des expériences profitables. Ces causes, quelle qu'en soit la diversité, ont été comprises par Condil-

lac (1) dans trois grandes classes, savoir : les penchants communs à tous les hommes et qui dérivent de la nature humaine; en deuxième lieu, les circonstances qui modifient ce caractère général; enfin, les accidents et les hasards. D'abord l'organisation, la sensibilité, les premiers besoins, les premiers mouvements par lesquels tous les hommes se ressemblent, influent universellement sur ce qui leur arrive. Ce premier genre de causes, toujours et partout le même, tend à produire sans cesse les mêmes effets; et de là vient l'uniformité qui se remarque dans les commencements de presque toutes les sociétés. Mais à mesure que le genre humain se divise en nations séparées, le climat, le sol, les institutions politiques, les progrès inégaux des arts et des sciences, en un mot, différentes circonstances physiques et morales deviennent un deuxième ordre de causes qui concourent à diversifier les événements, jusqu'à ce que des communications plus habituelles entre les peuples, leurs relations commerciales, le développement commun de leur industrie et de leur instruction, affaiblissent peu à peu les nuances qui les distinguaient, introduisent chez plusieurs d'entre eux les mêmes arts, les mêmes coutumes, les mêmes habitudes; les rapprochent par des imitations réciproques, et les fassent, par degrés, non pas arriver, mais tendre au point où ils recommenceront à se rassembler. Quant aux hasards, chacun sait que ce mot n'exprime jamais que notre ignorance; nous l'employons d'autant moins que nous nous instruisons davantage. Les causes fortuites ne sont que celles qui nous paraissent trop compliquées pour que nous puissions en saisir l'origine, l'enchaîne-

(1) Histoire ancienne. OEuvres de Condillac, éd. de 1798, t. IX, p. 20.

ment, le système. Le hasard consiste surtout dans la coïncidence de plusieurs causes dont chacune, isolément considérée, pourrait sembler assez bien connue, mais dont rien ne nous explique le rapprochement éventuel. Leur simultanéité est elle-même une cause qui agit sur beaucoup d'événements et même sur tout le cours de l'histoire. Si Carthage avait manqué à Rome, ou Rome à Carthage, les destinées de l'une et de l'autre n'auraient pas été, à beaucoup près, telles qu'on les a vues : il a fallu qu'il existât en même temps un Pompée et un César, un Grégoire VII et un empereur Henri IV, un Charles-Quint et un François I[er], un Charles XII et un Pierre le Grand, pour que ces personnages fissent ce qu'ils ont fait, et même pour qu'ils fussent ce qu'ils ont été. Il y a sans doute des raisons de ces coïncidences; mais il n'appartient qu'à une intelligence infiniment plus pénétrante que la nôtre, de savoir comment de pareils faits s'enchaînent. Nous qui ne pouvons saisir leur cohérence, nous avons eu besoin d'inventer pour désigner les causes inconnues de plusieurs événements : sans ce troisième et dernier genre de causes, l'énumération serait par trop incomplète.

Les effets d'un événement consistent dans les événements qui le suivent quand il y a lieu de reconnaître qu'ils ne seraient point arrivés sans lui. L'erreur à éviter ici est celle qui prend la simple succession pour un enchaînement, sophisme que jadis on désignait dans les écoles par la formule : *post hoc, ergo propter hoc* Cette illusion, fort commune dans le cours de la vie, est fréquente aussi dans les études historiques. Il y a toutefois des effets tellement immédiats et sensibles qu'il est impossible de les méconnaître. L'émigration des

protestants français, la perte des produits de leur industrie en France et l'appauvrissement du royaume ont été des résultats visibles de leur proscription par l'édit de 1685. Mais plus une cause a subi de transmutations pour aboutir à l'effet, plus ce rapport devient incertain et conjectural. A force de se prolonger, le fil par lequel on suppose que deux faits tiennent l'un à l'autre, s'atténue et peut entièrement disparaître. Fort souvent on aurait besoin d'avoir sur les circonstances de l'un et de l'autre des renseignements plus nombreux et plus précis que ceux que l'on a pu obtenir; et il arrive quelquefois que des découvertes nouvelles changent ou modifient le système qu'on s'était pressé d'établir. Si l'on voit assez bien quels ont été les effets de l'édit dont je viens de parler, il n'est peut-être pas aussi aisé de démêler par quelles causes il a été produit lui-même; et, quoiqu'il semble naturel de l'attribuer à l'ambition et à l'intolérance du clergé romain et au fanatisme qui s'était perpétué dans certains esprits depuis la Ligue, on peut douter que les manœuvres de quelques prélats et la frénésie de quelques enthousiastes aient suffi pour entraîner le gouvernement en 1685 à cet excès d'injustice et de déloyauté. Des éclaircissements puisés par Rulhière (1) dans des archives secrètes ont prouvé ou du moins fait présumer que cette iniquité barbare avait été de plus irréfléchie et commise étourdiment à la suite d'intrigues misérables où s'étaient égarées des ambitions fort étrangères aux choses religieuses. Rulhière montre comment Louvois, impatient d'arracher Louis XIV aux tracasseries ecclésiastiques et

(1) Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes.

de le rappeler à des projets militaires, contribua plus qu'aucun théologien à proscrire tous les calvinistes, non assurément par haine, ni par zèle, ni par fanatisme, mais afin qu'il ne fût plus parlé d'eux ni de leurs ennemis, et qu'on s'occupât d'entreprises qui fussent directement de son ressort. Il est permis de n'accorder que le nom de conjectures aux résultats de ces recherches de Rulhière; mais on ne saurait les confondre avec tant d'hypothèses futiles, fondées seulement sur la ressemblance de quelques noms, sur de petites circonstances, sur des traditions vagues et sur des calculs incomplets.

Nous avons deux moyens de saisir ou d'entrevoir l'enchaînement des faits. L'un est de le conclure de leur succession et de leurs circonstances; l'autre est de le découvrir immédiatement dans la plus secrète partie des actions humaines. Ce second moyen serait le plus sûr, s'il pouvait être toujours employé; mais l'usage en est circonscrit par la nature même des choses. J'ai divisé ailleurs (1) les faits en deux ordres selon leur éclat ou leur clandestinité; j'ai distingué deux histoires, l'une publique, l'autre secrète; et j'ai montré que la seconde, qui excite le plus de curiosité, ne saurait jamais acquérir autant de consistance, de certitude ou de probabilité que la première. A défaut de renseignements secrets dignes de confiance, on est réduit à chercher dans les circonstances extérieures des faits jusqu'à quel point ils sont causes ou effets les uns des autres; et, comme il n'y a que leur succession qui soit positivement donnée, on a besoin de comparaisons, de rapprochements, d'analyses, pour découvrir leur enchaînement:

(1) T. I, p. 312.

on n'y parvient que par un long travail ou même que par une sorte de bonheur : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Il est aisé de hasarder des conjectures : il est rare d'obtenir en ce genre des résultats vraiment historiques.

Fabius Pictor avait établi deux causes de la seconde guerre punique, savoir, le siége mis devant Sagonte par les Carthaginois, et l'infraction du traité par lequel ils s'étaient engagés à ne point s'étendre au delà de l'Èbre. Pour moi, dit Polybe (1), j'accorderai bien que ce furent là les commencements de la guerre, mais je ne puis convenir que tels en aient été les motifs : c'est comme si l'on disait que l'irruption d'Alexandre en Asie a été la cause de la guerre contre les Perses, et que la guerre des Romains contre Antiochus est venue de la descente que le roi fit à Démétriade. Assurément l'irruption d'Alexandre n'est pas la cause des desseins auparavant formés contre les Perses par ce prince et par son père Philippe. Les Étoliens aussi s'étaient préparés à combattre les Romains bien avant que Démétriade fût menacée par Antiochus. Polybe explique la différence qui existe entre le commencement, le prétexte et la cause : il montre que de ces trois choses, le commencement n'est que la dernière (2); il réserve le nom de causes aux pensées et aux dispositions qui précèdent les entreprises et les déclarations publiques. La guerre contre les Perses eut, selon lui, deux causes, premièrement le retour des Grecs qui, ramenés par Xénophon des satrapies de l'Asie supérieure, n'avaient trouvé personne qui osât s'opposer à leur retraite; secondement

(1) ἡ δε ἀρχὴ τελευταῖον

(2) ἀλόγως καὶ ψευδῶς.

le passage d'Agésilas en Asie où ce roi de Sparte ne rencontra non plus rien qui mît obstacle à ses desseins : il les eût accomplis, s'il n'eût été rappelé dans la Grèce par les troubles dont elle était alors agitée. Peu de temps après, Philippe considérant d'une part la mollesse et la lâcheté des Perses, de l'autre sa propre aptitude et celle de ses concitoyens aux expéditions militaires, excité d'ailleurs par l'éclat et la grandeur des conquêtes dont il concevait l'espoir, soutenu par les Grecs dont il s'était concilié la faveur, résolut enfin de porter la guerre au sein de l'Asie, en prenant pour prétexte les injures que les Grecs y avaient reçues et dont il fallait tirer vengeance. Quant à la guerre de Rome contre Antiochus, Polybe en découvre les premiers germes dans les ressentiments des Étoliens qui, impatients d'humilier les Romains dont ils se croyaient méprisés, s'allièrent à Antiochus. Le prétexte fut de remettre les Grecs en liberté. C'était le but qu'on proposait *sans raison et faussement* (1) à toutes les villes. Antiochus descendit enfin à Démétriade, et ce fut le commencement, l'ouverture et non la cause de la guerre. Je me suis arrêté longtemps sur cette distinction, dit Polybe, non pour censurer les historiens, mais parce que l'instruction des lecteurs l'exigeait; car de quelle utilité sera pour les malades un médecin qui ne sait pas la cause des maladies? Qu'attendre d'un administrateur qui ne connaît ni les motifs ni les origines des affaires d'un État? Bien souvent les plus grandes choses naissent des plus faibles germes, et l'origine des catastrophes remonte à de légers mouvements qu'il était facile d'amortir.

(1) ἀλόγως καὶ ψευδῶς.

Venant ensuite aux causes de la seconde guerre punique, Polybe rappelle ce qu'en dit Fabius Pictor. Selon celui-ci, Asdrubal ayant acquis une puissance énorme en Espagne, se mit en tête, à son retour en Afrique, d'abolir à Carthage le gouvernement républicain et d'y fonder une monarchie. Les principaux magistrats s'opposèrent à ce projet : Asdrubal repartit pour l'Espagne qu'il administra dès lors à sa guise, sans avoir égard aux ordres du sénat carthaginois. Annibal, qui dès l'enfance était entré dans ces mêmes vues, se conduisit avec tout autant de témérité, quand on lui eut confié l'Espagne, et fit la guerre aux Romains malgré les Carthaginois dont la plupart, et surtout les plus distingués, désapprouvèrent le siége de Sagonte. Après la prise de cette ville, les Romains descendirent en Afrique, déterminés à déclarer la guerre à Carthage, si elle ne leur livrait Annibal. Voilà le récit ou plutôt le système de Fabius. Mais Polybe demande pourquoi, si l'entreprise d'Annibal déplaisait aux Carthaginois, ceux-ci ne s'empressaient pas de prévenir une guerre périlleuse en livrant celui qui seul l'avait provoquée, celui dont l'ambition menaçait la liberté de Carthage autant que la puissance romaine. Tout au contraire, les Carthaginois combattent durant dix-sept ans sous les ordres d'Annibal et ne posent les armes que lorsqu'il ne leur reste plus d'espoir. C'est pourtant un contemporain, c'est de plus un sénateur de Rome que ce Fabius Pictor qui explique ainsi l'origine de cette guerre ; et l'on pourrait être tenté de s'en rapporter à un historien qui semble n'avoir manqué d'aucun moyen d'être bien instruit.

Polybe expose un tout autre système. Je crois, dit-il,

qu'entre les causes qui ont armé les deux républiques l'une contre l'autre, la première est le ressentiment d'Amilcar surnommé Barca, père d'Annibal. Amilcar avait été défait en Sicile; mais, loin que son courage en fût abattu, il comptait sur le dévouement des troupes qu'il avait commandées à Eryce et qui étaient encore entières. S'il cédait aux circonstances; si, après la bataille perdue sur mer par les Carthaginois, il signait un traité de paix, son indignation n'en demeurait pas moins vive et n'attendait que le moment d'éclater. Il n'aurait point tardé à reprendre les armes contre Rome, sans la guerre que Carthage eut à soutenir contre les soldats mercenaires. Cette révolte une fois apaisée, les Carthaginois songèrent aussitôt à défendre des droits, à leur avis, incontestables et dont le triomphe leur semblait infaillible. Le sort des combats en décida autrement : accablés et sans ressources, ils consentirent pour vivre en repos à évacuer la Sardaigne, et à joindre au tribut qu'ils payaient déjà une somme de douze cents talents. Cette exaction fut une nouvelle cause de guerre. En effet, Amilcar, animé par son propre ressentiment et par celui de ses concitoyens, tourna toutes ses pensées vers l'Espagne, espérant qu'elle serait bientôt pour lui d'un très-grand secours dans l'expédition qu'il méditait contre les Romains. Les progrès qu'il fit chez les Espagnols sont, aux yeux de Polybe, la troisième cause de la seconde guerre punique. Elle ne commença, il est vrai, que dix ans après la mort d'Amilcar; mais ce général n'en est pas moins le principal et le véritable auteur : il l'avait léguée à ses compatriotes et particulièrement à son fils Annibal, ainsi que ce dernier l'a depuis déclaré lui-même à Antiochus. « Mon père, disait-

il, m'a fait jurer sur les victimes que je serais comme lui l'irréconciliable ennemi de Rome. » C'est donc la haine d'Amilcar, ce sont les projets qu'elle lui dicta qui réarmèrent Asdrubal son gendre, Annibal son fils et tous les citoyens de Carthage. De là Polybe dit que ceux qui gouvernent doivent apprendre combien il leur importe de pénétrer dans les motifs qui portent les puissances à signer des traités de paix ou d'alliance : si ce n'est que pour céder au temps, on doit se tenir sur la réserve et s'attendre à quelque explosion prochaine des ressentiments qui ne sont pas éteints.

Ces exemples nous montrent comment les véritables causes des événements sont quelquefois à rechercher à une assez longue distance avant l'époque où ils ont éclaté. Les traités surtout ont recélé les germes de plusieurs guerres : les dispositions où ces transactions laissent les parties contractantes, préparent de loin les ruptures, et presque toujours on a puisé les motifs de reprendre les armes dans les conditions qu'il a fallu subir en les déposant. Mais sans discuter en ce moment les observations particulières de Polybe sur les faits dont il vient de nous entretenir, il est du moins un résultat général que nous en pouvons déduire avec lui, c'est que si l'on retranche des études historiques l'explication des causes, des fins, des moyens, des effets, ces études n'exerceront que la mémoire et ne laisseront dans l'esprit aucune instruction réelle (1).

Ce qui dans le moyen âge a le plus contribué à dépouiller l'histoire de son caractère moral ou philosophique, c'est l'habitude de la réduire, comme je l'ai dit, à de simples registres des actions de chaque roi, ou la

(1) Ἀγώνισμα μὲν, μάθημα δὲ οὐ γίνεται.

manie plus déplorable encore de la transformer en de perpétuels panégyriques. Il faut savoir gré à un auteur aujourd'hui fort peu connu (1) d'avoir osé écrire, sous Louis XIV, qu'à la vérité les rois sont les plus remarquables personnes de l'histoire, mais que l'enchaînement des grandes révolutions en est le principal sujet, et que le fil des annales humaines est perdu, lorsqu'*on se met en tête* (ce sont ses expressions) de ne parler des affaires que selon qu'elles servent à relever ou à diminuer la gloire des princes; qu'au contraire on ne doit parler d'eux que pour montrer quels ont été les différents mouvements de l'État. Saint-Réal, qui a composé sept discours sur l'usage de l'histoire (2), n'a pas manqué non plus de considérer cette science dans ses rapports avec la morale : il commence par déclarer qu'il ne connaît rien de plus inutile que les études historiques telles qu'on a coutume de les faire. « On « charge, dit-il, sa mémoire d'un très-grand nombre « de dates de faits et d'événements. Pourvu qu'on puisse « redire ce qu'on a lu ou ouï dire, on passe pour être « savant. Cependant le véritable usage de l'histoire ne « consiste pas à savoir beaucoup d'événements et d'ac- « tions, sans y faire aucune réflexion. Cette manière « de les connaître seulement par la mémoire ne mérite « pas même le nom de savoir; car il faut savoir con- « naître les choses par leurs causes. Ainsi savoir l'his- « toire, c'est connaître les hommes qui en fournissent « la matière, c'est juger de ces hommes sainement, « c'est étudier les motifs, les opinions et les passions

(1) Cordemoy.

(2) De l'Usage de l'histoire. Œuvres de Saint-Réal; éd. de 1757, in-12; t. III, p. 195.

« pour en connaître tous les ressorts, les tours et les « détours ; enfin toutes les illusions qu'elles savent faire « aux esprits et les surprises qu'elles font aux cœurs. » En appliquant ce genre d'analyse à l'ensemble des annales humaines, Saint-Réal trouve que la bizarrerie ou la folie est quelquefois la cause des actions les plus éclatantes ; que la malignité ou la méchanceté entre dans beaucoup de nos sentiments ; que l'ignorance et l'erreur président trop souvent à notre conduite, et que la vanité est le principal mobile de nos actions. Les trois derniers discours de cet écrivain ont pour objet commun l'opinion, qui, suivant lui, pervertit les sens, enchaîne la raison et rend tout recevable en certaines matières. Peut-être ces conclusions sont-elles énoncées en termes beaucoup trop généraux, vu surtout le petit nombre et le peu d'importance des exemples cités pour les justifier (1). Saint-Réal ne porte ses regards que sur nos vices ; il ne tient aucun compte de nos dispositions à la vertu. On peut douter enfin que les résultats qu'il présente embrassent en effet tous les usages moraux et politiques de l'histoire. Il croit néanmoins en avoir établi tout le système : il se flatte d'avoir représenté au naturel (ce sont ses termes) les quatre principaux traits de l'âme humaine. « La folie, continue-t-il, la « malice et l'ignorance ne sont en quelque sorte que « l'ébauche de cette peinture. C'est la vanité qui

(1) L'horreur bizarre qu'un empereur ottoman avait conçue pour le nom de ligue qui désignait alors en France une faction fameuse ; le goût de plusieurs peuples pour les spectacles sanguinaires ou périlleux ; certaines circonstances particulières de la fortune d'Amyot, traducteur de Plutarque ; les négociations qui eurent lieu à Rome pour le mariage d'une princesse huguenote avec un prince catholique ; les variations de la mode relativement à la barbe entretenue ou coupée ; le jugement de Charles-Quint sur le démêlé de deux dames qui se disputaient le rang ; enfin quelques impostures employées à l'établissement et à la propagation des fausses religions.

« finit l'ouvrage. Ce sont là les quatre éléments de « l'esprit humain et ses quatre qualités premières, du « mélange divers et de l'assemblage desquelles toutes « les autres sont composées; de sorte que qui connaîtrait « parfaitement toute leur étendue et la sphère de leur « activité pourrait à bon droit se vanter de connaître « les hommes et rendre raison de tout ce qu'ils sont. » Saint-Réal est persuadé que tous les faits historiques bien observés remontent à l'une de ces quatre causes, folie, malice, ignorance et vanité, auxquelles toutefois il nous permet d'en ajouter une cinquième, savoir l'ascendant de l'opinion; et par ce mot d'opinion, il entend seulement les préjugés que nous tenons d'autrui, les maximes établies dont nous subissons l'influence. Selon lui, l'histoire n'est bien étudiée, bien analysée, que lorsque chacun des faits qu'elle raconte a été rapporté à l'une de ces causes. Voilà, dit-il, l'ordre requis dans cette anatomie spirituelle des actions humaines.

Il attribue à l'opinion trois effets dont le premier est de pervertir les sens; non qu'elle altère la fidélité de leurs témoignages directs; mais elle influe à tel point sur les idées que nous prenons de la beauté, de la bienséance, que le même objet finit par produire sur nous des impressions toutes différentes de celles que nous en recevions. A vrai dire, l'erreur n'est point là dans la sensation, mais dans les jugements qui la suivent. Cet effet de l'opinion n'est réellement pas distinct de celui que Saint-Réal compte pour le deuxième, et qui consiste à troubler ou éteindre la raison : conséquence immédiate de la définition qu'il a donnée de l'opinion, puisqu'il n'entend par ce mot que l'assujettissement à des préjugés déraisonnables. Après avoir appliqué cette qua-

lification à des maximes ou conventions universellement reçues et avoir tranché ces questions délicates avec une hardiesse extrêmement remarquable dans un écrivain du XVIIe siècle, il trouve qu'en dernier lieu l'empire des préjugés anéantit celui de la conscience; et ce résultat est incontestable à tous égards. Mais il s'engage ensuite dans l'examen particulier des opinions religieuses; il recherche les causes des succès qu'ont obtenus les impostures des prêtres païens; et tout en déplorant l'excès des superstitions antiques, il prétend néanmoins que de faibles mortels ne s'avisaient point encore de faire des libéralités aux dieux, pour s'en glorifier auprès des peuples; que ce raffinement était réservé à nos temps modernes; et à ce sujet il cite Louis XI transportant, par un acte de 1478, le droit et le titre du comté de Boulogne à la Vierge Marie. Je crois qu'il y a ici une double erreur. D'une part, les anciens offraient des dons et consacraient des domaines à leurs divinités : de l'autre, quand Saint-Réal dit que Louis XI demeurait en pleine possession du comté qu'il semblait céder; que ni lui ni ses peuples ne le pouvaient ignorer; mais qu'habile à se servir de tous les artifices de la politique, il crut pouvoir employer impunément celui-là, les esprits étant préparés à recevoir et à supporter une illusion si grossière, ces réflexions ne reposent pas sur une connaissance assez précise du fait dont il s'agit. Le roi d'Angleterre Édouard IV réclamait les villes d'Ardres, de Boulogne et quelques autres places voisines de Calais, en même temps que Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, songeait à faire valoir les droits qu'il croyait avoir sur le comté de Boulogne. Ce comté relevait de celui d'Artois qui appartenait à la maison

de Bourgogne, en sorte que Louis XI, s'il se fût emparé en son propre nom du Boulonais, serait devenu le vassal d'un de ses vassaux. Pour lever à la fois toutes ces difficultés, il traita avec Bertrand de la Tour qui reçut en échange le comté de Lauraguais; et transportant de son autorité royale le comté de Boulogne, auquel renonçait Bertrand, à l'image de Notre-Dame révérée dans cette ville, il vint présenter à cette image un cœur d'or du poids de treize marcs comme une redevance féodale à laquelle il obligeait tous ses successeurs. C'était donc bien moins la prétention de se signaler par une libéralité à la Vierge Marie, c'était bien moins la fantaisie de la faire comtesse, qu'une manière adroite d'acquérir un domaine en éludant par l'empire des idées superstitieuses de ce siècle, les réclamations du monarque anglais et les effets des institutions féodales.

On voit combien il s'en faut que ce système de Saint-Réal soit exact, précis et complet : mais les idées générales qu'il embrasse sont du nombre de celles qui doivent être présentes à l'esprit de ceux qui écrivent ou étudient l'histoire, s'ils veulent établir, par la recherche des causes et par l'examen des effets, un enchaînement sensible et naturel entre les choses racontées.

A beaucoup d'égards, les idées de Fontenelle (1) sur cette matière se rapprochent de celles qui viennent d'être exposées : seulement il y a jeté la teinte de son scepticisme; il est fort enclin à rabaisser au rang des simples conjectures ou des divinations hasardeuses tout

(1) Réflexions sur l'histoire.

ce que les historiens nous disent des effets et des causes. « L'historien, dit-il, a un certain nombre de faits « dont il imagine les motifs et sur lesquels il bâtit le « mieux qu'il peut un système d'histoire plus incertain « encore et plus sujet à caution qu'un système de philo« sophie. Tacite et Descartes me paraissent deux grands « inventeurs de systèmes en deux espèces bien différen« tes; mais tous deux également hardis, d'un génie élevé « et fécond, et par ces endroits-là même également sujets « à se tromper. » Nous accorderons à Fontenelle qu'en histoire il est assez rare que les causes puissent être assignées avec une certitude parfaite; les faits mêmes sur lesquels on raisonne sont trop souvent incertains; et lorsqu'ils sont avérés, il peut arriver encore que leurs origines demeurent cachées aux regards les plus pénétrants. Mais il y a de l'injustice à ne pas reconnaître que les aperçus historiques dont nous parlons s'élèvent quelquefois à un très-haut degré de probabilité. Personne aujourd'hui ne serait tenté de comparer Tacite dévoilant la politique de Tibère, ni Montesquieu expliquant la grandeur et la décadence des Romains, à Descartes bâtissant un romanesque système de physique générale, duquel au reste Fontenelle lui-même était loin d'avoir reconnu toute la futilité. La gloire de Descartes et, dans un moindre degré, celle de Fontenelle est d'avoir entraîné l'esprit humain à des progrès qu'ils n'avaient pas faits eux-mêmes. Mais voici d'autres réflexions de Fontenelle dont il y a lieu, ce me semble, de tirer plus de profit et qui touchent de plus près à la théorie morale de l'histoire.

« Quelqu'un qui aurait bien de l'esprit, dit-il, en con« sidérant simplement la nature humaine, devinerait

« toute l'histoire passée et toute l'histoire à venir, sans « avoir jamais entendu parler d'aucuns événements. Il « dirait : La nature humaine est composée d'ignorance, « de crédulité, de vanité, d'ambition, de méchanceté; « d'un peu de bon sens et de probité par-dessus tout « cela, mais dont la dose est fort petite en comparai- « son des autres ingrédients. Donc ces gens-là feront « une infinité d'établissements ridicules et un très-petit « nombre de sensés; ils se battront souvent les uns avec « les autres, et puis feront des traités de paix presque « toujours de mauvaise foi. Les plus puissants oppri- « meront les plus faibles et tâcheront de donner à leurs « oppressions des apparences de justice. Après quoi, si « cet homme voulait examiner toutes les variétés que « peuvent produire ces principes généraux et les faire « jouer, pour ainsi dire, de toutes les manières possibles, « il imaginerait en détail une infinité de faits, ou arrivés « effectivement, ou tout pareils à ceux qui sont arrivés. « Cette méthode d'apprendre l'histoire ne serait assuré- « ment pas mauvaise : on serait à la source des choses, « et de là on en contemplerait en se divertissant les sui- « tes qu'on aurait déjà prévues; car les principes généraux « étant une fois bien saisis, on envisage d'une vue univer- « selle tout ce qui en peut naître, et les détails ne sont « plus qu'un divertissement que l'on peut même négliger « quelquefois à cause de son inutilité... Cependant, comme « nous ne saisissons presque jamais les principes géné- « raux si parfaitement que notre esprit n'ait besoin d'y « être soutenu par les applications particulières et que « tout au moins ces applications particulières donnent « un spectacle agréable à ceux qui ont le mieux saisi les « principes généraux, il est bon que l'histoire accompa-

« gne et fortifie la connaissance que nous pouvons avoir
« de l'homme. Elle nous fera voir, pour ainsi dire,
« l'homme en détail, après que la morale nous l'aura
« fait voir en gros; et ce qui sera peut-être échappé à
« nos réflexions générales, des exemples et des faits pra-
« ticuliers nous le rendront. Je conçois donc que l'his-
« toire n'est bonne à rien si elle n'est alliée avec la mo-
« rale. Son utilité n'est pas dans tous ces faits différents
« qu'elle nous présente, mais dans l'âme de ces faits qu'elle
« nous laisse le plus souvent découvrir. Ce n'est point l'his-
« toire... des guerres et des mariages des princes qu'il faut
« étudier; mais, sous cette histoire, il faut développer celle
« des erreurs et des passions humaines qui y est cachée,
« et donner tous ses soins à l'apprendre exactement...
« Nous sommes des fous qui ne ressemblent pas tout
« à fait à ceux des Petites-Maisons. Il n'importe à cha-
« cun d'eux de savoir quelle est la folie de son voisin
« ou de ceux qui ont habité sa loge avant lui; mais
« il nous est fort important de les avoir. L'esprit hu-
« main est moins capable d'erreur, dès qu'il sait et à
« quel point et de combien de manières il en est capable;
« et jamais il ne peut trop étudier l'histoire de ses éga-
« rements. »

Je m'abstiens d'examiner en ce moment s'il n'y a pas quelque exagération dans ce tableau et si nos égarements ne tiennent pas beaucoup moins à nos dispositions naturelles qu'aux déplorables habitudes que de mauvaises institutions nous ont fait contracter : c'est l'une des plus importantes questions que l'histoire ait à éclaircir. L'histoire elle-même devient une de ces institutions vicieuses qui nous égarent et nous dépravent, quand elle ne nous montre pas les véritables sources

de nos erreurs et de nos vices. Elle a comme les autres études morales, une influence plus ou moins étendue, salutaire ou funeste, selon qu'elle propage des lumières ou qu'elle entretient des préjugés. Il y a des livres historiques dont la lecture n'a jamais été que pernicieuse : l'ignorance serait de beaucoup préférable à la prétendue instruction. Mais ce que nous avons à observer ici, c'est une sorte de contradiction entre ce que Fontenelle vient de nous dire du cours des choses humaines et ce qu'il nous a dit auparavant de l'incertitude des systèmes que les historiens établissent relativement aux causes des événements. D'un côté, il ne voit que des conjectures extrêmement hasardées dans les motifs qu'on attribue aux actions historiques; selon lui, c'est l'imagination seule des lecteurs qui s'efforce de remonter des faits particuliers à des considérations générales, et, d'un autre côté, pourtant, il prétend qu'il suffirait d'étudier la nature humaine et d'en connaître les principes généraux, pour deviner l'histoire entière, passée et future, ou du moins pour trouver des faits particuliers tout pareils à ceux qui sont arrivés ou qui arriveront. Recourir des effets aux causes ou descendre des causes aux effets sont deux procédés parallèles et qui, bien qu'inverses l'un de l'autre, supposent les mêmes rapports dans les objets. Le premier ne saurait être plus difficile que le second, et nous pourrions au contraire le trouver bien moins hasardeux, puisqu'il part de données plus positives. Il se trouverait, je crois, beaucoup de mécompte dans l'histoire anticipée qu'on tenterait de faire aujourd'hui des soixante-quinze dernières années du XIXe siècle : mais si l'on réussissait effectivement à prévoir quelques-uns

des événements qui les doivent remplir, ce serait par des observations et des analyses toutes semblables à celles que les historiens emploient pour rattacher les faits passés les uns aux autres et pour les subordonner à l'action des causes générales.

La théorie de cet enchaînement est l'objet de cinq longs mémoires d'un académicien de Berlin, nommé Wéguelin (1). Il y règne une métaphysique leibnitzienne qui n'est pas toujours fort lumineuse. Cependant on y peut discerner quelques aperçus vrais et utiles. Telle est, selon lui, la nature des faits humains qu'ils se servent d'acheminement l'un à l'autre : dès qu'on les arrange en séries, soit à raison de leurs époques, soit à raison de leurs objets, on découvre aussitôt des rapports entre eux ; et l'on voit qu'ils ont été déterminés à se succéder par un principe qui leur tient lieu d'origine ou de base commune. Ainsi les premiers éléments de la constitution romaine ont par degrés produit ou amené tous les autres ; et une fois que cette constitution a eu pris tous ses développements, tout ce qu'elle avait d'invariable et tout ce qui pouvait y rester d'indécis concouraient à produire, par l'éternelle discorde des plébéiens et des nobles, les révolutions intérieures qui n'ont jamais cessé d'agiter cette république, et même les guerres extérieures qui empêchaient sa dissolution et accroissaient sa puissance. De l'expulsion de Tarquin à l'usurpation de Jules César, il n'y a qu'une seule et même chaîne de causes et d'effets. L'État se relève toujours de ses pertes, tant que le rapport établi entre les parties constitutives n'est pas détruit. Mais Wéguelin veut s'élever à de plus hautes considérations : il rapproche

(1) Mémoires de l'Académie de Berlin, t. XVII, in-4°, 1786.

le monde politique du monde moral et du monde naturel ; et il ne distingue ces trois ordres de phénomènes que pour en montrer l'union et l'influence réciproque. Les phénomènes du premier ordre sont ceux qui tiennent immédiatement à l'organisation naturelle de l'homme : on les peut appeler physiologiques ; Wéguelin les nomme psychologiques ; quelque expression que l'on emploie, il s'agit toujours de ce qu'il y a de primitif dans nos sentiments, nos idées et nos volontés, dans les facultés de notre intelligence. Les phénomènes moraux qui composent un second ordre sont ceux qu'amène l'état de société généralement considéré, ceux qui se manifestent quand des êtres organisés comme nous le sommes ont entre eux des relations habituelles. Un troisième nom, celui de politique, désigne les phénomènes qui résultent de certaines institutions sociales, propres à tels temps et à tels lieux. Voilà trois classes de causes et d'effets ; mais leur coexistence les lie entre elles, les modifie l'une par l'autre et fait qu'elles tendent à ne former qu'un système unique. C'est réellement à bien démêler dans une suite de faits ce système général et ses divers éléments que l'histoire doit aspirer, pour être bonne à quelque chose.

Wéguelin suppose entre le mot *fait* et le mot *événement* une différence qu'il n'éclaircit point assez, mais qui, mieux expliquée, ne me semblerait pas chimérique. Je remarquerai d'abord que Girard (1) n'a comparé *événement* qu'à *accident* et *aventure ;* il n'a point défini le mot *fait.* Selon lui, « *événement* se dit « en général de tout ce qui arrive dans le monde soit

(1) Synonymes français.

« au public, soit aux particuliers, et il est le mot conve-
« nable pour les *faits* qui concernent l'État ou le gouver-
« nement. *Accident* se dit de ce qui arrive de fâcheux,
« soit à un seul, soit à plusieurs particuliers, et il s'appli-
« que également aux *faits* qui ne sont pas personnels
« comme à ceux qui le sont. *Aventure* se dit uniquement
« de ce qui arrive aux personnes, soit que les choses
« viennent inopinément, soit qu'elles soient la suite
« d'une intrigue, et ce mot marque quelque chose qui
« tient plus du bonheur que du malheur. Le hasard a
« moins de part dans l'idée d'*événement* que dans
« celle d'*accident* ou d'*aventure*. Les révolutions d'É-
« tat sont des *événements*, les chutes d'édifices sont
« des *accidents*. Les succès de jeunes gens sont des
« *aventures*. » Ces explications ne sont pas d'une jus-
tesse rigoureuse, et le mot *fait*, qui sert ici à définir
les autres, demeure dans un vague qui s'étend néces-
sairement sur eux. Si nous avons recours à l'étymolo-
gie du mot *événement*, il se décomposera en *venire*
et la préposition *ex* ou *è*; ce qui vient, ce qui pro-
cède d'une chose antérieure. Cicéron (1) a distingué
les événements des desseins et des actes qui les précè-
dent : *consilia primùm, deinde acta, postea eventus*.
J'ajouterai que Sénèque a pris le mot *evenire* dans le
même sens, lorsqu'en exposant la doctrine des stoï-
ciens sur l'enchaînement universel des choses, il dit :
non incidunt sed eveniunt cuncta : rien ne sur-
vient, tout procède. Le mot *fait* restera donc géné-
rique; il embrassera tout ce qu'il arrive aux hommes
ou de faire ou d'éprouver, toutes leurs actions et aven-
tures, soit que n'en connaissant pas bien les causes, on

(1) *De Oratore*, II, 15.

les appelle accidents ou incidents, soit que par la qualification d'événement on les représente comme des résultats de ce qui a précédé. Le nom d'événement exprimerait donc l'idée d'un résultat, d'un effet général auquel le hasard n'aurait point de part. C'est le *rei exitus*, le terme où aboutissent les entreprises et les actions. Ainsi, de tout ce qui se passe dans une tragédie, il n'y aurait que le dénoûment qui pût être qualifié événement : tous les faits antérieurs ne seraient que des nœuds, des incidents, des préparatifs. Mais au fond, tous ces précédents sont à leur tour des résultats plus ou moins considérables, des effets de tout ce qui avait été opéré, disposé, résolu avant leur accomplissement; et d'une part, les plus grands événements une fois accomplis, se placent au nombre des causes qui en amèneront de nouveaux. Il n'est presque aucun anneau de la chaîne historique, qui ne soit à la fois effet et cause, fin et moyen, dénoûment et nœud. Par conséquent les mots que nous examinons n'expriment réellement que les vues particulières de notre esprit qui envisage chaque élément de l'histoire, tantôt comme amené par ceux qui le précèdent, tantôt comme amenant ceux qui le suivent. Nous pouvons seulement conclure que l'usage le plus régulier du mot *événement* est de le réserver à des faits considérés comme les produits définitifs de plusieurs autres : encore faut-il ordinairement pour autoriser cette dénomination que les produits aient en eux-mêmes quelque éclat ou quelque grandeur.

Lorsqu'on examine attentivement tous les matériaux de l'histoire et chaque article sous tous les rapports que je viens d'indiquer, on est à la fois frappé de la diver-

sité indéfinie des faits et de leur tendance commune à une sorte d'uniformité. La prolongation et la continuité du fil historique tiennent à cette variété des détails et à cette persistance de l'ensemble. Voilà pourquoi l'histoire d'un peuple se perpétue plutôt qu'elle ne se renouvelle, et se diversifie sans s'interrompre. « Si l'on « voulait, dit à ce sujet M. Wéguelin, faire le résumé « de tous les états par lesquels on a vu passer les sociétés, « il faudrait énoncer ces états par des formules dans « lesquelles entreraient les rapports constants et varia- « bles des notions subordonnées aux lois de la continuité « et aux lois de la diversité indéfinie des actions hu- « maines : il faudrait prendre la somme et la différence « des forces vives et des forces mortes. » Je crois qu'on ne gagne jamais rien à transporter ainsi aux choses morales la théorie des mouvements physiques, et qu'il est possible d'exposer, dans un langage moins obscur et plus vrai, les résultats que l'académicien de Berlin paraît avoir en vue.

Nous ne saurions méconnaître la puissance qu'exercent les anciennes institutions, les traditions, les croyances et les coutumes qui ont traversé les âges. Alors même que l'on commence à les juger et à douter de leur sagesse, on cède encore à leur empire. Quoique imparfaites ou pernicieuses, on les croit tutélaires et seules capables de protéger efficacement les existences et les possessions. Elles ont jeté dans toutes les parties du corps social des racines qui sont en effet profondes et qui passent pour l'être encore plus qu'elles ne le sont. Cette puissance qui ne s'étend plus, qui ne s'accroît plus, se maintient toujours : elle est une des causes générales de tout ce qui subsiste d'uniforme et de continu dans

les sociétés. A côté d'elle pourtant il s'élève des forces indépendantes, qui ne deviendront une puissance publique que lorsqu'elles retentiront à un seul centre, mais qui en attendant diversifient les détails de l'histoire, modifient les actions et quelquefois même les événements. Ces forces consistent dans l'activité de quelques esprits qui s'élancent hors de la carrière commune, dans l'énergie de certains caractères qui résistent à l'influence des institutions ou qui subissent moins que les autres le joug des habitudes vulgaires, dans le développement des sciences et des arts, dans les progrès enfin qui appellent peu à peu chaque membre de la société à jouir plus librement de sa propre personne, de ses propriétés, de son industrie et de sa pensée. Si l'historien et ses lecteurs ne savent pas quelles sont à chaque époque les directions et la mesure de ces deux espèces de forces, ils n'auront le secret d'aucune continuité ou d'aucune révolution : ils ne comprendront ni ce qui dure ni ce qui change, et ne sauront pas mieux expliquer les catastrophes que les hommes d'État n'ont su les prévenir et les éviter.

Plus on recherche attentivement les traces de ces deux genres de causes, moins on laisse d'action et d'espace à cette vague et aveugle puissance que nous nommons le hasard et qui en effet, lorsque notre ignorance l'introduit dans l'histoire, y rompt l'enchaînement des faits et les dépouille de leur caractère instructif. Condillac a tenu compte de ces causes inconnues, et nous avons suivi son exemple. Il n'est pas bon d'ignorer ce qu'on peut savoir; mais il est encore plus honteux de se vanter d'une science qu'on n'a pas. Nous aurons à recueillir une instruction assez vaste encore, si nous

observons tout ce que nos regards peuvent atteindre. Les variétés naturelles de l'espèce humaine, sa condition primitive, ses premières agrégations, les moyens d'exister des nouveaux peuples, leurs manières de vivre, le mélange des colons et des indigènes, l'organisation politique, les vices et les avantages des constitutions, des lois, des différentes formes sociales; les habitudes, les mœurs, les caractères distinctifs de chaque nation; les progrès de son industrie, de sa civilisation, de sa liberté, les sources de sa richesse, les causes de sa durée ou de ses révolutions; les talents, les vertus ou les vices des hommes qui l'ont gouvernée ou qui ont influé sur ses destinées; comment de l'ambition, de l'envie et de la cupidité sont nés les discordes, la guerre et le luxe, la superstition et le fanatisme, les rivalités nationales et les démêlés personnels; d'où est venu l'ascendant de quelques hommes extraordinaires et par quels ressorts ils ont entraîné la multitude à servir leurs intérêts et leurs passions : voilà ce que nous avons à demander à l'histoire; voilà, dit Marmontel (1), ce que le présent et l'avenir ont besoin de savoir du passé pour en tirer les fruits d'une expérience anticipée et pour se rendre, s'il est possible, meilleurs, plus sages et plus heureux. Marmontel voudrait même qu'exclusivement consacrée à cette haute instruction, l'histoire se dégageât d'une foule de détails oiseux, stériles et frivoles que la vanité seule d'une ville, ou d'une province, ou d'un corps, ou d'une famille rend importants pour elle, et qui, pour le reste du monde, ne sont dignes que de l'oubli. C'est trop de rigueur peut-être; mais si, par ménagement pour quelques intérêts particuliers, on admet quelque-

(1) Éléments de littérature, V° *Histoire*.

fois de pareils détails dans un livre d'histoire, il faut du moins qu'ils occupent bien peu de place et que le fond de l'ouvrage demeure essentiellement philosophique. La philosophie est, selon l'auteur que je viens de citer, la vertu de l'histoire. Ce n'est pas dire assez : l'histoire ne mériterait pas l'attention d'un homme raisonnable, si elle n'était l'une des principales branches de ces connaissances morales et politiques auxquelles s'applique le nom de philosophie.

Tacite n'est qu'un philosophe qui entreprend de tracer le tableau des destinées humaines. « J'ai à peindre, nous dit-il (1), un siècle fertile en événements, « en combats cruels, en troubles, en séditions; terrible « même durant la paix; quatre empereurs égorgés, « trois guerres civiles, un plus grand nombre de guer- « res extérieures, souvent le mélange des unes et des « autres; des succès en Orient; dans l'Occident, des « revers; l'Illyrie troublée, les Gaules chancelantes, la « Bretagne subjuguée et presque aussitôt abandonnée; « les nations sarmates et suèves liguées contre nous; « le Dace illustré par nos défaites et par les siennes; « les Parthes aussi tout prêts à s'armer, abusés par un « faux Néron; bientôt l'Italie affligée de calamités encore « inouïes ou qui ne s'étaient pas renouvelées depuis « une longue suite de siècles; des villes englouties ou « renversées; les bords fertiles de la Campanie et Rome « elle-même en proie aux flammes; nos plus anciens « temples consumés, le Capitole embrasé par les mains « des citoyens, les cérémonies profanées, l'adultère flé- « trissant des noms illustres, les mers se couvrant « d'exilés, les rochers teints de sang, plus d'horreurs

(1) Hist. I, 2.

« encore au sein de la capitale; les titres, les biens, les « honneurs qu'on refuse et ceux qu'on reçoit, imputés à crime; les vertus vouées à une mort inévitable; « les délateurs infâmes par leurs récompenses non moins « que par leur scélératesse, se partageant comme des « dépouilles tantôt les sacerdoces et les consulats, tan- « tôt le gouvernement intérieur et extérieur, la puis- « sance de tout faire et de tout bouleverser; la haine « et la terreur soulevant les esclaves contre les maîtres, « et les affranchis contre les patrons; ceux qui man- « quaient d'ennemis, perdus par leurs amis mêmes. Et « pourtant ce siècle n'a pas été si stérile en vertus qu'il « n'ait offert aussi de bons exemples : des mères ac- « compagnant la fuite de leurs enfants, des épouses « suivant leurs maris en exil, des parents généreux, « des gendres dévoués, des esclaves opiniâtrément fi- « dèles au milieu des tortures, d'illustres victimes sup- « portant et quittant la vie avec un égal courage; des « morts glorieuses, comparables aux plus belles morts « de l'antiquité... Mais avant d'ouvrir le cours de ces « récits, il faut retracer l'état de Rome, l'esprit des ar- « mées, l'aspect des provinces, reconnaître quelles « étaient dans le corps entier de l'empire les parties « saines ou malades, afin que l'histoire ne se réduise « point à des événements dont la plupart sembleraient « fortuits, mais qu'elle en montre le système et les « causes. »

Ce morceau de Tacite dit plus que toutes les théories; il nous apprend mieux quelle est l'étendue de l'histoire, combien de choses il faut sentir et comprendre en l'étudiant. Ayant recueilli néanmoins ce qu'ont enseigné sur cette matière, sur cet enchaînement des causes

et des effets, Polybe chez les anciens, Saint-Réal, Fontenelle, Condillac, Wéguelin et Marmontel chez les modernes, je crois devoir y joindre les résultats d'une philosophie de l'histoire, composée en italien par M. Bertola et publiée en 1787. Cet ouvrage est le plus souvent dirigé contre les philosophes anglais et français du XVIIIe siècle qui ont fait des livres historiques ou raisonné sur ce genre d'études. M. Bertola est persuadé qu'à cet égard les méthodes les plus sûres sont celles de ses compatriotes (1). Mais quelles sont à peu près ces excellentes doctrines? c'est, à vrai dire, ce que M. Bertola n'explique point. Son traité est divisé en trois livres dont le premier concerne les causes, le deuxième les moyens, et le troisième les effets. Les causes sont les climats, les institutions, les religions, les gouvernements et les lois, les mœurs, la politique. On ne trouve ici sur chacun de ces objets que des amplifications stériles qui n'ajoutent aucun aperçu neuf à ce qu'en avaient dit Machiavel, Bodin, Montesquieu, Mably et d'autres écrivains. Sous le nom de moyens, l'auteur ne désigne réellement que d'autres causes, mais secondaires, plus prochaines, touchant de plus près aux événements : ces prétendus moyens sont les guerres, le commerce, la navigation, les colonies, les arts et les sciences, les caractères. Cette deuxième énumération qui ne résulte, non plus que la première, d'aucune sorte d'analyse, confond, ainsi qu'elle, différents ordres d'éléments, et, loin d'éclaircir la matière, y jette beaucoup d'obscurité. Il n'y a là que des titres sous lesquels se placent des maximes ou des réflexions, ordinairement fort communes et fort vagues. Le troisième livre, inti-

(1) Il préconise spécialement M. Denina.

tulé *Analyse des effets*, contient cinq chapitres qui traitent des époques florissantes, des conquêtes, des époques de décadence, des révolutions et des ruines. L'auteur a un tact si sûr, il est si habile dans la théorie des révolutions qu'il démontre, en 1787, que l'Europe n'en a plus à craindre, *l'Europa già più non la teme;* que la perfection des systèmes politiques a mis enfin les peuples et les gouvernements à l'abri de ces orages; que désormais il ne reste presque plus de réformes à opérer, et que dans tous les cas elles seraient fort rares et fort paisibles. Tel est, dans cet ouvrage, le degré de profondeur des observations sur les effets et les causes. Le dernier chapitre, qui traite des ruines, n'a rien de commun avec une production célèbre que Volney (1) a laissée sous le même titre et dont une partie considérable tient au sujet qui nous occupe; car Volney remonte aussi aux principes des sociétés, à l'origine des gouvernements et des lois, à la source des maux qui ont toujours été immenses et innombrables, à la source des biens partout si faibles et si rares. Il cherche les causes générales des progrès, des révolutions et de la ruine des anciens États, pourquoi les leçons des temps passés, répétées dans les temps modernes, demeurent infructueuses; quels obstacles s'opposent à l'amélioration du sort des peuples et de l'art de les gouverner. L'ignorance et la cupidité sont, selon Volney, les deux sources des tourments de la vie des hommes, de cette guerre secrète qui fermente au sein de chaque État, qui partage la société en oppresseurs et opprimés, en maîtres et esclaves. Voilà les deux génies malfaisants qui ont perdu la terre; voilà les décrets du sort qui

(1) Les Ruines, par Volney.

ont renversé les empires, abattu des murs jadis glorieux et converti la splendeur des cités populeuses en des solitudes de deuil et de ruines.

En portant nos regards sur les plus anciens temps, nous n'apercevons que des peuplades plongées dans une affreuse barbarie, victimes de passions grossières qui les égarent, jusqu'à ce que l'excès de leurs malheurs commence leur instruction et que des hasards heureux ou que des hommes de génie les civilisent. C'est en Asie et en Égypte que nous voyons naître l'état social; là des empires s'élèvent, quand le reste de la terre semble encore inculte. Ensuite, l'Europe se polit par degrés. Enfin de toutes parts s'établissent des villes, des lois, des magistrats, des arts, mais aussi des erreurs et des vices. L'ambition, l'avarice, l'iniquité, la discorde, amènent et prolongent jusqu'à nos jours les guerres et les révolutions. Cependant la Grèce antique brille souvent de l'éclat des talents et même des vertus. On serait tenté de croire qu'il ne manque à la patrie des Aristide, des Socrate, des Sophocle, des Aristote, rien de ce qui peut honorer l'humanité. Rome au premier coup d'œil nous offre un spectacle plus imposant encore : aussitôt qu'elle est libre, elle est grande; elle a des héros dès qu'elle a des citoyens. Quand aucune instruction ne l'éclaire encore, de nobles sentiments l'entraînent aux plus hautes destinées; et longtemps les dissensions intérieures ne suffisent ni pour la rabaisser ni pour l'affaiblir; elle ne succombe que sous le poids des richesses dont elle s'empare et de la tyrannie qu'elle exerce sur ses tributaires. Dans le cours des âges suivants, l'état social se dégrade et semble presque se décomposer au sein de l'Europe et en plusieurs contrées

de l'Asie : il ne renaît ou ne se perpétue qu'en prenant des formes barbares; peu à peu cependant les nouvelles institutions s'améliorent; et, après de longues vicissitudes, les progrès de l'industrie, des arts et des lumières, ramènent la civilisation et quelquefois la liberté. Tel est le tableau général dont il s'agit de dessiner et d'enchaîner les détails; car ne considérer l'histoire que comme un amas immense qu'on tâche de ranger par ordre de dates dans sa mémoire, ce serait, dit Condillac (1), ne satisfaire qu'une vaine et puérile curiosité qui décèle un petit esprit, ou se charger d'une érudition infructueuse qui n'est propre qu'à faire un pédant.

C'est donc en se rattachant au système des mœurs et des sociétés que les faits se lient étroitement les uns aux autres, qu'ils prennent les caractères de causes et d'effets et qu'ils composent un corps d'instruction utile aux siècles futurs. Hors de là il ne reste que des minuties incohérentes qui ne méritent pas qu'on en conserve le souvenir. Je ne connais du moins qu'un seul genre de faits qui puissent, quoique isolés et quoique étrangers aux sciences morales, conserver de l'importance et demeurer historiques : ce sont les grands phénomènes physiques, les catastrophes naturelles, telles que les tremblements de terre, les éruptions de volcan, les vastes inondations, en un mot, les faits qui, bien qu'indépendants de la volonté des hommes, ont eu néanmoins de l'influence sur leurs destinées. Encore peut-on dire que, par cette influence même, ils se rattachent à l'histoire des sociétés, et que d'ailleurs leurs effets sont quelquefois modifiés par le progrès de la civilisation et des arts.

(1) De l'étude de l'histoire. Ch. I.

A cette exception près, les seuls faits qui soient dignes d'entrer dans l'histoire sont ceux qui peuvent jeter quelque lumière sur les sciences morales et politiques, et par conséquent pour se diriger dans le choix de ces faits, il est indispensable de prendre au moins quelques notions des sciences qu'ils doivent éclairer. Sans de pareilles notions il nous serait impossible de faire un pas de plus dans la philosophie de l'histoire.

Les connaissances morales se divisent en deux branches, les unes consistent en observations ou expériences, en expressions générales de tous les phénomènes moraux que présente la vie des hommes. Les autres sont pratiques; elles énoncent positivement des droits et des devoirs, présentent une série ou, s'il se peut, un système de règles ou de conseils à suivre dans tout le cours des actions humaines.

Les connaissances morales prennent le nom de Politique, lorsqu'on les applique spécialement aux rapports que les institutions civiles établissent entre les hommes, et alors aussi elles se partagent en deux genres, d'une part les observations, et de l'autre les préceptes.

Nous allons rechercher comment l'histoire se doit mettre en contact avec chacune de ces sections de la science des mœurs et des sociétés.

CHAPITRE II.

RAPPORTS DE L'HISTOIRE AVEC L'ÉTUDE DES PENCHANTS DE L'HOMME, SOIT NATURELS, SOIT ACQUIS.

Quels sont les penchants naturels de l'homme et quels sont ceux qu'il contracte? Quelle influence exerce sur lui l'éducation qu'il reçoit, la profession qu'il embrasse, les sociétés qu'il fréquente, les institutions sous l'empire desquelles il est placé? Comment toutes ces causes contribuent-elles à jeter des idées ou des opinions dans les esprits, à imprimer aux âmes des mouvements qui, selon le degré de leur vivacité, prendront les noms de goûts, ou de sentiments, ou de passions, à nous donner enfin des habitudes, des mœurs ou même cette manière d'être plus décidée et plus constante que nous appelons caractère? Par le seul énoncé de ces questions, on voit que la partie de la science morale qui aspire à les résoudre est essentiellement historique, qu'elle consiste en faits ou du moins en résultats généraux donnés par les faits, que par conséquent le premier devoir de l'histoire sera de recueillir toutes les expériences qui tendront à éclaircir chacune de ces premières notions.

Sans doute la connaissance de nos penchants naturels peut dériver immédiatement d'une analyse philosophique de notre organisation, de nos besoins et de nos

facultés; mais, outre que cette analyse serait illusoire, si elle n'était fondée sur des faits soigneusement observés, les résultats en deviennent plus certains et plus clairs, quand ils sont vérifiés par des expériences mémorables. Au point de civilisation où nous sommes arrivés, il nous est assez difficile de faire sur nous-mêmes de pareilles expériences; car les modifications que nous avons reçues de toutes parts se sont tellement combinées et compliquées avec notre propre nature, que nous devons souvent craindre d'attribuer à celle-ci ce qui n'appartient qu'à d'autres causes : l'histoire nous offrirait à cet égard des renseignements plus sûrs, si elle pouvait saisir les hommes au moment même où ils se réunissent en associations politiques et lorsqu'ils n'ont encore subi l'influence d'aucune institution. Malheureusement il est rare qu'elle ait de ces tableaux à nous présenter. Nous avons vu combien toutes les origines sont restées obscures, combien les peuples ont peu de moyens, lorsqu'à peine ils existent, de conserver et de transmettre des souvenirs. Toute nation, comme tout homme, a eu une enfance dont les premières années n'ont rien laissé dans sa mémoire. Nous ne savons de cette enfance d'un peuple que ce qu'en ont pu découvrir les nations adultes dont il était alors environné, et peut-être ne l'ont-elles aperçu que lorsqu'il avait déjà fait quelque progrès. Les Germains, quand Tacite (1) nous peint leurs mœurs, ont des rois, des chefs, des coutumes, des croyances, des poëtes. A défaut pourtant de relations véritablement primordiales, celles qui se rapportent à des temps où la civilisation est en-

(1) *De Moribus Germanorum.*

core fort imparfaite, sont d'un extrême intérêt, quand on peut les tenir pour exactes ou pour probables; et, sous ce rapport, le livre de Tacite, que je viens de rappeler, est l'un des plus instructifs que nous ait laissés l'antiquité.

Puisque j'ai parlé de questions à résoudre, j'en citerai deux ou trois exemples, non pour proposer aucune solution, mais pour indiquer certains genres d'observations à faire en étudiant l'histoire. Les hommes sont-ils, de leur nature, bons ou méchants? Est-il vrai qu'ils ne soient dépravés que par l'état social, que par les institutions vicieuses qu'ils créent eux-mêmes? Si tout était bien en eux et autour d'eux, d'où leur est venu et comment ont-ils acquis ce penchant à tout pervertir? Le genre humain va-t-il se dégradant de plus en plus, comme le prétendait Horace (1)? et devons nous reconnaître que les contemporains de ce poëte, moins corrompus que ceux de Juvénal, l'étaient plus que ceux de Cicéron, quoique les mœurs de ces derniers ne valussent pas celles que Caton l'Ancien avait censurées? Ou bien faut-il soutenir avec Sénèque, que la somme des désordres reste constamment la même, et qu'il n'y a de variations que dans les espèces de déréglements? Vaut-il mieux dire qu'il y a des époques plus honorables ou plus tolérables les unes que les autres, mais que le genre humain, par les vicissitudes mêmes qui le détériorent et l'amendent successivement, se trouve ramené à une sorte d'état moyen, ou du moins assujetti à un cours réglé d'oscillations? Ne serait-il pas au contraire permis de penser que, malgré les fréquentes

(1) *Œtas parentum, pejor avis,* etc. Carminum liber III. od. 6.

interruptions de ses progrès, il est appelé à se perfectionner par degrés dans une suite indéfinie de siècles? Nous n'avons en ce moment rien à répondre à ces questions : nous ne devons pas prévoir comment l'histoire les éclaircira; je dis seulement que tout ce qui, dans ses récits, semblera tendre à ce but, méritera une attention sérieuse.

Ne pouvant avoir, sur le petit globe que nous habitons, qu'une bien faible connaissance de l'univers dont il n'est qu'une parcelle et pour ainsi dire qu'une miette imperceptible, ne démêlant bien ni les grandes lois de la nature, ni les rapports des parties au tout, ni leur enchaînement entre elles, nous devons trouver imparfaits ou déréglés tous les mouvements ou accidents qui nous dérangent ou nous blessent. S'il ne tenait qu'à nous, il s'établirait entre nous et les choses qui nous touchent des relations qui nous conviendraient mieux que celles qui existent, et nous donnerions à notre propre organisation des perfectionnements qui la rendraient, ce semble, plus forte et plus heureuse. Ce qu'il faut conclure de nos désirs, de nos regrets et de notre impuissance, c'est que les lois du monde ne tendent point exclusivement à la plus parfaite satisfaction de notre espèce ni d'aucune des espèces qui peuplent avec nous ce globe terrestre dont cent millions d'autres globes ne soupçonneront peut-être jamais l'existence.

Au fond, le pouvoir humain se borne à modifier, arranger ou déranger un certain nombre de petits détails naturels; et ce pouvoir, extrêmement circonscrit quand il n'est exercé que par un seul homme, ne se développe d'une manière sensible qu'à mesure que des centaines, des millions d'individus associent leurs forces

pour en faire un commun usage. L'histoire offre le tableau des tentatives et des actes quelconques de cette puissance et signale les personnages qui dans le cours des siècles y ont le plus participé.

Il s'en faut en effet que tous les hommes y prennent une égale part. On peut, au contraire, les diviser, à cet égard, en deux classes.

L'homme qui ne puiserait qu'en lui-même toutes ses déterminations, qui résisterait victorieusement à toute influence extérieure, serait parvenu au plus haut degré possible d'activité. On regarderait au contraire comme descendu au dernier terme de la faiblesse et comme absolument passif celui qu'une organisation débile, mobile, indécise, condamnerait à recevoir d'autrui toute affection, toute opinion, tout mouvement. Il est probable qu'à la rigueur ni l'un ni l'autre de ces deux extrêmes n'existe; du moins les exemples en sont fort rares; mais chaque individu de notre espèce se rapproche plus ou moins, soit du premier, soit du second, et, en prenant le milieu de l'intervalle qui les sépare, on est autorisé à distinguer deux classes d'hommes, l'une plus active, l'autre plus passive.

C'est la nature même qui attache ou qui appelle chacun de nous à l'une et à l'autre. On appartient à la première par des penchants naturels plus déterminés, par le caractère plus énergique des sentiments, des pensées et des volontés; à la seconde, par une disposition native à l'inertie, à la mollesse, à l'indifférence. Sans doute il survient des circonstances qui accroissent ou affaiblissent l'activité, qui entretiennent ou réveillent l'inaction; mais il y a là un premier fonds qui n'est point acquis, des inclinations primitives, bonnes ou vicieu-

ses, qui ne sont point contraires, qui ont été seulement cultivées ou exercées dans le cours de la vie.

La deuxième des classes que je viens d'indiquer est de beaucoup la plus nombreuse, et c'est sur elle que différentes causes extérieures exercent un empire auquel n'échappe pas toujours la première. Ces causes, quoique très-multipliées, sont, je crois, presque toutes comprises sous les quatre dénominations générales d'éducation, de profession, de société et de gouvernement. J'emploie ici le mot d'éducation dans le sens vulgaire : ce sont les soins que l'on prend de l'enfance et de la jeunesse. La profession consiste dans le genre d'occupations auquel un long espace de la vie est consacré. La société dont j'entends parler est celle des personnes avec qui nous avons les relations les plus ordinaires de parenté, de voisinage, de travaux, d'intérêts ou de plaisirs, d'amitié ou de bienveillance. Je prends enfin le mot de gouvernement pour l'ensemble des institutions politiques d'un pays : ce n'est pas l'acception la plus juste de ce mot, mais nous n'avons pas encore besoin d'une précision rigoureuse. Maintenant, il s'agit de savoir quel jour l'histoire pourra jeter sur le système et le jeu de ces quatre causes.

Les parents, la nourrice, les maîtres, les serviteurs, les voisins, les condisciples, presque tous ceux qui approchent un enfant, coopèrent à son éducation. Qui de nous sait le nombre des personnes qui ont influé sur le premier âge de sa vie? C'est, au surplus, cette multiplicité d'instituteurs d'un même élève qui affaiblit leur puissance. Les impressions qu'il en reçoit ne sauraient être homogènes; l'une efface ou amoindrit l'autre. Donnée ou dirigée fortement par un seul homme, l'éduca-

tion aurait un pouvoir extrême. Assoupir les affections originelles en leur refusant les occasions de se manifester, ou les développer au contraire par la présence et les attraits des objets qui leur correspondent; assujettir les actions et les mouvements d'un élève à des règles si constantes, que leur empire lui paraisse nécessaire et le devienne presque en effet; établir un parfait accord entre ce qu'il voit faire et ce qu'on veut qu'il fasse; n'offrir au besoin qu'il a d'imiter que des exemples assortis aux lois qu'on lui impose; voilà ce que pourrait une éducation véritablement homogène, ce qu'elle accomplirait pour le bien ou pour le mal de celui qu'elle maîtriserait si pleinement.

Naturellement la curiosité des élèves est le principal moyen de l'éducation intellectuelle, et leur penchant à l'imitation le premier levier de l'éducation morale. C'est par là que les sujets les plus actifs laissent toujours quelque prise; car, loin qu'ils échappent plus que les autres à ce penchant, peut-être l'éprouvent-ils davantage; seulement il prend de bonne heure chez eux la teinte de l'émulation. Tourmentés du besoin de sentir vivement leur existence, leur puissance, le progrès de leurs facultés, ils essayent de faire de même, dans l'espoir de faire bientôt mieux et d'être imités à leur tour. On les dégraderait en éteignant leur activité; on ne ferait, en la comprimant, que les habituer à la dissimuler : il la faut employer à leur insu et à leur profit. Après l'imitation, le plus puissant ressort serait l'expérience de l'avantage ou du dommage qu'une action bonne ou mauvaise amène à sa suite, non comme récompenses ou châtiments, mais comme effets immédiats et naturels. Mais ces résultats ne deviennent infaillibles qu'à raison

des circonstances particulières dont on a su environner l'élève; ce qui exige des soins délicats et difficiles, dont on s'est le plus souvent dispensé, en y substituant des méthodes artificielles. Telles ont été les froids et secs commandements, les moyens coactifs et répressifs, et divers genres de terreurs mensongères. J'avoue que c'est traiter les enfants comme des hommes que de les asservir et de les tromper; je n'examine point en détail quels maux ou quels biens une telle éducation doit produire : son principal effet est d'achever quelquefois l'automatisme des sujets passifs.

Il est presque impossible à l'éducation appelée publique de se passer des ressorts que je viens de qualifier artificiels : c'est ce qu'on prouverait à la fois par la nature même des choses, et par toutes les expériences que l'histoire a pu recueillir. Mais il importe d'observer que ces systèmes d'éducation commune, qui semblent avoir tant d'unité à l'égard de tous les élèves, sont précisément ceux qui en ont le moins à l'égard de chacun d'eux individuellement considéré; car la multitude des leçons et des exemples qu'il reçoit durant plusieurs années, la variété des influences qu'il subit, le conflit des vices qui le pressent, en diminuent nécessairement l'efficacité. Il ne saurait contracter tant d'habitudes quand elles ne seraient que diverses; et les essais de celles qu'il ne prend pas affaiblissent toujours celles qui lui restent : on peut craindre seulement que l'effet le plus général de ce genre d'institutions ne soit d'amoindrir les caractères, et de peupler la société d'hommes légers, souples et variables.

On a donc lieu de penser que le pouvoir de l'éducation n'est complet que lorsqu'elle a, par système ou

par hasard, une sorte d'homogénéité; qu'en ce cas, ses élèves sont longtemps ou même toujours reconnaissables; purs automates, si elle a conspiré avec la nature à les rendre tels; énergiquement bons ou méchants, si elle a développé en eux des caractères actifs; que ce pouvoir décroît en raison du nombre des instituteurs d'un même élève, de l'incohérence et de la divergence des méthodes qu'ils suivent; que la plupart des éducations étant ainsi mixtes et indécises, les impressions qu'elles produisent sont diverses et mobiles; et qu'il en résulte néanmoins toujours certaines modifications, salutaires ou funestes, des penchants naturels. Sur ce sujet, deux genres d'articles seront à recueillir dans les annales des peuples : d'une part ceux qui concerneront les systèmes ou modes d'éducation, soit privée, soit commune, usités chez les divers peuples; de l'autre, les détails relatifs à l'enfance et à la jeunesse des hommes illustres.

L'influence de la profession est, à certains égards, plus circonscrite que celle de l'éducation; mais elle est ordinairement moins vague, plus déterminée. Nous avons tous une profession; car ce serait encore en avoir une que de n'en vouloir embrasser aucune : ce serait du moins une condition, une manière d'exister qui deviendrait digne d'être observée, s'il arrivait qu'elle inspirât, à ceux qui s'y condamnent, de la présomption et de l'arrogance. Le nom d'orgueil a été appliqué au vif sentiment des services qu'on rend à ses semblables, et à la prétention de ne leur en devoir aucun : ce sont là deux dispositions assez différentes pour mériter des noms distincts. La première peut bien avoir ses erreurs, ses excès et ses ridicules; mais la seconde tend directe-

ment au mal commun, tandis que l'autre est la cause de tous les biens que des facultés actives peuvent opérer en ce monde. L'orgueil de bien faire est éminemment social; il rattache notre existence aux jouissances d'autrui; il nous ramène sans cesse de nous-mêmes à nos semblables, et de leurs besoins à notre énergie personnelle. Quant à l'autre orgueil, c'est le traiter avec indulgence que de l'appeler vanité, puisque ce mot ne l'accuse que d'être inutile et mal fondé : fierté conviendrait davantage, si ce terme était encore, comme dans la langue où nous l'avons puisé (1), synonyme de férocité. Cependant il est plus d'une fois arrivé que ceux qui ne faisaient rien, et qui, par cette raison, croyaient mieux valoir, le persuadaient si bien aux autres que chacun n'aspirait plus qu'à leur noble oisiveté. Cette manière d'être modifiait jusqu'à la multitude qui n'en pouvait jouir, et les professions se graduaient en raison inverse de l'intensité des travaux : les plus laborieuses passaient pour les moins nobles.

En divers lieux et à plus d'une époque, le service militaire n'a été qu'un devoir commun à tous les citoyens. L'histoire nous dira comment il est devenu, chez plusieurs peuples, une profession particulière, et comment les classes qui se la réservaient, fières, dans leurs loisirs, des désastres qui signalaient les époques de leur activité, ont prétendu dominer et opprimer les sociétés qu'elles s'étaient chargées de défendre; comment, esclaves de toutes les tyrannies et rebelles aux pouvoirs légitimes, elles alliaient des mœurs licencieuses à la plus passive obéissance, et semblaient croire que le plus noble usage de la vie était de la partager

(1) *Fier* vient de *ferus*.

entre la fainéantise et le brigandage. On voit, dans l'antiquité profane, une autre profession inspirer, avec moins de fracas, des terreurs encore plus profondes; se réserver l'interprétation des lois du ciel et de celles de la terre, les secrets des sciences, particulièrement ceux de l'art médical; se déclarer les médecins des corps et des âmes, en même temps que les juges des peuples et des rois. Ces fonctions se sont divisées depuis, mais non sans conserver bien longtemps dans leurs mœurs, dans leur langage, jusque dans leurs costumes, des vestiges de leur antique alliance. L'histoire est éminemment instructive, lorsqu'elle peut exposer les origines, les progrès, les vicissitudes et le caractère moral de ces classes privilégiées.

Extraire, cultiver, recueillir les productions de la terre; leur faire subir les préparations, les modifications, les métamorphoses qui les approprient à nos besoins; échanger tous les bienfaits de la nature et de l'industrie l'un contre l'autre, ou contre le signe par lequel ils sont tous représentés; les transporter ainsi dans tous les lieux qui les réclament, répandre sur la société les profits et les charmes de l'instruction et des arts : tous ces emplois divers de nos facultés physiques ou intellectuelles tendent immédiatement au bien général de l'espèce humaine. On ne déprave ces professions honorables qu'à force d'entraves ou de priviléges, de mépris ou de prédilections, qu'à force de multiplier pour l'homme les tentations de nuire ou les occasions de se défendre. Dès qu'un système particulier de traditions, de prétentions, d'opinions et de pratiques, aura fait de chaque art une corporation, la bonté naturelle de cet art ne suffira plus pour assu-

rer ni le progrès de sa théorie ni la pureté de sa morale. Bon gré, mal gré, chacun prendra l'esprit de son état; ce qui ne signifie point qu'il y deviendra plus habile, mais qu'il y contractera les habitudes par lesquelles ses confrères se distinguent et se séparent, le plus qu'ils peuvent, des autres classes de la population. Ces habitudes professionnelles ne s'étendent point, je l'avoue, à toutes les actions de la vie sociale. Elles n'embrassent point la moralité entière d'un individu; mais, plus concentrées, elles n'en deviennent que plus impérieuses; les actes qu'elles régissent se répètent chaque jour durant une longue suite d'années. Que ne pourront-elles pas sur la passive multitude, quand nous voyons ce qu'elles peuvent sur des hommes énergiques, s'ils ne sont aidés par beaucoup de circonstances? Il ne s'agit plus d'affections légères qui s'évaporent dans l'atmosphère du monde; il s'agit d'influences régulières et persévérantes au sein desquelles on vieillit, et qu'on reçoit d'autant mieux qu'on les communique. Peut-être les subit-on depuis l'enfance. C'est du moins ce qui arrive quand la profession est héréditaire, circonstance qui n'est pas rare dans l'histoire, et qui est restée fréquente dans les sociétés actuelles. Alors la profession nous saisit dès le berceau; elle détermine notre éducation; elle nous choisit, pour toute notre vie, des amis, des familiers, des alliés, des proches: elle a marié nos pères et nos sœurs, nous aussi peut-être, et nos enfants; elle n'a cessé de nous atteindre par vingt espèces de relations, d'assimilations et de convenances. Il n'y a donc pas moyen de révoquer en doute l'utilité des notions historiques qu'il sera possible d'acquérir sur ces différentes espèces de travaux, d'exercices ou de conditions; sur le partage des popula-

tions en classes professionnelles, et sur les mœurs propres à chacune de ces diverses manières d'exister.

On voit que ce second genre d'influences morales se confond souvent avec celui que j'ai considéré comme le troisième, et auquel j'ai attaché le nom de sociétés privées. J'ai dit que j'entendais par là le commerce d'idées et d'affections qui s'établit entre chacun de nous et les personnes dont il se trouve le plus ordinairement rapproché. Nul, dans l'état présent des choses humaines, n'échappe à l'action de la société ainsi définie. Celui qui trace le cercle le plus étroit autour de sa personne n'en demeure que mieux exposé à l'influence du petit nombre d'individus auprès desquels il faut bien qu'il vive : il est plus profondément modifié par trois ou quatre qu'il ne le serait par dix mille; et l'on parviendrait quelquefois à reconnaître duquel de ses paucissimes il tient chacun de ses tics. C'est plutôt l'homme de tous, qui n'est de la façon d'aucun; son vagabondage le préserve et l'isole en quelque sorte plus que ne ferait la retraite. Tant de cercles qu'il parcourt ne lui donnent que des manières : on prend des habitudes, et à la longue des mœurs, dans les tête-à-tête ou dans les sociétés fort resserrées. A travers les tourbillons du monde, il faut, selon les temps et les lieux, apprendre et oublier beaucoup de rôles : au contraire, lorsqu'on a réduit à quelques scènes tout le drame de la vie, on demeure imbu de tous leurs détails, entraîné par tous leurs mouvements. En un mot, le commerce intime pénètre et assimile; au lieu que l'homme qui se plonge dans la multitude, et qui n'y veut différer de personne, parvient à ne conserver d'autre caractère que la mobilité commune.

Depuis les brillantes assemblées des cours jusqu'aux veillées des hameaux, il y a partout des sociétés où les hommes agissent d'autant plus les uns sur les autres qu'ils s'y retrouvent plus souvent et en moindre nombre. L'ascendant naturel des caractères énergiques ne s'y manifeste pas toujours, soit que des conjonctures particulières les empêchent de l'exercer, soit qu'ils dédaignent d'en prendre la peine. Plusieurs réservent leur activité à d'autres moments de la vie : ils ne cherchent là que le repos, et se délassent plus délicieusement à observer qu'à se faire voir; esprits éclairés et circonspects, toujours mesurant ce qui leur manque, et non de combien ils dépassent les autres : ils enseignent le moins qu'ils peuvent, ils recommencent d'examiner; ils n'ont jamais fini leurs études. Ils écoutent avec résignation, même avec docilité, le plus vain verbiageur qui a le bonheur de ne pas douter de sa prééminence. La condition des sots ne serait point assez belle, s'ils n'étaient admirés et révérés que par de plus sots : leur empire s'étend fort au-dessus d'eux-mêmes; et il serait permis de croire qu'ils ont fort souvent régi ce bas monde. Mais qu'il leur soit facile, en s'agitant quelque peu, de régenter la bonne compagnie comme la mauvaise, on n'en peut douter. Nulle part ce n'est le plus fort qui prime, c'est le plus présomptueux : toute coterie a son pédagogue qui décide, qui loue, qui censure, qui donne le ton à ceux-là même qui en auraient un bien meilleur. Ceux qui croient en lui le soutiennent contre ceux qui le jugent : applaudi des uns, il est ménagé par les autres, et imposé par tous à chacun. Quelques-uns s'étaient d'abord sentis capables de lui résister; mais pour avoir différé d'user de ce pouvoir

ils l'ont perdu, et ce joug qu'ils avaient méprisé, comme aisé à secouer, voilà qu'ils l'ont subi pour toujours. C'est à peu près ainsi que se fonde en tous lieux le règne des sots, de ceux du moins que leur arrogance distingue des purs imbéciles, et qui savent se mettre en valeur.

Sociétés, professions, éducation, tout ce qui nous donne des habitudes en reçoit des gouvernements, qui deviennent ainsi la cause principale, et pour ainsi dire unique, des modifications bonnes ou mauvaises que subit notre nature morale. Ils disposent immédiatement des écoles publiques, et l'éducation privée parvient rarement à se soustraire aux maximes, aux usages, aux intérêts dont ils l'environnent. Chaque profession prend la teinte des lois qu'ils lui imposent, et par leurs établissements divers, par l'intervention de leurs agents, ils maîtrisent plus ou moins les réunions ou associations particulières. C'est donc surtout par eux et à cause d'eux qu'en presque tous les pays et tous les siècles, la plupart des hommes deviennent autres que ne les ferait la faiblesse ou l'énergie de leur propre nature. La disposition même à résister au pouvoir, quand certains individus ou certains ordres la contractent, est une manière d'être qu'ils n'auraient pas connue sans lui, et dont les conséquences sont fort graves. L'histoire sera beaucoup plus instructive sur toute cette matière que sur les articles précédents : elle nous exposera tous les détails de cette vaste influence; et il ne tiendra qu'à nous de vérifier par les faits les résultats établis ou énoncés par les philosophes. L'appréciation rigoureuse de ces résultats suppose, relativement à la nature des gouvernements, à leurs espèces, à leurs formes, des notions

que je n'ai point encore exposées. Toutefois je ferai dès cet instant mention d'une doctrine de Montesquieu, parce qu'elle tient au sujet que nous traitons, et qu'on en peut prendre une idée, sans remonter au delà des notions les plus familières.

Cet écrivain a désigné certains genres d'affections morales comme propres et nécessaires à chaque forme de gouvernement (1). Le despotisme, a-t-il dit, inspire la crainte et ne se maintient que par elle. L'honneur est, dans le même sens, le principe de la monarchie; la modération, de l'aristocratie; la vertu, de l'état populaire. Quelque sensible, quelque immédiat qu'ait paru à quelques esprits le rapport de chacune de ces affections avec le système politique auquel Montesquieu l'a fait correspondre, jamais sans doute une pareille théorie ne sera pleinement garantie que par l'expérience : j'oserai même ajouter qu'on a besoin de recueillir beaucoup de faits pour la bien concevoir, c'est-à-dire pour attacher des idées précises aux mots qui l'expriment, pour l'étendre et la modifier peut-être, pour saisir les termes moyens, les variétés, les nuances qu'elle n'énonce pas. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet. Il nous suffit en ce moment de reconnaître qu'un système politique est à la fois un système moral; que le tableau des mœurs, du caractère d'un peuple, retrace les effets des institutions qui le régissent. Mais outre cette influence générale qu'exerce la forme du gouvernement, il n'est aucune loi particulière qui n'ait aussi la sienne, soit qu'elle développe ou perfectionne les mœurs que l'on a commencé d'avoir, soit qu'elle les contrarie ou les altère. Voilà comment les annales des nations recèlent les prin-

(1) Esprit des lois, liv. III, ch. 1 et suiv.

cipaux éléments de la partie des connaissances morales qui consiste en observations.

Cet empire si direct et si constant des institutions publiques, ou, comme on dit, des gouvernements sur les mœurs, a pourtant une limite : il est quelquefois contre-balancé par celui d'une instruction générale, acquise sans le concours du pouvoir, par le progrès libre et purement national des sciences, des lettres et des arts. Bacon, et, après lui, plusieurs philosophes ont attribué à ces lumières publiques une puissance invincible : frappés de leur éclat, et considérant surtout les moyens qu'elles ont de se propager depuis l'invention de l'imprimerie, ils ont pensé qu'elles ne pouvaient plus s'éteindre, qu'elles sortiraient toujours plus resplendissantes des nuages éphémères qu'on s'efforcerait d'élever autour d'elles; et qu'agrandissant dans le cours des siècles leurs propres destinées, elles allaient de plus en plus éclairer le monde, adoucir et fortifier les mœurs. Une éducation, disent ces philosophes, ne modifie que son élève; une société, une profession n'imprime qu'à un certain nombre d'hommes l'esprit qui la caractérise; un système politique n'a d'empire que sur une seule nation : tous les peuples et tous les siècles sont exposés à ces clartés générales et progressives qui, s'insinuant peu à peu dans les écoles, dans les corporations, dans les cercles, finissent par luire sur les gouvernements eux-mêmes. Il serait d'autant plus pénible d'avoir à combattre une opinion si consolante, qu'un moyen de maintenir ou d'accroître l'influence des lumières est de la représenter comme inévitable; elles obtiennent plus de pouvoir en paraissant en avoir davantage : *possunt quia posse videntur*. Parmi les puissances qui

régissent le monde moral, il en est plusieurs dont la force consiste ainsi dans l'idée même qu'on s'en est formée. Ceux qui, dans les siècles qui suivront le nôtre, étudieront l'histoire à leur tour, auront sur cette question plus de données que nous n'en pouvons avoir encore. Toujours aperçoit-on les progrès, bien tardifs et bien lents, à la vérité, d'une instruction que le gouvernement ne propageait pas, et dont les effets se sont faits quelquefois sentir dans les siècles suivants. Il importera partout de distinguer avec soin de l'instruction que le pouvoir répandait lui-même, celle qui se propageait à son insu, ou sans son concours, ou même quelquefois malgré lui; de démêler, s'il se peut, dans l'état des mœurs de chaque âge historique, les produits des institutions politiques, et ceux des lumières spontanément écloses et librement disséminées; de rechercher quels gouvernements ont eu le malheur d'être vaincus par les lumières, ou la sagesse de s'en laisser éclairer. Ce sont des faits d'un haut intérêt, que ceux qui concernent les tentatives, les succès, les vicissitudes des sciences, des arts et des lettres. L'histoire littéraire est la principale branche de l'histoire générale; elle en est l'œil, comme a dit Bacon. Gardons-nous pourtant de nous dissimuler l'ascendant que les superstitions et la tyrannie peuvent obtenir; les moyens qu'elles ont eus de faire, à plus d'une époque, rétrograder l'esprit humain; et souvenons-nous qu'après les siècles de Cicéron, de Tite-Live et de Tacite, sont venus ceux des gnostiques et des réalistes, ceux d'Attila et d'Hildebrand.

Toutes les causes que je viens d'indiquer, éducation, profession, fréquentations privées, établissements politiques, instruction générale et indépendante, contribuent à jeter des opinions dans les esprits, à imprimer

des mouvements aux volontés. Je ne considère ici les opinions que dans leurs rapports avec les habitudes morales, rapports qui méritent, ce me semble, toute l'attention des esprits studieux. Je conviens qu'il y a beaucoup d'hommes qui auraient peine à se rendre un compte bien exact de leurs idées, et qui n'attachent aucun sens précis à la plupart des mots qu'ils profèrent, surtout aux mots, toujours un peu abstraits, de la langue morale : du moins ont-ils accepté des maximes, ou, si l'on veut, des formules qui déterminent plusieurs de leurs habitudes et régissent un grand nombre de leurs actions. Il est vrai encore que les hommes les plus instruits agissent quelquefois avec trop de précipitation ou de passion, pour écouter les conseils qu'ils auraient à se donner à eux-mêmes; mais le cours habituel de leur conduite n'en porte pas moins l'empreinte des idées saines qu'ils ont adoptées, et des erreurs qui s'y sont mêlées. S'il faut avouer enfin que des personnages très-cultivés ont paru quelquefois n'avoir aucune opinion fixe, et se sont montrés excessivement habiles dans l'art de professer tour à tour toutes les doctrines, cette versatilité même est un phénomène très-remarquable; et lorsqu'elle devient commune, elle est un grand trait de la physionomie morale d'un pays ou d'une époque. La persévérance dans un même système d'idées, quand elle est véritablement constante, quand elle n'est ni fanatisme, ni intolérance, ni opiniâtreté; quand elle n'exclut pas l'examen et la réflexion, est un signe de force, un gage de sagesse. Dans tous les cas, les opinions, sans avoir la principale part aux déterminations des volontés humaines, sont des mobiles dont il ne faut jamais négliger de mesurer la puissance. Ainsi nous compte-

rons au nombre des pages les plus utiles de l'histoire celles où nous pourrons découvrir quelles ont été, en chaque lieu, en chaque siècle, les persuasions, les croyances, les préventions, les lumières soit des hommes célèbres, soit de la multitude, soit surtout des maîtres qui la gouvernaient.

Nos affections sont des causes beaucoup plus immédiates, plus ordinaires, plus puissantes de nos résolutions et de nos actions. Elles prennent, selon le degré de leur vivacité, différents noms que j'ai déjà remarqués, et dont je conviendrai que le sens n'est pas toujours rigoureusement déterminé. Goûts, penchants, sentiments, passions, ces mots, et quelques autres qui leur ressemblent, sont restés un peu vagues; mais ils forment une sorte de progression, dont la passion proprement dite est le plus haut terme. Les sentiments n'ont pas la turbulence de la passion, mais ils sont des émotions plus vives, plus profondes, plus entraînantes que les goûts et même que les simples penchants. Les passions ont plus d'activité et moins de durée que les autres affections. Elles ont été divisées par les moralistes en deux genres principaux, la haine et l'amour, selon qu'elles ont pour objet le mal ou le bien. On distingue par des dénominations particulières, non-seulement les différentes manières d'aimer et de haïr, mais aussi quelques circonstances de ces deux affections, et leurs directions spéciales vers certains objets. Quoique l'imperfection des langues se laisse apercevoir dans les détails de ce système, Descartes (1) est parvenu à le rendre assez méthodique et surabondant peut-être, plutôt qu'incomplet. On y a compris presque tous les mouvements de notre cœur,

(1) Traité des passions, Œuvres de Descartes, t. IV.

quelle qu'en soit l'intensité; et on l'a étendu ainsi aux sentiments, aux penchants, aux goûts même, par conséquent fort au delà de ces véritables passions qui s'emparent de l'âme, et s'y attachent comme à une proie.

La haine et les passions dont elle est le genre sont souvent des vices et toujours des malheurs : des vices, lorsqu'injustes et effrénées, elles nous entraînent à violer les lois sociales; et des malheurs, par l'amertume qu'elles répandent sur notre propre destinée, alors même qu'elles ne nous font commettre aucune mauvaise action. Il n'y a peut-être qu'une seule passion de cette première classe qui ne soit pas toujours funeste, et c'est pourtant la plus impétueuse de toutes, la disposition à la colère. On voit dans le monde et dans l'histoire des hommes excellents qui se débarrassent par ces explosions soudaines du fiel que leurs âmes ne sauraient nourrir; et cette irascibilité, que je ne prétends point recommander, puisqu'elle peut trop aisément devenir malfaisante, produit de très-heureux effets toutes les fois qu'elle ne l'est pas. Elle donne plus d'énergie à la probité, plus d'empire à la vertu : la vraie manière de haïr le vice est d'en être indigné, et de se montrer devant lui plus redoutable que lui-même. A cette exception près, toute passion haineuse est funeste en elle-même et dans ses effets : elle tourmente pour exciter à mal faire; c'est une maladie du cœur et un fléau de la société. Haïr, craindre, envier, c'est souffrir en se disposant à nuire, et s'exciter à la perversité par le malaise.

Il s'en faut que les passions qui ont le bien pour objet soient toujours heureuses; elles ne sont pas même toujours raisonnables. Trop souvent elles prennent pour un bien ce qui ne l'est pas; et lors même qu'il

n'y a pas lieu de les accuser de cette erreur, elles sont encore imprudentes, si elles s'engagent à lutter contre des obstacles plus forts qu'elles. Après qu'un sentiment a pris le caractère d'une passion, il n'est guère plus temps de dissiper les illusions dans lesquelles on serait tombé. A proprement parler, quiconque peut se désabuser n'est plus passionné ou ne l'est pas encore. L'habitude amortit les passions, quelquefois même les éteint; mais, pour les extirper toutes vives, il faut des déchirements et presque des catastrophes. C'est au moment où elles vont éclore qu'on doit se presser d'en juger l'objet, d'en prévoir les conséquences, de calculer les chances de bonheur ou d'infortunes qu'elles pourront amener, de les considérer enfin dans leurs rapports avec les circonstances et les institutions dont elles subiront l'empire. Elles tiennent de bien plus près que nos opinions à notre organisation, à nos dispositions naturelles; mais l'état social les environne pourtant d'influences qui les modifient, qui les dirigent ou les compriment. Ici donc doit s'ouvrir un nouveau champ d'observations morales à recueillir dans les récits historiques; car des passions ou vertueuses ou criminelles ou insensées ont produit le plus grand nombre de ces actions diversement célèbres dont ils éternisent la mémoire. Ils ont tout à nous apprendre sur l'origine, les développements, les effets de ces affections vives qui décident souvent du sort de ceux qu'elles agitent et quelquefois de la destinée des nations. Ces tableaux occupent beaucoup d'espace dans l'histoire; et ils y sont si animés, si fidèles et si complets, que la métaphysique n'a pu y ajouter que des rêveries et des fictions.

Ainsi, les actions humaines ont leurs causes, soit

dans notre propre nature morale, soit dans les modifications qu'elle a reçues par notre éducation, par notre profession, par nos relations de sociétés, par le système politique qui nous régit, et par les lumières publiques qui nous environnent. Ces causes agissent sur notre intelligence et sur notre sensibilité, qui toutes deux président immédiatement, mais la seconde beaucoup plus que la première, aux déterminations de notre volonté.

Maintenant, si nous considérons dans le cours de la vie d'un homme toute la suite de ses résolutions ou des actions qui en résultent, nous remarquerons entre elles des rapports, des ressemblances, une sorte de ton général, de couleur constante; et, sauf certaines exceptions, il nous semblera facile de prévoir par les actions précédentes de cet homme, celles auxquelles il devra se déterminer en des conjonctures données. Nous serons fondés à supposer qu'il a un caractère personnel, ou bien des mœurs, ou tout au moins des habitudes. Ces trois termes d'habitudes, de mœurs, de caractère, forment aussi une progression à laquelle il faut donner encore quelque attention.

L'exercice augmente à tel point la flexibilité de nos organes qu'ils finissent par répéter comme d'eux-mêmes les mouvements qui leur ont été fréquemment imprimés. A force d'accomplir certaines volontés, ils semblent ne les plus attendre : leur obéissance est si prompte qu'on la croirait prévenante. C'est à ce genre de phénomènes que nous donnons en général le nom d'habitudes, particulièrement lorsque les actes que nous avons tant de facilité et de tendance à répéter ne tiennent point à des dispositions naturelles, et qu'au contraire nous

y avons été entraînés par les leçons, les exemples et l'autorité d'autrui. Les hommes que la nature n'a pas doués de quelque activité, de quelque énergie qui leur soit propre, n'ont, à vrai dire, que des habitudes. Leurs déterminations dépendent de l'action immédiate et présente de certaines causes morales et physiques. S'il arrive qu'une de ces causes agisse longtemps et persévéramment sur eux, leurs habitudes auront plus de durée, sans avoir réellement plus de consistance et de profondeur. La destinée de cette partie considérable du genre humain est de recevoir l'influence des mœurs qu'elle n'a pas et des caractères qui la dominent; de vouloir, de croire et de faire tout ce que détermine la puissance; et j'entends ici par ce mot de puissance la cause quelconque qui se trouve être la plus forte entre celles qui s'exercent sur les hommes passifs.

Il convient de réserver le nom de mœurs, à une classe particulière d'habitudes, à celles qui forment un système, qui sont tellement cohérentes qu'on n'en saurait rompre une seule sans ébranler presque toutes les autres. Elles ont acquis par leur enchaînement plus de force et de solidité. Ce qui fait que la plupart des habitudes manquent de cette liaison et de cette consistance, c'est que les causes qui les ont fait naître, l'éducation, les sociétés particulières, les institutions politiques n'ont pas été homogènes, ne se sont pas combinées pour atteindre un but déterminé. Mais lorsqu'en effet ces causes diverses conspirent à produire uniformément les mêmes effets, elles érigent les habitudes en véritables mœurs, bonnes ou mauvaises, austères ou molles, franches ou artificieuses. Ces mœurs-là,

quelles qu'elles soient, deviennent celles des hommes instruits ou cultivés, s'introduisent peu à peu ou se réfléchissent, sauf quelque déchet, dans un grand nombre de rangs inférieurs, et constituent la civilisation d'un peuple. Sans elles il n'y a qu'aggrégation, que des troupeaux de créatures humaines. On n'échappe à l'empire de ces mœurs nationales que de deux manières, ou par l'ignorance et la grossièreté qui ramènent à l'état d'aggrégation brute, et retiennent dans la sphère des simples habitudes; ou bien par l'énergique activité qui permet de prendre un caractère personnel.

Si des écrivains célèbres, et particulièrement La Bruyère [1], ont paru distinguer au sein de la société, une très-grande variété de caractères, c'est qu'ils ont fort étendu la signification de ce nom : ils l'ont appliqué à toute manière d'être, à des mœurs, à des habitudes, à des routines et à des tics. Mais on a si bien reconnu depuis la nature des caractères proprement dits, que, pour la mieux faire sentir, on a introduit dans la langue certaines expressions nouvelles; par exemple, *homme à caractère, manquer de caractère, avoir du caractère.* Je ne cite pas ces expressions pour les recommander; la dernière surtout me semble fort vicieuse; mais l'observation morale qu'elles veulent énoncer est, à mon avis, très-vraie et très-importante. Il est des hommes qui ne se conforment aux mœurs communes qu'autant qu'ils les jugent raisonnables ou convenables. Une âme énergique, des opinions décidées, des affections fortes, des passions vives les affranchissent plus ou moins de l'empire des exemples et des leçons d'autrui. Cet em-

[1] Les caractères de Théophraste avec les caractères ou les mœurs de ce siècle, par La Bruyère.

pire, ils l'exerceraient plutôt eux-mêmes, et lorsqu'en effet les circonstances leur permettent de prendre quelque ascendant, leurs volontés, fermes et constantes, entraînent avec eux au bien ou au mal ceux qui les approchent ou les environnent : les caractères dont nous parlons ici se confondent avec les plus hautes vertus ou avec les vices les plus audacieux dont l'humanité soit susceptible. Les personnages doués de cette énergie sont proportionnellement bien plus nombreux dans l'histoire que dans nos sociétés. Ils remplissent, par les bienfaits ou les fléaux qu'ils répandent sur les peuples, une vaste partie des annales du monde. La plupart des faits mémorables leur appartiennent; ils sont les acteurs des plus grandes scènes politiques. Ainsi en ce genre spécial de connaissances morales, comme en plusieurs de ceux que je viens de retracer, l'instruction historique dépasse de beaucoup celle que chacun de nous peut acquérir par ses expériences immédiates et personnelles dans le cours de la vie.

J'ajouterai pour prévenir toute erreur, qu'un caractère vraiment énergique ne se fait distinguer ni par des singularités extérieures ni par l'audace artificielle des démarches et des paroles, mais par l'indépendance des opinions, par la fermeté des desseins, par la plus constante fidélité aux mêmes règles de conduite, sans égard aux contradictions, aux menaces, aux vicissitudes, et quoi qu'il en puisse advenir. Il ne se propose point d'attirer les regards, il veut rester digne des siens propres, et craindrait de n'être point assez ce qu'il faut qu'il soit s'il cherchait trop à le paraître. Il suit les usages reçus dans le pays qu'il habite, tant qu'il les trouve conciliables avec les devoirs qu'il s'est

imposés, et il ne s'écarte des sentiers communs que dans les occasions, bien assez fréquentes, où il ne pourrait y rester sans perdre sa propre estime. C'est néanmoins une illusion fort ordinaire dans le monde, que d'attribuer de la force à ceux qui en étalent l'apparence, et que de prendre le bruit pour du courage ou de l'activité. Mais la science morale est si peu faite qu'aucune de ces erreurs ne doit nous étonner.

Un peuple a toujours, comme un individu, ou seulement des habitudes, ou bien des mœurs, ou enfin, ce qui est rare, un caractère. Dans ce dernier cas, il est appelé à dominer ses voisins et ses rivaux restés dans les deux degrés inférieurs. On verra que telle est la cause de tous les triomphes des Romains. Une nation qui n'a que des mœurs n'a pas le même avantage sur celles qui n'ont que des habitudes; car ces mœurs peuvent être molles et contribuer à diminuer les forces à l'entretien desquelles de simples habitudes suffisent quelquefois. C'est ainsi que des hordes barbares envahissent et soumettent des contrées civilisées. Les destinées des familles humaines se règlent partout d'après l'état et la direction de leurs facultés intellectuelles et morales.

Ces réflexions font assez comprendre combien il importe à une nation d'acquérir un caractère énergique, ou de posséder au moins un grand nombre d'hommes qui en soient doués, et qui donnent l'exemple d'une honorable persévérance dans leurs sentiments. Cependant on nous enseigne aujourd'hui que « la fixité « des principes, la constance des opinions, la fidélité « aux maximes ne sont point le partage des hommes « supérieurs : qu'une tête un peu vaste a plusieurs

« cases; qu'à mesure que l'une se vide, l'autre se rem-
« plit; qu'il n'y a que la médiocrité qui soit douée,
« en quelque sorte, de l'immobilité de ses idées
« par leur indigence; que n'ayant pas beaucoup, elle
« garde ce qu'elle a, s'y attache et s'y cramponne. » Ce système, qui jadis eût semblé fort étrange, ne doit plus nous étonner au milieu de tant d'autres protestations contre les doctrines morales, philosophiques et littéraires du 17e et du 18e siècle. L'histoire, à la vérité, dirait que l'inconstance n'a pas besoin de si hautes lumières, et que les plus grossiers intérêts suffisent à tous les changements d'opinion ou de langage; mais on a raison de flétrir la constance et d'ennoblir la versatilité, quand on entreprend de prouver à un grand peuple, illustré dans toutes les carrières, qu'il doit aujourd'hui, abjurant ses titres de gloire et méconnaissant ses progrès, se replonger dans son moyen âge; et, s'il n'y retrouve point assez de modèles romantiques et mystiques, en mendier chez ses voisins pour avoir à son tour une littérature, une histoire, et une philosophie.

J'ai tâché d'exposer comment l'histoire correspond à tous les détails de la partie des connaissances morales qui consiste en observations. J'ai dû me borner à en présenter le système général : mon but n'était pas d'établir et de rassembler tous les résultats dont cette science se compose; mais seulement d'indiquer, en cette partie, les usages de l'histoire, les différents genres de renseignements ou d'instructions que nous aurons à lui demander. J'ai donc placé au nombre des faits dignes d'attention ceux qui font connaître les dispositions naturelles ou inclinations primitives des hommes, les modifications qu'elles reçoivent, les diverses

causes extérieures qui agissent sur elles depuis l'enfance jusqu'aux derniers âges, l'influence immédiate que les opinions et plus encore les affections exercent sur les actions humaines, la liaison plus ou moins étroite et constante de ces actions entre elles quand on les envisage dans tout le cours de la vie d'un homme ou d'un peuple, et les divers degrés de leur ressemblance ou de leur uniformité, qui sont représentés par les mots d'habitudes ou de mœurs ou de caractères. Telles sont, ce me semble, les études qui appartiennent à la morale d'observation : elles sont historiques par leur nature même. Mais il est une autre partie, bien plus utile, de la science morale; savoir, celle qui tend à diriger, par un système de préceptes, toute la conduite de la vie; et c'est à cette morale pratique, considérée aussi dans ses rapports avec l'histoire, que le chapitre suivant doit être consacré.

CHAPITRE III.

PRÉCEPTES DE MORALE A RECUEILLIR DANS L'HISTOIRE.

Autant il y a de présomption et de futilité à imaginer des systèmes généraux de causes et d'effets, pour en composer *à priori* des histoires idéales, autant il est utile et sage d'observer, dans l'histoire positive, les faits qui prennent le caractère d'expériences, et qui fournissent ainsi des données aux sciences morales et politiques. J'ai tâché d'exposer comment une analyse circonspecte et même timide peut néanmoins démêler quelquefois, dans les actions historiques, ce qui appartient aux penchants naturels et communs à tous les hommes, ce qui dérive au contraire des circonstances diverses qui ont modifié ces penchants; et distinguer au sein d'un peuple, dès qu'il commence à faire des progrès, deux classes d'individus, l'une plus passive, qui se laisse modifier par tout ce qui l'environne; l'autre douée d'une activité, d'une énergie qui la destine à exercer de pareilles influences plutôt qu'à les subir. C'est principalement sur la première et la plus nombreuse de ces deux classes que les causes ou puissances extérieures obtiennent et conservent un empire auquel la seconde n'échappe pas toujours pleinement.

Nous avons compris toutes ces causes sous les quatre dénominations d'éducation, de profession, de sociétés habituelles et de gouvernement, en remarquant toutefois, qu'en certains lieux, et en quelques siècles, il s'en est établi une cinquième qui consistait dans les progrès libres d'une instruction générale, indépendante des institutions communes. Telles sont les différentes puissances qui agissent sur l'intelligence et sur la sensibilité des hommes, qui leur communiquent d'une part des idées, des opinions, des maximes; de l'autre, des affections qui, selon le degré de leur vivacité, reçoivent les noms de goûts, de sentiments ou de passions. Ce sont ces idées et plus encore ces affections qui influent immédiatement sur les volontés et par conséquent sur les actions humaines. Les mots d'habitudes, de mœurs, de caractères, expriment la ressemblance, plus ou moins constante, la liaison plus ou moins étroite qui se maintient dans le cours entier des déterminations et des mouvements d'un homme ou d'un peuple. Voilà comment nous avons conçu un premier genre de connaissances morales, celui qui ne consiste encore qu'en simples observations, et qui est ainsi purement historique. Une autre partie de la morale se compose de préceptes : c'est celle que nous devons considérer en ce moment, mais seulement dans ses rapports avec l'histoire.

La morale la plus sublime, celle qui doit obtenir le plus de vénération et d'empire, a pour base les dogmes et les sentiments religieux; c'est l'objet d'une instruction théologique, supérieure à nos études et à nos discussions profanes. Les philosophes enseignent aussi les règles à suivre dans la conduite de la vie; et tant qu'il

ne s'agit que de ces préceptes mêmes, les sectes semblent souvent se rapprocher : elles ne se divisent d'une manière tranchante que lorsqu'elles recherchent les fondements de la morale, c'est-à-dire les motifs généraux de tous ses préceptes. Sur ce sujet, les doctrines sont fort variables et peuvent néanmoins se distribuer en deux classes, qui correspondent à deux grandes écoles philosophiques. D'une part on rattache la science des mœurs aux idées archétypes du beau, du bon et du juste; de l'autre on la puise dans l'observation des choses humaines, dans l'expérience positive, dans l'analyse des relations de l'homme avec tout ce qui le domine ou l'environne. Nous n'aurons point à prononcer entre ces deux théories; et s'il nous arrive de faire plus d'usage de la seconde que de la première, c'est que nous y serons entraînés par la nature même de nos études historiques. En effet, l'histoire ne peut enseigner qu'une morale expérimentale; elle n'expose les règles que par des exemples.

Toutes les langues anciennes et modernes ont caractérisé les différentes actions humaines par les noms de justes ou injustes, de bienfaisantes ou malfaisantes, de courageuses ou pusillanimes. Quand un transfuge, médecin, dit-on, du roi d'Épire, offrait aux consuls romains d'empoisonner ce monarque, s'ils voulaient mettre un prix à ce service, Fabricius, qui refusait de profiter d'une si honteuse infidélité, faisait une action louable, et Pyrrhus s'était écrié lui-même qu'on détournerait plutôt le soleil de son cours, que Fabricius des voies de la justice. Tite-Live et Cicéron (1) nous racontent qu'après la bataille de Cannes, des prisonniers

(1) Tite-Liv. XXII, 58; Cic., de Officiis. III, 32.

romains obtinrent la permission d'aller à Rome solliciter leur rachat, s'engageant à revenir au camp des Carthaginois, s'ils ne l'obtenaient point. L'un de ces captifs, et celui-là, dit Cicéron, n'avait point une âme romaine, *minime romani ingenii homo*, sorti à peine du camp ennemi, y rentra aussitôt, en feignant d'avoir oublié quelque chose; et comme on l'en laissa ressortir sans exiger de lui une nouvelle promesse, il se tint pour dégagé de la première qu'il prétendait avoir remplie par ce retour simulé. Le sénat romain n'en jugea point ainsi : il fit saisir et remettre aux mains d'Annibal, ce prisonnier dont la misérable supercherie avait le caractère que nous réprouvons sous le nom de mauvaise foi.

Lorsque Titus pardonne à ceux qui ont conspiré sa perte, lorsqu'il s'empresse de calmer les inquiétudes de la mère et du fils de l'un de ces conjurés; lorsqu'il déclare qu'il aime mieux périr que de nuire à qui que ce soit; lorsqu'il regrette, comme perdu, le jour qu'il n'a marqué par aucun bienfait, nos voix s'unissent à celles qui l'ont proclamé les délices du genre humain. Mais si dans cette même Rome, où régnaient avec Titus la clémence et la bonté, Domitien son successeur, recommence les proscriptions de Tibère et de Néron ; si, en des siècles plus modernes, un Sixte IV aiguise au Vatican les poignards qui frapperont les Médicis à Florence; si, peu après, un Alexandre VI gouverne l'Église et le monde par des trahisons et des vengeances; si, plus tard, un jeune roi ordonne en France d'épouvantables massacres, les noms de perfidie, d'inhumanité, de férocité suffisent à peine pour exprimer l'horreur que ces attentats nous inspirent. Nous admirerons dans

les trois cents Spartiates des Thermopyles, et bien des fois dans les légions romaines, le plus sublime héroïsme où l'amour de la patrie puisse élever des mortels. Au contraire, nos mépris flétrissent, autant qu'il est en notre pouvoir, ceux que déconcerte l'aspect du péril, soit dans les combats, soit aussi dans les affaires civiles : ce Prusias, par exemple, que les menaces des Romains entraînent à trahir Annibal. D'où viennent et sur quoi reposent tous ces jugements? Pourquoi n'estimons-nous pas la poltronnerie, la tyrannie, l'infidélité? Quels droits la probité, la bonté, la magnanimité ont-elles à nos hommages?

Ces droits, quelle qu'en soit l'origine et de quelque manière qu'ils tiennent à la nature des choses humaines, sont établis, proclamés par tous les faits dont les annales des nations se composent. De savoir si le type de toutes ces idées morales est originellement imprimé dans nos âmes; ou bien si elles sont les produits du développement de nos organes, les résultats des lois générales qui nous régissent et que Dieu a données au monde; ou bien enfin si les mots de droits et de devoirs ou d'obligations n'expriment que les premières conventions sociales, que les conditions sans lesquelles la société n'existerait pas, que les liens communs de tous les intérêts individuels, l'histoire ne résout point immédiatement ces questions; elle les abandonne aux philosophes, et se contente de rassembler toutes les données qui peuvent contribuer à les éclaircir. Elle nous montre l'homme invinciblement entraîné à vivre en société; et par conséquent à reconnaître les maximes ou axiomes qui sont les fondements nécessaires de toute association, savoir que nous devons tenir les engage-

ments par nous contractés, soit expressément, soit par le fait même de notre existence volontaire au sein d'une société, et n'y jamais faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse. C'est la base d'un premier ordre de lois morales; de toutes celles que résume le mot d'équité. Mais, en second lieu, l'expérience acquise ou par le commerce ordinaire de la vie ou par les études historiques, nous découvre dans les hommes une disposition à compatir aux maux de leurs semblables, un besoin plus ou moins urgent de secourir la faiblesse, d'adoucir la douleur, de guérir la souffrance; disposition qui tient sans doute à notre organisation naturelle, et qui devient la source d'une seconde classe de devoirs que nous pouvons comprendre sous le nom générique de bonté. Je dis que ce sont aussi des devoirs, parce que, selon le langage le plus vulgaire et à la fois le plus précis, c'est être inhumain, dénaturé que de les enfreindre. Il importe de remarquer entre les deux ordres de devoirs que je viens d'indiquer, une différence essentielle. Le calcul exact de nos intérêts personnels suffirait pour nous prescrire les premiers : car en donnant l'exemple de les transgresser, nous renoncerions aux droits qu'ils nous garantissent. Ce même calcul a-t-il lieu à l'égard des devoirs du second genre? Je ne le crois pas. La compassion ne nous est point inspirée par la prévoyance du besoin que nous pourrons en avoir à notre tour; elle est elle-même un besoin immédiat, un mouvement naturel auquel nous ne résistons qu'en éprouvant d'abord un malaise extrême. L'habitude de cette résistance ne se contracte que par des efforts pénibles qui dépravent notre nature et qui opèrent en nous une véritable dégénération. Être injuste, c'est ces-

ser d'être raisonnable; être insensible est pire encore; c'est, à vrai dire, cesser d'être homme. Celui à qui les souffrances d'autrui sont devenues étrangères n'appartient plus à l'espèce humaine : dès qu'il ne dit plus, *humani nihil a me alienum puto*, il n'a plus le droit de dire *homo sum*. Tout au contraire, la pratique habituelle des deux ordres de devoirs que nous venons de distinguer, exalte et perfectionne à tel point notre nature morale que l'homme, en certaines circonstances, paraît s'élever au-dessus de lui-même. Ce phénomène a lieu, quand il faut, pour accomplir des devoirs, braver d'imminents périls, compromettre et sacrifier des intérêts personnels qui semblent les plus immédiats et les plus chers, tranquillité, santé, fortune, honneurs, la vie même et quelquefois encore la réputation. Le mot de courage (espèce d'augmentatif de cœur) représente l'idée générale de ce troisième ordre d'obligations morales; car ce sont là, en des conjonctures données, des obligations positives et rigoureuses : ce n'est bien souvent qu'à ce prix qu'on se maintient honnête homme, bon citoyen et défenseur fidèle de sa patrie, soit dans la noble carrière des guerriers, soit dans l'exercice des fonctions civiles. Les mêmes degrés qui sont représentés par les mots de raison, talent et génie, lorsqu'il s'agit du développement de l'intelligence humaine, le sont pour l'ordre moral, par ceux d'équité, bonté et magnanimité. De part et d'autre, ce qui se place au premier de ces trois degrés, obtient notre estime; nous sommes disposés à aimer ce qui appartient au second, et nous admirons ce qui s'élève au troisième. Je crois que les préceptes de la morale sociale, c'est-à-dire de celle qui concerne les relations que les hommes

ont entre eux, se distribuent sous les trois titres que je viens d'énoncer, et qu'ils dérivent tous et de nos intérêts, et de nos progrès, et de notre nature même. La morale embrasse aussi nos devoirs envers Dieu et envers nos propres personnes; mais je ne parlerai que des rapports de l'homme avec ses semblables : c'est un sujet fort étendu encore; et c'est d'ailleurs celui sur lequel l'histoire jette le plus de lumières, quoiqu'elle offre aussi le tableau des institutions religieuses, et dans certains détails biographiques, les exemples des soins que chacun doit prendre de sa conservation et de son bien-être.

L'expérience, et dans ce terme je comprends surtout l'histoire, suffirait pour nous suggérer, par le spectacle de tous les désordres, l'idée de tous les devoirs sociaux. Certes! elles ne sont que trop fréquentes, et que trop tardives, les leçons que nous donnent l'inhumanité, la perfidie lâche et cruelle. Nos regards ne sont que trop tôt frappés de l'éclat des grands crimes, tant de ceux que les lois répriment, que de ceux qui s'accomplissent quelquefois au nom des lois. En avançant dans la vie, nous marchons à travers les infidélités, les fourberies, les intrigues; et si nous pouvions être assez distraits pour ne pas les voir quand elles ne blessent que nos voisins, nous serions bien forcés de les sentir quand elles s'exercent sur nous-mêmes. Quiconque a souffert, quiconque a été ou délaissé ou secouru dans ses souffrances, sait à merveille en quoi la bonté consiste; et celui que l'on a trompé a une idée fort nette de l'équité. L'histoire nous montre, presque à chaque page, comment l'imposture égare les peuples, et comment des ambitions insensées dévas-

tent la terre, même à ces époques brillantes où des vices élégants et fastueux dissimulent et consomment la misère publique; comment l'astuce et la violence s'efforcent d'éteindre les lumières et d'étouffer les institutions bienfaisantes. Dans les annales antiques comme dans les sociétés modernes, l'injustice apparaît sous toutes ses formes : elle ne se cache qu'autant qu'il le faut pour demeurer impunie; et le voile qui sert à la garantir, n'a pas besoin d'être assez épais pour l'empêcher d'être aperçue. Il y a eu des temps où c'était plutôt la probité qu'on avait peine à découvrir; où la vertu, plus obscure encore qu'elle n'était rare, loin d'avoir intérêt à se montrer, ne se croyait plus ostensible. Les époques où on la préconise en la laissant souffrir (*laudatur et alget*), ne sont pas les plus déplorables : il en est où elle se passe de louanges, où il lui serait dangereux d'en obtenir, où la prudence lui conseille de voiler non-seulement son éclat, mais jusqu'à ses souffrances. Non, nous ne pouvons ni vivre dans le monde, ni remonter le cours des siècles passés, sans avoir sans cesse sous les yeux le tableau de l'iniquité, sans ressentir le mal qu'elle nous fait ou du moins sans être avertis de celui qu'elle peut nous faire; et pour que des impressions si fréquentes et si profondes nous suggèrent les premières notions de morale, notre sensibilité doit suffire; notre attention est assez excitée par le devoir naturel de nous préserver de tant d'atteintes.

On donne une idée générale et positive de la probité en la définissant la fidélité aux engagements et en y comprenant avec ceux qui ont été formellement contractés, ceux qui résultent, comme je l'ai déjà dit, du fait même de l'association. Il est des conventions qui n'ont

pu être que tacites, celle, par exemple, d'observer les conventions expresses. L'intérêt commun établit immédiatement les lois qui interdisent l'assassinat, le vol, la calomnie; elles n'en seraient pas moins sacrées, si elles n'étaient pas authentiques. Nous pouvons, sans aucune fiction, considérer comme effectives les transactions qui sont également réclamées par l'intérêt de tous contre chacun et par l'intérêt de chacun contre tous; celles qui protégent le faible contre le fort, et le fort contre la multitude des faibles. Il est convenu entre les hommes associés que chacun vivra et jouira le mieux qu'il lui sera possible, mais jamais au détriment des individus de son espèce; et ici peut se placer une observation que je ne crois pas sans importance. Quelles que soient les affections qu'il nous arrive de ressentir ou de feindre pour d'autres espèces d'animaux, la vérité est qu'ils sont les victimes de nos caprices ou, si l'on veut, de nos besoins. Nous pouvons bien éloigner de nos yeux le tableau du mal que nous leur faisons; mais notre espèce, comme chacune des autres, vit en état de guerre contre des espèces différentes. C'est sans doute une loi de la nature; et ces hostilités, ces destructions, ces carnages entrent dans le système universel de la transmutation et de la reproduction des substances. Ce qui constitue la sociabilité humaine, c'est la loi de ne jamais nous traiter mutuellement en ennemis, hors le cas de la défense naturelle, c'est-à-dire d'une agression à repousser; et cette loi est d'autant plus évidente et nécessaire, que notre nature nous entraîne à ne pas nous traiter même en étrangers. La condition des hommes est de ne vivre qu'aux dépens des êtres qui ne sont pas du genre humain.

Il est vrai que de peuple à peuple ces maximes ont été fort mal observées. Des guerres injustes, insensées, cruelles, ensanglantent les annales de tous les siècles. On dirait que chaque nation a resserré ce qu'elle avait d'équité, dans les limites de son territoire, et n'a connu aucune obligation à remplir au delà. Rome surtout présentera trop d'exemples de cet oubli de la justice. Cependant si l'on excepte les hordes barbares qui n'entraient dans aucune discussion des motifs de leurs incursions et de leurs brigandages, on verra que les peuples tant soit peu civilisés n'ont pris les armes qu'en se prétendant attaqués, offensés ou lésés. Ce n'étaient là le plus souvent que de vains prétextes, que de bien fausses applications du droit naturel de se défendre. Mais ces allégations bien ou mal fondées, ces manifestes raisonnables ou sophistiques, contiennent une reconnaissance expresse des lois communes qui doivent régir le monde social, et par lesquelles tous les hommes sont obligés à ne se permettre l'un contre l'autre aucune offense.

Ce pacte fondamental a deux causes, la raison et le sentiment; la raison, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de garantir nos droits, nos jouissances, notre existence; le sentiment, parce que telle est en général l'organisation des hommes qu'ils sont attirés l'un vers l'autre et enclins à mettre en commun ce qu'ils ont de bonheur ou de peines. Mais soit absence, soit affaiblissement de cette affection, il se rencontre des hommes insociables qui, malgré les conseils de leur raison, demeurent, autant qu'il est en eux, en état de guerre contre les individus de leur propre espèce, et qui s'efforceraient de briser les liens de la société, s'ils ne trouvaient

mieux leur compte à profiter pour eux-mêmes des conventions dont ils savent secouer ou éluder l'empire. Ils troublent autour d'eux l'ordre et le repos, bien moins en attaquant les institutions sociales, qu'en les faisant servir à leurs desseins malfaisants. Ils emploient la fraude plus souvent que la violence. On les voit, selon les conjonctures, brigands, hypocrites, intrigants, factieux ou tyrans. Leur but est toujours de se rendre heureux du malheur d'autrui, et leur sort de rester malheureux au milieu des infortunes dont ils s'environnent. Cependant, loin que ce malaise dans lequel ils vivent, serve à les corriger, ils ne croient jamais avoir fait assez de mal : leur perversité n'a de frein que l'opinion qu'ils se forment de l'efficacité des obstacles et de la probabilité du châtiment; ils ne s'abstiennent que des crimes qui seraient ou empêchés ou punis. La peur est leur seule conscience; elle est aussi leur seule religion, quand ils en ont une. On a inventé contre eux des moyens répressifs auxquels ils ont assez souvent l'habileté d'échapper : ils ont rendu nécessaire, dans les grands États, une surveillance inquiète dont ils se font quelquefois les instruments. Ils jouent dans l'histoire des rôles ou subalternes ou éminents, selon les directions que les circonstances leur impriment et le degré d'intensité que prennent leurs vices. On distingue entre eux des personnages qui ne s'étaient d'abord proposé qu'un but honorable, et qui en se roidissant contre les obstacles, se sont engagés dans une longue carrière d'égarements et de forfaits. Mais plus on examine de près et en détail la vie des malfaiteurs les plus célèbres, plus on se désabuse d'une erreur trop commune, qui consiste à concevoir une haute idée de leurs facul-

tés intellectuelles. Loin qu'un esprit distingué leur soit nécessaire, les lumières finiraient par diminuer la force de leurs volontés perverses. Ils risqueraient presque de s'amender en s'éclairant et de vouloir moins opiniâtrément le mal, à mesure qu'ils connaîtraient mieux le vrai. Des idées incomplètes, des connaissances superficielles, beaucoup d'à peu près et point de doutes, voilà le genre d'esprit qui garantit le mieux l'énergie et l'empire des mauvais cœurs. Sous ce rapport, la distance n'est jamais aussi grande qu'on le suppose entre les scélérats obscurs, dont les attentats n'ont qu'un étroit théâtre, et les oppresseurs fameux qui prennent un peuple entier pour victime. Les voleurs et les usurpateurs, les assassins et les tyrans, sont, à tous égards, de la même catégorie.

Mais nos regards doivent se fixer aussi sur les personnages chez qui la justice est un sentiment actif et profond. Le pacte social est toujours présent à leurs yeux : l'idée des engagements qu'ils ont contractés ne les abandonne jamais; la fidélité aux lois est leur disposition constante. Je dis fidélité plutôt qu'obéissance, parce qu'il ne s'agit point de la soumission servile que la crainte pourrait commander; mais de la probité, c'est-à-dire de la conscience des obligations sociales, du besoin de les observer pour l'amour d'elles et pour soi-même; indépendamment des obstacles et des menaces qui empêcheraient de les enfreindre. C'est ainsi que sont disposés les hommes justes; créatures éminemment sociables, qui le seraient encore, quand il n'y aurait aucun profit à l'être, aucun péril à ne l'être pas. Ils craindraient de perdre, par la plus légère infidélité, leur propre estime, de déranger l'ordre

dans lequel ils se complaisent, hors duquel ils ne conçoivent ni garanties ni jouissances. L'histoire nous fera connaître beaucoup d'hommes intègres, et nous apprendra à les diviser en deux classes. La sociabilité des premiers est fort rigide : ils sont tellement accoutumés à régler leurs propres actions avec l'exactitude la plus sévère, que pour peu qu'il leur soit prescrit ou permis d'y assujettir les actions des autres, ils veulent à tout prix maintenir ou introduire une rectitude inflexible dans toutes les relations humaines. D'ordinaire on les voit plus occupés du mal qu'il faut éviter que du bien qu'on peut faire; et l'énergie habituelle de leur résistance au désordre ne laisse pas toujours assez d'aménité ou de douceur à leur caractère. En général, ils sont plus craints qu'aimés, et la froide estime de quelques-uns de leurs concitoyens les défend faiblement contre les ressentiments des autres. Ils jouissent donc fort peu de cet ordre parfait qu'ils prétendent affermir ou rétablir autour d'eux. Toutefois leur influence est encore salutaire : ils empêchent beaucoup de mal. La société n'est point assez reconnaissante envers les hommes de cette trempe; elle leur doit, en grande partie, ce qui reste de régularité dans son sein; et leurs services peuvent sembler d'autant plus recommandables qu'ils sont le plus souvent gratuits, pénibles et dangereux. Du reste, j'avouerai que lorsqu'on envisage de près quelques-uns de ces personnages, tels que nous les peint l'histoire, on est fort autorisé à ne pas les trouver assez bons; leur intraitable probité serait plus sûre et plus parfaite, s'ils pouvaient être plus sensibles, et l'on aurait moins à craindre de leur part cette rigueur extrême qui con-

fine à l'injustice. Caton l'Ancien est en quelque sorte le type de cette première classe d'hommes équitables, à laquelle avaient appartenu avant lui, plusieurs des hommes publics de Rome qui ont laissé de grands souvenirs.

C'est plutôt en Grèce, dans Aristide, dans Socrate, que nous trouverions des modèles d'une probité, non moins réelle, mais plus miséricordieuse. Jamais non plus les hommes de ce caractère ne s'écartent, dans leur conduite personnelle, des sentiers étroits de l'équité; ils ne s'en laissent détourner par aucune passion, par aucune circonstance. Ils sacrifient à la justice, qui est le premier et le plus grand des intérêts, tous les intérêts particuliers qui lui sont ou semblent contraires. Seulement ils savent que le plus sûr moyen d'être juste est d'être humain. S'ils abhorrent le crime, ils peuvent excuser la faiblesse, et donnent plus volontiers des exemples que des leçons d'une sagesse austère. A vrai dire, ils ne contribuent pas très-efficacement à extirper les vices, et à rectifier les habitudes morales de leurs contemporains : je ne sais pas même si en regardant de trop près les détails de leur propre vie, on ne serait pas tenté de les soupçonner d'avoir étendu quelquefois sur eux-mêmes l'indulgence dont ils usaient envers autrui. Mais nous ne parlons encore que de la simple équité, que de la fidélité aux engagements et aux lois; et je crois qu'à ne considérer que ce premier genre de devoirs sociaux, l'intégrité s'est alliée à des mœurs douces et paisibles, aussi bien qu'à des caractères tranchants et rigides.

Entre les qualités morales, la bonté semble celle qui tient le plus à notre organisation. Elle n'est que le développement des affections sympathiques. Qui n'a

pas souffert en voyant souffrir? qui n'a pas senti le besoin de guérir ou d'amortir en autrui les maux dont l'aspect l'a frappé? Les douleurs humaines se communiquent : elles sont électriques et pour ainsi dire contagieuses. Aucun sentiment n'est plus indélibéré que la pitié ; aucun ne ressemble autant à une sensation pure et simple. Toutefois variable ou inégale, comme nos autres dispositions naturelles, la pitié se laisse modifier par les habitudes ; plus tendre chez les uns, plus active dans les autres, tantôt resserrée dans le cercle d'une seule famille, tantôt s'étendant à de plus grandes associations, à tous les habitants d'un même pays, à tous les hommes et même au delà du genre humain. Il doit être permis de penser que l'absence absolue de cette disposition est extrêmement rare et presque impossible; car le spectacle de la souffrance a souvent ému des cœurs endurcis, et quelques-uns se pressent de le fuir, de peur qu'il ne leur échappe une larme, peut-être même un bienfait. Nous n'en devons pas moins reconnaître que ce sentiment, tout naturel qu'il est, a besoin de culture : il se développe avec tout le système de nos organes, et ses progrès ne sont pas aussi rapides qu'on se plaît à le supposer. Nous vantons beaucoup l'enfance, sous prétexte que nous n'avons pas eu le temps de la pervertir. Sans doute, elle est innocente, mais elle est encore peu sensible : de tous les âges de la vie, c'est, comme on l'a remarqué, celui qui inspire le plus de pitié et qui en ressent le moins, double résultat de sa faiblesse. La compassion vive, active, bienfaisante est un symptôme d'adolescence. Au moment où les facultés intellectuelles et morales prennent leur essor, une âme encore pure est assaillie,

pénétrée de toutes les affections sympathiques. Avide d'existence et d'émotions, elle voudrait sentir dans tout ce qui vit, être heureuse dans tout ce qui sent. La nature et la société ne s'offrent à elle que sous des couleurs riantes, et chaque relation nouvelle lui promet un bonheur de plus. Dans le monde, dans les livres, dans les mensonges brillants des arts, elle saisit partout la bonté ou ses images. Le monde social s'ouvre devant elle comme une immense carrière de bienfaits à recueillir et à répandre. Heureux printemps de la vie que des plaisirs purs embellissent, que le chagrin ne flétrit pas, où grandissent rapidement les plus nobles facultés de l'homme; où germent et fleurissent tous les sentiments généreux qui doivent fructifier un jour! Il est bien rare qu'on puisse acquérir dans les âges suivants la bonté qui n'a point éclaté dans celui-là. C'est donc une partie fort instructive de l'histoire des hommes célèbres, que celle qui nous dévoile dans leur jeunesse l'apprentissage de leurs vices ou de leurs vertus, qui nous montre comment la licence des passions éteint la sensibilité après l'avoir égarée; comment au contraire les travaux utiles, les goûts honnêtes, les amitiés honorables, la dirigent et la fécondent; comment les âmes qui se sont amollies s'endurcissent, et comment celles qui ont acquis de l'énergie demeurent tendres et bienveillantes.

On vante à bon droit l'expérience : elle instruit, elle éclaire; mais aussi elle désenchante et quelquefois elle déprave. La défiance garantit, mais elle flétrit et dessèche : elle est, dit-on, la mère de la sûreté, mais il y a telle manière de craindre les méchants qui expose à le devenir soi-même. Les hommes expérimen-

tés, comme Socrate, Cicéron, Montaigne, ont eu besoin, pour se maintenir bons et sensibles, de rencontrer ou de choisir des amis dignes de confiance et d'estime. Ces relations nobles et douces sont des liens nécessaires pour continuer de tenir au reste du genre humain, pour éviter le malheur extrême de mépriser ou de haïr ses semblables. Si ceux avec lesquels on vit habituellement ne ressentent et n'inspirent aucune bienveillance, il devient de jour en jour plus difficile de la nourrir en son propre cœur; on se livre peu à peu aux passions haineuses qui sont le tourment de la vie et la plus périlleuse épreuve de la vertu; et l'on peut perdre à la longue toute disposition à bien aimer et à bien faire. Je sais qu'il y a une misanthropie compatible, malgré la contradiction formelle des termes, avec une philanthropie ardente. L'indignation des âmes énergiques contre les vices des humains n'est réellement qu'une expression vive du désir passionné qu'elles ont de les voir heureux et sages. Mais outre qu'il y a toujours de l'exagération et qu'il entre aussi quelque orgueil dans ces jugements sévères portés sur l'espèce humaine, une humeur si chagrine dispose immédiatement à la dureté et prépare de loin à l'injustice. La première de nos erreurs est de croire les hommes meilleurs qu'ils ne sont, la seconde de leur attribuer beaucoup trop de méchanceté. Ne craignons pas de dire que la première est la plus excusable et que la seconde est la plus pernicieuse. L'histoire, qui ne pèche pas sur cet article par excès d'indulgence, nous donne des idées plus justes des vertus de quelques hommes, de la profonde corruption de plusieurs, de la faiblesse du plus grand nombre, et surtout de la

part qu'ont eue à leurs déréglements les institutions politiques dont ils ont subi l'empire. Il en faut conclure que leur faire beaucoup de bien est encore la manière la plus sage de les empêcher de mal faire.

Sénèque (1) et d'autres moralistes, à force de recommander aux bienfaiteurs un désintéressement absolu et pour ainsi dire aveugle, ont presque fait l'apologie de l'ingratitude. Celui-là sans doute est trop circonspect, qui ne hasarde point de bienfaits : pour en bien placer quelques-uns, il faut savoir en perdre un grand nombre. J'ignore pourtant s'il y a autant de profit que le prétend Sénèque à faire des ingrats : l'idée qu'ils donnent du cœur humain finit par endurcir après avoir attristé; et je pense que si l'on veut entretenir en soi-même des dispositions bienfaisantes, il importe de n'en pas faire, au moins tout exprès, un mauvais usage. La véritable bonté, celle qui ne dégénère ni en imprudence ni en faiblesse, trouve bien assez d'exercice. Des conjonctures particulières lui font prendre, outre le nom de bienfaisance, ceux de clémence, indulgence, commisération, humanité, reconnaissance, amitié, tendresse et d'autres encore. C'est toujours le même sentiment considéré dans ses divers actes, dans ses rapports avec différents objets. Patiente et douce, la bonté n'est jamais envieuse, jamais injuste. Exempte surtout de vanité, elle n'a d'autre ambition que de bien faire, et ne connaît de bonheur qui soit assez à elle que celui qu'elle communique ou qu'elle partage : il lui faut des associés à toutes ses jouissances. Elle ne sait nourrir ni ressentiment ni soupçon : l'aspect de l'iniquité

(1) De Beneficiis.

l'afflige et ne l'irrite pas. Trop amie de la vérité pour devenir crédule ou présomptueuse, elle se console, en doutant du mal, de l'impossibilité de croire toujours le bien; et sans embrasser de vaines espérances, elle ne s'abandonne à aucun désespoir; elle consent à supporter tout ce qui s'amende, comme à seconder ce qui se perfectionne. Elle anime et soutient autour d'elle tous les efforts utiles, toutes les tentatives qui aspirent au plus grand bonheur des humains. Il y a dans le cœur de l'homme trois sources des actions honnêtes, la magnanimité, la justice et la bonté. La magnanimité est la plus sublime; la justice, la plus nécessaire; mais la bonté est la plus féconde.

La plupart des moralistes employent le mot de vertu dans un sens général qui embrasse toutes les dispositions ou habitudes morales qui sont ou paraissent dignes d'éloges. C'est ainsi que les anciens comptaient quatre vertus principales; la prudence, la tempérance, la justice et la force ou le courage. J'ai parlé de la justice : la prudence et la tempérance tiennent spécialement au soin de notre propre personne. A la vérité, elles influent par occasion ou d'une manière indirecte sur les relations sociales; mais elles existeraient encore hors du cercle de ces relations. Un homme qui vivrait tout seul ne trouverait guère à exercer ce qu'il aurait de justice ou de bonté; mais il devrait être prudent et tempérant. Au surplus, la prudence est une habitude de l'esprit plus qu'une disposition du cœur : c'est une manière d'observer et de juger autant qu'une manière de vivre; et la tempérance n'est que la prudence appliquée à la conservation de notre santé et de nos organes, ou bien de notre fortune et de nos au-

tres avantages. Ces deux vertus entrent dans la théorie des devoirs que chaque homme peut se prescrire envers lui-même; or, c'est seulement de ses rapports avec ses semblables, de ses obligations envers eux que je me suis proposé de traiter en ce moment.

Je remarquerai cependant que cette énumération de quatre vertus fondamentales est aussi défectueuse que la plupart des autres nomenclatures anciennes. Il y avait quatre vertus, comme il y avait quatre éléments, quatre tempéraments, quatre gouvernements. Ce qui doit étonner le plus, c'est que la bonté soit omise dans cette classification des plus grandes et des plus belles qualités du cœur humain. Gardons-nous pourtant d'en conclure que la bonté n'entrait point dans le système des mœurs antiques : l'histoire des Grecs et des Romains démentirait cette conséquence. Les sentiments que la nature inspire sont de tous les siècles; et ceux qui nous rendent humains et frères sont exprimés dans les plus anciens livres avec une éloquence qui en atteste la vivacité et la profondeur. Cent fois, au milieu des vastes théâtres d'Athènes et de Rome, les accents pathétiques de la douce et clémente humanité ont retenti dans les âmes, et provoqué des acclamations solennelles. Mais il suffirait de rappeler l'antique hospitalité pour prouver que la philanthropie n'est point moderne et que les moralistes qui jadis l'ont oubliée dans leurs nomenclatures, l'auraient aperçue dans les mœurs de leurs contemporains, s'ils n'avaient été plus pressés de classer que d'observer.

Le mot de vertu qui, selon toute apparence, tire son origine de *vis* (la force), ou plus immédiatement de *vir* (homme); ce mot de vertu, si on ne lui avait

donné, comme nous venons de le voir, une signification très-étendue, serait le plus propre à exprimer ce que nous appelons courage, magnanimité, force ou grandeur d'âme; ce qu'enfin j'ai considéré comme le troisième et le plus haut degré de la moralité humaine. Cette vertu n'a point d'objets qui lui soient particuliers : tous ses actes sont des traits de probité ou de bonté, ou quelquefois de tempérance; ce qui les distingue, c'est la circonstance d'un péril grave et imminent qu'il faut braver pour être bon, juste ou raisonnable; d'un grand obstacle à vaincre, d'un triomphe à remporter sur soi-même, en résistant à une affection naturelle, à une passion violente. C'est l'héroïsme de la philanthropie, ou de la justice, ou de la sagesse sacrifiant tous les intérêts au devoir. La valeur des guerriers a ce caractère : elle affronte, pour le salut ou pour l'honneur de la patrie, tous les hasards des combats, la captivité, les blessures, les mutilations, la mort. On sait bien que les caprices des gouvernements et l'ambition des conquérants abusent de ce dévouement sublime; qu'ils tournent contre l'humanité ses sentiments les plus généreux, ses mouvements les plus énergiques. Un grand peuple n'en doit pas moins d'hommages à ses défenseurs intrépides; et c'est toujours un légitime orgueil que celui que lui inspirent les lauriers et les cyprès même de ses braves. On ne recherche pas quelles prétentions ou quels droits ont à soutenir des bataillons invincibles qui meurent et ne se rendent pas. Ni la cause ni l'événement n'affaiblissent leur gloire, parce que leurs sacrifices ne sont offerts qu'à la patrie et que rien n'est perdu quand le patriotisme et l'honneur ne le sont point. Mais

l'exercice du courage s'étend fort au delà des champs de bataille. Les accidents de la vie physique et les désordres de la vie sociale ne multiplient que trop les occasions d'être courageux. Chez les peuples corrompus, la dépravation commune produit le double effet d'éteindre les germes de toute générosité dans la plupart des âmes, et de les développer avec tant de vigueur et d'éclat dans quelques-unes, qu'on serait tenté de rendre grâce à la cause d'un si admirable phénomène. Loin que la vertu, prise dans le sens primitif et rigoureux de force d'âme, soit l'attribut distinctif, le caractère habituel des États les mieux constitués et les mieux gouvernés, elle y trouverait d'autant moins d'exercice que le système politique approcherait davantage de la perfection : les citoyens y seraient bons et justes, mais le plus souvent sans péril et par conséquent sans efforts. Seulement, on y compterait un plus grand nombre d'hommes auxquels il ne manquerait, pour se montrer magnanimes, que des occasions de l'être. En général, les actions courageuses supposent des malheurs physiques ou moraux, et il faut plaindre les siècles et les pays où l'on aurait besoin qu'elles devinssent fréquentes. Toujours sont-elles les plus riches ornements de l'histoire; elles nous y donnent les plus sublimes leçons.

Dans l'absence même des grands orages et au milieu de circonstances qui semblaient paisibles, tel a été le malaise habituel de la plupart des peuples anciens et modernes, qu'il a fallu pour s'y conserver intègre, une âme forte et des sentiments élevés. Les iniquités impunies ou récompensées ont été si ordinaires qu'on a quelquefois décerné à la probité sim-

ple et vulgaire, les magnifiques éloges dus à la vertu généreuse. Tel homme a été loué pour s'être abstenu de s'enrichir et de s'agrandir par des infidélités : on ne craignait pas de lui exprimer, comme un hommage, l'étonnement où l'on était qu'il n'eût pas été malhonnête, pouvant l'être impunément et avec tant de succès. Compliment sans doute étrange, mais qui n'indique pourtant pas encore le dernier degré de la dépravation sociale : car après que la probité purement innocente a porté les noms de délicatesse, de désintéressement et presque d'héroïsme, un temps arrive où elle ne passe plus que pour inhabileté; où celui qui n'a pas su franchir les limites de son devoir, est jugé indigne des faveurs que lui offrait la fortune, et où s'attache à la simple probité un dédain qui la rend presque courageuse.

Nous venons de reconnaître qu'il faut des circonstances graves, le sacrifice des richesses ou du crédit, le danger de perdre la santé ou le repos, la liberté ou la vie, pour qu'un acte rigoureusement prescrit par la loi morale se transforme en une action héroïque. A ce propos, on a fort souvent cité l'exemple de Régulus. Si en effet ce personnage avait pris l'engagement de retourner à Carthage, aussitôt que les Romains auraient délibéré sur le traité que proposaient les Carthaginois, et s'il était persuadé que ce traité blessait l'intérêt ou l'honneur de Rome, il ne faisait que son devoir en conseillant aux Romains de continuer la guerre et en allant reprendre ses fers en Afrique. Il eût été un mauvais citoyen si, dans une délibération publique, il n'eût consulté que son intérêt personnel, et un parjure, s'il n'eût pas rempli l'obligation qu'il

avait contractée en partant de Carthage. Mais le sort affreux qui l'attendait à son retour dans cette ville ennemie imprime à sa loyauté le caractère du dévouement : il ne reste honnête homme qu'en devenant magnanime. Seulement on pourrait demander si le conseil qu'il donnait aux Romains était le plus raisonnable; et si avant d'accepter la mission dont le chargeaient les Carthaginois, il n'eût point agi avec plus de franchise, en les avertissant qu'il ne plaiderait pas leur cause au sein de Rome et qu'au contraire il userait contre leurs propositions de toute son influence. Mais on sait qu'aucune circonstance de ce fait n'est avérée, quoique Cicéron l'ait tenu pour constant. Le silence de Polybe, les variantes et les contradictions des autres historiens, et certaines considérations relatives à la conduite ultérieure de la famille de Régulus nous autoriseront à révoquer en doute ce fameux récit. Je le rappelle ici néanmoins, parce qu'il mettrait en tout son jour le phénomène moral dont je m'occupe en ce moment, savoir la transformation de la simple équité en grandeur d'âme.

Au premier coup d'œil, on croirait qu'il y a encore plus de force ou de vertu proprement dite, dans les sacrifices que la probité n'exige pas et que la bonté seule inspire. Cependant la nature nous présente immédiatement des modèles presque vulgaires de ce second genre de générosité; et pour ne citer qu'un seul genre d'exemple, la tendresse maternelle n'est-elle pas disposée d'elle-même et entraînée au plus courageux dévouement? Ah! ne réclamons pas le nom fastueux d'héroïsme, pour un sentiment si tendre, pour des mouvements si soudains : ils sont bien plus beaux dans leur

naïveté, dans leur essor naturel, que s'ils méritaient par quelques efforts d'être qualifiés vertueux. Mais l'histoire, pour l'honneur de l'état social, et comme en compensation des perfidies et des lâchetés qu'elle est condamnée à raconter, nous fait retrouver quelquefois et admirer une image, une contre-épreuve des plus vives affections de famille, dans les élans de l'amitié, de la pitié et du patriotisme.

On applique enfin le nom de vertu ou de force à la constance dans l'adversité, à la dignité paisible qui se conserve et s'accroît au sein des infortunes et des angoisses : spectacle auguste, que nous jugeons si supérieur à nos hommages, à toutes nos admirations, qu'avec Sénèque nous appelons, pour le contempler, les regards de Dieu même. (1) Tel fut Socrate attendant la ciguë et jouissant, dans les dernières heures de sa vie, de toute l'activité de sa pensée, de toute la sérénité de son âme. Tel brilla Coligny sous les poignards qu'avait aiguisés Médicis ; et tels se sont montrés à nos yeux mêmes, dans les plus affreux de nos jours, les victimes illustres d'un fanatisme insensé, fidèles amis de la liberté, lorsqu'on les immolait en son nom, acceptant, sans ostentation et sans faiblesse, leurs horribles destinées, et saluant de leurs derniers regards leur patrie malheureuse. Voilà de quel caractère auguste se revêt la nature humaine, quand des habitudes honorables et des mœurs douces ont développé les germes de force et de grandeur qu'elle recèle.

O vous, jeunes citoyens (2) qui n'avez fait encore que

(1) Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo Deus : vir fortis cum mala fortuna compositus. *De providentiâ*, II.

(2) Péroraison de la leçon du 17 mai 1819, dont ce chapitre formait le texte.

les premiers pas dans la vie sociale, et devant qui vont bientôt s'ouvrir toutes les carrières honorables des lettres, des armes, des professions civiles, des fonctions politiques, sans doute ce que vous demandez à l'histoire, c'est qu'elle signale à vos yeux les routes périlleuses, et vous indique les sentiers dont il vous importera de ne jamais vous écarter. Ah! s'il ne s'agissait que d'une série ou d'un système d'époques et d'événements, que d'un tissu de dates, de localités, de nomenclatures, il y faudrait encore de la précision, du discernement, de la méthode; mais après tout, vos progrès dans une telle étude, pourraient sembler assez indifférents aux devoirs et aux destinées qui vous attendent. Apparemment vous venez chercher ici les résultats des expériences que vos prédécesseurs ont faites, afin de mieux profiter de celles que vous ferez vous-mêmes et de les acheter, s'il se peut, moins cher. Il est question de savoir de quel profit les annales des siècles passés seront pour le siècle qui doit grandir avec vous, qui chaque jour échappe à vos pères et va bientôt n'appartenir qu'à vous seuls et à vos enfants. Ne vous dissimulez pas que dans le cours des trois derniers siècles, vos aïeux ont agrandi la plupart des connaissances utiles, soumis les institutions publiques à l'influence des lumières, obtenu par des mœurs plus raisonnables des lois plus justes, et, jetant de toutes parts les semences de la liberté, entraîné, par d'opiniâtres et pénibles efforts, l'industrie, les gouvernements, l'état social à des progrès qu'il vous faut continuer, si vous prétendez en jouir. Voudrez-vous, quand vos devanciers ont si bien mérité de vous-mêmes, encourir les reproches des générations qui vous suivront, inter-

rompre le cours des idées saines, le progrès des lumières fécondes? souvenez-vous qu'au seizième siècle, quand le despotisme à peine affaibli du moyen âge régnait encore dans les cours et sur les peuples, des hommes énergiques et laborieux entreprirent de le désarmer. Demandez à l'histoire par combien de découvertes, de travaux et de services, les talents, le génie et le courage conspiraient alors, au sein des infortunes particulières et des désastres publics, à renouveler pour vous la civilisation européenne? Que d'actions de grâces vous avez à rendre à ce siècle orageux qui n'a presque joui d'aucun des biens qu'il vous a légués; et dont les efforts si constants, si douloureux, ont préparé, en France, l'éclat de l'âge qui l'a suivi! Tant de chefs-d'œuvre que vous admirez dans la littérature française du dix-septième siècle, ont perfectionné pour vous encore cette civilisation si péniblement acquise dont ils étaient les premiers et brillants fruits; monuments immortels où s'est reproduit le génie des siècles antiques, pour exprimer, dans votre langue, tous les sentiments équitables, humains, généreux. Le dix-huitième siècle vous a transmis ce dépôt, et n'a pu vous l'apporter sans l'enrichir. En même temps qu'il ouvrait des carrières plus vastes aux sciences mathématiques et physiques, et à tous les arts qui en dépendent, il recommençait les sciences morales et politiques, en les rattachant d'une part à l'histoire, de l'autre à la théorie des idées et des facultés de l'entendement humain. Il a multiplié les applications de tous les genres de connaissances, resserré les liens qui les unissent, et dirigé leur marche commune vers les plus grands intérêts de la société : d'horribles orages l'ont

terminé; nous en avons subi les malheurs, vous en recueillez les fruits, et nos souvenirs les plus déchirants seront pour vous les plus instructifs. De tant de périls et de fléaux, il vous reste les institutions salutaires que la raison et le courage ont conquises. Par un bonheur inespéré, une tyrannie militaire a soudainement disparu, qui, née au sein des troubles et justifiant ses excès par ceux de la licence qui l'avait précédée, travaillait avec trop d'art et de succès à vous replonger dans les fers et dans les ténèbres. Une charte auguste a ramené la lumière, et vous a garanti des droits et des bienfaits qu'à votre âge nous n'envisagions que dans un lointain fort obscur. Mais ces bienfaits et ces droits, vous les perdrez infailliblement, si vous ne savez vous en rendre dignes : il vous faudra autant de sagesse pour les conserver qu'il a fallu d'efforts pour vous les obtenir; songez qu'en effet ils n'appartiennent qu'à des hommes justes, humains, et vertueux. Étudiez donc, cultivez ces sciences morales et politiques, qui, malgré tant de travaux, se dégagent à peine des nuages et des entraves qui les empêchaient d'éclore : elles sont jeunes comme vous; il vous appartient de les étendre, elles ont besoin de s'agrandir par vos progrès. L'histoire est l'une de leurs sources : puisez-y l'horreur des vices qui, plus redoutables que les factions et que les tyrans, vous raviraient la liberté, et faites qu'un jour votre propre histoire honore votre siècle et assure de plus en plus à votre patrie le rang éminent qu'elle tient parmi les nations.

CHAPITRE IV.

RELATIONS DOMESTIQUES, AMICALES, COMMERCIALES, CIVILES.

L'USAGE de l'histoire consiste dans l'application des faits aux sciences morales et politiques. Si elle peut nous apprendre quels sont les penchants naturels des hommes, et comment ces penchants sont modifiés par l'éducation, par les sociétés, par la profession, par les gouvernements, par le progrès universel des études et des connaissances; si elle nous montre l'influence immédiate que les opinions et les passions, et à défaut des passions, les goûts et les sentiments exercent sur les actions humaines; si elle nous rend sensibles les rapports plus ou moins constants que les actions d'un même homme ont entre elles, et qui autorisent à lui attribuer ou des habitudes, ou des mœurs ou un caractère, elle jettera les plus vives lumières sur la morale d'observation, c'est-à-dire sur celle qui, n'énonçant encore aucun précepte, se borne à recueillir des faits, à les distinguer, à les comprendre dans un système général. Cette morale est tout historique, et ne peut évidemment consister qu'en résultats d'expériences. Mais elle ne devient aussi utile qu'elle peut l'être qu'en aboutissant à des règles de conduite, ou, en d'autres termes, en nous faisant discerner, entre nos actions, celles qui

sont bonnes ou mauvaises, insensées ou sages, pernicieuses ou salutaires. Ces règles découlent de notre sociabilité naturelle, c'est-à-dire des penchants et des besoins qui nous entraînent à vivre ensemble, et qui nous seraient certifiés par l'histoire si nous avions le malheur de n'en pas trouver le témoignage dans nos propres cœurs. Tous les devoirs que résume le mot de justice ne sont que les conditions immédiates et nécessaires de la vie sociale, que le développement d'une seule maxime, ne pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse; maxime sans laquelle aucune société n'est concevable, et qui par conséquent se révèle à notre raison, dès que nous avons des rapports avec les autres hommes. Mais notre organisation même, notre sensibilité, notre disposition naturelle à compatir, nous donne des leçons plus rapides encore et d'un ordre supérieur : elle nous élève au-dessus de la simple justice; quand la raison nous détourne de mal faire, le sentiment nous appelle à faire du bien, il nous entraîne aux actions diverses dont l'idée générale s'exprime par le mot de bonté. Tout ce que nous avons ou faisons d'estimable ou d'aimable est compris sous ces deux titres d'équité et d'humanité; tous les crimes et tous les vices insociaux, quels qu'en soient le nombre, les noms, les variétés, se distribueraient sous les deux titres contraires. Nous n'aurions l'idée d'aucune autre obligation envers nos semblables, si l'accomplissement de ces deux genres de devoirs n'était quelquefois assez difficile et assez périlleux pour exiger de grands efforts et un généreux dévouement. Cette force ou grandeur d'âme achève et peut seule garantir la bonté active et la parfaite

équité. On serait tenté de douter s'il faut se plaindre des désordres qui donnent de l'exercice à cette vertu ou leur savoir gré du caractère énergique et sublime dont ils l'obligent à se revêtir, pour la plus grande gloire de l'espèce humaine. Il est sûr au moins que les actions courageuses, les traits magnanimes sont les plus riches ornements de l'histoire, et qu'entre les exemples innombrables par lesquels elle confirme tous les préceptes de la morale, ceux-là sont à la fois les plus admirables et les plus instructifs, qui laissent dans nos âmes les plus profonds souvenirs, les plus nobles sentiments. Voilà déjà bien des usages de l'histoire; et d'innombrables détails de morale pratique que nous ne parcourons point encore, nous sont au moins assez indiqués pour qu'il ne tienne qu'à nous de les reconnaître à mesure qu'ils se présenteront dans le cours des annales anciennes et modernes. Cependant, pour acquérir des notions plus complètes de nos obligations envers les autres hommes, il est temps de commencer l'analyse de la société dont l'histoire nous offrira le tableau, de distinguer les différentes relations que ce mot de société doit comprendre. Ces relations sont, ce me semble, de quatre espèces : elles sont ou domestiques, ou amicales, ou commerciales, ou politiques; et ces quatre termes forment une sorte de progression où la société va s'agrandissant quant au nombre des individus qu'elle embrasse, mais aussi devenant par degrés moins habituelle, moins étroite et moins sensible. Cicéron a distingué ces divers degrés des associations humaines, et représenté celle qui existe entre les parents comme la plus intime, comme une sorte d'abrégé de la société universelle du genre humain,

La nature institue la famille et nous en rend les liens si doux, que dès notre jeune âge nous cherchons à les étendre par des amitiés. A mesure que nous avançons dans la vie, notre industrie et les propriétés qui en résultent nous rapprochent de beaucoup d'autres hommes par des transactions, par tous les rapports que représentent vaguement les mots de commerce et d'affaires : enfin toutes ces relations se passent au sein d'une société plus vaste que nous appelons l'État, et qui les doit toutes protéger et garantir. Nos devoirs, dans ces différentes situations, ne sont toujours que des actes de justice et de bonté, accomplis avec franchise, et, quand il le faut, avec courage; mais ils s'offrent sous des aspects divers que la morale étudie et que l'histoire expose. En parlant ici des relations politiques, je ne considère encore que les obligations individuelles qu'elles imposent à ceux qui vivent sous l'empire des lois et des pouvoirs : la théorie de ces pouvoirs et de ces lois, l'observation de leurs différents caractères et la recherche des principes d'équité et d'humanité sur lesquels il conviendrait de les fonder, se rattachent à une partie des connaissances morales qui ne nous occupe pas encore; nous n'envisageons en ce moment que la morale des particuliers, mais en y comprenant comme il est nécessaire de le faire, pour qu'elle soit complète, leurs devoirs envers l'État : nous voulons être avertis de ce que l'histoire contiendra d'instructif sur ce quatrième genre de relations aussi bien que sur les trois autres.

Tout sera du plus haut prix dans ce qu'elle nous apprendra de l'état des familles, des relations d'époux, de père et de fils, de frères, de maîtres et de serviteurs.

Car les familles, bien plutôt que les individus, sont les vrais éléments de chaque empire; et elles sont, s'il est permis de parler ainsi, les unités dont la société politique est la somme. Ce sont, dans l'histoire, ces petites sociétés domestiques, qu'on voit se réunir originairement en tribus, en peuplades, et enfin en corps de nation; où nul individu ne figure que comme le représentant d'une famille, à moins que des circonstances singulières ne l'aient isolé et ne le fassent compter accidentellement pour une famille entière. La justice, loi suprême de toute société, préside sans doute au régime domestique, mais en tant qu'elle est comprise dans le sentiment beaucoup plus étendu de la bonté. La nature ne maintient les familles, elle n'en garantit l'ordre et le bonheur que par les affections tendres et bienveillantes qu'elle inspire à tous ceux qui les composent. Là, le précepte de se faire l'un à l'autre le plus de bien qu'il est possible est la première condition de l'association. Là, il n'y aurait naturellement point d'autres droits, point d'autres devoirs que ceux qui se confondent avec les besoins et les penchants que cette association suppose. Mais les lois civiles y ont introduit un grand nombre de maximes et de pratiques dont nous aurons à remarquer l'origine, à mesurer la sagesse, à observer l'influence. On sait quelle étendue le pouvoir du chef de famille avait acquis chez les Romains : l'autorité paternelle indéfinie dans sa durée, embrassait jusqu'au droit de vie et de mort : ailleurs nous la trouverons mieux adaptée aux besoins des enfants, plus limitée par leurs progrès, plus resserrée dans ses bornes naturelles. Partout les affections domestiques, dirigées ou contrariées par les lois, éclateront

encore dans leur pureté primitive; nous aurons occasion d'en admirer l'activité, l'énergie, la constance, je dirais même l'héroïsme, si cette qualification pouvait convenir à ce qui s'accomplit sans efforts et par le seul élan des âmes. Laissons à l'histoire le soin de nous montrer les modèles des épouses dans celles de Phocion, de Caton d'Utique, de Brutus, de Grotius enfin, pour n'en citer qu'une seule des temps modernes; les modèles des époux dans ceux de Xantippe et de Cornélie; des mères dans Cornélie elle-même, Blanche de Castille et Jeanne d'Albret; des fils et des pères dans Henri IV; des frères dans Artamène, Scipion Émilien, et ce Proculéius, à qui Horace a promis et donné une gloire immortelle (1). Nous serons assez sûrs de la vérité des préceptes, si nous voulons nous en rapporter à l'éclat des exemples.

Les mots de maître et de serviteurs ne donnent pas une notion très-exacte de la relation qu'ils énoncent. Ils tendent à placer tous les droits d'un côté, tous les devoirs de l'autre; ils effacent tant qu'ils peuvent l'idée d'un contrat. Ils ne sont vrais et précis qu'en des systèmes qui ne sont plus ordinaires dans l'Europe moderne, et qui mériteront toute notre attention dans les annales des siècles antiques et du moyen âge. En effet les systèmes politiques qui réduisaient à l'état de servitude une partie du genre humain ne laissaient guère subsister d'autre morale entre les maîtres et les esclaves que celle qui disposait les premiers à remplacer par des sentiments d'humanité les devoirs de justice dont ils étaient affranchis par les lois; et qui recommandait aux seconds de ne point aggraver leurs propres in-

(1) Liv. II. ode 2.

fortunes par des infidélités, mais d'encourager au contraire par la docilité, par la reconnaissance même, la bienfaisance ou l'équité volontaire dont ils avaient besoin. Sous nos lois actuelles, il n'y a plus là que l'échange d'un service contre un salaire; mais d'un service habituel, exclusif, et qui exige la cohabitation de celui qui le rend et de ceux qui le reçoivent. Une famille suppose quelque entreprise industrielle, des travaux communs qui souvent prennent trop d'étendue pour que ses propres membres y suffisent; ils y associent des étrangers qui, venant habiter la même maison, prennent le nom de domestiques. Cette relation nouvelle, évidemment soumise à la loi générale de tous les contrats, aux immuables règles de la justice, devrait d'ailleurs entraîner de part et d'autre, quelque développement des affections naturelles aux hommes que des circonstances particulières tiennent ainsi rapprochés. Il y a néanmoins des temps où rien n'est plus commun que la dureté des maîtres, sinon l'infidélité des serviteurs : ces deux genres de désordres n'en sont, à proprement parler, qu'un seul; ils se provoquent l'un l'autre; d'ordinaire c'est le second qui fait le plus de progrès; mais il n'y a moyen d'y porter remède qu'en commençant par affaiblir ou extirper le premier. A cet égard, les bons exemples de plusieurs anciens, entre autres de Caton le Censeur et de Cicéron, devront nous sembler d'autant plus précieux, qu'on a moins lieu de les attendre de maîtres absolus, dispensés par les lois d'être humains et même équitables.

Hors du cercle des habitudes et des affections domestiques, la société la plus intime et la plus parfaite est celle qui porte le nom d'amitié. Le tableau historique de cette

relation ne peut manquer d'être d'un intérêt profond, non-seulement à cause du charme qu'elle a jeté sur la vie de plusieurs hommes estimables, mais aussi par l'influence politique qu'elle a quelquefois exercée soit dans les temps orageux, soit au sein des peuples libres. La puissance des partis et des factions n'est que trop facile à observer, les maux qu'elle produit sont toujours assez visibles : on aperçoit moins les services que rendent les amitiés, la résistance paisible et constante qu'elles opposent en secret aux progrès de l'anarchie ou de la tyrannie, la part qu'elles ont au retour de l'ordre, au maintien des sages lois, au règne de la liberté. Les bonnes institutions seraient mal garanties dans un pays où l'on ne verrait pas se former et s'affermir beaucoup d'amitiés honorables. Ne soyons donc pas surpris que Cicéron ait donné à cette partie de la morale une attention profonde; il l'a rattachée à l'histoire des plus illustres Romains, il a rapproché de tous les préceptes qui la concernent, les souvenirs qui les expliquent et les confirment. « Je ne sais point, dit-il, si après la sa-
« gesse, l'amitié n'est pas le plus grand bienfait que
« l'homme ait reçu des dieux immortels. Les uns préfè-
« rent les richesses; les autres la santé; ceux-ci, la puis-
« sance; ceux-là, les honneurs; plusieurs, les voluptés.
« Ce dernier bonheur est celui des brutes; et les autres
« biens, incertains et périssables, dépendent moins de
« la prudence de l'homme que des caprices de la for-
« tune. C'est une grande pensée que de placer le souve-
« rain bien dans la vertu; mais la vertu produit et ren-
« ferme l'amitié qui ne peut subsister sans elle. Quels
« seront, à nos yeux, les hommes de bien, les hommes
« vertueux, sinon les Paul, les Caton, les Gallus, les

« Scipion? Or en de tels personnages, l'amitié se mêle
« à tous les nobles sentiments. D'abord, y a-t-il une
« existence parfaite et véritablement vitale, comme
« dit Ennius, (*vita vitalis*), ailleurs que dans le sein
« d'une amitié réciproque? Quoi! ne vous faut-il pas
« un ami à qui vous osiez parler comme à vous-même?
« Que deviennent les fruits de votre prospérité, si vous
« n'avez quelqu'un qui en jouisse autant que vous? et
« comment supporterez-vous l'infortune, si vous ne trou-
« vez dans un autre cœur, une affliction plus profonde
« que la vôtre? De tous les biens que vous recherchez,
« chacun ne porte qu'un seul fruit : l'opulence vous
« procure des services; le crédit, des clients; les digni-
« tés, des flatteurs; la volupté, des instants d'ivresse;
« la santé, de l'activité sans douleur et sans fatigue;
« l'amitié plus féconde et plus diverse dans ses bien-
« faits, vous rencontre et vous sert partout; nulle part
« elle n'est étrangère, jamais déplacée, jamais impor-
« tune. Le feu et l'eau ne sont pas d'un plus fréquent
« usage. *Non aquâ, non igne pluribus locis utimur* (1) ».

L'un des caractères qui distinguent les associations amicales, c'est qu'on ne les forme point à dessein, comme on veut, quand on veut, avec qui l'on veut; elles s'établissent d'elles-mêmes et par degrés entre des personnes que leurs penchants, leurs habitudes et les circonstances de leur vie ont rapprochées. Le plus souvent même, ceux qui contractent ce genre d'engagement, de tous le plus moral et le plus doux, n'en ont observé ni l'origine, ni le progrès : ils ne se sont pas faits amis, ils le sont devenus; aucune sorte de convention n'a déclaré ni réglé les rapports qu'ils ont

(1) De Amicitiâ. V.7.

ensemble. D'ordinaire, un homme ne rencontre dans les mouvements de la vie, qu'un assez petit nombre de ses semblables, et la plupart de ceux qui lui sont connus n'ont avec lui que des relations éphémères. Il y en a même de si indifférentes, de si froides par leur nature, qu'il n'en résulte aucune liaison véritable. Il faut des communications d'idées et de sentiments pour acquérir quelque habitude les uns des autres, et pour commencer au sein de la société universelle, des sociétés particulières. De la simple connaissance à l'amitié, l'intervalle est immense; et cependant les fréquentations les plus vagues et les plus vulgaires ne sont pas sans quelque importance encore. Cicéron les déclare agréables et utiles : *vulgaris et mediocris amicitia quæ tamen ipsa et delectat et prodest.* Ceux que nous voyons souvent, nous deviennent par cela même moins étrangers; et s'il est des bornes à l'affection, au dévouement que nous leur devons, du moins faut-il encore quelque sincérité dans les témoignages d'estime et d'amitié même que ces relations entraînent. Il est affreux de masquer la malveillance sous les formes de la politesse. Avouons-le pourtant, cette perfidie est l'un des traits généraux de nos mœurs modernes; c'est l'une des habitudes que le moyen âge nous a léguées : voilà ce qui rend méprisable ou dangereux parmi nous, un commerce qui de lui-même ne serait que vague et superficiel; qui disposerait même aux véritables amitiés et leur fournirait les occasions de se former. En effet, il faut bien des degrés dans le rapprochement des hommes; et l'amitié, degré suprême de cette échelle, suppose d'ordinaire qu'on a passé par quelques-uns des autres. Ce sentiment ne germe point

dans les cœurs qu'un froid égoïsme a rétrécis, ni dans ceux qu'endurcissent l'injustice et la vanité. Les méchants ont des associés qu'ils n'aiment pas, des complices dont ils sont haïs. L'amitié suppose une sensibilité exquise, et c'est là, je crois, tout ce qu'il y a de vrai dans l'ancienne maxime qui n'accorde qu'aux hommes vertueux la faculté d'être amis. Vertu est trop dire, du moins dans le sens élevé que nous avons attaché à ce mot : probité et bonté suffisent, et ces deux conditions excluent bien assez de monde. Si l'on voulait quelque restriction encore, je hasarderais d'ajouter que la délicatesse et l'étendue de l'esprit sont peut-être nécessaires, non pour que l'amitié subsiste, mais pour qu'elle devienne aussi profonde et aussi délicieuse qu'elle peut l'être. Car elle se nourrit de communications intimes, et si des qualités purement morales garantissent assez sa constance, son activité peut dépendre du nombre et de la richesse des pensées qu'elle met en commun. Ses jouissances ne sont inépuisables qu'entre des hommes également distingués par leur sociabilité et par leurs lumières. La destinée la plus heureuse des relations mêmes domestiques, conjugales, paternelles, filiales et fraternelles, est de se résoudre en une tendre amitié, et l'on peut dire en général que les hommes les plus capables de ce sentiment sont ceux que les affections de fils, de frère, d'époux et de père ont le plus vivement pénétrés. Les lois fatales de la nature, la succession nécessaire des générations, les vicissitudes et le terme de la vie humaine, rompent les relations domestiques : ce malheur de notre condition ne saurait être mieux compensé que par les amitiés libres, contractées à tous les âges. La justice et la bonté

de qui peut vivre sans amis, me sont fort suspectes; et s'il fallait comprendre tous les préceptes de la morale dans un seul, je ne sais trop si ce n'est pas l'amitié qu'il faudrait prescrire. J'avoue qu'un tel précepte, ainsi énoncé, pourrait sembler en certaines circonstances une sorte de commandement impossible; il n'est immédiatement praticable qu'à ceux qui en ont accompli beaucoup d'autres; mais par cela même il n'en résumerait que mieux toutes les leçons de la science des mœurs.

Mille échanges vulgaires qui ne supposent ni amitié, ni parenté, ni quelquefois même de liens politiques; échanges de biens, de travaux, de droits, de services; voilà ce que j'ai entendu par le terme de relations commerciales. L'équité naturelle en dicte si clairement les lois qu'il ne reste de difficultés en cette matière que celles qui résultent de la complication des lois civiles, ou qui ont été imaginées dans l'oisiveté des écoles. Il y aurait cependant trop d'inexactitude à réduire la morale des contrats au seul précepte d'en remplir scrupuleusement les conditions; ce n'est là tout juste que la moitié de la probité commerciale; car si l'on doit être fidèle après avoir contracté, il a falu aussi être équitable en contractant, n'induire et ne laisser même en aucune erreur celui qui traitait avec nous, ne profiter ni de son ignorance ni de sa détresse. Dans l'enfance des sociétés, les échanges, nouveaux ou rares, n'ont point de règle encore; l'échelle n'en est pas construite : on manque de la plupart des données sur lesquelles doivent reposer les transactions; nul rapport n'est encore établi entre le nombre des vendeurs et celui des acheteurs, entre la quantité des denrées et

l'étendue des demandes ou des consommations, entre les substances et les travaux, entre les matières et les services. Mais le développement des affaires sociales, en multipliant, en épuisant ces combinaisons, en fait connaître le système, les variations, les vicissitudes, et fixe ainsi, dans un état donné de faits et de connaissances, le véritable prix actuel des choses, ou du moins les limites entre lesquelles on le peut supposer variable; en sorte que s'il est encore possible d'être trompé, il ne l'est plus guère d'être trompeur, que lorsqu'on veut bien l'être. Mais ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il n'y a pas de probité parfaite sans quelque commencement de bonté. Si l'homme qui traite avec nous n'est, à nos yeux, qu'un étranger, qu'un adversaire, s'il nous importe peu de rendre sa position pire, la rigueur dont nous userons envers lui ressemblera fort à l'injustice, et nous nous croirons innocents de tous les dommages auxquels il aura consenti. La pleine garantie de l'équité des transactions n'existe que dans les sentiments d'humanité que les parties contractantes s'inspirent l'une à l'autre. Ajoutons même que l'observation des devoirs de ce genre peut donner quelque exercice à la force ou grandeur d'âme, dans les circonstances où la probité devient un triomphe difficile sur l'intérêt personnel. Celui qui accomplit à son préjudice un pacte qu'il pourrait enfreindre sans péril, ne fait que son devoir sans doute; il n'use pas de la facilité de mal faire, mais de pareilles conjonctures relèvent et ennoblissent sa fidélité. L'histoire nous présentera la bonne foi et la fraude sous tous leurs aspects divers. Hélas! nous remarquerons peut-être des époques où la dépravation des mœurs publiques encourage

l'astuce et la rend si fière, si glorieuse même, qu'on trompe quelquefois par orgueil presque autant que par cupidité. Il se rencontre des fripons qui le sont moins pour le profit qu'ils en retirent que pour jouir de je ne sais quelle réputation de finesse et d'habileté. On ne doit pas s'attendre à trouver une probité bien sévère dans les temps et les lieux où la vanité règne : car la vanité n'est satisfaite d'une transaction qu'autant qu'elle croit y avoir obtenu quelque avantage : elle a besoin de se vanter d'un contrat comme de toute autre chose; et de quoi se vanterait-elle ici, sinon de quelque triomphe remporté sur la justice? Au fond, il serait bien plus honorable d'avoir été trompé, puisque c'est souvent une preuve de bonne foi; mais ce n'est point ainsi qu'en jugent les peuples fort civilisés; et après tout, il est plus sage d'éviter d'être dupe, de peur surtout d'être tenté de prendre un jour sa revanche. Une étude attentive des annales humaines nous apprendra que la sainteté des contrats dépend moins de la forme des gouvernements que de la simplicité des lois et des mœurs; que les lois obscures et compliquées entretiennent l'esprit de chicane; qu'à la vérité les mœurs peuvent demeurer pures en devenant élégantes; que les mouvements actifs et variés de l'industrie animent l'état social et multiplient les véritables jouissances, mais que la vanité y substitue un faste stérile, ruineux, immoral, et affaiblit à tel point dans la plupart des âmes les sentiments de justice et de bonté, qu'il faut réellement de la vertu pour n'être pas trompeur, et presque autant de bonheur que de prudence pour n'être pas trompé. Cicéron qu'il faudrait citer sans cesse, quand on parle de morale, a consacré au

genre de relations qui vient de nous occuper, une grande partie du troisième livre de son traité *des Devoirs*; et recueillant à la fois les leçons de la philosophie et celles de l'histoire, il a revêtu de tout l'éclat de son éloquence, les résultats généraux que je viens d'indiquer.

Il nous reste à considérer les relations de l'homme avec les lois et le gouvernement de son pays; et comme nous n'avons point encore à examiner sur quels principes de morale reposent les systèmes politiques, il nous suffira, pour le moment, de diviser ces systèmes en trois ordres, afin de distinguer les divers devoirs que nous avons à remplir à l'égard de chacun d'eux.

Je comprends dans la première classe les régimes quelconques où il ne reste aux habitants d'un pays, ou du moins à la plupart d'entre eux, aucune sûreté ou liberté personnelle, aucune garantie de leurs propriétés ni du libre exercice de leur industrie. La deuxième classe renfermera les systèmes où l'état social présente à la fois de grands avantages et des inconvénients graves; où les droits individuels tantôt protégés, tantôt offensés, ne sont pourtant ni pleinement méconnus ni constamment sacrifiés. Enfin, les constitutions politiques de la troisième classe ressemblent à celle qui nous a été donnée : elles tendent réellement, quoique avec plus ou moins d'efficacité, au maintien de la liberté individuelle, et même au plus grand bien-être des personnes.

Dans la première de ces trois hypothèses, c'est-à-dire sous le pur despotisme, on est tenté de réduire tous les devoirs à l'obéissance passive, envisagée comme une suite nécessaire d'une condition qu'on ne peut pas changer, comme un moyen de la rendre plus suppor-

table, de l'empêcher au moins de devenir plus accablante. Sans doute l'histoire décerne de justes éloges aux Harmodius, aux Virginius, aux Guillaume Tell, à tous ceux qui ont osé attaquer et frapper la tyrannie toute-puissante et pour ainsi dire toute vive. Mais pour rendre hommage à ces entreprises courageuses, l'histoire exige assez ordinairement que le succès les ait couronnées; et il est bien rare qu'elle applaudisse ou même qu'elle pardonne à des révoltés vaincus. Elle nous enseignerait plutôt, qu'alors qu'il ne reste aux opprimés aucun moyen, aucun espoir raisonnable de s'affranchir, la soumission est le soin qu'ils ont à prendre d'eux-mêmes; que la loyauté de leurs services est la dignité qui convient à leur état; que plus ils montrent de résignation et de courage dans les fers, plus il y a lieu d'augurer qu'ils seraient de bons citoyens d'un État libre. Ce n'est pas sous leurs maîtres, c'est sous la nécessité qu'ils fléchissent. Il est toujours juste et honorable de résister à la tyrannie qui s'établit; il a toujours été, l'histoire nous l'apprendra, imprudent et téméraire d'opposer à sa toute-puissance acquise et affermie, de vaines rébellions qui la rendaient à la fois plus forte et plus malveillante. L'unique disposition raisonnable était d'espérer qu'elle s'affaiblirait par ses propres égarements, d'épier les symptômes de sa décadence et de se préparer par la sagesse et la vertu à de meilleures destinées.

Si tant de patience est longtemps nécessaire sous le despotisme absolu, à plus forte raison est-il sage de supporter un régime imparfait, capricieux même et désordonné, mais où l'on jouit pourtant d'une grande partie des avantages de l'état social. Je sais que le mal devient plus sensible, quand il est imprévu, accidentel,

intermittent; je sais qu'on perd aisément et qu'on reprend avec peine l'habitude de souffrir; je sais qu'on acquiert, dans les moments de repos et de liberté, l'idée d'une garantie constante, qu'on en contracte le besoin, qu'on trouve dans les alternatives de justice et d'iniquité quelque chose de plus infidèle et même de plus arbitraire que dans la tyrannie inflexible; et ceci nous montre la cause de ce long cours d'agitations publiques, qui remplit les annales de la plupart des peuples. Car le deuxième genre de système politique dont nous parlons ici a été de beaucoup le plus fréquent; il domine dans l'histoire et aboutit bien plus souvent que le premier aux révolutions, aux catastrophes, aux vastes calamités. En dévoilant ainsi ses effets, l'histoire ne le recommandera pas sans doute, mais elle nous indiquera les dispositions morales que doivent se prescrire les hommes qui s'y trouvent soumis. La première est de mettre à profit, pour corriger, amender par degrés un tel régime, toutes les occasions qu'il en fournit lui-même, les moments où il manque soit du pouvoir, soit de la volonté de nuire; les faiblesses, les écarts et les excès même où sa propre nature l'entraîne. Voilà ce qu'ont fait, dès le moyen âge et surtout depuis le quinzième siècle, plusieurs générations de citoyens vertueux. Je les appelle citoyens, et à mon avis ils méritent d'autant mieux ce titre que, privés des droits qu'il suppose, ils n'avaient que les sentiments qu'il inspire. L'Europe doit à leur sagesse, à leur courage, à leurs malheurs, les progrès actuels de sa civilisation. Ils voulaient, ils croyaient avoir une patrie; ils ne se trompaient pas, car c'en est une encore que celle qu'on veut rendre heureuse, à défaut de celle où

dejà l'on serait heureux soi-même. Ainsi dans l'hypothèse dont je parle, la deuxième règle est de chérir son pays malgré les fléaux qui l'affligent, ou précisément à cause des maux qu'il endure. Au fond, quels que soient les abus et les désordres, partout où ne règne pas le pur despotisme, l'état social est par lui-même un immense bienfait; l'habitude nous empêche d'en mesurer toute l'étendue, mais nous en sentons si bien le prix que toutes nos plaintes politiques signifient seulement que nous ne le trouvons pas complet. Le juste regret de ce qui manque, n'autorise point à méconnaître ce qui ne manque pas, et à le compromettre par la désobéissance aux lois, par des attentats au pouvoir. Les factions et les séditions enfantent immédiatement l'anarchie, et finissent toujours par recomposer le despotisme : il n'appartient qu'aux lumières, aux vertus, au patriotisme de perfectionner la société.

Victime du plus odieux arrêt, Socrate se détermine à le subir, non-seulement par obéissance aux lois, mais par reconnaissance pour la protection qu'il a reçue d'elles. « Ne leur dois-je pas, s'écrie-t-il, tout ce que je suis, tout ce que je possède? mon état, mon éducation, ma profession, ma fortune si modique, tout a été sous leur sauvegarde, je leur appartiens tout entier. J'ai dû des services et des conseils au pouvoir, j'ai tenté de le ramener à la sagesse, je lui dois aujourd'hui de souffrir sans murmure ce qu'il a le malheur d'ordonner. » Telle est la véritable sociabilité, telle est toute la morale du citoyen et sous les régimes de la deuxième classe et sous ceux aussi de la troisième pareils à celui qui est établi parmi nous. En effet, il faut s'attendre dans cette troisième espèce de gouvernements,

à beaucoup d'imperfections encore; on ne trouvera pas dans tous leurs actes, la justice régulière que leur institution promet; la condamnation de Socrate en est un trop frappant exemple, et l'histoire des États libres, soit républicains soit monarchiques, est trop souvent flétrie par des iniquités du même genre. Ce qui caractérise ces États, ce qui les distingue des précédents, c'est que le maintien des droits individuels est le but auquel ils tendent, s'ils ne l'atteignent pas toujours, et qu'ils ont été établis, non comme une domination fatale, mais comme une puissance tutélaire, destinée à régir les intérêts d'une société proprement dite. Dès lors la morale civique devient à la fois fort vaste et fort simple. Là, les lois nous obligent, en leur qualité de contrats; nous n'en saurions enfreindre une seule sans violer nos engagements; les observer n'est plus obéissance, c'est fidélité. Là aussi le dévouement à l'intérêt social n'est que la plus sage direction de l'intérêt personnel; et jamais on ne songe mieux à soi que lorsqu'on ne songe point à soi seul. Voyez ce vaisseau qui flotte sur une mer orageuse; y a-t-il pour aucun des hommes qu'il renferme un intérêt plus direct que le salut du vaisseau même? c'est l'image de la cité. Là enfin se développent et semblent se confondre en un seul, les sentiments les plus honorables du cœur humain, l'amour de la liberté, de la patrie, et de la gloire. Le véritable indice d'un amour ardent de la liberté est l'observation scrupuleuse des lois qui nous font libres et qui n'ont cette puissance qu'autant qu'elles sont révérées. Nous attachons ainsi notre bonheur propre au bonheur social; et dès lors l'image de la patrie se présente à nous immédiatement, dégagée de tout

souvenir personnel; disposition strictement nécessaire pour que les intérêts publics soient profondément étudiés, les besoins sentis, les périls conjurés; en un mot pour que le corps politique ait réellement des sensations et des mouvements, une vie pleine et active. Cependant ce patriotisme si fécond en vertus, qui donne aux États libres des chefs magnanimes, des citoyens zélés, des guerriers intrépides, peut avoir, comme toutes les affections humaines, ses maladies, ses aberrations, ses travers : l'histoire nous dira comment il peut devenir soupçonneux, ingrat, turbulent, dur et cruel; comment il réduit quelquefois les gouvernements à ce degré de faiblesse qui manifeste le dépérissement du corps social et présage la servitude; comment la défiance injuste et vague, plus funeste que la fausse sécurité, décourage à la fois ceux qui la conçoivent et ceux qu'elle poursuit, intimide les pouvoirs, déconcerte l'administration, isole les intérêts et finit souvent par provoquer en effet les trahisons. Un autre égarement du patriotisme est de mépriser ou de haïr les nations étrangères. Ce n'est pas seulement injustice, inhumanité; c'est de plus un funeste oubli des plus chers intérêts de la patrie elle-même; et sur ce point encore, les leçons de l'histoire seront éclatantes. Nous y apprendrons que tout peuple ambitieux, conquérant, oppresseur, s'il n'est écrasé par ses ennemis, doit être asservi par ses propres chefs; que l'excès de puissance où il s'élève est la mesure de la servitude où il doit descendre; qu'il perdra plus que les autres peuples les droits dont il les dépouille; que ses orgueilleux triomphes sont de magnifiques avant-coureurs de ses désastres. Rien ne s'accorde mieux avec un civisme éclairé qu'une sage

philanthropie. Sans doute on garde à sa patrie un amour fidèle, un dévouement actif et tendre, qu'on ne promet pas aux autres familles du genre humain; mais toutes les grandes expériences consignées dans les annales de la terre prouvent qu'entre les peuples, comme entre les hommes, nul n'est longtemps heureux du malheur d'un autre, qu'il faut se maintenir juste, si l'on veut rester libre, et qu'une loi puissante, immuable, qui régit en secret les vicissitudes de ce monde, punit toujours la barbarie par des calamités, et l'injustice par l'oppression.

La véritable gloire est celle qui d'âge en âge est consacrée par les bénédictions des peuples et par les hommages des hommes éclairés. C'est l'éclat dont resplendissent dans l'histoire les noms de Solon, d'Aristide, d'Épaminondas, de Cicéron, de Marc-Aurèle, de Henri IV. Le désir de cette gloire perd sa noblesse, son énergie, sa nature même, quand il se dégrade et dégénère en ambition, quand on cherche, au lieu de l'estime, la faveur; au lieu de la vénération, la vogue; au lieu de la gloire enfin, le pouvoir; et sans contredit ces dispositions insociables sont au nombre des plus redoutables périls qui menacent les États libres. Mais ces mêmes États, s'il ne s'y rencontre des hommes vertueux, tourmentés du besoin de mériter une vaste reconnaissance, ne sont ni appelés à un haut degré de prospérité, ni même assez garantis des dangers qu'ils peuvent courir. L'histoire du sentiment dont je parle ici, de son origine, de ses progrès, de ses effets, de ses écarts même, sera éminemment instructive; il en résultera, je le présume, que l'amour de la gloire est digne, à tous égards, d'être inspiré aux jeunes citoyens,

et qu'ils ne donnent à la patrie de grandes espérances que lorsqu'il se développe et s'exalte même dans leurs âmes. On ne se désabuse que trop dans le cours de la vie des séductions de toutes les gloires; on n'est que trop entraîné par de tristes expériences, par la fatigue des facultés, par le besoin du repos, à ne plus trouver que des vanités dans les choses humaines : il faut avoir acquis une extrême activité durant la jeunesse, pour en conserver assez à l'âge mûr; et c'est, je crois, à ces jeunes et brûlants désirs de la gloire, plus peut-être qu'à toute autre disposition, que la plupart des hommes célèbres ont dû le premier essor et le parfait développement de leurs facultés intellectuelles et morales; la patrie, les services qu'ils lui ont rendus; le genre humain, les leçons, les exemples et les bienfaits qu'ils lui ont offerts. Je pourrais ajouter que ce sentiment, ou si l'on veut cette passion, est de toutes la plus capable d'en comprimer ou diriger quelques autres qui sont bien plus périlleuses qu'elle. Mais je la considère dans ses rapports avec les besoins de l'état social, et je doute qu'aucun autre aiguillon soit aussi puissant, pour nous précipiter dans les carrières laborieuses, pour nous commander ces efforts longs et pénibles, presque violents, sans lesquels aucun grand succès n'est possible : *Immensum gloria calcar habet.* Ah! laissons le genre humain recueillir et bénir les fruits de la plus noble des passions. C'est par elle que les talents font pour le bonheur de la société tout ce qu'il leur est permis de faire. C'est elle qui suscite et forme les hommes excellents, c'est elle qui les détourne de toute action lâche, injuste, oppressive, leur commande l'usage le plus salutaire et le plus étendu de leurs facul-

tés. Pourquoi leur interdire l'espoir de la reconnaissance publique, quand cet enivrant espoir suffit pour renouveler, agrandir et multiplier leurs bienfaits?

Ainsi nous chercherons dans les annales des peuples libres comment ils se sont élevés, défendus, maintenus par l'amour de la liberté, de la patrie et de la gloire; comment leur décadence et leur chute ont été préparées et consommées par l'attiédissement et l'extinction de ces trois sentiments. Nous apprendrons ce qu'on doit de fidélité aux lois des États libres, d'obéissance à celles des gouvernements arbitraires ou même despotiques. Nous étudierons les devoirs qui résultent non-seulement de ces diverses relations civiles, mais aussi des relations plus resserrées de commerce, d'amitié et de famille; et nous retrouverons partout les deux grands traits de la morale sociale, qui sont la justice et l'humanité, et qui prennent le caractère de courage, lorsqu'on ne les peut conserver intacts qu'en affrontant des périls, en renversant des obstacles, en sacrifiant des intérêts présents et directs, en triomphant même des penchants et des passions qu'on porte en son propre cœur. Tels sont les éléments dont se compose la sociabilité, c'est-à-dire le genre de morale que l'histoire met en action et nous offre en spectacle. Car le plus souvent elle ne nous présente les hommes que dans leurs rapports avec leurs semblables; et c'est d'ordinaire, du bien ou du mal qu'ils se font l'un à l'autre, des devoirs réciproques qu'ils observent ou transgressent, qu'elle se plaît à nous entretenir. Cependant parmi les détails biographiques qu'elle comprend, il y en a qui ne correspondent qu'à une autre classe de préceptes, que les moralistes ont dis-

tinguée par le titre de devoirs envers soi-même. Il nous importe donc de prendre aussi une idée précise de ces préceptes; mais auparavant nous nous arrêterons à une observation générale qui s'applique à la fois à ce nouveau genre de devoirs et à ceux dont nous venons de nous occuper.

On a souvent agité la question de savoir si l'intérêt personnel est le principe, le motif de toutes les lois morales; et en traitant cette question à l'entrée même de la science qu'elle intéresse, avant d'avoir rassemblé toutes les données qui doivent servir à la résoudre, on s'est privé même du moyen de la bien poser. Quand il ne s'agit que des devoirs d'un homme envers sa propre personne, c'est-à-dire des soins qu'il doit prendre de sa vie, de sa santé, de sa fortune, de sa réputation, tous ces termes disent assez que de pareilles obligations se confondent avec les intérêts individuels bien connus et bien garantis. Mais le nom seul de morale sociale annonce un ordre d'intérêts et de sentiments qui dépasse évidemment une sphère si étroite. Sans doute encore la justice et la bonté, considérées dans tout le cours de la vie d'un homme, doivent sembler les voies les plus sûres où il puisse entrer, celles qui lui offrent, à tout prendre, le plus de chances de repos, de bien-être ou même de bonheur : mais ce résultat cesse d'être aussi positif ou du moins aussi sensible, quand il s'agit de quelques circonstances particulières, de quelque action isolée : alors le nom d'intérêt personnel semble s'appliquer plus naturellement au motif qui excite à mal faire, qu'à celui qui prescrit de rester équitable, humain, de l'être surtout avec effort, avec courage; et c'est même presque toujours quelque intérêt personnel, direct, im-

médiat qui, en de telles circonstances, nous entraîne à des actions coupables. Quand les amis de Socrate le pressent de s'échapper de sa prison, il avoue que son propre intérêt le lui a conseillé avant eux.« Je serais assurément très-ravi, répond-il à Criton, que vous pussiez me persuader de sortir d'ici. » Quels sont donc les liens sacrés qui l'y retiennent, sinon des sentiments sociaux, supérieurs et même contraires au soin actuel de sa personne. Nul homme, dit Cicéron, ne peut se conserver juste, s'il craint la mort, ou la douleur, ou l'exil ou la pauvreté (1). L'égoïsme est l'ennemi né, l'adversaire irréconciliable de la sociabilité : l'unique but de la morale sociale est de nous inspirer un tel respect et un tel amour pour nos semblables qu'il ne nous reste d'amour de nous-mêmes, de dévoûment à nos propres intérêts, que ce qui est compatible avec l'intérêt universel. Cette disposition seule fait les hommes honnêtes, bons et vertueux. Les lois qui ne comptent pas et ne doivent point compter sur elle, s'appliquent à donner, par l'établissement des peines et quelquefois des récompenses, d'autres motifs à l'accomplissement des obligations; et l'on est contraint d'avouer que ces suppléments de la morale sont devenus trop nécessaires. Mais le sentiment social serait encore plus efficace si tout, dans le système politique, concourait à l'inspirer et à le propager; et il y a lieu de penser que même aujourd'hui, malgré la dépravation des mœurs, beaucoup plus de crimes sont prévenus, empêchés par ce sentiment que par les menaces des lois pénales. La doctrine qui ramène tous les

(1) Nemo enim justus esse potest, qui mortem, qui dolorem, qui exilium, qui egestatem timet. De officiis, lib. II, c. XI.

devoirs à l'intérêt personnel a donc deux désavantages : premièrement, on suppose qu'elle autorise l'égoïsme, qu'elle aboutit ainsi à des conséquences que désavouent toutefois ceux qui la soutiennent. Secondement, on peut craindre qu'elle ne repose point sur une notion assez complète de la sociabilité. Mais si elle se réduisait à dire, et c'est en effet la seule idée qu'entendent exprimer la plupart de ceux qui la professent; si, dis-je, elle se réduisait à enseigner que la raison prescrit la justice, que notre intérêt propre, conçu sous l'aspect le plus général et le plus abstrait, se rattache et, quand il le faut, se sacrifie lui-même à l'intérêt commun, ce système, quoique susceptible peut-être d'éclaircissement, ne mériterait pourtant pas de si graves censures. Il n'a jamais été plus éloquemment attaqué que dans le discours en vers de M. J. de Chénier sur l'intérêt personnel ou plutôt contre l'égoïsme.

L'homme sent, l'homme agit, et sa raison le guide;
Mais de cette raison chancelante et timide
Nous voulons découvrir le mobile éternel.
Quel est-il ? c'est, dit-on, l'intérêt personnel.
Nous agissons par lui; son empire est suprême;
Des vices, des vertus l'origine est la même;
Le sage ou l'insensé, le juste ou le pervers,
Soit qu'il traîne ses jours sous le poids des revers,
Soit qu'en ses moindres vœux le destin le seconde,
De lui seul occupé, se fait centre du monde....
Les goûts sont variés, et chacun suit son goût;
Mais je vois toujours l'homme, et l'intérêt partout.
Non, l'homme n'est point là, l'intérêt fait nos vices;
Il les cache avec art sous des vertus factices;
Mais la vertu réelle est dans les cœurs bien nés.
Sous vos crayons malins ses traits sont profanés :
Des sentiments moraux vous effacez l'image.
Si l'homme est isolé, c'est dans l'état sauvage.

Cet état n'est qu'un rêve; et la divinité
Forma le genre humain pour la société.
Or du nœud social quelle est la garantie?
C'est le pouvoir secret qu'on nomme sympathie,
Ce besoin de sortir des limites du *moi*,
De vivre utile au monde en vivant hors de *soi*.
De là ces doux liens d'époux, de fils, de pères,
La tendresse angélique empreinte au cœur des mères;
Et les épanchements de la tendre amitié,
Et les bienfaits pieux que répand la pitié,
L'amour, consolateur des peines de la vie,
Ce qui fait les héros, l'amour de la patrie,
Et, ce que célébrait un éloquent Romain,
La source des vertus, l'amour du genre humain.

Au fond, aucun philosophe n'a contesté ces maximes, et si l'on écarte les égoïstes qui méconnaissent en effet les liens de la société, tous ceux qui ont une morale, y comprennent ces grands devoirs, quel que soit le chemin qu'ils prennent pour en découvrir l'origine, ou le langage dont ils se servent pour en exposer les fondements. Cicéron a traité cette question dans ses trois livres *sur les Devoirs*: le premier a pour objet l'honnête, le deuxième l'utile, et le troisième compare ces deux caractères de nos actions. L'éloquence y révèle partout les pensées généreuses et les sentiments purs qui germent au cœur de l'homme de bien et du citoyen vertueux: mais après tout, le résultat de tant de détails admirables, presque tous fondés sur l'histoire, est qu'il n'y a rien de vraiment utile qui ne soit honnête, rien d'honnête qui ne soit utile; que rien n'est réellement profitable à un membre de la société, que ce qui l'est à la société entière; qu'en prétendant détacher nos intérêts propres de ceux de nos semblables, c'est-à-dire en méconnaissant nos intérêts essen-

tiels pour ne consulter que des intérêts d'exception, nous tombons dans une erreur pareille à celle que commettrait un membre de notre corps, s'il croyait pouvoir vivre, profiter et prospérer aux dépens des autres (1).

Le système qui fonde les obligations sur l'intérêt personnel ne sera donc immédiatement et pleinement applicable qu'à ces devoirs de chacun de nous envers lui seul, dont on a fait une partie distincte de la morale, et qui tous, quel qu'en soit l'objet, consistent d'une part à acquérir la connaissance la plus exacte possible de ce qui doit nous être utile ou dommageable, de l'autre à prendre pour règle invariable de conduite les résultats de cette connaissance. Nous manquons de deux manières aux soins que nous nous devons à nous-mêmes; ou par l'ignorance des choses qui nous conviennent, ou en cédant à l'attrait présent et momentané des choses qui ne nous conviennent pas. S'engager dans une route aussi difficile que la vie, sans étudier les moyens de se préserver de tant d'écueils et d'accidents est une témérité extrême; s'exposer sciemment pour de courts plaisirs, à de longs malheurs, à des douleurs, tout au moins à des périls, est un délire plus inconcevable encore, et dont néanmoins les exemples abonderont dans l'histoire. Il serait superflu d'entrer ici dans le détail des préceptes qui dérivent de ces expériences; ils sont tous résumés par les trois mots de prudence, de tempérance et d'activité. La prudence n'est qu'un examen attentif de nos véritables intérêts et la tempé-

(1) Unum quodque membrum sensum hunc haberet, ut posse putaret se valere, si proximi membri valetudinem ad se traduxisset: debilitari et interire totum corpus necesse est, sic, si unus quisque nostrum rapiat ad se commoda aliorum, detrahat que quod cuique possit emolumenti sui gratiâ, societas hominum et communitas evertatur necesse est. Cic. de officiis, lib. III, c. v.

rance qu'un grand soin de notre vie, de notre santé, de nos facultés, fondé sur la nature même de nos organes, sur la mesure et les limites de leurs forces. L'activité seule enfin nous garantit le maintien et l'accroissement honorable de nos possessions, l'estime de nos semblables, et une parfaite jouissance de nous-mêmes. Le travail est le plus constant et pour ainsi dire, le plus fidèle de nos plaisirs; il est même le plus vif pour les hommes dont l'énergie naturelle n'a été ni éteinte ni égarée; Aristote, Cicéron, Voltaire et bien d'autres personnages historiques lui ont dû les plus heureux moments de leur existence. Je doute même qu'un être sensible puisse devenir assez passif pour ne pas éprouver le besoin d'exercer quelqu'une de ses facultés; toute faculté est entreprenante et l'action est sa plus douce manière d'être. Qui plus, qui moins, nous sommes tous nés travailleurs; et je pense que nous éviterions l'oisiveté comme un supplice, et en quelque sorte comme une mort anticipée, si elle ne nous avait été dès notre enfance ou vantée comme honorable, ou interdite comme délicieuse. Elle ne mérite assurément ni l'une ni l'autre de ces recommandations : elle est, ainsi qu'on l'a dit bien plus justement, la mère de tous les vices; elle est au moins le terrain sur lequel ils germent. Nous aurions encore à indiquer ici l'économie, si elle n'était point assez comprise dans l'activité, la tempérance et la prudence : éviter de se nuire à soi-même ou par l'avarice ou par la prodigalité est une sagesse impossible aux hommes inconsidérés, aux intempérants et aux paresseux. Il est pourtant une négligence compatible avec des habitudes d'ailleurs honnêtes et laborieuses : trop souvent, par exemple, des gens de lettres, par

un déplorable abandon de ces soins économiques, se sont livrés aux dédains et aux largesses des grands de la terre, et se sont ainsi exposés à perdre leur indépendance, leur influence sur l'instruction et la félicité des peuples. En des hommes vulgaires, un effet de cette incurie est de les disposer à l'injustice. Ce qu'on a dit des joueurs seuls, s'applique à bien d'autres situations : partout l'inhabileté et les dommages qu'elle attire servent d'apprentissage à la fraude, et il est quelquefois prudent de se défier un peu des hommes qui se sont laissé tromper : mais il l'est encore plus de se tenir en garde contre ceux que la vanité entraîne à des dépenses insensées, je veux dire à celles qu'on ne fait que pour qu'elles soient aperçues; ostentation puérile et ruineuse dont tous les effets sont funestes. Nos besoins et nos plaisirs ont des limites; la vanité est infinie de sa nature, c'est un vide immense, un abîme où s'engloutissent les richesses particulières et la richesse nationale. Les flatteurs d'un homme vain lui persuadent qu'il encourage les arts; la vérité est qu'il en ravit les produits à ceux qui sauraient en jouir; qu'il enlève à l'agriculture, à l'industrie les bras de ses serviteurs oisifs; qu'il entasse et consomme en pure perte des matières dont on manque ailleurs; qu'en se ruinant avec tant d'ennui, il impose des privations à tout ce qui l'environne; qu'il diminue de plus en plus le nombre des travaux, des reproductions, des échanges; qu'il travaille avec un égal succès à son propre malheur et à la misère publique. Du reste, je n'entends point aborder encore par ces réflexions la question relative à l'utilité du luxe; car ce mot, trop peu défini comme bien d'autres, peut s'appliquer à plusieurs genres de dépenses qui ne sont

pas stériles comme celles dont je viens de parler. L'histoire éclaircira par des faits cette matière importante et n'omettra d'ailleurs aucun des détails qui concernent le soin et l'emploi raisonnable d'une grande ou d'une médiocre fortune.

Elle fixera encore nos regards sur une branche plus élevée de la morale, savoir sur celle où l'homme est considéré dans ses rapports avec Dieu. Nous retrouverons chez tous les peuples la connaissance et le culte du maître de l'univers, puissance éternelle, sagesse infinie, en qui tout est perfection, par qui tout vit, tout se meut et s'ordonne, à qui sont dus les hommages, l'adoration, l'obéissance de tout ce qui peut sentir, penser et vouloir. Les devoirs des hommes envers l'arbitre suprême de leurs destinées, nous seront diversement retracés dans les écrits des philosophes, dans les codes des législateurs, dans les croyances et les pratiques des nations anciennes et modernes. Nous verrons sortir du spectacle admirable de la nature et du tableau des désordres de la société, du sentiment de ce que nous sommes et de ce qui nous manque, l'idée d'une vie future où l'équité divine doit achever le châtiment du crime et la récompense de la vertu; idée sublime et salutaire qui domine toutes les parties de la morale, en sanctionne tous les préceptes, donne un motif plus solennel à l'accomplissement de tous les devoirs. La vie des personnages profondément et sincèrement religieux, tels que Socrate, Marc-Aurèle, saint Louis, Las Casas, Fénelon, méritera une étude attentive. A toute époque, nous remarquerons des hommes dont la probité, la bonté, le courage, soit dans leur conduite privée, soit dans l'exercice des fonctions publiques, se fondaient sur des affections

et des habitudes religieuses et parvenaient au plus haut terme où la faiblesse humaine puisse aspirer. Ainsi l'utilité, la puissance, la parfaite moralité de ce sentiment seront des résultats historiques que nous nous appliquerons à bien reconnaître. Malheureusement nous aurons aussi trop d'occasions de gémir sur les calamités que la superstition, le fanatisme, l'intolérance ont répandues sur la terre. Mais en remontant à l'origine de ces fléaux, et en suivant les traces sanglantes de leurs progrès, il nous sera facile de nous convaincre qu'ils n'ont été nulle part l'ouvrage de la piété éclairée et sincère, nulle part le produit des sentiments religieux ni des croyances religieuses, et qu'on ne les doit attribuer qu'à l'hypocrisie, à l'imposture, c'est-à-dire à ce qu'il y a jamais eu de plus immoral et de plus irréligieux dans les mœurs humaines. La religion, juste et charitable de sa nature, ne veut pas qu'on l'établisse par la contrainte, qu'on la propage par la persécution : elle ne veut avoir d'empire sur les esprits que par les lumières, sur les cœurs que par sa sainteté. Il n'y a point, pour affaiblir son ascendant suprême, de plus infaillible moyen que l'intolérance. L'une des plus constantes leçons de l'histoire, l'un de ses plus précieux usages, sera de rendre sensibles tous les périls auxquels on expose les gouvernements, les peuples et surtout les idées religieuses, quand on prétend s'interposer entre la Divinité et la conscience des hommes.

Déjà, quoique nous n'ayons encore envisagé directement que la morale privée, nous avons reconnu un grand nombre des usages de l'histoire. Nous avons senti l'importance de tous les faits qui donnent lieu d'observer ou les dispositions naturelles du cœur hu-

main, ou les causes étrangères qui agissent sur lui, ou l'influence immédiate qu'exercent sur les déterminations de notre volonté, soit nos opinions, soit surtout nos affections, quelle que soit leur vivacité, depuis les simples goûts jusqu'aux passions les plus ardentes; ou enfin cet enchaînement de toutes les actions d'une même vie, qui, selon qu'il est plus ou moins constant ou profond, prend les noms d'habitudes, de mœurs ou de caractère. Les faits qui aboutiront à ces notions, composeront un cours d'observations morales. D'autres faits rendront sensibles tous les préceptes de la vie sociale, compris sous les titres généraux d'équité, d'humanité, de courage, et diversement applicables aux relations domestiques, amicales, commerciales et civiles. L'histoire descendra même jusqu'aux détails biographiques, relatifs aux soins à prendre par chacun de nous de sa propre vie, de sa santé, de ses facultés, de sa réputation, de sa fortune; et d'une autre part s'élevant jusqu'à la considération des devoirs de l'homme envers Dieu, elle racontera les bienfaits de la religion et les crimes de l'intolérance. Mais les usages des études historiques s'étendent fort au delà des principes et des règles de la morale individuelle, et quoiqu'il nous ait été impossible d'envisager les devoirs de l'homme privé vivant en société, sans jeter quelques regards sur les institutions politiques, celles-ci considérées en elles-mêmes vont offrir une matière nouvelle aux leçons morales de l'histoire.

CHAPITRE V.

ÉLÉMENTS NATURELS DU CORPS SOCIAL.

Avant de rechercher les préceptes de la morale privée, nous avons eu besoin de recueillir des observations sur les penchants naturels de l'homme, sur les modifications qu'ils subissent, sur les causes immédiates des déterminations de la volonté, sur le système général des actions de la vie humaine. Je crois que nous devons suivre la même méthode à l'égard de la morale des États; c'est-à-dire que pour bien étudier les règles à observer soit par le corps social, soit par ceux qui le représentent ou le gouvernent, il nous importe de commencer par acquérir des idées précises de tous les éléments et de tous les mouvements dont le système politique se compose. Cette première analyse est purement historique; elle ne tend point à déterminer ce qui doit être, mais à reconnaître ce qui est, et à distribuer un grand nombre de faits selon leurs genres et leurs espèces. C'est une étude qui se confond tout à fait avec celle des annales des peuples, du moins avec tout ce qu'elles peuvent contenir de relatif à l'organisation de ces grandes sociétés que nous appelons *états*, *royaumes*, *empires*, *républiques*. On a coutume de diviser immédiatement ces sociétés en plusieurs espèces, et surtout en quatre qui se distinguent

par les qualifications de despotique, monarchique, aristocratique, démocratique, que l'on impose à leurs gouvernements, ou à leurs constitutions. Nous trouverons peut-être que cette énumération est fort incomplète, qu'il y a beaucoup de faits historiques qu'elle n'embrasse pas, auxquels du moins elle n'assigne point des places assez déterminées. Cette distribution ou toute autre classification générale ne peut résulter que de l'examen d'une multitude de détails : il n'y a guère d'idées plus complexes que celle de l'organisation d'une société politique ; et l'on ne peut trop s'appliquer à décomposer cette idée, si l'on veut la rendre exacte et claire.

D'abord, la société se composant d'individus, les premiers regards doivent se porter, ce me semble, sur ce qu'elle retranche de leurs droits naturels ou sur ce qu'elle y ajoute. Il faut savoir si tous, ou la plupart, ou plusieurs, ne perdent pas, dans son sein, la propriété de leurs personnes; s'ils n'y deviennent pas esclaves ou demi-esclaves; s'ils sont possédés ou seulement gouvernés; si quelques-uns au contraire n'y obtiennent pas des avantages particuliers, des priviléges réels ou des titres honorifiques; s'il en est enfin qui aient quelque part soit immédiate, soit indirecte, à la surveillance des intérêts communs, et dont les volontés individuelles concourent à former une volonté générale. En un mot, il faut connaître l'état civil et politique des personnes; état dont les variations sont presque innombrables dans l'histoire.

Une société n'existe pas seulement par les hommes qu'elle réunit, mais aussi par les choses qu'elle place sous des garanties communes. Ces choses sont les pro-

ductions et les consommations; le travail, l'industrie, les possessions, les propriétés, les jouissances. Voilà un second objet d'observations historiques; car on ne connaît point un État, si l'on ne sait comment s'y forment et s'y distribuent les produits; comment ils s'échangent, comment ils se consomment, comment ils renaissent, et en quelles proportions les diverses parties de la population sont appelées à y coopérer et à en jouir.

C'est sur ces deux genres d'éléments naturels du corps social, les hommes et les choses, que s'exerce l'action des institutions politiques que nous verrons se partager et se sous-diviser en plusieurs branches; les pouvoirs, les lois, la force publique, les recettes et dépenses de l'État. A la suite même ou au milieu de ces institutions nécessaires, l'histoire nous présentera le plus souvent encore un culte public, des établissements publics soit d'éducation et d'instruction, soit de travaux, soit enfin de bienfaisance. Toutes ces institutions principales ou accessoires forment une troisième division de faits politiques indéfiniment variables, et qui seront à recueillir précieusement dans les annales de tous les pays et de tous les siècles.

Ce n'est, à mon avis, que sur les trois genres de notions qui viennent d'être indiquées que pourra se fonder, en quatrième et dernier lieu, une classification systématique des gouvernements. En effet, un pareil tableau de tous les genres, de toutes les espèces, de toutes les variétés que présentent les constitutions politiques, ne saurait être que le résumé des observations faites sur les divers états des personnes, sur les différentes manières d'obtenir, de consommer, et de

renouveler les produits, et sur les principes, les formes, les circonstances qui caractérisent chez chaque peuple les autorités, la législation, et les établissements quelconques fondés par la loi et entretenus par le pouvoir.

Nous allons jeter quelques regards sur les deux premières espèces de faits que nous venons de distinguer, c'est-à-dire sur les personnes et sur les choses, deux grands ordres d'éléments primitifs et naturels de toute grande société.

I. D'abord, c'est un point extrêmement remarquable dans l'histoire des hommes que l'état d'esclavage où quelques-uns d'entre eux ont été réduits. Cet esclavage s'appelle politique, lorsqu'il s'agit d'un peuple entier, sur lequel un maître absolu exerce à son gré tous les pouvoirs, y compris celui de vie et de mort. On le nomme civil, quand on le considère seulement dans l'intérieur d'une habitation, où certaines personnes sont devenues la propriété d'une autre; à tel point que leur vie, tout l'exercice et tous les fruits de leur industrie lui appartiennent. En ce qui concerne le droit des personnes, disent les Institutes de Justinien, la division fondamentale consiste en ce que les unes sont libres et les autres esclaves (1) : et l'esclavage est une disposition du droit des gens, par laquelle un homme est soumis, contre la nature, au domaine d'un autre (2). On croirait que cette expression *contre la nature* signifie que l'esclavage est con-

(1) Summa itaque divisio de jure personarum hæc est, quod omnes homines aut liberi sunt aut servi. Lib. I, tit. III.

(2) Servitus autem est constitutio juris gentium, qua quis dominio alieno, contra naturam, subjicitur. Id.

traire au droit naturel, à l'équité, à la raison. Mais les jurisconsultes, loin de l'interpréter ainsi, trouvaient dans la pitié même, l'origine de cette institution antique. En effet, disaient-ils, on a le droit de tuer des prisonniers de guerre; par pitié on les asservit, on les vend ou on les possède. Un créancier peut exercer sur la personne de ses débiteurs les plus rigoureux traitements; par pitié on a permis aux débiteurs de se vendre eux-mêmes. Enfin, un père esclave n'a pas le moyen de nourrir ses enfants; par pitié on les fait esclaves comme lui. Nous n'avons point à discuter ces trois arguments, nous les envisageons comme des faits qui, dès les temps les plus reculés, ont servi de fondements à ce partage de la population d'un même pays, en deux classes si distinctes. Tout ce que nous rencontrerons dans l'histoire ancienne de relatif à l'esclavage, à ses origines, à ses modes, à ses restrictions, à l'affranchissement et aux diverses circonstances qui prolongeaient ou terminaient la servitude, méritera l'attention la plus sérieuse. Les siècles du moyen âge nous le présenteront sous des formes plus compliquées : nous y verrons des hommes attachés à des fonds de terre, et considérés comme des parties d'un domaine. L'établissement, le progrès, les variations, la décadence du régime féodal, l'origine du droit de bourgeoisie, l'institution des communes seront, à cette époque, les articles les plus curieux et les plus importants des annales européennes. Le pur et simple esclavage se reproduira dans les siècles modernes, sur un autre hémisphère. On le fondera, non plus sur la pitié, mais sur le mépris que la faiblesse inspire à la force, sur les habitudes grossières des peuplades in-

cultes, sur la couleur de quelques races d'hommes, et comme l'a observé Montesquieu, sur l'intérêt même de la religion. « Louis XIII, dit-il, se fit une peine « extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de « ses colonies: mais, quand on lui eut bien mis dans l'es- « prit que c'était pour les convertir, il y consentit (1). » Enfin, malgré la philosophie, malgré la religion qui désavoue cette iniquité barbare, la traite des noirs n'est pas encore universellement abolie; quelques peuples persistent dans l'usage d'employer comme meubles et marchandises les malheureux qu'ils saisissent ou qu'ils achètent sur les côtes d'Afrique pour les transporter dans les colonies américaines. Montesquieu encore a parfaitement exposé les raisons de cette pratique. « Les peuples de l'Europe, dit-il, ayant exterminé « ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage « ceux de l'Afrique pour s'en servir à défricher tant « de terres. Le sucre serait trop cher si l'on ne fai- « sait travailler la plante qui le produit par des es- « claves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds « jusqu'à la tête, et ils ont le nez si écrasé qu'il est « presque impossible de les plaindre. On ne peut se « mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très- « sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans « un corps tout noir.... Une preuve que les nègres n'ont « pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas « d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations « policées, est d'une si grande conséquence. Il est im- « possible que nous supposions que ces gens-là soient « des hommes, parce que si nous les supposions des

(1) Esprit des lois, liv. XV, c. 4.

« hommes, on commencerait à croire que nous ne « sommes pas nous-mêmes des chrétiens (1). »

Il y a fort peu de pays, fort peu de siècles, où n'ait existé et même dominé quelque idée de l'esclavage; et c'est sans doute de cette idée qu'a dû naître celle de disposer quelquefois arbitrairement des personnes même que l'on déclarait libres : il a fallu qu'un gouvernement se considérât, plus ou moins, comme possesseur et maître de ces personnes, pour exercer sur elles des droits absolus, illimités; pour se permettre de les arrêter et de les emprisonner par des actes de bon plaisir, d'entraver leur industrie, d'attenter à leurs propriétés, à la liberté de leurs opinions et de leurs consciences. Celui qu'on traite ainsi, on le possède, on ne le gouverne pas. Le gouverner ne serait que le protéger, tant qu'il ne nuit à aucun de ses semblables, et le réprimer quand il porte atteinte aux droits d'autrui. Nous aurons donc à démêler dans chaque branche de l'histoire jusqu'à quel point les hommes appelés libres, l'ont été réellement, ou jusqu'à quel degré la propriété de leurs personnes demeurait compromise par l'extension que prenait l'autorité publique; en un mot, quelles étaient la mesure et les garanties de leurs droits individuels.

L'examen si important des personnes embrasse celui des tribus, des castes, des ordres, des classes quelconques distinguées entre elles par la privation ou la jouissance de certains droits; par des restrictions, ou des immunités, ou des priviléges. Ces distinctions se sont diversement introduites chez presque tous les peuples anciens et modernes de l'Orient et de l'Occi-

(1) Id., c. 5.

dent : elles seront l'objet d'une étude partout indispensable et quelquefois difficile ; car il s'en faut que leur origine, leurs limites, leurs effets, soient toujours clairement énoncés et déterminés dans l'histoire. Nous aurons à rechercher, dans les obscures institutions du moyen âge, les premiers éléments de toutes les noblesses modernes, personnelles ou héréditaires, militaires ou féodales, privilégiées ou simplement honorifiques. Nous verrons les noms de certaines fonctions se transformer en titres constants, en qualifications transmissibles, exprimant ou des droits effectifs, ou des dignités purement nominales. L'échelle des conditions se déplacera, se modifiera sans cesse; mais quelque mobiles, quelque variables qu'en soient les degrés, nous en retrouverons au moins quelques-uns au sein de toute société politique. La nature elle-même a distribué inégalement ses dons entre les mortels; l'éducation que nous recevons et celle que nous nous donnons à nous-mêmes rendent cette inégalité plus sensible encore. Surviennent des causes moins immédiates et moins connues que nous exprimons par le mot de fortune, et qui agissent, en tout sens, sur les produits de nos travaux, pour les diminuer ou les accroître, pour nous les conserver ou nous les ravir. Il se forme ainsi, à mesure qu'un peuple se civilise, une opinion plus ou moins équitable, qui applique aux actions, professions ou fonctions sociales, différentes mesures d'estime, d'honneur, de célébrité; et l'effet inévitable de toutes ces causes, est une distinction quelconque de rangs et de conditions. Mais jusqu'à quel point cette distinction devient-elle constante et déterminée? Quelle influence a-t-elle sur les relations civiles? Laisse-t-elle à l'équité

le même empire sur tous, et à chacun un droit égal à la protection de la société entière? Voilà les questions auxquelles l'histoire devra répondre par des faits, sur chaque nation et sur chaque siècle.

Enfin, pour acquérir une idée complète de l'état des personnes, ce n'est pas seulement la jouissance, les restrictions ou l'absence des droits civils qu'il faut examiner, il convient de considérer encore l'exercice des droits politiques; c'est-à-dire la part immédiate ou indirecte que chacun peut ou ne peut pas prendre à la déclaration des droits et des intérêts de la cité, à la formation d'une volonté générale. Ces droits périlleux, mais sans lesquels il est difficile et, à vrai dire, impossible que les droits civils se maintiennent, ont été extrêmement variables; tantôt refusés à tout le monde, tantôt réservés à une caste, au moins attachés à certaines conditions d'âge et de fortune, resserrés d'ailleurs dans des limites plus ou moins étroites. Nouvelle matière d'observations historiques de la plus haute importance; car les actes des citoyens sont bien moins des droits que des devoirs d'une vaste étendue. Ils agrandissent la morale, ils animent l'histoire, ils achèvent le tableau de la vie sociale. Tous les aspects de ce tableau seront dignes de fixer tour-à-tour nos regards. La condition des hommes, qu'ils soient citoyens ou sujets, fiers de leur liberté ou vains de leurs priviléges, gouvernés par une autorité tutélaire ou possédés par des maîtres; fussent-ils des serfs, des mainmortables, des esclaves : leurs vertus ou leurs vices dans ces divers états, leurs espérances et leurs souffrances, leurs lents progrès et leurs longs malheurs forment le premier fonds de l'histoire politique.

II. Le second objet de cette histoire consiste dans les choses dont la production et la consommation entretient la société. On a donné le nom d'économie politique et à mon avis beaucoup plus justement le nom d'économie publique à la science qui traite de la production, de la division du travail, des différents genres d'industrie, des échanges, des consommations, de la richesse des individus et de l'État. Il est vrai que cette science peut embrasser le système monétaire et s'étendre aux dépenses et aux recettes publiques : mais ces dernières branches dépasseraient les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer en ce moment : elles appartiennent à la théorie de l'administration publique, dont il n'est pas temps de nous occuper, et qui compose une théorie, c'est-à-dire l'exposé des règles d'un art. En ce moment il ne s'agit que de faits, que de notions historiques. Nous n'envisageons dans les productions et les consommations que ce qui résulte du seul fait de l'association des travaux humains, indépendamment du régime établi par les lois positives et par les autres actes des gouvernements. Cette étude, il faut l'avouer, est toute moderne : il n'en subsiste, au moins dans les livres des anciens, que des notions éparses, bien vagues et bien incomplètes. Nous pouvons avouer même, qu'il est devenu plus facile d'en chercher immédiatement les éléments dans l'état actuel de la société que dans l'histoire des siècles passés. Mais c'est précisément pour cette raison qu'on la doit considérer comme un préliminaire essentiel des études historiques. On a besoin d'elle pour être averti de l'intérêt d'un grand nombre de détails, pour tirer de plusieurs faits des conséquences qui peut-être ont échappé

aux historiens même qui les racontaient; pour recueillir enfin tout ce qui peut, à l'égard de chaque pays et de chaque époque, nous éclairer sur l'état de l'industrie, sur ses produits, sur la distribution des richesses, sur le degré de misère ou de prospérité d'une nation entière ou des diverses parties d'une population. Nous n'avons que par ce genre de connaissances, une idée claire et complète de la société où nous vivons; et l'histoire ne peut nous transporter au milieu des générations qui nous ont précédés qu'en nous les représentant sous ces mêmes aspects.

Parmi les auteurs qui, dans le cours du XVIII[e] siècle, ont successivement contribué aux progrès de la science économique, on a surtout distingué Adam Smith (1) qui réellement a jeté de vives lumières sur les effets de la division du travail, sur les autres causes qui ont agrandi les forces productrices, sur la distribution des produits entre les différentes classes de la société, sur la nature, l'accumulation et l'emploi des fonds ou capitaux, sur le développement de la richesse nationale. Mais deux écrivains français, M. de Tracy (2) et M. Say (3), ont rassemblé plus méthodiquement toutes ces notions : ils en ont éclairci, étendu, rectifié un grand nombre; ils les ont mises dans l'état où elles avaient besoin d'être pour devenir l'objet d'un enseignement public. L'une des créations récentes qui honorent le gouvernement français est la chaire d'économie politique qu'il a établie en 1820 auprès du conservatoire des arts et métiers; et pour concevoir l'étendue des lumières qu'elle doit répandre, il suffit de savoir qu'elle a été

(1) Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.
(2) Traité d'économie politique. (3) Traité d'économie politique.

confiée à M. Say, l'un des hommes de l'Europe qui a le mieux éclairci et le plus agrandi cette science. Les progrès immenses qu'ont faits depuis un demi-siècle notre industrie et nos institutions sociales, réclamaient cet enseignement qui ne peut manquer de contribuer à les perfectionner. C'est une vaste et profonde étude dont l'intérêt se fait sentir sous quelque aspect qu'on la considère. D'abord il n'appartient qu'à elle de bien diriger les particuliers dans la conduite de leurs affaires domestiques, industrielles et commerciales. Secondement elle embrasse toutes les données et tous les principes sur lesquels doit reposer la théorie de l'administration publique; elle est strictement nécessaire aux hommes d'État, et se rattache même par plusieurs points à la jurisprudence. Enfin elle est une des clefs de l'histoire; c'est parce que ce genre de connaissances a manqué à beaucoup d'historiens que plusieurs parties des annales humaines sont restées obscures et défectueuses : je vais donc envisager l'économie publique dans ses rapports avec l'histoire, et présenter au moins quelques notions succinctes que je crois tout à fait indispensables à qui veut étudier sérieusement les annales anciennes et modernes.

Il n'est au pouvoir des humains ni d'anéantir ni de créer un seul atome : mais en transformant les corps ou en provoquant leurs transformations, nous établissons d'autres rapports entre eux et nous : nous les approprions à nos besoins ou à nos usages; nous les mettons dans l'état où ils doivent se trouver pour être absorbés, ou, comme on dit, consommés. Il y a des consommations en pure perte, qui ne sont que des dommages, de véritables incendies; telles sont celles

que le luxe fait par ostentation, et seulement pour avoir l'honneur de les faire. D'autres nous donnent des sensations agréables et ne sont des pertes absolues que lorsqu'elles enlèvent aux besoins ce qu'elles prodiguent aux plaisirs. La consommation par nécessité est à la fois le but principal et le moyen le plus général des productions, puisque l'objet ainsi consommé devient l'un des soutiens de notre vie et de nos travaux. La quatrième et dernière espèce de consommations tend directement à reproduire; par exemple, on brûle du bois ou du charbon pour forger des instruments de labourage; c'est un gain, toutes les fois que la dépense est moindre que le profit qui doit s'ensuivre; on s'est enrichi de l'excédant. La mesure, les proportions de ces quatre sortes de consommations, en tous lieux, en chaque siècle, doivent être placées au nombre des recherches historiques les plus recommandables.

La conservation d'un seul homme exige tant de soins qu'elle n'a été pleinement garantie que par l'association et la division des travaux. Les uns se sont chargés de pourvoir à la nourriture de tous, d'autres de préparer les habillements, les habitations, les objets divers qui correspondent à nos différents besoins. Bientôt même, l'on a classé par espèces les matières à produire; et pour chaque espèce on a distingué les travaux propres à les faire éclore, ou à les manufacturer ou à les placer sous la main des consommateurs. Les industries se sont ainsi partagées en agricoles ou extractives, fabricantes et commerciales, quoiqu'il y ait des circonstances où l'extraction est un commencement de fabrique et où le commerce continue la manufacture et en prend le caractère.

Chacune de ces trois séries de travaux admet ou exige le concours de plusieurs classes d'hommes industrieux; les théoriciens, qui propagent ou étendent les connaissances nécessaires pour bien produire; les entrepreneurs qui dirigent les opérations, et enfin les simples ouvriers. L'activité de chacune de ces classes et leurs relations entre elles sont encore des points essentiels à observer dans les annales de toute grande société.

Les produits, à mesure que la division des travaux les a multipliés, ont excédé les consommations; ces excédants accumulés sont devenus des moyens de produire davantage et ont pris le nom de capitaux. On en peut distinguer cinq espèces. D'abord des matières quelconques, soit manufacturées et transportées, soit seulement extraites, donnent les moyens d'entretenir un certain nombre d'ouvriers et de rendre leurs travaux plus productifs. Nous en devons dire autant des outils, autant en troisième lieu des habitations qui satisfont à l'un des besoins de tous les producteurs, et dont quelques-unes d'ailleurs peuvent être disposées tout exprès pour faciliter certaines productions. En quatrième lieu, un fonds de terre étant véritablement une machine où s'élaborent les produits de l'industrie agricole, les portions du sol ont dû se placer au nombre des capitaux. Enfin, depuis que certaines matières que nous appelons monnaies font la fonction de termes moyens entre tous les autres produits, entre les éléments des quatre précédentes espèces de capitaux, elles en sont devenues une cinquième espèce que nous pouvons regarder comme la dernière; car les voitures et les navires sont des outils de transport; et

les animaux sont entre nos mains, ou des instruments tant que nous les laissons vivre, ou après leur mort des comestibles ou des matières d'habillements.

Il ne suffit pas de posséder quelqu'une de ces choses, pour concourir à l'industrie commune : il faut qu'en effet l'usage ou la consommation de ces capitaux serve à des reproductions. Une somme d'argent assez considérable pour suffire aux besoins et aux plaisirs de la plus longue vie, mais qui se conserverait immobile, qui ne serait du moins dépensée que graduellement, à mesure qu'il en faudrait échanger une partie contre l'objet immédiat d'une consommation nécessaire, resterait inutile à la société. En vain le consommateur dirait-il qu'en consommant il excite à reproduire et qu'on doit lui en être bien obligé : il ne fait tort à personne, mais il ne met rien en production commune. Il n'y a jamais d'avantageux que l'accroissement des produits; et les consommations oisives de cet homme ne font que les diminuer. En consommant une chose qui lui appartient, il fait un vide sans aider aucunement à le remplir. Son argent et l'objet à consommer existaient l'un et l'autre avant l'échange : à présent il n'y a plus que l'argent, et s'il est un moyen de produire, il l'était tout autant lorsqu'il y avait de plus le produit qui vient de disparaître. Assurément il serait impossible que la société subsistât composée de consommateurs pareils : plus il y en a de cette espèce, moins on produit. Les producteurs ne sont réellement secondés que par ceux qui leur offrent, non de simples occasions de produire en remplacement de ce qui est consommé, mais des moyens de produire au delà de ce qui était déjà produit.

On ne cède point gratuitement l'usage des capitaux;

il s'agit, non d'un bienfait, mais d'un concours, de l'association de ce que chacun possède de puissance productive. Point de moissons à recueillir sans un art, des bras, un champ, d'autres outils et des semences. Une part des fruits appartient à quiconque a fourni l'un des éléments de la production; à celui par conséquent qui a cédé l'usage de certaines matières ou machines sans lesquelles on n'eût pas produit, ou qui a cédé, car cela revient au même, l'usage de l'argent qu'on a donné en échange de ces machines ou de ces matières. C'est ainsi qu'il existe au sein d'un État, des propriétaires, des capitalistes, c'est-à-dire des hommes dont les productions antérieures ont tellement excédé leurs propres consommations que ces excédants amassés servent à toutes leurs consommations futures, pourvu qu'ils soient employés par eux ou par d'autres comme moyens de produire encore. Que ces excédants soient le fruit du travail personnel d'un homme ou qu'ils lui aient été légitimement transmis par ceux qui ont travaillé, il n'importe; la propriété est le fruit des travaux soit nouveaux soit anciens : à ce titre elle est partout sacrée, partout l'une des conditions naturelles et fondamentales de la société, et l'usage productif qu'on en fait, la rend de plus en plus respectable : elle est une des grandes bases de l'état social, et les faits qui la concernent sont du nombre de ceux que l'histoire doit s'appliquer à rendre sensibles.

Il est presque superflu de remarquer qu'un même homme est souvent producteur de plusieurs manières à la fois, et qu'à mesure que la société se perfectionne, presque tous le deviennent au moins de l'une de ces différentes manières. Les enfants qui ne sont encore ni

propriétaires ni travailleurs, les indigents invalides, les personnes qui reçoivent des salaires pour des services ou des fonctions inutiles, et les possesseurs qui ne livreraient ce qu'ils ont conservé qu'en échange des objets qu'ils consommeraient immédiatement, sont les seuls consommateurs qui ne contribuent à aucune production.

Nous venons de voir comment, de la division du travail et de l'accumulation des produits, il résulte un système de consommations et de productions qui est en même temps un système d'échange. On échange des monnaies, des fonds de terre, des habitations, des outils, des matières brutes ou fabriquées, voiturées ou non voiturées, et les services à rendre soit comme théoriciens, soit comme entrepreneurs, soit comme artisans; et chacune de ces choses peut s'échanger contre chacune des autres. Mais pour établir un échange, il faut connaître le rapport ou la valeur des choses; et cette valeur est ou naturelle ou vénale.

La valeur naturelle d'une chose est égale à la somme des consommations qu'il a fallu faire pour la produire et pour la mettre dans l'état où elle est au moment de l'échange : c'est le total des frais quelconques d'extraction, de manufacture et de transport. Un service ou travail personnel vaut naturellement la somme des consommations que les besoins du travailleur ont exigées pendant la durée de ce service. Les valeurs naturelles ne sont point invariables : elles s'élèvent ou décroissent selon les lieux, les temps, les circonstances qui rendent les diverses productions plus ou moins dispendieuses. L'invention d'une machine peut diminuer soudainement la valeur naturelle d'un produit. L'art

typographique a produit cet effet : un *exemplaire* imprimé des œuvres de Cicéron ne valait plus *naturellement*, à la fin du quinzième siècle, autant qu'une copie beaucoup moins bonne, mais manuscrite, et qui avait exigé, pour elle seule, un travail de plusieurs mois. La valeur vénale se détermine par le rapport actuel du nombre de certains produits au nombre des demandes que l'on en fait. Si les consommateurs demandent 100,000 livres pesant d'une denrée, où il n'y en a que cinq cents livres, la valeur vénale excédera de beaucoup la valeur naturelle, qu'au contraire elle n'atteindrait pas si l'on ne demandait que cinq cents livres de cette même denrée à celui qui en aurait accumulé 100,000. Quoique les deux valeurs, naturelle et vénale, soient ordinairement inégales, elles tendent à se rapprocher, quand la liberté des productions et des échanges n'est point entravée. Alors dès qu'une denrée surabonde, on cesse de la produire, jusqu'à ce qu'il y ait de nouvelles demandes à satisfaire; et la valeur vénale se relève par degrés durant la suspension de ces travaux. Si au contraire une marchandise devient rare, et si par cela même elle s'échange plus avantageusement, les producteurs ne tarderont point à la multiplier assez pour en diminuer progressivement la cherté. Les objets qui conservent toujours une grande valeur vénale sont ceux qui, par leur nature, ne peuvent jamais devenir communs, bien qu'ils soient demandés ou désirés de toutes parts. La valeur vénale est donc essentiellement variable, elle dépend de causes accidentelles, de vicissitudes, de spéculations, même de caprices : mais les limites de ces variations tendent à se rapprocher à mesure que

le commerce embrasse une plus grande partie de la surface du globe, et qu'il y a concurrence entre un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs. L'étendue du marché diminue, autant qu'il est possible, la différence entre le total des produits de chaque espèce et le total des demandes; il en résulte surtout, que des objets qui resteraient sans usage en tel lieu, qui ne seraient jamais consommés ni employés, acquièrent en ce lieu même plus de valeur, parce qu'on sait qu'ils en ont en des pays éloignés de celui-là.

Le mot de commerce, pris dans sa généralité, renferme deux idées, transport et échange. Comme transport, il est une profession particulière: comme échange, c'est l'acte le plus commun de la vie sociale. Dans l'état présent des choses humaines, nous produisons afin d'échanger et nous consommons en échangeant : sous cet aspect nous sommes tous des commerçants et nous ne subsistons qu'en faisant ce métier universel qui embrasse tous les autres. La plus ancienne manière de le faire a été sans doute de troquer la chose qu'on avait produite, contre celle qui l'avait été par l'homme avec qui l'on contractait. Mais ces trocs immédiats étaient bien circonscrits, souvent difficiles, toujours imparfaits ou inexacts. La facilité des échanges n'a été procurée que par l'institution d'une sorte de marchandise moyenne, universellement acceptable en retour de toute autre; et comme il fallait pour remplir cette fonction, une matière fort divisible, peu susceptible de se détériorer, peu volumineuse, commodément transportable et dont il fût aisé de vérifier le poids ou la quotité, on n'a pas dû tarder à charger de cet emploi certaines matières métalliques.

Appliqués à d'autres usages, les métaux ont une valeur naturelle et une valeur vénale; mais leur service monétaire augmente la seconde de tout le surcroît de demandes que cet emploi doit entraîner. La valeur des monnaies est donc variable, non-seulement à raison des fluctuations qui ont lieu dans la valeur des marchandises, mais aussi en vertu des vicissitudes qui affectent intrinsèquement les monnaies elles-mêmes. Je ne parle point des altérations que les gouvernements leur ont fait quelquefois subir : je n'ai en vue que des causes plus légitimes de l'élévation ou de l'abaissement de leur prix, telles que l'inégalité de leur dissémination, le ralentissement ou la rapidité de leur circulation, leur rareté ou leur très-grand nombre, l'emploi de signes écrits qui les représentent, l'ouverture et l'exploitation plus ou moins active, plus ou moins dispendieuse de mines plus ou moins fécondes. Observons d'ailleurs que le rapport entre la valeur d'un métal et celle d'un autre n'est point fixe : lorsque, dans les usages de la vie, on le suppose tel, lorsqu'on dit, par exemple, qu'une certaine pièce d'or vaut précisément vingt pièces d'argent déterminées et chacune de celles-ci cent petites pièces de cuivre, c'est bien moins là un fait qu'une convention. Toujours est-il que l'introduction de ce moyen universel d'échanges a modifié la langue; on a nommé prix d'une chose, sa valeur vénale exprimée en somme de monnaie.

Un genre de recherches historiques, aussi important que difficile, est celui qui concerne la valeur des monnaies et le prix des choses dans tous les pays et à chaque époque. C'est un problème extrêmement compliqué, qui embrasse au moins trois questions distinc-

tes. La première est purement grammaticale, elle consiste à trouver la signification précise des noms de monnaies, tels que talent, sesterce, denier, etc.; travail déjà épineux, soit parce que les anciens livres donnent rarement des définitions expresses de ces mots, soit parce qu'un même terme est quelquefois susceptible de plusieurs sens ou acceptions, soit aussi parce qu'outre les monnaies réelles, il en a quelquefois existé de nominales ou de simple compte, comme l'était chez nous la livre. Ainsi l'on a besoin de rassembler beaucoup de faits, beaucoup de textes pour parvenir à quelque exactitude dans ce premier genre de notions. Le second point est de reconnaître les rapports de ces anciennes monnaies avec nos monnaies actuelles, eu égard au poids, au titre, en un mot à toutes les circonstances qui concourent à établir ou l'égalité ou des différences déterminées; recherche encore laborieuse, quoique facilitée par ce qui subsiste de médailles ou monnaies anciennes. Mais toute traduction faite d'anciennes monnaies en monnaies immédiatement connues, un troisième ordre de questions s'élève : il s'agit de savoir comment les diverses marchandises qui s'échangent et se consomment dans le cours de la vie, se mesuraient avec des quantités déterminées de métaux monnayés, et par conséquent quelle somme de jouissances était représentée par une somme précise d'or ou d'argent, quel degré de richesse effective s'exprimait par un nombre déterminé de certaines pièces de monnaies métalliques. En cette matière, chaque génération est témoin de variations qui, à de plus longs intervalles de temps, deviennent plus sensibles, mais qu'on s'exagère lorsqu'on en juge sur de simples expressions.

Pour ne pas remonter bien haut, madame de Maintenon, dans l'une de ses lettres, entre dans les plus menus détails de la dépense d'une maison composée, à Paris, de deux maîtres et dix domestiques : il en résulte que pour ces douze personnes, tous les combustibles, bois, chandelle et bougie, et tous les comestibles sans exception, pain, viandes de toute espèce, légumes, fruits, sucreries, vin et autres boissons, coûteront ensemble chaque jour, eu égard aux surcroîts accidentels ou extraordinaires, une somme moyenne de quatorze livres treize sous ou, pour n'y pas regarder de trop près, quinze livres. Cela donne pour l'année cinq mille quatre cent soixante-quinze livres, mais madame de Maintenon veut bien en allouer six mille; et ajoutant mille livres pour le loyer d'un hôtel, autant pour les gages et les habits des dix serviteurs, autant encore pour l'entretien et la parure de la dame, plus, dit-elle, *pour les habits, opéra et magnificence de Monsieur*, trois mille livres, le total de douze mille répond à tout, ou du moins ne laisse en dehors, selon madame de Maintenon, que l'entretien de deux carrosses, deux cochers et quatre chevaux. Ce dernier article, qui n'est point évalué ici par cette dame, pourrait l'être, d'après d'autres Mémoires du temps, à trois mille livres. Ainsi quinze mille livres suffisaient alors à la dépense totale d'une très-grande maison. Nous tomberions pourtant dans une erreur grave, si nous nous pressions d'en conclure que la valeur vénale de la monnaie s'est réduite au tiers, ou ce qui revient au même, que les denrées et les services ont acquis relativement à cette monnaie trois ou quatre fois plus de valeur : car il convient d'observer

qu'au temps où cette lettre a été écrite, la livre était une plus grande partie du marc qu'elle ne l'a été depuis.

Éclairée par les notions qui précèdent, l'histoire pourra donner des idées exactes de la richesse domestique et de la richesse nationale. Un homme ou plutôt une famille est riche par la pleine suffisance de ses consommations actuelles et par la garantie de ses consommations futures. D'abord tous ses besoins présents et réels doivent être satisfaits ; et comme la mesure précise de ses besoins n'est point assignable, ce qui leur suffit n'est pleinement assuré que par ce qui les dépasse un peu. Il faut de nécessité, du superflu pour ne manquer jamais du nécessaire. D'ailleurs est-on condamné à ne consommer que pour ses besoins? les jouissances d'un homme sont-elles complètes, s'il ne peut jamais rien accorder au plaisir? Est-ce que la nature ne le destine pas aux biens, dont elle lui suggère le désir, et qui correspondent aux facultés qu'il tient d'elle? Pourvu que cet homme reste en deçà des limites que la raison prescrit à ses désirs, pourquoi n'aimerait-il point à trouver, dans ses travaux présents ou passés, les moyens d'embellir son existence, de l'animer et de la rendre plus active? Comme les besoins, les vrais plaisirs ont des bornes naturelles, au delà desquelles ils ne sont que des dommages. Ce qui n'en a point, c'est le faste : le champ de la sottise est indéfini. Les profusions de la vanité ne sont donc point à compter parmi les éléments de la véritable richesse; elles sont sans mesure ainsi qu'en pure perte : elles ne tournent jamais soit dans la maison, soit dans l'État, qu'au détriment des jouissances animatrices et reproductrices.

La plénitude des jouissances actuelles n'est, comme je l'ai dit, que l'une des conditions de la richesse. Il faut encore que les jouissances futures soient garanties par des produits accumulés et transformés en moyens de produire; c'est-à-dire en un capital dont le revenu entretienne et ravive perpétuellement le même système de consommations. Le revenu le plus simple, le plus naturel est celui du travail. La capacité de produire en travaillant est un vrai capital que nous n'acquérons que par un apprentissage dispendieux, que par le sacrifice d'un capital de quelque autre genre. Mais si cette espèce de revenu est la plus honorable, elle n'est pas la plus sûre, puisque enfin divers accidents peuvent suspendre ou éteindre en nous la faculté de travailler. Ainsi les consommations futures ne sont assurées solidement que par des fonds de terre ou des habitations, ou des sommes de monnaies ou d'autres avances, soit mobilières, soit immobilières, dont l'emploi ou la location donnera lieu à des reproductions périodiques. Voilà l'un des aspects sous lesquels l'histoire devra considérer la société : il est à désirer qu'elle puisse souvent mettre sous nos yeux l'état, la distribution, la nature des fortunes individuelles.

On a quelquefois distingué trois sortes ou trois parties de revenus; d'abord le salaire ou prix des travaux et des services; ensuite le profit ou l'excédant des fruits d'une entreprise sur les dépenses qu'elle exige; en troisième lieu, la rente, c'est-à-dire la part de ces mêmes fruits qui demeure attribuée au capital employé à la reproduction. Cette rente s'appelle intérêt, si elle provient de la location d'une somme d'argent, et loyer si c'est d'une habitation dont l'on a cédé l'usage. Elle

conserve le nom de rente ou de revenu, ou en prend quelques autres, lorsqu'elle consiste en une part réservée au propriétaire d'un fonds de terre exploitée. Ces distinctions ont été jusqu'ici fort peu utiles; car il n'y a rien de constant dans les observations que l'on a tenté de faire sur les rapports qui s'établissent entre ces différentes parties ou espèces de revenus. Le résultat le mieux vérifié serait que la somme du salaire, du profit et de la rente, est plus forte, toutes choses égales d'ailleurs, quand le même homme est à la fois capitaliste, entrepreneur et ouvrier : au reste, la proportion entre ces trois éléments, quand ils sont divisés, ne peut manquer de varier, selon la valeur vénale des travaux et des capitaux; valeur qui dépend, comme nous l'avons vu, de l'étendue de la demande comparée à l'abondance, suffisance ou rareté de la chose demandée.

Il nous importera surtout de démêler, s'il est possible, dans l'histoire, les diverses relations établies entre les propriétaires de fonds territoriaux et les ouvriers ou entrepreneurs employés à l'agriculture ou à une exploitation quelconque : nous y remarquerons d'abord des esclaves pleinement possédés par des maîtres; puis des serfs inséparablement attachés à la glèbe ou à des fonds de terre qu'ils cultivaient avec obligation de rendre une certaine quantité de fruits; puis des ouvriers ou journaliers, travaillant librement et pour un prix convenu; ensuite des métayers proprement dits, auxquels une moitié des produits est abandonnée, à la charge de remettre l'autre; enfin des fermiers qui, pour un prix annuel et déterminé, cultivent à leur propre compte. Observer l'origine et les

effets de ces différents modes, leur influence sur l'agriculture, sur l'économie rurale, plus généralement sur l'industrie et sur la fortune des familles et des États, est un des principaux soins à prendre pour ceux qui veulent étudier avec fruit les annales du genre humain.

La richesse nationale ne se compose que de richesses individuelles : une nation riche serait celle dont tous les membres se trouveraient en état de pourvoir à tous leurs besoins, et d'obtenir en même temps, de leurs travaux et de leurs capitaux quelconques, des revenus supérieurs à leurs consommations. Ceci admet et suppose même une très-grande inégalité entre les fortunes; inégalité nécessaire, immanquable et désirable, parce que sans elle la division du travail resterait incomplète, la production moins active, la richesse totale infiniment moindre. Mais il ne s'ensuit pas que des millions de misérables, asservis par quelques milliers de consommateurs fastueux, aient jamais pu passer pour un peuple riche. Faste et misère sont deux termes corrélatifs : il y a partout autant de privations que de profusions, autant de paresse que d'ostentation, autant d'hôpitaux que de palais. C'est une étrange question que celle de savoir s'il y a du profit à consommer sans besoin et sans plaisir naturel, ce qui, s'ajoutant à un capital, accroîtrait les produits et les vraies jouissances. Assurément, entre l'indigence qui manque du nécessaire et le faste qui le dissipe, il reste à l'inégalité indispensable et salutaire des conditions une très-longue échelle que divisent en un nombre indéfini de degrés les mesures diverses de jouissances et les différentes masses de produits accumulés : échelle toujours visible dans les États pros-

pères, où cet accroissement des capitaux, qu'empêchent ailleurs les excès des uns et la détresse extrême des autres, est au contraire favorisée par tous les moyens qui peuvent rendre l'exploitation plus complète, la fabrication plus experte et le commerce plus actif.

L'exploitation complète est celle qui, de toutes les parties du sol non réclamées pour servir aux habitations et aux communications des habitants, extrait la plus grande quantité possible des matières qui, à chaque époque, ont à la fois le moins de valeur naturelle et le plus de valeur vénale; c'est-à-dire dont le prix surpasse le plus les consommations que l'extraction exige. Ainsi le système d'extraction doit correspondre, d'une part, aux qualités des territoires, aux influences climatériques, aux circonstances météorologiques; de l'autre, aux mouvements du commerce, à la mesure des demandes. L'exploitation habile produit, en meilleure qualité, une plus grande quantité des choses les plus demandées. Dans la fabrication et dans l'extraction même, la quantité et la qualité des produits dépendent non-seulement de l'activité des ouvriers, mais aussi de la puissance des instruments. A la vérité, il se peut qu'au moment de l'invention d'une machine qui, à moins de frais, multiplie et perfectionne certains produits, quelques centaines d'ouvriers se trouvent sans ouvrage : les copistes de livres ont dû éprouver ce dommage au quinzième siècle, quand l'imprimerie s'est établie dans plusieurs villes de l'Europe; mais ce nouvel art, en rendant l'usage des livres infiniment plus commun, a fini par employer cent fois plus de typographes, de papetiers, de voituriers, de colpor-

teurs, de relieurs et de libraires, que les manuscrits n'avaient occupé de scribes, d'enlumineurs, d'artisans et de marchands. Produire plus et mieux, en consommant moins, est toujours un grand avantage.

Pour peu qu'un pays ait d'étendue, il arrive qu'un de ses cantons produit ou peut produire certaines denrées au delà de ce que ses habitants en consomment, tandis qu'il leur refuse d'autres consommations nécessaires, utiles ou agréables. Il est sensible que la richesse d'un tel empire s'accroîtra par la facilité de transporter chaque espèce de marchandise, des lieux où elles surabondent, en ceux où elles manquent. Ce commerce intérieur multipliera non-seulement les consommations, mais aussi les produits et les moyens de produire. Il entraînera un plus avantageux emploi de chaque portion du sol, de chaque industrie et de tous les capitaux. Cependant, comme il est bien rare qu'une contrée habitée par un seul peuple, quelque grande qu'on la suppose, produise précisément tout ce que ses habitants demandent, sans rien produire de ce que demandent les habitants des autres pays, on conçoit qu'après que le commerce intérieur aura pris toute l'activité dont il est susceptible, la richesse nationale devra s'accroître encore par l'exportation de plusieurs produits indigènes, et par l'importation de plusieurs produits étrangers. De là le commerce extérieur, qui met en société tous les peuples du globe. La plus grande étendue du marché devant amener le plus juste équilibre entre les consommations et les produits, et par conséquent la plus forte quantité de travaux utiles et la plus grande puissance de l'industrie, il s'ensuit

que l'intérêt du genre humain réclame la pleine liberté d'extraire, de fabriquer, d'exporter et d'importer de toutes parts.

Mais en poursuivant ces observations, nous serions entraînés dans l'examen d'institutions politiques que nous ne devons pas considérer encore, et qui consistent dans les lois relatives à l'industrie et au commerce, tant intérieur qu'extérieur, dans la fabrication, l'émission et l'administration des monnaies, enfin dans le système des dépenses et des recettes de l'État. Ces dernières parties de l'économie publique dépassent la théorie des premiers éléments de la société; c'est-à-dire le tableau des personnes, des choses et des actes sur lesquels s'exerce la puissance des gouvernements. Il nous suffit pour le moment d'avoir envisagé la société comme un laboratoire immense où, par l'association des forces humaines aux forces de la nature, se produisent tous les objets que les hommes ont besoin de consommer pour vivre et pour reproduire. Mais cet admirable système n'a pu s'établir et se développer que par degrés; les hommes et les choses ont dû passer par divers états avant de parvenir au terme que le mot de civilisation exprime. L'histoire nous a conservé assez peu de notions des premiers progrès, soit parce qu'ils ont été rapides, soit parce qu'avant de les avoir faits on n'avait presque aucun moyen d'en fixer et d'en transmettre les souvenirs. Nous pouvons toutefois regarder les peuples appelés chasseurs comme les plus voisins de l'état purement sauvage : la vie pastorale fut un grand progrès, les troupeaux devinrent de véritables richesses; mais les peuplades occupées de ce second genre d'industrie

n'étaient point encore sédentaires; le besoin de chercher de nouveaux pâturages les forçait à changer perpétuellement de demeure. On les appelle quelque fois nomades, du mot grec νομὴ qui signifie pâturage : *Nomades*, dit Pline, *à permutandis pabulis :* ils n'avaient pour habitations que les champs mêmes qu'ils parcouraient, ou les chariots qui les transportaient d'un lieu à l'autre : quelques-uns ont été nommés Amaxabiens, des deux mots ἄμαξα, char, et βίος, vie; vivant dans des chars. Cette vie errante devint trop aisément guerrière; les occasions de se disputer le terrain ne manquèrent pas, et il y a lieu de croire que beaucoup de champs ont été ensanglantés avant d'être cultivés. La société n'a été réellement fondée que par la vie agricole qui fixa les peuplades, et renferma chaque famille dans une habitation proprement dite. Peu à peu l'agriculture, pour multiplier ses propres instruments, pour perfectionner ses produits et en étendre l'usage, suscita plusieurs autres arts; après avoir extrait, on fabriqua; et les travaux se divisant de plus en plus, le canton, la cité, l'État commença d'être en effet un seul et même laboratoire. La multiplication des produits entraîna les échanges, et l'on vit le commerce, d'abord au sein d'un même peuple, puis entre les peuples voisins, achever l'état social. Cependant chacune de ces associations successives donna lieu d'établir des lois et des chefs, et, selon toute apparence, des chefs avant des lois. L'idée de prendre pour règle la volonté d'un maître, sembla la plus simple; d'abord c'était celle qui convenait le mieux au maître lui-même, et d'un autre côté, les premiers sujets pouvaient n'être point assez avancés pour en bien concevoir une autre. L'o-

rigine des gouvernements serait à rechercher dans les différentes situations de l'espèce humaine, et malheureusement le jour de l'histoire ne luit pas vivement sur les plus anciennes. Tout porte à croire que l'autorité qui régissait des peuples chasseurs, errants, ou guerriers, avait une sorte de caractère militaire; c'est celui qui convient à des habitudes agressives et défensives. Les premiers essais d'établissements agricoles ont dû accoutumer à des idées et à des pratiques plus économiques, plus paternelles, plus patriarcales, et le chef de l'État a cru ou fait croire que son pouvoir ressemblait à celui du chef d'une famille. On entrevoit que l'esclavage remonte à ces établissements. Presque partout l'on remarque dans ces premières habitations des esclaves qui, sans doute, avaient été originairement asservis dans le cours des expéditions errantes, et dont les travaux forcés étaient nécessaires aux entreprises agricoles de chaque famille devenue sédentaire. Le développement de l'agriculture et les progrès du commerce firent concevoir d'autres notions des rapports qui doivent exister, soit entre les hommes privés, soit entre une nation entière et l'autorité qui la gouverne. En suivant l'histoire de chaque peuple, on arrive assez promptement à l'époque où l'on n'aperçoit plus, dans ses vicissitudes intérieures, qu'une lutte continuelle entre lui et les divers pouvoirs qui le dominent. Et peut-être ces agitations proviennent-elles généralement de ce que les gouvernements établis, affermis bien avant la civilisation de chaque peuple, se sont civilisés encore plus difficilement, plus lentement que lui-même, et n'ont jamais suivi que de loin et avec peine les progrès de son industrie, de son activité, de

ses connaissances. Voilà, ce me semble, la cause du plus grand nombre des événements qui entrent dans un cours d'annales nationales, ou du moins dans la partie de ces annales qui ne concerne pas des guerres étrangères ou des relations de peuple à peuple. Encore ces guerres ont-elles eu souvent pour but de prévenir ou d'amortir des troubles intérieurs, de fortifier l'autorité, de lui donner plus d'exercice ou plus d'ascendant. Quoi qu'il en soit, nous aurons à faire l'analyse du système politique, c'est-à-dire, l'énumération des divers genres de pouvoirs, de lois et d'établissements quelconques auxquels se trouvent soumises les personnes et les choses qui composent la société. Cette analyse sera une autre clef de l'histoire et celle dont l'usage devra être le plus fréquent. Mais les deux grands ordres d'éléments naturels et primitifs de l'état social, dont je viens de parler, d'une part les hommes et leurs conditions diverses, de l'autre l'industrie, les espèces, les échanges et la consommation de ses produits, sont des objets qu'il ne faut jamais perdre de vue dans les études historiques. Il est sans doute fort utile d'éclaircir si Annibal traversant les Alpes a dû passer par Embrun ou par Montmeillan; il est même, quoi qu'on en ait dit, fort curieux de savoir comment Vaugirard s'appelait du temps des Druides; mais il ne serait pas indifférent de connaître aussi quel était en ces divers lieux, l'état des personnes, des propriétés, des produits, des jouissances; s'il y avait des esclaves ou des hommes libres; comment ils savaient pourvoir à leurs besoins; à quels travaux ils se livraient; quels échanges ils pouvaient faire; jusqu'à quel point la vie leur était pénible ou agréable.

On se perdrait, dit Millot, dans l'immensité de l'histoire, si l'on y marchait au hasard et sans principe, et si l'on ne suivait les deux grandes règles de cette étude; l'une de chercher le vrai en tout, l'autre de se borner à l'utile. Nous avons essayé de développer la première de ces deux règles, en remontant aux différentes sources des connaissances historiques, et en déterminant les signes auxquels on peut reconnaître les narrations certaines, ou seulement probables, ou indignes de toute confiance. L'utile, dans ce genre d'études, est ce qui tient à la morale ou privée ou publique, aux habitudes et aux destinées des hommes, à la composition naturelle du corps social, à son organisation politique. Nous avons déjà reconnu quelques-uns de ces usages de l'histoire, et nous poursuivrons cet examen, en nous efforçant de recueillir et de coordonner les détails qu'embrasse le système d'institutions positives auquel on donne, dans une acception générale, le nom de gouvernement.

CHAPITRE VI.

ANALYSE DU SYSTÈME POLITIQUE. — INSTITUTIONS DU PREMIER ORDRE.

Après avoir considéré l'histoire dans ses rapports avec la morale privée, c'est-à-dire avec les devoirs de chacun de nous envers ses semblables, envers lui-même et envers Dieu, nous nous sommes proposé de rechercher quels conseils, quels préceptes l'expérience des temps passés pourrait offrir à une nation entière et surtout aux hommes appelés à la gouverner. Il a bien fallu nous occuper de cet usage de l'histoire; car c'est l'application la plus ordinaire de ses récits. Elle nous entretient bien plus souvent d'intérêts publics que d'actions particulières. Les rois, les pontifes, les chefs d'armée, les magistrats sont les personnages qu'elle se plaît à mettre en scène : ils sont les principales et quelquefois les seules figures de ses tableaux; ils y occupent toujours le premier plan : les détails intérieurs de la société ne se montrent que dans le lointain; et l'on a peine à découvrir des hommes privés dans cette foule d'hommes publics. Ainsi la morale dont nous aurons à faire un cours expérimental, en étudiant les annales du monde, sera surtout celle qui a reçu le nom de Politique, et qui embrasse la connaissance de l'organisation des gouvernements. La politique, dont

le nom vient du mot grec πόλις, ville ou cité, est à la fois une puissance, une science et un art. Comme puissance, son histoire se confond avec celle des empires; comme science, elle offre un système de faits généraux à recueillir dans cette même histoire; comme art, elle doit consister en préceptes, en pratiques, dont la source est encore la même. La question est de savoir si cet art ne sera qu'artifice; si ces préceptes n'exprimeront que les intérêts immédiats et personnels des gouvernants, s'il ne s'agit que d'un simple jeu entre les dépositaires, les agents et les sujets du pouvoir; que des expédients, des astuces, des tours d'adresse par lesquels on peut le conquérir, le conserver, l'étendre; ou bien si, fondées sur l'intérêt de la société entière et par conséquent sur les véritables intérêts des gouvernants eux-mêmes, les règles de cet art se confondent avec celles de la morale et n'admettent d'autre prudence que celle qui se concilie avec la justice et l'humanité. Voilà sous ce seul nom de Politique, deux arts fort distincts; l'histoire nous les montrera, nous les enseignera l'un et l'autre : mais elle ne recommandera que le second, et l'expérience parlera aussi haut que notre raison et notre sensibilité en faveur de la bonne foi. Mais nous ne sommes point encore arrivés à ce genre de considérations, et nous devons nous préparer auparavant à bien distinguer, dans l'histoire, les diverses parties de l'édifice politique.

Déjà nous avons reconnu les éléments naturels du corps social, qui sont les hommes et les choses, c'est-à-dire, d'une part, les personnes associées, mais dont les conditions ont différé, depuis celle d'esclave jusqu'à celle de citoyen; depuis la privation absolue de tout

droit civil, jusqu'à la jouissance de certains priviléges, ou, ce qui est plus précieux et plus rare, jusqu'à l'exercice des droits politiques; de l'autre, le concours et la division des travaux, le mouvement et les directions de l'industrie, l'origine, l'échange, la consommation et le renouvellement des produits, la formation et la distribution des richesses, enfin la propriété et ses différentes espèces; car il n'est plus permis de n'appliquer ce terme de propriété qu'aux seuls domaines territoriaux; ce serait trop ignorer ou trop méconnaître l'état présent des affaires sociales. Par la nature même de la société, ces deux ordres d'éléments, les hommes et les choses, commencent d'exister, au moins d'une manière imparfaite, avant le développement des institutions positives destinées à les régir, à les garantir, quelquefois à les comprimer. En traçant le tableau systématique de ces institutions, nous ne les envisagerons encore que comme des faits et nous n'aurons d'autre but immédiat que d'en faire, s'il se peut, une énumération complète et de les classer avec méthode. Sont-elles bonnes ou mauvaises, salutaires ou dangereuses? Nous ne discuterons point encore ces questions, et si la seule exposition des faits semble quelquefois les résoudre, nous laisserons ces conséquences se présenter d'elles-mêmes, sans prendre aucun soin de les rechercher. Il ne s'agit pas non plus d'imposer encore à un ensemble d'institutions politiques les noms de despotisme, ou de monarchie, ou de république, soit aristocratique, soit populaire : ce sont là des idées générales et abstraites que nous ne serons sûrs de bien comprendre qu'après avoir clairement conçu toutes les idées particulières que ces dénominations préten-

dent résumer. En un mot, la question que nous nous proposons ne consiste qu'à savoir quels différents genres d'établissements l'on a formés pour soumettre à un régime quelconque les personnes et les choses.

Entre ces institutions, il en est qui ont paru si nécessaires que nous les retrouverons partout, et que nous ne concevons même plus comment un système politique existerait sans elles. D'autres, quoique fort usitées, peuvent sembler moins indispensables, et il y a des exemples, rares ou fréquents, de leur absence. Celles de la première et principale classe sont toutes comprises sous les quatre titres de pouvoirs, de lois, de force publique, et de finances. Nous allons nous efforcer de prendre des idées précises de ces quatre espèces d'institutions, afin de pouvoir les démêler et les reconnaître dans l'histoire.

I. Bien qu'il paraisse naturel que les pouvoirs ne soient institués que par des lois, ils sont nés fort souvent avant elles. Ils apparaissent les premiers au commencement de toutes les histoires, et l'on compte même au nombre des pouvoirs celui de faire les lois; on le distingue de ceux qui consistent à les exécuter et à les appliquer. Aristote a indiqué le premier, dans le quatrième livre de sa Politique, ces trois branches de la puissance publique qui ont été si soigneusement discernées et définies par Montesquieu. Après avoir dit que la première fait les lois pour un temps ou pour toujours, les corrige ou les abroge, Montesquieu (1) étend sur la seconde et sur la troisième, le nom de puissance exécutrice; mais il circonscrit l'une, savoir le pouvoir judiciaire, dans le jugement des différends

(1) Esprit des lois, liv. XI, c. VI.

qui s'élèvent entre des particuliers et dans l'application des peines aux crimes ou délits, et il réserve plus particulièrement le nom d'exécutif au pouvoir chargé de faire, pour le parfait accomplissement des lois, pour le maintien de l'ordre et pour la défense de l'État, tout ce que ne font pas les deux pouvoirs précédents. Cette distinction est d'autant plus remarquable, elle a exigé une attention d'autant plus profonde qu'elle n'est pas, à beaucoup près, donnée par l'histoire qui, au contraire, nous présente immédiatement, tantôt la confusion absolue de ces trois puissances en une seule, tantôt divers amalgames de leurs attributions, tantôt la division de chacune d'elles entre plusieurs personnages ou plusieurs corps. Nous verrons le pouvoir de faire la loi réuni à celui de juger, soit dans les mains des monarques, soit au sein de certaines assemblées ou patriciennes ou populaires. Nous verrons des corps originairement et essentiellement judiciaires s'attribuer des fonctions exécutives, surtout celles qu'on a coutume de désigner par le mot de Police, et s'arroger en même temps une part de l'autorité législative. L'exécution ou l'administration sera souvent difficile à reconnaître, et pour ainsi dire à retrouver, soit parce qu'elle se sera confondue avec des actes d'une autre nature, soit parce qu'on l'aura disséminée, morcelée entre plusieurs ordres de magistrats. Montesquieu a fait remarquer comment le consulat romain fut successivement décomposé par la création des tribuns, des préteurs, des questeurs, des édiles et des censeurs. De pareils phénomènes nous seront offerts par presque toutes les annales, spécialement par celles des peuples qui ont

joui de quelques droits politiques, et il nous faudra beaucoup de soins pour démêler en chaque pays, à chaque époque, les fils compliqués de ces trois grandes divisions du pouvoir. Ce sont là néanmoins des recherches tout à fait nécessaires, sans lesquelles trop de faits importants resteraient obscurs, incohérents, inexplicables.

Pour nous guider dans cette recherche, nous avons besoin de notions précises sur la nature des trois pouvoirs et particulièrement de celui qu'on appelle législatif. Il fait ou abroge les lois : mais qu'est-ce qu'une loi? C'est, dit Bodin (1), *le commandement du souverain usant de sa puissance;* c'est, dit Rousseau (2), *l'expression de la volonté générale :* ces deux définitions indiqueraient tout au plus l'origine de la loi; elles n'expliqueraient point quels sont ses objets, quelle est sa matière, en quoi elle consiste, en quoi elle diffère des actes qui ne sont qu'exécutifs ou judiciaires. Cependant la division des pouvoirs n'est que nominale, tant qu'on se borne à en indiquer les dépositaires sans en caractériser les actes. Nous n'aurions pas à remonter bien haut dans l'histoire pour apercevoir, d'une part, de simples décisions administratives revêtues du titre de loi; de l'autre, de plus véritables lois proclamées sous le nom de décrets, ordonnances, arrêtés de la puissance exécutive. Cette confusion est à peu près sans conséquence, quand les divers pouvoirs sont réunis dans les mêmes mains : mais si l'on prétend qu'ils soient réellement distincts, qu'ils s'exercent par des actes propres à chacun d'eux,

(1) Les six livres de la république, liv. I, ch. X.
(2) Contrat social, liv. II, ch. VI.

il n'est assurément point hors de propos de définir ces actes par leurs objets; car, sans cette précision, il n'y a point de vrai partage. Montesquieu lui-même n'a point donné une définition précise de la loi : « Je ne traite point des lois, dit-il, mais de l'esprit des lois. (1) » En conséquence, il se borne à des aperçus généraux et, s'il faut l'avouer, très-vagues, qui ne sauraient nous éclairer aussi sur le caractère, les attributions et les limites du pouvoir législatif. C'est une question très-élevée, qui, à ma connaissance, n'a encore été traitée nulle part avec toute l'attention qu'elle mérite, et que nous ne trouverons pas résolue par l'histoire, où nous ne rencontrerons, sur ce point, que des pratiques variables et divergentes. Ce qu'on en peut dire aujourd'hui de moins indécis, c'est que les lois sont des dispositions générales qui ont pour but d'établir ou des droits et des obligations, ou des pouvoirs et des institutions politiques, ou des dépenses et des recettes communes. Mais il s'en faut que cette explication éclaircisse toutes les difficultés.

Une circonstance, un caractère propre à l'autorité judiciaire, est que tous ses actes supposent des faits qu'elle n'a point provoqués et qui surviennent d'eux-mêmes; des démêlés, des crimes, des délits. Elle ne fait rien de son propre mouvement; voilà du moins comment nous la concevons; c'est en se confondant avec quelque autre puissance, qu'elle prend d'autres attitudes dans l'histoire. Mais soit qu'elle se renferme dans ses attributions, soit qu'elle les dépasse, rien n'est si variable que la manière dont elle s'exerce; tantôt concentrée, tantôt morcelée selon les différents

(1) Esprit des lois, liv. I, c. I.

genres d'affaires; ici distribuée en plusieurs degrés de juridiction; là partagée entre plusieurs ordres d'arbitres. Les procès en matière criminelle et souvent aussi en matière civile présentant à la fois des questions de fait et des questions de droit, on a fait, en certains pays, décider les premières par des personnes distinctes des juges et connues depuis quelques siècles sous le nom de Jurés. La destinée des hommes et des choses qui composent le corps social tient de si près à l'action de l'autorité judiciaire, qu'il est impossible de ne pas sentir l'extrême intérêt de cette partie encore difficile des études historiques.

L'idée la plus simple qu'on puisse prendre du pouvoir exécutif, c'est qu'il embrasse tous les actes politiques qui ne sont ni des lois ni des jugements : bien que cette notion ne paraisse que négative, je la crois plus claire et plus exacte qu'une énumération positive qu'il ne serait pas aisé de rendre complète. L'administration générale de l'État, la direction de la force publique au dedans et au dehors, la conduite des expéditions militaires et des négociations diplomatiques, l'entretien de tous les établissements nationaux, la fabrication des monnaies, tous les soins qu'exigent les recettes et les dépenses qui sont à faire au nom de la société entière; telles sont les principales fonctions de la puissance exécutrice; elle a plus d'activité et de surface que les deux autres ensemble. On la voit presque illimitée entre les mains de la plupart des monarques qui figurent dans l'histoire; elle s'accroît, comme je l'ai dit, d'attributions législatives et judiciaires. Certains peuples, au contraire, effrayés d'un pouvoir déjà si vaste quand il se contient dans ses propres limites, ont hasardé de

le démembrer, de le disperser çà et là entre plusieurs mains : avant les Romains, dont Montesquieu nous a parlé, les Grecs avaient déjà fait cette épreuve. La puissance exécutrice fut partagée à Sparte entre les deux rois, les cinq éphores, les sénateurs et quelques autres magistrats; chez les Athéniens, entre les neuf archontes qui remplissaient chacun des fonctions particulières, et dont l'autorité était d'ailleurs limitée, même en des matières administratives, par celle de l'aréopage, ou du conseil des cinq cents, ou de l'assemblée du peuple. Mais dans les pays même où le pouvoir exécutif s'est le plus concentré, le nombre et la variété de ses actes l'ont forcé d'employer plusieurs ordres d'agents, ou de délégués, dont les titres et les services seront à démêler dans les récits des historiens. Ces agences qui se multiplient et se compliquent en proportion de l'étendue des empires, peuvent se diviser en deux classes ; les unes sont spéciales et les autres locales. Les premières consistent dans l'administration d'une espèce particulière d'affaires, comme la guerre, les finances, les monnaies, etc. Les secondes s'appliquent aux provinces, aux cantons, aux communes, aux diverses parties du territoire. Ces deux systèmes, qui ont toujours entre eux des rapports, se composent de détails presque innombrables à recueillir dans tous les grands corps d'annales : ils ne se sont pourtant perfectionnés qu'en des temps assez modernes, quand d'autres institutions que j'ai indiquées en parlant de l'état des personnes sont tombées en décadence, quand le régime féodal s'est affaibli, décomposé et presque éteint.

Toute la puissance publique est donc comprise sous les trois titres de législative, de judiciaire et d'exécu-

tive : mais encore une fois, il sera bien rare que le tableau de ces trois pouvoirs se présente immédiatement dans les fastes des nations; il en faudra rechercher les éléments diversement confondus, combinés, engagés l'un dans l'autre. Il en faudra aussi remarquer le lien commun, lorsqu'ils en ont un en effet, c'est-à-dire lorsqu'ils ont pour centre, soit une assemblée ou populaire ou représentative, soit un sénat aristocratique, soit enfin la royauté. Celle-ci a existé de plusieurs manières qui peuvent se réduire à trois : elle a été absolue; elle a été bornée aux fonctions exécutives; elle a eu, outre l'exercice plein et direct de ces fonctions, une part à la puissance législative par la proposition ou par la sanction des lois, une part même à l'autorité judiciaire par la nomination des juges, et par le ministère d'agents particuliers chargés de provoquer les jugements et d'en procurer l'exécution. De ces trois royautés, la première ou l'absolue confine au despotisme; la seconde, strictement resserrée dans la pure et simple exécution, n'a jamais été durable; le troisième mode, celui qui réunit à la plénitude du pouvoir exécutif une coopération déterminée aux actes des deux autres pouvoirs est le seul qui ait donné à la fois de la solidité au trône et des garanties aux sujets.

Ce que nous venons de dire des pouvoirs, va s'éclaircir par les notions relatives aux lois, qui forment une seconde classe de grandes institutions politiques.

II. Rousseau a distingué trois espèces de lois; les lois politiques, civiles, et pénales. Il y en a bien d'autres espèces, mais ces trois-là sont en effet les principales. Les lois politiques sont celles qui disent comment ces pouvoirs mêmes qui viennent de nous

occuper, sont conférés, transmis, exercés; comment ils se divisent, se croisent ou se balancent, quelle est leur étendue, quelles sont leurs limites. Dans les pays où la nation a exercé immédiatement ou indirectement la puissance législative ou une partie de cette puissance, dans ceux où elle participait même à des jugements et à des décisions administratives, dans ceux enfin où les magistratures se conféraient par voie d'élection, les lois politiques ont eu deux objets : d'une part, elles avaient à régler l'exercice des droits de cité, à en déterminer les conditions et les divers actes; de l'autre, elles devaient définir, distribuer, constituer les pouvoirs proprement dits, savoir ceux qui s'acquéraient par transmission ou par voie de suffrages, désigner les attributions législatives, ou exécutrices, ou judiciaires de chaque ordre de magistrats ou hommes publics. Entre ces diverses lois politiques, on a quelquefois cherché à distinguer les plus importantes et à leur imprimer un caractère immuable, en les déclarant fondamentales; ce sont celles qui, dans nos temps modernes, ont composé, en Amérique et en Europe, certains codes appelés constitutions. Les autres lois politiques n'ont pas obtenu le même degré de consistance et d'autorité; on les a seulement qualifiées organiques ou réglementaires, et on les a soumises à plus de chances de révision et d'abrogation. Mais un fait bien digne d'être observé dans tout le corps de l'histoire, c'est que le plus souvent les lois politiques, et particulièrement celles qui pouvaient mériter le nom de fondamentales, n'ont point été écrites, et qu'aucune rédaction ne les ayant fixées, elles restaient au nombre de ces traditions historiques, dont nous

avons reconnu précédemment l'incertitude et la mobilité. L'absence de tout texte positif et précis, en une matière si grave, n'a pu manquer d'avoir sur les destinées des peuples la plus fatale influence. Mais elle en a une très-grande aussi sur l'étude de l'histoire; elle y sème des difficultés sérieuses et quelquefois insurmontables. Rien assurément ne saurait nous aider davantage à bien concevoir les faits dont le tissu forme les annales d'une nation, que la connaissance des lois politiques sous l'empire desquelles tant d'événements se sont succédé. Nous ne serons presque jamais éclairés par un tel flambeau. Au contraire, il nous faudra chercher ces lois dans les faits mêmes, rassembler des particularités, des circonstances, des accidents, afin d'en conclure des usages et de composer, s'il se peut, de ces usages, un code politique. La plupart des peuples anciens et modernes n'ont pas eu d'autres constitutions que leur histoire même, racontée, expliquée à chaque époque, ainsi qu'il plaisait à leurs maîtres; et les faits, d'autant plus variables qu'ils n'étaient régis par aucune loi connue et constante, apportaient sans cesse de nouveaux obstacles à l'établissement d'un système régulier ou déterminé. Lors même qu'il existe des textes de lois politiques, le champ des commentaires est souvent bien vaste encore; et il peut s'établir une jurisprudence qui modifie et altère ces codes. Mais quand, au lieu de textes, il n'y a que des souvenirs incertains, que des faits incohérents, que des croyances traditionnelles, les interprétations ont une latitude tout à fait indéfinie, et cette source de malheurs pour chaque génération en devient une d'incertitudes et d'illusions pour la postérité. Mably

12.

s'accuse d'avoir commis des erreurs grossières et sans nombre dans son parallèle des Romains et des Français. Il n'a reconnu que plus tard, et par des études profondes, les variations qu'ont subies chez nos aïeux les formes du gouvernement, « et les causes qui, en em-« pêchant, dit-il, que rien n'ait été stable chez eux, les « ont livrés pendant une longue suite de siècles à de con-« tinuelles révolutions (1). » Du reste, il est trop aisé de concevoir les motifs de l'antique aversion des hommes puissants ou privilégiés pour toute rédaction d'un code politique. La tyrannie se complaît dans le vague; au fond elle ne saurait avoir une meilleure garantie, et il est naturel que l'aspect d'une limite l'effarouche. Il n'appartient qu'à une puissance légitime et tutélaire de se circonscrire elle-même : c'est sa gloire, c'est sa sûreté. Mais les plus éclatants exemples de cette équité généreuse sont tous modernes ou plutôt récents. L'idée d'une déclaration textuelle et précise des objets et des bornes de chaque pouvoir est un progrès immense que la civilisation vient de faire depuis un demi-siècle; c'est le legs le plus précieux que les générations qui vont finir aient à faire et à recommander à celles qui s'élèvent.

Plutarque dit que Lycurgue défendit d'écrire les lois même civiles (2), et sur ce point plusieurs savants soutiennent que cette défense aurait été superflue, que les lettres, qui ne furent jamais en honneur à Lacédémone, y étaient à peu près inconnues du temps de Lycurgue, qu'on n'écrivait pas ses lois, par la grande raison qu'on ne savait pas écrire. Ils ajoutent

(1) Observations sur l'histoire de France. Avertissement.
(2) Vie de Lycurgue.

que cette ignorance n'était point particulière aux Spartiates; qu'elle régnait dans la Grèce entière; que de courtes inscriptions, grossièrement gravées sur la pierre ou sur le plomb, étaient les seuls monuments écrits que l'on connût alors. Telle est surtout l'opinion de M. Frédéric-Auguste Wolf (1), qui est persuadé qu'Homère n'avait pas écrit ni pu écrire ses poëmes. Quoi qu'il en soit, il paraît incontestable qu'à Rome, Caïus Papirius recueillit, peu de temps après l'expulsion des Tarquins, les lois que le peuple romain, distribué en curies ou en centuries, avait sanctionnées, et qui portent encore les noms de *curiatæ*, *centuriatæ*. Cicéron, Tite-Live, Plutarque et d'autres écrivains nous ont conservé des parcelles du recueil ou droit Papirien, qui ont été rassemblées en trente-six articles. On est parvenu de même à recomposer, à distribuer en douze titres et en plus de cent articles la loi des Douze Tables, deuxième code romain, rédigé par les Décemvirs sur le modèle des lois grecques. Les quatre siècles qui s'écoulèrent depuis les Décemvirs jusqu'à Auguste forment une troisième époque durant laquelle, les codes, les édits, les décrets sont plus nombreux que célèbres. Aucun texte ne subsiste ni du droit Flavien, ouvrage où Cneïus Flavius avait expliqué les formules judiciaires; ni du droit Élien, autre manuel de formules rédigé par Ælius Catus, l'an de Rome 533. Les préteurs publiaient des édits qui déterminaient pour un an les formes à suivre dans l'administration de la justice. On eut ainsi un droit prétorien qui interprétait les lois, suppléait à leur silence, modi-

(1) Prolegomena ad Homerum.

fiait même leurs dispositions : mais il ne nous en reste que ce qui a été inséré dans des compilations publiées plus tard. Il en est à peu près de même de beaucoup de lois particulières qu'on avait désignées par les noms de leurs auteurs, comme la loi Hostilia sur les vols, Genucia sur l'usure, Lætoria sur les mineurs, Furia sur les testaments. La loi royale d'Auguste et l'édit perpétuel d'Adrien sont les deux lois romaines les plus remarquables depuis la bataille d'Actium jusqu'à Constantin. La première, représentée par Tribonien comme une des plus anciennes lois de Rome, et révérée comme telle par Cujas, n'était, selon Heineccius, que l'ensemble des sénatus-consultes dictés par Auguste et par les empereurs qui lui succédèrent. L'édit perpétuel, rédigé pour Adrien par Salvius Julianus, est une sorte de résumé de tous les édits des préteurs et de quelques autres statuts. Il en reste peu de fragments; et il n'en subsiste aucun de l'édit provincial, qu'on croit du même temps et qui n'était peut-être que l'édit perpétuel appliqué aux provinces. Constantin fit composer deux codes civils qui, des noms de leurs rédacteurs, s'appelèrent Grégorien et Hermogénien : ces deux compilations ont péri hors quelques pages. Mais, grâce à beaucoup de recherches, nous possédons presque en entier le code Théodosien qui, rédigé par le jurisconsulte Antiochus et promulgué par l'empereur Théodose le jeune, embrassait en seize livres toutes les parties du droit. Les compilations de Justinien ont eu une longue et vaste influence sur les relations sociales. Cet empereur s'environna de jurisconsultes dont Tribonien était le chef : aucune académie n'a jamais été plus laborieuse; dès 529, troi-

sième année du règne de Justinien, on eut achevé le code, où toutes les lois précédentes étaient rassemblées et classées en douze livres. On en fit en 534 une seconde publication augmentée de cinquante décisions. Cependant le Digeste, autrement appelé les Pandectes, avait paru en 533; recueil précieux des maximes et des observations d'un grand nombre d'anciens jurisconsultes sur les principes du droit, les jugements, les choses, les gages, les testaments, la possession et les stipulations. Rien n'est plus connu que l'abrégé de lois civiles, auquel s'applique le nom d'Institutes de Justinien. Les Novelles du même empereur décidèrent les cas non prévus par le code; elles sont pour la plupart écrites en grec; et leur nombre tantôt restreint à quatre-vingt-dix-huit, tantôt élevé à cent soixante-dix, est un objet de controverse entre les savants. Deux siècles après, Basile le Macédonien publia les Basiliques, collection qui s'est grossie sous ses successeurs Léon VI et Constantin Porphyrogénète. Ces deux empereurs firent continuer aussi des extraits de droit romain commencés sous Basile. Ces extraits, les Basiliques et les Novelles de Léon et de Constantin, sont en langue grecque aussi bien que celle d'Alexis Comnène. On les a recueillis avec d'autres articles du même genre, sous la dénomination assez juste de droit romain-grec.

L'année 1137 était, dans l'histoire de la législation civile, une époque célèbre aux yeux de ceux qui ajoutaient foi à ce qu'on raconte d'un manuscrit des Pandectes trouvé par des soldats pisans à la prise d'Amalfi; mais les plus anciens témoignages qu'on ait recueillis sur ce fait lui sont postérieurs de deux siècles : c'est

un Reynier de Grancis, c'est un autre écrivain du XIVe siècle qui nous en parlent les premiers et tous deux en des termes fort ambigus. Les plus judicieux critiques ont relégué ce récit parmi les fables, et ils ont cherché ailleurs les causes de la renaissance du droit romain. Il paraît qu'il s'en était conservé des traditions dans le clergé, des vestiges parmi les jurisconsultes, et que l'un de ces derniers, Irner ou Warner, enseignait le droit Justinien à Bologne dès les premières années du XIIe siècle, avant 1137. Mais l'introduction de ce droit chez les peuples modernes, son ascendant, son influence durant les sept derniers siècles, mériteront une attention plus particulière dans le cours de nos études historiques. Des liens si étroits rapprochent l'histoire et la jurisprudence qu'on ne saurait les étudier assez bien l'une sans l'autre.

Les lois romaines observées ou connues dans les Gaules, quand les Francs y pénétrèrent, étaient celles dont se composaient les codes Grégorien, Hermogénien et Théodosien. Ce fut dans ces codes qu'on puisa ceux que promulguèrent Évarix, Alaric II, Théodoric, Gondebaud. Au reste, toutes ces hordes barbares, Goths, Wisigoths, Ostrogoths, Germains, Bavarois, Saxons, Frisons, Bourguignons, Thuringiens, Francs et Lombards, qui, au Ve siècle, au VIe et au VIIe, fondèrent en Europe tant de royaumes sur les débris de l'empire romain, tous ces peuples avaient déjà des traditions, des lois coutumières, qu'ils ne tardèrent point d'écrire, après leurs conquêtes et leurs premiers établissements. Le temps a respecté plusieurs de ces codes qui alors régissaient les personnes plutôt que les territoires. « Le « Franc, dit Montesquieu, était jugé par la loi des

« Francs, l'Allemand par la loi des Allemands, le Bour-
« guignon par la loi des Bourguignons, le Romain par
« la loi romaine; et bien loin qu'on songeât, dès ces
« temps-là, à rendre uniformes les lois des peuples con-
« quérants, on ne pensa pas même à se faire législateur
« du peuple vaincu (1). » Il est pourtant vrai qu'à mesure que les nouveaux établissements prenaient de la consistance, chaque loi tendait à s'attacher plus particulièrement à certaines contrées, la loi salique, par exemple, aux bords de la Seine, la loi gothique aux pays voisins de la Loire, la loi des Ripuaires aux rives du Rhin, la loi romaine aux provinces du midi. Mais partout le clergé invoquait déjà le droit romain et le droit canonique.

Depuis Childebert I[er] au milieu du VI[e] siècle, jusqu'à Louis le Fainéant à la fin du X[e], nous avons, sous le nom de Capitulaires, une suite de lois publiées par les rois français de la première et de la deuxième dynastie. Elles obtenaient dans les champs de Mars ou de Mai le consentement des peuples, c'est-à-dire des grands, des nobles et du clergé; car le reste n'était pas compté. Les capitulaires de Charlemagne offrent, comme les autres, une étrange bigarrure de droit romain, de droit canon et d'usages gothiques. Sous ses successeurs, le régime féodal détériora de plus en plus la législation civile; et nous ne pouvons trop déplorer l'ignorance de nos ancêtres, s'il est vrai qu'après avoir passé des coutumes de la Germanie aux lois écrites, ils aient pu redescendre de ces lois positives à des us traditionnels. Or voilà, selon Fleury, Dubos et Bouhier, comment au moyen âge, quand on eut cessé d'étudier l'ancienne

(1) Esprit des lois, liv. XXVIII, ch. II.

jurisprudence, quand presque personne ne savait écrire, quand les provinces communiquaient à peine entre elles, voilà comment le droit coutumier naquit en France du confus mélange de toutes les législations antérieures, lois romaines et lois barbares, canons de l'Église et usages féodaux. Les contrées du midi, où le droit féodal fit le moins de progrès, conservèrent le droit romain et furent appelées pays de droit écrit : ailleurs des traditions vagues réglèrent ou confondirent de cent manières différentes les relations et les droits des individus. Montesquieu, cependant, donne à nos coutumes une origine plus ancienne; il les croit établies dès le IX[e] siècle (1); et Grosley (2) les fait remonter aux anciens Gaulois. Les Romains, selon Grosley, avaient maintenu dans la Gaule septentrionale les institutions qu'elle possédait, ils ne l'avaient pas comprise au nombre des provinces romaines. Les Francs, au V[e] siècle, respectèrent aussi les lois ou les coutumes qu'ils trouvèrent en vigueur au nord de la Loire, et ce fleuve a limité ainsi jusqu'à nos jours le domaine du droit romain. La communauté de biens entre les époux, le douaire, le retrait lignager et quelques autres dispositions, sont, aux yeux de Grosley, autant de traits caractéristiques qui distinguent notre législation gauloise ou coutumière, et qu'elle n'a, selon lui, empruntés ni des Romains, ni des Francs. On a contesté ces exemples, les uns comme étrangers à plusieurs de nos coutumes, les autres comme se retrouvant dans les lois romaines. Nous ne devons pas entrer dans cette discussion; mais alors même qu'on accorderait une ori-

(1) Esprit des Lois, liv. XXVIII, ch. XIV.

(2) Recherches pour servir à l'histoire du droit français; in-12, 1752.

gine gauloise au droit coutumier, il semble impossible de ne pas reconnaître que tous les autres droits l'ont successivement modifié durant dix siècles. En vain l'on avait tenté, au sein des ténèbres du moyen âge, de rédiger quelques-unes de nos coutumes provinciales : le projet d'une rédaction régulière, authentique et générale, ne fut en effet conçu que sous Charles VII, qui la prescrivit par l'un des articles de son ordonnance de 1453. On dit même que ce prince n'en eût voulu qu'une seule pour tout le royaume, ce qui eût été les abolir toutes et les remplacer par un code civil : mais les jurisconsultes se bornèrent à écrire les coutumes locales, et y procédèrent fort lentement. Celle du Ponthieu parut en 1498, sous Charles VIII; les autres n'ont été rédigées que dans le cours du XVI[e] siècle.

Cependant les rois capétiens avaient, à l'exemple des Mérovingiens et des Carlovingiens, publié un grand nombre de lois. Le nom de Capitulaires est resté à celles des deux premières races; celles de la troisième sont en général nommées Ordonnances. Quelques-unes néanmoins sont intitulées Établissements ou Codes. Montesquieu ne voit, dans les Établissements de Saint-Louis qu'un mélange obscur, confus, ambigu, de jurisprudence française et de droit romain. Selon lui et plusieurs autres critiques, nous n'avons point les Établissements de Saint Louis, mais une compilation qui les cite et qui en diffère par conséquent. Quelque opinion qu'on adopte sur l'authenticité de ce code, sur l'époque et le mode de sa rédaction et de sa publication, on doit reconnaître au moins que les lois civiles de saint Louis n'avaient un empire immédiat et absolu que dans ses propres domaines, que dans une partie de la France

et non sur les sujets de ses grands vassaux. Son règne n'en est pas moins une très-mémorable époque dans l'histoire de la législation et de la civilisation des Français par diverses causes qu'il n'est pas temps d'exposer. Le système entier ne s'est plus perfectionné d'une manière très-sensible que sous Louis XIV : les ordonnances de ce monarque sont à compter au nombre des plus glorieux monuments de son règne. Ces ordonnances, les capitulaires, les coutumes, les restes du droit féodal, le droit canon, les lois gothiques, tels étaient, avant 1789, les éléments de la législation française. Mais de plus, le droit romain était en possession de régir certaines provinces, et obtenait même dans les autres on ne sait quelle autorité vague, routinière et problématique; on le citait, on le qualifiait raison écrite; et les compilations justiniennes étaient invoquées religieusement au sein d'une nation surchargée de l'amas confus de ses propres lois. Cette confusion amena dans les cours de justice des décisions fort diverses, qui acquirent elles-mêmes une sorte d'autorité qu'on appela celle des choses jugées ou la jurisprudence des arrêts. Les jugements qui ne devaient être fondés que sur les lois, tenaient presque lieu de lois; ils en devenaient au moins les commentaires et les suppléments.

Dans tous les codes anciens, moyens et modernes, que je viens de rappeler, ce sont les lois civiles qui dominent, mais non sans quelque mélange de dispositions politiques et pénales. Par lois civiles, on entend celles qui doivent régler les relations que les particuliers ont entre eux soit dans l'intérieur des familles, soit dans la société commune; déterminer comment les obliga-

tions se contractent, comment les propriétés s'acquièrent, se transmettent, s'échangent et se conservent. Nous pouvons rattacher à ce genre de lois celles qui concernent les transactions et relations commerciales, et celles qui ont pour objet les procédures civiles. L'action de toute cette deuxième classe de lois sur les personnes et sur les choses qui composent le corps social, est directe, habituelle, universelle; et par conséquent on ne connaît l'histoire d'un peuple que lorsqu'on sait jusqu'à quel point elles étaient chez lui claires ou confuses, justes ou partiales, raisonnables ou capricieuses.

Désigner, entre les actions humaines, celles qui doivent être réprimées comme des crimes, des délits ou des contraventions, annoncer les peines que subiront ceux qui s'en seront rendus coupables, régler les formes à observer pour appliquer ces peines aux actions qui les auront méritées; voilà trois genres de dispositions à comprendre sous le titre de lois pénales. Celles du premier genre contiennent une sorte de déclaration des préceptes les plus indispensables de la stricte équité. Elles nous apprennent quelles idées chaque peuple avait de la justice et des obligations rigoureuses; par les détails qu'elles prévoient et qu'elles expriment, nous pouvons juger de la fréquence de certains désordres. La gradation des peines nous peut aussi donner la mesure de l'importance qu'on attachait à chaque prohibition, de l'horreur qu'inspiraient certains crimes; ou bien de la difficulté qu'on éprouvait à les réprimer, du besoin qu'on croyait avoir d'une rigueur extrême, pour les empêcher de devenir communs. En général la gravité des peines, la barbarie

des supplices est un symptôme assez sûr de la dépravation publique, de l'inhumanité des mœurs, ou de la tyrannie des gouvernements. Mais les procédures criminelles réclament peut-être encore plus l'attention des observateurs; elles ont été presque partout si étranges qu'il n'y a rien à perdre de ce que l'histoire en peut révéler. Ces combats et ces épreuves judiciaires qu'on appelait jugements de Dieu et qui abandonnaient à la superstition, à la force, à l'artifice, les destinées de l'innocent et du coupable, ne sont pas, en ce genre, les pratiques les plus surprenantes. C'étaient des adoucissements de la torture antique, à laquelle on est revenu et qui a subsisté en France jusqu'à nos jours. Quarante ans à peine se sont écoulés depuis qu'on a reconnu que l'unique intérêt et le seul droit de la société sur un prévenu, sur un accusé, est de s'assurer de sa personne et de l'empêcher d'anéantir les preuves du fait qu'on lui impute. De vrais jurés d'accusation et de jugement ne sont pas anciens et sont rares encore dans l'histoire des peuples; les autres procédures criminelles ont eu le caractère de la vengeance plutôt que de la justice, et surtout que de l'humanité.

J'ai dit que la division des lois, en politiques, civiles et pénales, n'était pas complète. En effet, il en est de militaires, de fiscales, de religieuses, de relatives à l'éducation ou à l'instruction publique et à d'autres établissements. Il y en a eu de somptuaires, qui sont presque partout tombées en désuétude, mais qui ont laissé des traces historiques.

Zaleucus et Lycurgue passent pour avoir donné les premiers exemples de ces règlements. Les Romains en ont fait un grand nombre : par exemple, il était

défendu de dépenser plus de dix as dans une fête ordinaire, plus de cent dans les fêtes solennelles; et Aulu-Gelle nous apprend que dix as étaient le prix d'un mouton, et cent celui d'un bœuf. En Angleterre, jusqu'au règne de Charles Ier, et en France jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, il a été publié plusieurs lois somptuaires; mais elles ont été presque partout si mal observées qu'on ne saurait dire qu'elles aient fait ni un grand bien ni un grand mal.

III. Les pouvoirs, les lois, voilà deux premiers genres d'institutions politiques. Le troisième consiste dans les forces publiques, sans lesquelles ni les lois, ni les pouvoirs ne seraient jamais sûrs de prévaloir sur les forces particulières de ceux qui voudraient méconnaître ou ébranler leur empire. La tranquillité intérieure de l'État eût été un motif d'instituer une force armée qui, réduite à ce seul emploi, n'eût pas été bien considérable; mais les guerres entre les peuples ou entre les gouvernements lui ont donné de tels développements et une telle activité, que ce troisième genre d'institutions est réellement celui qui remplit le plus d'espace dans les annales du monde. Nous en serons bien assez souvent occupés dans le cours de nos études : qu'il nous suffise de reconnaître ici son origine, sa destination, et de prévoir la multitude infinie des détails que nous offrira le tableau de son organisation et de ses mouvements. Le Beau l'aîné a écrit sur la seule légion romaine vingt-cinq mémoires dont l'ensemble surpasse quatre ou cinq fois, en volume, le traité si complet de Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains. Cet abus extrême de l'érudition ne doit pas décréditer un genre de

recherches qui, mieux dirigé, a obtenu quelquefois de plus heureux résultats. Puisque les peuples se sont si souvent entre-choqués, il faut bien savoir comment ils se disposent, s'exercent et se dévouent à ces grands désastres; il convient de suivre les progrès du plus terrible des arts, de celui qui a produit les plus vastes effets. Dans les pays qui confinent à la mer, la force armée a des occasions de se déployer sur cet élément. De là, sous le nom de Marine, un second ordre d'institutions militaires. L'histoire nous présente la marine sous trois aspects, c'est-à-dire dans ses rapports avec la guerre, avec le commerce et avec des colonies séparées par des mers de leur métropole. La puissance navale de chaque État est donc à remarquer dans tout le cours des progrès et des destinées des nations anciennes et modernes.

IV. Quand il ne faudrait qu'entretenir des forces de terre et de mer, c'en serait assez pour exiger une quatrième classe d'institutions, savoir, celle que désigne le mot de finances. Mais n'a-t-on pas à payer bien d'autres services publics, ceux des dépositaires et des agents de tous les pouvoirs, ceux même des personnes employées à recevoir et à dépenser pour l'État? n'aura-t-on pas à y ajouter les frais de divers établissements accessoires dont je parlerai bientôt? Peut-être ces dépenses s'accroîtront-elles du payement d'une dette constituée et de pensions viagères. Il a été plus ordinaire à toutes ces espèces de dépenses de s'accroître sans cesse et sans mesure, que de se contenir dans les bornes étroites qu'eût posées l'intérêt général, s'il eût été seul consulté. De là, comme on le sent trop, la nécessité d'une recette équivalente, et qui

peut dériver de cinq sources diverses : ou du produit des domaines et propriétés quelconques de l'État; ou des profits de certains services publics; ou de la confiscation soit totale, soit partielle et par voie d'amende, des biens de certains condamnés; ou des tributs et dépouilles qui se prennent sur quelque peuple étranger qu'on a vaincu; ou, enfin, des contributions à payer par les membres de la société. C'est par l'examen de toutes ces espèces de recettes et de dépenses qu'on parvient à connaître les affaires d'un peuple, à découvrir les causes de sa prospérité ou de sa détresse, des embarras ou des troubles qui l'ont agité. Les tributs à exiger des pays étrangers sont des profits accidentels sur lesquels on ne doit pas compter. Les amendes deviennent odieuses dès qu'elles s'élèvent à des taux qui laissent voir qu'elles sont de même nature que les confiscations. Il est rare que l'État subvienne à ses dépenses par le seul produit de ses propriétés territoriales et autres; peut-être néanmoins serait-ce là, dans l'hypothèse d'une administration sage et régulière, la branche de recette qui offrirait le plus d'avantages et le moins d'inconvénients. Restent les émoluments des services publics et les impôts.

On a coutume de confondre avec les impôts indirects, ce que j'ai appelé profits de services publics. Entre beaucoup d'autres exemples, je ne citerai que le transport des lettres. C'est un service que des particuliers pourraient entreprendre et qui leur aurait donné droit à des bénéfices que l'État se réserve exclusivement. Il n'y a point là d'impôt; mais il y a monopole; et plus on comptera de travaux, d'exploitations, de négoces, mis au rang des actes de l'administration

publique, plus on aura fermé de carrières à l'industrie privée. Comme il arrivera peut-être aussi que le prix de ces services et de ces marchandises s'élèvera fort au-dessus du terme où la libre concurrence des vendeurs l'aurait arrêté, ce genre de recettes publiques pourra devenir en effet aussi onéreux aux consommateurs que préjudiciable aux producteurs. La question est de savoir si ces désavantages ne seront pas compensés par une meilleure qualité de ces productions et de ces services; et si tout autre moyen d'obtenir pour l'État les mêmes revenus n'entraînerait pas des inconvénients plus graves. Je n'entre pas dans ces discussions, j'ai voulu seulement distinguer cette classe de recettes de la perception des impôts proprements dits.

Les contributions que l'État exige de ses membres sont devenues en plusieurs pays la principale branche de ses revenus annuels. Elles se sont multipliées à tel point qu'il a fallu les diviser et les sous-diviser en plusieurs espèces. Les unes sont directes, c'est-à-dire, immédiatement établies sur les propriétés, l'existence personnelle et l'industrie de chacun. Le tableau en est rédigé d'avance; les quotités en sont déterminées. On appelle indirectes celles qui ne se perçoivent qu'à l'occasion de ce qui se passe éventuellement dans les choses sociales, celles qui s'appliquent aux mutations et aux transmissions de propriétés, aux transactions, aux échanges, celles qui saisissent des produits industriels aux différentes époques de leur formation, de leur consommation, de leurs mouvements soit dans l'intérieur du pays, soit aux frontières pour en sortir ou pour y entrer. L'histoire doit nous montrer l'origine, les vicissitudes, les effets de tous ces impôts, et dans leur nombre pres-

que infini nous faire surtout connaître ceux qui, comme les dîmes et les tailles, se distinguent par des influences particulières. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il faut tenir compte de ceux qui s'établissent dans une province, dans une commune pour subvenir à des besoins locaux, et qui se mettent plus ou moins à la disposition de l'administration générale de l'État.

Tout ce système de recettes et de dépenses publiques est contenu sous le titre général de Finances, mot dont l'origine n'est pas très-bien connue. Il paraît avoir quelque rapport avec l'ancien mot français *finer*, qui signifiait tantôt trouver, tantôt exiger; et par là avec le mot latin *finis*, fin, parce qu'on exigeait un paiement au terme reconnu par le débiteur comme la fin de tout délai. Quoi qu'il en soit, l'histoire des finances embrasse encore celle des monnaies fabriquées par le gouvernement, et des papiers qui les ont quelquefois représentées.

La monnaie, ainsi que nous l'avons observé dans le chapitre précédent, n'est ni un signe, ni une mesure de valeurs; c'est une marchandise comme une autre, mais dont le service est de faciliter tous les genres d'échanges. Les métaux précieux se présentent sous trois formes dans le commerce, 1° comme lingots ou tels qu'ils ont été extraits des mines; 2° comme ustensiles ou meubles; 3° comme monnaies. Pour qu'une pièce de métal pût remplir ce dernier service, il a fallu qu'on eût une garantie de son poids et de sa pureté ou de son titre; et cette garantie n'a pu être acquise que par le droit exclusif donné au gouvernement de fabriquer la marchandise appelée monnaie. Par là on s'est

tenu pour dispensé de peser et d'essayer chaque pièce, vérification qui eût entravé tous les échanges. Manufacturiers des monnaies, les gouvernements ont plus d'une fois usé de la facilité qu'ils avaient de tromper sur le titre et même sur le poids. Lorsqu'ils ont mis ainsi en circulation des pièces défectueuses, les personnes volées ont été celles entre les mains desquelles ces monnaies se trouvaient au moment où l'on en reconnaissait l'altération : alors le public ne les admettait plus en échange, le gouvernement lui-même ne les recevait plus de ses débiteurs, et les déclarait d'une valeur inférieure à celle qu'il leur avait attribuée. Cette pratique financière aujourd'hui décriée et devenue presque impossible se fera remarquer à plusieurs époques des siècles passés.

La quantité de monnaie à mettre en circulation doit correspondre, comme à l'égard de toute autre marchandise, à l'étendue de la demande. Or la demande de la monnaie a ses bornes et n'est pas même toujours en raison directe de l'activité du commerce; d'abord parce que la circulation peut devenir si rapide que la même pièce soit échangée vingt fois en un seul jour, ensuite parce que, pour plusieurs grandes transactions, des billets, des obligations, des lettres de change, deviennent des signes de la monnaie et en opèrent ou en suppléent le transport à toute distance. Mais il est encore arrivé aux gouvernements d'abuser de la facilité d'émettre de pareils billets; et le dernier siècle a offert deux grands exemples de ce genre d'erreur ou de fraude. Du moment où les papiers-monnaies sous-divisés jusqu'aux sommes les plus minces ont eu un cours forcé, ils ont cessé de s'échanger sans perte contre la quan-

tité d'espèces métalliques dont ils étaient les signes; et ce qu'on avait imaginé comme un moyen de prospérité est devenu un désastre. En effet, des gages quelconques en meubles ou en immeubles ne pouvaient donner à des papiers une valeur monétaire : les prix énormes où bientôt s'élevaient ces prétendus gages, comparativement aux billets, étaient la mesure de la dépréciation de ceux-ci, et de l'abîme où devait se submerger, après beaucoup de fortunes privées, la fortune publique elle-même.

Ainsi le cours des monnaies et des signes qui les représentent, les impôts indirects ou directs, les domaines publics, les revenus quelconques de l'État, ses dettes et ses dépenses de toute nature, en un mot tout le système financier, forme dans l'histoire de chaque peuple, un quatrième genre d'institutions dont on a besoin d'acquérir des idées exactes si l'on veut suivre avec clairvoyance le fil des événements : trois autres classes d'institutions principales, savoir, la force armée de terre et de mer; la législation pénale, civile et politique; et avant tout, la manière dont se combinent, se distribuent ou s'enchaînent les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, appellent au même titre l'attention de quiconque veut tirer quelque fruit de la lecture des livres historiques. Le système politique exige ces quatre premières espèces d'établissements : il en admet plusieurs autres qui sans doute auraient pu être abandonnés aux soins des particuliers ou des familles, et demeurer ainsi au nombre des éléments naturels de la société, mais que l'on a compris presque en tout temps et en tous lieux parmi les institutions publiques. Le culte de la Divinité tient, dans l'histoire, le premier rang en-

tre ces institutions accessoires, et souvent même il domine celles que nous venons d'envisager comme essentielles. Il sera le premier objet de nos observations dans le chapitre suivant où nous traiterons aussi des autres établissements secondaires, savoir, de ceux qui sont relatifs à l'éducation et à l'instruction, à des travaux entrepris par l'État, et à la bienfaisance publique.

CHAPITRE VII.

ANALYSE DU SYSTÈME POLITIQUE. — INSTITUTIONS DU DEUXIÈME ORDRE.

L'USAGE raisonnable de l'histoire consiste dans l'application des faits aux sciences morales et politiques. Ce qui ne tend point à rendre les hommes meilleurs ou la société plus heureuse n'a d'importance qu'aux yeux d'une curiosité puérile. Mais tout ce qui fait connaître les mobiles ou les règles de nos actions, les éléments et la constitution du corps social, touche immédiatement aux besoins et aux intérêts de l'espèce humaine. Déjà nous avons prévu les instructions que nous donnera l'histoire sur l'état et les conditions des personnes, sur l'activité, la division et les fruits des travaux; nous avons même commencé l'analyse du système politique établi pour régir les personnes et les choses, et nous y avons distingué quatre principaux genres d'institutions dont il nous faudra étudier les variations et les combinaisons diverses dans les annales de tous les peuples et de tous les siècles. Ces institutions sont les pouvoirs, les lois, les forces et les finances publiques; les pouvoirs qui se diviseraient en législatif, exécutif et judiciaire, si l'histoire ne les présentait pas presque toujours confondus ou décomposés; les lois politiques, civiles et pénales auxquelles sont à joindre toutes celles qui concernent

les établissements de tout genre qui s'élèvent au sein de l'État; la force armée destinée d'abord au maintien de l'ordre intérieur et à faire prévaloir les lois et les pouvoirs sur les forces particulières, mais ensuite employée avec bien plus de développement, à combattre sur terre et sur mer des ennemis étrangers; enfin les finances, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses publiques. Cependant, l'histoire doit nous offrir le tableau de plusieurs autres ressorts politiques, dont quelques-uns ont acquis, en certains lieux et en certains temps, une puissance égale ou supérieure à celle des institutions que nous avons regardées comme essentielles; en sorte que nous n'aurions qu'une idée fort incomplète du système social historiquement considéré, si nous n'y comprenions pas les établissements publics de bienfaisance, d'industrie, d'instruction et d'éducation, et surtout ceux qui ont eu pour objet le culte de la Divinité.

I. En terminant le tableau des préceptes de morale privée qui sont recommandés par l'histoire, j'ai fait observer comment ils ont été sanctionnés et couronnés par les idées religieuses. On a vu que toutes les nations ont compté au nombre des devoirs de l'homme, ceux qui résultent de ses rapports avec Dieu; et qu'à tous les motifs qui commandent l'accomplissement des devoirs quelconques, elles ont ajouté l'espoir des récompenses et la crainte des châtiments, que l'équité divine doit distribuer dans une vie future. Il est de fait, qu'à fort peu d'exceptions près, ces maximes ont présidé à l'organisation de toutes les sociétés politiques, anciennes et modernes, et que le culte se présente presque partout comme l'une des grandes institutions positives, soit qu'on laissât quelque latitude aux opinions, aux

croyances et aux pratiques des particuliers, soit qu'on enchaînât, comme il est souvent arrivé, surtout depuis quatorze siècles, toutes les consciences au joug d'une religion exclusivement dominante. Le culte public occupe ainsi un espace considérable dans les annales humaines, et par conséquent dans la politique historique. Depuis Constantin, l'histoire dite ecclésiastique est devenue le centre et le lien commun de presque toutes les autres histoires; et sans contredit celle qui mérite d'être le plus profondément étudiée, tant pour elle-même qu'à cause des lumières qu'elle répand sur tout ce qui l'environne. Mais en des temps même plus reculés, à Rome, en Grèce et chez les anciens peuples de l'Asie, le culte vient ouvrir, conduire, achever la plupart des annales, souvent les remplir, les ensanglanter quelquefois, leur imprimer presque toujours certains caractères. Il faut descendre à des époques très-modernes pour trouver des peuples qui, bien que fort civilisés et même fort religieux, se soient abstenus, comme les Anglo-Américains, d'entretenir un culte national, de l'ériger en institution publique, et qui n'aient pas craint d'abandonner à chacun le droit et le soin d'honorer, selon sa conscience, la Divinité. Partout ailleurs nous rencontrerons une religion de l'État, quelquefois conciliable avec le libre exercice de tout autre culte, plus souvent investie d'une puissance absolue et coactive. Tantôt cette puissance s'est confondue avec le pouvoir civil; tantôt elle en est restée distincte ou pour le dominer, ou pour lui être subordonnée, ou pour vivre avec lui dans un état habituel de rivalité. Elle a été non-seulement une très-grande institution publique, mais, à vrai dire, un corps politique tout entier composé

de tous les éléments divers dont nous faisons ici l'énumération : elle a plus ou moins attiré, entraîné dans ses attributions particulières, les établissements de bienfaisance et d'éducation dont nous parlerons bientôt. Plus d'une fois elle a mis en mouvement la force publique, provoqué des guerres intérieures ou des expéditions lointaines, levé, dirigé et presque conduit des armées. Durant plusieurs siècles, elle a eu en propre, à son compte et à son profit, un système complet de finances, et de lois, et de pouvoirs. Possédant des domaines et percevant des impôts, elle faisait elle-même, et avec la moindre intervention possible de l'autorité séculière, ses recettes et ses dépenses : elle avait une législation pénale, civile et politique, qui, ne se bornant point à régir l'exercice du culte, s'étendait jusqu'à l'état des personnes privées, jusqu'à certains genres d'obligations et de contrats civils. L'étendue de son pouvoir judiciaire serait assez indiquée par le nom seul de l'inquisition; mais elle avait institué sous d'autres noms, des tribunaux plus actifs encore, s'ils étaient moins formidables. Elle remplissait, entre autres fonctions administratives, celle de rédiger et de conserver les actes de naissances, de mariages et de sépultures. Elle exerçait enfin, soit en des assemblées solennelles, soit du siége le plus éminent de son empire, une autorité législative encore imposante aux yeux des peuples, alors même qu'elle était contestée par les princes. Si nous ajoutons que cette puissance était le premier ordre de l'État, et qu'après avoir si bien établi son existence, elle a fini par prétendre que l'État n'existait que dans elle-même, il sera sans doute impossible de ne pas reconnaître en elle l'un des plus imposants objets de nos études histo-

riques. Voilà ce qui donne du prix à l'ouvrage de Fleury, surtout aux admirables discours qu'il y a joints (1). C'est pour rendre un hommage de plus à la sainteté des dogmes et de la morale du christianisme que ce pieux écrivain trace avec tant de bonne foi et d'exactitude le tableau des progrès et des abus de la puissante politique du sacerdoce.

Il y a aussi plusieurs parties de l'histoire ancienne, asiatique, grecque et romaine, qui ne s'éclaircissent qu'à mesure qu'on pénètre dans les temples, et qu'on découvre les liens secrets de la politique et des institutions religieuses. Les Athéniens honoraient douze divinités principales que les Égyptiens leur avaient fait connaître, et quelques autres qu'ils avaient empruntées des Libyens et de différents peuples. Il fut défendu, sous peine de mort, d'admettre des dieux étrangers, autrement qu'en vertu d'un décret de l'Aréopage; mais ce tribunal permit le culte des dieux de la Thrace et de la Phrygie, dont on se moquait néanmoins publiquement sur les théâtres. Un culte presque aussi solennel était offert aux héros, à Hercule surtout, en reconnaissance de ses grands services. On enseignait des doctrines théologiques ou philosophiques dans les mystères d'Éleusis et de Bacchus; mais la religion populaire ne consistait qu'en pratiques extérieures. Aucune croyance n'était strictement commandée, sinon celle de l'existence des dieux rémunérateurs de la vertu dans cette vie ou dans l'autre. On se rassemblait dans les temples pour prier, sacrifier et se purifier. Les uns détaillaient dans leurs prières tous leurs besoins personnels, domestiques ou commerciaux; les autres, persua-

(1) Discours sur l'histoire ecclésiastique par l'abbé Fleury. 1 vol. in-12, 1763.

dés que les hommes ne sont jamais assez éclairés sur leurs véritables intérêts et qu'ils font mieux de s'en rapporter à la bonté des dieux, se bornaient à cette formule : « O vous qui êtes le roi des cieux, accordez-« nous ce qui nous est utile, soit que nous le deman-« dions, soit que nous ne le demandions pas; et refusez-« nous ce qui nous est nuisible quand même nous le « demanderions. » Longtemps on s'était borné à offrir les fruits de la terre; les sacrifices sanglants eurent peine à s'introduire : mais à la longue l'art des prêtres s'étendit à un très-grand nombre de pratiques qu'il fallait observer dans les différents sacrifices : les pontifes retenaient une part des victimes, brûlaient l'autre en l'honneur des dieux, et remettaient la troisième à ceux par qui la victime avait été présentée. Malheureusement le fréquent usage des sacrifices d'animaux conduisit les anciens Grecs jusqu'à des sacrifices humains, ainsi que l'a observé saint Clément d'Alexandrie, et cet affreux progrès se remarque chez bien d'autres peuples. L'eau qui purifie les corps parut propre à purifier aussi les âmes. De là les lustrations, soit expiatoires pour apaiser la colère des dieux, soit préparatoires pour implorer leur secours. Les Athéniens purifiaient particulièrement les enfants nouveaux-nés, les meurtriers involontaires, et certains malades. Ils purifièrent ensuite les autels, les temples, les maisons, les rues, les champs, la ville d'Athènes. Il en résulta des rites nombreux, variés et compliqués, qui occupèrent beaucoup de prêtres et de prêtresses; nulle part, selon Xénophon, il n'y eut autant de fêtes, de temples et de ministres du culte, que dans cette ville. Le premier pontife est quelquefois appelé grand prêtre; il avait sous ses ordres

le néocore, des sacrificateurs, des aruspices, des hérauts. Quelques textes de Platon, d'Aristote, de Démosthène et d'Eschine, donnent lieu de penser que des laïques remplissaient, pour l'entretien du culte, des fonctions analogues à celles de nos marguilliers. On remarque chez les Athéniens des sacerdoces attachés à d'anciennes maisons et qui se transmettaient de père en fils : d'autres étaient conférés par le peuple, d'après un examen des mœurs et du savoir des aspirants. Le revenu de quelques habitations et autres fonds territoriaux, le dixième des dépouilles enlevées à l'ennemi, une part du produit des confiscations et des amendes, enfin les offrandes des particuliers servaient à l'entretien des temples et des prêtres. Ceux-ci n'osaient aspirer aux priviléges dont jouissait le clergé égyptien qui, formant le premier corps de l'État, possédait un tiers des biens-fonds sans payer d'impôt. Les Athéniens n'avaient toléré aucune relation d'intérêt entre les ministres des différents temples; ils les avaient soumis à la juridiction des tribunaux ordinaires, et ne leur avaient guère attribué d'autre avantage que des places distinguées aux spectacles. Mais ces mêmes Athéniens honoraient les devins et les entretenaient dans le Prytanée. Ce n'était pas l'unique source de superstition populaire : l'auteur du voyage d'Anacharsis parle d'imposteurs errant de ville en ville, qui, n'ayant reçu leur mission que de leur zèle ou de leur secte, nourrissaient parmi le peuple une crédulité qu'ils avaient eux-mêmes, ou qu'ils affectaient d'avoir. Ces scandales et quelques autres provoquèrent à la fin le scepticisme et l'irréligion, dont on voulut arrêter le progrès par des actes d'intolérance. Les Eumolpides, famille sacerdotale, vouée au culte de Cérès

jugeaient d'après de prétendues lois non écrites, ceux qu'on accusait d'avoir outragé cette déesse, prononçaient contre eux une sorte d'excommunication qui les livrait à la vengeance des hommes et à celle des dieux infernaux. Des jugements pour crime d'impiété furent aussi rendus par des tribunaux d'Athènes contre le poëte Eschyle, contre les philosophes Diagoras, Protagoras, Prodicus de Céos, Anaxagore et Socrate. A la vérité, le dernier de ces attentats fut peut-être l'ouvrage d'une faction politique; c'est du moins ce que Freret s'est efforcé de prouver dans un mémoire qui n'a été publié que depuis peu d'années; mais, en cette circonstance, comme en bien d'autres, la religion eut le malheur de servir de prétexte.

Les Romains avaient aussi douze grands dieux, et plusieurs ordres de divinités inférieures. Mais chez eux les ministres de la religion ne formaient point une classe distincte; on élevait ordinairement au sacerdoce les citoyens les plus distingués de l'État : les uns, sous les noms de pontifes, d'augures, d'aruspices, de quindécemvirs, de septemvirs, étaient employés au culte de tous les dieux; les autres présidaient au culte particulier de certaines divinités; les flamines étaient prêtres de Jupiter; les saliens, de Mars; les luperques, de Pan; les *pinarii*, d'Hercule; les *galli*, de Cybèle. On sait de quels honneurs jouissaient les vestales ou prêtresses de Vesta. On ne choisissait non plus que dans des rangs élevés les citoyens qu'on employait à des fonctions religieuses moins importantes et moins habituelles, comme les douze *ambarvales* qui offraient des sacrifices pour la fertilité des terres; les trente *curiones* qui célébraient les rites des curies,

les *feciales* qui proclamaient la guerre et la paix; le *rex sacrorum* ou *rex sacrificulus* qui demeura chargé des rites que les anciens rois de Rome avaient jadis célébrés eux-mêmes. Tous ces prêtres, sans exception, reconnaissaient pour chef le grand pontife, *pontifex maximus*, dignité éminente qu'on ne conférait guère qu'à des hommes qui en avaient possédé successivement plusieurs autres. La plupart de ces sacerdoces romains étaient de véritables magistratures politiques qui embrassaient certaines fonctions administratives et judiciaires. Dans les temples, l'adoration des dieux consistait en prières, en vœux, en actions de grâces, en sacrifices. On immolait des animaux, et, puisqu'il le faut avouer, on sacrifiait aussi des victimes humaines, non-seulement des condamnés pour crimes, mais des légionnaires dévoués par un dictateur, par un consul, par un préteur. Macrobe dit (1) que dans les premiers siècles de la république ces exécrables sacrifices avaient lieu une fois chaque année; et Pline rend grâces au sénat qui abolit cet usage l'an de Rome 657. Toutefois en 708 deux hommes furent encore immolés au champ de Mars comme victimes expiatoires; et plus tard Octave fit sacrifier sur un autel quatre cents partisans d'Antoine, ou trois cents selon Suétone. Malgré ces horreurs, et quoique le peuple romain ne manquât point assurément d'habitudes superstitieuses, on ne trouve à Rome, depuis les rois jusqu'aux premiers empereurs, presque aucune trace de ce que nous appelons intolérance, c'est-à-dire de persécutions pour des opinions théologiques ou philosophiques; et l'absence de ce genre de fléau, ailleurs

(1) Saturnaliorum libri VII.

si commun, provenait sans doute de la constitution particulière du sacerdoce et de sa réunion à des dignités civiles.

Il serait inutile de citer en ce moment d'autres exemples : nous aurons à faire une étude spéciale de ce genre d'institutions chez les peuples asiatiques anciens et modernes; elles y ont exercé et y exercent encore un très-grand empire. L'analyse historique du paganisme, de l'idolâtrie, du mahométisme, nous présentera d'abord les idées religieuses fondamentales, c'est-à-dire la croyance en un dieu, en une providence, en une vie future; 2° la morale naturelle et pure qui se rattache à ces idées; 3° des dogmes accessoires qui pour l'ordinaire sont des souvenirs traditionnels, plus ou moins défigurés, ainsi que nous l'avons vu, par l'imposture, par l'imagination, par l'ignorance, et plus ou moins obscurcis encore par le mélange de quelque doctrine physique ou métaphysique; 4° une morale surnaturelle qui dérive de ces dogmes, et qui en conserve le caractère; 5° des rites ou cérémonies qui, par leur multiplicité, leur complication et leurs formes mystérieuses, donnent de l'étendue et de l'importance aux fonctions sacerdotales; en sixième et dernier lieu, certaines relations politiques du culte et de ses ministres avec les gouvernements, avec tout le corps social. Sous les cinq premiers de ces rapports, l'histoire des cultes tient étroitement à celle des mœurs et des lumières publiques, des habitudes et des opinions de chaque peuple; mais c'est principalement sous le sixième aspect que les cultes se placent au nombre des institutions positives dont nous avons entrepris de tracer un tableau systématique : c'est par

là qu'ils obtiennent une influence quelquefois égale à celle des pouvoirs et des lois et des forces et des richesses dont l'État dispose; toujours supérieure à celle des établissements purement secondaires dont il nous reste à parler, et qui sont consacrés à l'éducation, à des entreprises laborieuses et à des actes de bienfaisance.

II. Nous avons déjà considéré l'éducation comme l'une des grandes causes extérieures qui modifient nos dispositions naturelles (1) : son empire s'étend sur nos organes physiques, sur nos idées, sur nos penchants, sur nos actions; et si elle pouvait être uniforme, systématique, toujours dirigée vers les mêmes fins, elle déterminerait presque toutes les destinées de ses élèves, de ceux au moins que la nature n'aurait pas doués d'une très-grande énergie. Puisqu'elle commence dès le berceau, qu'elle accompagne et dirige les premiers progrès, qu'elle assiste et coopère au développement de toutes les facultés, elle n'est, par elle-même, qu'une longue suite de soins maternels et paternels, que l'un des ministères de la vie domestique; elle a dû rester assez longtemps concentrée au sein des familles, avant d'être placée au nombre des institutions de l'État. Mais on conçoit deux motifs qui ont pu conseiller aux législateurs de s'en emparer. D'abord beaucoup de parents ont paru peu capables de s'acquitter avec succès de ces devoirs difficiles; ni leurs lumières ni leurs habitudes morales ne semblaient des gages assez sûrs des progrès auxquels il fallait que l'éducation entraînât l'industrie, les arts, les mœurs, tout le sys-

(1) Ci-dessus. p. 49 et suivantes.

tème de la société. D'une autre part, ce vaste édifice que tendent à composer les pouvoirs, les lois, le culte, la force armée et les finances, avait besoin, pour s'affermir, du concours ou du moins de la soumission de toutes les personnes sur lesquelles il s'établissait; il importait de mettre leurs opinions et leurs affections en accord avec l'esprit général de tant d'institutions positives; et pour modifier à ce point un si grand nombre d'hommes, pour les former et les disposer sur un plan commun, on devait se presser de les atteindre tandis qu'ils étaient encore élèves. Parmi les législateurs qui ont conçu ces idées, Lycurgue est un des plus célèbres : il voulut que l'éducation fût publique, commune aux pauvres et aux riches; les enfants, selon lui, appartenaient à l'État, non aux familles; et les conséquences de ce prétendu principe furent poussées si loin à Sparte qu'on jetait dans un gouffre, auprès du mont Taygète, les nouveaux-nés qu'on jugeait trop débiles pour devenir utiles à la république. Un Spartiate perdait les droits de citoyen s'il ne livrait ses enfants âgés de sept ans, aux écoles et aux maîtres que l'État entretenait. Les détails de ces institutions Lacédémoniennes sont connus : on n'y donnait aux élèves qu'une bien faible teinture des lettres; ils apprenaient à obéir, à supporter les plus durs travaux, à livrer et gagner des batailles. Montesquieu, (1) après avoir trouvé dans les lois de la Crète l'origine de celles de Lacédémone, dans les unes et les autres le type des projets de Platon, admire le génie de ces législateurs. Cet enthousiasme d'un si grand écrivain pour un système qui de

(1) Esprit des lois. liv. IV, ch. VI.

son aveu choque et confond toutes les idées, prouve au moins, comme l'a remarqué celui de ses commentateurs que j'ai déjà cité, (1) la force des premières impressions sur les meilleurs esprits et par conséquent l'extrême importance de l'éducation. Au surplus, nous n'avons point de jugement à porter sur ces établissements antiques : nous les donnons pour exemple du plus haut terme de la puissance publique en ce qui concerne les soins à prendre de l'enfance et de la jeunesse.

Chez les Athéniens l'éducation resta beaucoup plus domestique : l'État ne la dirigeait point immédiatement, il n'influait sur elle que par les idées et les usages généralement répandus. La plupart des enfants étaient élevés dans le sein de leurs familles, et fréquentaient d'ailleurs des écoles, ou établies par le gouvernement, ou abandonnées à l'industrie particulière. Nous retrouvons à Rome à peu près le même régime; et à mesure qu'il s'y élève des maisons opulentes, nous remarquons un plus grand nombre d'instituteurs privés. Le zèle de Quintilien à soutenir les avantages de l'instruction publique est une preuve du discrédit où elle tombait dans certaines classes de la société : encore ne faut-il pas s'abuser sur le sens de ce mot *publique*; il s'agit en effet bien moins d'institutions fondées et entretenues par l'État, que d'écoles librement ouvertes, comme celle de Quintilien, à un grand nombre d'élèves et seulement autorisées par les lois. A Rome, ainsi que dans la plus grande partie de la Grèce, l'État n'entretenait guère d'autres établissements d'instruction que ceux qu'on distingue par le nom de gym-

(1) M. de Tracy.

nastiques; et nos systèmes actuels d'éducation réellement publique ne remontent qu'au moyen âge.

A partir du sixième siècle de l'ère vulgaire, on voit dans les nouveaux royaumes de l'Europe, la partie morale de l'éducation se confondre presqu'entièrement avec le culte, avec les institutions religieuses. On voit aussi s'ouvrir, au sein des monastères et des églises, les premières écoles consacrées à l'enseignement des lettres et des sciences. Au treizième siècle encore, l'organisation que prenaient en France les universités était en très-grande partie ecclésiastique. Les évêques conservaient sur ces établissements l'autorité qu'ils avaient sur les écoles annexées à leurs cathédrales, et l'exerçaient, ou par eux-mêmes, ou par un prêtre que désignait le nom de Scholastique, ou Écolâtre, ou celui de Chancelier. Ils nommaient ou instituaient les professeurs, excommuniaient les maîtres et les étudiants. Des quatres facultés, la théologie était la principale; c'est quelquefois la seule qu'on aperçoive distinctement; celle de droit était alors à peu près restreinte à la jurisprudence canonique, du moins dans Paris. Pour retrouver les premiers statuts des facultés de médecine et des arts, il faut puiser dans les bulles des papes, dans les réglements de leurs légats, et dans les décrets des conciles, bien plus que dans les ordonnances des princes. Ces établissements ne sont devenus civils ou à demi-civils que par le cours insensible des choses, et par le progrès toujours lent de la civilisation.

Dans l'état présent des sociétés européennes, les trois ou quatre premières années de l'enfance, hors le cas d'abandon ou d'indigence extrême, échappent en

général à l'éducation publique. Tout dépend à leur égard, de ce qui peut exister de raison, de lumières et de sagesse dans l'intérieur de chaque famille. Mais on a ouvert presque partout, pour l'âge qui suit, des écoles élémentaires dont l'influence mérite l'attention des observateurs. Car la différence devient de plus en plus sensible entre un homme dénué de toute instruction, et celui qui sait au moins lire; entre une population condamnée à une ignorance profonde, et celle où l'usage de la lecture et de l'écriture s'introduit dans tous les rangs, à tous les étages. Quelque grossier que soit cet enseignement, et malgré l'alliage d'idées fausses et d'habitudes serviles qui le peuvent altérer quelquefois, il produit à la longue des effets si salutaires que le pouvoir absolu s'en est souvent alarmé; plusieurs amis du despotisme ont eu l'instinct de sentir et la candeur de signaler les dangers de cette imprudente propagation des premières connaissances. Nous devons des hommages aux gouvernements qui ont persisté à les répandre de toutes parts. En effet, dans les pays où beaucoup de fortunes individuelles sont si modiques, qu'il y a lieu de craindre que cette instruction ne puisse pas toujours être immédiatement payée par ceux qui ont besoin de la recevoir, la rendre peu dispendieuse pour tous, et gratuite pour plusieurs, est un des plus grands bienfaits du système politique. C'en serait un autre que de la rendre saine, et tout annonce qu'en effet les meilleurs méthodes ne tarderont pas à y prévaloir. Leurs succès sont proclamés par les obstacles même qu'elles rencontrent; et ce combat qui s'est engagé en quelque sorte aux avant-postes du savoir humain, présage à la routine et à l'ignorance une défaite de plus.

Un deuxième ordre d'écoles est destiné à l'enseignement de la grammaire, de la littérature, de l'histoire et de la philosophie; études qui introduisent, soit entre les individus, soit entre les nations, une différence plus frappante encore que celle dont nous parlions tout à l'heure. C'est en les cultivant durant la jeunesse, qu'on s'ouvre les plus honorables carrières de la vie. Tel est aujourd'hui en Europe le cours des idées et des affaires, que la culture de l'esprit va devenir de plus en plus l'échelle des distinctions sociales. Mais il y a longtemps que la gloire des divers peuples se mesure sur leurs progrès dans les lettres. Quels que soient le retentissement des exploits guerriers, le terrible éclat qui les environne et la dure influence qu'ils exercent sur les destinées des humains, il est à remarquer pourtant que les beaux-arts et la liberté laissent partout de plus grands et de plus longs souvenirs. C'est à ce genre de succès que regarde l'histoire pour assigner des rangs aux nations. La raison publique, malgré tant d'efforts des conquérants et des imposteurs pour l'égarer et la dépraver, a toujours conservé de la droiture dans la distribution de ses hommages : elle en réserve constamment la première part aux talents et aux lumières qui tendent le mieux au plus grand bien de l'espèce humaine. Cette équité, qui persévérait même au moyen âge, a rallumé dans les derniers siècles le flambeau des lettres; et les études littéraires ont ranimé les peuples vieillis, en leur inspirant le désir, l'amour, l'enthousiasme de la liberté. Ce fut donc une idée heureuse et salutaire que celle de fonder, en plusieurs lieux, des écoles publiques du genre de celles que nous appelons colléges, où, malgré l'imperfection

et les vices des méthodes, les langues et les chefs-d'œuvres antiques, devenant le principal fonds de l'enseignement moderne, ont offert des exemples de bon goût et de grandes leçons de morale sociale. Jamais des entreprises purement particulières n'eussent donné le même degré d'activité à cet enseignement digne, à tous égards, du nom de libéral, qu'il s'est donné; *liberale studium*. Sans lui, les Grecs et les Romains auraient eu chez nous moins d'élèves et moins d'émules; les derniers progrès de la civilisation, ou ce qui revient au même de la liberté, auraient été beaucoup moins sûrs, moins vastes et moins rapides.

Les deux degrés d'écoles dont je viens de parler, sont à comprendre sous le titre d'établissements publics d'éducation. Le terme d'instruction publique embrasse, outre ces deux ordres d'écoles, tous les moyens d'acquérir des connaissances, que l'État met à la disposition de toutes les professions et de tous les âges. Ces moyens ne sont pas seulement les établissements destinés à faciliter de plus hautes études, ou spécialement consacrés à certaines sciences et à leurs applications, à la jurisprudence par exemple et à la médecine, mais aussi les musées, les bibliothèques, les académies et sociétés littéraires. L'origine, les progrès, l'influence de toutes ces institutions appartiennent à l'histoire politique autant qu'à celle des lettres. C'est par des créations de cet ordre que les gouvernements se sont associés aux grands travaux de l'esprit humain, en ont immédiatement profité eux-mêmes, et les ont fait servir à perfectionner plusieurs branches du système social. Ce n'est pas que ces établissements n'aient pu accidentellement suspendre ou retarder quelquefois la marche

de certaines connaissances, mais ils l'ont plus souvent accélérée; et les talents qu'ils ont fécondés sont plus nombreux que ceux qu'ils ont égarés ou découragés. Dans ces associations laborieuses d'hommes voués à tous les genres d'études, et dans ces vastes dépôts où sont rassemblés les richesses de la nature ou les grands produits de tous les arts, principalement de l'art d'écrire, les sciences réfléchissent l'une sur l'autre toutes leurs lumières, et chacune d'elle s'agrandit de tout ce qu'elle a reçu et communiqué. C'est ainsi qu'une instruction plus libre s'est portée fort en avant de l'état où l'habitude et l'autorité la retenaient dans les colléges, et s'est tenue plus au niveau de toutes les connaissances acquises. Il en est résulté pour les gouvernements l'inappréciable avantage de concourir eux-mêmes aux progrès de l'intelligence humaine, et d'avoir moins à craindre ceux qu'elle peut faire hors de la sphère des institutions qu'ils entretiennent. C'est au contraire accroître dangereusement la puissance des lumières nouvelles que de leur fermer l'entrée des écoles publiques; il vaut mieux creuser des canaux à des eaux impétueuses, que de les resserrer entre des digues qu'elles auraient bientôt renversées.

III. Tels sont donc les différents établissements soit d'éducation, soit plus généralement d'instruction publique, qui peuvent prendre place dans un système politique, à la suite des pouvoirs, des lois, des forces et des finances; et y former après le culte un deuxième genre d'institutions accessoires. Le troisième consiste dans les travaux entrepris aux dépens et au profit du corps social, ordonnés par la loi, dirigés par le gouvernement. Toute l'histoire est pleine d'exem-

ples de ces entreprises. Partout se rencontrent des temples, des théâtres, des édifices et monuments de toute nature, égoûts, aqueducs, grandes routes, canaux, ports, remparts, citadelles et autres fortifications. En général l'industrie privée n'aurait ni la volonté ni les moyens d'entreprendre de pareils travaux. Sans doute ce qu'elle veut et peut faire, elle le fait toujours mieux et à moins de frais que ne ferait la puissance publique : mais il s'agit d'entreprises qui dépassent ordinairement la sphère des besoins et des moyens particuliers. Quand l'État les forme et les accomplit avec sagesse, elles annoncent et augmentent la prospérité nationale, facilitent les relations, contribuent à la défense et à la salubrité du pays, à la fertilité des terres et à l'instruction même des habitants : voilà dans l'histoire une nouvelle matière d'observations. Quels ont été, en chaque lieu et à chaque époque, les objets, les caractères, le nombre et le cours de ces travaux? Que sait-on des vues, des soins, des lumières qui y ont présidé? quels en ont été les effets moraux, politiques, économiques et surtout à quelles conditions diverses les bras des hommes y ont-ils été employés? Quand ce sont des entrepreneurs et des ouvriers libres qui s'attachent pour des prix convenus à ces travaux, il en doit résulter, sous plusieurs rapports, de très-grands avantages, à moins pourtant que la dépense n'excède la mesure de la richesse publique. Mais on a fait travailler ainsi tantôt des esclaves, tantôt des soldats, tantôt des corvéables; et chacun de ces modes devra être soigneusement reconnu et apprécié. On ne sait pas bien l'étymologie du mot *corvée*, si *corvata* est une altération de *curvata*, venant de *curvare* cou-

ber, ou bien si *corvée* signifie peine du corps, en prenant la première syllabe pour équivalente à corps, *corpus;* et la deuxième pour le vieux mot français *vée* qui voulait dire travail ou peine; mais on découvre l'origine de ce service forcé dans l'un de ceux dont les affranchis restaient, chez les Romains, redevables à leurs maîtres : cette servitude est entrée de plein droit dans le régime féodal. On appela corvéables les sujets d'un seigneur, tenus de faire ses moissons et ses vendanges, et de curer les fossés de son château; corvéables à merci, ceux qui devaient ainsi des services illimités en tout genre et en tout temps. Bientôt, ces corvées particulières servirent de modèles aux corvées publiques qui furent établies pour l'intérêt d'une commune, d'une province, d'un royaume. Il était d'ailleurs entendu que les corvéables devaient se fournir de tous les outils et instruments nécessaires, et pourvoir à leur nourriture. Parmi les requêtes que reçut un empereur, dans le cours de ses voyages, on en cite une qui était conçue en ces termes. « Très gracieux « empereur; quatre jours de corvées par semaine; le « cinquième à la pêche, le sixième il faut suivre le « seigneur à la chasse, le septième est consacré à « Dieu : jugez, empereur très-magnifique, s'il nous est « possible de payer la taille ». On voit par un mémoire de Boulanger, (1) combien étaient défectueux les ouvrages exécutés de cette manière : c'était le moindre défaut de la corvée; on s'en plaignait surtout comme de l'impôt le plus iniquement réparti; on y reconnut enfin un vestige de l'ancien esclavage; mais il a fallu beaucoup

(1) Encyclopédie. art. Corvée.

de temps pour adoucir par degrés, diminuer, extirper ce fléau, et il n'y a que trente deux ans qu'il a disparu en France. C'est donc encore un article qui ne doit pas être négligé dans le tableau historique des travaux entrepris ou ordonnés par les gouvernements.

IV. Je n'indiquerai plus que des établissements d'un quatrième genre, ceux qui sont consacrés à la bienfaisance. Ils sont rares dans les anciennes annales; d'autres institutions en tenaient lieu. L'esclavage, en laissant à la charge des maîtres, une partie de la population, diminuait le nombre des nécessiteux abandonnés à la commisération générale. Les travaux publics, et surtout les guerres, occupaient et défrayaient un très-grand nombre d'hommes. Quelques lois avaient prévu l'indigence de certaines personnes et désigné celles qui seraient obligées de les secourir. Une autre ressource accidentelle, mais fréquente, était ouverte aux classes peu fortunées, dans les distributions et les largesses fastueuses que s'imposaient les grands et les princes. Enfin l'hospitalité et d'autres usages bienfaisants semblaient dispenser l'administration publique de ce genre de soin. Cependant l'on retrouve chez les anciens quelques traces d'hospices destinés à recueillir des étrangers et d'autres personnes sans asile; et quoiqu'à Rome les mots *hospitia*, *hospitalia*, paraissent s'appliquer à des appartements construits pour cet usage dans les maisons des plus riches citoyens, il est permis de supposer qu'il y avait quelques édifices publics du même genre. Le christianisme les a fort multipliés. Le clergé a provoqué et distribué les aumônes. Les croisades ont réparé une partie des maux qu'elles causaient : on leur doit la fondation de beaucoup de

refuges, d'infirmeries, d'hopitaux, d'ordres monastiques de l'un et de l'autre sexe, voués au soin des pauvres et des malades. Depuis le quinzième siècle, les développements de l'industrie et du commerce ont introduit successivement plus d'ordre et de régularité dans ces services, et ont appelé l'autorité civile à y exercer plus d'influence. De nos jours, quelques écrivains anglais et français, en cherchant à perfectionner les établissements d'humanité, en ont aussi éclairci l'histoire; mais pour acquérir une idée complète de cette branche d'institutions, il y faut comprendre la distribution des secours au sein des familles indigentes, et suivre toutes les routes par lesquelles la bienfaisance publique atteint et soulage la pénurie. Le signe d'un succès complet en ce genre serait l'abolition de la mendicité vagabonde : mais le spectacle de la misère oisive est encore presque partout le symptôme des imperfections des institutions de ce genre, et même de toutes celles que je viens de faire concourir à former le système politique.

Nous venons de reconnaître l'un après l'autre les ressorts d'une machine très-vaste et très-compliquée : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire; lois politiques, civiles et pénales; force armée de terre et de mer; dépenses et recettes de l'État; institutions religieuses ou instructives, ou laborieuses ou secourables, qui impriment un caractère public à des actes naturellement privés, c'est-à-dire au culte divin, aux soins à prendre de l'éducation des enfants et de l'instruction des hommes, aux mouvements de plusieurs industries et aux bienfaits dûs à l'indigence, actes qui, érigés en établissements politiques, peuvent acquérir

plus de développements, d'efficacité, de puissance, lorsqu'en même temps ils conservent, en tout ou en grande partie, leur liberté primitive. Voilà les parties, tant principales que secondaires, du régime institué et positif auquel on a diversement soumis les éléments naturels du corps social : d'une part, les hommes associés sous différentes conditions; de l'autre, les choses, c'est-à-dire les travaux et les produits qui en résultent. Telle sera, je crois, l'idée générale que l'histoire nous donnera de la société, si nous sommes attentifs à démêler et à classer systématiquement les faits politiques qu'elle dispersera sur les divers points du globe et dans le cours des siècles.

Cependant elle fixera nos regards, non-seulement sur l'organisation intérieure de chaque État, mais souvent aussi sur les relations qui ont existé entre deux ou plusieurs peuples, soit armés l'un contre l'autre, soit rapprochés par des traités de paix, ou d'alliance, ou de commerce. Nouvelle matière d'observations historiques d'une très-haute importance. Mais avant d'y arriver, il y a entre les aggrégations d'hommes, certains autres genres de relations, moins faciles à saisir et qu'il est indispensable d'étudier, sous peine de mal comprendre l'histoire et le système des sociétés.

Membres d'une grande nation qui, dans les diverses parties de son vaste territoire, vit aujourd'hui tout entière sous un seul et même régime de pouvoirs, de lois, de forces, de finances et d'établissements quelconques; accoutumés ainsi à l'idée d'une parfaite unité nationale, nous devons être enclins à considérer sous le même point de vue, la plupart des peuples anciens et modernes : ce serait une erreur fort grave; car il

est arrivé très-souvent l'une de ces deux choses, ou que la partie centrale et principale d'une nation, se réservant à elle seule la jouissance de certains droits, a tenu les autres sous sa dépendance, et ne leur a laissé ou permis que des manières d'être différentes de la sienne propre; ou bien au contraire que certaines fractions d'un empire n'ont consenti à s'associer qu'à certains égards, et en conservant sous plusieurs rapports, des droits et des intérêts particuliers, quelques restes enfin d'indépendance. Il y a fort peu d'annales nationales, républicaines ou monarchiques, qui ne présentent, au moins à quelque époque, le premier ou le second de ces phénomènes; et si l'on n'y fait une attention spéciale, on court le risque d'appliquer avec trop d'inexactitude les mots de constitutions et de gouvernements; de n'avoir aucune idée du régime positif auquel les peuples ont été assujettis.

Les anciens Romains pourront seuls nous offrir assez d'exemples de l'inégale et variable application du système politique aux différentes parties d'un grand empire. Ce n'était guère qu'au sein même de la ville de Rome qu'on était pleinement régi par tout l'ensemble des institutions que nous appelons romaines et qu'exprimait le terme de *jus civitatis*. Les Latins ou habitants du Latium, entre la Toscane et le Garillan, jouissaient de droits politiques moins étendus, et les lois civiles même étaient modifiées à leur égard : de là, un droit du Latium, *jus latinitatis* ou *jus Latii*. On désignait spécialement par le nom d'Italie, l'Italie septentrionale, et il y avait pour elle un *jus italicum* qui modifiait davantage encore les droits et les obligations des citoyens. Ce ne fut que par degrés et d'une ma-

nière incomplète qu'on accorda des droits romains aux villes étrangères qui obtinrent le titre de *municipia;* mot qui, composé de *munus* et de *capere,* indiquait la faculté de remplir les charges. Entre les colonies on en distinguait de romaines et de latines; et quoique les premières fussent plus honorablement traitées, la différence était sensible encore entre elles et la métropole. Festus expliquant le mot *provinciæ*, s'exprime en ces termes : *Provinciæ appellantur quod populus romanus eas provicit id est ante vicit.* Les provinces sont ainsi appelées parce que le peuple romain les a préalablement vaincues; en effet leur sort était celui d'un pays conquis par les armes, il dépendait des affections qu'elles inspiraient à leurs nouveaux maîtres, il devenait plus dûr à proportion de la résistance qu'elles leur avaient opposée. Nous n'aurons donc point une idée juste de l'organisation politique d'un vaste État, si nous n'en regardons que le centre, qui n'en est souvent que la plus petite partie.

Mais ailleurs ce sont les fractions même d'un empire qui ont mis des restrictions et des réserves à leur association. Les exemples en seront fréquents, surtout depuis le cinquième siècle de l'ère vulgaire, et se diviseront en deux principales espèces que peuvent nous indiquer d'avance les termes de régime féodal et de système fédératif. « L'hérédité des fiefs, dit Montesquieu (1), « et l'établissement général des arrière-fiefs éteignirent « le gouvernement politique et formèrent le gouver- « nement féodal. Au lieu de cette multitude innombra-

(1) Esprit des lois, liv. XXXI, ch. XXXII.

« ble de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent
« plus que quelques-uns dont les autres dépendirent.
« Les rois n'eurent presque plus d'autorité directe : un
« pouvoir qui devait passer par tant d'autres pouvoirs,
« et par de si grands pouvoirs, s'arrêta ou se perdit
« avant d'arriver à son terme. De si grands vassaux
« n'obéirent plus; et ils se servirent même de leurs
« arrière-vassaux pour ne plus obéir. Les rois, privés
« de leurs domaines, réduits aux villes de Reims et de
« Laon, restèrent à leur merci. L'arbre étendit trop
« loin ses branches et la tête se sécha. Le royaume se
« trouva sans domaine, comme est aujourd'hui l'empire.
« On donna la couronne à un des plus puissants vassaux. »
Ainsi la France, en 987, se trouvait à peu près partagée en sept États, dont trois portaient les noms de comtés de Toulouse, de Flandres et de Champagne; quatre les noms de duchés de Normandie, d'Aquitaine, de Bourgogne et de France. La royauté, réunie dans les mains de Hugues Capet au duché de France, lui donna la suzeraineté directe sur les autres grands vassaux, et fut réputée une seigneurie alodiale qui n'avait point de supérieur féodal. Mais, à proprement parler, le roi ne gouvernait immédiatement que son propre duché; il requérait des autres, pour l'intérêt général de l'État, des services militaires qu'il n'obtenait pas toujours. Il exerçait en certains cas quelques actes d'une suprématie indéterminée et litigieuse. Du reste, on battait monnaie dans chacun de ces sept États; on y entretenait des institutions particulières; on y observait des lois ou des coutumes locales : ce qui existait d'administration avait le même caractère et la justice était rendue au nom des ducs, des comtes, des barons, et autres seigneurs

possesseurs de fiefs ou arrière-fiefs. Car chacune de ces grandes parties du royaume se sous-divisait en fractions et presque en parcelles assujetties à différents régimes. Nous voyons ainsi que pour désigner le gouvernement français à une telle époque, il ne suffit point de l'appeler monarchique; on le caractériserait mieux en l'appelant féodal; et dans tous les cas, il faut rassembler beaucoup de détails, d'incidents, de variétés, et modifier considérablement l'idée de l'unité nationale, pour acquérir des notions exactes de l'état réel des hommes, des choses et des institutions politiques.

Après même que les grands fiefs eurent été réunis à la couronne, quand la France eut pleinement acquis par divers événements d'autres provinces, comme la Bretagne par le mariage d'Anne avec Charles VIII, puis avec Louis XII; la Navarre par l'avénement de Henri IV; après que l'autorité royale se fut concentrée et grandie par la décadence du régime féodal, les débris de ce régime, les restes d'une multitude d'usages et de priviléges locaux conservaient au gouvernement français, pris dans tout son ensemble, une empreinte fédérative, fort affaiblie sans doute, mais sensible encore avant 1789. La confédération se montre bien plus à découvert dans le corps germanique; elle en complique l'histoire intérieure, et y rend l'étude des faits absolument inséparable de celle du droit. En Helvétie et dans les Pays-Bas, l'unité, le lien national n'a consisté aussi qu'en un petit nombre de principes communs et dans le concours de toutes les parties de l'État à sa défense. Ces associations diverses ont admis des variétés quelconques dans les magistratures, dans la législation, dans la religion même, malgré l'intérêt si vif

que ce dernier article a coutume d'inspirer aux gouvernements et aux peuples. De nos jours, les États-Unis d'Amérique ont offert un nouvel exemple du système fédératif, bien qu'ils en aient resserré les nœuds et qu'ils aient fortifié la puissance centrale. En voilà trop pour conclure qu'on ne peut connaître la constitution et plus généralement les institutions d'un pays ancien ou moderne, sans considérer les rapports des parties avec le centre ou avec le tout.

Hors de ces rapports, il n'y en a plus que de véritablement extérieurs, qui sont ou hostiles ou pacifiques. Les premiers ont toujours été les plus fréquents; ils remplissent une si grande partie des annales humaines qu'on est tenté de les en croire le principal objet; et cette idée est l'une de celles qui ont contribué quelquefois au discrédit des études historiques. Au fond, ce spectacle éternel de massacres, d'incendies et de rapines, ne serait ni consolant, ni fort utile; et l'horreur que l'ambition insatiable des conquérants devrait inspirer, les pleurs à répandre sur tant d'infortunes particulières et de calamités publiques, l'ennui surtout de tant de récits monotones où se reproduit sans cesse le tableau des marches, des campements, des siéges, des batailles, seraient trop peu compensés par l'admiration qu'exciteraient de temps en temps des actions héroïques, de grands traits de bravoure, et quelquefois de justice ou d'humanité. C'est par une application savante des idées morales que les meilleurs historiens parviennent à bien choisir les faits militaires, à leur donner à la fois un brillant éclat et un profond intérêt. Je comprends dans les sanglantes annales de la guerre, les alliances offensives et défensives que plusieurs

peuples forment entre eux contre un seul; ces ligues éphémères et presque toujours déloyales, qu'on voit soumises aux mêmes chances que les combats, et que des intérêts mobiles, des succès, des revers, des hasards dissolvent, déplacent et dénaturent sans cesse. Il arrive en effet presque toujours, que l'un de ces peuples imprudemment alliés, devient la victime de l'infidélité des autres, qui se réunissent subitement contre lui à l'ennemi commun, qu'ils avaient attaqué ensemble. Ainsi la ligue de Cambrai, formée contre Venise, entre le pape, l'empereur, l'Espagne et la France, ne tarda point à se tourner contre Louis XII. Il n'y a donc encore là que des entreprises véritablement hostiles; et les relations dignes du nom de pacifiques sont celles qui sont fondées sur d'autres genres de traités. L'histoire offre peu de matières aussi graves que les négociations : lorsqu'il est permis d'en suivre le fil et d'en sonder les mystères, on y aperçoit les causes des événements postérieurs, des rivalités, des démêlés, des catastrophes; les germes de la guerre sont ordinairement déposés et recélés dans les traités de paix; les simples trêves ont été en général plus franches et quelquefois plus durables. Les pactes de famille et les traités de commerce devront être examinés dans leurs rapports avec les intérêts des peuples, avec ces travaux et ces produits industriels que nous avons placés au nombre des éléments naturels du corps social. Le ministère des ambassadeurs et autres agents diplomatiques, ministère qui jadis était purement accidentel, mais qui est devenu, depuis quelques siècles, habituel et permanent, au moins entre certaines nations, n'a pu rester sans influence; et il sera curieux d'observer ce

que les gouvernements, ce que les peuples ont pu perdre ou gagner à ces communications réciproques.

Ainsi plus nous avançons, plus s'étendent et se multiplient les usages de l'histoire. Quand on jette les yeux sur les annales humaines, spécialement sur celles du moyen âge et des siècles modernes, il semble, dit Montesquieu (1), que tout est mer et que les rivages mêmes manquent à la mer. « Tous ces écrits, continue-« t-il, froids, secs, insipides et durs, il faut les lire, il « faut les dévorer, comme la fable dit que Saturne dé-« vorait les pierres. » Sans doute, ces livres n'offriraient à des lecteurs inattentifs presque aucune instruction profitable: mais étudiés avec réflexion, et rapprochés de ceux des historiens antiques, ils jettent sur toutes les parties des sciences morales et politiques les lumières de l'expérience. Ils enseignent à observer le cœur humain, ses penchants naturels, les modifications que différentes causes étrangères leur font subir, l'influence immédiate des opinions et des affections sur les actions humaines; et dans les cours de celles-ci, les ressemblances, les rapports ou la constance qu'expriment les mots d'habitudes, de mœurs et de caractères. Ils recommandent la justice, la bonté, le courage comme les seuls moyens d'ordre et de bonheur dans les relations domestiques, amicales, commerciales et civiles. Ils nous aident à reconnaître dans le corps social, d'abord ses éléments primitifs, c'est-à-dire l'état ou les conditions diverses des personnes, et l'état des choses que toutes les industries productives viennent placer sous des garanties communes; puis les institutions politiques destinées au maintien de ces garanties

(1) Esprit des lois, liv. XXX, ch. XI.

et qui sont d'une part les pouvoirs, les lois, les forces et les finances publiques, ressorts partout nécessaires, et partout en effet manifestes; de l'autre, les établissements secondaires dont nous venons de parcourir le tableau et de reconnaître l'influence. Enfin ils attirent nos regards, soit sur les rapports que les différentes parties d'un même État ont entre elles et avec le centre ou l'ensemble du corps politique dans lequel elles sont comprises, soit sur les relations hostiles ou pacifiques qui ont existé entre les nations tout à fait distinctes l'une de l'autre. Cependant, après avoir fait ainsi l'analyse du système politique, généralement considéré, après en avoir reconnu tous les éléments naturels ou institués, principaux ou accessoires, on peut vouloir encore rechercher les diverses combinaisons dont ils sont susceptibles, et demander une classification méthodique, non plus de ces éléments eux-mêmes, mais des espèces de gouvernements qu'ils concourent à former; question difficile dont nous allons tenter l'examen.

CHAPITRE VIII.

CLASSIFICATION DES GOUVERNEMENTS.

Nous avons attaché des idées distinctes aux deux expressions de corps social et de système politique. Par corps social, nous avons entendu les hommes et les choses qui sont à considérer comme les éléments naturels de la société. Quelles que soient les diverses conditions des personnes, et les circonstances de la formation, de la consommation, de la distribution des produits, partout où il y a des hommes qui se divisent entre eux des travaux pour en recueillir, échanger, conserver les fruits, il y a une société. Mais il en résulte un très-grand nombre de relations qui ont besoin d'être déterminées, protégées, garanties; et voilà pourquoi s'élèvent sur les hommes et sur les choses, des institutions positives dont l'ensemble est ce que nous avons appelé le système politique. L'analyse de ce système nous a successivement offert les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, les lois constitutionnelles, civiles et pénales, la force armée de terre et de mer, et tout ce que le mot de finances peut représenter de recettes et de dépenses, d'acquisitions et de consommations faites au nom et au compte de l'État. Outre ces quatre genres d'institutions strictement nécessaires pour que les hommes et les choses continuent d'exister socialement, nous en avons reconnu d'accessoires qui ont

pour objets le culte divin, l'éducation et l'instruction, des travaux publics, des actes de bienfaisance; établissements secondaires dont l'influence, attestée par l'histoire, est quelquefois égale ou même supérieure à celle des institutions du premier ordre. Mais ce système politique ne s'est pas toujours uniformément appliqué à toutes les parties d'un même empire; l'unité nationale n'a pas été partout absolue, soit que l'association des territoires n'ait été que fédérative ou bien que féodale, soit qu'une métropole, gardant pour elle seule la plénitude de ses institutions, ne les ait communiquées qu'avec épargne aux colonies, villes ou provinces qu'elle tenait sous sa dépendance. Enfin il existe, entre des nations tout à fait distinctes l'une de l'autre, des relations hostiles ou pacifiques, qui, bien qu'étrangères à leur système politique intérieur, le peuvent encore accidentellement modifier.

Voilà donc toutes les données, tous les faits historiques, dont il faut à la fois tenir compte, pour classer en genres et en espèces, les systèmes ou formes de gouvernement. L'histoire ne saurait nous fournir immédiatement ces classifications, mais elle seule en met sous nos yeux tous les matériaux, tous les détails; il s'agit de coordonner ce qu'elle disperse, au gré de l'inconstance humaine, dans les vastes espaces des lieux et des temps. Sans doute, on aperçoit quelquefois des types communs à plusieurs gouvernements, fondés aux mêmes époques ou en des contrées voisines; c'est ainsi que nous pourrions rattacher à un même genre, plusieurs empires absolus établis surtout dans l'Asie ancienne ou moderne, et comprendre sous d'autres dénominations génériques, soit les cités grecques, soit les républiques

italiennes du moyen âge, soit divers États européens marqués de l'empreinte féodale, soit enfin ceux qui ont été constitués plus tard sur les principes qui tendent à la division des pouvoirs, ou à l'alliance de la monarchie avec un patriciat politique et une représentation nationale.

On distingue, à différentes époques, des systèmes dominants, des modèles accrédités que les peuples s'empruntent l'un à l'autre et qui aident à rapprocher leurs institutions. Mais ces ressemblances, toujours incomplètes et peu durables, déguisées d'ailleurs par des nomenclatures diverses dont il est difficile d'établir la concordance, ont besoin d'être studieusement recherchées : au premier coup d'œil, on ne serait frappé que de la variété presque infinie des formes de gouvernements; et chaque nouveau corps d'annales semblerait présenter un système politique encore neuf. Que dis-je! un même peuple passe successivement sous plusieurs régimes, il en change tantôt brusquement, tantôt par des altérations graduelles et insensibles. Où prendre, par exemple, depuis le commencement du treizième siècle jusqu'à la fin du quinzième, une idée fixe de la constitution des Génois, quand on les voit gouvernés par un podestat, puis par un capitaine du peuple, ensuite par deux capitaines, tantôt étrangers, tantôt Liguriens; en 1310 par un conseil de douze membres, en 1311 par l'empereur Henri VII, dans la suite par un corps de vingt-quatre magistrats, par un podestat étranger, par deux capitaines du peuple; par le roi de Naples Robert et par le pape Jean XXII; de nouveau par deux capitaines; en 1339 par un doge, en 1353 par Jean Visconti, plus tard par le roi de France

Charles VI, par Théodore Paléologue; par un doge en 1413, par le duc de Milan en 1421, par un doge encore en 1442, bientôt par huit capitaines de la liberté génoise, par le roi de France Charles VII, ensuite alternativement par un doge, et par huit capitaines, par François Sforce, Galéas Sforce et Louis XII? C'est, dit-on, une république, tantôt indépendante, tantôt subjuguée : mais ni dans l'un ni dans l'autre de ces états, rien ne reste jamais déterminé de ce qui peut concerner l'état des personnes, la distinction des classes, les principes de la législation, l'exercice et les limites des pouvoirs.

Dans le cours entier de l'histoire, la liberté ou l'esclavage des personnes, les priviléges des castes, l'usage ou la privation des droits civils et politiques, l'activité, les garanties ou les entraves des industries productives, ont dû se combiner de mille manières avec la division ou la confusion des trois pouvoirs, avec toutes les branches de la législation, avec l'ascendant des corps et des chefs militaires, avec les institutions fiscales, avec l'influence ou la puissance des ministres de la religion, avec les effets de l'éducation et de l'instruction publique, avec la dépendance ou l'indépendance des parties diverses du territoire de chaque empire. Ces combinaisons inépuisables ne sauraient permettre d'assigner le nombre des genres, des espèces, et surtout des variétés à comprendre dans une classification des gouvernements; et par surcroît ce mot même de gouvernement est si peu défini dans l'histoire, que ceux qui le prononcent sont assez rarement bien sûrs de parler d'une seule et même chose. Rousseau(1) a tenté de lui donner une signi-

(1) Contrat social, liv. III, ch. 1.

fication précise, en le restreignant à signifier l'exercice légitime de la puissance exécutive. Cette définition, admissible et nécessaire peut-être, dans un traité purement théorique, ne serait guère applicable à l'histoire, où le plus souvent cette puissance exécutrice exerce en tout ou en partie le pouvoir de faire des lois. Aussi est-il ordinaire d'étendre le titre de gouvernements sur ces deux pouvoirs, et même aussi sur l'autorité judiciaire envisagée à ses plus hauts degrés, surtout lorsqu'elle s'immisce dans des fonctions administratives ou législatives. Disons donc qu'en général, ce mot de gouvernement désigne la puissance souveraine, soit concentrée dans une seule personne ou dans un seul corps, soit distribuée en plusieurs mains distinctes. Quelquefois on sépare de l'idée du gouvernement celle des agents inférieurs que le pouvoir suprême emploie, délègue et tient sous ces ordres; quelquefois on considère avec lui tous les instruments et les ressorts qu'il fait mouvoir; souvent enfin l'on emploie ce même mot pour exprimer bien moins l'exercice des pouvoirs que leur constitution. Lorsqu'on parle des actes d'un gouvernement, de son habileté ou de ses fautes, il s'agit évidemment de la personne ou des personnes qui exercent le pouvoir : mais lorsqu'on dit que le gouvernement de tel peuple est despotique, monarchique, ou aristocratique, ou démocratique, c'est d'un système qu'il est question. Ce dernier sens est celui que Montesquieu (1), quoiqu'il n'en avertisse point, donne au terme de gouvernement, la première fois et presque toutes les fois qu'il s'en sert. Comme lui, nous allons aussi le prendre pour synonyme de

(1) Esprit des lois, liv. II, ch. I.

système politique, c'est-à-dire de tout l'ensemble des institutions positives que nous avons parcourues, et qui régissent les personnes et les choses dont se compose le corps social. Mais il n'est pas inutile de remarquer combien cette indétermination, cette ambiguïté des mots et des expressions qui forment le dictionnaire spécial des sciences morales et politiques nuit au progrès de ces sciences, entrave les efforts qu'elles font pour devenir exactes, et les retient loin du terme où sont parvenues celles des connaissances humaines dont le langage a toujours une précision rigoureuse.

Je rappelais précédemment les noms des quatre grandes espèces de gouvernements que l'on a coutume de distinguer, et dont il convient en effet de prendre une idée avant d'examiner s'il ne serait pas possible de proposer une énumération plus méthodique, plus complète, et par laquelle les faits historiques fussent plus exactement résumés.

Un seul homme qui, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices, voilà une idée, extrêmement simple, c'est celle que Montesquieu (1) nous donne du despotisme. Un tel gouvernement ne se vante point d'avoir été institué par le consentement des peuples; au contraire il est enclin à désavouer cette origine, lorsqu'on s'avise de la lui attribuer; il en revendique une plus haute et plus mystérieuse. Boulanger, qui prétendait rattacher toutes les choses antiques à la catastrophe universelle qui avait renouvelé l'état du globe, en faisait naître immédiatement le pouvoir despotique. Selon lui, les hommes qui survécurent à cette révolution, en conservèrent un pro-

(1) Esprit des lois, liv. II, ch. 1.

fond sentiment de terreur, qui devint le principe essentiel de leur religion et de leur politique, les confondit l'une et l'autre, et composa de leur alliage la théocratie ou le gouvernement immédiat des dieux. Le même auteur ajoute qu'il s'éleva bientôt des hommes qui, se disant les ministres des divinités, le persuadèrent facilement à des imaginations épouvantées. Ce fut une seconde époque, celle du gouvernement sacerdotal. La troisième ne se fit pas longtemps attendre : elle arriva quand un seul prêtre s'empara de la toute-puissance, afin que l'unité de l'action et de la nature divine fût plus exactement représentée. En recueillant tous les usages théocratiques des anciens despotes, leur invisibilité, leur manifestation à certains jours, le culte qu'ils exigeaient, Boulanger s'efforce de ne rien omettre de ce qui peut montrer l'origine commune de la théocratie, du despotisme et de l'idolâtrie. L'histoire ne nous en dira pas tant; ses traditions sur des temps si reculés sont, comme nous l'avons vu, fort obscures et fort incomplètes; mais elle nous montrera bien assez de despotes, pour qu'il ne tienne qu'à nous d'étudier à fond cette espèce de gouvernement, de toutes la plus uniforme et la moins compliquée. Plusieurs écrivains ne l'ont considérée que comme un abus, une dégénération de la monarchie. Aristote lui-même paraît en avoir jugé ainsi; car il ne divise les systèmes politiques qu'en trois genres; la royauté, si l'empire est déféré au plus digne; l'aristocratie, si la puissance du petit nombre n'est que la prérogative de la vertu; la république, si la souveraineté réside dans la classe moyenne. Mais observant les altérations de chacune de ces trois formes, il dit qu'au lieu de royauté, il y a

tyrannie, quand l'usurpation et la violence établissent la domination d'un seul. On sait que l'idée de l'usurpation était celle que les anciens attachaient principalement au mot de tyrannie qui, dans notre langage actuel, exprime plus ordinairement les excès d'un pouvoir quelconque. Par despotisme, nous entendons une puissance absolue, illimitée et concentrée sans réserve ni contre-poids dans les mains d'un seul homme, quel que soit l'usage, bon ou mauvais, qu'il se détermine à en faire; s'il arrivait qu'un despote gouvernât avec sagesse, justice et bonté, nous ne l'appellerions pas tyran. Du reste, comme c'est historiquement que nous considérons ici les systèmes politiques, il me paraît difficile de n'y pas comprendre le despotisme, de ne pas avouer qu'il a existé, qu'il s'est soutenu par la crainte qu'il lui est naturel et nécessaire d'inspirer. Ce genre de gouvernement se distingue même par des caractères qui lui sont propres. Ses lois sont courtes et claires, souvent précises : une administration directe et rapide en garantit fortement l'exécution. L'ordre qu'elles établissent semble indispensable; on suppose à peine qu'il soit possible de les enfreindre. Une sorte de régularité, d'équité même, devient l'une des habitudes de la multitude; je parle de cette équité négative qui consiste à s'abstenir d'actes injustes et qui ne manque guère d'être ordonnée par un despote affermi. Car il ne fait point acception des personnes; toutes sont également serviles à ses yeux, et en ce qui ne le concerne pas lui-même, il n'a point d'intérêt à l'iniquité. Content de conserver le pouvoir de nuire, pourquoi permettrait-il le dommage qu'il ne commande pas et qui ne tourne pas à son profit?

Que dis-je? une action injuste est despotique de sa nature, et doit à ce titre être exclusivement réservée au despotisme souverain. Ne craignons pas d'en convenir, le premier degré de la moralité humaine, l'équité inoffensive est conciliable avec ce régime : mais il ne faut rien demander de plus à des esclaves. La bonté est trop active, ce serait s'émanciper, se donner des impulsions à soi-même, étendre ses relations avec ses semblables, entrer dans un nouveau système d'association, tendre à une meilleure manière d'exister ensemble. Dispensons-nous d'observer que la grandeur d'âme est étrangère aux peuples sur lesquels la puissance absolue s'est appesantie : il leur est presque impossible d'en concevoir l'idée, il n'y a souvent dans leurs langues, quelque emphatiques qu'elles soient, aucun mot pour l'exprimer. Ils n'ont ni caractère national, ni mœurs sociales, mais des habitudes craintives; et tel est leur besoin de rester esclaves, que la chute assez fréquente des despotes n'entraîne pas celle du despotisme.

Le gouvernement monarchique est, selon Montesquieu (1), *celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies* J'ignore si cette définition peut fixer la limite qui sépare la vraie monarchie du despotisme. D'abord si le pouvoir de faire et de défaire les lois est compris dans la puissance monarchique, comment servirait-il à la restreindre? Tout au plus les sujets pourraient-ils se croire à l'abri des actes particuliers d'exécution qui n'auraient pas été autorisés par des lois générales; encore faudrait-il pour cela qu'on sût bien en quoi la loi consiste, quels sont ses

(1) Esprit des lois, liv. II, ch. II.

objets propres et naturels, quels sont les points où la législation finit et où l'administration commence; et c'est là, comme nous l'avons remarqué, une démarcation qui est encore aujourd'hui difficile à faire. Enfin, dans le cas où il plairait à un monarque de gouverner autrement que d'après des lois, quelle borne infranchissable arrêterait ses entreprises? je pense donc que pour bien apprécier la monarchie, et ne lui rien soustraire de ce qui la doit rendre recommandable, il la faut concevoir comme plus réellement limitée.

Elle peut l'être d'abord par les mœurs, si en effet la nation a des mœurs dont le type soit surtout visible dans celles du prince lui-même; c'est ce qui a particulièrement distingué la monarchie française. Il suffit qu'un peuple ne consente point à se croire esclave, pour qu'il ne le soit pas tout à fait, et pour que, parmi les opinions dont le monarque est imbu, il y en ait toujours qui tendent à régler l'exercice de sa puissance. Louis XIV, quoiqu'il ait porté l'autorité royale au plus haut terme qu'elle ait jamais atteint en France, était loin de se croire tout permis; plus d'une fois sa volonté impérieuse a subi l'empire des idées nationales, parce qu'elles étaient encore les siennes. Villeroi montrant à Louis XV, encore enfant, une multitude innombrable rassemblée au jardin des Tuileries en un jour de fête, lui répétait, en le menant d'une fenêtre à l'autre : « Voyez, mon maître, voyez ce peuple; eh bien! tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître. » On ne s'y prendrait pas mieux pour élever l'autocrate le plus absolu : mais les mœurs du royaume, et de la cour même, démentaient cette

étrange leçon; et parmi ces milliers de Français qu'on montrait ainsi à leur jeune roi comme son domaine, il n'y en avait pas un seul qui ne mît en son cœur des restrictions à cette appartenance : l'un des hommages qu'ils rendaient à leur prince était de ne pas le rabaisser au rang des despotes. Un sentiment général de dignité personnelle, développé dans les uns, instinctif dans les autres, sert de limite à la souveraineté monarchique, quand elle n'en a point d'authentiquement déterminée par des institutions positives. Ce sentiment est, je crois, ce qui mériterait le mieux le nom d'honneur; mais il dégénère trop aisément en ambition, en vanité, en amour des préférences gratuites et des distinctions extérieures; et alors il cesse de produire son effet naturel, il ne circonscrit plus la puissance; il la flatte ou l'inquiète; il prépare la servitude ou la discorde. Aussi, quelque réelle que soit la force des opinions et des mœurs, a-t-on cherché des garanties plus expresses, quand on a voulu se mettre à l'abri des abus, ou des troubles, ou de l'oppression. L'histoire va nous indiquer plusieurs autres manières de tempérer le pouvoir monarchique, mais qui ne tourneront pas toutes au profit de ses sujets.

D'abord, le sacerdoce ancien et moderne a fort souvent contre-balancé l'empire. Il n'y a pas moyen de regarder comme des princes absolus, les empereurs Henri IV et Henri V; les rois de France Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, Robert, Philippe Ier, Louis VII, Philippe-Auguste, Louis XII, Henri II, Henri III et Henri IV, qui ont tant subi des censures ecclésiastiques, ont tous été frappés ou menacés par des pontifes, par des conciles. L'auteur de *L'Esprit*

des lois trouve que le pouvoir du clergé est convenable dans une monarchie, surtout dans celles qui vont au despotisme. « Où en seraient, dit-il, l'Espagne et « le Portugal depuis la perte de leurs lois, sans ce « pouvoir qui arrête seul la puissance arbitraire? Bar- « rière toujours bonne, ajoute-t-il, lorsqu'il n'y en a « point d'autre; car, comme le despotisme cause à la « nature humaine des maux effroyables, le mal même « qui le limite est un bien (1). » Je crois que cette réflexion ne serait au moins aucunement applicable à la France : que pouvaient gagner nos aïeux aux anathèmes lancés contre leurs meilleurs princes? Non, jamais le mal fait chez nous au gouvernement par d'ambitieux pontifes, n'a été un bien pour les gouvernés. Mais qu'en effet ce soit là, historiquement parlant, une limite de l'autorité royale, on ne saurait en disconvenir, puisque c'est la résistance la plus redoutable qu'elle ait éprouvée, la guerre la plus périlleuse qu'elle ait eue à soutenir.

Le régime féodal la restreint aussi, puisque même il la décompose, et qu'à vrai dire, il n'en laisse guère subsister que l'apparence dans les siècles où il s'étend et se développe. Si nous persistons à donner à plusieurs gouvernements du moyen âge la qualification de monarchiques, c'est une suite de l'illusion que produit en nous une ancienne nomenclature, dans laquelle la féodalité, qui les caractériserait bien mieux, n'a point de place, sinon sous la dénomination vague et obscure d'aristocratie. Une véritable royauté n'a recommencé d'exister dans quelques grands États de l'Europe que par la décadence de l'édifice féodal, et lorsqu'il n'en

(1) Liv. II, ch. IV.

resta plus que des titres et des rangs de noblesse. Alors ces conditions, ces étages intermédiaires entre le trône et le peuple, ont paru être à la fois des soutiens et des tempéraments de la puissance royale : du moins Montesquieu l'a pensé ainsi.

Nous devons compter encore parmi les causes qui ont modéré cette puissance, les usages et priviléges conservés à certaines parties du territoire, les institutions communales et provinciales, tous les débris et tous les essais d'un système fédératif, tous les obstacles à la centralisation absolue de l'administration. Ce qu'obtenaient de crédit ou de force les corps de ville et les états provinciaux diminuait d'autant l'activité du gouvernement royal, et il en a été de même lorsque de grandes cours de justice, sortant de la sphère de leurs attributions judiciaires, s'investirent de quelques portions de l'autorité administrative ou législative. Voilà déjà bien des causes qui empêchaient le pouvoir d'un seul de devenir ou de rester longtemps absolu; mais il a eu des limites plus nationales, il a été mis quelquefois en regard des droits politiques de tous les membres de l'État, en présence des éléments naturels de la société.

A différentes époques, il s'est tenu des assemblées publiques sous les noms de parlements, de diètes, d'états généraux; et quelque indécises, quelque variables qu'aient été leur organisation et leur puissance, elles ont exercé avec plus ou moins d'étendue et de continuité, l'influence qui appartient toujours à de grandes réunions d'hommes. Le progrès rapide de l'agriculture, de tous les arts, du commerce et des lumières, a fait davantage encore dans le cours des trois derniers siè-

cles; il a rendu aux peuples le sentiment de leur existence sociale, a montré peu à peu la nécessité de la division des pouvoirs, a mûri enfin l'idée d'un système représentatif, conciliable avec la monarchie. On a compris qu'une nation trop nombreuse et trop disséminée pour concourir immédiatement elle-même à la formation de ses lois, à la création et au maintien de tous ses établissements politiques, pouvait investir de ce droit des représentants élus par elle à cet effet; qu'en chaque province, les agents d'exécution, délégués par le gouvernement, seraient utilement surveillés par de plus petites assemblées représentatives, capables d'exprimer les besoins locaux, d'apercevoir et de dénoncer les abus, d'éclairer ainsi quelquefois l'autorité suprême, et de remédier aux inconvénients des distances; qu'enfin, si des citoyens, impartialement et régulièrement désignés, intervenaient dans les jugements, pour y déclarer, sur les questions de fait, des opinions franches et désintéressées, il en résulterait une plus équitable administration de la justice. Ces institutions et les développements qu'elles ont entraînés, ont achevé de séparer à jamais la monarchie du despotisme, et de la consacrer comme une puissance tutélaire, concourant à la confection des lois, chargée seule de les exécuter, et nommant les juges inamovibles qui les appliquent dans les procès civils et, d'après les déclarations des jurys, en matière criminelle.

Envisagée sous tous les aspects qu'elle prend dans l'histoire, selon la diversité des limites qui l'ont circonscrite, la monarchie a été ou élective ou héréditaire; et ce dernier mode, le plus usité des deux, est recommandé par presque toutes les expériences que

l'on a faites du premier. Dans tous les cas, on voit que la monarchie peut se définir la puissance d'un seul, puissance suprême, mais non absolue, parce qu'elle est tempérée ou par quelques institutions, ou par des abus, ou à tout le moins par les opinions et les mœurs.

Le gouvernement aristocratique est, dit-on, celui où la souveraineté réside dans une classe, dans un certain nombre de personnes qui font des lois et en procurent l'exécution; tandis que le reste du peuple demeure privé de tout droit politique, comme jadis à Venise, ou condamné à l'esclavage ou demi-esclavage civil, comme en Pologne. Mais ce dernier exemple nous montre en même temps que l'aristocratie ne reste pas toujours simple, qu'elle s'allie à la monarchie au moins élective. La Pologne s'appelait indifféremment royaume ou république; et quoique chez d'autres peuples, il se soit établi des gouvernements purement aristocratiques, le plus souvent cette forme ne se présente que comme l'une de celles qui entrent dans les constitutions mixtes. Réunie à la royauté chez les Polonais, l'aristocratie l'a été chez les Romains à la démocratie ou à ce qu'on appelle de ce nom : elle l'est aujourd'hui à l'une et à l'autre en Angleterre et en France. La présenter isolément, n'est plus guère qu'une abstraction; c'est du moins un fait trop rare pour figurer comme l'un des quatre principaux termes d'une nomenclature générale. Mais ce gouvernement n'en est pas moins remarquable par ses effets moraux. La multitude y obéit à des pouvoirs absolus; les grands y vivent en république, alliant aux vices de la puissance l'amour de la liberté et de la patrie. Le peuple, dés-

hérité par les lois politiques, s'exerce à tous les manéges de l'adulation et de l'intrigue : pour se consoler de sa nullité que lui rend sensible le spectacle de l'activité patricienne, il imite et surpasse les déréglements de ses maîtres; leurs vertus ne sont point à son usage. Cette extrême inégalité entre quelques-uns et la plupart efface ou affaiblit à la longue dans les uns et dans les autres le sentiment naturel de l'équité; car, ainsi que l'ont dit Sénèque et Montaigne, *prima pars æquitatis est æqualitas*, l'égalité est la première pièce de l'équité. Dans les États purement aristocratiques, l'astuce est partout; et chez les gouvernants elle remplace l'énergie. Une police ténébreuse, plus immorale que les désordres qu'elle réprime, entretient de toute part la délation, l'inquisition, l'hypocrisie, la défiance : c'est là que s'est perfectionnée la politique artificieuse. Cependant, comme s'il était impossible à une forme quelconque de gouvernement, d'exclure à la fois toutes les bonnes qualités morales, l'aristocratie, qui rend les hommes fripons et vils, leur permet souvent d'être officieux et sensibles. L'astuce dispose à la politesse, et la politesse à la bonté; car on finit par contracter un peu les habitudes que l'on contrefait. Il s'établit d'ailleurs entre les grands des rivalités qui amènent immanquablement le luxe, les arts, le commerce et par conséquent la bienfaisance. Quoi qu'il en soit, ce gouvernement est exposé à des altérations graves; il tend surtout à se resserrer en un petit nombre de personnes, et c'est ce qu'exprime le mot d'oligarchie.

Démocratie ou gouvernement du peuple est une expression à laquelle il n'est pas très-facile d'attacher

des idées précises; elle est applicable à des choses très-diverses. D'abord cette forme se combine, comme nous venons de l'observer, avec l'aristocratie, avec la monarchie, avec l'une et l'autre à la fois; et de là résultent trois différents systèmes mixtes, dont l'histoire nous offrira des exemples, et dans chacun desquels l'élément démocratique consiste en ce que tous les membres de l'État sont appelés à exercer, dans une mesure quelconque, des droits de cité, soit par un concours direct aux résolutions publiques, soit seulement par l'élection de ceux qui devront délibérer au nom de tous. Dans ce dernier cas, la démocratie se réduit au système représentatif; et ce n'est plus guère que de cette manière qu'elle entre aujourd'hui dans les constitutions des grands peuples.

La démocratie pure est celle qui n'admettant ni représentation, ni mélange de royauté, ou de patriciat, appelle immédiatement tous les citoyens à délibérer sur leurs intérêts communs; et ce système, qui n'est physiquement praticable qu'au sein d'un fort petit peuple, et, pour ainsi dire, dans l'enceinte d'une seule ville, est susceptible encore de plusieurs variations. D'abord les délibérations communes peuvent n'avoir pour objet que les lois proprement dites, de telle sorte que les pouvoirs exécutif et judiciaire soient pleinement conférés à des magistrats choisis ou désignés à cet effet. Il peut alors arriver ou que le peuple n'élise lui-même qu'un très-petit nombre de ces magistrats, en les chargeant de nommer tous les autres; ou qu'il se réserve la faculté de les élire tous. Quelquefois il prétend retenir en partie, ou en totalité, la surveillance suprême ou la décision immédiate des affaires

administratives et judiciaires ; et c'est par ces degrés qu'on arrive rapidement aux désordres et aux désastres qu'expriment les mots de démagogie, d'ochlocratie, d'anarchie. Il y aura deux cas, trop fréquents l'un et l'autre, où la démocratie pure ne se montrera dans l'histoire que comme anarchie, c'est-à-dire comme la plus funeste et la plus ignoble des calamités sociales : premièrement, lorsque dans un pays très-étendu, chez un peuple composé de plusieurs millions d'hommes, elle ne se réduira pas au système représentatif; secondement, lorsqu'au sein même d'un très-petit État, les délibérations communes auront d'autres objets que les lois, l'élection des premiers magistrats, et la surveillance régulière des principaux actes de leur gestion. Alors, il ne restera presque aucune chance pour la rectitude des résolutions publiques ; Aristide sera exilé, Phocion condamné à mort ; et les excès de la licence ouvriront l'abîme de tous les malheurs. La démocratie, envisagée sous ces aspects, n'est qu'une ennemie déclarée de la liberté individuelle ; ses bras sanglants s'étendent sur les personnes et sur les choses ; elle décompose la société, en dénature les éléments, en désordonne les relations, flétrit et déprave tous les genres d'institutions publiques. L'une des leçons, l'un des grands usages de l'histoire, sera de nous inspirer une horreur profonde pour de si criminels et si funestes égarements.

Mais l'histoire nous enseignera aussi, à ne point confondre avec ces démocraties déréglées et délirantes, celles qui ont, au contraire, pour origine et pour but, la garantie des personnes et des propriétés, et qui se divisent en trois espèces, selon qu'elles sont ou mixtes

ou représentatives, ou limitées. J'appelle mixtes, celles qui s'allient à la monarchie, ou à l'aristocratie, ou à toutes deux ensemble : l'intervention du peuple n'est là qu'un gage de la liberté universelle, qu'une barrière nécessaire pour prévenir ou arrêter les envahissements, et sans laquelle tôt ou tard, ce peuple tomberait infailliblement dans la servitude, s'affaisserait sous le poids de ses chaînes, ou se blesserait en les secouant. En second lieu, la démocratie réduite au système représentatif, quoique sans mélange de patriciat ni de royauté, s'est conciliée quelquefois avec des mœurs sages, avec une administration régulière et paisible, avec le progrès de la prospérité publique; les Américains en ont fourni la preuve, et continuent jusqu'ici d'en montrer l'exemple. Enfin la démocratie, même pure et immédiate, mais limitée à l'exercice du pouvoir législatif et à un très-petit nombre d'autres actes, a pu convenir, quoique bien rarement, à des cités fort resserrées, peu populeuses, et que des mœurs simples préservaient des passions et des orages politiques.

Ainsi le nom de démocratie s'applique également à des habitudes anarchiques et à des institutions salutaires, sans qu'il y ait rien de commun entre les unes et les autres, sinon une intervention quelconque du peuple, tantôt tumultueuse et désastreuse, tantôt légitime et régulière. Il serait déraisonnable d'étendre sur des choses si essentiellement différentes, le même jugement; et il est déjà fâcheux que le même mot serve à les exprimer. Nous venons de voir que l'aristocratie est aussi très-diverse, et n'est fort souvent que l'un des éléments d'un système; que la monarchie subit dans l'histoire des restrictions et des modifications presque

innombrables, qui la réduisent quelquefois à n'être qu'un accident, que l'une des formes d'un gouvernement où un autre principe prédomine, taudis qu'ailleurs elle devient par degrés une puissance illimitée, absolue, despotique. Il suit de là que des quatre termes de l'ancienne nomenclature, despotisme, monarchie, aristocratie, démocratie, il n'y a réellement que le premier qui représente une idée invariable et qui corresponde à des faits déterminés.

Trouver une classification plus réelle, est une entreprise hasardeuse. Helvétius a proposé la division la plus simple. « Je ne connais, écrivait-il à Montesquieu, que « deux espèces de gouvernements, les bons et les mau« vais : les bons, qui sont encore à faire (cette lettre « est de l'année 1750); les mauvais, dont tout l'art est, « par différents moyens, de faire passer l'argent de la « partie gouvernée dans la bourse de la partie gouver« nante. » Cette division, bien que fort claire, ne nous guiderait pas bien loin dans nos études historiques; car il nous resterait toujours à savoir quels sont ces *différents moyens*, par lesquels la relation dont parle Helvétius, s'est établie entre les gouvernements et les sujets. M. de Tracy, dans son *Commentaire de l'Esprit des lois*, partage tous les gouvernements en deux classes; il appelle les uns nationaux ou de droit commun, et les autres spéciaux ou de droit particulier et d'exceptions (1). Il range, dans la première classe, tous ceux où l'on tient pour principe, que tous les droits et tous les pouvoirs appartiennent au corps entier de la nation, résident en lui, sont émanés de lui, n'existent que par lui et pour lui. Du reste, ces gouverne-

(1) Liv. II, p. 12 de l'éd. de 1819.

ments prendront différentes formes et différents noms, selon que la nation exercera elle-même tous les pouvoirs ou quelques pouvoirs, ou en investira des citoyens élus et renouvelés par elle, ou bien les abandonnera en partie ou en totalité à une ou plusieurs classes ou corporations, soit à vie, soit avec succession héréditaire; ou enfin les confiera, dans une certaine mesure ou sans restriction, à un seul chef soit électif, soit héréditaire. De là, diverses démocraties pures ou mixtes, divers systèmes représentatifs, différentes aristocraties, différentes royautés. Mais, dit l'auteur, toutes ces formes ont cela de commun qu'elles peuvent toujours être modifiées, ou même abolies, par la volonté générale qui les a instituées; circonstance essentielle qu'il croit suffisante pour que toutes ces organisations ne forment qu'une seule classe de gouvernements. Il compose la seconde, savoir celle des gouvernements spéciaux ou d'exceptions, de tous ceux qui ont une autre source, une autre règle, et qui existent, soit comme institutions théocratiques, soit comme résultats de la conquête, de la force, des avantages de la naissance, qui ont en un mot pour but, non l'intérêt public, mais des intérêts particuliers; pour principe, non la volonté commune, mais des possessions acquises. Cette classe admet des monarchies et des aristocraties, simples ou mixtes, absolues ou limitées : elle n'exclut que le système représentatif et la démocratie; encore y peut-on comprendre ces deux dernières formes, lorsque, appliquées seulement à une partie de la population et du territoire, elles maintiennent l'esclavage civil ou politique des autres.

J'ai rappelé une distinction que je crois très-im-

portante entre les mots, corps social et système politique. C'est à cette distinction, beaucoup plus qu'à des idées de souveraineté primitive, que peut se rattacher la division des gouvernements en deux grandes classes. Les uns ont pour but le meilleur état possible des personnes et des choses, qui sont les éléments naturels du corps social; voilà les gouvernements que j'appellerais nationaux, ou légitimes; les autres ne sont calculés que dans l'intérêt des pouvoirs et des autres institutions qui composent le système politique; voilà les gouvernements spéciaux ou usurpés. Les premiers existent pour les gouvernés, les seconds pour les gouvernants et les privilégiés.

Historiquement parlant il y aurait lieu de commencer par les gouvernements spéciaux, parce qu'ils sont les plus fréquents, peut-être aussi les plus anciens, je ne dis pas sur la terre, mais dans les temps qui nous sont connus. Il convient, ce me semble, de rejeter dans cette première classe tous les systèmes politiques où nous apercevons, soit la servitude domestique, soit quelque dégradation civile, soit l'extinction absolue des droits de cité dans une partie des habitants d'une même ville ou d'un même empire. A la vérité, il y a deux manières de considérer ces derniers gouvernements : celui de Rome, par exemple, pourra paraître national, si l'on n'envisage que les citoyens romains, si l'on ne tient compte ni des esclaves, ni des provinces; mais si nous étendons nos regards sur tous les humains qu'il régissait, il nous sera difficile de ne pas le déclarer spécial. En tout cas, il offrirait deux aspects; il se reproduirait dans les deux classes, et l'on concevrait facilement à quel titre il appartiendrait à l'une et à

l'autre. La même observation s'applique à plusieurs autres peuples soit anciens, soit modernes, à la Pologne par exemple, où les paysans ne pouvaient se croire nationalement gouvernés, tandis que les nobles, c'est-à-dire les seuls membres proprement dits de l'État, vivaient en effet sous un régime national.

Les gouvernements purement spéciaux, usurpés, tyranniques, illégitimes à tous égards, sont ceux où il n'existe aucun élément démocratique ni représentatif. Les espèces dans lesquelles se divise cette grande classe sont la théocratie, le despotisme, la monarchie limitée seulement par les opinions et les mœurs, celle encore qui ne l'est que par des institutions sacerdotales, ou aristocratiques, ou judiciaires, ensuite le régime militaire, le régime féodal et toutes les autres aristocraties, soit pures, soit combinées avec la monarchie seule. Je sais bien qu'il peut subsister au sein des peuples gouvernés de quelqu'une de ces manières, certains vestiges de maximes nationales auxquelles en effet il convient d'avoir égard dans une classification théorique. Mais en histoire, quand il ne s'agit que de faits et de résultats positifs, on est, je crois, fort dispensé de tenir compte de ces maximes; d'abord parce que dans les pays où elles semblaient se maintenir traditionnellement, elles étaient affaiblies ou même expressément contredites par d'autres dogmes politiques; de plus, parce qu'elles n'avaient à peu près aucune influence sur le cours des affaires, sur le sort des hommes, sur l'état de la société; enfin, parce qu'il est au moins douteux que la volonté générale ait jamais établi aucun des gouvernements que je viens de désigner. Des volontés particulières usurpaient son nom : d'elle-même elle n'aurait pu s'égarer au point

de se mettre en interdit et d'abdiquer en effet sa puissance, en ne se réservant aucune force contre les forces instituées et placées hors d'elle. Non, de tous ces gouvernements, pas un seul ne doit être, quand nous ne parlons qu'historiquement, retranché de la classe spéciale, laquelle, encore une fois, occupe incomparablement le plus d'espace de lieux et de temps dans les annales du genre humain.

Il suit de là que les systèmes nationaux se réduisent à deux espèces, la démocratie directe et la représentation; la première qui n'est qu'un essai, ordinairement fort malheureux, de l'organisation politique; la seconde qui au contraire annonce, développe et garantit les progrès des grandes sociétés. Mais chacun de ces deux systèmes admet plusieurs sous-divisions; car 1° il est pur ou mixte; 2° il est indivisible ou fédéral; 3° il s'applique au corps social entier, ou, comme chez les Romains, il n'appartient qu'à une partie de la population, qu'à une portion du territoire; et chacune de ces trois différences se pouvant combiner diversement avec les deux autres, il en résulte un très-grand nombre de variétés, dont l'histoire nous offrira des exemples.

Nous avons assez dit que la démocratie immédiate ne produit que des troubles, que des calamités, lorsqu'elle s'établit dans un État considérable, et même encore lorsque, dans un fort petit État, elle appelle tous les citoyens à délibérer indistinctement, non-seulement sur les lois, mais sur des affaires administratives ou judiciaires. Ce régime est, de lui-même, un despotisme d'autant plus terrible qu'il semble avoir un caractère national; il mène immanquablement par ses excès à une usurpation quelconque, c'est-à-dire à l'établisse-

ment de quelque gouvernement spécial. Si nous faisions ici une théorie, nous en écarterions tout à fait la démocratie directe, comme devenue inconciliable avec l'étendue que l'industrie, les arts, les relations commerciales et politiques font prendre aujourd'hui à presque tous les États; mais nous ne la pouvons empêcher de figurer dans l'histoire; et si quelquefois nous l'y trouvons tolérable ou recommandable, ce sera quand nous la verrons fort circonscrite dans son territoire et dans ses actes, ou bien quand elle ne sera qu'un élément auquel s'allieront l'aristocratie ou la monarchie; ou enfin quand elle se divisera entre plusieurs provinces réunies par un lien fédéral. Mais cette dernière hypothèse conduit à l'idée de la représentation, puisque le collége ou congrès qui sert de régulateur et de centre à une telle association est nécessairement représentatif.

Considéré dans l'intérieur d'un seul État, le système représentatif peut, comme nous l'avons dit, se maintenir pur et simple, au lieu de devenir mixte en s'alliant ou à l'aristocratie, ou à la monarchie, ou à l'une et à l'autre ensemble. Dans chacune de ces hypothèses, il peut encore, ou rester indivisible, ou s'adapter à une confédération, dans laquelle chaque portion de l'empire conserve ses institutions propres et son système particulier de représentation.

En deux mots, gouvernements spéciaux soit despotiques, soit diversement oligarchiques; et constitutions nationales, soit démocratiques, soit représentatives, prenant des modes indéfiniment variés selon qu'elles s'allient ou non à la monarchie, ou à l'aristocratie, ou à toutes deux selon qu'elles supposent ou ne sup-

posent point une confédération; voilà un cadre assez étendu et assez divisible, pour que tous les systèmes politiques dont l'histoire fera mention puissent y trouver des places déterminées, quelque indéfini que soit le nombre des variétés auxquelles donnent lieu les différentes manières de distribuer, combiner et constituer les pouvoirs. Nous n'avons particulièrement appliqué le nom de république à aucun de ces systèmes, parce que ce mot est l'un de ceux dont le sens n'a pas été assez fixé. Puisqu'il ne signifie que la chose publique, il convient à tous les gouvernements nationaux : cependant on l'a employé pour en désigner de spéciaux, comme l'aristocratie vénitienne; et plus communément il a servi à désigner les États dont le régime était démocratique ou représentatif, sans mélange de royauté. On a beaucoup parlé de la vertu nécessaire aux républiques : un point incontestable c'est que le principe conservateur de tout gouvernement national est l'amour de la liberté, autrement dite équité. Nous ne saurions trop répéter que ces deux mots ne sont que des traductions l'un de l'autre; c'est la même idée morale envisagée sous deux aspects, comme droit et comme dveoir. L'égalité civile qui règne sous un gouvernement représentatif, et ce qui s'y conserve d'égalité politique, rappellent fortement à l'équité, tandis que l'inégalité des fortunes laisse à l'industrie, aux arts, au commerce une immense latitude. Là, toutes les causes de la bienfaisance subsistent, toutes les sources de la sensibilité demeurent ouvertes. Le patriotisme y a sans doute moins d'exercice, moins d'explosion que dans les démocraties pures; mais l'intérêt public y est profondément senti : il suffit d'un grand péril, d'un revers ou d'un

triomphe, pour que la voix de la patrie retentisse au fond des cœurs; et si l'on ne cherche pas les occasions de se montrer magnanime, on profite de celles qu'on rencontre. Probité, mœurs douces et sentiments élevés, voilà ce que ce système comporte ou plutôt ce qu'il exige; il n'y en a pas qui embrasse plus étroitement la morale tout entière. Les hommes vulgaires et passifs deviennent nuls sous un despote, vains sous un prince fastueux, vils sous des aristocrates, et fanatiques au sein des orages de la démocratie; un gouvernement représentatif les maintient paisibles, les rend honnêtes et même laborieux. Une grande énergie naturelle serait un malheur de plus pour un esclave; elle dégénère en fierté dans les monarchies absolues, en astuce sous la pure aristocratie, et trop souvent en une ambition désastreuse dans les États populaires. Le système représentatif occupe, dirige et tempère cette activité; lorsqu'il ne l'entraîne point à se montrer héroïque, il la préserve au moins des égarements et des crimes. Si, comme tout l'annonce, les mœurs humaines sont indéfiniment perfectibles, c'est à ce genre d'organisation politique qu'elles devront les grands progrès qu'elles ont encore à faire.

Ici se terminera le tableau des observations à recueillir dans les annales des peuples sur l'organisation politique des empires : il me reste à parler des leçons morales que l'histoire doit offrir aux gouvernants, à tous les hommes publics, aux nations même, en un mot aux chefs et aux membres d'une grande société. Il y a, comme nous l'avons remarqué, deux arts très-distincts qui prennent le titre de politique. L'un consiste en mensonges, en tours d'adresse,

en artifices dont on a fort admiré la finesse ou la profondeur; l'autre n'est que la morale simple et commune qui recommande ingénument la justice, la bienfaisance et le courage dans les fonctions publiques aussi bien que dans la vie privée. On a bien plus étudié et enseigné le premier de ces deux arts que le deuxième. Plusieurs Italiens de seizième siècle se sont appliqués à composer méthodiquement des traités de politique transcendante : ils ont rassemblé en corps de préceptes tous les grands exemples d'habileté qu'avaient donnés les princes de leurs temps et ceux des époques antérieures. En ce genre, on a fait tout l'usage possible de l'histoire, sans se laisser décourager par les conseils et les menaces qui ressortent de ses récits lorsqu'elle expose les périls et les résultats malheureux de ces manœuvres savantes. Abaisser les personnages éminents et se défaire des hommes énergiques; ne rien permettre aux hommes vulgaires de ce qui pourrait leur inspirer des sentiments élevés, ni surtout de ce qui établirait entre eux des liaisons étroites; semer la discorde entre les amis, entre les pauvres et les riches, entre le peuple et les nobles; entretenir l'espionnage, non-seulement dans les lieux publics, mais dans les réunions privées; appauvrir les diverses classes de la société, les unes par le luxe, les autres par l'ignorance, toutes par l'excès des impôts; à défaut de calamités intérieures, entreprendre des guerres pour occuper la multitude, pour la tenir dans la dépendance, pour conserver ou rendre au gouvernement civil les formes du commandement militaire : voilà, selon Machiavel, comment s'acquiert ou se maintient la puissance absolue. Il est pourtant des circonstances difficiles qui obligent de suspendre ou de mo-

dérer l'usage de ces moyens rigoureux et de les remplacer par de plus délicats : il sera quelquefois expédient de paraître juste, pourvu qu'on s'abstienne de l'être; et l'on fera bien d'éviter les vices honteux qui flétriraient le pouvoir, à condition qu'on se préservera aussi des vertus qui l'affaibliraient. La clémence, la fidélité aux paroles données, l'humanité, la religion, la sincérité, sont, dit le même auteur, cinq qualités qu'il faut paraître avoir, puisque les hommes les estiment, mais qui seraient, ajoute-t-il, fort nuisibles au prince, s'il les avait réellement. Qu'il vienne à bout de conserver sa vie, ses États et sa toute-puissance, il aura été bien assez vertueux : on ne regarde qu'aux résultats, et les moyens sont toujours honorables quand ils ont été efficaces. L'un des modèles cités par Machiavel est l'empereur Ferdinand le Catholique, qui ne parlait jamais que de paix et de bonne foi, mais qui n'a dû ses prospérités et sa gloire qu'à des agressions prudentes et à d'habiles infidélités. Ces principes généraux s'éclaircissent et se développent par des applications particulières à une autorité depuis longtemps affermie, à une tyrannie nouvelle ou à un nouveau tyran, aux temps paisibles ou aux années de troubles et de révolutions, à l'administration intérieure d'un État et aux relations avec d'autres empires : c'est une très-vaste science, mais je ne crois pas qu'il convienne d'en parler plus longtemps dans une chaire consacrée à la morale; et il me semble d'ailleurs qu'une telle doctrine a besoin de rester occulte, qu'elle ne gagne rien à devenir publique, et que Machiavel, s'il n'a pas voulu trahir les secrets de la tyrannie et de l'imposture, a été au moins fort indiscret. Bacon lui a rendu grâces de tant de

franchise et J. J. Rousseau était persuadé que l'auteur du traité *du Prince* n'avait eu réellement d'autre but que de donner des leçons aux peuples. Malheureusement Ginguené (1) a rassemblé beaucoup de faits et d'observations qui ne permettent guère d'attribuer à Machiavel des intentions honorables; et l'on doit avouer de plus que dans le cours des deux derniers siècles et dans les treize premières années du dix-neuvième son ouvrage a plus d'une fois servi de manuel aux ennemis violents ou astucieux de la liberté; de pareils livres instruisent les oppresseurs quand ils n'éclairent pas les opprimés; et les nations qui ne savent point en profiter en souffrent plus qu'on ne pense. Quoi qu'il en soit, cette science du pouvoir est celle des gouvernements spéciaux et n'est point à l'usage d'un gouvernement national. Des pouvoirs légitimes ne doivent avoir aucun penchant à l'étudier, ils n'ont surtout aucun intérêt à la mettre en pratique; elle ne pourrait que les égarer et les affaiblir. Car, après tout, elle ne consiste qu'en des illusions que les lumières de la raison publique auraient bientôt dissipées. Au sein d'un peuple véritablement libre, il n'y a rien de sûr que la bonne foi, rien de puissant que la vérité, rien d'habile que la vertu. Quels seraient désormais parmi nous les mensonges, les prestiges, les simulacres qui séduiraient encore une nation avertie par tant d'expériences? devraient-ils surtout avoir la moindre prise sur des générations nouvelles qui n'auraient pas eu le temps d'achever, sous un em-

(1) Histoire littéraire d'Italie, t. VIII, p. 1—184.—M. Daunou a développé cette opinion sur Machiavel en rendant compte, dans le Journal des Savants de novembre 1834, de l'ouvrage de M. Artaud, intitulé MACHIAVEL, *son génie et ses erreurs*.

pire usurpé, l'apprentissage de la servitude et de la crédulité; qui, ne contractant que des habitudes honnêtes, n'ouvriraient leurs âmes qu'à des sentiments honorables, n'appliqueraient leurs esprits qu'à des études saines et profondes; qui n'admireraient, dans les productions du talent et du génie, dans les chefs-d'œuvre de la littérature, que l'expression énergique ou gracieuse, mais simple et précise, des idées morales; qui emprunteraient aux sciences exactes, et appliqueraient aux connaissances historiques et politiques, ces méthodes rigoureuses, cette analyse à la fois circonspecte et pénétrante, seule capable d'étendre en effet l'intelligence humaine en la préservant des erreurs? Ah! puissent-elles, ces générations avides d'instruction, de liberté et de bonheur, devenir un peuple généreux et sage, à jamais incapable de supporter le joug du despotisme et de secouer celui des pouvoirs tutélaires. Qu'elles sachent bien qu'il n'y a de lumières pures que celles qui perfectionnent les mœurs; qu'on cesse de s'éclairer quand on se déprave; qu'une nation n'est libre qu'à proportion qu'elle est juste, bonne et courageuse; que les arts et les sciences ne sauvent de la servitude que ceux qu'ils préservent des vices, et qu'un peuple corrompu est une proie promise aux tyrans, à peu près comme ces cadavres qu'on abandonne aux bêtes farouches. Cette liberté, déjà si coûteuse à conquérir et qui ne s'élève en France que sur un sol arrosé de pleurs et de sang, on verra combien elle est encore exigeante, alors même qu'il ne s'agit plus que de la conserver.

CHAPITRE IX.

PRÉCEPTES POLITIQUES.

Si nous voulons que l'histoire nous apprenne quelles ont été les destinées des peuples, il nous faudra d'abord recueillir dans ses récits des notions exactes sur les divers états des personnes et des choses dont les sociétés se sont composées; démêler à toute époque, et en chaque lieu, à quel point les hommes réunis en un même corps social étaient libres ou esclaves, égaux ou privilégiés, pourvus ou privés de droits politiques; à quel point aussi les travaux associés étaient actifs et productifs, capables d'entretenir et d'accroître la richesse nationale. Nous devrons, après ces premiers faits, reconnaître ceux qui concernent les institutions positives, soit principales, soit accessoires, à l'empire ou à l'influence desquelles on a soumis les choses et les personnes; examiner comment ces institutions s'appliquent à chaque partie de la population ou du territoire; acquérir des connaissances précises sur les divers systèmes qu'ont formés partout les pouvoirs, les lois, les forces, les finances, et les établissements consacrés au culte, à l'instruction, à des travaux publics ou à des actes de bienfaisance. C'est en résumant ces détails, en généralisant ces idées particulières, qu'on peut entreprendre de partager tous les gouvernements qui ont existé, en plusieurs classes divisées elles-mêmes en genres et en espèces. Une

étude attentive des faits historiques pourra seule éclairer les doutes que nous avons élevés sur les anciennes classifications, et justifier pleinement celle qui a été récemment proposée par un commentateur de Montesquieu et qui nous a paru préférable. Nous avons seulement posé des questions que l'histoire devra résoudre; ce sera l'un de ses plus importants usages. Elle nous dira si, en comprenant tous les gouvernements sous les quatre titres de despotisme, monarchie, aristocratie et démocratie, on faisait une énumération précise et complète; si les trois derniers de ces mots n'expriment pas plus souvent de purs accidents ou de simples formes que des systèmes proprement dits; si, par exemple, il n'y a pas eu beaucoup de constitutions qui ont été plus essentiellement féodales, ou fédératives, ou représentatives, que monarchiques, aristocratiques ou populaires; si l'on ne parviendrait pas à une distribution plus claire et plus réelle des gouvernements, en distinguant ceux qui ont été institués pour des intérêts particuliers ou spéciaux, et ceux qui n'ont pour but que l'intérêt du corps social. Par leur nature même, la théocratie, le despotisme et la féodalité appartiennent à la première classe; nous n'y avons compris ni la monarchie, ni même l'aristocratie : elles ne sont spéciales que lorsqu'elles n'admettent à se combiner avec elles aucun élément démocratique ou représentatif. Les gouvernements nationaux sont ceux que caractérisent la présence et l'activité de l'un ou de l'autre de ces deux éléments, démocratie ou représentation. Il nous a paru que la démocratie immédiate n'était, à peu près comme le despotisme, qu'une première et grossière ébauche de l'association politique, et qu'im-

praticable dans les grands États, elle devenait encore dangereuse dans les petits, à moins qu'elle n'y fût étroitement limitée : mais elle existe dans l'histoire; elle s'y montre même, si nous exceptons les temps modernes, bien plus fréquemment que le système représentatif. Celui-ci, dernier progrès de la civilisation, demeure quelquefois pur et simple, sans mélange d'aristocratie ni de monarchie; plus ordinairement il s'allie à l'une ou à l'autre, ou à toutes les deux à la fois; il s'adapte enfin ou à un seul peuple indivisible qui conserve une parfaite unité, ou à plusieurs États réunis par un lien fédéral. Voilà le cadre que nous avons provisoirement tracé, sauf à le modifier et à l'étendre, dans le cas où certains faits ne pourraient y trouver place. S'il y a deux sortes de gouvernements, les uns spéciaux et les autres nationaux, il est nécessaire qu'il y ait aussi deux arts de gouverner; que l'un ne tende qu'au maintien des intérêts particuliers du pouvoir, et que l'autre n'aspire qu'au bien-être de la société entière. La première théorie, savamment exposée par Machiavel, avait été si souvent mise en pratique à toute époque et en tout pays, que c'est encore de l'histoire que cet habile homme l'a si bien apprise. Nous l'étudierons après lui dans les annales des potentats, et ce qu'il nous a révélé de leurs secrets pourra nous aider à mieux démêler les fils de tant d'intrigues et d'artifices. Il est trop vrai que cette science est une des clefs de l'histoire; mais elle repose sur des maximes générales qu'il nous a suffi de rappeler brièvement; elles ne sont pas du tout difficiles à comprendre, puisque les mots de violence, d'audace, d'hypocrisie, d'infidélité, d'imposture, en offrent immédiatement le

sommaire et toute la substance. Nous donnerons aux applications de ces maximes, à tous les détails de cet art fameux, l'attention sérieuse qu'ils mériteront, à mesure qu'ils se présenteront dans les récits des historiens. Nos regards vont se fixer sur la politique des gouvernements nationaux : mais si cette seconde politique se réduit à la morale, si sa plus haute habileté consiste à être juste, bienfaisant et magnanime, nous serons, en l'étudiant, presque toujours ramenés à la théorie générale des vertus humaines que nous avons déjà envisagée.

Le sujet que nous aurions à traiter en ce moment est à peu près celui d'un livre qui termine le cours d'études de Condillac, mais dont Mably est le principal auteur. Ce livre est divisé en trois parties, dont la première a été louée comme neuve et utile. C'est, selon M. Garat, ce que Mably a jamais imprimé de plus neuf et de plus utile. L'ouvrage entier est intitulé *de l'étude de l'histoire*, et n'est qu'un résumé des leçons que l'histoire donne à la politique, et qui sont ici réduites à cinq vérités fondamentales : savoir, que l'état social pour se maintenir et prospérer a besoin de lois et de magistrats; que la justice ou l'injustice des lois est la première cause de tous les biens et de tous les maux de la société; que les magistrats doivent obéir aux lois comme les citoyens aux magistrats; qu'il faut se tenir en garde contre les passions et l'influence des étrangers; et qu'un État ne doit point se proposer un autre bonheur que celui auquel il est appelé par la nature. « Voilà, « dit Mably, voilà, quoi qu'on en puisse dire, à quoi « se réduit toute la science de rendre les sociétés heu-

« reuses et florissantes. Le reste n'est qu'une pure « charlatanerie, dont les intrigants et les ambitieux « couvrent leur ignorance ou leurs mauvaises inten-« tions. Cette charlatanerie, qu'on ose appeler politi-« que, n'est propre qu'à tromper les peuples, et à « pallier leurs maux. Toujours subordonnée aux cir-« constances, aux passions, aux événements, elle est « tour à tour heureuse ou malheureuse, comme il plaît « à la fortune. » Les *entretiens de Phocion*, où Mably s'est efforcé de donner à ces mêmes vérités une sorte d'intérêt dramatique, ont conservé plus de réputation que son traité *de l'étude de l'histoire*. Mais c'est aussi un spectacle digne d'attention que de le voir, lui et son frère Condillac, en écrivant pour une cour et en s'adressant à un jeune prince (1), ne lui parler que des limites dans lesquelles il devra circonscrire sa puissance; que des respects dus aux droits civils et politiques des citoyens; de l'injustice et des dangers de toute loi de circonstance ou d'exception; des garanties que le pouvoir exécutif se donne à lui-même, en appelant à l'exercice ou au partage de l'autorité législative, des représentants librement élus par les gouvernés. « Accoutumez-vous, lui disent-ils, à ne pas croire que tout vous appartienne et que tout soit fait pour vous : ne pensez pas qu'on soit trop heureux de se sacrifier à vos fantaisies. Dans le sujet qui vous révère, voyez un frère que vous devez aimer et qui ne doit vous obéir que parce que vous devez le protéger. Le moyen d'éviter l'anarchie est de ne pas gêner la liberté. Les princes sont les administrateurs et non

(1) L'Infant, duc de Parme et de Plaisance.

pas les maîtres des nations. Soyez sûr que vos sujets, malgré le respect machinal et d'étiquette qu'ils vous marqueront, vous feront l'affront de ne pas compter sur vos promesses, s'ils ne voyent en vous qu'un jeune prince qui, se conduisant par caprice ou se laissant abuser par des suggestions perfides, est incapable de rien vouloir avec constance. » Voilà le langage qu'au dix-huitième siècle des philosophes circonspects et religieux ne craignaient pas d'adresser aux princes et de laisser entendre aux peuples. Mais depuis, on s'est fort récrié contre cette philosophie; on l'a déclarée l'ennemie de tous les pouvoirs; tous les crimes et tous les désastres lui ont été attribués; on sait comment M. Andrieux résume ces accusations :

> *On nous a démontré*, par des principes sûrs,
> Que tous les maux passés, et présents, et futurs,
> Décadence des mœurs, guerre, grêle, incendie
> Viennent directement de la Philosophie.

Il faut en effet que cette philosophie soit bien coupable, car les annales du monde nous attesteront avec quel zèle on a toujours réprimé ou prévenu ses attentats. Anitus et Mélitus l'accusaient dans Athènes, Domitien l'a bannie de Rome, des pontifes l'ont excommuniée; de nos jours les parlements la condamnaient encore; des juges plus terribles l'ont frappée, en 1793, de leurs glaives exterminateurs : un autre est venu qui durant quatorze années l'a tenue captive, et l'a forcée d'entendre en silence les anathèmes du pouvoir. Proscrite de siècle en siècle, elle s'est traînée jusqu'à nous sur les échafauds, dans les cachots, à travers les disgrâces, et au bruit des imprécations. Ni les cours, ni les sénats, ni les tumultueuses

assemblées des peuples ne l'ont trouvée tolérable; elle a déplu à la multitude autant qu'aux seigneurs et aux princes absolus, à l'anarchie encore plus qu'à l'inquisition : nous aurons à recueillir contre elle les suffrages de presque tous les gouvernements qui ont régné sur la terre, et certaines parties d'histoire n'auront pas d'autre fond que la guerre qu'ils lui ont faite. Ses réclamations éternelles les ont incommodés, fatignés, leur ont paru en tout temps intempestives; et ils n'ont vu dans ses principes inflexibles qu'un despotisme exercé sur eux-mêmes et dont ils ne pouvaient accepter le joug, sans renoncer à la faculté d'en imposer un à leurs propres sujets. Cependant, ceci nous reconduirait au point même d'où nous sommes partis; il s'agirait toujours de savoir si le gouvernement est spécial ou national. Dans le premier cas, la philosophie ne saurait lui convenir : il y a pour lui une politique uniquement fondée sur ses intérêts particuliers; croire est la seule logique qu'il puisse permettre; et obéir, la seule morale qn'il doive enseigner. Mais au contraire, un régime national ou ce qui revient au même, représentatif, ne se soutient qu'à force de raison, de loyauté, de vérité, de sagesse; et quand nous appellerions toutes ces choses du nom de Philosophie, elles n'en deviendraient pas moins nécessaires. Il n'y a réellement que deux espèces d'opinions humaines, les vraies et les fausses; ce n'est rien dire pour elles ni contre elles que les qualifier philosophiques, si on ne les examine au fond, pour s'assurer de leur exactitude ou de leur futilité.

« A ce mot de philosophie, je m'arrête, dit le vieux Apollonius par qui Thomas a fait louer Marc-Aurèle.

Quel est ce nom sacré dans certains siècles, et abhorré dans d'autres?... Romains, oserai-je louer la philosophie dans Rome, où tant de fois les philosophes ont été calomniés, d'où ils ont été bannis tant de fois! C'est d'ici, c'est de ces murs sacrés, que nous avons été relégués sur des rochers et dans des îles désertes. C'est ici que nos livres ont été consumés par les flammes. C'est ici que notre sang a coulé sous les poignards. L'Europe, l'Asie et l'Afrique nous ont vus errants et proscrits, chercher un asile dans les antres des bêtes féroces, ou condamnés à travailler chargés de chaînes, parmi les assassins et les brigands. Quoi donc! la philosophie serait-elle l'ennemie des hommes et le fléau des États? Romains, croyez-en un vieillard qui depuis quatre-vingts ans étudie la vertu et cherche à la pratiquer. La philosophie est l'art d'éclairer les hommes pour les rendre meilleurs. C'est la morale universelle des peuples et des rois, fondée sur la nature et sur l'ordre éternel. Regardez ce tombeau : celui que vous pleurez était un sage; la philosophie sur le trône a fait, vingt ans, le bonheur du monde. C'est en essuyant les larmes des nations qu'elle a réfuté les calomnies des tyrans. »

De la seule hypothèse d'un gouvernement national, c'est-à-dire institué pour l'intérêt du corps social par la volonté commune, il résulte immédiatement que les personnes et les choses, éléments naturels et primitifs de la société, ne sont pas mises à la disposition, mais sous la protection des pouvoirs; qu'ainsi la sûreté individuelle, l'activité industrielle, les propriétés diverses qui sont les fruits du travail, la liberté des opinions et des consciences, doivent

non-seulement demeurer intactes, mais trouver des garanties qu'elles n'auraient pas eues hors de l'empire des institutions politiques. Ce régime n'apporte que trois espèces de modification à l'état des hommes et des choses; premièrement, les mesures répressives, et non préventives, qui sont à prendre contre les délits ou les crimes; secondement, la participation au service militaire et quelquefois à certains services civils; en troisième lieu, la contribution aux dépenses de l'État. Pour qu'il ne se mêle aucune injustice à ces trois genres de restrictions, il suffit, d'une part, qu'elles soient réellement exigées par les besoins communs, de l'autre, qu'elles soient équitablement appliquées.

L'injustice peut exister ou dans les lois, ou dans l'exécution, ou dans les jugements; et les peuples n'en ont jamais été préservés que par la division des pouvoirs et par le système représentatif. La confusion des pouvoirs exclut la responsabilité; en agrandissant la puissance, elle rend les abus plus probables et les remèdes impossibles. Souvent, à la vérité, on a mis avec succès le pouvoir exécutif en contact avec les deux autres; et quelquefois on a donné à l'un des corps concourant à faire les lois, certaines attributions judiciaires. Mais partout où nous remarquerons un corps ou une personne en qui résidera la plénitude de ces trois autorités ou même de deux d'entre elles, il n'y aura bientôt qu'une puissance entreprenante et arbitraire, jusqu'à ce que le gouvernement redevienne tout à fait spécial. L'histoire des républiques, soit anciennes, soit du moyen âge, nous en offrira trop d'exemples. Nous nous convaincrons aussi, par beaucoup de faits, de la nécessité d'une représentation dans les grands États;

et déjà nous avons reconnu que les gouvernements qui n'admettent point d'élément démocratique ou représentatif ne sont pas nationaux.

Tous ces points supposés, il s'ensuit que la politique intérieure des chefs d'un État libre consiste à respecter et à protéger tous les droits individuels, à se contenir dans les limites assignées à chaque pouvoir, et à n'emprunter aucune des pratiques propres aux gouvernements spéciaux. De même que ceux-ci s'affaibliraient par la franchise, se perdraient par la loyauté, un gouvernement national n'a de sauvegarde que dans sa propre justice; toute infidélité le compromet; son plus grand péril est de réussir, pour quelques instants, à tromper; ses artifices ne sont jamais que des contre-sens et des erreurs. L'alliage de deux politiques si distinctes, si opposées entre elles, ne produit que des troubles, des commotions, des catastrophes, que l'altération du système politique, ou le discrédit du pouvoir. Quand Cimon s'aperçut que tous les magistrats de son temps, à l'exception d'Aristide et d'Éphialtès, ne songeaient qu'à leurs intérêts personnels, il prévit la chute de la république athénienne: il s'en tint pour assez averti par les vices et les richesses de ceux qni la gouvernaient. Cicéron, dans son traité *des devoirs*, dans son traité *des lois*, dans ses mémorables lettres à son frère Quintus, répand sur ces mêmes principes de la morale politique toutes les lumières de son génie et toutes celles aussi de l'histoire. Il nous apprend que l'une des issues du labyrinthe des vicissitudes humaines est un précipice où s'abîment les magistrats infidèles des républiques; et ici, il ne faut pas que ce mot de république nous fasse illu-

sion; les anciens l'étendaient à tout empire, à toute monarchie où l'autorité était légitime et instituée pour garantir la liberté des sujets. Il est vrai que nous ne rencontrerons bien souvent, dans les annales de la terre, que des gouvernements spéciaux, soit sous le titre de monarchies, soit sous celui de républiques. Mais lorsqu'en effet nos yeux se fixeront sur des peuples libres, quels que soient les noms et les formes du pouvoir, là tous les essais d'usurpations, coups d'État, entreprises violentes ou astucieuses, lois d'exception ou de circonstances, prétendues mesures de salut public, de sûreté générale; en un mot, toutes les fourberies, impostures, ou infidélités, décèleront autant d'impéritie que d'injustice, et seront encore des fautes, lors même qu'elles sembleront d'heureux crimes. Les malheurs publics qu'elles auront causés ne tourneront jamais, du moins d'une manière durable, au profit des gouvernants iniques, à moins qu'ils ne parviennent à renverser la constitution de leur pays et à extirper la liberté; genre de succès qui lui-même n'est souvent qu'éphémère, qui demeure presque toujours incertain et mal garanti.

Ces réflexions nous indiquent des phénomènes historiques du plus haut intérêt. Nous aurons à observer, tantôt les effets de la bonne foi dans les gouvernements spéciaux, tantôt ceux de la déloyauté dans les États libres; d'une part, l'influence qu'ont exercée sur de mauvais systèmes politiques les vertus réelles et non simulées de quelques princes tels que Marc-Aurèle, Louis IX, Louis XII, Henri IV; de l'autre, les résultats d'une administration perverse sous une constitution nationale. Ces deux grandes vues embrassent

beaucoup de faits, et sont du nombre de celles qui rendent immédiatement sensible l'extrême utilité de l'histoire. Mais au-dessous des dépositaires suprêmes de l'autorité exécutive, il existe, comme nous l'avons remarqué, plusieurs ordres et plusieurs degrés d'agences secondaires, de magistratures déléguées ou subdéléguées, qui doivent retentir au même centre, recevoir une impulsion commune, servir de ressorts à une seule puissance. Les devoirs de ces magistrats, agents ou employés, sont immédiatement tracés dans les mandats impératifs qu'ils reçoivent de leurs supérieurs : ils ont promis un service régulier, une obéissance ponctuelle. Cependant leurs obligations envers l'État sont plus sacrées encore; elles sont antérieures à celles qu'ils ont contractées avec le pouvoir, et s'il arrivait qu'il leur fût commandé d'enfreindre les lois, d'attenter aux droits des citoyens, aux propriétés, à la liberté des personnes, ils se rendraient, en obéissant, aussi coupables que leurs maîtres. La sûreté publique n'est point assurée dans un pays où la tyrannie trouve à son gré des instruments, où des fonctions qu'on ne peut conserver sans crime ne sont point à l'instant abdiquées, où l'intérêt personnel a une autre voix et une voix plus impérieuse que celle de la conscience.

Il suit de là que la morale et la liberté d'un peuple sont mises à une forte épreuve, quand les agents de l'autorité se multiplient outre mesure; d'abord, parce qu'il y a plus de chances pour qu'il s'en trouve d'infidèles au gouvernement ou à la société; ensuite, parce qu'il est dangereux que tant de milliers d'hommes contractent les habitudes de dépendance et d'obéissance qu'exige un service public. De trop grandes armées

soit de soldats, soit d'employés, compriment ou menacent la liberté commune; elles finissent par étendre sur tout un peuple le joug qu'elles subissent elles-mêmes. Les constitutions nationales ne s'affermissent que lorsque la plupart des citoyens vivent dans leurs familles, dans leurs affaires privées, dans les détails de leur industrie ou de leur négoce, en un mot dans ce que nous avons nommé le corps social, beaucoup plus que dans les mouvements du système politique. Jamais les relations entre les gouvernants et les gouvernés ne sont plus étroites, plus pures et mieux garanties, que lorsqu'elles sont peu habituelles, presque insensibles et qu'elles se réduisent, en quelque sorte, à leur moindre expression.

Nous avons soigneusement distingué des agents de la puissance exécutrice, les dépositaires du pouvoir judiciaire. Le nom de justice que portent les établissements où s'exerce ce pouvoir, dit assez quelle en est la morale, déclare assez que cette morale en compose toute la politique. On voyait en Égypte des statues de juges sans yeux et surtout sans mains : mais depuis longtemps la confusion des lois, l'anarchie féodale, la complication des procédures, l'ascendant des gouvernements ont relégué cet emblème au rang des antiquités; et s'il est encore intelligible, c'est par le contraste que forment souvent avec lui les mœurs modernes. Cependant qu'est-ce que juger? c'est appliquer des lois à des causes particulières, civiles ou criminelles; il ne s'agit là que de bien connaître ces lois et ces causes; l'équité réprouve toute autre habileté; des faits et des textes, voilà tout ce qu'elle permet qu'on envisage; il y faut chercher la vérité qui doit dominer despotique-

ment tous les intérêts privés et même publics, ceux des parties, et des juges, et des gouvernants, et des peuples même, s'ils avaient le malheur d'en avoir d'autres que le sien. Hélas! l'histoire des jugements s'est bien plus compliquée, et telle que les passions humaines l'ont faite, elle tient de trop près aux observations morales et politiques, pour qu'il n'importe pas de la recueillir tout entière, dans ce que les traditions, les monuments et les relations écrites pourront nous en apprendre. C'est l'un des soins que nous prendrons spécialement en étudiant les annales de Rome.

Les constitutions nationales ont établi dans les grands États une espèce nouvelle d'hommes publics qu'on a désignés par les noms de représentants. Ils sont chargés d'exprimer des opinions et des volontés conformes, non à des mandats positifs, non à des instructions impératives, mais à l'intérêt général dont on suppose qu'ils ont la connaissance et le sentiment. Si cette hypothèse se trouve fausse, c'est qu'ils ont été mal choisis ou mal désignés; que la violence, l'intrigue, les manœuvres des candidatures ambitieuses et turbulentes ont faussé les élections : en ces cas, c'est dans le système politique, ou bien dans le corps social lui-même que le mal réside. Mais nous n'avons à raisonner en ce moment qu'en tenant l'hypothèse pour vraie, et en recueillant les conséquences qui en découlent. Elles peuvent se réduire toutes à une seule, savoir, à l'obligation pour tout représentant de ne céder jamais à aucune sorte d'intérêt personnel, étranger ou contraire à ce qu'il sait être l'intérêt général. Or cet intérêt se confond avec l'équité dans les questions qu'elle décide, avec les lois fondamen-

tales dans tous les cas qu'elles ont prévus; avec la sûreté et la prospérité du pays dans tout le reste. Maintien de tous les droits civils ou politiques des personnes, garantie des propriétés de toute nature, entretien et conservation fidèle des pouvoirs constitués, respect inviolable pour leur dignité légitime, vigilance attentive sur leurs limites; opposition ferme et constante à tout projet de suspendre les lois fondamentales, de les infirmer par des exceptions; résistance persévérante à l'exagération des impôts et aux dilapidations de la fortune publique, voilà d'incontestables devoirs. Pour les remplir, il faut n'avoir ou n'écouter du moins aucune affection privée, ne rechercher aucune bienveillance particulière, aucune faveur ni du prince, ni du peuple, contredire au besoin et César et la multitude, au risque de tous les périls dont la vertu peut se voir menacée par la puissance ou par l'anarchie (1).

Les périls dont je viens de parler ne deviennent imminents et graves qu'en des temps d'oppression ou de troubles, qui n'arrivent guère sous un gouvernement représentatif qu'à la suite de beaucoup d'actes de complaisance et de faiblesse imputables aux représentants. S'il arrive que la tyrannie leur fasse expier le courage qu'ils s'avisent de montrer en certaines circonstances, c'est le plus souvent parce qu'ils en ont manqué en d'autres : le seul calcul sûr est d'en avoir toujours. Non, l'audace du crime n'est pas la seule audace que la fortune favorise, et dans les orages politiques, comme à la guerre, il y a des chances pour la bravoure. Mais il faut conclure de ces réflexions, trop confirmées par

(1) Non civium ardor prava jubentium, etc. *Horace*, Ode 5, liv. III, 3.

l'histoire, que le système représentatif ne se développe et ne prospère qu'au sein d'un peuple qui s'en rend digne par la force de ses mœurs, par la noblesse de ses sentiments; que ce système exige, à un très-haut degré, les qualités morales qu'expriment les mots de probité, désintéressement, grandeur d'âme, et que s'il ne perfectionne ceux qui l'ont adopté, s'il ne les rend intègres, sages et même austères, il sera miné par leur frivolité, ébranlé par leurs passions, renversé par leurs vices.

Les représentants que nous venons de considérer particulièrement sont ceux qui concourent à la formation de la loi; mais le caractère représentatif peut s'étendre à d'autres hommes publics chargés seulement de surveiller des administrations locales, d'exprimer les besoins, les vœux, les plaintes d'une province, d'un canton, d'une commune; et ce que nous avons dit des obligations à remplir par les premiers, s'applique dans une mesure quelconque à ces degrés inférieurs de représentation. Partout ce régime suppose l'absence ou le sacrifice des intérêts personnels contraires aux intérêts communs. Le résultat d'une civilisation parfaite serait de confondre ces deux genres d'intérêts en un seul; les vices ou les vertus des hommes publics feront prévaloir les uns ou les autres, et décideront par conséquent de la destinée des peuples. Je n'ajoute rien sur la fonction des jurés, quoiqu'on les puisse envisager aussi comme des représentants qui interviennent dans l'exercice du pouvoir judiciaire. Leurs devoirs sont assez indiqués par leur institution même. Ils ont à vérifier des faits et à les déclarer selon leur conscience. Ils ne font point, à leur gré, des

innocents ou des coupables; ils n'ont qu'à les reconnaître, afin d'empêcher autant qu'il se peut l'impunité d'un crime, et de rendre tout à fait impossible la condamnation de l'innocence. Leur appartient-il par surcroît de déguiser, de démentir leur conviction intime, de modifier leurs déclarations, afin de prévenir l'application d'une loi pénale trop sévère? Je n'hésite point à répondre que ce serait une infidélité, une usurpation du pouvoir des législateurs ou de celui des juges; et que si cet abus s'établissait, il ne tarderait point à dénaturer, à décréditer, à éteindre l'institution du jury; adoucissez, réformez vos lois barbares, mais n'introduisez pas le mensonge dans le sanctuaire de la justice.

Si nous pouvions entrer dans tous les détails de l'exercice des diverses fonctions publiques, nous n'y verrions jamais que des actes d'équité, de bienfaisance ou de courage, prescrits, au nom de la société, à tous les hommes qu'à des titres quelconques elle a investis de ses pouvoirs et chargés de ses affaires. Tout consisterait en application des règles universelles de la morale. On demandera cependant s'il n'y a pas des procédés adroits, ingénieux, qui constituent l'art de la politique, et qui produisent des effets qu'on n'obtiendrait point par le seul accomplissement des préceptes moraux? S'il s'agit de procédés interdits par ces préceptes, j'ose dire qu'ils sont à tous égards aussi funestes que déraisonnables, aussi périlleux pour ceux qui les emploient que désastreux pour les peuples qui les subissent. Mais si, entre des actions dont aucune n'est commandée ni défendue par la morale, il est question de démêler celle qui sera la plus avantageuse à l'État, ou même à ceux qui le gouvernent ou l'administrent,

nul doute que ce qu'ils auront de prudence, d'habileté, même de dextérité, méritera des hommages. De deux hommes qui ne font de tort à personne, et qui font du bien à plusieurs, le plus sage est sans contredit celui qui sait le mieux prendre soin de lui-même, qui tire un meilleur parti de ses forces, de ses talents, de son industrie, de ses propriétés; qui régit le mieux ses affaires personnelles, qui compromet le moins sa santé, ses facultés, sa fortune. Nous retombons ici dans cette partie de la morale qui a pour objet nos obligations envers nous-mêmes, et qui, appliquée aux gouvernements, semble comprise tout entière sous le nom de prudence. Cette prudence politique suppose une connaissance approfondie de tout ce qui est utile ou nuisible à l'État, et consiste dans l'usage à faire de ces lumières en des conjonctures données. L'instruction qu'exige l'administration d'un empire est si vaste qu'il est impossible à des gourvernants de la posséder tout entière : elle comprend plusieurs branches dont il suffit qu'ils puissent disposer, en les empruntant au besoin de ceux qui les ont acquises : tels sont les branches les plus élevées des sciences mathématiques et physiques, les arts mécaniques et chimiques, les beaux-arts, la philologie; encore est-on peu capable de diriger les affaires d'un grand peuple, si au moins, par quelque essai de la plupart de ces études, on ne s'est efforcé d'acquérir l'étendue et l'activité qu'elles donnent à l'esprit. Mais les connaissances morales et politiques, desquelles je ne sépare ni la saine littérature, ni la vraie philosophie, celle qui se fonde sur l'expérience, ni par conséquent l'histoire judicieusement étudiée, ces connaissances, dis-je, sont immé-

diatement nécessaires, indispensables à quiconque est appelé par sa naissance, ou par le cours des événements à remplir des fonctions publiques. On ne saurait faire d'un seigneur ignorant qu'un instrument aveugle de la tyrannie, qu'un conquérant, qu'un despote, qu'un ennemi du genre humain : presque tous les bons ministres avaient reçu ou s'étaient donné toute l'instruction à laquelle on pouvait aspirer de leur temps. Les lumières fondent ou achèvent la bonté morale, et les hommes les plus éclairés sont aussi les meilleurs hommes. Il est donc, sous tous les rapports, extrêmement désirable que l'État ne soit gouverné, administré, servi, représenté que par des citoyens éclairés et studieux, bien convaincus que la pensée est la plus véritable et la moins limitée des forces humaines. Les sciences dont je viens de parler, si utiles par elles-mêmes, le sont encore parce qu'elles servent de base à un très-grand nombre de notions positives et, pour ainsi parler, circonstancielles, dont un homme public a sans cesse besoin. On se souvient de ce dialogue de Platon (1), où le jeune Alcibiade, impatient d'entrer dans la carrière politique, est accablé des questions que lui fait Socrate et sur les généralités de la science sociale, et sur les détails qui concernent particulièrement la république athénienne, ses intérêts, ses relations, ses besoins et sa puissance.

Les différentes branches de l'instruction morale, politique, historique et statistique, qui viennent d'être sommairement indiquées, sont, à mon avis, le fonds essentiel de la prudence et de l'habileté de tous les dépositaires

(1) Le premier Alcibiade. t. V de la traduction de Platon par M. Cousin.

ou agents du pouvoir. Mais il est incontestable que chacun de leurs actes réclame encore beaucoup de circonspection, de discernement et de perspicacité. Le secret, les délais, les ménagements; la vigilance des mouvements tantôt gradués, tantôt soudains, toujours combinés; tout ce qui n'est pas fraude, tout ce qui ne prépare et ne cache que des bienfaits : voilà un art honorable et difficile que l'histoire enseigne, mais dont elle montre les limites. Il finit, en ce qui concerne les affaires intérieures, au point où commencent les artifices des gouvernements spéciaux; il est circonscrit, pour les relations de peuple à peuple, par la justice et l'humanité. Il lui appartient, au dedans, de corriger les mœurs par les lois, d'exciter ou de seconder par les mouvements de l'administration ceux de l'industrie, d'animer les arts, de féconder les talents, d'entraîner les sciences à d'immenses progrès; au dehors, de maintenir, venger, reconquérir l'indépendance nationale. On a tant célébré les hautes lumières des négociateurs qu'il nous importera d'en rechercher tous les vestiges dans l'histoire; mais je crains fort que les résultats de cette recherche ne soient pas considérables, si nous en retranchons les mensonges adroits ou grossiers, les infidélités, les trahisons. C'est peut-être dans les hommes francs et loyaux, qui ont rempli quelquefois ces fonctions délicates, que nous admirerons une sagacité profonde; car la droiture est plus clairvoyante qu'on ne pense. Qui dédaigne l'astuce, n'en sait que mieux découvrir les piéges. Le simple et bon Franklin était le plus habile des négociateurs de son temps, le plus difficile à tromper, précisément

parce qu'il ne voulait tromper personne. Employer des fripons dans ces transactions mystérieuses, est toujours une grave imprudence; car ils sont fort souvent dupes, et lorsqu'ils ne peuvent abuser les étrangers, ils trahissent leurs propres maîtres pour ne pas perdre l'habitude et les profits d'un si grand art.

Mais alors même que tous les hommes publics rempliraient parfaitement leurs devoirs, on peut assurer que leurs talents et leurs vertus ne suffiraient point au maintien d'un gouvernement national, si les hommes privés ne le soutenaient par la sagesse, la force, la dignité de leurs mœurs. Déjà, en traitant de la morale privée, nous avons exposé les obligations qui résultent pour chaque membre de la société, non-seulement de ses relations domestiques, amicales et commerciales, mais aussi de ses rapports avec les institutions politiques; et nous avons reconnu que, plus ces institutions étaient pures et amies de la liberté, plus elles exigeaient de quiconque veut en recueillir et conserver les bienfaits, la pratique austère de toutes les vertus humaines, probité, bienfaisance et courage. Vouloir être vicieux et libre est une prétention folle que l'expérience a toujours démentie, et qui serait immédiatement désavouée par la raison : car il y a contradiction dans les termes. La liberté est mutuelle de sa nature : elle n'est que l'ordre établi entre les hommes par leur justice réciproque; nulle part il ne saurait y avoir plus de droits respectés qu'il n'y a de devoirs accomplis, et tout désordre est un commencement d'oppression. Cette vérité devient surtout sensible, lorsqu'on envisage, non plus la conduite d'un seul particulier, mais les habitudes morales d'une nation entière. Une

multitude d'hommes iniques, durs et lâches, ne peut pas, ne veut pas être libre; elle n'en conçoit pas l'idée; elle serait opprimée par les excès de sa propre licence, si elle ne l'était pas par quelque autre tyrannie. Voilà pourquoi, dans l'histoire, la mesure de la dépravation publique est constamment celle de la servitude. C'est toujours par les mêmes progrès qu'un peuple devient raisonnable, moral, libre et heureux; toujours par la même décadence qu'il redevient frivole, vicieux, esclave et misérable. Si la sagesse le gêne, si les dérèglements lui plaisent, il n'a qu'à se laisser imposer un gouvernement spécial; c'est une faveur qu'il n'est jamais difficile d'obtenir. Mais s'il aspire à être gouverné et non possédé, s'il veut être véritablement une nation, il doit se résigner à subir le joug de la vertu, se prescrire des mœurs si pures, des devoirs si sévères, qu'en effet les exemples d'un tel régime sont extrêmement rares dans tout le cours des annales du genre humain.

Sous un gouvernement national, les services qu'on rend à la société ne sont réellement que de grands soins qu'on prend de soi-même. Un homme qui aurait échappé à toute relation domestique ne contemplerait qu'avec surprise les affections et les actions des fils et des pères; il ne concevrait pas peut-être comment on fait pour son propre bonheur ce qu'on ne fait pas pour soi seul. C'est à peu près ainsi que les peuples esclaves admirent le civisme des nations libres. Toute la merveille consiste en ce que ces nations sont réellement des sociétés où les intérêts particuliers s'identifient ou se subordonnent aux intérêts généraux. Partout ailleurs le corps social a été déformé; ses éléments naturels ont été altérés; il ne reste que des agrégations;

et lorsque jadis on donnait le nom de troupeaux aux peuples soumis à des despotes qui prenaient le nom de pasteurs, on s'exprimait avec infiniment de justesse. Il y a loin des habitudes serviles et moutonnières aux affections généreuses et patriotiques qui sont les produits d'une sociabilité complète, et que nous verrons éclater dans quelques pages de l'histoire. Si nous ne les trouvons pas toujours assez pures, ni assez bien dirigées, chez les Grecs et chez les Romains, la faute en est à la démocratie immédiate, qui rend le patriotisme inquiet et la liberté ombrageuse. Ce régime qui, dans son exagération, confine à l'autre extrême, c'est-à-dire, au despotisme, entraîne les esprits à craindre qu'il n'y ait de la faiblesse dans la douceur, de l'imprudence dans la clémence, quelque lâcheté dans la politesse, trop d'ambition dans la bienfaisance. Alors, de peur d'affaiblir l'association générale, on ne permet point aux associations particulières de devenir trop étroites; et les relations domestiques elles-mêmes prennent une forte teinte de sévérité. Tout au contraire, le système représentatif, par l'impartialité de ses lois, par la puissance de ses magistratures, par l'ordre qu'il établit dans toutes les affaires sociales, privées et publiques, par les mouvements qu'il imprime à l'industrie, inspire un patriotisme à la fois actif et paisible, rappelle sans cesse aux conseils de la raison, et confond enfin la politique avec la morale.

En lisant l'histoire, nous serons souvent tentés de penser que la durée d'un système politique se divise, comme la vie de l'homme, en plusieurs périodes; enfance, adolescence, maturité, vieillesse. La caducité des démocraties nous présentera un double spectacle :

des vices audacieux et des exemples héroïques, un peuple dégénéré et quelques vertus qui resplendiront au sein des calamités communes. D'autres phénomènes signaleront le dépérissement des gouvernements spéciaux : ce seront là fort souvent des années de triomphes pour la philosophie, pour l'industrie, pour la bienfaisance. Plus heureux mille fois, malgré leurs plaintes et leurs déplaisirs, ceux qui font chanceler le despotisme que ceux qui le renversent et lui survivent! il est affreux de vivre à travers les orages politiques. La perversité humaine se dévoile sous ses plus horribles aspects aux spectateurs des révolutions; c'est peu de s'y développer, elle s'y exalte et dépasse, à vrai dire, ses limites naturelles : c'est l'époque de la plus grande malfaisance du régime qui finit, des plus rudes épreuves de celui qui commence; époque d'intrigue et de lâcheté, d'hypocrisie et d'inconstance, de contradiction, d'infidélités et de fureurs. L'adolescence des institutions nationales inspire au moins de l'espoir : mais lorsqu'elle n'est pas fort courte, elle est presque immédiatement suivie de la vieillesse. C'est un résultat déplorable dont nous trouverons trop de preuves encore dans l'histoire; l'âge mûr de plusieurs peuples libres sera si indécis et si fugitif que nous l'apercevrons à peine. Quand on ne se hâtera point d'y arriver par des progrès moraux fort rapides, la toge virile de la nation ne couvrira qu'une précoce décrépitude. Cette maturité d'un système politique serait l'âge de la sécurité et de la puissance; celui où il ferait le plus de bien s'il était bon, le moins de mal s'il était vicieux de sa nature. Toutefois, s'il n'est que spécial, à la longue il s'affaiblira; car il n'aura pour résister à l'action des

forces intérieures et extérieures qui le menaceront, que des ressources artificielles dont les succès ne sont pas durables. Il n'aura, s'il est national, pas d'autre invasion à redouter que celle des vices; pas d'autre maladie à prévenir que le relâchement et la corruption des mœurs publiques.

Nous terminons ici le tableau ou plutôt l'esquisse des différents usages de l'histoire. Elle doit nous aider à reconnaître les penchants naturels du cœur humain; nous montrer les causes étrangères qui les modifient, c'est-à-dire l'influence de l'éducation, des professions, des sociétés privées, des institutions publiques, des lumières générales; nous rendre sensible l'empire immédiat qu'exercent sur les actions humaines les opinions qui se fixent dans les esprits, et les affections qui agitent les âmes, affections qui, selon le degré de leur activité, prennent les noms de goûts, de sentiments, de passions; nous apprendre à observer dans les actions d'un homme ou d'un peuple l'uniformité plus ou moins constante que représentent les mots d'habitudes, de mœurs, de caractère. L'histoire fournit ainsi les éléments d'une morale de simple observation, qui ne prescrit encore aucune règle et rassemble seulement les données sur lesquelles les préceptes doivent s'établir. Sa manière de nous enseigner ces préceptes eux-mêmes est de nous offrir d'éclatants exemples de justice, de bonté, de courage, et de frapper aussi nos regards du spectacle odieux de tous les vices opposés à ces vertus. Tantôt présentées sous des aspects généraux, tantôt particulièrement attachées à chaque espèce de relations domestiques, amicales, commerciales et civiles, ces leçons embrassent toute la science des mœurs sociales, et s'entremêlent aux

conseils qui concernent les soins que chacun de nous doit prendre de sa propre personne, comme à l'exposé des obligations religieuses.

Une autre classe de leçons historiques correspond au genre de connaissances que le nom de Politique a coutume de désigner. Tels sont d'abord les faits qui placent sous nos yeux les éléments primitifs du corps social, d'une part, les conditions diverses des personnes, de l'autre, l'économie naturelle des choses produites, échangées, consommées ou acquises. Sur ce corps social s'élève pour le garantir ou le régir, un système politique comprenant les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire; les lois constitutionnelles, civiles et pénales, les forces armées de terre et mer, les dépenses et les revenus de l'État, divers autres établissements relatifs au culte divin, à l'instruction commune, à des travaux publics, à des actes de bienfaisance. Il faut tenir compte de toutes ces institutions et de la manière dont elles s'appliquent aux différentes parties de la population et du territoire, pour attacher une idée précise au mot de gouvernement, et pour classer sous cette dénomination générique toutes les espèces qu'elle doit comprendre. J'ai présenté des observations positives qui tendaient à cette classification, et qui devaient aboutir enfin à la politique pratique, c'est-à-dire à l'art des gouvernements spéciaux, et surtout à la morale des gouvernements nationaux, dernier article que nous venons de traiter. Tels sont les usages de l'histoire, ou ce qui revient au même, tels sont les rapports des faits qu'elle raconte, avec la science des mœurs et des sociétés.

Mais pour tirer de ces faits une instruction réelle,

il faut les avoir vérifiés, s'être assuré de leur propre réalité par l'examen, soit de leurs caractères intrinsèques, soit des témoignages ou des récits par lesquels ils nous sont connus. Aussi avons-nous commencé par exquisser le tableau de toutes les sources de l'histoire, traditions, monuments, relations écrites, en distinguant les espèces comprises sous ces trois genres, afin d'obtenir par cette analyse quelque connaissance des règles à suivre pour apprécier l'authenticité et la valeur de chaque témoignage.

D'une part, la critique qui discerne les faits véritables, qui les sépare des fictions et des mensonges; de l'autre, les applications de la science historique aux sciences morales et politiques; voilà les deux ordres d'observations qui doivent composer, à ce qu'il me semble, ce qu'on a nommé Philosophie de l'histoire. On voit que de cette manière la science des faits se rattache à deux des principales branches de la philosophie, qui sont la logique et la morale, prises l'une et l'autre dans toute leur étendue. A l'égard de la métaphysique, je crois qu'il n'appartient point à l'histoire de s'allier à une si haute science, et qu'elle doit s'en tenir toujours à une distance respectueuse. La philosophie historique est d'un ordre moins élevé, plus humain, plus terrestre; elle n'a point d'inspirations, et le *pays des intuitions* ne lui est point accessible. Les abstractions et la prescience de la synthèse ne sont point à son usage. Toute sa théorie consiste, comme on l'a vu, en résultats positifs obtenus par des observations immédiates, par des énumérations aussi complètes qu'elle les peut faire, par des analyses enfin qu'elle tâche de rendre claires et rigoureuses.

Je n'examine point quel sens peut avoir l'expression de faits internes ou de conscience; je dis seulement que ces faits-là ne sont point ceux que l'histoire est chargée de recueillir : il lui est déjà bien assez difficile de reconnaître et d'exposer les faits externes ou sensibles. Je sais que l'intelligence humaine a la faculté de combiner et de généraliser les idées acquises par les sens : c'est ainsi que s'exerce son activité et que s'étend sa puissance. Mais je sais aussi qu'elle peut, en s'éloignant par degrés de la sensation pure, avancer et s'égarer assez dans cette route pour ne plus apercevoir le point d'où elle est partie, et pour se persuader qu'elle a connu avant de sentir, découvert avant de rechercher, contemplé le monde idéal avant d'étudier celui qui n'est que réel. Cette philosophie est assurément bien plus sublime que celle qui vérifie des faits, les compare, les coordonne et recommence vingt fois son travail, craignant toujours d'y avoir commis quelque méprise. La première vous dévoile d'un seul coup l'édifice entier des connaissances humaines, déjà tout élevé sur des fondements nécessaires, sur des principes absolus, universels, éternels, antérieurs à toute expérience. La seconde va rassemblant pièce à pièce tous les matériaux de cet édifice, et ne les emploie qu'après les avoir mesurés, étiquetés, assortis avec scrupule : elle préfère le doute à l'inexactitude, l'étude à l'illumination, l'ignorance elle-même à l'erreur; plus amie de la vérité que du savoir, elle n'enseigne point, elle raconte, comme disait Montaigne, et s'applique surtout à s'exprimer avec une clarté parfaite, se figurant que ce qui est obscur n'est jamais instructif, et par conséquent n'aspirant point à devenir *incompréhensible de profondeur*. On doit

s'étonner qu'une philosophie si vulgaire, si menue, et, comme on dit, si étroite, ait eu des partisans de siècle en siècle, jusqu'au sein des écoles : car malgré l'extrême timidité qui la caractérise, c'est elle que d'ordinaire on dénonce comme audacieuse : toute la puissance des principes, c'est-à-dire des traditions et des institutions, se déploie contre elle : on la déclare bien hardie d'ignorer tant de choses, bien téméraire de rester si peu décisive. Ce sont des époques bien critiques que celles où l'esprit humain semble hésiter entre ces deux directions opposées; car le choix qu'il fait règle les destinées d'une très-longue suite de générations. Mais nous n'avons à nous occuper ici que de l'histoire, et toutes les observations que j'ai faites m'entraînent à penser que la méthode expérimentale, dût-on la nommer sensualisme, est la seule qui convienne à ce genre d'études. C'est par respect pour les intuitions et les inspirations, pour la science *à priori* et la synthèse transcendante, que nous les avons réservées à la pure métaphysique.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

CLASSIFICATION DES FAITS.

GÉOGRAPHIE.

Il est sans doute à regretter que la division en livres et chapitres, introduite après coup par l'auteur dans les premières parties de son ouvrage, n'ait pas été par lui effectuée, comme il en avait le projet, sur toutes les autres qu'il lui restait à revoir; mais l'éditeur ne s'est pas cru autorisé à faire ce travail, qui aurait rendu indispensables des changements dans le texte. On a donc conservé pour tout ce qui va suivre la division par leçons, telle qu'elle existe dans la rédaction originale.

GÉOGRAPHIE.

PREMIÈRE LEÇON.

GÉOGRAPHIE JUSQU'A L'ÈRE VULGAIRE.

Messieurs, en remontant aux sources de l'histoire et en examinant les usages de cette science, nos regards se sont portés sur un assez grand nombre de faits qui se présentaient à nous comme exemples de ce qui est bien ou mal connu, de ce qui est bon ou inutile à connaître. Mais n'ayant aperçu ces faits que par occasion et, pour ainsi dire, par aventure, les ayant rencontrés sur notre route et non sur la leur, nous n'avons pu saisir la liaison naturelle que leur succession établit entre eux : ils sont restés si indépendants l'un de l'autre, qu'il nous serait à peu près impossible de nous les retracer tous et d'en composer un tissu historique. Tant que nos idées demeurent incohérentes, nous n'avons que des réminiscences : la mémoire proprement dite suppose l'enchaînement des souvenirs ; c'est ainsi qu'elle devient le dépôt d'un véritable savoir. Il ne suffit donc pas que les faits à recueillir dans l'histoire soient en eux-mêmes vrais et utiles ; il faut encore qu'ils se distribuent avec méthode dans les lieux et dans les temps auxquels ils appartiennent.

Un philosophe allemand qui a cherché avec un bon-

heur extrême les expressions les plus obscures des notions les plus simples, a dit que l'*où* et le *quand* étaient nos deux grandes intuitions pures, les deux grandes formes de notre sensibilité. Selon lui, notre sensibilité comprend les sensations et l'imagination reproductrice; et comme un objet sensible ne peut exister qu'en un lieu et à une époque, il s'ensuit que pour l'apercevoir et pour en conserver un souvenir bien distinct, il faut s'attacher à un point de l'espace et à un point de la durée : l'intuition de cet objet ou de ce fait se place et se moule dans les deux formes de l'*où* et du *quand*. Lorsqu'on a dit, en un langage plus humain et plus ingénieux, que la géographie et la chronologie étaient les deux yeux de l'histoire, on a exprimé ce même résultat, au moins en ce qui concerne cette science.

La géographie, à s'en tenir à son nom, n'est que la description de la terre : mais tel est l'enchaînement des connaissances humaines, qu'une seule science peut quelquefois se faire le centre de plusieurs autres; et la géographie a usé amplement de cette faculté. Non-seulement elle s'est rattachée, ainsi qu'il était nécessaire, à l'astronomie et à la physique; mais il y a peu de branches de l'histoire naturelle et de l'histoire civile qui ne soient devenues ses tributaires : elle décrit les productions de la nature et celles des arts, les monuments anciens et les choses modernes, et enrichit ainsi ses nomenclatures d'une variété presque infinie de faits et d'observations.

Elle commence par envisager le globe terrestre dans l'immense univers, afin d'assigner la place qu'il y occupe ou de tracer la route qu'il y parcourt et d'établir

des rapports exacts entre ce globe et ceux dont il est environné ou dans le cortége desquels il entre lui-même. Hélas! il n'est qu'un point obscur, qu'un atome imperceptible dans cet océan de mondes dont la plupart ne soupçonneront probablement jamais qu'il existe. Il ne s'en est pas moins cru jadis le centre de leurs révolutions; il les a longtemps regardés comme des satellites créés pour son usage ou son service. Vous savez, messieurs, comment des observations attentives ont suggéré des idées plus saines, et conduit par degrés l'esprit humain à la connaissance du véritable système de l'univers; vous savez quelle précision rigoureuse on a pu porter dans tout ce qui concerne la figure et la mesure de la terre, ses mouvements et ses relations avec les autres corps célestes. La géographie a donc pour préliminaire indispensable un abrégé plus ou moins complet d'astronomie. M. Lacroix, en détachant de cette dernière science les notions strictement nécessaires pour servir d'introduction à la première; c'est-à-dire pour concevoir comment à l'aide de l'observation des astres, on peut déterminer la position des différents points du globe terrestre, et en joignant à ces notions une théorie de la construction et de l'usage des sphères et des cartes, des diverses représentations de la terre et de ses parties, M. Lacroix, dis-je, a rassemblé dans un assez court espace les éléments de la géographie mathématique. Mais cet enseignement, quoique aussi précis que lumineux, nous retiendrait encore trop longtemps sur les confins et hors de l'enceinte des études historiques proprement dites.

La géographie physique a pour objets immédiats la

configuration extérieure du globe, l'aspect naturel que présentent les mers, les îles, les continents, les chaînes de montagnes, le cours des fleuves. Elle peut envisager de plus la distribution locale des minéraux, des plantes et des animaux, étudier la structure intérieure de la terre, les substances diverses qui la composent, l'atmosphère qui l'environne, suivre le cours des vicissitudes qui modifient peu à peu sa surface, remonter aux révolutions graduelles ou aux catastrophes soudaines qu'elle a pu subir, entreprendre même d'expliquer comment elle a été primitivement formée; voilà, messieurs, en laissant à part les systèmes hasardés, la matière de plusieurs sciences importantes, mais trop étrangères aussi à un cours d'histoire.

Reste la géographie la plus vulgaire, celle qu'on peut nommer positive ou historique et qui décrit successivement toutes les parties de la surface du globe, en représente les démarcations naturelles ou convenues; divise et sousdivise chaque contrée, et s'arrête à tous les lieux, à tous les points qu'elle trouve dignes d'une attention particulière. Les anciens avaient divisé la terre en trois parties : la découverte d'un nouvel hémisphère en a introduit une quatrième; les géographes en ajoutent aujourd'hui une cinquième qu'ils désignent par le nom de monde maritime ou d'Océanie, et qui semble offrir les débris d'un hémisphère ou d'une grande portion australe jadis submergée. Cette cinquième partie se compose d'archipels, d'îles éparses, et d'un continent ou du moins d'une île beaucoup plus considérable que les autres, dont les limites ne sont pas toutes bien connues. Quant aux anciennes parties de la terre, les événements po-

litiques en ont si souvent changé les circonscriptions, ils ont tant de fois modifié ou même renouvelé le système des nomenclatures géographiques qu'il est indispensable à qui veut étudier méthodiquement l'histoire, de connaître d'avance et de confronter ces dénominations diverses. N'avons-nous pas nous-mêmes traversé vingt années dont chacune amenait, au moins pour certaines parties de l'Europe, une géographie nouvelle? Ces vicissitudes n'ont pas toujours été aussi rapides, aussi fréquentes; mais il n'y a point de siècle qui n'en offre des exemples; et la division de la géographie en ancienne et moderne serait insuffisante, si l'on ne distinguait pas plusieurs époques dans l'une et dans l'autre. Il semble même fort convenable d'intercaler entre elles une géographie moyenne pour les treize siècles qui se sont écoulés depuis l'an 200 jusqu'à l'an 1500 de l'ère vulgaire. Nous devons considérer ici non-seulement les variations qui n'ont cessé d'avoir lieu dans le partage des empires, des contrées, des provinces, mais aussi l'état des connaissances géographiques à chaque époque, les notions justes ou inexactes que l'on avait de la distance des lieux, de l'étendue des mers ou des continents, de leurs directions et de leurs contours. La concordance de la géographie actuelle avec celle des temps antiques offre des difficultés de plus d'un genre qu'on ne surmonte pas toujours, même en joignant à une connaissance exacte de l'état présent des lieux, un examen éclairé des anciens textes.

L'histoire de la géographie tend à ce but : mais d'ailleurs, en exposant les méthodes diverses que les géographes ont suivies, elle indique les meilleures; et

si elle ne donne immédiatement qu'un petit nombre de connaissances géographiques, elle éclaire la route qui conduit à toutes les autres, et en fait même concevoir l'ensemble. Vous ne venez pas, messieurs, suivre ici un cours de géographie : un si vaste enseignement remplirait plusieurs années, à moins qu'on ne le réduisît à un abrégé aride qui vous serait superflu. Beaucoup de traités élémentaires ont, depuis longtemps, facilité cette étude; et quoique presque tous les livres qui ont eu cet objet, soient devenus bientôt surannés, soit à cause des progrès de la science, soit à raison de ces vicissitudes politiques dont nous parlions tout à l'heure, quelques-uns des plus récents représentent avec assez de fidélité l'état des choses et l'état des connaissances. Je me bornerai donc à vous retracer le tableau des tentatives, des efforts, des découvertes qui ont successivement perfectionné la description de la terre; et je crois qu'il en résultera pour nous, deux avantages, l'un de rentrer aussitôt dans la sphère des études purement historiques, l'autre de reconnaître les meilleures directions à suivre dans l'étude de la géographie elle-même. Toutefois la seule histoire de cette science prendrait encore beaucoup trop d'étendue, s'il nous fallait parcourir tous les développements, épuiser toutes les discussions qu'elle peut embrasser. J'écarterai d'une part les articles particulièrement relatifs aux connaissances mathématiques et physiques qui confinent à la géographie, de l'autre ceux qui ne tiennent qu'à des détails géographiques d'un faible intérêt. En un mot, afin de rendre cette histoire aussi profitable que précise, je tâcherai de ne choisir que les faits les plus importants parmi ceux

qui concernent les livres des géographes, les relations des voyageurs, les démarcations des empires, et les cartes ou figures destinées à représenter le globe et ses différentes parties.

Sans voyages, sans expéditions lointaines, il n'y a pas de science géographique : car le nom de science n'appartient point à des notions qui n'embrassent que les lieux voisins de ceux qu'on habite, ou qui deviennent inexactes et confuses dès qu'elles sortent d'une sphère si étroite. Or tel fut, en général, jusqu'au septième siècle avant l'ère vulgaire, l'état de la géographie. On dit, à la vérité, que Sésostris exposa aux yeux des Égyptiens un tableau de tous les pays qu'il avait conquis depuis l'embouchure du Danube jusqu'à celle de l'Indus : mais c'est là, messieurs, une de ces traditions qui ne commencent à paraître que plusieurs siècles après les époques qu'elles rappellent, et qui ne méritent, comme nous l'avons vu, aucune sorte de confiance; surtout lorsqu'elle ne se tient à aucun fait du même genre, qui soit un peu mieux établi. La route suivie par les Argonautes varie à tel point dans les divers ouvrages antiques où leur expédition est célébrée qu'on n'y peut voir qu'une fiction vague et sans consistance. La route d'Ulysse, quoique avec moins de variantes, ne supporte guère plus l'examen. Homère qui la raconte admire comme un prodige le retour de Ménélas, de la côte d'Afrique à Lacédémone. Ailleurs il représente la terre comme un disque bien arrondi que baigne de toutes parts un fleuve nommé Océan. On doit avouer que les détails topographiques sont exacts dans l'Iliade, tant qu'il ne s'agit que de la Grèce ou bien des environs de la ville de Troie : mais la

géographie homérique, à mesure qu'elle s'éloigne de ces contrées, surtout au nord et à l'ouest, devient de plus en plus fabuleuse, vague et circonscrite.

Les Grecs plaçaient dans la Grèce, au mont Olympe, ensuite à Delphes, le centre ou, comme ils disaient, l'ombilic de la terre. Tous les anciens peuples, depuis l'Inde jusqu'à la Scandinavie, ont eu cette même idée de la situation de leurs propres pays; idée qui décèle sans doute l'extrême imperfection des notions géographiques, mais qui peut sembler assez naturelle et indiquer même par où doit commencer l'enseignement le plus élémentaire de cette science. Ne jeter ses premiers regards que sur le canton qu'on habite, les porter ensuite sur ceux qui l'avoisinent, et agrandir par degrés l'horizon : cette méthode a quelquefois semblé préférable, au moins pour de très-jeunes élèves, à celle qui débute par des généralités cosmographiques : la première de ces deux méthodes est bien certainement celle que les anciens peuples ont suivie; c'était la seule qui fût à leur portée, et ils se sont égarés, lorsqu'ils ont voulu, trop tôt, en prendre une autre.

On distingue néanmoins antérieurement au sixième siècle avant l'ère vulgaire, un peuple asiatique qui traversait de plus vastes mers, étendait au loin son commerce, fondait des colonies en Afrique et en Europe. Mais ce peuple entreprenant, connu sous le nom de Phéniciens, ne nous a laissé lui-même aucune histoire de ses découvertes, aucun exposé des connaissances qu'il avait dû acquérir. Plus avide de trésors que de science, il paraît avoir craint surtout d'instruire les autres peuples, de leur donner des moyens d'imiter son activité industrieuse. Il est difficile de prendre

une bien haute idée des progrès d'une nation qui ne veut pas que les autres en fassent. Ces jalousies mercantiles annoncent des idées fort étroites : la prospérité la plus mal garantie est celle qui redoute l'émulation universelle. Ce qui agrandissait les lumières des Grecs, c'était leur zèle à les communiquer. Ils s'appliquèrent de bonne heure à recueillir et à tracer des images de la terre ou du moins de ce qu'ils en connaissaient. Thalès, Anaximandre, et d'autres philosophes dessinèrent de premières cartes : Aristagoras de Milet présenta au roi de Sparte Cléoménès une table d'airain qui représentait le continent, les mers, les fleuves, la situation des peuples. Ces représentations étaient sans doute bien défectueuses : la terre y prenait une forme cylindrique ou conique, ou cubique. C'était du moins s'éloigner de l'idée d'un simple disque, et tendre, par degrés, à celle d'une sphère. Lycurgue, Solon, Pythagore, tous les hommes éminents, dignes d'exercer quelque influence sur les lois ou sur les mœurs de leurs concitoyens, s'y préparaient par des voyages. Des intérêts plus grossiers entraînaient les Carthaginois sur différentes plages de la Méditerranée et de l'Océan. La relation de l'un des voyages qu'ils firent entreprendre, porte le nom de Périple d'Hannon; et comme c'est, à ce qu'il semble, l'une des plus anciennes expéditions de ce genre dont le récit nous soit parvenu, il est à propos de nous y arrêter quelques instants. Vous savez, messieurs, que Périple signifie circon-navigation, de περὶ, autour, et πλέω, naviguer : plusieurs autres opuscules pareils portent le même titre.

Ce n'est ni avant la guerre de Troie, comme l'a

prétendu Isaac Vossius, ni après celle du Péloponèse, comme le soutient M. Campomanès, c'est probablement dans l'intervalle, et au sixième siècle avant l'ère vulgaire, qu'Hannon, général des Carthaginois, a visité une partie des côtes de l'Afrique. Pline dit que ce fut au temps où la puissance de Carthage était florissante : *Carthaginis potentia florente; punicis rebus florentissimis;* ce n'est point là fixer une date : aussi Bougainville aîné, frère du voyageur qui a illustré ce nom, a-t-il eu besoin de disserter fort longuement pour conclure de ces paroles de Pline qu'Hannon voyageait précisément en l'an 570 avant Jésus-Christ. C'est un des mille exemples de l'abus de l'érudition, abus qui consiste toujours dans une fausse logique. Je crois qu'on arriverait, non pas assurément à cette année 570, mais au siècle où elle est comprise, en rapprochant de ces mots de Pline, et de l'opuscule intitulé Périple d'Hannon, ce qu'on sait des navigations antérieures et postérieures à la sienne. Auparavant il faut observer que la relation de ce voyage est extrêmement succincte, qu'elle se réduit à deux ou trois pages, qu'elle n'est qu'une simple inscription, traduite assez tard de l'idiome punique en grec; si même ce n'est pas un écrit supposé, comme Strabon et Pline en étaient persuadés, et comme Dodwell a cru le démontrer. Il est vraisemblable que l'autorité de Pline et de Strabon, et les arguments de Dodwell auraient fait prévaloir cette opinion, si Montesquieu n'eût trouvé l'occasion de citer le Périple d'Hannon dans l'Esprit des lois pour montrer comment Carthage savait *accroître sa puissance par ses richesses et ses richesses par sa puissance.* « C'est, ajoute Montesquieu, un

« beau morceau de l'antiquité que la relation d'Han-
« non. Le même homme qui a exécuté, a écrit; il ne
« met aucune ostentation dans ses récits. Les grands
« capitaines écrivent leurs actions avec simplicité,
« parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait
« que de ce qu'ils ont dit. Les choses sont comme le
« style. Il ne donne point dans le merveilleux : tout
« ce qu'il dit du climat, du terrain, des mœurs, des
« manières des habitants, se rapporte à ce qu'on voit
« aujourd'hui dans cette côte d'Afrique; il semble que
« c'est le journal d'un de nos navigateurs.... Cette re-
« lation d'Hannon est d'autant plus précieuse qu'elle
« est un monument punique : et c'est parce qu'elle
« est un monument punique, qu'elle a été regardée
« comme fabuleuse; car les Romains conservèrent leur
« haine contre les Carthaginois, même après les avoir
« détruits. » Ces lignes de Montesquieu ont servi en quelque sorte de texte à la dissertation de Bougainville aîné, dans laquelle une traduction française de ce périple est précédée, accompagnée, suivie d'amples éclaircissements. Chaque détail, en effet, peut donner lieu à des controverses. La principale question est de savoir quel a été le terme de la navigation d'Hannon. Suivant les uns, il s'est avancé jusqu'au cap des Trois Pointes sur la côte de Guinée, au cinquième degré de latitude; selon les autres, il n'est pas allé plus loin que le cap Noun au sud des États de Maroc, vers le 28e degré. La différence entre ces deux hypothèses est le long des côtes de plus de six cents lieues et peut faire juger de la clarté d'un texte qui supporte ces deux explications. La seconde paraît de beaucoup la plus plausible, et se concilierait parfaitement avec la dis-

tinction de deux voyages indiqués, dit-on, par ces paroles : « De là, nous sommes revenus sur nos pas et « nous avons regagné l'île de Cerné, ensuite nous som- « mes repartis de Cerné pour aller de nouveau vers le « sud. » Si Cerné est l'île Fédal, comme il y a lieu de le croire avec M. Gosselin, le second voyage, de cette île au cap Noun, serait encore d'environ 125 lieues; et les deux voyages comprendraient les côtes de la Méditerranée depuis Carthage jusqu'au détroit de Gibraltar, et celles de l'Océan depuis ce détroit jusqu'en face des îles Canaries. Voilà, messieurs, l'idée que nous pouvons prendre d'une relation qui n'est pas d'une authenticité bien sûre, qui n'est pas non plus parfaitement claire, et dont il est à craindre que Montesquieu ne se soit un peu exagéré l'importance.

Le périple de Scylax, outre des difficultés du même genre, en offre de relatives à la personne même de l'auteur; car plusieurs écrivains ont porté ce nom de Scylax. On est convenu d'attribuer cette relation à celui qui était né à Caryande. Citoyen d'une colonie dorienne, il a dû écrire en dialecte dorique ou du moins ionique, comme Hérodote et Hippocrate; son ouvrage ne nous est pourtant parvenu qu'en grec commun. Les embarras qu'on y rencontre et qui proviennent probablement des altérations que le texte a pu subir, ont porté Gérard Vossius et son fils Isaac à distinguer deux Scylax de Caryande, dont l'un aurait fait, sous Darius, fils d'Hystaspe, comme le dit Hérodote, un voyage aux Indes; et l'autre, sous Darius Nothus, une description des côtes de la Méditerranée. Dodwell est plus hardi : il soutient que le voyageur Scylax n'est que celui qui a écrit contre Polybe au

second siècle avant l'ère vulgaire; et voici quelques-uns des motifs sur lesquels se fonde cette opinion. Scylax parle d'établissements carthaginois en Espagne, lesquels n'existaient point au temps des Darius, rois de Perse; il trouve sur les bords du golfe Adriatique des Celtes qui ne s'y sont fixés qu'après l'époque d'Alexandre; il sépare du continent Leucade dont Thucydide parle encore comme d'une péninsule; il a visité Messène qui, détruite par les Lacédémoniens, ne fut rétablie que par Épaminondas. Quelque plausibles que soient ces raisons, et quoiqu'elles eussent paru fortes même à Bougainville aîné, Sainte-Croix a travaillé, et, à ce qu'il croit, réussi à démontrer la haute antiquité du périple de Scylax, et à renverser, comme dénuées de *tout fondement*, les preuves employées par les critiques pour accréditer une opinion contraire. Il n'est pas, messieurs, très-difficile de prendre une idée de cette controverse ; les auteurs critiques dont Sainte-Croix vient de parler font valoir tous les textes du périple qui sont peu conciliables avec une haute antiquité, et s'efforcent de prouver que ceux qui tendraient à la faire supposer, sont ou corrompus ou obscurs. Sainte-Croix, au contraire, s'empare de ces derniers textes; il les prend pour clairs et authentiques, et rejette les autres comme altérés. MM. Mannert, Niebuhr, Ukert pensent que ce périple a été rédigé, soit durant la guerre du Péloponèse, soit pendant le règne de Philippe, roi de Macédoine. M. Gail fils, à qui l'on doit l'une des plus récentes et des plus savantes dissertations sur ce sujet, reproduit l'opinion de Sainte-Croix, la fortifie de nouveaux arguments, et veut qu'on reconnaisse dans ce voyageur le Scylax

dont parle Hérodote. M. Letronne, au contraire, ne voit dans la relation dite de Scylax qu'une compilation composée de matériaux divers, dont les plus récents appartiennent aux temps d'Éphore et de Théopompe. Quoi qu'il en puisse être, Scylax, ou le rédacteur du périple qui porte ce nom, n'a écrit qu'après Hannon, puisqu'il le cite : il a connu les côtes du Pont-Euxin, du golfe Adriatique, de toute la Méditerranée, celles même de l'Océan, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à Cerné. Au delà, dit-il, la mer n'est plus navigable. Il passe pour le premier Grec qui ait parlé de Rome; il nomme aussi Marseille, et connaît mieux qu'aucun des auteurs antérieurs au règne d'Alexandre, les côtes septentrionales de la mer Méditerranée.

La navigation d'Imilcon jusqu'à la Grande-Bretagne ne nous est connue que par la mention qu'en font Pline et Festus Avienus, et nous ne savons non plus du voyage de Sataspès, navigateur persan, qui, parti d'Égypte, s'avança jusque vers les Canaries, que ce que nous en raconte Hérodote. Mais Hérodote lui-même a parcouru des parties considérables de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et ce qu'il a rassemblé, dans son immortel ouvrage, d'observations et de traditions, de détails topographiques et de nomenclatures, autorise à l'appeler le père de la géographie aussi bien que de l'histoire. Il raconte, sur la foi d'autrui, un prétendu voyage autour de l'Afrique entière, exécuté sous le règne de Nécos, au septième siècle avant notre ère, par des Phéniciens qui, s'étant embarqués sur la mer Érythrée, à l'est de l'Afrique, revinrent, dit-on, par les colonnes d'Hercule regagner l'Égypte;

en sorte qu'ils auraient fait tout le tour de la grande péninsule africaine. Quelques savants sont si déterminés à trouver une exactitude parfaite dans les récits de cet historien, qu'ils admettent même celui-là, quoiqu'il soit assez démenti par l'extrême imperfection des connaissances de tous les anciens et d'Hérodote lui-même sur l'étendue et la configuration de l'Afrique. Il la croit terminée à l'équateur, et en conséquence il ne songe pas aux différences si sensibles que les Phéniciens, transportés au-dessous de cette ligne, auraient dû remarquer dans le cours des saisons de l'année. Ce n'est donc là qu'une de ces traditions fabuleuses qu'il croyait devoir recueillir et qu'il est toujours facile de distinguer des notions claires et précises qu'il a immédiatement acquises par ses propres observations. L'Égypte, que de son temps on comprenait dans l'Asie, est la contrée africaine qu'il a le mieux connue; on peut dire non-seulement qu'il en a créé la géographie, mais qu'il l'a portée aussitôt à un très-haut degré d'exactitude. Dans l'Asie, moins grande à ses yeux que l'Europe, il distingue quatre principaux peuples, les Perses, les Mèdes, les Sapires et les Colchidiens; il rapporte que, sous Darius, Scylax de Caryande a navigué autour de l'Asie et s'est assuré qu'à l'exception de la partie orientale, restée déserte et peu connue, l'Asie ressemblait en tout à la Libye, c'est-à-dire à l'Afrique. Hérodote a une idée fort juste de la mer Caspienne : il la représente comme un grand lac, comme une mer intérieure, de toutes parts environnée de terres. Il décrit d'une manière instructive les détails des routes qui aboutissent à Babylone et à Suze, soit qu'il eût visité lui-même ces contrées, soit qu'il eût

obtenu des renseignements exacts. En Europe, il a parcouru la Grèce et l'Italie méridionale; et il a rassemblé d'ailleurs sur quelques peuples occidentaux et septentrionaux, particulièrement sur les Scythes, des relations qui sont au moins dignes d'examen. La géographie d'Hérodote a été le texte d'un grand nombre de dissertations et de commentaires. Elle est l'objet de quelques ouvrages particuliers, dont l'un est dû à M. Gail père. Mais nous n'avons à considérer ici que le progrès général des études géographiques. Personne n'y a jamais plus contribué que cet historien; il a recueilli tout ce qu'on savait ou tout ce qu'on croyait savoir, en y ajoutant les résultats bien plus précieux et bien plus sûrs de ses propres recherches. C'est mal apprécier Hérodote, c'est ne pas l'admirer assez que d'avoir besoin de le trouver toujours exact. On outrage l'antiquité par de superstitieux hommages : on l'honore par une étude attentive des monuments de son génie; et pour sentir tout le prix de ses travaux, de ses efforts, de ses découvertes, il faut mesurer les obstacles qu'elle avait à vaincre, et ne pas craindre d'apercevoir les limites qu'elle n'a pu franchir.

Un écrivain qui a fait une étude profonde et des sciences et de l'antiquité, Delambre, n'hésite point à réduire à leur juste valeur les connaissances géographiques des anciens. « Tout lecteur non prévenu, dit-« il, restera convaincu que leur géographie n'offre « aucune position sur laquelle on puisse compter. Les « latitudes ne sont pas toujours exactes à un degré « près : les longitudes n'auraient pu être fixées à deux « degrés près sans un hasard assez extraordinaire. Les « erreurs de trois à quatre degrés ne sont pas rares

« dans une même contrée, et il y en a de bien plus
« fortes d'un pays à l'autre. La chorographie (c'est-à-dire
« la description particulière d'un canton) peut retirer
« quelque fruit de l'étude des anciens; mais pour les
« positions absolues, il n'y en a pas une seule à laquelle
« je voulusse accorder la moindre confiance, à moins
« de la trouver confirmée par les observations moder-
« nes; et dans ce cas, une détermination due au hasard
« ne sera tout au plus qu'un simple objet de curiosité. »
Il faut noter, messieurs, que ce jugement s'applique même à des temps fort postérieurs à celui d'Hérodote, à des époques où la géographie des anciens avait fait beaucoup plus de progrès : j'ai cru à propos de le citer dès ce moment même, afin d'écarter, le plus tôt possible, de l'histoire des sciences antiques, l'idée d'une perfection imaginaire, vain résultat que plusieurs érudits n'ont cru trouver que parce qu'il avait été l'unique but de leurs recherches et qu'il en était le seul fruit. Vouloir égarer, pour l'honneur des anciens, la raison des modernes, c'est faire injure aux uns et aux autres. Mais reprenons l'esquisse historique que nous avons commencée.

Au siècle d'Hérodote, Démocrite traçait, dit-on, des cartes ou figures de la terre. On attribue des travaux du même genre à Eudoxe qui accompagna Platon dans ses voyages et composa un itinéraire dont quelques lignes sont citées par des écrivains postérieurs. Il paraît que l'usage des cartes devenait commun. Dans les Nuées d'Aristophane, un disciple de Socrate fait voir à Strepsiade une image de la terre, et l'on peut, par quelques traits de leur dialogue, se former une idée des détails que comprenaient ces images. « Cela

« sert à mesurer la terre. — Quoi! celle que l'on par-
« tage après la victoire? — Point du tout : c'est la terre
« universelle... Tiens, voilà tout le tour de la terre.
« Le vois-tu? Voilà Athènes. — Que dites-vous donc
« là? je n'en puis rien croire, car je n'aperçois pas de
« juges sur leurs siéges. — Voilà pourtant tout le ter-
« ritoire de l'Attique. — En quel endroit sont les Cicyn-
« niens, mes compatriotes? — Les voici, et voilà l'Eu-
« bée : comme tu vois, cette île est d'une grande éten-
« due. — Oh! oui : Périclès et vous, vous l'avez, à
« force d'impôts, rendue immense en produits. Mais
« où est Lacédémone? — La voici. — Diantre; elle est
« bien près de nous : il la faut éloigner bien vite. »
Plutarque, dans la *Vie d'Alcibiade*, dit que les citoyens d'Athènes s'amusaient à tracer les figures des provinces puniques et siciliennes qu'ils se proposaient d'envahir. Élien rapporte que Socrate, voyant qu'Alcibiade s'enorgueillissait de ses grands domaines, le mena dans un lieu où était exposée une carte géographique qui représentait la terre entière. Dans cette carte, lui dit-il, cherchez, je vous prie, l'Attique. Quand Alcibiade l'eût trouvée, cherchez, continua Socrate, les terres qui vous appartiennent. Elles n'y sont pas marquées, répondit Alcibiade. Eh quoi! répliqua le philosophe, vous tirez vanité de possessions qui ne sont pas même un point sur la terre.

La retraite des Dix Mille est un grand fait dans l'histoire de la géographie : elle ajouta aux connaissances qu'elle supposait, des notions nouvelles sur certaines contrées asiatiques, particulièrement sur celles que nous appelons Arménie et Kurdistan. Les mémoires militaires où Xénophon rend compte de ce

qu'il a vu, de ce qu'il a fait dans cette expédition mémorable, ont particulièrement intéressé les géographes modernes, et n'ont pas laissé de leur offrir, relativement à certains détails, d'assez graves difficultés. Il convient sans doute de remarquer aussi l'époque d'Alexandre. Béton et Diognète, ingénieurs de ce conquérant, le suivaient dans ses courses rapides, levaient des plans, mesuraient des distances et traçaient l'image des malheureux pays qu'il dévastait. Louer le prétendu zèle d'Alexandre pour le progrès des sciences est une flatterie qu'on a coutume d'adresser aux héritiers de son ambition sanguinaire. Si, par aventure, ce progrès est quelquefois l'un des effets de la guerre et des conquêtes, il n'en est jamais le but. Le moyen d'instruire les hommes serait-il de les massacrer; et pour éclairer la terre, la faut-il couvrir de cendres? Non, messieurs, aucun autre intérêt que celui d'une défense légitime ne peut excuser de si horribles désastres, bien qu'ils puissent accidentellement amener, par l'étendue et la complication des mouvements qu'ils impriment, le développement de certaines connaissances. Je crois d'ailleurs qu'on exagère toujours beaucoup les fruits scientifiques de ces calamités. Je crois, par exemple, que les paisibles voyages d'Hérodote ont été bien plus utiles à la géographie que les ravages du roi de Macédoine; car enfin qu'en est-il résulté immédiatement? Les registres de quelques observations astronomiques ont pu être transportés de Tyr et de Babylone dans Alexandrie, et y offrir des bases plus sûres aux sciences dont la terre et l'univers sont les objets. Mais le génie des Grecs ne commençait-il pas d'agrandir ces sciences; et n'aurait-il pu, au

sein de la paix, trouver de plus honorables moyens ou d'emprunter ces observations, ou de les faire enfin lui-même? Le seul monument géographique, aujourd'hui subsistant, qui se rattache aux effroyables exploits d'Alexandre, est un périple qui porte le nom de Néarque, journal extrêmement succinct du voyage de la flotte du conquérant macédonien, depuis les bouches de l'Indus jusqu'à celles de l'Euphrate. Cette relation se rencontre parmi les écrits d'Arrien qui vivait six cents ans plus tard; elle a exercé aussi la sagacité des savants et donné lieu à des volumes d'explications.

Un voyageur contemporain de Néarque, mais plus habile et plus célèbre, ne fut point employé ni aidé par le grand roi Alexandre : c'est le Marseillais Pythéas. Il s'embarqua dans le port où il était né, fit le tour de l'Espagne, s'avança jusqu'aux îles Britanniques et visita peut-être des parties plus septentrionales de l'Europe. Ceux qui trouvent ce dernier point douteux, se fondent sur ce que Pythéas paraît n'avoir point connu les noms gothiques propres à ces dernières contrées, mais seulement leurs noms celtiques : circonstance qui donne lieu de soupçonner qu'il s'était borné, sans aller sur les lieux mêmes, à recueillir les notions que pouvaient lui en donner les habitants des Gaules. Quoi qu'il en soit, Polybe et Strabon représentent Pythéas comme un voyageur inhabile, comme un rapporteur infidèle, qui ne débite que des mensonges, dont les observations sont inexactes, dont les ouvrages n'offrent qu'un tissu de fictions. Bayle, souscrivant à ces sentences rigoureuses, accuse Pythéas d'avoir étrangement abusé du privilége des voyageurs; il n'y eut, ajoute-t-il, sorte de fables qu'il ne racontât des pays septentrio-

naux qu'il se vantait d'avoir vus. Cependant, Ératosthène et Hipparque, deux hommes illustres dont nous parlerons bientôt, et dont le témoignage est du plus grand poids, ont conçu tant d'estime pour Pythéas qu'ils n'ont pas dédaigné de le prendre pour guide. On ne peut lui contester, en effet, des connaissances fort peu communes de son temps, en géographie mathématique : il a observé et déterminé avec toute l'exactitude alors possible, la latitude de Marseille. Il avait rédigé un catalogue des étoiles voisines du pôle boréal, qui a été cité avec éloge par Hipparque. Du reste, les voyages et les travaux de Pythéas ne nous sont connus que par les mentions qu'en ont faites les auteurs qui ont vécu après lui : aucun de ses écrits ne s'est conservé, mais il en subsistait encore au temps d'Étienne de Byzance, au cinquième siècle de l'ère vulgaire, et il est probable que durant les trois cents dernières années avant cette ère, ils ont fort contribué à étendre les notions géographiques, en tout ce qui concerne les côtes occidentales de l'Europe jusqu'à Thulé. Ce dernier nom s'applique ordinairement à l'Islande : mais comme Pythéas ne disait point que Thulé fût une île, et que la description qu'il en donnait contenait des détails dont les Islandais ont peine à retrouver des vestiges dans leur pays, on a imaginé qu'il avait désigné par le nom de Thulé ou Thylé quelque autre pays septentrional, particulièrement le Thyland. De pareilles ressemblances de noms servent trop souvent à rapprocher l'ancienne géographie de la moderne : je crois, messieurs, que ces rencontres fortuites de quelques syllabes ne suffisent jamais pour établir une véritable concordance;

et je crains qu'en multipliant les hypothèses et les conjectures de cette espèce, on n'ait moins enrichi la science que grossi les livres. La vérité est qu'il n'y a aucun résultat certain ni même probable à tirer de la partie des relations de Pythéas qui concernait des pays plus septentrionaux que l'Angleterre, surtout quand ces relations n'existent plus; quand il ne nous en reste que des citations fugitives. Les voyages de cet antique Marseillais n'en sont pas moins une époque remarquable dans l'histoire de la géographie. Gassendi, en sa qualité de Provençal, et à la sollicitation de son compatriote Peyresc, a cru devoir prendre, contre Polybe et Strabon, la défense de Pythéas, qui a trouvé aussi un apologiste dans Rudbeck, un panégyriste dans Bougainville aîné. Le plus utile travail sur Pythéas aurait été un recueil méthodique de tous les textes classiques qui contiennent ou des extraits de ses écrits, ou des renseignements sur ses voyages, ou des jugements sur ses travaux. Nous n'avons aucun moyen de vérifier s'il avait réellement découvert d'anciens mémoires ou recueilli d'anciennes traditions qu'il a défigurées pour faire méconnaître leur origine; et si c'étaient là des débris de ces observations astronomiques et historiques, qui, en des temps très-reculés, avaient, dit-on, porté la géographie de l'ancien continent au point où elle est aujourd'hui. Bailly pensait aussi qu'il a jadis existé un peuple dont les connaissances astronomiques et géographiques avaient atteint un très-haut degré de perfection. Quelque recommandables que soient ces opinions par le talent et le savoir de ceux qui les ont soutenues, et parmi lesquels on doit nommer surtout M. Gossellin, j'a-

vouerai que celle de Delambre, qui tend à refuser cette étendue et cette exactitude à la science des anciens, me paraît plus immédiatement fondée sur les monuments qui nous en restent.

Vers le temps de Pythéas, au IVe siècle avant l'ère vulgaire, Aristote parcourait la Grèce et les contrées voisines, rassemblait de toutes parts les éléments des connaissances humaines, les enchaînait entre elles, les éclairait l'une par l'autre et en agrandissait plusieurs. C'est l'homme de l'antiquité qui a recueilli le plus d'observations, tenté le plus d'analyses, cultivé et rapproché le plus de sciences : ses regards pénétrants se dirigeaient à la fois sur la nature et sur les arts, sur l'univers et sur la société, sur les objets physiques et sur les relations morales : il n'a pu négliger la géographie. En écartant un traité du monde dont il n'est probablement pas l'auteur, quoiqu'on le rencontre dans la collection de ses œuvres, et qui contient un grand nombre de détails géographiques, nous en trouvons de semblables dans sa météorologie, et nous ne pouvons douter qu'il n'ait possédé en ce genre beaucoup plus de notions qu'il n'a eu occasion d'en insérer dans ses livres. Mais il reconnaît expressément la sphéricité de la terre, et il rapporte qu'on évaluait à quatre cent mille stades la circonférence de ce globe. Malheureusement, le nom de stade désignait chez les anciens des mesures fort différentes, et Aristote ne dit point quelle est celle qu'il emploie ici. Cette détermination, si nécessaire, est souvent négligée par les auteurs grecs et latins, et il en résulte des difficultés graves sur lesquelles nous aurons besoin de revenir dans la prochaine séance. Mais en supposant que le stade indiqué par Aristote soit celui

dont on se servait en Égypte, la mesure de la circonférence du globe terrestre, énoncée par ce philosophe, approcherait de l'exactitude. Cependant il dit ailleurs que la terre a soixante-dix mille stades de longueur et quarante mille de largeur, ce qu'il est difficile d'accorder avec la mesure précédente, même en choisissant d'autres stades. Si nous ajoutons qu'Aristote croit la terre immobile, qu'il combat l'opinion pythagoricienne qui attribuait des mouvements à ce globe; qu'il ne connaît rien à l'orient au delà de l'Indus; que ce qu'il dit de l'Afrique et du nord de l'Europe, montre qu'il n'en avait aucune idée distincte, l'extrême imperfection de ses connaissances géographiques justifiera nos doutes sur les prétendus progrès que cette science avait pu faire avant lui; car il recherchait les traces de toutes les lumières qui avaient brillé sur la terre, et nous avons peine à concevoir comment il n'aurait pas recueilli, beaucoup mieux que Pythéas, les mémoires et les débris d'une science acquise en des temps plus reculés. Ce qui est incontestable, c'est qu'il a vivement senti l'importance d'une description exacte de la terre. Plusieurs de ses disciples se sont appliqués à cette étude; Théophraste, par exemple, possédait une très-riche collection de cartes; et si nous en croyons Diogène Laerte, il fit construire un édifice où, par son testament, il ordonna de les tenir exposées aux regards des hommes studieux.

Mais il était réservé à l'école d'Alexandrie d'accélérer et d'étendre les progrès de la géographie, en les associant à ceux des sciences mathématiques. La littérature grecque a eu successivement trois métropoles, Athènes, Alexandrie et Constantinople; Athènes jusqu'à la fin du

IVe siècle avant l'ère vulgaire; Alexandrie depuis la mort d'Alexandre jusqu'au Ve siècle après Jésus-Christ, Constantinople enfin jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs en 1453. La première époque est celle du plus grand éclat de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire, de tous les beaux-arts et de la philosophie morale; la troisième a été féconde en théologiens, en métaphysiciens et en chroniqueurs. Mais la seconde fut surtout consacrée aux sciences exactes, à des études rigoureuses : la grammaire elle-même et la critique y acquirent plus de précision et parurent jusqu'à un certain point prendre le caractère des connaissances plus élevées que l'on cultivait en même temps qu'elles : la géométrie, la mécanique, l'astronomie s'agrandirent; et la géographie, marchant à leur suite, fut entraînée par leurs progrès à des efforts et à quelques développements. Au IIIe siècle avant notre ère, Ératosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, réunissait toutes les connaissances littéraires, historiques et philosophiques que sa fonction pouvait exiger. Quoique son goût le portât de préférence aux études mathématiques, ses travaux, perdus pour la plupart, correspondaient à presque tous les genres de livres dont il était dépositaire. Ce qu'il a écrit de relatif à la description de la terre nous est moins connu par les fragments qui en subsistent, que par le compte que Strabon en a rendu. Pour nous former une idée de la géographie de cette époque, nous ne pouvons mieux faire que de rassembler les principaux résultats de la doctrine attribuée par Strabon à Ératosthène.

La Taprobane ou Ceylan, au sud-est, et Thulé ou l'Islande, au nord-ouest, étaient les deux extrémités des contrées connues du bibliothécaire d'Alexandrie. Il pla-

çait la première entre le cinquième et le dixième degré au-dessus de la ligne équinoxiale, la seconde à vingt-cinq degrés au-dessous du pôle, et il supposait entre les méridiens de ces deux îles environ cent degrés de longitude. Ce qu'il connaissait de l'Asie était divisé, selon lui, en deux parties presque égales par la chaîne du Taurus qu'il faisait presque parallèle à l'équateur, et de laquelle s'échappait le fleuve Indus pour descendre presque perpendiculairement, du nord au midi, dans la mer Érythrée, tandis que le Gange, sorti des mêmes montagnes, se dirigeait vers l'Océan oriental. Au midi du Taurus se trouvaient la Syrie, l'Arabie entre le golfe Arabique et le golfe Persique, puis la Perse, la Médie; et au delà de l'Indus, l'Inde qui, sans prendre la forme d'une presqu'île, se terminait vers la Taprobane. Au nord du Taurus étaient la Scythie d'Asie, la Bactriane, et la mer Caspienne qui communiquait par un long détroit à l'Océan septentrional. Déjà pourtant Hérodote avait su, comme je l'ai remarqué, que la mer Caspienne est un grand lac. Ératosthène ne connaissait guère en Afrique que des lieux alors qualifiés asiatiques, et compris entre le Nil et le golfe Arabique; en outre, pourtant, les côtes septentrionales baignées par la Méditerranée; en Europe, que les îles de cette même mer, et les pays les plus rapprochés de ses rivages et de ceux du Pont-Euxin, surtout l'Italie et la Grèce. D'ailleurs il était loin d'avoir une idée juste de la configuration de toutes ces côtes, et il connaissait si mal celles de l'Océan, qu'il ne soupçonnait point l'angle que forment, près de Bayonne, les terres d'Espagne et de France : à ses yeux, l'Ibérie et la Celtique se continuaient en ligne droite depuis le promontoire sacré ou cap Saint-

Vincent jusqu'à l'embouchure de la Loire. Il limitait la Celtique par le Rhin, et il comprenait sous le nom de Scythie d'Europe, presque tout le reste du continent européen. Au nord, ce continent finissait vers le soixantième degré de latitude, et ses côtes étaient baignées de l'ouest à l'est, en ligne droite aussi, par l'Océan septentrional. La mer Baltique n'était dans cet océan qu'un détroit qui séparait du continent l'île Baltie ou Basilie à l'ouest de laquelle paraissaient Albion et Thulé. Voilà, messieurs, le tableau que se trâçait de la terre, le plus savant et le plus habile homme de l'école d'Alexandrie, alors la première école du monde. Concevrait-on des erreurs si graves sur la configuration de l'Inde, sur la mer Caspienne, sur la mer Baltique, sur la direction des côtes occidentales de l'Europe, s'il était vrai qu'en des temps plus reculés, la géographie de l'ancien continent eût été aussi avancée qu'elle l'est de nos jours? Comment pourrions-nous retrouver de sûrs vestiges de cette géographie primitive, lorsque Ératosthène, pour qui ces temps étaient moins reculés qu'ils ne le sont pour nous, n'en a rien pu découvrir dans le riche dépôt confié à ses soins, et où il faisait des recherches si méthodiques et si laborieuses?

Mesurer les distances et déterminer les positions : tel fut le principal objet des travaux d'Ératosthène et de ses disciples. Hipparque, au siècle suivant, le second avant l'ère vulgaire, s'efforça de soumettre à l'astronomie tous les détails géographiques alors connus, et que venaient d'étendre ou de rectifier les voyages d'Agatarchides en Afrique et en Asie. Delambre voit dans Hipparque le père de la géographie mathématique; on lui doit l'idée heureuse de marquer la position des villes,

comme celle des astres, par longitude et latitude, c'est-à-dire par des cercles menés perpendiculairement du pôle sur l'équateur et sur les parallèles de l'équateur. C'est, ajoute Delambre, d'après la projection dont Hipparque est l'auteur, que nous faisons encore aujourd'hui nos mappemondes et nos meilleures cartes. Vers le même temps, messieurs, Eudoxe de Cyzique entreprenait une navigation dans l'Inde et voulait même faire le tour de l'Afrique : on doit admirer tant de zèle à une époque où la discorde affaiblissait et ruinait tous les empires, excepté celui des Romains.

Les guerres des Romains contre Carthage sont la matière la plus essentielle de ce qui nous reste des ouvrages de Polybe. Mais cet historien qui jeune encore s'était distingué dans l'armée de Persée, qui depuis avait suivi Scipion au siége de Numance, qui avait côtoyé une partie de l'Afrique occidentale et reconnu, en Europe, les lieux traversés par Annibal, a jeté dans ses livres des notions géographiques fort précieuses, et qui le seraient davantage, si nous n'en avions perdu une grande partie. On peut recueillir encore dans son premier livre quelques détails sur la Sicile, la Sardaigne et l'Espagne. Il parle, dans le second, de l'Illyrie, mais sans la décrire; il fait un peu mieux connaître la Gaule cisalpine. La route d'Annibal à travers l'Espagne, la France méridionale, les Alpes et l'Italie, est tracée dans le troisième livre, le plus riche en géographie, mais aussi le plus fertile en difficultés, lorsqu'on veut accorder les récits de Polybe, soit avec ceux de Tite-Live, soit avec l'état actuel des lieux. Le quatrième livre nous offre une description de Byzance, place dont Polybe appréciait la position importante et semblait prévoir

la grandeur future. Ailleurs il décrit l'Euphrate et indique les procédés qu'on employait pour diviser les fleuves en canaux ou pour détourner leurs cours. Ainsi l'ouvrage de Polybe, quoiqu'il ne soit point consacré à la géographie, mérite infiniment mieux de figurer dans l'histoire de cette science que certains opuscules dont elle est l'unique objet, tels que le poëme de Scymus de Chio et celui de Denys d'Alexandrie. Ce dernier poëme, intitulé περιήγησις (*circumductio*), a valu à son auteur le surnom de Périégète ou Circonducteur, qui le distingue de beaucoup d'autres Denys. Les onze cent quatre-vingt-six vers qui composent cet opuscule ont été traduits en latin par Avienus et par Priscien; ils ont été paraphrasés en grec par Eustathe et par un autre scoliaste. On les a beaucoup lus, durant tout le moyen âge, dans les traductions latines; et ils ont ainsi contribué, plus qu'aucun autre livre, à répandre et à perpétuer ce genre d'instruction : on y puisait des notions vagues et superficielles, souvent inexactes, qui limitaient la science géographique et l'empêchaient également de s'éteindre et de se développer. Du reste, l'époque où vécut Denys le Périégète n'est pas très-bien déterminée, non plus que celle d'Isidore de Charax : Dodwell les place l'un et l'autre au premier siècle de l'ère vulgaire. Isidore a décrit en prose le pays des Parthes; nous ne possédons de cette description que huit pages de pure nomenclature.

L'étude de la géographie s'était introduite à Rome avant le temps de Varron. Cet écrivain, au second chapitre du premier livre de son traité d'Agriculture, dit qu'il a trouvé son beau-père et ses amis occupés à considérer l'Italie peinte sur un mur : *Offendi ibi Caium*

Fundanium, socerum meum, et Caium Agrium equitem romanum, socraticum, et Publium Agrasium publicanum spectantes in pariete pictam Italiam; et comme il semble ne rien trouver d'extraordinaire dans cette circonstance, on est en droit d'en conclure que l'usage de représenter ainsi diverses parties de la terre était dès lors bien établi chez les Romains. Au temps de Marc-Antoine et de Jules-César, le sénat chargea Xénodote, Théodore et Polyclète de dresser des cartes de tous les domaines de la république. Mais César lui-même est un géographe; ses livres sont l'une des sources antiques de cette science, surtout en ce qui concerne les Gaules. Nul, mieux que lui, ne peut nous rendre compte de l'ancien état du pays que nous habitons, de la distribution des provinces, de la situation des villes, des mœurs nationales ou des usages populaires. Environ un siècle après César et vers le temps où Strabon composait en grec le plus grand ouvrage de géographie que nous ait légué l'antiquité, ouvrage dont nous tenterons de saisir les principaux résultats dans la prochaine séance, Pomponius Méla écrivait en langue latine un abrégé divisé en trois livres extraits peut-être d'un travail beaucoup plus étendu. Les nomenclatures y sont parsemées d'expressions vives et concises, quelquefois énergiques ou pittoresques. Par exemple, s'il rencontre, en Afrique, Utique et Carthage, la première, dit-il, est célèbre par la destinée de Caton, la seconde par la sienne propre; aujourd'hui colonie du peuple romain, autrefois sa rivale opiniâtre; redevenue, il est vrai, opulente, mais tirant toujours plus d'éclat de la ruine de sa fortune antique que de sa prospérité présente : *Illa fato Catonis insignis, hæc suo, nunc populi Romani co-*

lonia, olim imperii ejus pertinax æmula; jam quidem iterum opulenta, etiamnum tamen priorum excidio rerum quam ope præsentium clarior. Quelle époque, messieurs, dans l'histoire d'une littérature, que celle où les géographes même écrivaient ainsi de simples abrégés! S'il ne nous reste plus aujourd'hui aucune notion positive à puiser dans Pomponius Méla, s'il ne peut nous servir qu'à reconnaître l'état où il a trouvé la géographie, si même on s'aperçoit qu'il n'a pas bien su tout ce qu'on pouvait savoir de son temps, du moins la pureté, la précision, et souvent les charmes de son style sont encore un modèle, que ses successeurs, plus savants, n'ont ni surpassé, ni peut-être assez imité. C'est par des livres bien écrits que la véritable instruction se propage; et si les sciences mathématiques et physiques se répandent de plus en plus dans toutes les classes de la société, elles doivent cet avantage, sans doute à leur certitude et à leur utilité incontestable, mais aussi à l'extrême perfection avec laquelle sont aujourd'hui rédigés la plupart des livres qui les enseignent. Une diction incorrecte ou dépourvue d'élégance est ordinairement le symptôme de la confusion et de l'incohérence des idées; et c'est plus qu'on ne pense l'une des causes qui ont retardé quelquefois le progrès de certaines connaissances historiques, de la géographie, par exemple. Au surplus, je le répète, l'ouvrage de Pomponius Méla est loin d'être, quant au fond, à l'abri de toute critique : la géographie y est altérée, non-seulement par des erreurs dont elle s'est dégagée depuis, mais aussi par quelques inexactitudes que l'auteur pouvait éviter en profitant mieux des travaux de ses prédécesseurs. Toutefois considéré comme

un exposé de l'état de la science, ce précis donne une idée claire et complète des notions alors répandues parmi les hommes instruits, et au-dessus desquelles on ne s'élevait pas, à moins de se livrer, comme ont fait Strabon et Pline, à des recherches profondes. On savait que la terre est sphérique : on l'envisageait même comme divisée en deux hémisphères, l'un oriental, l'autre occidental, quoique ce dernier fût réellement inconnu, et qu'on n'eût en effet aucune idée des mers et des terres qui le couvraient : *Terra in duo latera, quæ hemisphæria nominantur, ab oriente divisa ad occasum.* D'un pôle à l'autre on partageait le globe en cinq zones, bien qu'on n'eût acquis aucune connaissance immédiate ni des deux zones glaciales, excepté peut-être l'extrémité de l'Islande, ni de la zone tempérée comprise entre le cercle polaire antarctique et le tropique du Capricorne ; ni de la moitié australe de la zone torride. On n'avait guère visité qu'une partie de la zone tempérée, depuis le tropique du Cancer jusqu'au cercle polaire arctique ; mais l'astronomie avait révélé tout le reste : *Terra zonis quinque distinguitur : mediam æstus infestat, frigus ultimas, reliquæ habitabiles.* On avait parcouru la Méditerranée et toutes ses dépendances, l'Océan occidental depuis les Canaries jusqu'à l'Islande, les golfes Arabique et Persique, et les mers qui environnent la presqu'île de l'Inde. Mais on se figurait que l'Océan enveloppait toute la terre, et qu'à cet Océan aboutissaient quatre mers, l'une occidentale ou Méditerranée, deux au midi, et l'autre septentrionale où la Baltique formait un détroit et séparait du continent européen la grande île de Scandinavie, c'est-à-dire les contrées que nous appelons aujourd'hui Suède et Nor-

wége. Méla croit aussi qu'un autre détroit joint la mer Caspienne à l'océan Scythique. Il recueille sur la partie septentrionale de l'Afrique et sur plusieurs contrées de l'Asie et de l'Europe des renseignements qui ne sont pas, à beaucoup près, d'une vérité rigoureuse relativement aux positions, aux directions et aux distances, mais qui offrent en quelque sorte un premier dessin général, susceptible d'être successivement complété et rectifié. L'Afrique ne se compose chez lui que de la Mauritanie, de la Numidie, de la Cyrénaïque et des côtes de la Méditerranée; il comprend l'Égypte dans l'Asie. Sa description de l'Europe est pleine de nomenclatures qui ne sont pas très-instructives et qui deviendraient fastidieuses, si elles n'étaient quelquefois interrompues par des observations importantes. Il représente la Gaule comme une contrée fertile et surtout riche en pâturages, mais peu habitée à cause des vastes forêts qui la couvrent et des animaux farouches qui la dévastent. Il ajoute que les peuples y sont eux-mêmes aussi barbares que fiers et superstitieux, qu'ils immolent à leurs divinités des victimes humaines, qu'ils ont néanmoins des maîtres appelés druides qui leur enseignent la sagesse et qui font profession de connaître la grandeur et la figure de la terre et de l'univers, les mouvements des astres et les volontés des dieux : *Hi terræ mundique magnitudinem et formam, motus cœli ac siderum, ac quid dii velint scire profitentur.* Il est indispensable d'étudier ces livres des anciens géographes si l'on veut lire avec fruit ceux des historiens leurs contemporains. Car il ne suffirait pas de chercher comment les lieux désignés dans les récits antiques correspondent aux nomenclatures actuelles, travail déjà

difficile et souvent plus infructueux qu'on ne pense : il faut encore se transporter en quelque sorte dans la géographie de l'historien, savoir quelles étaient en cette matière ses notions, ses opinions, ses erreurs. Tels sont, messieurs, les usages de la géographie ancienne : Strabon l'a exposée plus en détail, et lorsque nous aurons jeté quelques regards sur ses travaux et sur ceux de ses successeurs, jusqu'à l'an 500 de l'ère vulgaire, il nous sera plus facile d'apprécier les connaissances que les Grecs et les Romains avaient acquises relativement au globe terrestre et à ses diverses parties.

DEUXIÈME LEÇON.

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A L'AN 500.

MESSIEURS, nous avons reconnu que, jusqu'au septième siècle avant l'ère vulgaire, les notions géographiques avaient été trop circonscrites et surtout trop peu rapprochées pour mériter le nom de science; mais que les études et les voyages de Thalès, de Pythagore et de Solon, les navigations de Hannon et de Scylax, les recherches d'Hérodote, l'expédition des Dix Mille, les conquêtes d'Alexandre, les voyages de Néarque et de Pythéas, le génie d'Aristote, les travaux de l'école d'Alexandrie, principalement ceux d'Ératosthène et d'Hipparque, les guerres puniques et leur historien Polybe, les exploits enfin et les récits de Jules-César, ont successivement fait connaître un grand nombre de détails, exercé l'esprit humain à les enchaîner et à les envisager sous des aspects généraux, en un mot assez étendu la géographie, pour que Pomponius Méla, sous le règne d'Auguste, en pût tracer un tableau systématique. Hérodote a mérité de passer pour le créateur de la géographie historique ou positive : ses livres sont les premiers où soient rassemblées de nombreuses particularités sur les différents lieux de la terre. Mais la géographie mathématique, celle qui représente par des images les positions et les distances, celle qui consi-

dère la figure du globe et ses rapports avec les corps célestes, a pris naissance ou s'est renouvelée dans l'école d'Alexandrie depuis la mort d'Aristote jusqu'à celle d'Hipparque. Peut-être avait-elle été jadis l'objet des études de Thalès et de Pythagore; mais elle a peu d'étendue et de consistance dans les écrits d'Aristote lui-même; elle doit ses premiers progrès à Ératosthène, et Hipparque, enfin, l'a si bien fondée sur sa véritable base, que Delambre ne craint point de le déclarer le père de cette science.

Pomponius Méla n'a laissé, comme nous l'avons vu, qu'un abrégé fort succinct. L'ouvrage que Strabon composait dans le même temps est au contraire le plus vaste monument de la géographie ancienne. Les deux premiers livres sont une introduction que l'on pourrait diviser en trois parties, l'usage, l'histoire et les généralités de la science géographique. Le deuxième article est de la plus haute importance; car l'auteur y rend compte des travaux de ses prédécesseurs Ératosthène, Artémidore, Hipparque, Posidonius et Polybe : sans lui, nous ne saurions que fort incomplétement ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont laissé à faire. Le troisième livre traite de l'Espagne, le quatrième de la Gaule et des îles Britanniques, le cinquième et le sixième de l'Italie, le septième, qui est mutilé, de la Germanie et de quelques autres contrées européennes. La Grèce est l'objet des trois suivants; l'Asie occupe le reste de l'ouvrage, à l'exception du dix-septième et dernier livre qui est consacré à l'Afrique, principalement à l'Égypte. Strabon, en effet, ne connaissait guère en Afrique que les environs du Nil et les côtes baignées par la Méditerranée : il place mal le mont Atlas; mais il a la sagesse de ne point croire aux

prétendues découvertes des Carthaginois sur une longue étendue des côtes occidentales baignées par l'océan Atlantique. La description qu'il fait de l'Asie Mineure est pleine d'intérêt; à l'égard des autres contrées asiatiques, il ne peut, malgré de longues études et des recherches laborieuses, éviter beaucoup d'erreurs dont les unes tiennent à de fausses idées sur les chaînes de montagnes, les autres au défaut absolu de renseignements sur d'assez vastes contrées. Il n'est pas non plus très-instruit de ce qui concerne l'est et le nord de l'Europe; et s'il décrit beaucoup mieux l'Italie, les Gaules et l'Espagne, ce n'est pas sans se tromper fort souvent sur les directions des fleuves, des monts et des côtes. Nous nous en convaincrons bientôt par un tableau général de sa géographie rapprochée de celle d'Ératosthène : mais auparavant nous devons nous arrêter à quelques observations particulières.

Strabon néglige assez ordinairement les petits détails de topographie et de botanique. On le lui a fort reproché : ne conviendrait-il pas au contraire de lui savoir gré d'avoir contenu la géographie dans ses véritables limites? Sous ce point de vue, son ouvrage est un excellent modèle, où l'on doit apprendre en quelle mesure l'histoire civile et l'histoire naturelle peuvent se mêler utilement à la science géographique. Strabon la rattache constamment aux grandes connaissances de l'esprit humain, aux beaux-arts, aux annales des peuples, à la morale, à la politique et à la physique générale. Il rassemble tout ce qui peut plaire avec fruit, instruire avec intérêt. Riche produit de ses longs voyages et de ses plus longues études, son livre bien conçu, bien ordonné, est à peu près tout ce qu'il pou-

vait être à une telle époque : il le serait du moins, si Strabon eût consulté davantage les auteurs latins, entre lesquels il a toutefois cité Fabius Pictor et Jules-César. S'il n'a pas toutes les qualités qui caractérisent les bons écrivains, il en possède plusieurs à un degré peu commun. D'abord, il est si instruit qu'il ne cherche jamais à le paraître : il n'emploie de son érudition que ce qu'il en faut pour traiter et approfondir son sujet. En second lieu, quel que soit le nombre des faits, des détails, des notions particulières ou minutieuses même qu'il a besoin d'exposer, il les distribue avec une méthode et un art qui n'en laissent voir que l'utilité : comme il n'est point surchargé ni embarrassé de leur multitude, ses lecteurs n'en sont pas non plus fatigués. Enfin, il a des idées générales, ce qui revient à dire que toutes les connaissances humaines qu'il a pu acquérir se sont enchaînées dans son esprit, et qu'il ne les estime qu'à raison de l'influence qu'elles doivent avoir sur les progrès et le bonheur des peuples.

Ce n'est pas pourtant que les dix-sept livres de Strabon ne présentent beaucoup de difficultés. Les unes sont grammaticales; plusieurs tiennent au mauvais état des manuscrits de cet ouvrage, retrouvés au quinzième siècle, après avoir, en quelque sorte, disparu durant huit cents ans. Citée pour la dernière fois au sixième siècle par Jornandès, la géographie de Strabon est omise dans tous les catalogues des bibliothèques du moyen âge. Mais les plus sérieuses difficultés sont celles dont la solution exigerait une connaissance précise des mesures itinéraires des anciens. Nous avons vu qu'Aristote, d'après des calculs faits avant lui, évaluait la

circonférence de la terre à quatre cent mille stades : elle n'est que de deux cent cinquante mille stades selon Ératosthène, que de deux cent quarante ou même que de cent quatre-vingt mille selon Posidonius; car on attribue à ce dernier tantôt l'une, tantôt l'autre de ces évaluations. Il faut que trois au moins de ces quatre résultats soient gravement erronés, ou que le mot de stade représente des mesures très-diverses. On distingue en effet un stade égyptien, le plus petit de tous, différents stades grecs, différents stades romains; et les savants s'efforcent d'établir le rapport de chacun de ces stades, soit avec les mesures plus grandes, comme les chœne et le mille, soit avec les mesures inférieures, comme la coudée, la palme, le pas et le pied. Pour y parvenir, on recueille d'anciens textes dont la plupart n'éclaircissent rien, si l'on ne commence par les éclaircir eux-mêmes, si l'on n'examine, par exemple, quelle est réellement la mesure que l'auteur désigne et s'il ne se trompe pas dans l'application qu'il en fait à l'objet dont il parle. Aussi cette matière, bien que traitée par plusieurs érudits du seizième et du dix-septième siècle, parut-elle encore neuve à Fréret. Selon lui, toutes ces dissertations, toutes ces hypothèses, toutes les évaluations qui en résultaient, n'avaient fait qu'augmenter les difficultés qui nous arrêtent dans l'étude de l'antiquité, qu'épaissir les ténèbres dont la géographie ancienne devait rester couverte, tant qu'on ne connaîtrait pas la valeur des mesures qui étaient en usage chez les Romains, chez les Grecs, en Égypte et en Asie. Fréret, après avoir démontré la fausseté de ces évaluations, en a proposé d'autres et s'en est servi pour expliquer ce qui concerne dans les anciens

auteurs la circonférence de la terre et les distances géographiques. Le recueil de l'académie des Inscriptions contient, outre ce travail de Fréret, des mémoires de la Barre et de quelques autres sur le même sujet. Danville qui a jeté tant de lumière sur la géographie antique, a publié un traité particulier des mesures itinéraires, et il est indubitable qu'on a obtenu par tant de recherches, un tableau satisfaisant de ces différentes mesures, en sorte que nous pouvons attacher enfin, avec assez de confiance, des idées précises aux mots, par exemple, de stade égyptien, stade olympique, stade romain, etc.; les traduire en mètres, déterminer quelles fractions du degré terrestre ils exprimaient. Le stade attique, par exemple, est évalué, par M. Letronne, à cent quatre-vingt-quatre mètres trois cent soixante-quinze millimètres. Mais lorsqu'il s'agit ensuite de discerner l'espèce particulière de stades qui est désignée par un texte de Strabon ou de quelque autre ancien géographe, si c'est le romain, l'égyptien, ou le grec, presque tous les embarras se reproduisent.

Sur ce point, le système le plus ingénieux et le plus heureux en résultats, est celui que M. Gossellin a publié et qui consiste à dire que les anciens ayant différentes sortes de stades, comme nous avions en France différentes sortes de lieues, Strabon et d'autres écrivains de l'antiquité ont employé tantôt l'un de ces stades, tantôt l'autre, suivant les pays ou les circonstances, et sans y joindre d'ailleurs aucune indication positive. En appliquant l'un ou l'autre de ces stades à un très-grand nombre de distances énoncées dans les traités antiques de géographie, M. Gossellin trouve en effet

des résultats qui s'accordent sensiblement avec ceux que les géographes modernes ont vérifiés, et il en conclut que les anciennes déterminations avaient été fort exactes. Ce système a rencontré des contradicteurs en Allemagne et en France. « Cette manière d'employer « tantôt un stade, tantôt un autre, disait Bossut, pré« sente quelque chose d'arbitraire, et je crois (ajoutait « le mathématicien) que l'imperfection des anciens « instruments d'astronomie n'a pas permis à ceux qui « s'en servaient, d'en tirer des résultats approchant de « la vérité, si ce n'est par hasard. » Cette opinion est aussi, comme vous l'avez vu, messieurs, celle de Delambre.

Il y avait en France jusqu'à treize espèces de lieues. La lieue de Beauce était à celle de Gascogne comme dix-sept est à trente; un peu plus de la moitié. C'étaient là, je crois, de toutes nos lieues la plus petite et la plus grande; les autres se plaçaient entre ces deux extrêmes. Mais on ne les employait pourtant pas indifféremment : le mot lieue sans addition signifiait ou la lieue commune de France, ou celle de la province dont il était question, ou enfin celle du pays habité par l'homme qui parlait ou écrivait. Un auteur qui, sans en avertir, aurait exprimé en lieues de Provence, une distance entre deux villes de Bourgogne, aurait trompé tous ses lecteurs; il n'eût été bien compris de personne. Devons-nous croire que les anciens aient usé d'une licence à peu près pareille, qu'ils aient, dans une même notice, dans une même phrase, employé le mot de stade en des sens divers? et si l'on ne consultait que l'intérêt de leur gloire, quelques erreurs dans leurs calculs ne seraient-elles pas plus excusables

qu'une telle confusion dans leur langage? L'état de leurs sciences et de leurs arts leur rendait l'exactitude si difficile en géographie mathématique, qu'il leur est toujours honorable d'en approcher ou même d'y tendre, et qu'il serait toujours injuste de leur reprocher de n'y pas atteindre; au lieu qu'on pourrait avoir droit de se plaindre des expressions équivoques dont ils auraient parsemé leurs écrits. Du reste, on doit à M. Gossellin l'analyse la plus profonde de la géographie des anciens, et le plus savant commentaire de celle de Strabon. La principale conséquence à tirer des réflexions que nous venons de hasarder, est que la diversité et l'indétermination des mesures publiques ayant à ce point retardé le progrès des sciences et embarrassé l'érudition, nous devons reconnaître dans le nouveau système métrique l'une de nos plus sages institutions actuelles. Ce système vaincra les résistances que les routines opposent à toutes les lumières; un jour il introduira dans tous les livres de géographie des expressions précises, et en bannira des termes vagues dont l'obscurité était d'autant plus déplorable qu'on les croyait clairs parce qu'ils étaient familiers. Déjà les nouvelles mesures se sont établies et accréditées dans les classes inférieures de la société : une grande partie du peuple en a parfaitement compris le langage et senti l'importance, malgré tous les moyens qu'on a pris pour l'empêcher d'en faire usage; et cette réforme, comme bien d'autres, n'est plus déclarée impossible que par ceux qui craignent qu'elle ne soit bientôt irrévocablement accomplie.

Quoi qu'il en soit, messieurs, ce n'est qu'en profitant des recherches de M. Gossellin, que nous allons

envisager l'ensemble de la géographie de Strabon; mais, pour nous en former une idée claire et distincte, il est indispensable de rappeler, en peu de mots, ce que nous avons dit dans la dernière séance du système d'Ératosthène. Vous vous souvenez que l'Islande ou Thulé, au nord-ouest, et la Taprobane ou Ceylan, au sud-est, étaient les deux points extrêmes des contrées connues du bibliothécaire d'Alexandrie; qu'il considérait la mer Baltique comme un détroit séparant l'île de Baltie du continent européen; qu'il ne désignait les îles Britanniques que par l'unique mot d'Albion; qu'il étendait le nom de Scythie sur une très-grande partie de l'Europe, et y comprenait la Germanie; qu'il limitait la Celtique par le Rhin; qu'il dirigeait les côtes de France et d'Espagne sur une ligne droite et sans angle depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au promontoire Sacré ou de Saint-Vincent; qu'en Afrique il ne connaissait que les côtes baignées par la Méditerranée, une partie des rivages du Nil et ceux du golfe Arabique; que, divisant l'Asie par une chaîne de montagnes à peu près parallèle à l'équateur, il distinguait au midi deux grands fleuves, l'Indus et le Gange, et cinq grandes contrées, la Syrie, l'Arabie, la Perse, la Médie et l'Inde terminée en ligne droite et sans forme de péninsule par la mer Indienne; au nord, la Scythie, la Bactriane et la mer Caspienne qui, suivant lui, communiquait par un détroit à l'Océan septentrional. Strabon ne fait à cette géographie générale d'Ératosthène aucune addition ni rectification bien importante, en ce qui concerne l'Asie et l'Afrique. Cette dernière ne descend pas encore au-dessous du cinquième degré de latitude septentrionale; la mer Caspienne est toujours un golfe. Mais en

Europe il indique bien plus de lieux et détermine plus de positions. A la vérité, il ne trace guère mieux les contours de l'Afrique septentrionale, et surtout il éloigne beaucoup trop Carthage de la Sardaigne. Il donne à la mer Adriatique et à l'Italie une direction de l'est à l'ouest presque parallèle à l'équateur; et il s'en faut de très-peu que Marseille et Rome ne soient, chez lui, à la même latitude. Au contraire, il dirige les Pyrénées du midi au nord, si bien qu'une partie de l'Ibérie n'est pas plus méridionale qu'une partie considérable de la Gaule. Mais il connaît l'angle compris entre les côtes de ces deux régions, et d'ailleurs il distingue la Germanie de la Scythie. Il place celle-ci à l'est du Borysthène et du Tanaïs, qui, selon lui, coulent parallèlement et directement du nord au midi, l'un vers le Pont-Euxin, l'autre vers le Palus-Méotis. Il fixe les limites du monde habitable au cinquante-cinquième degré, et place un peu au-dessous de cette latitude Ierné ou l'Irlande, non pas à l'ouest, mais au nord de l'Angleterre; il étend à peine cette dernière jusqu'au quarante-neuvième degré, tandis qu'il fait aboutir l'Irlande au cinquante-quatrième. Voilà, messieurs, à côté de certains progrès, une grande partie des anciennes erreurs et même quelques nouveaux écarts. En inférer que Strabon manque de savoir ou d'habileté serait une méprise plus grossière assurément qu'aucune des siennes. Son ouvrage abonde en détails instructifs, en rapprochements heureux de l'histoire et de la géographie; il tient un rang distingué parmi les livres qui ont étendu ces deux sciences. Mais nous n'aurions pas nous-mêmes une idée juste de l'une et de l'autre, si nous ne sentions pas que la

description de la terre était un problème vaste et difficile, qui exigeait des moyens dont les anciens ne disposaient point, et infiniment plus d'observations et de navigations qu'ils n'en avaient pu faire.

Un contemporain de Strabon, Marin de Tyr, avait fort agrandi, plus encore vérifié et rectifié les connaissances géographiques. Il s'appliquait à corriger les erreurs des autres et même les siennes. Ses travaux ne nous seraient pas connus sans le compte qu'en a rendu et le profit qu'en a tiré Ptolémée. Une grande partie du système géographique de ce dernier, et quelques-uns même des meilleurs résultats qu'on y distingue, sont dus à Marin. Comme nous nous proposons de suivre l'histoire de la science plutôt que des hommes qui l'ont cultivée, nous ne nous arrêterons point à démêler ce qui, dans ce système, appartient à l'un ou à l'autre de ces deux géographes; recherche au surplus déjà faite avec une très-grande sagacité par M. Gossellin. Mais, avant d'arriver à Ptolémée qui vécut au second siècle de l'ère vulgaire, nous rencontrons, dans le cours du premier, un géographe latin, Pline l'Ancien, avant lequel même j'aurais pu citer Sénèque, à cause des notions de géographie tant physique que positive qu'il a répandues dans les sept livres intitulés : *Questions naturelles*. Le second livre du grand ouvrage de Pline est un traité de cosmographie, ou description générale du monde; et les quatre suivants contiennent un tableau des trois parties de la terre, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Ces livres sont surtout remplis de nomenclatures : mais l'auteur y entremêle des remarques ou traditions historiques, des mesures de distances et des ébauches de descriptions. Il joint

à ce qu'il a observé lui-même ce qu'il a recueilli dans un très-grand nombre d'écrivains parmi lesquels Strabon n'est jamais nommé. Il n'établit aucune différence entre les stades dont font mention les livres qu'il consulte : il les évalue tous indistinctement à un huitième du mille romain; en sorte que les savants modernes ont été obligés de corriger ou d'expliquer plusieurs de ses mesures. Il n'a non plus à peu près aucun égard aux époques diverses des relations dans lesquelles il puise; ce qui l'expose à présenter comme actuel l'état passé de certains lieux. L'Europe lui paraît la plus grande des trois parties de la terre; il la croit presque égale aux deux autres prises ensemble : *non tertiam portionem.... verum æquam*. Il semble dire que le Tanaïs, le Pont-Euxin et la Méditerranée divisent en deux toute la terre : *in duas partes ab amne Tanai ad Gaditanum fretum, universo orbe diviso.* La Scandinavie, c'est-à-dire la partie de l'Europe qui est baignée par la mer Baltique, est encore aux yeux de Pline, une grande île dont il avoue pourtant qu'on ignore les limites. Comparés à l'ouvrage de Strabon, ces cinq livres de Pline ne peuvent passer que pour un abrégé; mais les détails y sont plus nombreux et plus exacts que dans celui de Pomponius Méla; ils sont même présentés avec plus de méthode, et il a fallu bien plus de recherches pour les rassembler, surtout si Pline, ainsi que tout l'annonce, n'a point profité du travail de Strabon et n'en a eu aucune connaissance. Il avait certainement à sa disposition un très-grand nombre de cartes géographiques; il est impossible d'en douter, en le lisant, quand même on ne verrait pas que l'usage de ces cartes était si répandu

au temps de Florus, que cet historien, dans la préface de son Épitome, compare son propre travail aux tableaux où l'on a coutume, dit-il, de peindre les parties de la terre en raccourci : *Faciam quod solent qui terrarum situs pingunt : in brevi quasi tabella totam.... imaginem amplectar.* C'était sans doute aussi des cartes que les itinéraires dessinés, *itineraria picta*, qu'on distinguait de ceux qui ne consistaient qu'en notes écrites, *itineraria annotata.* A cette dernière classe appartenait l'itinéraire qui porte le nom d'Antonin et qu'on aurait droit de considérer ou comme moins ancien ou comme ayant été successivement modifié : cette table et d'autres de la même espèce sont en quelque sorte des feuilles de route avec indication des distances.

On a lieu de croire que Claude Ptolémée vivait sous les Antonins. Beaucoup moins riche en descriptions et en détails historiques que la géographie de Strabon, celle de Ptolémée a l'avantage de fixer la position des lieux par longitude et latitude. Les notions cosmographiques, c'est-à-dire relatives au système entier de l'univers, exposées tant dans le premier livre de Ptolémée que dans les deux derniers, savoir, le septième et le huitième, sont plus étendues et souvent plus précises que dans les traités précédents sur cette même matière. Ptolémée les emprunte en grande partie à Marin de Tyr, mais en s'efforçant de les rectifier ou de les compléter. C'est dans cet ouvrage que nous rencontrons la première description de la sphère armillaire, composée des différents cercles ou anneaux qu'on imagine sur le globe terrestre et sur le globe céleste. Les huit livres sont d'ailleurs accompagnés de

cartes qu'on suppose dessinées par l'auteur, ou sous ses yeux, par Agathodémon, mécanicien d'Alexandrie : elles reproduisent les détails et en partie les nomenclatures qui remplissent le second livre et les quatre suivants. Les cartes antérieures avaient été construites sans égard à la courbure des méridiens, sans les rapprocher l'un de l'autre, à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur et qu'ils gagnent les pôles : c'était ne tenir aucun compte de la sphéricité de la terre et la traiter comme un cylindre. Hipparque avait conçu l'idée d'une représentation plus fidèle; et Ptolemée s'emparant de l'idée d'Hipparque, posa les premiers fondements de la théorie des projections en usage dans la construction des cartes géographiques. Il fixa le premier méridien aux îles Fortunées ou Canaries, limite occidentale des pays alors connus : il n'y a pas bien longtemps qu'on a remplacé ce méridien par celui qui passe à l'observatoire de Paris, à Carcassonne et à Dunkerque. Du reste, nous ne devons assurément pas nous attendre à trouver dans les cartes de Ptolémée ni dans son texte une exactitude rigoureuse. Toutes ses latitudes sont fausses, au moins d'un quart de degré; les longitudes sont encore moins exactes. La construction de ses cartes est fort défectueuse. Il allonge de vingt degrés la mer Méditerranée; il recule de plus de quarante degrés à l'orient les bouches du Gange; et l'on peut juger par deux erreurs si graves, de celles qui doivent altérer un grand nombre de détails.

On a, dans le cours du moyen âge, attribué à Ptolémée plusieurs écrits dont il n'est certainement pas l'auteur. Sommes-nous bien sûrs de l'authenticité de sa géographie? Des hommes fort instruits ont sou-

tenu que ce n'était qu'un recueil de notions successivement acquises et répandues depuis le second siècle jusqu'au quatorzième. En comparant des manuscrits grecs et latins de cette géographie, M. Gossellin y a remarqué beaucoup de variantes et discerné des articles que Ptolémée n'a sûrement pas écrits, puisqu'ils indiquent des lieux dont il ne pouvait avoir connaissance. On en doit conclure au moins que certaines parties de cet ouvrage ont été bien ou mal corrigées, retouchées, augmentées soit par ceux qui le transcrivaient, soit par les voyageurs qui en faisaient usage. Quoi qu'il en soit, et en ne considérant que les articles dont l'authenticité est certaine ou fort probable, voici l'idée générale qu'on peut se former de la géographie de Ptolémée :

Elle embrasse plus d'espace et plus de détails que celle d'Ératosthène et de Strabon. L'Asie orientale ne se termine plus à l'embouchure du Gange, l'Inde se prolonge ou recommence au delà de ce fleuve et au-dessous de la Sérique. Entre le Gange dont le cours finit par se diriger du nord au midi, et le fleuve Indus, l'Inde inférieure paraît prendre tant soit peu une forme péninsulaire. Le sinus Persique s'élargit trop et la Taprobane devient trop méridionale : elle atteint et dépasse l'équateur. Mais l'Afrique descend jusqu'à vingt degrés au-dessous de cette ligne. D'un autre côté, l'Espagne tend à se dessiner plus correctement. La chaîne des Pyrénées commence à fléchir de l'ouest à l'est, comme l'Italie, du nord au sud. Toutefois le golfe Adriatique prend trop de courbure. L'Irlande se range à l'ouest de l'Angleterre, mais l'une et l'autre et surtout la seconde gagnent trop le nord ; et il

n'y a pas encore de mer Baltique intérieure; c'est toujours un détroit; et la Scandinavie ou Scandie est toujours une île. Mais la mer Caspienne ne communique plus à l'Océan, elle en est séparée par une vaste partie de la Scythie, à l'ouest du mont Imaüs. Vous remarquez ici, messieurs, d'assez grands progrès, et si Ptolémée les devait presque tous à Marin de Tyr, comme l'a prouvé M. Gossellin, il faut que dans l'espace d'environ un demi-siècle qui sépare les travaux de Strabon de ceux de Marin, on ait, par de nouvelles études, de nouveaux voyages, rectifié plusieurs erreurs et agrandi les connaissances, ou que Marin de Tyr ait eu à sa disposition d'antiques mémoires qui avaient échappé au savant et laborieux Strabon. Mais en admettant cette seconde hypothèse, la géographie de Ptolémée est beaucoup trop imparfaite encore pour qu'il y ait lieu de penser que l'ancien continent eût été, en des siècles fort reculés, presque aussi bien décrit qu'il l'a été dans nos temps modernes. Nous ne savons pas bien d'ailleurs jusqu'à quel point les copistes et les voyageurs du moyen âge ont corrigé ou augmenté le texte et les cartes de Ptolémée.

Nous venons de voir, messieurs, quelles ont été jusqu'au second siècle de l'ère vulgaire les connaissances et les erreurs des anciens sur les principaux points de la géographie générale. Les progrès les plus difficiles étaient faits; et les autres auraient été rapides, si les siècles suivants avaient produit des observateurs tels qu'Ératosthène, Hipparque, Strabon, Marin de Tyr et Ptolémée. Mais la décadence de l'antique liberté devait amener celle des lumières; et s'il avait pu, sous des gouvernements oppresseurs et faibles,

s'élever encore des hommes de génie, les malheurs de la terre asservie et déchirée leur auraient ôté le courage autant que les moyens de la parcourir et de la décrire. Aussi, même avant la dissolution de l'empire romain, nous ne rencontrerons plus qu'un petit nombre de géographes dont aucun n'a continué dignement les grands travaux dont nous venons de rappeler le souvenir.

Pausanias serait l'un des plus recommandables, mais il ne fait connaître que la Grèce; restreinte à ce sujet, sa relation est constamment instructive, comme recueil de descriptions et de traditions. Elle entremêle aux détails topographiques, des traits d'histoire, des explications d'usages civils et religieux, des notices sur les arts, les monuments, les statues, les édifices. Pausanias est quelquefois crédule, peu difficile dans le choix des récits traditionnels, dans l'examen des témoignages. Malgré son goût pour les arts, malgré l'étendue de ses connaissances, il donne à son style peu de couleur et de mouvement : il y a des lectures plus agréables ; il n'en est guère de plus nécessaires à qui veut faire une étude sérieuse de l'antiquité. Clavier, après avoir collationné plusieurs manuscrits et toutes les éditions de cet ouvrage, en a rétabli le texte souvent altéré et l'a traduit avec la fidélité la plus scrupuleuse. Cet excellent travail a été publié avec des notes qui en augmentent beaucoup moins l'étendue que l'utilité. Mais Clavier, mon prédécesseur immédiat dans cette chaire d'histoire, se proposait d'offrir aux lettres et à la société bien d'autres tributs de son vaste savoir et de son vertueux patriotisme, lorsqu'il nous a été soudainement enlevé, en 1817, au milieu d'une carrière laborieuse et à tous

égards honorable. On a fait depuis une perte non moins affligeante dans la personne de son gendre Courier, qui était aussi son émule et qui devait compléter les notes sur Pausanias.

L'ouvrage de cet auteur grec est le premier voyage proprement dit que l'antiquité nous ait laissé; car on ne peut guère faire entrer dans cette classe de livres les relations par trop succinctes d'Hannon et de Scylax, non plus que celles qui portent le nom d'Arrien de Nicomédie. Cet Arrien vivait au second siècle de notre ère; et l'on trouve dans le recueil de ses œuvres, outre le périple de Néarque dont je vous ai déjà parlé, un périple de la mer Érythrée et un périple du Pont-Euxin. Le nom de mer Rouge s'applique ordinairement au golfe Arabique qui sépare l'Afrique de l'Asie; mais les anciens appelaient θάλασση ἐρυθραία, *mare erythræum*, mer Rouge, la partie occidentale de la mer des Indes, qui baigne les côtes de Malabar, de la Perse et de l'Arabie : ce sont ces côtes que l'on parcourt dans l'un des périples d'Arrien, si tant est qu'Arrien soit le véritable auteur de ce journal nautique. Plusieurs des détails qu'on y rencontre semblent avoir été destinés à l'instruction des commerçants; ils y trouvaient l'indication des marchandises qu'ils pouvaient acheter ou vendre avantageusement. Le périple du Pont-Euxin exprime en stades les distances entre les divers points des côtes de cette mer; et l'on peut conjecturer que le stade est celui qui équivalait à la septcentième partie du degré, ou à la vingt-quatrième partie de la lieue commune, et qui a été, selon M. Gossellin, le plus employé par les géographes grecs.

Le troisième siècle de l'ère vulgaire ne fournit à la

géographie qu'un opuscule grec d'Agathémer consistant surtout en notions générales ou cosmologiques, et le livre latin de Solin intitulé *Polyhistor*, l'historien de plusieurs choses. C'est un titre auquel répondraient assez les matières diverses des sept premiers chapitres; mais les cinquante-deux autres contiennent une géographie embarrassée d'accessoires historiques mal choisis et mal présentés. Solin ne fait qu'abréger et gâter Pline : Joseph Scaliger ne voit en lui qu'un auteur futile, *auctor valde futilis*; Saumaise le traite plus sévèrement encore et finit par le comparer à un singe qui dérange ou bouleverse tout ce qu'il touche : *merum nugatorem*, *merum miscellionem*, *omnia turbantem et confundentem simium*. Sans manquer, à ce point, de respect pour un auteur compté quelquefois au nombre des classiques, on peut assurer que le livre de Solin ne fournit aucune notion nouvelle à la géographie, aucun fait remarquable à l'histoire de cette science.

Les savants ont coutume de rapporter au temps de Théodose Ier une fameuse carte géographique connue sous le nom de Peutinger, antiquaire estimable qui mourut en 1547 et chez qui elle fut trouvée quelque temps après. Qu'elle soit une très-mauvaise image de l'état réel de la terre, on doit s'y attendre : elle n'en serait pas moins précieuse, si elle retraçait fidèlement l'état des connaissances géographiques à la fin du quatrième siècle. Mais elle ne rend pas ce service. Selon toute apparence, c'est un de ces itinéraires dessinés, *itineraria picta*, qui, chez les Romains, servaient à diriger les généraux, à régler la marche des troupes; qui indiquaient les routes plutôt qu'ils ne les tra-

çaient, marquaient les distances par des chiffres plutôt que par des espaces, et n'avaient aucunement pour but de fixer les positions des lieux à traverser. « Cette « carte qui n'a qu'un pied de hauteur et plus de vingt-« deux de longueur, embrasse, dit M. Lacroix, toute « l'étendue du monde connu alors, mais rétrécie du « nord au sud, d'une manière qui la fait paraître ab-« surde, quand on ne fait pas attention que les objets « marqués de part et d'autre sur la route n'y sont « placés que comme des repères, pour indiquer les « régions que la route traverse, sans avoir égard à « leur configuration, que la forme de la carte, destinée « à être roulée, ne permettait pas de conserver. » Cependant, messieurs, comme les distances que cette carte détermine entre certains lieux qui subsistent encore, ont été trouvées assez exactes, on présume que celles qu'on ne peut plus vérifier immédiatement le sont aussi, et en conséquence on la place au nombre des monuments de la géographie ancienne. Elle a dû, par sa construction informe, contribuer à répandre des notions fausses; et il est fort possible encore qu'elle ait été altérée et surchargée par ceux qui l'ont transcrite : il paraît que la copie trouvée chez Peutinger n'est pas très-ancienne, qu'elle est peu antérieure au quatorzième siècle; en sorte que son autorité, tout à fait nulle pour les distances qu'elle n'exprime pas en chiffres, n'est pas non plus très-imposante à l'égard des lieux qui ne sont pas nommés dans des monuments d'une antiquité et d'une authenticité plus certaines. Elle a introduit dans la nomenclature beaucoup d'articles qu'il serait, je crois, permis de déclarer suspects, par cela seul que les écrits qui l'ont pré-

cédée n'en présentent aucun vestige. Ainsi quoiqu'elle ait été plusieurs fois gravée et commentée, quoiqu'elle ait pu mettre sur la voie de quelques recherches utiles, il convient, ce me semble, de n'en faire usage qu'avec une circonspection extrême dans les questions que les textes des géographes et des historiens, grecs et latins, n'achèvent pas ou ne commencent pas de résoudre. Nous verrons quelquefois cette carte de Peutinger servir de base à de vaines hypothèses dont l'unique effet est d'imprimer une teinte conjecturale à l'histoire.

Cette carte dont, à mon avis, on a fort exagéré l'importance, est du moins plus curieuse que les productions géographiques du siècle qui a suivi celui de Théodose; comme l'itinéraire en vers latins de Rutilius Numatianus, le traité des fleuves de Vibius Sequester, la cosmographie d'Æthicus, et l'abrégé de géographie qui sert d'introduction à l'ouvrage historique d'Orose. Æthicus le cosmographe a rédigé une suite de tableaux desquels il résulte que le globe terrestre contient précisément trente mers, soixante-douze îles, quarante montagnes, soixante-dix-huit provinces, trois cent soixante-dix villes, cent cinquante-sept fleuves et cent vingt-cinq nations; il en donne des listes arides, n'indique de positions et de distances qu'à l'égard des fleuves, et connaît si peu ceux qui arrosent la France qu'il ne nomme, ne désigne ni la Seine ni la Loire. A leur place, il parle d'un fleuve Géon qui, dit-il, à sa source dans les Gaules et se jette dans l'Océan occidental, après un cours de 402 milles. *Fluvius Geon nascitur in Galliarum campis, influit Oceano occidentali, currit millia quadringenta duo.* Ne voilà-t-il pas une notion bien précise, une manière fort utile de dé-

crire les contrées du globe? Or, cet échantillon donne une idée trop juste et du traité d'Æthicus et des opuscules du même genre composés par ses contemporains. La décadence est sensible lorsque après les ouvrages de César, de Strabon, de Ptolémée, on descend à de pareilles productions. Vibius Sequester n'est pas beaucoup plus instructif : son traité est une sorte de dictionnaire des fleuves, des lacs et des montagnes dont les poëtes font mention. Ce serait bien plutôt le sixième livre de Martianus Capella qui pourrait nous retracer ce qu'on avait alors conservé d'idées un peu saines sur la distribution, les positions, l'étendue des regions terrestres; car ce livre, sous le titre de géométrie, ne contient qu'une géographie, simple abrégé de celle de Pline, mais plus méthodique et plus court que celui de Solin.

Marcien, auteur grec, a composé, vers le même temps, sous le nom de périple, une description sommaire des diverses parties du monde et un sommaire de la géographie d'Artémidore. Ces opuscules et ceux de la même espèce n'ont de mérite et de valeur que par les fragments d'ouvrages plus anciens qui s'y rencontrent. On a rassemblé, quoique incomplétement, ces abrégés, ces périples, on en a formé des recueils qui portent le titre de petits géographes grecs. M. Gail fils en donne aujourd'hui une édition nouvelle beaucoup mieux ordonnée et plus instructive que les précédentes; elle doit réunir tout ce qui a été écrit en grec sur la géographie, à l'exception des ouvrages de Strabon, de Ptolémée, de Pausanias et d'Étienne de Byzance qui ont été appelés les quatre grands géographes grecs à cause de l'étendue de leurs livres. Étienne de Byzance avait fait

un très-ample dictionnaire grammatical, historique et géographique; nous n'en avons, dit Bayle, qu'un assez mauvais abrégé, dédié à l'empereur Justinien par le grammairien Hermolaüs. Cet abrégé n'a pas laissé d'être utile aux géographes, aux mythologistes, aux antiquaires; mais l'ouvrage qu'il remplace eût apparemment présenté une instruction plus riche et plus profonde.

Nous avons dû, messieurs, parcourir ces fastidieux détails, pour nous convaincre qu'il n'y a eu aucun progrès depuis le deuxième siècle de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du cinquième. C'est au livre de Ptolémée qu'on peut en quelque sorte arrêter le compte de la géographie ancienne. Nous avons vu combien la description de la terre était restée inexacte et défectueuse après tant d'études et de recherches, et combien cependant cette ébauche inparfaite tendait à s'altérer et presque à s'effacer après le siècle des Antonins. Mais nous sommes ainsi arrivés jusqu'au temps où la division et la décadence de l'empire romain, où les irruptions des peuples barbares changeaient la face de la terre, modifiaient les distributions et les nomenclatures géographiques. Vous avez pu remarquer, messieurs, que les Grecs et les Romains connaissaient trop peu l'est et le nord de l'Asie, trop peu le nord et l'est de l'Europe pour que nous puissions espérer de puiser dans leurs livres de bien vives lumières sur l'origine et les transmigrations des peuples divers qui habitaient ces vastes régions. Il est d'ailleurs infiniment probable que ces peuples, ou du moins quelques-uns, se sont plus d'une fois déplacés, que leurs expéditions successives les ont diversement séparés ou réunis entre eux, et qu'ils ont pu encore se

confondre quelquefois avec les habitants des contrées qu'ils envahissaient. On n'a sur de tels faits qu'un bien petit nombre d'anciens témoignages, si même on doit donner ce nom à des récits postérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils concernent ; en un mot, on est réduit à de simples traditions, bien incohérentes et bien fugitives. Aussi, pour remonter à ces origines, a-t-il fallu n'être difficile ni sur les indications, ni sur les rapprochements, ni sur les hypothèses. Les plus légères ressemblances de noms ou de syllabes suffisent à Bochart pour composer le tableau de la dispersion des peuples : jamais une imagination déréglée n'a plus abusé de la science. C'est une étrange histoire que celle qui se fonde presque uniquement sur des étymologies, des homonymies ou même sur des anagrammes. Cependant, à défaut de textes, on s'accoutume tellement à chercher les faits dans les vocabulaires, dans la comparaison, la décomposition et le bouleversement des mots, qu'on finit par ne pas douter de la sûreté parfaite d'une méthode si ingénieuse. Il paraît tout simple, par exemple, d'identifier les Goths et les Gètes, et de retrouver le nom des Hérules dans le mot anglais *earl* qui signifie comte. Les voyelles ne pouvant embarrasser, puisqu'en effet elles se prennent souvent l'une pour l'autre, il n'y a plus qu'à déplacer les consonnes et qu'à profiter aussi de tous les exemples de leurs métamorphoses, pour obtenir à volonté les résultats que l'on désire. Ces jeux d'esprit, qui sont à peu près en histoire ce que les acrostiches et les bouts rimés étaient en littérature, ne sauraient plus, ce me semble, être admis dans des études sérieuses et qui aspirent à quelque exactitude, ils nous sont interdits par

les règles de critique que nous avons déduites de l'examen des véritables sources de l'histoire.

Nous devons néanmoins, pour compléter le tableau de la géographie ancienne, et pour nous préparer à bien saisir l'aspect de la géographie du moyen âge, attacher, s'il se peut, aux différents noms de plusieurs peuples barbares, des idées distinctes et positives. Tant qu'il ne s'agit que des Égyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Carthaginois, des Romains, les noms de ces nations se fixent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes sur des parties déterminées du globe. Il en est à peu près de même des anciens Indiens; nous les trouvons au sud-est de l'Asie, comme les Scythes au nord de l'Asie et de l'Europe. Nous saurions assez où placer les Chinois, s'ils étaient nommés ou désignés par quelque auteur classique, grec ou latin; mais il paraît incontestable, surtout depuis les recherches de M. Gossellin, que les *Sinæ* dont nous parlent les anciens, habitaient le royaume de Sian, dont nous avons fait Siam, et non pas la Chine. Il est probable aussi que les *Seres* ou habitants de la Sérique n'étaient que des Indiens; c'est ainsi qu'ils sont qualifiés dans le dictionnaire d'Étienne de Byzance. Si, d'une part, il y a lieu de penser que la Chine n'entrait pas dans la géographie des Grecs et des Romains, et si, au contraire, plusieurs autres peuples de l'Asie et de l'Europe y prennent des positions qu'il est immédiatement facile de reconnaître, les difficultés qui peuvent nous rester à éclaircir ne concerneront que des nations trop vagabondes, ou trop peu connues avant le cinquième siècle de l'ère vulgaire, pour que leurs noms se soient attachés à certaines contrées. Cependant ces nations vont figurer

dans l'histoire du moyen âge, y jouer même les principaux rôles, et par conséquent il nous importe de retrouver, s'il est possible, quelques-uns de leurs vestiges dans les temps antérieurs. Tel a été l'objet d'un très-grand nombre de recherches dont je dois me borner à vous présenter ici les résultats les plus plausibles, en écartant surtout ceux qui ne sont fondés que sur de vains rapprochements de mots ou de syllabes.

Peuplée avant l'Europe, l'Asie a versé une partie de sa population sur nos contrées : ces transmigrations remontent aux siècles les plus antiques. Mais c'est surtout depuis l'ouverture de l'ère vulgaire jusqu'en 1250 qu'on voit ces peuples se répandre ou se fixer en Occident, mot par lequel j'entends ici toute l'Europe actuelle. Recueillir dans les historiens de l'antiquité et dans les chroniques du moyen âge ce qui concerne les émigrations, les colonies, les incursions des barbares; distribuer de siècle en siècle tous les mouvements de cette nature, ce serait un travail extrêmement utile et qui jetterait beaucoup de lumière sur la géographie historique; mais il n'existe encore en ce genre que des essais partiels ou que des systèmes assez mal établis. Nous devons nous borner, en ce moment, aux résultats les plus probables.

Le nom de Huns s'applique à un très-ancien peuple de la Scythie ou Tartarie occidentale. L'empire des Huns fut, dit-on, fondé plus de douze siècles avant notre ère; mais leur histoire ne commence à être un peu connue que deux cents ans avant Auguste, quand ils subjuguèrent les Tartares, au nord de la Corée, s'étendirent à l'occident jusqu'à la mer Caspienne, et occupèrent la région que nous appelons Tartarie. Bientôt ils

se divisèrent en plusieurs peuples qui, sous différents noms, conquirent une très-grande partie de l'Asie. Au temps de l'empereur Valens, ceux qui avaient conservé le nom de Huns se répandirent autour du Palus-Mœotis, du Tanaïs et du Danube; ils envahirent ou dévastèrent des provinces romaines. Attila, leur chef, passa le Rhin, s'avança dans l'intérieur des Gaules, prit Mayence, Trèves, Strasbourg, Toul, Metz, Besançon, Orléans, et s'approcha de Paris. Pour arrêter tant de conquêtes et de ravages, Aetius, général romain, réunit ses forces à celles de Théodoric, roi des Visigoths, et battit Attila dans la plaine de Mauriac, en Champagne. On dit que 300,000 hommes périrent dans cette bataille. Attila vaincu se réfugia en Pannonie, aujourd'hui Hongrie, répara ses pertes, fondit sur l'Italie, pilla Parme, Plaisance, Milan, Pavie et Vérone. Rome aurait eu le même sort, si l'empereur Valentinien ne se fût pressé de traiter avec le roi des Huns et de lui promettre un tribut. Après avoir regagné les bords du Danube, Attila préparait une nouvelle expédition dans les Gaules, lorsqu'il mourut en 454. On l'appelait le fléau de-Dieu, la terreur des hommes, l'ennemi du monde; il se donnait à lui-même ces qualifications toujours convenables à ses pareils. L'effroi que ses soldats inspiraient à l'Europe entière, se manifeste à nos yeux dans les horribles portraits que les chroniqueurs nous font de ces barbares. Du reste, aucun successeur d'Attila n'hérita de sa puissance : les Huns se désunirent, leur nom s'effaça de l'histoire, ou n'y subsista du moins que dans le nom de Hongrie (*Hungaria*), substitué à celui de Pannonie.

Les Slaves ou Sclavons paraissent fort anciens. Fré-

ret soupçonnait que leur langue, vu ses conformités avec le grec, avait jadis été commune à toutes les peuplades réunies sous le nom de Pélasges. Procope dit que, depuis les temps antiques (ἐκ παλαιοῦ,) ils avaient un gouvernement démocratique. On lit dans Moïse de Chorène, auteur arménien du cinquième siècle, qu'au premier, leur nom était bien connu en Europe. Tout ce que nous en pouvons savoir, c'est qu'ils sont à comprendre au nombre des peuples que l'antiquité appelait Scythes ou Sarmates; mais le nom de Slave est lui-même générique : il s'applique aux Antes, aux Bechmans ou Bohémiens, aux Sorabes, aux Obotrites, aux Wilzes, aux Avares, aux Silésiens, aux Poméraniens, aux Polonais, à bien d'autres encore; et ce que Procope dit du régime démocratique des Slaves ne convient réellement qu'à une partie d'entre eux. Au surplus, on ne rencontre guère, sauf la diversité des formes, que le pur despotisme ou la pure démocratie dans toutes ces hordes barbares. Ces deux gouvernements sont les plus simples de tous, ils sont les ébauches les plus grossières de l'association politique. Presque partout, l'on part de l'un de ces deux points extrêmes pour arriver à l'autre à travers un long cours de révolutions; mais asservis ou libres, tous les Slaves étaient superstitieux et sauvages. Nous ne savons point à quelle époque ils s'établirent entre l'Elbe et la Vistule : seulement Jornandès nous dit que les Vénèdes, peuplade slave, se répandirent, vers l'an 500, dans l'intérieur de la Germanie. Hermold, qui a écrit au douzième siècle une chronique des Slaves, les divise en orientaux et occidentaux. Les premiers se confondraient avec les Vandales, les seconds correspondraient aux

Bohémiens, aux Polonais et aux Moscovites. La question est de savoir si l'on doit faire venir de la Scandinavie, des bords de la mer Baltique, les Slaves qui, au VIe siècle, ravagèrent la Grèce, fondèrent le royaume de Pologne, passèrent le Danube, inondèrent l'Illyrie et y formèrent des établissements qui ont fait donner le nom d'Esclavonie à cette contrée; ou s'ils venaient de l'Orient, ou si c'étaient différentes bandes parties de divers points. Ce qui semble avéré, c'est qu'au sixième siècle, la langue esclavone était répandue de l'Adriatique à la Baltique, et de la Baltique à la mer Caspienne. Au temps de Dagobert, des Slaves occidentaux envahirent la Thuringe; sous Louis le Débonnaire, des Slaves orientaux envoyèrent à Francfort des ambassadeurs partis des bords du Palus-Mœotis, aujourd'hui la mer d'Azof. Il paraît donc indispensable de distinguer plusieurs races sclavones, parmi lesquelles sans doute il faut compter le peuple qui habitait la Moscovie en 761, quand les Varaiges russes vinrent, d'une contrée plus septentrionale de l'Europe, conquérir et fonder l'empire de Russie. Nestor, l'un des premiers chroniqueurs de la Russie, dit expressément que la contrée envahie par les Varaiges était habitée par des Slaves.

J'ai nommé les Vandales, et j'ai dit qu'ils avaient été quelquefois considérés comme une race sclavone. Mais la question de savoir si en effet ils étaient Slaves ou s'ils étaient Goths, a été fort débattue; et, dans l'absence de tout témoignage ou monument décisif, les dissertations n'ont produit à peu près aucun résultat. Peut-être néanmoins conviendrait-il de distinguer les Vandales et des Slaves et des Goths, et de les placer entre ces deux nations. *Vandelen* en langue gothique et

en allemand veut dire *errer :* apparemment les Vandales ont été plus vagabonds que leurs voisins qui l'étaient déjà beaucoup. Et, en effet, avant le règne d'Auguste, ils occupaient ce que nous appelons aujourd'hui le Brandebourg et le Mecklembourg; sous ce même empereur, ils s'étendirent jusqu'aux bords du Rhin; Tibère les en chassa, et l'on dit qu'ils allèrent s'établir entre le bosphore Cimmérien et le Tanaïs, prenant ainsi le pays et le nom des Slaves. D'autres Vandales se répandaient sur les rives du Danube, dans les provinces aujourd'hui nommées Transylvanie, Moldavie, Valachie : ils s'étaient emparés de la Pannonie, d'où les expulsa Marc-Aurèle. Cent ans après, ils firent des irruptions dans les provinces romaines; mais Aurélien et Probus les repoussèrent. Au commencement du cinquième siècle, on les voit se réunir aux Suèves et aux Alains pour se rendre maîtres d'une partie de l'Espagne; ensuite ils passent en Afrique sous la conduite de Genseric, leur général et leur roi. Ce Genseric, après avoir enlevé aux Romains plusieurs provinces africaines, vint piller Rome en 455 et infester les côtes de la Sicile et de la Grèce. Peu après, l'empereur Zénon se vit forcé d'abandonner aux Vandales tous ses droits sur l'Afrique : ils n'en ont joui que jusqu'au règne de Justinien, époque où ils disparaissent à peu près de l'histoire; mais ils avaient contribué à peupler plusieurs pays européens. Quelquefois encore les géographes donnent le nom de Vandalie à une partie de la Poméranie ducale et du duché de Mecklembourg. Les Vandales sont accusés d'avoir détruit beaucoup de monuments antiques, à tel point que leur nom sert à exprimer particulièrement ce genre de ravages. Au fond,

toutes les races barbares dont nous parlons ici ont été presque au même degré dévastatrices; et il n'est pas étonnant que nous connaissions si peu leur histoire, quand elles nous ont ravi, le plus qu'elles ont pu, les moyens d'étudier celle des anciens peuples civilisés.

Les Goths, parmi lesquels on a, disions-nous tout à l'heure, compris quelquefois les Vandales, étaient, selon toute apparence, un de ces vieux peuples du Nord, qui, à différentes époques, se sont élancés sur le Midi. On peut supposer, si l'on veut, que l'île de Gothland fut leur berceau, pourvu que l'on reconnaisse qu'ils occupaient une partie de la Scandinavie continentale, de cette prétendue île Baltie ou Basilie si souvent indiquée par les géographes latins et grecs. Pythéas distinguait les Goths des Teutons : on les a, comme je l'ai remarqué, confondus avec les Gètes; cette opinion est même fort ancienne, et Jornandès n'est pas le premier qui l'ait adoptée. Toutefois, si l'on ne veut s'en rapporter qu'à des témoignages et non à de simples ressemblances de mots, je crois qu'on trouvera probable que les Gètes qui disparurent en se mêlant aux Thraces, n'avaient rien de commun avec les Goths : ceux-ci, ordinairement désignés comme un peuple scythe ou sarmate, ne passèrent le Danube que vers la fin du deuxième siècle; ils s'avancèrent jusqu'à la Thrace où il n'y avait plus de Gètes; et, réunis à d'autre barbares, ils pénétrèrent, vers 256, en Illyrie. Peu d'années après, nous voyons des Goths chassés de l'Asie par des troupes romaines, des Goths réfugiés sur le mont Hæmus où ils sont en proie à tous les fléaux, des Goths enfin qui se font chrétiens en 325. Reste à savoir si tous ces Goths sont le même peuple,

s'il ne faut pas distinguer ceux qui formaient un corps de nation de ceux qui allaient errant par bandes. On demande quand s'est établie la division des Ostrogoths et des Visigoths, c'est-à-dire des Goths de l'est et de l'ouest? quelle était originairement la limite entre les uns et les autres? C'est, messieurs, ce qu'il faut nous résoudre à ignorer, à moins que nous n'aimions mieux le mal savoir; car aucun texte, aucun monument contemporain ne peut nous l'apprendre; et les résultats des conjectures modernes ne valent guère la peine que l'on a prise à composer de si longues dissertations, ni trop même celle que l'on prendrait à les lire. Le culte qu'on doit à l'histoire est de la conserver pure, de la rendre, autant qu'il se peut, une science exacte, et de ne pas la transformer en un art divinatoire. Les Visigoths, de quelque lieu qu'ils vinssent, s'établirent dans l'Espagne, dans les Gaules, et attaquèrent l'empire romain. Athanaric, un de leurs monarques, fut vaincu par Théodose. Élu roi des Goths, Alaric I[er] assiégea deux fois la ville de Rome, la prit et la pilla. Après lui, le royaume d'Espagne échut à son frère Ataulphe, qui épousa la sœur de l'empereur Honorius. Au sixième siècle, l'Espagne et la Gaule méridionale appartenaient à Alaric II que Clovis vainquit et tua de sa main à Vouillé près de Poitiers. Affaiblis ainsi dans les Gaules, les Visigoths restèrent maîtres de l'Espagne jusqu'à l'invasion des Maures, au huitième siècle. Quant aux Ostrogoths, leur plus célèbre prince est Théodoric, qui les conduisit de Thrace en Italie, et vainqueur d'Odoacre, établit à Ravenne le siége d'une nouvelle monarchie italienne. Sa domination s'étendait sur la Sicile, sur la Dalmatie, sur la Pannonie, la Provence,

le Languedoc et une partie de l'Espagne. On doit des éloges à son administration; mais il a fait périr Boëce en 526 : il mourut lui-même, peu de jours après, déchiré, dit-on, de remords. Théodoric eut pour successeur sa veuve Amalazunte, qui gouverna au nom de leur jeune fils Athanaric; puis un Théodat, qui fit étrangler cette Amalazunte, sa bienfaitrice; un Vitigès que Bélisaire désarma et emmena captif à Constantinople; un Totila par qui Rome fut deux fois ravagée; un Théïa enfin qui, vaincu par Narsès, expira dans un combat en 553. Là finit la domination des Ostrogoths sur l'Italie, qui rentre jusqu'en 568 sous la puissance des empereurs byzantins; mais le nord de l'Europe restait peuplé par d'autres Goths qualifiés scandinaves, qui, dans le cours des siècles suivants, s'élancèrent sur l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, ainsi que sur diverses parties de l'Italie et de la Gaule. Fort souvent ces armées barbares se composaient à la fois de Danois, de Suédois et de Norwégiens. Néanmoins ce furent principalement des Danois qui envahirent la Germanie et la Grande-Bretagne, des Suédois qui conquirent la Russie, des Norwégiens qui vinrent, sous le nom de Normands ou hommes du Nord, s'établir dans une province occidentale de la France.

Les Francs, les Saxons, les Lombards, les Bourguignons sont des peuples germains auxquels la dénomination de gothiques ne s'étend pas d'ordinaire, et ne semble point en effet convenir. Il est difficile de démêler leurs origines. Tacite nous apprend que les Lombards, quoique placés au milieu de diverses nations puissantes, entre l'Elbe et l'Oder, avaient su conserver leur indépendance. Au temps de Marc-Aurèle, ils quittè-

rent leurs foyers, s'avancèrent vers le Danube, le traversèrent, s'emparèrent d'une province d'où ils furent bientôt chassés par les généraux romains Vindex et Candidus après quoi, deux siècles se passent sans qu'il soit question d'eux dans l'histoire. Ils reparaissent vers l'an 487, aident Odoacre, roi des Hérules, à s'emparer de l'île de Rugen, où dans la suite ils s'établirent eux-mêmes. Au sixième siècle, ils envahirent et subjuguèrent la Pannonie, se répandirent en Italie au nombre de deux cent mille : leur chef Alboin fut proclamé roi, et l'on vit commencer un royaume d'Italie, qui comprenait la Gaule cisalpine, divisée en cispadane et transpadane, en deçà et au delà du Pô. L'Étrurie ou la Toscane en faisait partie; et les Vénitiens, que Narsès avait affranchis du joug des Ostrogoths, étaient, à la fin du VIe siècle, retombés sous celui des Lombards. Les rois ou ducs, successeurs d'Alboin, avaient des sujets païens, ariens, catholiques : l'un de ces ducs permit expressément de professer toute religion. Il y avait en chaque ville deux évêques, l'un catholique et l'autre arien, qui tous deux laissaient en paix les idolâtres répandus dans les bourgs et les villages. Cette monarchie finit à Didier. Charlemagne, qui le détrôna, se déclara roi de Lombardie, laissant à ce peuple ses lois, ses usages, ses priviléges, excepté pourtant la liberté des consciences. Cette dernière condition de l'association politique a toujours été la plus difficile à obtenir, et les malheurs qu'entraîne son absence, remplissent une très-grande partie de toutes les histoires modernes.

Les Bourguignons habitaient les bords de la Vistule; Fastida, roi des Gépides, les ayant chassés, vers le milieu du troisième siècle, ils se retirèrent en deçà de

l'Elbe, un peu au-dessous des Thuringiens. Probus les contraignit d'abandonner ce séjour; mais ils y étaient rentrés quand Valentinien les appela au secours des Romains contre Attila. Après cette expédition, ils retournèrent entre l'Elbe et le Rhin, jusqu'à ce que, passant le second de ces fleuves, ils envahirent, au commencement du cinquième siècle, la partie des Gaules qui avoisine le Haut-Rhin, la Saône et la Loire, et qui depuis a pris les noms de comté et de duché de Bourgogne. En même temps, les Francs, autre peuple germain, se répandaient sur des parties plus occidentales et plus septentrionales de la Gaule, de cette contrée dont les plus anciens habitants avaient porté le nom de Celtes.

On donne aux Celtes une très-haute antiquité. S'il en fallait croire Ammien Marcellin et Timagène qu'il cite, le nom des Celtes serait originairement celui de Celtus, l'un de leurs rois dont la mère s'appelait Galatie. Ce nom viendrait, selon Appien, d'un Celtus, fils du cyclope Polyphème, et conquérant de tous les pays nommés depuis Celtiques. Maintenant, quels sont ces pays? C'est l'Europe entière, au dire de certains savants; mais la plupart réservent cette dénomination aux provinces de la Gaule qui sont comprises entre la Méditerranée, les Alpes, le Rhin et l'Océan. Schœpflin a défendu fort plausiblement ce second système. Du reste, on raconte qu'au temps de Tarquin, les Celtes se répandirent d'une part en Italie, de l'autre en Allemagne; que Bellovèse, chef de la première de ces expéditions, traversa les Alpes, et soumit le Piémont, le Milanez, le Mantouan, une partie de l'État vénitien, en un mot tout ce qui a pris le nom de Gaule cisal-

pine; que Sigovèse, conquérant plus heureux encore, pénétra dans la forêt d'Hercynie (dont presque toute la Germanie était alors couverte) et s'empara de la Bohême; que de là les Celtes portèrent leurs armes toujours victorieuses jusqu'aux bords du Pont-Euxin, occupèrent la Pannonie, la Thrace, la Grèce, la Bithynie, la Cappadoce, la Paphlagonie, l'Asie Mineure. Ces Celtes-là sont distingués par les noms de Gallo-Grecs ou de Galates. D'autres s'éloignèrent un peu moins de la Gaule, s'établirent dans la Lithuanie, la Livonie et la Prusse, sous le nom d'Estiens; dans l'Illyrie, sous le nom de Carnes; dans la Bohême, sous le nom de Boyens; enfin sous celui d'Helvétiens, autour des Alpes et du Haut-Rhin. On remarque des colonies celtiques jusque dans la Scythie, où ces nouveaux habitants furent désignés par le nom de Celto-Scythes. Celui de Celtibères, fort ancien dans l'Espagne Tarragonaise, donne lieu de penser que les Celtes y ont pénétré de bonne heure; mais on ignore à quelle époque. On ne sait pas mieux quand ils s'introduisirent en Angleterre. Ils en avaient occupé, bien avant le siècle de Tacite, la partie méridionale : ce qui restait alors, ce qui reste encore aujourd'hui de conformités sensibles de mœurs et de langage entre ces provinces de la Grande-Bretagne et celles de la Gaule occidentale, suffit pour nous indiquer, quoique bien vaguement, d'antiques transmigrations. Ainsi, l'on a lieu de supposer que, resserrés originairement dans la Gaule, en deçà des Pyrénées, des Alpes et du Rhin, les Celtes se sont assez répandus hors de ces limites, pour qu'une partie de leur postérité se trouve éparse dans l'Espagne septentrionale et dans l'Italie, sur l'une et l'autre rive

du Pô, dans toute la Germanie et au midi de l'Angleterre. Ils occupaient ces contrées quand elles subirent la domination romaine; et une grande partie de la population y était celtique encore, lorsque l'Empire d'Occident s'écroula et que les États modernes s'établirent.

Telle est donc, messieurs, l'idée générale que nous pouvons prendre de l'état du monde et de l'état des connaissances géographiques à la fin du cinquième siècle de l'ère vulgaire. On avait établi des rapports entre les cercles et les points du globe terrestre et ceux du globe céleste. On cherchait à déterminer, par longitude et latitude, les positions et les distances; et bien qu'on ne pût encore parvenir à une exactitude rigoureuse, bien qu'on fît la Méditerranée trop longue d'environ cinq cents lieues, bien qu'on reculât beaucoup trop à l'orient l'embouchure du Gange, on mesurait approximativement les petites distances qui n'excédaient pas trois ou quatre degrés. La terre avait été décrite du nord-ouest au sud, depuis Thulé ou l'Islande, non plus seulement jusqu'à la Taprobane ou Ceylan, mais jusqu'à vingt degrés au-dessous de l'équateur; et malgré les défauts de cette description, surtout en ce qui concerne les directions des fleuves, des monts et des côtes, elle donnait au moins des notions usuelles relativement aux pays qu'habitaient ou avaient habités, en Afrique, les Égyptiens et les Carthaginois; en Asie, les Arabes, les Assyriens, les Mèdes, les Perses et même les Indiens; en Europe, les Grecs et les Romains. L'Italie, l'Espagne, la Gaule, la Grande-Bretagne et enfin la Germanie avaient été visitées, et les figures qu'on en traçait commençaient à devenir

moins inexactes. Mais le nom vague de Scythie ou de Sarmatie s'étendait sur toutes les autres contrées de l'Europe, comme sur le nord de l'Asie; et la Scandinavie demeurait détachée du continent européen. C'est dans la vaste Scythie qu'on cherche, à la lueur de quelques textes historiques, l'origine des Huns et des Goths. L'antique berceau des Slaves paraît plus méridional, plus rapproché de la Grèce; mais c'est encore dans la Scythie que se sont répandues la plupart des races slavones, même avant les temps où s'élancèrent de la Gaule, des bandes celtiques; des bords de la Vistule, les Bourguignons; et de la Germanie, les Saxons, les Lombards et les Francs, pour occuper, parcourir, dévaster différentes contrées de l'Europe.

Chez les nouveaux peuples formés du mélange des anciennes nations, soit fixées et civilisées, soit vagabondes et barbares, que devint la géographie depuis l'an 500 jusqu'à l'an 1500? c'est ce que nous aurons à examiner dans nos prochaines séances.

TROISIÈME LEÇON.

ANNÉES 500-1300.

Messieurs, depuis la fin du second siècle de l'ère vulgaire, jusqu'au commencement du sixième, la géographie ne s'était enrichie d'aucun ouvrage important, d'aucune connaissance nouvelle. Elle était demeurée telle que, après Strabon et Marin de Tyr, l'avait laissée Ptolémée. On ne parcourt avec Pausanias que la Grèce; on ne trouve dans les abrégés cosmographiques de Solin et d'Æthicus que des notions superficielles et confuses, que des nomenclatures incomplètes et inexactes. La carte trouvée chez Peutinger, quand même elle remonterait au temps de Théodose, quand elle n'aurait point été altérée dans le cours du moyen âge, aiderait tout au plus à reconnaître quelques positions, à déterminer quelques distances, et jetterait assez peu de lumières sur l'ancien état de la science géographique considérée dans son ensemble. Pour nous former quelque idée des véritables progrès, pour en mesurer l'étendue et en apercevoir les limites, nous avons rapproché des ouvrages de Strabon et de Ptolémée, les récits des historiens; et nous avons essayé d'esquisser ainsi le tableau des contrées alors connues, non-seulement de celles où s'étaient fixées des nations célèbres, mais de celles aussi d'où s'élançaient des peu-

ples barbares, pour en parcourir et ravager plusieurs autres. Il n'est point aisé de suivre, dans les ténèbres de l'histoire, les transmigrations, les courses vagabondes des Huns, des Slaves, des Vandales, des Goths, de certaines bandes soit germaniques, soit même celtiques : si nous n'avions cependant jeté quelques regards sur ces peuplades errantes, nous n'aurions ni assez complétement envisagé la géographie ancienne, ni entrevu les origines de celle du moyen âge. Les incursions des armées barbares et le mélange des nations durent amener la communication d'un certain nombre de connaissances particulières, bien faible dédommagement de tant de calamités. Il eût fallu, pour recueillir ces connaissances, pour les enchaîner à celles qu'on avait depuis longtemps acquises, des études suivies, des travaux méthodiques et des observations attentives que ce bouleversement universel rendait de plus en plus difficiles ou même impossibles.

Une notice fort succincte de l'Empire par un Hiéroclès, appelée Synecdème, ou le compagnon de voyage, et une Topographie du monde, en douze livres, par Cosmas, dit Indopleustès (Ἰνδωπλεύστης), navigateur dans les Indes, sont les principales productions géographiques du sixième siècle. Ce Cosmas, moine égyptien, se représente la terre comme une surface carrée, environnée d'une muraille sur laquelle repose la voûte du firmament. Le côté septentrional de ce carré est une montagne derrière laquelle le soleil va se coucher durant les nuits. Nous voilà déjà redescendus à la cosmographie d'Homère ou même au-dessous; car l'idée d'un disque était un peu moins éloignée de celle d'une sphère et pouvait mieux y conduire. Les détails d'his-

toire naturelle dont Cosmas a parsemé sa topographie sont souvent aussi fort étranges, et l'on a révoqué en doute l'authenticité d'une inscription qu'il a trouvée à Adelis, ville d'Éthiopie, et qu'il a transcrite. C'est Ptolémée Évergète qui parle dans cette inscription. Il y célèbre ses triomphes et nomme des lieux qui ne sont pas tous faciles à reconnaître. L'inscription est datée de la vingt-septième année du règne de ce prince qui ne paraît pas avoir occupé si longtemps le trône d'Égypte. Il se fit, après Cosmas, plusieurs autres pèlerinages, surtout dans la Palestine; mais en général on doit plus d'éloges à la piété de ces voyageurs qu'à leur talent d'observer et d'écrire.

Isidore de Séville, l'un des hommes les plus instruits du sixième et du septième siècle, a inséré beaucoup de notions géographiques dans ses vingt livres d'origines : le quatorzième est même uniquement consacré à cette science. C'est une description abrégée de toutes les parties de la terre, connues des anciens, qui n'ajoute rien à ce qu'en savaient Strabon, Pline et Ptolémée, mais où les principaux résultats de leurs grands ouvrages sont recueillis avec méthode. On avait conservé des cartes de géographie : le fondateur d'une abbaye fameuse, saint Gal, en possédait une; le pape Zacharie faisait usage d'une mappemonde, si nous en croyons Anastase le bibliothécaire. Il en existe une à peu près de la même époque dans la bibliothèque de Turin. Éginhard parle de trois tables d'argent qui appartenaient à Charlemagne, et qui représentaient toute la terre, les villes de Rome et de Constantinople. La plus grande de ces tables fut brisée en 842 et distribuée par morceaux aux soldats de

Lothaire. Ce fait, que rapportent les annales de Saint-Bertin, prouverait qu'on sentait fort peu l'utilité de ces figures. Le roi d'Angleterre, Alfred, prenait plus d'intérêt à la géographie : on croit qu'il a rédigé lui-même la relation latine des voyages de deux navigateurs scandinaves, Other et Wulfstan, qui venaient de visiter les côtes, l'un de la mer Baltique, l'autre de la mer Blanche. C'était en ce même siècle que l'apôtre saint Anscaire parcourait la Scandinavie et consignait dans un journal des détails non encore observés. On dit aussi que, vers l'an 860, Naddok et d'autres pirates norwégiens furent jetés sur les côtes de l'Islande, et que cette île jadis habitée, alors déserte, fut repeuplée par les Scandinaves.

Un fait plus certain et qui appartient davantage à l'histoire des études géographiques, c'est qu'un moine irlandais, nommé Dicuil, rédigea, au neuvième siècle et dès l'an 825, un abrégé intitulé : *De mensura orbis terræ*, qui longtemps n'a été connu que par des citations, mais qui a été publié pour la première fois en 1807 par M. Walckenaer, d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi, et a reparu sept ans après avec des corrections et des notes de M. Letronne. Cet opuscule est en grande partie composé d'extraits de Pline, de Solin, d'Æthicus et d'Isidore de Séville. Mais Dicuil paraît avoir eu connaissance d'un travail fait sous Théodose, c'est-à-dire des mesures de l'empire romain, prises par des envoyés de cet empereur. Il y joint quelquefois ses propres observations et certains détails qu'il emprunte de relations particulières, surtout de celle d'un moine nommé Fidelis qui avait voyagé en Égypte, et dont il n'y a

pas trop lieu d'admirer la sagacité. C'est, à tout prendre, et malgré des erreurs grossières, le meilleur livre de géographie que présente, au neuvième siècle, la littérature occidentale. Mais les Orientaux avaient commencé de se livrer à des travaux plus élevés et plus étendus. Les Arabes qui, sous le règne d'Almamoun, avaient déjà traduit plusieurs ouvrages grecs et spécialement ceux de Ptolémée, osèrent espérer de surpasser leurs maîtres. Du milieu des plaines de la Mésopotamie, ils observèrent la hauteur du pôle et tentèrent de mesurer la terre. Mais en évaluant le degré terrestre, « ils se trompèrent, dit Bailly, d'environ 2,500 toises; ils ne firent pas mieux que n'avait fait Ératosthène, et beaucoup moins bien que Posidonius. » Il faudrait, pour apprécier cette remarque de Bailly, avoir un système bien établi sur la valeur précise des mesures itinéraires indiquées soit par les Arabes, soit par les Grecs; et nous avons vu combien, par rapport à ces derniers, il restait d'incertitude. Deux mahométans, au neuvième siècle, voyagèrent dans l'Inde et à la Chine, et redigèrent une relation dont Renaudot a publié une version française. On a douté de l'authenticité de l'ouvrage : mais de Guignes en a trouvé un manuscrit arabe dans la bibliothèque du roi. Au surplus, c'est un tissu de fables et d'énigmes; les positions des lieux n'y sont pas déterminées. Toutefois on y reconnaît tant bien que mal la route alors suivie pour aller de l'Arabie et de la Perse à la Chine; et l'on y peut recueillir, sur les Chinois, quelques particularités qui, reproduites par Marc-Paul et par des voyageurs modernes, montrent combien les mœurs de ce peuple sont fixes et irréformables.

Ce qui donne du prix à cette relation, c'est qu'elle est l'un des premiers livres non chinois où il soit parlé de la Chine. Car, ainsi que je l'ai exposé dans la dernière séance, M. Gossellin a prouvé que cette vaste contrée n'est aucunement celle où les anciens plaçaient les peuples qu'ils appelaient *Sinæ;* et il est probable que les *Seres* ou habitants de la Sérique étaient des Indiens tout à fait distincts des Chinois.

Aboulrihan ou Albirouni, qu'on a surnommé le Strabon et le Ptolémée des Arabes, a composé une géographie complète, fruit de quarante ans d'études, d'observations et de voyages. Dans le même temps, c'est-à-dire au dixième siècle, Ibn-Haukal en écrivait une qui a été traduite en anglais. Cette version qu'on dit peu fidèle et qui n'a point été faite sur le texte arabe, ne donnerait pas une très-haute idée de l'ouvrage. Il n'y est d'ailleurs question que des pays mahométans, et l'auteur déclare expressément qu'il ne daignera pas s'occuper des autres; ce qui n'annonce point un esprit fort éclairé ni une raison fort étendue.

L'un des plus instructifs monuments de la géographie du moyen âge est dû à l'empereur Constantin Porphyrogénète. C'est une description détaillée des provinces et des villes de l'empire d'Orient et d'Occident : elle explique les dénominations établies au xme siècle, et les rapproche de celles qui avaient été précédemment usitées. Mais elle ne fait connaître aucune contrée nouvelle : c'étaient des Scandinaves qui étendaient alors les connaissances géographiques; ils découvraient le Groënland. C'est au moins ce qu'attestent beaucoup de chroniques; il est vrai qu'elles varient sur la date précise de cette découverte depuis

933 jusqu'à 982; il est vrai aussi que le Groënland, malgré les établissements que les Norwégiens y avaient formés, a été depuis abandonné ou, pour ainsi dire, perdu, qu'on ne savait plus en retrouver la route, et qu'il a fallu le découvrir de nouveau plusieurs siècles après. Quant aux voyages d'Éric Thorwadson, dit le Roux, de Norwége en Islande, et plusieurs fois de l'Islande au Groënland ou terre verte, ils sont racontés avec trop de détails et par trop d'historiens pour être révoqués en doute, et n'offrent d'ailleurs rien d'incroyable, rien même d'extraordinaire, s'il ne s'agit que de la côte orientale du Groënland. Mais on dit aussi que ce même Éric et un autre Norwégien nommé Gun-Biorn, ont suivi cette côte jusqu'au cap Farewell; qu'ils ont doublé ce cap, et visité la côte occidentale. On dit plus; et, selon des traditions admises en Danemarck et en Norwége, ce même Biorn, ou un autre Biorn, et Léif, fils d'Éric le Roux, atteignirent, en l'an 1000 ou 1001, une terre qui fut appelée Windland, parce qu'un Allemand qui était du voyage y trouva un fruit semblable au raisin. On place le pays dont il s'agit au cinquante-cinquième degré de latitude boréale ou même au quarante-neuvième, de telle sorte qu'il correspondrait à une partie du Labrador ou à l'île de Terre-Neuve. On en conclut que dès le dixième ou onzième siècle, des Européens visitèrent l'Amérique septentrionale, et l'on raconte qu'un évêque du Groënland se rendit en 1121 au Windland pour y porter la foi chrétienne. Quelques savants même ont prétendu que cette côte avait été abordée par des Islandais avant l'expédition de Léif et de Biorn. Pour confirmer ces récits et surtout celui qui concerne ces deux

derniers personnages, on a cru reconnaître, sur les rives de l'Ohio, des restes de fortifications, monuments d'une ancienne invasion des Scandinaves. Du reste, aucune trace de leur séjour au Windland, ni de la mission apostolique de 1121, n'a été remarquée au seizième siècle par ceux qui ont retrouvé ces mêmes lieux, et il faut noter de plus qu'après cette année 1121, les Saga ou livres historiques des Islandais, et les chroniques norwégiennes, ne font plus aucune mention du Windland ni de la colonie scandinave qui avait dû s'y établir. Snorro et les autres historiens du moyen âge, qui racontent ce voyage de Biorn et de Léif, écrivaient deux ou trois cents ans après l'époque de cette expédition. Observons enfin que si une fois quelque tempête a pu transporter des navigateurs européens d'une côte à l'autre du détroit de Davis (espace de deux à trois cents lieues), il est difficile de supposer que le même phénomène se soit renouvelé à point nommé, chaque fois qu'on est revenu du Windland, chaque fois qu'on y est retourné; qu'il serait plus difficile encore de comprendre comment la navigation des Norwégiens était alors assez avancée pour traverser à volonté ce détroit.

Tels sont les motifs qui m'entraîneraient à douter d'un récit que néanmoins Malte-Brun et d'autres écrivains ont, en ces derniers temps, reproduit comme fort probable. C'est à vous, messieurs, d'en apprécier la vraisemblance. J'ajouterai qu'Adam de Brême, qui écrivait en 1077, et qui nous rend compte de ses entretiens avec le roi de Danemark, Suénon, paraît avoir pleinement ignoré, ainsi que ce prince, la découverte dont je viens de parler. Mais il a visité les

États du nord de l'Europe et les îles de la mer Baltique : la description qu'il en fait contient des détails que personne encore n'avait donnés avant lui ; au lieu que lorsqu'il s'agit des pays qu'il n'a point parcourus, par exemple, de la Grande-Bretagne, il copie les fables débitées par Solin ; il dit, d'après cet auteur, qu'Ulysse a débarqué en Écosse et qu'il n'y a point d'oiseaux en Angleterre. Vers le temps où écrivait Adam de Brême Guillaume le Conquérant faisait travailler au Doomsday-Book, sorte de topographie et de statistique de la plupart des provinces anglaises, dont la publication entière n'a eu lieu que de nos jours.

Nous arrivons à l'époque des croisades qui ont été quelquefois considérées comme une nouvelle carrière ouverte aux études géographiques. Elles ont assurément beaucoup plus dépeuplé l'Europe qu'elles n'ont fait connaître l'Asie et l'Afrique, et si nous avions à fixer ici nos regards sur les calamités publiques et les innombrables malheurs particuliers qu'elles ont immédiatement causés, nous n'en serions pas consolés par la recherche plus difficile des modiques progrès qu'elles ont pu provoquer ou favoriser indirectement. Le pieux et judicieux Fleury n'a presque rien laissé à dire sur ces entreprises : il en a examiné les motifs et les moyens, démêlé les circonstances et déploré les résultats. Mais il est pourtant vrai que tous les grands mouvements des peuples produisent, à travers les désastres, quelques effets avantageux, sinon aux générations contemporaines, du moins à leur postérité. Il est quelquefois réservé à de nouveaux siècles de profiter lentement des malheurs dont l'âge précédent fut accablé ; et le prix excessif que de pareils fruits ont coûté n'est qu'une

raison de plus de les observer et de les recueillir. Sans contredit, ce contact universel où se mettaient les nations occidentales, d'abord entre elles, puis avec les Grecs, avec les Arabes, avec l'Asie et l'Afrique, n'a pu manquer d'influer sur les langues, sur les idées, sur les arts, de rendre plus général et plus rapide le commerce de toutes les connaissances alors acquises, de préparer de loin les progrès de l'intelligence humaine, de propager surtout et même d'agrandir les notions géographiques. Quand nous traçons particulièrement l'histoire de cette dernière science, il nous serait permis de pardonner ou même d'applaudir aux croisades, en laissant aux historiens des empires, et encore plus aux historiens de l'Église, le droit incontestable de les condamner avec une sévérité inflexible. L'un des premiers livres qu'elles aient fait écrire est celui où Jean Phocas, auteur grec, a tracé le tableau des lieux, des villes de la Palestine et des camps que l'on y avait dressés. Nous rencontrons plusieurs descriptions des lieux saints dans les ouvrages des historiens et des théologiens du douzième siècle, mais nous n'avons à considérer ici que les livres purement et essentiellement géographiques; et à cette époque, ils sont rares encore parmi ceux que l'on composait au retour des croisades. On rapportait de la Palestine plus de reliques et de maladies que de relations. Quelques Juifs entreprirent des courses encore plus lointaines, mais qui n'avançaient pas infiniment les progrès de l'esprit humain. Le rabbin Moïse Pétachia erra sans fruit en diverses parties du globe. L'israélite Benjamin de Tudèle, parti de Saragosse en 1173, visita quelques villes de l'Europe, de l'Asie Mineure, de la haute Asie, de la Judée,

de l'Égypte, étudiant partout les usages des différentes synagogues et quelquefois les mœurs et les traditions des peuples. Il n'a sûrement pas pénétré en Chine, quoiqu'il parle de ce pays et des périls où l'on s'expose en y voyageant : peut-être même n'est-il point allé dans l'Inde, car il place dans cette contrée des villes de l'Arabie.

On peut regarder comme le premier géographe de ce siècle l'Arabe Édrisi, dont l'ouvrage est connu par l'abrégé latin qu'en a publié Gabriel Sionite, sous le titre de *Geographia nubiensis*, et qui a fixé l'attention de Guillaume Delisle et de Danville : ils y ont trouvé souvent de l'exactitude dans les mesures, de l'intérêt dans les détails locaux, surtout à l'égard de l'Arabie, de la Sicile et de l'Espagne. Cette géographie est l'explication d'un globe terrestre en argent que possédait le roi de Sicile, Roger. On s'est formé une si haute idée de la science géographique des Arabes, de leurs recherches et de leurs navigations, qu'on a prétendu aussi qu'ils avaient découvert l'Amérique vers l'année 1200; mais cette hypothèse, trop dénuée d'apparences, n'a pas fait fortune; et l'on a cherché d'autres explications de la grande île trouvée, dit-on, par eux, après une longue navigation, au sud-ouest de l'Europe.

Une des plus étranges compilations géographiques du moyen âge est celle d'un anonyme de Ravenne, mise au jour, en 1688, par un bénédictin nommé Porcheron. On a d'abord supposé que cet anonyme vivait au septième siècle : il est seulement certain qu'il n'a existé qu'après Isidore de Séville qui mourut en 636 : car l'anonyme cite Isidore, et n'est cité lui-même dans aucun livre antérieur au treizième siècle. Il est donc pro-

bable qu'il n'a point écrit avant le douzième; la grossièreté de son style serait remarquable à toute époque : le moyen âge n'offre aucun monument où les traces de la barbarie soient plus profondément empreintes. Les preuves de l'ignorance extrême de cet auteur ont été exposées par Wesseling, par Beretti, par Tiraboschi : il prend les montagnes pour des villes et les provinces pour des fleuves; il nomme deux cents lieux et cinquante auteurs dont il n'est fait mention en aucun autre livre. Cependant comme on a persisté, même depuis la fin du dix-huitième siècle, à le citer et à le recommander, il ne sera pas inutile de nous arrêter quelques instants à l'examen de sa géographie. C'est l'exemple le plus sensible que je puisse vous donner de la décadence de ce genre d'étude, durant ces siècles d'esclavage et de ténèbres. Nous avons passé rapidement sur beaucoup d'autres productions du même temps, inutiles comme celle-là, et plus insipides par cela même qu'elles sont un peu moins absurdes.

L'anonyme de Ravenne avoue dans sa préface qu'il n'a point voyagé, qu'il ne sait que ce qu'il a recueilli dans les descriptions du monde, qui ont été rédigées par ordre des empereurs, ainsi que l'atteste, selon lui, l'évangéliste saint Luc : *Exiit edictum ab Augusto Cæsare ut describeretur universus orbis*. Il ne s'en tient pourtant pas à ces descriptions seules; il cite le géographe Ptolémée qu'il qualifie roi d'Égypte, de la race des Macédoniens : *Ptolemæum regem Ægyptiorum, ex stirpe Macedonum... terræ descriptorem*. Une erreur si grossière donne la mesure de l'insignifiance de cette compilation; mais l'anonyme cite bien plus souvent Castorius, Marcomir, Eldebalde, Aitha-

naric, Arbition et d'autres prétendus auteurs grecs, romains ou goths, dont lui seul au monde a jamais proféré les noms et dont l'existence néanmoins paraît à quelques savants suffisamment certifiée par lui tout seul. Comment un anonyme qui ne connaît ni Strabon, ni Pomponius Méla, ni Pline, ni Solin, qui, de tous les classiques latins, ne nomme que Virgile, de tous les anciens auteurs grecs, que Ptolémée qu'il prend pour un monarque égyptien; comment a-t-il à sa disposition les livres de cinquante géographes inconnus à toute l'antiquité, inconnus aussi dans des temps plus rapprochés du sien, à Étienne de Byzance, à Isidore de Séville, à Jornandès, écrivains dont les recherches, l'érudition et les lumières sont assurément bien plus étendues que les siennes, et qu'on ne saurait mettre en comparaison avec lui, sans leur faire injure? En quels siècles ont vécu ces cinquante fameux géographes? c'est ce qu'il ne nous apprend nulle part. Nous ne savons jamais non plus s'il entend décrire les contrées de la terre, comme elles étaient disposées de son temps, ou retracer un plus ancien système d'établissements et de distributions géographiques. Voici quelques lignes de sa description de la Gaule : « Per quam Galliam trans-« eunt plurima flumina, inter cætera quæ dicuntur Sa-« ruba, Bleza, Nida, Arsena, Maderna, Cappis, Albis, « Egona, Siguna, Sumena, Lege, Scaldea, Catulumis, Cam-« pania. » Après avoir si obscurément désigné les fleuves de la Gaule, il ajoute : « Item juxta præfatam Galliam « Belgicam Alobroges, ponitur patria, quæ dicitur Bur-« gundia, quam Burgundiam secundam esse legimus Gal-« liam. » Il n'est pas aisé de concevoir la liaison grammaticale, ni trop même le rapprochement géographique

des mots *Belgicam Alobroges;* mais l'auteur poursuit en ces termes : « Quam Burgundiam plurimi descripse-« runt philosophi, ex quibus ego legi multoties dictos « Castorium et Lolianum atque Arbitionem, Romanorum « philosophos, sed non æqualiter, alius vero alio modo. « Ego autem, secundum prænominatum Castorium, « Romanorum philosophum, inferius dictas civitates « ejusdem Burgundiæ nominavi. » Il va nommer, selon Castorius, les villes de la Bourgogne : « In qua præfata « Burgundia plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus « aliquantas nominare volumus, id est juxta fluvium « Rodani positæ fuerunt civitates, id est, Octodorus, « Tarouas, Pennolocus, Bibiscon, Lausonna, Equestris, « Genua, Condate, Tenusilay, etc. » Ce style est, sans aucune inégalité, celui de tout l'ouvrage : les philosophes des Romains, Arbition, Lolianus et Castorius figurent en vingt autres endroits pareils, et quand ils ne sont pas de même avis, ce qui arrive le plus souvent, *non æqualiter, alius vero alio modo*, c'est toujours selon Castorius, *secundum prænominatum Castorium, Romanorum philosophum*, que l'anonyme établit ses nomenclatures. Elles ne sont assurément ni claires ni correctes, mais en les rectifiant, et en les rapprochant de la carte de Peutinger, on parvient à expliquer plusieurs noms diversement défigurés de part et d'autre. Toutefois il en est d'absolument indéchiffrables. On a peine à retrouver, près de Genève, à quelque époque que ce soit, une ville appelée Tenusilay. Maderna, Siguna, Sumena, Lege, seront, si l'on veut, la Marne, la Seine, la Somme et la Loire; mais le fleuve Cappis reste inconnu, et l'on ne sait ce que sont les fleuves Catalunis et Campania, à moins que ce ne soient la ville de

Châlons et la province de Champagne. Le cinquième et dernier livre, intitulé Périple de la mer Méditerranée avec les îles de l'une et de l'autre mer, c'est-à-dire de la Méditerranée et de l'Océan, présente aussi beaucoup d'énigmes. Dans la Sardaigne seule, on ne devine pas quelles sont les villes que l'anonyme appelle Angenior, Sarciparias, Annuagras, Comi, Adselona, Sarcerci, Vivio. Voici ce qu'il dit de l'Irlande : « Post ipsam Ma« gnam Britanniam, simulque et amplius longius, ut « diximus, quam omnes insulæ a terra magna, finita parte « septentrionali, magis ex ipsa occidentali, est insula « maxima quæ dicitur Hibernia, quæ, ut dictum est, « et Scotia appellatur. » Au delà, et bien loin de la Bretagne et de toutes les autres îles, il en est une très-grande qui s'appelle Irlande et qui porte aussi le nom d'Écosse. Dans Dicuil et chez d'autres géographes du moyen âge, l'Irlande est aussi appelée Écosse ; mais, qu'en comparaison de l'Angleterre, l'Irlande soit une très-grande île et qu'elle en soit aussi éloignée que l'anonyme le dit ici et encore plus clairement ailleurs : *Trans ipsam Britanniam trecentis milliariis spatiis... longius*, ce sont là des méprises qu'avaient évitées ses prédécesseurs, et entre autres Isidore de Séville qui dit : *Ibernia proxima Britanniæ insula, spatio terrarum angustior.* L'Irlande est fort voisine de la Bretagne ; elle est resserrée dans un moindre espace. On serait tenté de croire que par l'Irlande l'anonyme veut désigner ici l'Islande ou Thulé, s'il ne parlait plus loin de cette dernière : *Insula quæ dicitur Tyle de qua et Mantuanus ait : Servit tibi et ultima Thule.* C'est l'unique fois qu'il cite Virgile, et ce n'est pas sans l'altérer un peu, car Virgile dit : *Tibi serviat ultima Thule.*

D'après ces observations, vous jugerez, messieurs, si l'on ne s'abuse pas d'une manière étrange lorsqu'on veut chercher, dans une telle compilation, des renseignements sur l'ancienne géographie et même sur celle du moyen âge. Il est probable que cet amas d'inepties s'est formé, s'est accru, dans le cours d'un siècle barbare, au fond de quelque cloître fermé à toute raison et à toute lumière : j'oserai ajouter avec Ginguené qu'il n'y a eu aucun profit à le tirer de l'oubli où on l'avait justement laissé.

Je crois que ce livre, qui demeure en possession d'être cité dans les questions les plus graves de géographie et même d'histoire, perdrait bientôt toute espèce d'autorité, s'il pouvait être connu du public; mais c'est une épreuve à laquelle il est peu exposé; son bonheur est de n'avoir point de lecteurs.

En Angleterre et en France jusqu'aux premières années du treizième siècle, la plupart des hommes lettrés se figuraient encore que la terre était carrée, quoique récemment Alain de Lisle l'eût déclarée ronde. Pour nous, disait Gervais de Thilberry, nous plaçons le monde carré au milieu des mers. Plusieurs ne distinguaient que deux parties de la terre, l'Asie et l'Europe, dans laquelle ils comprenaient l'Afrique. D'ailleurs on composait fort peu de manuels de géographie, les écoles n'en faisant pas usage. Nous ne connaissons que par la mention qu'en fait Albéric de Trois-Fontaines le traité *De mundi regionibus* rédigé par Guy de Bazoche, qui mourut en 1203, chantre de l'église de Châlons-sur-Marne. Richard de Furnival, chancelier de l'église d'Amiens, ne possédait, dans une bibliothèque qui passait pour riche, qu'un seul livre de géographie,

savoir la cosmographie de Bernard Silvester. Mais un poëte, Gautier de Metz, traçait en vers français *l'image du monde,* c'est le titre de son livre, amas confus de descriptions merveilleuses : il y est question de l'île de Meroés qui a six mois de jour et six mois de nuit; de l'île perdue que retrouva saint Brendam, et de l'Islande où est le purgatoire de saint Patrice. Une chronique d'Auxerre, redigée sous Philippe-Auguste, par Robert Abolant, religieux de l'ordre de Prémontré, commence par une description des trois parties du globe : on y voit, au centre de l'Asie, le paradis terrestre d'où jaillissent les quatre grands fleuves, le Nil, le Gange, le Tigre et l'Euphrate, qui, après être rentrés sous terre, en ressortent sur d'autres points. On parcourt la Judée, la Syrie, la Scythie, l'Arménie, l'Égypte : où l'Égypte finit, l'Afrique apparaît; mais l'auteur n'en connaît que les côtes septentrionales. Il parle ensuite de l'Italie, de l'Espagne, de la France : il place l'Hibernie entre la France et la Bretagne, et termine l'Europe au nord par la grande île Scanzia. Bernard Guidónis qui vécut plus tard, sous le règne de Philippe le Bel, se trompe si grossièrement en décrivant les Gaules qu'on doit supposer que plusieurs de ses contemporains étaient mieux instruits que lui. Ce serait bien plutôt dans le grand ouvrage où Vincent de Beauvais a recueilli tout ce qu'on savait de son temps, en histoire, en morale, en physique et en métaphysique, qu'il conviendrait de chercher le tableau des contrées terrestres alors connues. Non sans doute que ce tableau soit complet ni exact : il est par trop succinct, il représente mal la terre; mais il retrace fidèlement la géographie du treizième siècle.

Vincent s'applique et réussit à mettre en ordre les notions çà et là dispersées. Il en puise un grand nombre dans le quatorzième livre des origines d'Isidore de Séville, et supplée, autant qu'il peut, à ce que ce livre ne contient pas. Il offre aussi une nomenclature systématique des régions asiatiques, africaines, européennes, qu'à l'exemple de ses devanciers, il suppose avoir été distribuées entre les trois fils de Noé. Il les divise et sous-divise avec méthode, sans indiquer pourtant d'une manière précise les positions et les distances. On s'aperçoit que les croisades ont fait un peu mieux connaître la Grèce, la Syrie, la Palestine; mais Vincent n'a point encore acquis une idée juste de la mer Baltique et des pays septentrionaux. Il suppose que l'Océan termine l'Europe vers le soixantième degré de latitude, et qu'il en sépare des portions insulaires. Son contemporain Albert le Grand est mieux instruit sur ce point: il présente la mer Baltique comme un grand golfe ou sinus que le continent environne. A la vérité, c'est le seul article remarquable dans les notices géographiques qu'Albert rassemble en commentant les livres d'Aristote sur le monde et sur le ciel; mais cet article est de la plus haute importance, si Albert, comme il y a toute apparence, est le premier auteur qui ait fait connaître ce golfe et les contrées qui le limitent.

Débrouiller la géographie du moyen âge est un travail que rendent fort difficile la barbarie, l'obscurité, l'incohérence des textes et des monuments. Il s'agit de rechercher ce qu'ont dit, ce qu'ont voulu dire des chroniqueurs et des légendaires qui le plus souvent ne le savaient point eux-mêmes; de saisir au milieu de tant de fictions, d'amphibologies et de mépri-

ses, des faits positifs et constants, de retrouver enfin dans ces ténèbres, les hypothèses géographiques alors accréditées et le système que présentaient les points du globe connus ou nommés en ces temps-là. Le moindre embarras est d'établir la synonymie des mots tantôt latins, tantôt vulgaires, employés pour désigner les mêmes lieux, de reconnaître en Europe des endroits déguisés sous des noms empruntés de la Palestine, comme Béthanie, Josaphat, etc.; appellations que les moines se plaisaient à imposer à leurs monastères et à leurs possessions. Ces difficultés n'obscurcissent que certains détails : il en faut vaincre de bien plus sérieuses. Selon Danville, on divisait l'Europe en cinq parties, l'Espagne, l'Italie, la Bretagne, la France et la Germanie, dans laquelle étaient comprises la Pologne et les autres nations slaves. Mais des chroniques esclavonnes, saxonnes, suédoises, danoises, découvertes ou publiées depuis Danville, ont étendu cette géographie à quelques autres contrées de l'Europe orientale et septentrionale; et l'on voit d'ailleurs, par les relations des croisés, qu'ils commençaient à visiter avec assez de curiosité non-seulement l'Égypte et la Palestine, mais plusieurs autres portions des côtes africaines et asiatiques de la Méditerranée.

Les Génois, les Pisans, les Vénitiens, en général les Italiens se montraient alors les plus hardis et les plus habiles navigateurs. C'était sur des navires italiens que les croisés français passaient en Orient et revenaient en Europe. Nous voyons saint Louis dépêcher en 1249, des côtes de Saint-Jean-d'Acre, un petit bâtiment avec ordre de louer tout ce qu'on pourrait rencontrer de vaisseaux. Après 1260, lorsque les Génois

eurent rétabli les Grecs sur le trône de Constantinople, ils obtinrent plus de facilité pour leur commerce, et l'Égypte se rouvrit aux chrétiens. Les croisades avaient donné l'habitude et inspiré le goût des voyages lointains : ce goût s'alliant au zèle apostolique, entraînait des religieux dans la Tartarie, dans l'Inde; et il en résulta plusieurs relations qui méritent d'occuper une place dans l'histoire de la géographie.

Ernon, abbé de Wercum, au pays de Groningue, est auteur d'une chronique qui, sous l'année 1217, et à l'occasion d'une croisade en Palestine, contient les détails et presque le journal du voyage entier, la description de toutes les contrées traversées par les croisés depuis les Pays-Bas jusqu'à la terre sainte. De pareilles notices se rencontrent dans la seconde partie des annales de Roger de Hoveden. Déjà circulaient des mémoires sur l'Arménie, sur la Tartarie, sur les Indes, rédigés par divers voyageurs, spécialement par des missionnaires de l'ordre de Saint-Dominique. On a perdu le voyage d'André de Lonjumel qui, en 1245, alla prêcher le christianisme chez les Mogols, mais ceux d'Ascelin, de Plan Carpin, de Rubruquis et de Marco Polo subsistent, et sont comptés au nombre des monuments géographiques du siècle qui nous occupe. De ces quatre personnages les deux premiers étaient des moines mendiants qu'Innocent IV envoyait, en 1246 et 1247, vers les khans tartares et mogols pour les convertir. Ascelin, en cinquante-neuf jours, traversa la Syrie, la Mésopotamie, la Perse, et se rendit sur la rive orientale de la mer Caspienne : il n'a presque rien écrit sur les pays qu'il a traversés et n'a même rendu qu'un compte assez succinct de son séjour chez les Mo-

gols. Voilà du moins à quoi se réduit sa relation, qui ne nous est pas parvenue entière, mais dont Vincent de Beauvais nous a conservé quelques articles. Le voyage de Plano Carpini dura six mois, et il en subsiste deux récits, l'un complet, l'autre abrégé. Le premier contient des détails sur l'histoire et les mœurs des Mogols et de certains autres peuples. On y peut recueillir des renseignements topographiques. Le voyageur traverse la Bohême, la Silésie, la Pologne pour se rendre à Kiew. Il donne aux quatre grands fleuves de la Russie les noms auparavant peu connus de Jaiik, Volga, Don et Dniéper. Après avoir passé par la Cumanie, il visite le pays des Naymans, le Kithai noir ou Carakitai et plusieurs peuplades du Caucase. C'est à Syraorda qu'il s'arrête, c'est là qu'il obtient du grand Khan une audience dont il ne paraît pas que les résultats aient été bien mémorables.

Le bruit se répandit néanmoins que le grand Khan des Mogols avait embrassé la religion chrétienne. A cette nouvelle et par ordre de saint Louis le cordelier Rubruquis ou Ruisbrok partit en 1253, accompagné de trois jacobins et de quelques laïques, et se rendit en Tartarie ; on a peine à retrouver, à reconnaître les pays dont il parle. Ce qu'il dit de l'anthropophagie des Cumans et des Tibétains n'obtient plus aucune croyance, et ce n'est pas la seule fable qu'il raconte sur la foi d'autrui. De lui-même et quand il retrace ce qu'il a vu, il est véridique et, pour l'ordinaire, instructif et même intéressant. Sa relation renferme des particularités curieuses sur les usages des Tartares. Il nous apprend que le Khan reconnaissait l'unité de Dieu et méprisait les disputes théologiques ; que le luxe s'introduisait déjà sous

les tentes de feutre que les Tartares habitaient; que parmi les ouvriers chinois, persans, européens, dont ils mettaient l'industrie à contribution, il rencontra un orfévre de Paris, nommé Bouchier, qui avait fourni au Khan une quantité considérable de lingots et fabriqué un arbre d'argent soutenu par quatre lions du même métal. Comme Plan Carpin, Rubruquis fait mention du prêtre Jean, de ce prétendu royaume chrétien établi au centre de l'Asie et transporté plus tard en Afrique, problème historique sur lequel on a proposé beaucoup de conjectures qui ne l'ont pas encore résolu. Du reste, Rubruquis donne des détails sur la ville de Caracorum, située dans le désert de Gobi, sur les mœurs, la religion, la langue et l'alphabet des Igours : il recueille chez les Mogols ce qu'ils savaient du Cathai, qu'il regarde mal à propos comme l'ancienne Sérique. Ce voyageur a longtemps servi de guide à ceux qui voulaient visiter ou connaître ces contrées lointaines. Il est, au moyen âge, le premier qui ait représenté la mer Caspienne comme un grand lac isolé. Malgré l'idée juste qu'en avaient donnée d'abord Hérodote, et plus tard Ptolémée, les géographes s'obstinaient à dire qu'elle s'unissait à la mer du Nord; Rubruquis a redressé cette erreur.

Haiton, qui était parent du roi d'Arménie, et qui devint supérieur d'une abbaye à Poitiers, composa une histoire des pays orientaux. Elle fut, si l'on s'en rapporte aux intitulés, premièrement écrite en français sous la dictée d'Haiton lui-même, par Nicolas Faulcon, qui en 1307 la traduisit en latin. Nous n'avons plus que cette traduction latine et une version française faite sur ce latin. Le premier texte français est perdu,

et il n'y a pas grand dommage, s'il ne contenait, comme les versions, que des considérations sur la justice et l'utilité des croisades, sur le lieu où reposa l'arche de Noé après le déluge, sur les hommes et les femmes qui au temps de l'auteur descendaient en droite ligne de chacun des trois rois mages.

La meilleure et la plus célèbre des relations composées au treizième siècle est sans contredit celle du Vénitien Marco Polo. Le compte que nous rend ce Marc-Paul des voyages de son père, de son oncle et des siens propres, embrasse la Tartarie, la Chine, le Japon, les Indes orientales, l'Arménie, une partie de l'Afrique. Que le grand Khan ait envoyé au-devant des deux marchands vénitiens une escorte de 40,000 hommes, et qu'il ait chargé ces marchands de demander cent misionnaires au pape, qui n'en expédia que deux, on trouve de ces contes dans la plupart des relations du même genre; et si l'on peut aussi reprocher à Marc-Paul, comme à bien d'autres voyageurs, des noms estropiés, des méprises, des positions mal déterminées, il est tellement exact sur un grand nombre de points importants, que les recherches de ses successeurs n'ont souvent fait que confirmer les résultats des siennes. Il a décrit Pékin, Nankin et une partie considérable de la Chine. Avant lui, aucun Européen n'avait connu le Bengale, que toutefois il ne distingue pas assez des provinces du Cathai. Il fut, dans l'Occident, où les écrits des Arabes n'avaient pas encore pénétré, le créateur de la géographie de l'Asie. Car, à vrai dire, les anciens n'avaient eu que des notions bien incomplètes de cette partie de la terre. Son livre, l'un des premiers essais de la prose italienne, a été traduit

d'abord en latin et depuis dans toutes les langues modernes.

Ceux qui ont examiné attentivement cette relation, et toutes celles du même temps et du même genre, ont observé que les voyageurs du moyen âge parcouraient péniblement et périlleusement de vastes déserts où ils ne trouvaient ni villes ni habitations fixes; qu'il leur fallait de nécessité s'associer à des bandes errantes, endurer avec elles la faim, la soif et les rigueurs des saisons; que la plupart des missionnaires, pleins de zèle, mais ignorants et crédules, entreprenaient ces longs pèlerinages, sans avoir recueilli les relations ni les remarques de leurs prédécesseurs, par conséquent sans aucun moyen d'en remplir les lacunes ni d'en rectifier les résultats; que n'ayant pris aucune note sur les lieux, ils écrivaient leurs récits de mémoire, à leur retour, au risque de confondre les noms, les lieux, les peuples, de prendre même des continents pour des îles, et les îles pour des portions de continents; qu'ils portaient rarement l'exactitude jusqu'à distinguer dans leurs relations ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux de ce qu'ils avaient seulement ouï dire, sûrs de plaire toujours assez à leurs contemporains en leur offrant des narrations merveilleuses; enfin, que les originaux de plusieurs de ces écrits sont perdus, en sorte que nous ne les connaissons que par des copies, des abrégés, des versions plus ou moins infidèles. Ces observations qu'on a souvent faites, je les rappelle ici, messieurs, pour en conclure que malgré l'utilité de ces voyages, bien qu'ils aient contribué à rectifier et à étendre les notions géographiques, il faut s'attendre à ren-

contrer dans les livres qui en rendent compte, beaucoup d'articles obscurs, incomplets ou inexacts. Il s'est fait d'ailleurs durant cet âge, des expéditions importantes dont il ne subsiste aucune relation circonstanciée : par exemple, les Génois cherchèrent une route aux Indes orientales par l'Océan; Pierre de Apono l'atteste; Pétrarque l'a répété, mais nous n'avons aucun détail sur cette navigation.

On possédait et l'on continuait de tracer quelques cartes informes de certaines parties du globe. Il y en avait même de deux espèces, les unes n'étaient que de simples copies de celles de Ptolémée; on insérait dans les autres les nouvelles contrées dont on avait reconnu ou conjecturé l'existence. L'Arabe Ouardi joignit une carte de ce second genre à son traité de géographie physique. On voyait, dans un palais de Palerme, un pavé qui représentait les figures de plusieurs pays, et il est probable qu'autrefois les Romains avaient laissé, en divers lieux, de pareilles mosaïques. Un dominicain, auteur des annales de Calmar en Suède, dit en 1265 qu'il a décrit le monde sur douze morceaux de parchemin. Les cartes fabriquées au moyen âge ne sont pas toutes perdues : on en conserve à Pétersbourg, à Vienne, à Paris, à Parme, à Sienne, à Rome et surtout à Venise. Des cartes, à la vérité, bien grossières, accompagnent le poëme de Gautier de Metz; et l'abbé Lebeuf a fait connaître celle qui se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et qu'il croit faite à la fin du treizième siècle : elle est jointe à une chronique qui finit avec le règne de saint Louis : mais les proportions y sont si mal gardées et les positions si fautives, qu'elle ne peut servir qu'à montrer l'extrême imperfection des

connaissances géographiques de cet âge. Nous ne voyons d'ailleurs produire aucune carte dans les contestations qui s'élevèrent concernant les limites des diocèses : les différends de cette espèce entre les évêques d'Auxerre et d'Autun, entre celui de Paris et ceux de Chartres et de Beauvais, furent terminés par des arbitrages et d'après les traditions attestées par des vieillards : aucune sorte de renseignement géographique n'influa sur les décisions.

Quelques princes cependant et quelques auteurs commençaient à s'occuper de la description immédiate de certains pays européens. Le roi de Danemark Waldemar II fit travailler en 1231 à un cadastre ou tableau topographique de son royaume. Soixante ans plus tard, on entreprit en Angleterre, par ordre d'Édouard II, un tableau détaillé des possessions du clergé, tableau qui se conserve manuscrit à Oxford et dont il n'a été encore publié que des fragments. Mais on a imprimé les topographies de l'Irlande et de la principauté de Galles, ouvrage de Girard Barry ou Giraldus Cambrensis qui, entraîné par l'esprit de son siècle, a mêlé à ces descriptions beaucoup de fables ridicules; il parle de minotaures, de poissons à dents dorées et de bien d'autres prodiges. En France, la géographie civile se réduisait à des notions incomplètes, inexactes et peu répandues : rien n'y avait pénétré de la géographie physique ébauchée par Ouardi. Ce qu'il y aurait eu de plus avancé, c'eût été la géographie astronomique, si l'on avait su bien appliquer au globe terrestre les notions exposées dans quelques traités de la sphère; mais, ainsi que je l'ai dit, la sphéricité de la terre était encore ignorée du vulgaire et méconnue même de la plupart des hommes instruits.

Cet Arabe Ouardi, ou Ibn-al-Ouardi, pourrait passer pour le plus habile géographe du treizième siècle : son ouvrage, qu'il ne faut pas condamner sur son titre emphatique et ridicule de *Porte merveilleuse*, n'est connu que par la notice et les extraits qu'en a donnés de Guignes : c'est une sorte de géographie physique où abondent les détails d'histoire naturelle sur l'Arabie, la Syrie et l'Afrique. Entre l'Édrisi qui, à la fin du douzième siècle, décrivait la terre, et Nassir-Eddim qui, vers l'an 1300, composait de célèbres tables astronomiques, on compte encore soixante géographes orientaux cités par Abulféda qui mourut en 1332, après avoir rendu lui-même à la géographie de très-importants services sur lesquels nous reviendrons. Avant de quitter le treizième siècle, nous aurons à remarquer une découverte qui a plus qu'aucune autre peut-être aidé les progrès de cette science : c'est la boussole. Nous parlerons de l'origine de cet instrument dans la prochaine séance, où nous examinerons ensuite quels ont été les progrès de la géographie depuis l'an 1300 jusqu'à l'an 1500. Les détails vont devenir moins arides; et les faits dont l'histoire de la géographie va se composer, se rattacheront par degrés aux grands intérêts des sociétés humaines.

QUATRIÈME LEÇON.

QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES.

Messieurs, nous n'avons pu, dans la dernière séance, parcourir toute l'histoire de la géographie du moyen âge. Les abrégés rédigés par Isidore de Séville, par l'Irlandais Dicuil, par Vincent de Beauvais, nous ont montré les limites dans lesquelles cette science était alors resserrée chez les Occidentaux, et la compilation bien plus informe de l'anonyme de Ravenne nous a offert un bien sensible exemple de l'altération déplorable des notions géographiques. Mais certains travaux particuliers, quelques entreprises hardies ajoutaient çà et là de nouveaux détails à la description de diverses parties du globe, rectifiaient ou développaient les notions qu'on avait commencé d'acquérir. Les Norwégiens découvraient, sinon l'Amérique, ce qui nous a paru peu croyable, du moins les côtes du Groënland. Les croisés se précipitaient sur les contrées orientales; et ceux qui en revenaient ruinés et malades, rapportaient dans leur patrie épuisée, un petit nombre de notions nouvelles achetées bien cher, mais qui pouvaient peu à peu étendre la sphère de l'instruction générale. De zélés missionnaires, tels que Ascelin, Plan Carpin, Rubruquis, pénétraient plus avant dans les contrées asiatiques : le Vénitien Marco Polo agrandissait bien davantage encore cette partie de la géographie ; il faisait

connaître le Bengale et la Chine. Les études et les travaux des Arabes, surtout de l'Édrisi et d'Ouardi, embrassaient le système entier de la science des géographes, la rattachaient à celle des astronomes et tendaient particulièrement à mieux décrire l'Asie et une partie de l'Afrique. La boussoleenfin, inventée au treizième siècle, allait ouvrir le sein des vastes mers aux navigateurs des deux suivants.

Quelques écrivains ont parlé de la boussole comme d'une invention néeau douzième siècleet due à la France, ainsi que l'attestent, disent-ils, toutes les nations de l'univers, par la fleur de lis qu'elles mettent dans cet instrument. Mais il a été fait sur ce point de nouvelles recherches qui ont abouti à d'autres résultats. D'abord le P. Gaubil apprit à l'Europe que la boussole, ou du moins quelque instrument à peu près semblable, existait à la Chine, 2,000 ans avant l'ère chrétienne. Trombelli soutint qu'elle avait été apportée en Occident par des Vénitiens, et singulièrement par Marco Polo. Cependant celui-ci n'est revenu qu'en 1295, et nous verrons bientôt que la boussole était auparavant connue en France et en Italie. Albert le Grand cite un passage d'Aristote qu'il traduit ainsi : *Angulus magnetis cujusdam est, cujus virtus est convertendi ferrum ad zorum, et hoc utuntur nautæ.* L'angle d'un certain aimant a la vertu de tourner le fer au zorum (mot arabe qui signifie le nord), et les navigateurs s'en servent. Il n'en faudrait pas plus pour attribuer aux anciens la connaissance de l'aiguille aimantée, si le livre où Aristote aurait ainsi parlé subsistait encore et pouvait sembler authentique. Mais il ne se retrouve point; on n'est pas même sûr que l'ouvrage où ce texte est traduit soit en effet d'Al-

bert le Grand; et par-dessus tout on ne conçoit pas comment les anciens auraient pu posséder cette notion et cet instrument, sans qu'il en subsistât la moindre mention, la plus légère trace ni dans Pline, ni dans les autres écrivains latins ou grecs. Le premier auteur qui ait positivement indiqué cette découverte est Guyot de Provins, ou Hugues de Bercy, ou l'auteur, quel qu'il soit, du poëme intitulé : *la Bible Guyot*. Après avoir parlé de l'étoile polaire, le poëte continue par des vers qui ont été souvent mal transcrits et que M. Méon a plus correctement imprimés.

Mès cele estoile ne se muet (1)
Un art font qui mentir ne puet (2)
Par la vertu de la manete
(*ou* par la vertu de la manière (3)
Une pierre laide et brunette
(*ou* Une pierre laide et brunière)
Ou li fers volentiers se joint
Ont; si esgardent le droit point (4).
Puis c'une aguile i ont touchié
Et en un festu l'ont couchié,
En l'eve (l'eau) la mettent sanz plus
Et li festus la tient dessus.
Puis se torne sa pointe toute
Contre l'estoile, si sanz doute,
Que jà nuz hom n'en doutera
Ne jà por rien ne fausera.
Quant la mers est obcure et brune
C'on ne voit estoile ne lune,
Dont font a l'aguile allumer,
Puis n'ont ils garde d'esgarer :
Contre l'estoile va la pointe

(1) Ne se meut.
(2) Ne peut.
(3) Manete où manière est ici la traduction du mot latin *Magnes*, aimant.
(4) Ils ont une pierre laide et brune ou le fer se joint volontiers, et regardent ainsi le droit point.

Porce sont li mariniers cointe (1)
De la droite voie tenir
C'est uns art qui ne puet faillir.

Si ces vers sont de Hugues de Bercy, comme on le croit communément, ils ne sont point antérieurs au règne de saint Louis, ou à celui de Philippe III, ou du moins aux dernières années de celui de Philippe-Auguste, qui mourut en 1223. Vers les mêmes temps, Jacques de Vitry écrivait qu'un diamant trouvé dans l'Inde attirait le fer, et il ajoutait : *Acus ferrea, postquam adamantem contigerit, ad stellam septentrionalem..... semper convertitur : unde valde necessaria est navigantibus in mari.* « Une aiguille de fer, après avoir touché l'aimant ou le diamant, se tourne toujours vers l'étoile du nord, et devient ainsi très-nécessaire à ceux qui parcourent les mers. » Vincent de Beauvais connaît pareillement la propriété et l'usage nautique de ce minéral. A ces témoignages se joint un texte de l'ouvrage que l'Italien Brunetto Latini a écrit en langue française sous le titre de *Trésor ;* ce texte est ainsi conçu : « Prénez une pierre d'jamant, ce est calamite, vous « trouverez qu'elle a deux faces, dont l'une gist vers « l'une tramontaine, et l'autre gist vers l'autre. » Voilà donc la connaissance de l'aiguille aimantée bien établie au treizième siècle : pour la reporter au douzième, il faut prétendre que la Bible Guyot a été composée avant l'an 1200, ce qui ne paraît pas soutenable ; et d'un autre côté, il est impossible de la retarder jusqu'au commencement du quatorzième, puisque Jacques de Vitry, Vincent de Beauvais et Brunetto qui l'ont connue

(1) Avisés.

étaient tous trois morts avant 1296. Cependant on a soutenu qu'elle était postérieure à l'année 1301, afin d'en pouvoir faire honneur à Florio Gioja d'Amalfi et à Pierre Pèlerin. Tous les textes que je viens de citer réfutent cette opinion qui n'est elle-même appuyée sur aucun témoignage contemporain, et dont l'unique fondement consiste en ce que la ville d'Amalfi avait pour armoirie une boussole, circonstance qui montre seulement qu'au quatorzième siècle, peut-être même seulement au quinzième, les Amalfitains ont voulu accréditer par un emblème une prétention locale dénuée, comme tant d'autres, de toute preuve originale et primitive. La fleur de lis qui orne la boussole ne prouve pas davantage en faveur des Français; car on ne sait pas du tout à quelle époque s'est introduit cet ornement. Il paraît qu'au treizième siècle on ne se servait encore que d'un simple morceau de fer allongé et placé sur l'eau dans une petite nacelle de liége. Or, dans l'absence de tout écrit, et même de toute tradition proprement dite, l'usage plus ou moins tardif d'un accessoire tel que la fleur de lis ne saurait attester l'origine d'une découverte ni en indiquer le berceau. Andrès et Tiraboschi attribuent celle-ci aux Arabes; et si cette opinion n'est pas certaine, elle a au moins quelque vraisemblance, soit par l'emploi que font des mots *Zoron*, *Aphron*, *Zibar*, etc., les auteurs du moyen âge qui décrivent la boussole, soit aussi par l'avance incontestable que les Arabes avaient alors sur les Occidentaux dans presque toutes les branches des sciences naturelles. Au surplus, ce n'est encore là qu'une conjecture : le seul point bien établi pour nous, c'est que les Italiens, les Français et les autres peuples européens, s'ils ne con-

naissaient point la boussole avant l'année 1200, en ont fait usage avant 1300. Il est constant de plus qu'après 1301, Florio Gioja et Pierre Pèlerin ont perfectionné cet instrument; et ce qui est plus manifeste encore, c'est l'influence qu'il a eue sur les progrès de la navigation, et par conséquent de la géographie, au quatorzième et au quinzième siècle.

Toutefois, messieurs, le quatorzième ne va point s'illustrer à nos yeux par des découvertes bien importantes; et le nom le plus illustre qu'il placera dans les annales de la géographie sera encore celui d'un Arabe, d'Abulféda, prince syrien, qui mourut en 1332. Abulféda est auteur d'une histoire générale des nations mahométanes, et d'une description de la terre par tables de climats, avec indication de la longitude et latitude de chaque lieu. Il recueille ce qu'ont dit ses prédécesseurs, écarte ordinairement les fictions, et s'applique à éclaircir les sujets qu'il traite. Ce fut de lui, quand Postel et d'autres voyageurs eurent rapporté ses écrits en Europe, que les Occidentaux apprirent à mieux connaître plusieurs grandes contrées de l'Orient. Ortelius, Delisle et Fréret ont reconnu l'utilité de ses travaux.

Quoique les Arabes eussent eu, depuis le huitième siècle, des communications avec la Chine, leurs géographes en savent moins que Marc-Paul sur cette contrée. Mais ils divisent l'Hindoustan en deux sections, le Sind et l'Hinde; ils connaissent les îles Maldives, et Sumatra et Java. Ils décrivent surtout avec une exactitude parfaite leur propre pays et ceux qu'ils ont soumis à leur domination; ce qui comprend la partie nord-est de l'Afrique. A l'ouest, le cap Blanc est la limite de leurs connaissances; et, d'un autre côté, ils se figurent que

l'Afrique méridionale adhère aux extrémités méridionales de l'Asie, en sorte qu'ils semblent prendre pour une très-grande mer intérieure la partie de l'Océan que nous appelons mer des Indes et à laquelle aboutissent les golfes Persique et Arabique. Quant à l'Europe, ils font profession de la dédaigner; ils ont négligé d'en étudier l'ensemble; et néanmoins ils possèdent, sur quelques points de cette partie du monde, des notions si précises, qu'on est tenté de croire qu'il serait en leur pouvoir d'en donner une description plus complète s'ils en voulaient prendre la peine. Mais le dédain orgueilleux et puérile qu'entretenaient leurs superstitions nationales, suffirait pour montrer qu'ils s'instruisaient sans s'éclairer, ou qu'ils n'étaient pas du moins destinés à s'élever à de très-hautes lumières.

Au fond, l'Europe ne se dégageait qu'avec une extrême lenteur des ténèbres qui s'étaient de toutes parts répandues sur elle. Plongée dans celles de la scolastique, elle cultivait fort peu les sciences positives; et la géographie, qui n'entrait point dans le cours des études publiques, n'occupait qu'un fort petit nombre de particuliers, à qui leurs professions ou leurs intérêts faisaient mieux sentir l'utilité de ce genre d'instruction. C'étaient principalement des négociants et des marins qui essayaient de dresser des cartes. Parmi celles du moyen âge qu'on a conservées dans les bibliothèques, il y en a qui portent les dates de 1307 et 1318. Celles que Marino Sanudo présenta au pape Jean XXII sont au Vatican : si nous nous en rapportons à la mauvaise copie qu'en a publiée Bongars, Sanudo connaissait fort mal le midi de l'Asie et de l'Afrique. Il terminait la seconde au nord de l'équateur,

ainsi qu'on l'avait fait avant Ptolémée. L'île Madère, les Canaries et plusieurs détails de la côte occidentale de l'Afrique sont marqués sur une carte espagnole de 1346. Venise possède plusieurs monuments du même genre et d'un plus grand prix, par exemple, la mappemonde des frères Pisigani datée de 1367. Mais il n'est pas toujours constant que certains lieux indiqués sur les différentes cartes de cette époque aient été dès lors connus, car elles ont été plus d'une fois corrigées, modifiées, augmentées depuis le quinzième siècle par ceux qui en ont fait usage. On composait aussi, au quatorzième, des topographies particulières de quelques pays européens. Ambroise Lorenzetti traçait l'image de l'État de Sienne, et l'on dressait en Allemagne, vers 1376, une sorte de cadastre du Brandebourg.

Entre les relations de voyages, il n'y a guère lieu de tenir compte de celle du frère Oderic de Portenon. Ce n'est pas que le sujet ne puisse exciter la curiosité; car il s'agit de ce que ce religieux a vu en allant à la Chine par l'Arménie, la Perse, la côte de Malabar, Ceylan et Java, et en revenant par le Thibet et le Turquestan; mais il n'a vu, ou du moins il ne raconte que des miracles, des maladies et des guérisons surnaturelles. Ces détails de sa mission apostolique figurent dans les annales des frères Mineurs et dans le recueil de légendes qu'ont publié les Bollandistes. L'histoire de la géographie revendiquerait davantage la relation de Jean Mandeville; c'est le plus ancien voyageur anglais. Il commença vers 1330, et continua au delà de 1355 à courir le monde. Dans le livre qu'il a dédié à Édouard III, il est surtout question de la Sicile, de Constantinople, de la terre sainte, de la Syrie, de

l'Arabie et de la Tartarie. Sa crédulité, qui ne laisse pas d'aller assez loin, a pourtant des bornes : il doute que la lampe qui brûle auprès du saint sépulcre s'éteigne et se rallume d'elle-même à des heures réglées. Il sait de l'astronomie, prend des mesures et fait usage de l'astrolabe. Si, comme il y a lieu de le croire, son texte original était en langue française, les versions anglaise et latine l'auront suivi de bien près; car ses contemporains ont donné beaucoup d'attention à ses récits, dont plusieurs détails géographiques ont été confirmés depuis par des voyageurs modernes. Les notices qu'on lui doit de plusieurs pays orientaux étaient sans contredit les meilleures qu'on pût consulter de son temps. L'Italie avait aussi des géographes, entre lesquels Boccace est quelquefois compté, à cause de son opuscule latin sur les fleuves, les lacs et les forêts; ce n'est guère qu'un abrégé fort sec ou qu'une copie assez inutile du livre de Vibius Sequester. L'itinéraire de Pégoletti, d'Azof au Cathai, c'est-à-dire au nord de la Chine, consiste principalement en indications commerciales ou mercantiles : le titre l'annonce : *avvisamento... ad andare e tornare con mercatanzia;* mais on y peut recueillir aussi, malgré l'altération des noms, plusieurs renseignements géographiques; les distances ne sont exprimées, comme en plusieurs autres relations semblables, que par le nombre des journées de route.

Les plus curieux voyages du quatorzième siècle seraient assurément ceux des frères Zeni, Antonio et Niccolo, s'il était vrai que ces deux Vénitiens eussent découvert ou retrouvé, après les Scandinaves du dixième siècle, l'Amérique septentrionale. Or, MM. Foscarini et Formaléoni, auteurs vénitiens, et plusieurs

savants danois, y compris Malte-Brun, tiennent pour avéré qu'en 1380, Niccolo Zeno, ayant équippé à ses frais un navire, fit voile vers l'Angleterre et fut jeté par une tempête sur les côtes de l'île de Frisland. Quelle est cette île de Frisland? c'est, selon les uns, le Groënland, selon d'autres, l'archipel de Féroer. Quel que fût ce lieu, Niccolo Zeno y reçut un accueil extrêmement favorable dont il informa par lettre son frère Antonio. Celui-ci s'embarqua incontinent, rejoignit Niccolo, et, après des navigations nouvelles, ils s'établirent dans l'Estotiland, où ils moururent l'un et l'autre. Or, l'Estotiland, c'est le Windland, que les Norwégiens avaient abordé jadis; c'est la terre de Labrador ou bien c'est l'île de Terre-Neuve; c'est enfin le nouveau monde. Il est vrai qu'aucun auteur du quatorzième siècle ni du quinzième ne fait mention de ces voyages; il est vrai aussi qu'au commencement du seizième, quand les découvertes de Colomb et de ses successeurs occupaient tous les esprits, personne ne s'avisa de parler des frères Zeni, de publier leurs relations et leurs cartes. Personne ne savait leur nom, n'avait entendu parler de leur établissement dans l'Estotiland. Mais, en 1558, plus de 150 ans après leur mort, un de leurs descendants, Niccolo Zeno, dit le jeune, et distingué par ce surnom, de celui de 1380, fit imprimer un récit des voyages de Niccolo l'ancien et d'Antonio, avec quelques passages des lettres qu'Antonio avait adressées périodiquement à un troisième frère nommé Carlo. Car il y avait apparemment, de 1380 à 1390, de fréquentes occasions d'écrire de l'Estotiland à Venise, et l'on ne manquait d'aucun moyen d'entretenir une correspondance régulière de

l'un de ces pays à l'autre. Malheureusement Niccolo le jeune s'étant amusé dans son enfance, ainsi qu'il nous le confesse lui-même, à jeter dans le feu et cette correspondance et le livre où Antonio racontait fort au long ses navigations et ses aventures, on ne put arracher aux flammes que peu de fragments de ces précieux papiers. Ce fut un très-grand dommage, et voilà pourquoi nous sommes privés d'une histoire détaillée de cette mémorable découverte. Mais enfin avec les fragments des lettres d'Antonio, avec les fragments d'une carte vieille et pourrie (vecchia e marcia), à l'aide aussi des traditions, des souvenirs conservés dans la famille, Niccolo le jeune est venu à bout de publier en 1558 une relation à laquelle on nous assure que nous devons une pleine et entière confiance. Nous y apprenons que Kichmni, roi de l'Engroneland ou Groënland, conversait en latin avec les Vénitiens, et qu'il y avait dans ce pays un couvent de dominicains, ordre établi au treizième siècle, plus de 200 ans après l'expédition des Scandinaves, et à une époque où les communications avec le Groënland étaient interrompues. Nous apprenons encore que ces religieux ne faisaient cuire leur pain qu'au moyen d'une eau chaude qui passait par leur cuisine. Nous apprenons aussi qu'il se trouvait beaucoup de livres latins dans la bibliothèque du roi d'Estotiland; et voilà, messieurs, comment il nous est démontré que l'Amérique fut découverte au quatorzième siècle par des Vénitiens, tout comme elle l'avait été dès le dixième ou le onzième par des Scandinaves, comme elle l'avait été encore, soit un peu plus tard, soit un peu auparavant, par des Arabes. De plus, on conjecture que Christophe Colomb avait eu connais-

sance de ces voyages, surtout de celui des frères Zeni; et en faisant cette remarque, on a soin d'ajouter qu'on ne dit pas cela pour rabaisser en aucune manière la gloire de ce grand homme. Il n'y a pas d'apparence que ce soit non plus pour la relever. Vous jugerez, messieurs du degré de confiance que peut mériter la relation publiée en 1558 par Niccolo Zeno le jeune; mais en vérité, si de pareilles productions suffisent pour établir dans l'histoire des faits antérieurs de deux siècles à celui où elles paraissent, des faits dont aucune trace n'a été aperçue durant près de deux cents années, des faits aussi importants que la découverte d'un nouvel hémisphère du globe terrestre, il est, je crois, inutile de chercher des règles de critique historique; et il faut laisser les annales du monde se composer à l'aventure de traditions publiques ou privées, vulgaires ou domestiques, d'hypothèses hardies ou puériles, d'impostures ingénieuses ou mal concertées.

Depuis l'an 1400 jusqu'à l'an 1492, on n'est point allé rechercher les vestiges des frères Zeni dans l'Estotiland, mais on a parcouru en divers sens l'ancien hémisphère. Les rois de l'Inde et de la Chine s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs. Abdoul-Razzac voyagea de la Perse aux Indes, dépêché par l'un des quatre fils de Timur ou Tamerlan. Les relations de ces ambassades, qui ont été traduites en français, ne sont pas très-instructives. On lit plus volontiers le journal de celle qui fut envoyée à ce même Tamerlan par le roi de Castille, Henri III. Ce journal, rédigé par Clavijo, abonde en détails qui pouvaient intéresser, sinon les géographes, du moins les négociants. On a aussi la

relation du Vénitien Pierre Quirini, qui, allant de Candie en Islande, fit naufrage sur la côte de Norwége, vint ensuite de Dronthein à Vadstena et rentra à Venise en 1432. Un autre Vénitien parcourut, par ordre de sa république, la Tartarie et la Perse, et en rédigea une relation peu exacte. Les expéditions des Portugais étaient plus vastes et plus utiles. D'une part, ils avaient visité les îles Açores et les avaient trouvées inhabitées, quoiqu'on y eût peut-être abordé avant eux; de l'autre, ils avaient pénétré dans le Sénégal, lorsqu'un Vénitien connu et même célèbre sous le nom de Cadamosto fut attiré en Portugal par l'infant don Gabriel, et engagé dans la carrière des navigations lointaines, genre d'entreprises que ce prince a utilement secondé. L'île Madère, les Canaries, l'embouchure de la Gambie furent visitées par Cadamosto; et il y a tout lieu de lui attribuer la première découverte des îles du cap Vert. On ne peut au moins lui contester le talent d'observer les lieux et les hommes : cependant plusieurs écrivains, même jusqu'à nos jours, ont essayé de rabaisser sa réputation. C'est un effet des rivalités nationales : chaque auteur croit faire un acte de patriotisme, en réclamant pour son pays l'honneur des découvertes géographiques; et il y a presque autant d'histoires des voyages essentiellement différentes qu'il y a de peuples navigateurs.

Entre plusieurs Vénitiens qui, à la même époque, ont parcouru et décrit diverses parties du globe, on distingue Ambroise Contareni, ambassadeur de Venise auprès du roi de Perse en 1473. Il s'y rendit par la Mingrélie et la Géorgie sans dommage et sans péril; mais lorsqu'il revint par ces mêmes con-

trées, il les trouva occupées par des Tartares qui le maltraitèrent. Il avait été fort bien accueilli des Persans, dont il peint les mœurs avec assez d'habileté. Il donne aussi des détails instructifs sur Moscow. Les voyageurs vénitiens étaient alors ceux qui savaient le mieux voir et le mieux rendre compte de ce qu'ils avaient vu.

Cependant les Portugais poursuivaient le cours de leurs navigations sur les côtes occidentales de l'Afrique. Ils découvraient la Guinée, le Benin, passaient l'équateur, s'établissaient au Congo, visitaient le Benguela, atteignaient enfin, en 1486, sous la conduite de Barthélemy Dias, le cap des Tourmentes, appelé bientôt après de Bonne-Espérance. L'entreprise de Vasco de Gama fut plus audacieuse encore, mais elle est postérieure de quelques années à celle de Christophe Colomb; et, avant de nous arrêter à l'une et à l'autre, il nous reste à considérer quelques travaux géographiques, moins célèbres, qui ont eu lieu dans le cours du quinzième siècle et qui ne sauraient nous occuper longtemps.

Quoiqu'on ait mis au jour quelques-unes des cartes de Fra-Mauro et d'André Bianchi, il ne faut pas les prendre pour des monuments bien authentiques. On y a fait, comme à celles dont j'ai déjà parlé, des changements et des additions, pour les rapprocher du progrès des connaissances. Ainsi, de ce que la carte de Bianchi, datée de 1436, présente à l'ouest des Açores une île nommée *Antilia*, il ne faut assurément point conclure que les Antilles fussent alors connues. C'est un article qu'on s'est pressé d'ajouter, aussitôt qu'on a eu quelque notion confuse des découvertes de

Cristophe Colomb. Ces cartes, dans leurs parties originales, ne sont pas même au niveau de l'état où les navigations des trente premières années du quinzième siècle mettaient la géographie. Elles altèrent celle de Ptolémée plutôt qu'elles ne la rectifient; elles ne l'étendent tant soit peu qu'en ce qui concerne certaines côtes de l'Afrique, le midi de l'Asie et les mers qui baignent ces contrées. Les cartes composées en Italie par Benincosa, en 1471, et, un peu plus tard, en Allemagne, par un nommé Brasl, n'ont jamais été publiées; il serait possible que l'île *Antilia* s'y fît voir, soit parce qu'on l'aurait ajoutée après coup, soit aussi parce qu'on avait souvent formé, dans le cours du moyen âge, l'hypothèse d'une grande île à trouver dans l'océan Atlantique alors appelé mer Ténébreuse. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette hypothèse : mais il convient de remarquer qu'au quinzième siècle, l'Italie a produit deux traités de géographie générale, l'un en prose latine, l'autre en vers italiens. Le premier a pour auteur Æneas Silvius, qui fut le pape Pie II. Cet écrivain, qui ne donne qu'un aperçu très-sommaire de l'Afrique, parcourt les détails de l'Asie et de l'Europe, décrivant peu, mesurant encore moins, mais divisant et sous-divisant beaucoup, quelquefois avec assez d'exactitude, et rattachant à presque tous les lieux des souvenirs historiques. L'ouvrage italien est de Berlinghieri : c'est un poëme *in ottava rima*, où, quoi qu'en dise Mazzuchelli, on ne trouve le plus souvent que les nomenclatures de Ptolémée mises en vers. Ces deux abrégés appartiennent encore à la géographie du moyen âge, et nous en exposent en quelque sorte le dernier état. Ce n'est plus celle de l'anonyme de Ravenne,

amas informe d'erreurs et d'inepties; c'est celle de Ptolémée, un peu appauvrie quant à la partie mathématique, mais rectifiée à l'égard de la mer Baltique et du nord de l'Europe, et augmentée de plusieurs détails relatifs aux côtes africaines, aussi bien qu'aux contrées orientales et septentrionales de l'Asie.

Cependant, messieurs, nous entrons dans les siècles modernes. De grands événements ont ouvert aux sciences des routes nouvelles et préparé de loin d'autres destinées aux nations. Le schisme d'Avignon vient d'affaiblir la domination pontificale. La chute de l'empire d'Orient, en 1453, a montré le terme où aboutissent toujours les querelles théologiques, les intrigues de cour, et une administration à la fois arbitraire et négligente. En tombant au pouvoir des barbares, l'une des plus belles contrées de la terre, la Grèce s'est, en quelque sorte, détachée de l'Europe; mais elle a versé en Occident les derniers restes des lumières antiques qui l'avaient jadis rendue si brillante. L'Italie, où déjà les arts, les lettres et quelquefois la liberté venaient de contribuer aux progrès de la civilisation, s'empressa, quand la Grèce allait s'éteindre, de recueillir tout ce qui pouvait s'en échapper d'hommes instruits et de monuments d'instruction classique. Des princes, des prélats, des pontifes même favorisèrent, dans cette Italie, le cours des études et le développement des talents. L'Angleterre et la France étaient moins éclairées : la première se flattait pourtant d'avoir retrouvé, et depuis deux siècles consigné dans sa grande charte, quelques lignes des titres que le genre humain avait perdus; dans la seconde, l'édifice féodal commençait à s'ébranler, et sa décadence, quoiqu'elle dût être si lente,

laissait luire, aux yeux de l'entreprenante industrie, quelques rayons de lumière et d'espérance. Au sein même de l'inculte Germanie venait de naître un art nouveau qui allait couvrir de livres l'Europe entière, établir entre les idées humaines les plus rapides communications, propager tous les genres de connaissances, les introduire peu à peu dans tous les rangs de la société, accroître indéfiniment l'éclat des talents, la puissance du génie, l'empire invincible de la vérité. L'imprimerie et la gravure donnaient des facilités dont on avait toujours manqué; elles fournissaient les moyens de recueillir et de comparer immédiatement toutes les notions géographiques, de les étendre en tout sens en les rapprochant des autres sciences; en même temps que l'essor de l'industrie, l'activité du commerce, les vues plus hautes et plus vastes que la politique elle-même s'accoutumait à concevoir, devaient conseiller des entreprises plus hardies, commander des navigations plus lointaines, entraîner enfin tous les intérêts privés et publics à l'investigation de toutes les parties du globe. Tel était, messieurs, l'état de l'Europe, lorsque, dans le cours des dix dernières années du quinzième siècle, Christophe Colomb et Vasco de Gama en partirent, l'un pour l'hémisphère que nous appelons Amérique, l'autre, pour atteindre, en faisant le tour de l'Afrique, les Indes orientales.

Il existait assez de connaissances astronomiques, cosmographiques et géographiques, pour qu'on pût soupçonner qu'entre l'Asie orientale et les côtes occidentales de l'Europe et de l'Afrique, un espace d'environ vingt millions de lieues carrées n'était probablement pas occupé tout entier par l'Océan. Il est vrai qu'on

donnait à la Méditerranée, de l'ouest à l'est, plus de longueur qu'elle n'en a; qu'on reculait beaucoup trop à l'orient les bouches du Gange, et qu'on devait supposer aux villes de Pékin ou de Nankin, des longitudes à peu près correspondantes à celles qu'ont en effet les îles Mariannes ou les Carolines ou les nouvelles Hébrides. En un mot, on faisait prendre trop d'étendue à l'ancien continent; mais il restait toujours à parcourir, de l'est à l'ouest, entre les méridiens du Japon et du Groënland, un espace presque égal à la moitié de la surface du globe terrestre. Vous savez, messieurs, que les anciens avaient eu l'idée d'une très-grande île, qu'ils supposaient placée à l'ouest de l'Europe et de l'Afrique, et qu'ils appelaient Atlantide ou île Atlantique. Platon en parle comme d'une contrée plus vaste que l'Europe et la Libye ensemble : il dit qu'elle était située vis-à-vis des colonnes d'Hercule (ou détroit de Gibraltar); qu'en un temps fort reculé et qu'il ne détermine point, les habitants de cette île traversèrent l'Océan, pénétrèrent en Afrique jusqu'à l'Égypte, et en Europe jusqu'aux confins de l'Asie; mais que, vaincus par les Grecs, particulièrement par les Athéniens, ils se rembarquèrent pour leur île où les attendait un plus grand désastre; car elle fut peu de temps après submergée tout entière. Diodore de Sicile, après avoir parlé d'îles voisines des colonnes d'Hercule, annonce qu'il va faire connaître celles qui sont plus avancées dans l'Océan, en tirant vers l'ouest, et il en indique surtout une très-célèbre, éloignée du continent de plusieurs journées de navigation. Après en avoir décrit fort au long les productions, les monuments, la population, les mœurs, Diodore ajoute que les Phéniciens la décou-

vrirent à une époque aussi fort antique. Ils parcouraient les mers au delà des colonnes d'Hercule et côtoyaient la Libye, lorsqu'une violente tempête les surprit et les jeta dans la haute mer, en plein océan. Au bout de plusieurs jours, ils abordèrent l'île dont il s'agit, publièrent la relation de ce voyage, et projetèrent un établissement dans cette contrée nouvelle : mais les Carthaginois ne voulurent pas y consentir. Ces textes et ceux où nous lisons que Neptune fut le premier roi de la grande île, qu'il la distribua entre ses dix enfants, dont l'un portait le nom d'Atlas, et qu'après que l'Atlantide eut été engloutie sous les eaux, la mer était restée pleine de bas-fonds et de bancs de sable aux lieux que cette île avait occupés; ces textes, dis-je, n'ont pu manquer de donner lieu à beaucoup de commentaires. Rudbeck, dans son ouvrage intitulé *Atlantica*, soutint que la terre Atlantique n'était que la Suède et la Norwége, la contrée que les écrivains de l'antiquité et ceux du moyen âge avaient nommée Scandinavie. Kircher et Becman prétendirent que l'Atlantide s'étendait depuis les Canaries jusqu'aux Açores, et que ces deux archipels en étaient des débris échappés à la submersion des parties plus basses. Selon d'autres, c'est l'Amérique même que Platon a désignée; mais on a peine à prendre cette idée d'une île que ce philosophe rapproche beaucoup trop du détroit de Gibraltar, et au delà de laquelle se trouvent, dit-il, d'autres îles, et après elles un continent plus vaste que l'Asie et l'Europe. Ce serait plutôt ce continent qu'on pourrait prendre pour l'américain. Du reste, Platon et Diodore de Sicile ne font que rappeler ici une tradition vague, qui n'était pas même fort répandue ni fort accréditée chez les anciens : ils y mê-

lent des circonstances fabuleuses; rien de ce qu'ils en disent n'a le caractère que réclame la véritable histoire; et la science a peu de profit à retirer des systèmes que l'imagination des modernes a bâtis sur cette île imaginaire. Mais cette tradition enfin, quoique dénuée de toute certitude et presque de toute vraisemblance, pouvait, en se joignant aux lumières de la géographie astronomique, contribuer à mettre sur la voie d'une grande découverte. Christophe Colomb conçut donc qu'en partant du détroit de Gibraltar et en se dirigeant à l'ouest ou au sud-ouest, on devait infailliblement rencontrer des terres jusqu'alors inconnues. Cette idée a fait le malheur de sa vie et la gloire de son nom. Ne l'ayant pu faire adopter ni aux Génois, ni aux Portugais ni à la cour de France, il réussit enfin, et non sans peine, à obtenir d'Isabelle, reine d'Espagne, les moyens de tenter une si périlleuse entreprise. En 1492, il aborde à Guanaham, l'une des îles Lucayes; en 1493, à la Jamaïque. Mais ses disgrâces commencèrent dès cette seconde expédition. Un commissaire envoyé d'Espagne examine et calomnie sa conduite. Cependant, en 1498, Colomb parvient à la terre de Paria, qu'il prend pour une île, et qui est réellement une portion du continent américain. Cette fois, il succombe sous le poids des accusations injustes : il revient chargé de fers. En 1502, il s'aventure encore et trouve la Martinique; mais ses nombreux succès renouvellent ses infortunes; il meurt accablé d'outrages. Ravagez la terre, plongez-la dans la servitude, dans le deuil, dans les ténèbres, elle va vous adorer vivant, et longtemps même elle respectera votre mémoire; mais si vous rendez aux peuples d'éminents services, si vous

ouvrez devant eux de nouvelles sources de prospérité, de nouvelles carrières d'industrie, si vous les éclairez enfin, l'hypocrisie, l'envie, l'ingratitude conspireront votre perte; et, dans l'excès des douleurs et de l'opprobre où elles sauront vous plonger, vous oserez à peine concevoir l'espérance des hommages que la postérité doit vous rendre. Quoi! direz-vous, une si tardive reconnaissance serait l'unique prix des grands travaux, des longs efforts, des vastes découvertes, des bienfaits immenses! oui, l'unique; et ce prix encore est incertain; car l'iniquité peut rester assise sur le tribunal même de l'histoire, et le monde a quelquefois oublié ou méconnu pour toujours ses bienfaiteurs. Mais le génie et la vertu ont la conscience du bien qu'ils font ou qu'ils veulent faire à l'humanité, et ce sentiment suffit toujours pour les entraîner dans la carrière de la gloire et de l'infortune.

Le nom de Colomb, comme celui d'Homère, est l'objet d'une dispute entre plusieurs cités. Gênes, Savonne, Nervi, Pradello dans le Plaisantin, Cuccero dans le Montferrat, réclament l'honneur d'avoir vu naître le malheureux navigateur qu'aucune d'elles n'aurait secouru dans ses disgrâces. On l'a cru longtemps Génois, non sans fondement peut-être; on se plaît aujourd'hui, pour changer d'avis, à le déclarer Piémontais. Cette controverse, réellement indécise, semblerait prouver l'utilité des notices biographiques contemporaines, si nous ne savions, par beaucoup d'exemples, qu'elles fourmillent d'inexactitudes matérielles, autant que d'erreurs bien plus graves. Quoi qu'il en soit, par un caprice bien étrange, on se livre, depuis soixante-cinq ans, à tous les genres de recherches dont on es-

père pouvoir conclure que Colomb n'a pas le premier découvert le nouveau monde. D'une part, on revendique cet honneur pour des Scandinaves, pour des Arabes, pour des Vénitiens du quatorzième siècle, pour je ne sais quel Martin Béhain, né à Nuremberg ou en Portugal ; de l'autre, on compose des panégyriques d'Amerigo Vespucci, et l'on s'efforce de prouver que c'est en tout droit et toute justice que le nom de ce Florentin fut imposé au nouvel hémisphère. « Quand il serait vrai, dit Voltaire, qu'Améric Vespuce eût découvert le premier les terres continentales, la gloire n'en serait pas à lui, elle appartiendrait à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. » Mais Tiraboschi a montré, messieurs, combien il est peu vraisemblable que Vespucci soit en effet descendu, en 1497, sur la terre de Paria. Cette expédition est tout à fait imaginaire. C'est un mensonge du Florentin qui même, en 1499, ne commandait point le vaisseau qui toucha cette terre, abordée, l'année précédente (1498), par Christophe Colomb. Il n'est pas vrai non plus que Vespucci, en 1501, soit arrivé le premier au Brésil. Alvarès de Cabral y était venu en 1500. La principale et presque la seule découverte qu'on puisse attribuer à ce Vespucci est celle de la baie de Tous les Saints, en 1503. En vain son prénom d'Amerigo demeure appliqué, par un jeu bizarre de la fortune, à une moitié du globe terrestre, le nom de Vespucci n'a jamais pu, ne pourra jamais devenir célèbre; celui de l'infortuné Colomb est immortel, et le seul qui se lie au souvenir de la découverte de l'hémisphère américain.

Les injustices qu'essuya Christophe Colomb étaient,

dit Raynal, le présage de celles dont le malheureux pays qu'il venait de trouver allait être le théâtre. On a demandé, messieurs, si cette découverte avait été un bonheur ou un malheur pour l'espèce humaine, et nous devons avouer que les Européens du seizième siècle n'ont rien oublié de ce qui pouvait rendre ce point extrêmement problématique; rien de ce qui pouvait faire douter si c'étaient des hommes civilisés qui descendaient chez des sauvages, ou des barbares qui envahissaient le séjour paisible des humains. L'Amérique inondée du sang de ses habitants; les plus innocents peuples traités avec une barbarie dont les anciennes annales n'offraient pas d'exemples dans leurs plus horribles pages; une partie de la population africaine, l'une des races du genre humain, transportée violemment dans l'autre hémisphère, vendue, asservie, condamnée aux plus pénibles travaux et à des outrages bien plus durs encore, devenue bétail et marchandise, mise enfin hors de toutes les lois de la société et de la nature; les sanglantes représailles auxquelles restaient exposés les auteurs de ces attentats abominables; le désespoir des vaincus, les discordes des vainqueurs, l'énorme accroissement de certaines tyrannies européennes, surtout de celle de Philippe II; dans l'un et l'autre hémisphère, le progrès et l'excès de tous les désordres, ambition, avarice, perfidie, libertinage; les divers fléaux qui pouvaient naître du conflit des superstitions, du combat des cupidités, du mélange impur des vices et des maladies de tous les climats : voilà quels ont été les premiers et les plus sensibles fruits de la découverte de Christophe Colomb; et sans doute quelques développements soit de l'industrie commerciale, soit

même des sciences, et spécialement de la géographie, ne compensaient point alors tant de calamités. Plusieurs de ces déplorables effets se sont prolongés au delà du seizième siècle ; il en est qui ne sont pas encore éteints. Mais il demeure toujours vrai, toujours incontestable que cette découverte ne tendait immédiatement qu'à favoriser et accélérer chez les Européens les progrès des connaissances, du négoce et de la richesse et qu'à verser sur les Américains les bienfaits d'une civilisation plus avancée. Non, ce n'était point là une de ces expéditions désastreuses par leur nature, qui produisent nécessairement des maux immenses et peuvent amener indirectement et par hasard certains biens modiques et tardifs. Nous pouvons dire qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'époque où l'Amérique fut trouvée, on voit les effets pernicieux et accidentels de cet événement ou disparaître ou s'affaiblir, tandis qu'au contraire ses résultats naturels et bienfaisants se manifestent de plus en plus, se développent et s'agrandissent. De nos jours, l'une de ces nations nouvelles a reconquis son indépendance, et l'a fondée sur des institutions sages. La liberté affermie chez elle par des lois justes, et devenue en un demi-siècle déjà vénérable et, pour ainsi dire, antique, s'élève aujourd'hui à l'autre extrémité du même hémisphère ; et tout annonce que plus d'une contrée de l'Amérique est destinée à servir un jour de temple aux vertus paisibles, d'asile au malheur et d'exemple à l'ancien monde.

En nous reportant à la fin du quinzième siècle, pour reprendre l'histoire des travaux géographiques, nous trouverions, sous l'année 1494, un voyage en Europe et dans l'océan Atlantique, dont M. Saint-Martin

a récemment publié une relation arménienne avec une traduction française. Vers 1497, le Vénitien Jean Cabot, ou plutôt son fils Sébastien, fut envoyé par le roi d'Angleterre pour rechercher un passage aux Indes orientales par les mers du Nord. On dit que Cabot découvrit Terre-Neuve; mais nous n'avons aucune relation suivie et proprement dite de ses navigations; et les auteurs qui ont eu occasion d'en parler, Pierre Martyr, le chancelier Bacon et autres, s'accordent assez mal entre eux. Nous savons beaucoup mieux comment à la même époque, Vasco de Gama allait le premier aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance, courait la côte orientale de l'Afrique, alliait ou soumettait au Portugal des princes et des peuples barbares; enrichissait, fortifiait et illustrait sa patrie. Il a été plus heureux que Colomb : le gouvernement portugais l'a comblé de récompenses, et le Camoëns a chanté son expédition. Cette fois, la fortune a épargné le héros; elle s'en est dédommagée sur le poëte, dont le génie apparemment lui a semblé plus digne de ses rigueurs. Quoi qu'il en soit, Vasco de Gama, après avoir reconnu quinze cents lieues de côtes, atteignit celle de Madagascar et fit un séjour à Calicut : ses compagnons visitèrent Chandernagor, Cochin et d'autres ports commerçants. Ce voyage, dit Voltaire, changea le commerce de l'ancien monde. Alexandrie en avait été le centre sous les Ptolémées, sous les Romains, sous les Arabes : cette ville était l'entrepôt de l'Égypte, de l'Europe et des Indes. Venise, au quinzième siècle, tirait presque seule d'Alexandrie les denrées de l'Orient et du Midi, et s'enrichissait aux dépens du reste de l'Europe, par cette industrie et

par l'ignorance des autres chrétiens. Sans le voyage de Vasco de Gama, cette république allait devenir bientôt la puissance prépondérante de l'Europe; mais le passage du cap de Bonne-Espérance détourna la source de ses richesses.

Les Indes orientales et occidentales furent partagées entre les Portugais et les Espagnols par des bulles d'Alexandre VI. Une ligne de démarcation fut tracée qui passait à l'ouest des Açores et des Canaries, et le pape déclara donner à l'Espagne tous les pays situés à l'occident de cette ligne, au Portugal, tous les pays qu'on découvrirait à l'orient. Nous n'examinerons point de quel droit un évêque de Rome, roi électif de quelques petits États italiens, disposait ainsi de l'Amérique entière, d'une partie de l'Afrique, de plusieurs contrées de l'Asie, et concédait avec de si vastes domaines les malheureux peuples qui les habitaient. Ce que nous avons à remarquer comme un point de l'histoire de la géographie, c'est que cette ligne de démarcation n'est tracée que sur une face du globe : ce n'est qu'un demi-méridien qui au fond ne limite rien du tout; car il n'y a aucun point du globe qu'on ne puisse également atteindre en se dirigeant à l'est ou à l'ouest d'une telle ligne, seulement le chemin est plus court, ou plus long, par l'une ou par l'autre route. Aussi ne manqua-t-il point de s'élever entre les concessionnaires des démêlés qu'il fallut terminer par de nouvelles décisions pontificales. Il arriva même en 1524 que les Portugais s'établirent au Brésil, dont le saint-siége voulut bien alors les gratifier. Telle n'était pas sans doute l'intention, l'esprit des bulles que, en 1493, Alexandre VI avait publiées de sa pleine puissance

et science ; mais il faut convenir aussi que ces bulles étaient rédigées en des termes qui ne supposaient aucunement la sphéricité de cette terre dont le pape distribuait et adjugeait de si grandes parts. Il paraît la considérer encore, ainsi qu'aux temps d'Homère, comme un simple disque dans lequel en effet il suffit de tracer une ligne pour bien distinguer définitivement ce qui est à droite ou à gauche. Après avoir lu ces bulles avec attention, on demeure convaincu ou que le rédacteur n'avait point une idée claire et précise du globe terrestre, ou qu'il lui était ordonné d'employer des termes ambigus qui donnassent lieu à des démêlés et, par suite, à de nouvelles décisions de la cour de Rome.

Quoi qu'il en soit, messieurs, il ne faudrait pas juger, par de pareils textes, de l'état où se trouvaient, à la fin du quinzième siècle, les connaissances géographiques. Voici ce qu'en dit Condorcet dans son excellente esquisse du tableau de l'esprit humain :

« Des hommes intrépides, guidés par l'amour de la gloire et la passion des découvertes, avaient reculé pour l'Europe les bornes de l'univers, lui avaient montré un nouveau ciel et ouvert des terres inconnues. Gama avait pénétré dans l'Inde, après avoir suivi avec une infatigable patience, l'immense étendue des côtes africaines; tandis que Colomb, s'abandonnant aux flots de l'océan Atlantique, avait atteint ce monde jusqu'alors ignoré, qui s'étend entre l'occident de l'Europe et l'orient de l'Asie. Si ce sentiment, dont l'inquiète activité embrassant dès lors tous les objets, présageait les grands progrès de l'espèce humaine, si une noble curiosité avait animé les héros de la navigation, une

basse et cruelle avidité, un fanatisme stupide et féroce dirigeait les brigands qui devaient profiter de leurs travaux... Les ossements de cinq millions d'hommes ont couvert ces terres infortunées où les Portugais et les Espagnols portèrent leur avarice, leur superstition et leur fureur... Toutefois, c'est à cette époque que l'homme a pu connaître le globe qu'il habite, étudier, dans tous les pays, l'espèce humaine modifiée par la longue influence des causes naturelles ou des institutions sociales, observer les productions de la terre ou des mers dans toutes les températures, dans tous les climats. Ainsi les ressources de toute espèce que ces productions offrent aux hommes encore si éloignés d'en avoir épuisé, d'en soupçonner même l'entière étendue, tout ce que la connaissance de ces objets peut ajouter aux sciences de vérités nouvelles, et détruire d'erreurs accréditées; l'activité du commerce qui a fait prendre un nouvel essor à l'industrie, à la navigation et, par un enchaînement nécessaire, à toutes les sciences comme à tous les arts; la force que cette activité a donnée aux nations libres pour résister aux tyrans, aux peuples asservis pour briser leurs fers, pour relâcher du moins ceux de la féodalité : telles ont été les conséquences heureuses de ces découvertes. Mais ces avantages n'auront expié ce qu'ils ont coûté à l'humanité qu'au moment où l'Europe, renonçant au système oppresseur et mesquin d'un commerce de monopole, se souviendra que les hommes de tous les climats, égaux et frères par le vœu de la nature, n'ont point été formés par elle pour nourrir l'orgueil et l'avarice de quelques nations privilégiées; qu'au moment où, mieux éclairée sur ses véritables in-

térêts, elle appellera tous les peuples au partage de son indépendance, de sa liberté et de ses lumières.

Avant de quitter le quinzième siècle n'oublions pas de remarquer, messieurs, que la géométrie, la mécanique, l'optique, l'astronomie, y avaient fait des progrès sensibles qui ne pouvaient manquer de s'étendre à la géographie mathématique. Copernic était né en 1473, et nous avons lieu de penser qu'avant l'âge de vingt-sept ans, il avait conçu les premières idées de son système. Jadis Pythagore avait essayé de retirer la terre du centre du monde pour y placer, est-il dit, une plus digne substance, c'est-à-dire apparemment le feu ou le soleil. Cicéron nous apprend que Nicétas de Syracuse expliquait le lever et le coucher des astres par le mouvement de la terre autour de son axe. *Nicetas Syracusius cœlum, solem, lunam, stellas, supera denique omnia stare censet; neque præter terram, rem ullam in mundo moveri, quæ cum circà axem se summâ celeritate torqueat et moveat, eadem effici omnia, quasi stante terrâ, cœlum moveretur.* Platon en dit autant, mais d'une manière plus confuse, dans son livre intitulé Timée. Il s'en fallait que cette notion fût bien éclaircie, puisque Nicétas se représentait la lune et les autres planètes comme immobiles. D'ailleurs on était resté si loin de cette doctrine de Pythagore et de Nicétas, les esprits étaient si peu disposés à concevoir le mouvement annuel de la terre et sa rotation diurne, que sa sphéricité même n'était pas encore généralement reconnue. Des théologiens du huitième siècle avaient été persécutés pour avoir soutenu la rondeur de la terre; et cette opinion, quoiqu'on eût cessé de la déclarer hérétique, avait

eu assez peu de partisans dans le moyen âge. Nous avons parlé, dans la dernière séance, des auteurs du treizième siècle qui se figuraient que le monde était carré; et nous disions, il y a peu d'instants, qu'à la fin du quinzième et au moment même où la véritable image de l'univers commençait à se dessiner dans l'esprit de Copernic, des bulles pontificales semblaient encore représenter comme un simple disque la surface entière de la terre. Les hommes les plus instruits s'en tenaient au moins au système de Ptolémée; et les apparences astronomiques avaient conservé sur eux, comme sur la multitude, un puissant empire. Si jamais, dit Bailly, on a proposé un système hardi, c'est celui de Copernic : « Il fallait contredire tous les « hommes qui ne jugent que par les sens. En vain, de« puis leur naissance, ils ont vu le soleil s'avancer « majestueusement de l'orient vers l'occident, et tra« verser le ciel dans sa course lumineuse; en vain les « étoiles, libres de briller dans son absence, s'avan« cent sur ses pas et font le même chemin pendant la « nuit ; soleil, étoiles, tout est immobile; il n'est de « mouvement que dans la lourde masse que nous ha« bitons. » Du reste, messieurs, le système copernicien ne fut publié qu'au seizième siècle, et nous verrons quelle résistance il éprouvait encore au dix-septième. A la longue, l'extrême simplicité des mouvements réels qu'il suppose, opposée à la complication presque ridicule de ceux qu'exigeait l'hypothèse de Ptolémée, a frappé et entraîné tous les esprits.

En ce moment, il nous suffit d'avoir aperçu quel était en l'année 1500 et avant la publication de ce grand système, l'état de la géographie : il restait

près d'une moitié des lieux terrestres à reconnaître, un nombre infini de positions et de distances à déterminer; mais on avait trouvé les routes principales de toutes les connaissances particulières qu'on n'avait point encore; presque tous les points du globe étaient accessibles; la carrière de tous les progrès était ouverte.

La géographie, pour être complète, doit joindre à la description des lieux, le tableau de la distribution des races humaines sur les différentes parties de la surface du globe : tableau mobile à chaque époque, et qui l'est surtout entre les années 500 et 1500 de l'ère vulgaire. Cependant, sauf des invasions, des excursions, ou d'accidentels déplacements, l'Asie, durant ces mille années, nous présente de l'est à l'ouest, cinq nations principales : les Chinois, les Indiens, les Tartares, les Persans et les Arabes. Ceux-ci, qui, à beaucoup d'égards, semblent être au moyen âge le premier peuple de la terre, pénétrèrent en Afrique, se répandirent sur les côtes orientales et septentrionales de cette péninsule, et se mêlèrent aux Maures qui occupaient des contrées voisines de la Méditerranée et de l'océan Atlantique. Des Maures et des Arabes ou Sarrasins envahirent une partie de l'Espagne, où des Celtes et des Goths s'étaient mêlés aux anciens Ibères. L'Espagne était divisée en plusieurs royaumes. La France paraissait n'en former qu'un seul, quoique le régime féodal l'eût réellement morcelée en petites principautés ou seigneuries. La population s'y composait d'anciennes races celtiques ou gauloises, de familles romaines, des Francs, peuple germain qui avait conquis la Gaule septentrionale, et de plusieurs

autres races d'origine étrangère, comme les Goths au midi, les Bourguignons à l'est et les Normands à l'occident. Les îles Britanniques offraient un pareil mélange d'habitants primitifs, de Celtes, de Saxons, de Danois, lorsque Guillaume, duc de Normandie, vint s'y établir. La Germanie, au centre de l'Europe, était par cette position même, plus exposée aux incursions des divers peuples barbares; on y vit s'y mêler aux Germains des Celtes, des Huns, des Slaves, des Goths, des Vandales : l'État germanique demeura, sous le nom d'Empire, une véritable confédération féodale et provinciale. Les États du nord se formèrent sous les noms de Danemark, de Norwége et de Suède : le fond de la population y restait scandinave, avec moins de mélange qu'ailleurs. Une armée de ces Scandinaves fondit sur la Moscovie et fonda parmi les Slaves qui l'habitaient un nouvel empire qui s'est étendu jusqu'en Asie et rejoint à la Tartarie. Au midi du pays que les Russes vinrent occuper, s'était formé, au quatrième siècle, autour de la mer Noire et de la Méditerranée, l'empire d'Orient, moitié de l'ancien empire romain, et qui comprenait cette Grèce jadis si célèbre : l'éclat et les noms des deux nations les plus illustres de l'antiquité, les Romains et les Grecs, s'étaient perdus, flétris, effacés dans l'empire byzantin. Les croisés du treizième siècle s'en rendirent maîtres, et ne purent s'y maintenir : il fut en 1453 conquis par les Turcs, peuple qu'on croit issu des Huns et originaire de la Grande Tartarie. L'Empire d'Occident, autre moitié de celui qu'avait désigné le nom de Romain, s'était éteint avant l'année 500; et l'Italie où s'étaient depuis longtemps répandues des races celtiques, fut exposée

aux invasions et aux ravages de presque tous les peuples errants et barbares que j'ai déjà nommés : les Lombards surtout la ravagèrent et s'y fixèrent. Le nom d'Italie n'a bientôt plus exprimé un seul État; l'unité nationale ne s'y est conservée que par une langue commune. On y a vu se former et s'entre-choquer une multitude de principautés et de républiques : mais, au milieu de cette confusion, l'histoire nous fait distinguer, depuis le huitième siècle jusqu'au quinzième, une puissance qui, au nom de la religion la plus pacifique et la plus humble, a toujours menacé et souvent dominé l'Europe entière, et qui n'a eu depuis que trop d'influence sur les destinées de ces nouveaux peuples, qu'on découvrait peu avant l'année 1500, sur une autre moitié du globe.

CINQUIÈME LEÇON.

QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLES.

Messieurs, plus nous avançons dans les annales de la géographie, plus nous découvrons les rapports qui l'unissent à un grand nombre d'arts et de sciences. Nous la voyons rendre autant de services qu'elle emprunte de secours : en même temps qu'elle profite de tous les progrès, elle y contribue. Ce globe terrestre qui n'est qu'un point obscur, perdu dans l'immensité des mondes, est pourtant le seul observatoire d'où nous puissions les contempler; et si l'on a eu besoin d'interroger les cieux pour connaître et mesurer la terre, c'est aussi en parcourant la terre qu'on a mieux étudié les cieux. Les connaissances physiques et les arts qu'elles amènent et dirigent, ont fourni les moyens et agrandi les résultats des voyages lointains : mais à leur tour les sciences naturelles se sont développées à mesure qu'on a visité tous les climats et pénétré dans tous les lieux où se rencontrent et se modifient les phénomènes qu'elles observent. La géographie a les mêmes rapports avec les connaissances morales : tandis qu'elle puise dans les annales des peuples la plupart des détails, des nomenclatures, des classifications qui la composent, elle est elle-même l'une des grandes lumières de l'histoire civile : elle construit, dispose, éclaire le théâtre de tou-

tes les scènes mémorables. Quand les faits naturels et les faits politiques sont rapprochés et, pour ainsi dire, mis en contact dans ses descriptions, elle a le droit de se présenter comme l'une des bases de la sience sociale : elle rassemble les notions élémentaires et positives sur lesquelles doit reposer et s'élever la théorie des lois et des gouvernements. Nous avons déjà vu comment les mouvements qu'elle a imprimés au commerce ont renversé les barrières qui limitaient l'industrie, circonscrivaient les richesses publiques, séparaient et isolaient les nations. Elle n'est pas même sans influence sur la morale particulière; car, en étendant nos idées, elle peut rectifier celles que nous sommes si enclins à concevoir de notre importance personnelle, et réduire à leur juste valeur les minces objets qui nous avoisinent ou qui nous touchent immédiatement. Les vastes images qu'elle nous trace déconcertent l'égoïsme et dissipent les illusions locales qui rétréciraient notre raison, nos sentiments, notre sociabilité. Elle nous apprend que nos intérêts, nos usages et nos opinions n'occupent après tout que bien peu de place dans le monde; par degrés elle nous accoutume à ne plus regarder comme universelles les idées, les affections qui nous sont familières; et, quand elle a promené nos regards sur tant de diversités ou de contrastes, il ne tient qu'à nous de comprendre qu'il n'y a rien de grand et rien de juste sur la terre, que les vérités qui dominent, embrassent et protégent toutes les familles du genre humain. Appliqués à la science des mœurs, les voyages l'ont enrichie d'observations précieuses et l'ont aidée à perfectionner ses préceptes. L'étude du globe est donc également nécessaire au philosophe, à l'homme d'État, au négociant,

à l'homme de lettres : hélas! elle est utile aux guerriers mêmes; elle dirige les pas et les ravages des conquérants. La géographie est donc l'un des points de départ de l'intelligence humaine, un centre commun aux connaissances physiques et aux connaissances morales, et ce tableau universel des demeures et des relations de tous les peuples est un véritable lien qui s'est établi entre eux.

D'où viennent, en effet, depuis le seizième siècle, les immenses et rapides progrès de la civilisation? je suis loin de les attribuer à une seule cause, à un seul genre d'études. Nous avons vu qu'après l'an 1300, malgré l'invention de la boussole, quoique le sein des mers fût ouvert, l'Europe commençait à peine à se dégager des ténèbres et des fers où les âges précédents l'avaient plongée. Les travaux les plus remarquables que nous ait offerts le quatorzième siècle sont ceux d'Abulféda et de quelques autres Arabes qui n'ont presque rien laissé à dire sur certaines contrées asiatiques. Si les Occidentaux, leurs contemporains, entreprenaient des voyages en Orient, les relations qu'ils en publiaient étaient plus remplies de merveilles que de faits judicieusement observés. Le journal même de Mandeville, le plus ancien voyageur anglais, a conservé peu d'importance. Les plus célèbres navigations de cette époque seraient celles des frères Zéni à l'Estotiland, c'est-à-dire en Amérique, s'il était permis de tenir compte d'un récit invraisemblable en lui même, qui n'a été publié que cent cinquante ans après leur mort, et dont rien ne garantit la fidélité. Mais le XVe siècle nous a présenté des progrès plus avérés de la science géographique, Dias atteignant le cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama gagnant

par la même route les côtes de l'Indostan, et Christophe Colomb découvrant un nouvel hémisphère. De grands événements politiques imprimaient alors une forte impulsion à l'esprit humain. L'imprimerie propageait tous les genres d'instruction; le génie, malgré les entraves qui retenaient son essor, concevait de vastes pensées et de hardis systèmes. Dès lors la géographie était devenue l'une des lumières qui allaient briller sur les peuples. Nos regards vont se porter aujourd'hui sur les progrès qu'elle a dû faire et sur ceux qu'elle a provoqués dans le cours du seizième et du dix-septième siècle.

En 1513 le Castillan Nunès de Balboa entra le premier dans le grand Océan qui sépare l'Asie de l'Amérique, et s'y plongea jusqu'à la ceinture pour en prendre possession au nom du roi son maître : en récompense, il fut décapité quatre ans après. Mais cette tragédie et tant d'autres appartiennent bien moins à l'histoire littéraire des voyages qu'à l'histoire politique des deux Indes, et nous devons surtout en dire autant de la conquête du Mexique par Fernand Cortez. La géographie doit cependant recueillir le journal des navigations de ce conquérant et y remarquer les premières descriptions des pays qu'il a couverts de sang et de cendres. Il a le premier pénétré dans la Californie et reconnu le golfe appelé mer Vermeille. Albuquerque, vice-roi portugais aux Indes orientales, ne fut qu'un guerrier célèbre, Magellan, son compatriote, fut un grand navigateur : il conçut l'idée d'un voyage autour du monde et s'assura, en 1519, de la communication de l'océan Atlantique avec l'océan Austral. On acquit ainsi une idée juste de l'ancien et du nouveau monde, et des

vastes mers qui occupent l'espace compris, d'une part entre l'Amérique et les côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe, de l'autre entre l'Amérique encore et les côtes orientales de l'Asie : on sut que ces mers et celle qui est appelée Indienne au sud de l'Asie et à l'est de l'Afrique ne sont qu'un seul et même Océan. Le globe fut enfin connu : on put du moins concevoir, sous un aspect général, la situation et les rapports de toutes les parties maritimes et continentales qui le composent; il devint possible de les représenter par une mappemonde, sauf à rectifier les détails mal aperçus et à y joindre ceux qui étaient encore ignorés. Le nom de Magellan est resté au détroit qui sépare la Terre de Feu du continent américain. Après avoir passé ce détroit, dont on prétend, contre toute apparence, qu'il devait la connaissance à cet obscur Martin Béhaim que j'ai indiqué dans la dernière séance, Magellan s'avança jusqu'aux îles Philippines, où il mourut en 1521. La relation la plus détaillée que nous ayons de son voyage est celle qu'écrivit Pigafetta qui l'accompagnait, et qui des Philippines revint par le cap de Bonne-Espérance à San-Lucar d'où il était parti avec Magellan. Le Pérou fut trouvé, conquis, ravagé par François Pizarre, depuis 1525 jusqu'en 1541, époque où cet Espagnol, coupable de tant d'homicides, tomba lui-même sous les coups de son compagnon Almagro. Le Portugais Mendez Pinto parcourant la Chine, la Tartarie, le royaume de Siam, d'autres contrées de l'Orient, fut, dit-on, treize fois esclave, seize fois vendu. On lit avec intérêt ses aventures romanesques, surtout dans la notice que la Harpe en a rédigée; elles étaient entremêlées d'observations géographiques qui n'ont pas perdu tout

leur prix, quoique répétées et rectifiées à des époques plus modernes. Cependant les Anglais, gouvernés par Élisabeth, aspiraient à devenir de grands navigateurs. Francis Drake commença en 1577 le tour du globe et l'acheva en 1580. Il battit les Espagnols, leur prit des places importantes, ruina leurs établissements. Ses autres voyages jusqu'en 1598 eurent le même but et longtemps les mêmes succès. Élisabeth et Drake ont fondé la puissance maritime de l'Angleterre. Sous la même reine, deux voyages de Thomas Candish embrassèrent le globe entier : ce navigateur périt avant d'avoir terminé le deuxième. Aucune découverte bien importante d'îles ou de terres nouvelles ne fut le fruit ni de l'un ni de l'autre; mais Candish détermina des positions, des distances, indiqua des atterrages, des sondes, des gisements; et ses travaux ont beaucoup servi à ses successeurs. Les noms de Forbisher et de Davis sont restés aux détroits qu'ils ont reconnus entre le Groënland et la côte nord-ouest de l'Amérique. En ces mêmes temps, les Hollandais se livraient à de semblables recherches : ils essayaient de pénétrer par la mer septentrionale au Japon, à la Chine, aux Indes. Ils visitèrent les côtes et les îles de l'océan Indien, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine. A cette époque, leur plus célèbre navigateur était Corneille Houtman, simple marchand, qui, arrêté pour ses dettes, à Lisbonne, fit dire aux négociants d'Amsterdam que s'ils voulaient le tirer de prison, il leur communiquerait un grand nombre de découvertes qu'il avait faites et qui pouvaient leur être utiles. Ses propositions furent acceptées; on paya ses dettes; et les lumières qu'il vint apporter à ses libérateurs leur parurent si

positives et si précieuses qu'ils formèrent une association, sous le nom de *Compagnie des pays lointains*, et confièrent à Houtman, en 1595, quatre vaisseaux qui arrivèrent aux Indes, après avoir reconnu toutes les côtes de l'Afrique. Houtman s'arrêta à Madagascar, relâcha aux Maldives, et visita les îles de la Sonde. Il revint en Hollande, rapportant plus d'espérances que de richesses; il ramenait des Chinois, un Japonais, des Malabares, des nègres, et un pilote habile, nommé Abdul. Cet Indien repartit, en 1598, sur l'un des huit vaisseaux dont le commandement fut confié à Van-Neck. Cette seconde expédition hollandaise eut un si grand succès, elle fut si productive, elle excita une telle émulation, qu'il se forma des compagnies et des entreprises pareilles dans la plupart des villes maritimes et commerçantes des Provinces-Unies. Bientôt, dit Raynal, ces associations, trop multipliées, se nuisirent les unes aux autres, par le prix excessif où la fureur d'acheter fit monter les marchandises dans l'Inde, et par l'avilissement où la nécessité de vendre les fit tomber en Europe. Elles étaient (ces compagnies) toutes sur le point de périr par leur propre concurrence, lorsqu'en 1602 les États-Généraux les réunirent en une seule, sous le nom de *Compagnie des grandes Indes*. Cette association, sans exemple dans l'antiquité, fut le modèle de toutes celles qui l'ont suivie. Son établissement, époque mémorable dans l'histoire du commerce, en est une aussi dans les annales de la géographie. C'est, messieurs, à l'activité de l'industrie, bien plus assurément qu'aux fureurs de la guerre, que nous devons la connaissance du globe. Les guerres n'avaient manqué ni dans ces temps antiques où on le décrivait si mal, ni dans ce

moyen âge où s'altéraient et se confondaient les notions imparfaites que Ptolémée s'était efforcé de mettre en ordre. Mais lorsque enfin on eut conçu l'idée de rapprocher, d'échanger, de combiner toutes les productions de la nature et des arts, on fut, par degrés, entraîné à de vastes entreprises, qui surpassaient réellement en étendue les plus gigantesques projets des conquérants, et qui exigeaient des connaissances bien plus précises. La force peut quelquefois être impunément ignorante; elle supplée, par des excès, à l'instruction qu'elle n'a pas; il lui suffit de prodiguer les trésors et le sang des peuples pour obtenir de prétendus succès et briller un instant sur des ruines : on n'a pas besoin de connaître si exactement ce qu'on ne veut que détruire. C'est pour produire qu'il faut des études attentives, et tout le pouvoir de l'intelligence humaine. Les grandes idées commerciales embrassent le globe entier, et réclament des descriptions fidèles de ses diverses parties. Le génie de l'industrie a créé, au seizième siècle, en Angleterre et en Hollande, la géographie moderne.

En France, on s'occupait de controverses théologiques; on convertissait ou l'on persécutait les huguenots; on égarait le pouvoir suprême, et, dès qu'il cessait de prêter ses armes à la vengeance aveugle et sanguinaire, on se liguait, pour l'autel, contre le trône. L'Allemagne, moins fanatique, n'était guère plus laborieuse. Elle prenait fort peu de part aux entreprises commerciales, aux expéditions lointaines, à l'exploration du globe. Si vous demandiez quels voyageurs elle a fournis durant le siècle, je n'en trouverais pas de plus digne d'être nommé qu'un Flamand, sujet de Charles-Quint et employé par cet empereur; c'est Busbec : il

n'a cherché aucune terre nouvelle; malgré ses relations avec des naturalistes et particulièrement avec Mattiole, il n'a point étendu les connaissances physiques; il laisse voir au contraire qu'il les a trop peu cultivées; mais, ambassadeur auprès de Soliman II, il y a étudié les mœurs des Turcs avec une sagacité dont personne encore n'avait donné l'exemple. Il a fait passer en Europe un grand nombre de manuscrits précieux, latins et grecs; il a découvert à Ancyre et publié une inscription latine, fameuse sous le nom de *monumentum Ancyranum*, et qui, si elle était entière, offrirait une notice sommaire de toutes les actions d'Auguste. Lorsque ensuite Busbec vint conduire à Paris une princesse destinée à Charles IX, son séjour en France eut pour fruit des observations ingénieuses et judicieuses dont le sage de Thou déclare avoir profité : *Ex quibus quamplurima in hos annales me transcripsisse ingenue profiteor.* Busbec aimait la France et songeait à s'y fixer; mais volé et maltraité, près de Rouen, par un parti de ligueurs, il mourut peu de jours après. Ce politique habile est aussi un élégant auteur latin. Tout homme de lettres doit lire ses écrits, tout homme d'État les méditer; mais ils n'ajouteraient à la géographie que des notions purement accessoires.

Les premières cartes géographiques gravées avaient paru en 1478 : c'étaient celles de Ptolémée; elles accompagnaient la version latine de ses ouvrages, imprimée à Rome. Dès 1475, on avait publié à Vicence une première édition de cette version, mais sans figures. Depuis, et dans tout le cours du seizième siècle, toutes les espèces de cartes géographiques se sont multipliées et renouvelées sans cesse. Les images du globe

se sont succédé, effacées l'une par l'autre, comme les générations qui l'habitent. Aujourd'hui, les cartes de Gérard Mercator et d'Ortélius ne sont à rechercher que comme des monuments de l'état où se trouvait alors ce genre d'études : de leur temps, elles ont jeté beaucoup de lumière sur les livres qui l'enseignaient, offert aux yeux l'expression la plus sensible, et quelquefois même la plus précise, du système et des détails de cette science, commencé enfin de rendre ce genre d'instruction aussi facile et immédiat qu'il peut l'être. Quant aux traités de géographie composés à la même époque, ils sont plongés dans un oubli d'autant plus profond que, depuis deux cents ans, beaucoup d'autres sont descendus périodiquement après eux dans le même abîme. C'est la destinée de tous les livres où l'on expose les éléments d'une science qui va se perfectionnant sans cesse : ils n'y peuvent échapper que par l'éclat de quelque idée nouvelle, par des formes heureuses, par l'originalité du style; et ces phénomènes ont été fort rares, dans les abrégés ou les cours de géographie. On conserve encore en Italie le souvenir de certains travaux de Rafaël Mafféi de Volterra, de Domenico Mario Negro, de Lorenzo Emania, de Bordone, de Porcacchi; mais si nous rappelions les ouvrages où ils ont exposé ce qu'ils savaient de l'état du globe, nous serions forcé d'avouer avec Condorcet que les Italiens n'ont pas été de très-habiles géographes, quoique l'Europe ait dû à l'un d'eux la découverte d'une moitié de la terre. On s'apercevrait mieux, dans les récits de Münster et de Postel, des progrès que commençait à faire la géographie universelle. Du reste, les livres qui tiennent de près ou de loin à l'ensemble et aux détails de cette

science ont pullulé à tel point, pendant le XVIe siècle, qu'on a rempli, en les analysant, vingt volumes des Mélanges tirés d'une grande bibliothèque. En général on connaissait, sur l'un et l'autre hémisphère, les régions et les mers comprises entre le cercle polaire arctique et le tropique du Capricorne; on s'était même avancé au delà de ce dernier cercle, jusqu'au cap de Bonne-Espérance en Afrique, jusqu'au détroit de Magellan en Amérique; mais il restait de toutes parts un grand nombre de distances à mesurer, d'erreurs à rectifier, de lacunes à remplir, de côtes, de golfes, de détroits et d'archipels à découvrir. Les deux parties extrêmes du globe, et surtout l'australe, avaient été à peine abordées, et il s'en fallait qu'on eût pu parcourir encore, dans ses sens divers, cette moitié de l'Océan qui couvre, entre l'orient de l'Asie et l'occident de l'Amérique, une si vaste portion de la sphère terrestre.

J'ai parlé, messieurs, dans la dernière séance, du système astronomique inventé, ou renouvelé et perfectionné par Copernic. Cet immense progrès délivrait la géographie de ce qui restait d'entraves et d'erreurs autour d'elle : on acquérait enfin une idée juste de la nature et des mouvements du globe terrestre. On comprit que la révolution diurne du soleil et des autres astres était une illusion produite par la rotation de la terre; l'univers se débarrassa des cercles imaginés par Ptolémée pour expliquer les mouvements directs et rétrogrades des planètes : on ne vit, dans ces phénomènes, que de simples apparences qui résultaient des mouvements combinés de toutes les planètes, y compris la terre, autour du soleil; et l'on reconnut entre les dimensions de leurs orbes, des rapports jusqu'alors

ignorés. S'il est probable que Copernic avait conçu l'idée générale de ce système avant l'année 1500, il est certain qu'il commença dès 1507, à le professer. Bientôt il en fit la matière d'un ouvrage qu'il ne publia qu'en 1543. Le pape Paul III en accepta la dédicace, où Copernic, s'autorisant de la permission laissée aux astronomes d'inventer tant de cercles pour rendre compte des mouvements célestes, réclamait modestement la liberté d'examiner si l'hypothèse du mouvement de la terre ne pourrait pas rectifier et simplifier la théorie de ces mouvements. Il mourut au moment même où paraissait son ouvrage, et ne fut témoin ni du succès qu'obtint ce système, ni des contradictions qu'il essuya. C'était déjà un grand désavantage que d'avoir à démentir toutes les apparences : mais la vérité « eut en- « core à vaincre, dit Laplace, des obstacles d'un autre « genre et qui, naissant d'un fonds respecté, l'auraient « étouffée, si les progrès rapides de toutes les sciences « mathématiques n'eussent concouru à l'affermir. » Les théologiens repoussèrent avec tant de zèle la doctrine de Copernic, qu'elle n'eut, messieurs, jusqu'à la fin du seizième siècle, qu'un petit nombre de partisans, et qu'au dix-septième on persécutait encore ceux qui osaient la professer et surtout la confirmer par des observations nouvelles. Galilée eut ce malheur; il découvrit les satellites de Jupiter, observa l'anneau de Saturne, les phases de Vénus, et en publiant ces découvertes, il les fit entrer dans la démonstration des mouvements diurne et annuel de la terre. Cette conséquence fut déclarée hérétique par une congrégation de cardinaux. Galilée comparut une première fois devant le tribunal de l'inquisition, et n'échappa qu'en se rétrac-

tant, à une prison rigoureuse. Cet engagement ne l'empêcha point de publier des dialogues, où il faisait soutenir par l'un des interlocuteurs le système de Ptolémée, par un autre celui de Copernic; comme il n'énonçait lui-même aucune opinion, et qu'il avait au contraire rassemblé, exposé avec le plus grand soin tous les arguments de l'ancienne doctrine, il se croyait en règle envers le saint-office; mais on ne tarda point à le détromper de cette erreur. Cette fois il fut emprisonné, et sept cardinaux inquisiteurs, députés à cet effet par le saint-siége, *cardinales in universâ republicâ christianâ contra hæreticam pravitatem inquisitores generales à sanctâ sede apostolicâ specialiter deputati*, prononcèrent contre lui, en 1633, une sentence qui, même au douzième siècle, aurait pu sembler insensée. Après une formule réellement blasphématoire, puisqu'elle invoque des noms ineffables à l'appui d'un grossier mensonge, ils déclarent que la terre est le centre de l'univers, et que le soleil tourne chaque jour autour d'elle; ils prohibent comme suspects d'hérésie les dialogues de Galilée, le condamnent lui-même à une réclusion, dont ils se réservent de fixer arbitrairement la durée. *Te damnamus ad formalem carcerem hujus sancti officii ad tempus arbitrio nostro limitandum*. Ils exigent de lui une abjuration où en effet ce grand homme, âgé de soixante-dix ans, à genoux devant l'erreur, maudit la vérité, promet de ne l'enseigner jamais et de dénoncer ceux qui lui deviendraient à lui-même suspects de la professer. *Ego Galilæus Galilæi, ætatis meæ annorum septuaginta, constitutus personaliter in judicio et genuflexus coram vobis eminentissimis et reverendissimis domi-*

nis..., corde sincero et fide non fictâ, abjuro, maledico et detestor supradictas hæreses....., scilicet solem esse centrum mundi, et terram non esse centrum sed moveri... Juro me in posterum nunquam amplius dicturum aut asserturum voce aut scripto quidquam propter quod possit haberi de me similis suspicio; sed si cognovero aliquem hæreticum aut suspectum de hæresi, denuntiaturum illum huic sancto officio, aut inquisitori et ordinario loci ubi fuero. Ce qui étonne le plus, dans cette scène étrange, c'est sa date de 1633; il y avait quatre-vingt-dix ans qu'un pape avait accepté la dédicace du livre de Copernic; Kepler était mort après avoir dévoilé les lois des mouvements planétaires; Montaigne et Bacon avaient écrit; Henri IV avait régné; la littérature italienne avait brillé de tout son éclat, et le génie de Corneille allait enfanter des chefs-d'œuvre. Au sein de tant de lumières, l'inquisition subsistait comme un débris indestructible du moyen âge, protestait contre les vérités qui déjà l'éclairaient en secret elle-même, et s'obstinait à feindre l'ignorance. S'il est un jour permis de publier les pièces du procès de Galilée, on y démêlera peut-être que ses juges savaient aussi bien que lui à quoi s'en tenir sur le système du monde; ils n'avaient point été dupes de l'impartialité de ses dialogues, ils avaient fort bien senti que, malgré ce grand soin d'exposer mieux que jamais tous les motifs qui peuvent soutenir la doctrine de Ptolémée, l'avantage restait à celle de Copernic, par l'effet naturel d'une discussion franche et profonde. Il ne s'agissait pas de l'immobilité du globe terrestre, mais de celle qu'ils voulaient conserver eux-mêmes et imposer à l'esprit humain. Ce n'est pas l'unique fois que

l'imposture, se démasquant devant le génie, lui a dit confidentiellement : Honorez-moi devant le peuple et que votre silence au moins m'assure ses hommages. Dans les procès de cette espèce, la véritable question est toujours de savoir si l'erreur est utile à la société et au pouvoir. Certes, l'utilité des illusions que la raison dissipe serait une étrange contradiction dans la nature des choses humaines. Mais je crois, messieurs, que l'histoire nous prouvera de plus en plus que rien n'est bon que le vrai, que la vérité est le premier besoin des peuples; et le mensonge, la plus périlleuse maladresse des gouvernements. C'est se réduire à une extrémité fatale que de condamner la vraie science; et les tristes succès qu'on obtient contre elle sont d'une bien courte durée : à peine a-t-on pu soutenir, vingt ans après la mort de Galilée, les anathèmes auxquels on l'avait forcé de souscrire. Il est vrai que jusqu'en 1672, le P. Riccioli, jésuite, continua de réfuter Copernic : il trouvait qu'il y avait précisément quarante-neuf arguments en faveur de la nouvelle hypothèse, et soixante-dix-sept contre; en sorte qu'il restait, au bout du compte, vingt-huit motifs de préférer la doctrine vulgaire. Mais l'école de Descartes pesait les preuves au lieu de les compter; le calcul de Riccioli ne parut pas plus décisif que le décret des cardinaux inquisiteurs; et le système du monde, achevé par le génie de Newton, fut bientôt l'une des conquêtes les plus assurées de l'esprit humain. Les dialogues de Galilée sont encore aujourd'hui à l'index, parce que la sentence de 1633 est irréformable, mais les ouvrages plus modernes où les mêmes opinions sont plus ouvertement professées, ceux de Lalande, Delambre, Laplace, de M. Biot, n'essuyent à Rome au-

cune censure ni même aucune sorte de contradiction. C'était un crime, à nos aïeux, que de se déclarer coperniciens, il nous est pleinement permis de l'être.

Le dix-septième siècle est en possession de recevoir des hommages qui sont dus en effet aux chefs-d'œuvre dont il a enrichi les lettres et les arts en France, la littérature et la philosophie en Angleterre. Quelques noms suffisent à la gloire immortelle d'un siècle et d'un peuple, quand ces noms sont ceux de Corneille, de Molière, de Racine, de Boileau, de la Fontaine, de Pascal, de Bossuet et de Fénelon. C'était aussi un imposant spectacle que celui de la nation anglaise, saisissant, après les malheurs et les crimes d'une révolution et d'une dictature, le seul fruit qui en puisse être le dédommagement ou l'excuse, je veux dire la liberté publique, fondée sur des lois sages et prévoyantes; ce peuple, alors entreprenant et penseur, effrayait déjà ses voisins par le développement de sa puissance industrielle, commerciale et maritime; il se créait au sein des orages et cultivait ensuite à l'abri des lois, une littérature forte et féconde, qui n'est la copie d'aucune autre, une philosophie qui est devenue, depuis, celle de l'Europe et de l'Amérique. Mais si nous portons nos regards et sur tous les peuples et sur tous les genres de travaux et de connaissances, la prééminence de ce dix-septième siècle sur celui qui l'a précédé et sur celui qui l'a suivi pourra nous sembler fort douteuse. Il a, par exemple, moins contribué que l'un et l'autre aux progrès de la géographie. Je crois, messieurs, que nous en resterions convaincus, s'il nous était possible d'examiner en détail ce qu'il nous a laissé de relations de voyages, de cartes et de traités

destinés à décrire l'ensemble ou les parties de la terre. Nous allons du moins jeter un coup d'œil rapide sur ces trois branches de travaux géographiques.

Les voyages sont, dans cette science, les seuls moyens d'acquérir des notions nouvelles et de rectifier les anciennes : il en a été entrepris plusieurs dans le cours du dix-septième siècle. Raleigh, qui avait découvert la Guyane en 1596, y retourna en 1616; mais comme il n'en rapporta point les trésors dont il avait donné l'espoir à Jacques Ier, ce monarque de la Grande-Bretagne fit revivre contre lui une accusation injuste et surannée; Raleigh fut décapité. Ces cruelles erreurs du pouvoir interrompent à chaque page l'histoire de l'esprit humain. Sans attribuer à ce fait plus d'influence qu'il n'en devait avoir, on peut remarquer pourtant que le goût des Anglais pour les voyages, si ardent sous Élisabeth, s'est fort refroidi sous les Stuart, sans doute à cause des troubles intérieurs, peut-être aussi parce que ces princes ne sentaient point assez l'importance de ces entreprises. Toutefois, sous Jacques Ier, et de 1607 à 1616, Hudson et Baffin découvrirent, au nord-ouest de l'Amérique, les deux grandes baies qui portent leurs noms. Chez les Hollandais, Spilberg fut chargé de conduire une expédition qui, par le détroit de Magellan, gagna les Indes et s'efforça d'affaiblir la puissance espagnole si fatale aux deux hémisphères. Deux autres Bataves, le Maire et Schouten, passèrent, le long de la Terre-de-Feu, le détroit qui a reçu le nom du premier, et doublèrent le cap qui prit le nom de Horn, emprunté de la patrie du second. Cependant une vaste région se découvrait au sud de l'Asie : elle fut appelée Nouvelle-Hollande. Hartog en

aborda l'extrémité occidentale dès 1616, en même temps qu'on en visitait la côte septentrionale. Cette « dernière, dit le président de Brosses, a reçu son « nom d'Antoine Van-Diémen, alors général de la « compagnie de Hollande dans les Indes, qui, à son « retour en Europe, rapporta des trésors considérables. « Sans doute que, durant son séjour aux Indes, il con-« tribua beaucoup aux découvertes faites aux terres « australes, puisque les navigateurs ont à l'envi illus-« tré son nom en l'imposant à quantité de contrées, « de baies, de caps et de rivières. Jean d'Édels courut « la côte occidentale en 1619 et donna son nom au « rivage qu'il découvrit. En 1622, l'extrémité de la « Nouvelle-Hollande, qui tourne de l'ouest à l'est, fut « appelée terre de Leuwin, soit, poursuit de Brosses, « que le vaisseau qui l'aperçut portât le nom de la « Lionne, soit qu'on eût aperçu, en débarquant, un « animal de cette espèce. Pierre de Nuitz, en 1627, « côtoya le rivage du sud auquel il imposa son nom, « et Guillaume de Witt donna le sien au pays qu'il « reconnut en 1628. Cette même année encore, la « Carpentarie fut découverte par Pierre Carpenter, « général de la compagnie hollandaise des Indes : cette « région se trouve plus au nord dans le fond du « grand golfe des Crocodiles ou de la Carpentarie. « Enfin, ajoute de Brosses, toute la région reçut, en « 1644, le nom général de Nouvelle-Hollande. »

Dès 1642, Abel Tasman avait aperçu, au sud de cette région, une terre qu'il appela aussi du nom de Van-Diémen : c'est réellement une île; mais Tasman ne la reconnut pas pour telle; et ce n'est point la seule erreur qui se soit d'abord glissée dans la description

de ces contrées australes. De Brosses lui-même, cent ans plus tard, se trompe encore sur les longitudes et latitudes de plusieurs des lieux qu'elles comprennent. Du reste, c'est la principale découverte géographique du dix-septième siècle : dès lors Thévenot disait que la terre australe était une cinquième partie du monde. Cette idée est devenue plus juste, depuis qu'on l'a étendue à un plus grand nombre d'îles ou de terres. De Brosses divise les régions australes, ou comme on a dit après lui, le monde océanique, en trois parties qui sont la Magellanie, l'Australasie et la Polynésie. La première consiste dans les extrémités méridionales de l'hémisphère américain; la seconde dans la Nouvelle-Guinée, entrevue dès le seizième siècle; la Nouvelle-Hollande et même la Nouvelle-Zélande que Tasman avait aperçue : le nom de Polynésie, ou groupes d'îles, appliqué à la troisième, indique les archipels épars entre l'Asie et l'Amérique, dans le grand Océan austral, au-dessous de l'équateur.

Un autre Hollandais, Adam Olearius, et un Allemand, nommé Mandelslo, parcouraient la Turquie, la Tartarie, la Perse, étudiaient les antiquités et les langues de l'Orient. Après avoir décrit, moins savamment, ces contrés orientales, Corneille le Brun, autre Batave, pénétrait dans la Russie et la Sibérie; et, relativement à ces régions septentrionales, il étendait les connaissances de ses contemporains. Un Italien, Pietro della Valle, visitait la Turquie, l'Égypte, la Palestine, la Perse et les Indes. Les cinquante-quatre lettres où il rend compte de ce qu'il a vu, sont d'un homme crédule et entiché de sa noblesse : mais il y a de la variété dans sa narration, et personne encore n'avait mieux fait

connaître la Perse. Un jésuite espagnol, Christophe de Acunha, publia, en 1641, une relation curieuse du pays des Amazones, supprimée presque aussitôt par la cour d'Espagne qui venait de perdre le Brésil, et qui craignait que celle de Portugal ne profitât des renseignements donnés par ce jésuite.

Le dix-septième siècle nous offre aussi, messieurs, des voyageurs français. Pyrard de Laval visite le Brésil, les Maldives, les Moluques : il publie, en 1615, une description des Indes orientales, la meilleure à cette époque. Les courses de Monconys s'étendent sur les trois parties de l'ancien continent, et sa curiosité se dirige particulièrement sur l'état des sciences. Bernier, disciple de Gassendi, et médecin philosophe, part, en 1654, pour les États du grand Mogol; on peut le placer au nombre des historiens de l'Inde. Ses descriptions d'Agra, de Delhi, surtout de Cachemir, intéressent encore aujourd'hui. Tavernier a moins de lumière sans avoir plus d'exactitude; mais il a fait, dans le cours de quarante ans, six voyages en diverses contrées asiatiques; et les détails qu'il a notés, tout en achetant et en vendant des pierreries, sont en si grand nombre, qu'il y en a de curieux. Aucun homme peut-être n'a tant voyagé; il vagabondait encore à l'âge de 84 ans, quand la mort le surprit à Moscow en 1689. Jean Thévenot, qui parcourut aussi l'Asie, et qui passe pour en avoir rapporté le café, ne doit pas être confondu avec Melchisedech Thévenot qui n'a point voyagé et qui a seulement publié un très-utile recueil des voyages d'autrui. Danville accorde à la relation de Jean Thévenot un rang distingué parmi les plus dignes d'estime et de créance. Chardin, qui a droit au même

éloge, sait de plus nous attacher par l'étendue et la variété de ses tableaux et par la piquante simplicité de son style. La Perse, quand il l'eut dépeinte, était mieux connue que certaines parties de l'Europe; et quoique Nadir-Shah l'ait bouleversée depuis, la plupart des traits sous lesquels Chardin la représente, ont encore de la ressemblance. Comme production littéraire et comme relation historique, le voyage de Chardin est sans contredit le meilleur ouvrage que la France ait produit en ce genre avant 1700.

Wanleb, luthérien allemand, fut envoyé en Orient par le duc de Saxe-Gotha pour examiner les dogmes et les rites des chrétiens de cette contrée : à son retour en Europe, il se fit catholique et dominicain, vint à Paris et déposa dans la bibliothèque du roi plusieurs manuscrits orientaux. Sa relation de l'Égypte fut publiée à Paris en 1678. La fin du dix-septième siècle nous présente trois voyages autour du monde, deux par Dampier, qui en entreprit un troisième en 1711; et celui de Gemelli Carreri, avocat napolitain. On ne peut rien apprendre de ce Carreri; mais la première relation détaillée de la Nouvelle-Hollande est due à Dampier.

Le nom de Dampier recommence en Angleterre une série de voyageurs illustres. Après quelques essais, il entreprit, en 1688, de faire le tour du globe, d'orient en occident; il en fit un second en sens contraire en 1699. Il ne sait pas bien encore si la Nouvelle-Hollande est une île ou un continent; seulement, dit-il, je suis certain qu'elle ne touche ni à l'Asie, ni à l'Afrique ni à l'Amérique. Il aborda la Nouvelle-Guinée qui avait été aperçue, dès le seizième siècle, à l'est de

Bornéo et des îles Célèbes. Malheureusement il règne beaucoup de confusion dans toutes les éditions qu'on a publiées des relations de Dampier; et ce désordre se fait sentir jusque dans les analyses qu'en ont données Prevôt, de Brosses et la Harpe. On y prend néanmoins une très-haute idée du courage de Dampier, de son discernement, de son talent d'observer, de l'étendue de ses connaissances nautiques, physiques et astronomiques. On s'aperçoit que la géographie devient une science exacte.

Voilà, messieurs, les principaux voyages du dix-septième siècle. Les résultats en furent la découverte de plusieurs îles ou terres australes, de meilleures descriptions de la Perse, quelques nouveaux renseignements sur le nord de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique. Les cartes géographiques pouvaient donc s'enrichir d'un certain nombre de détails, et prendre en même temps un peu plus d'exactitude à l'égard des pays depuis longtemps connus. Cependant le grand atlas de Blaeu n'a conservé de prix que par son ampleur et sa magnificence : ce n'est plus là qu'on chercherait aujourd'hui une instruction saine et véritablement étendue. Il y avait plus d'étude et de savoir dans les cartes de Nicolas Sanson et de ses fils, que nous trouvons maintenant si imparfaites. Celles de Zeiller et de Mérian ont vieilli même en Allemagne; et le nom de Coronelli serait presque oublié, si ce moine vénitien n'eût été employé, en France, à faire ces deux globes, d'une si grande dimension, que l'on conserve à la bibliothèque du roi. Ce ne fut qu'entre 1670 et 1700 que la construction des cartes commença d'être un peu plus régulière, et se débarrassa des pré-

tendus ornements qui les avaient jusqu'alors défigurées; par exemple, de ces animaux monstrueux qui remplissaient les déserts et les mers, de ce lion qui représentait les provinces belgiques, de plusieurs autres futilités qui semblaient prolonger l'enfance de l'art et de la science.

Les abrégés et les traités de géographie se sont fort multipliés dans le cours de ce siècle; et comme ils sont presque tous profondément oubliés, on est tout surpris de leur grand nombre et de l'étendue volumineuse de quelques-uns, lorsqu'on les découvre dans les vastes bibliothèques où ils demeurent ensevelis. Qui daigne savoir aujourd'hui que Boussingaut, Robbe, Mannesson-Mallet, Martineau du Plessis, le Cocq, Audiffret ont rédigé de longues descriptions de toutes les parties de la terre? Qui songe à faire usage de la géographie royale du P. Labbe ou de la géographie du Prince, par la Motte le Vayer? Les traités même des Sanson et ceux de Pierre Duval ne peuvent plus servir qu'à constater l'état où se trouvaient les connaissances géographiques et qu'à montrer combien il leur restait de progrès à faire. Entre les ouvrages des Anglais du même temps sur de pareils sujets, on ne distingue plus que ceux où Spard et surtout Camden ont décrit leur propre pays. Newton s'est occupé de la Géographie du Hollandais Varénius, parce qu'elle renfermait des vues générales : elle est une de celles qui méritent le mieux la qualification de physique; et la partie mathématique y est aussi traitée avec un soin particulier. Les livres de Riccioli se recommanderaient par les mêmes caractères, sans les erreurs graves qu'il lui a plu d'y répandre. Ce jé-

suite italien, dont j'ai déjà parlé à propos de Galilée, « était, dit Bailly, un compilateur infatigable, homme « d'une vaste lecture... Il n'était pas un homme de « génie : il l'a bien prouvé en dépréciant, par un coup « d'œil faux, les grandes découvertes de Kepler et en « combattant le système de Copernic : il s'était enve- « loppé des préjugés de son temps et de son pays. « Mais.... il a eu le courage de tout lire, de tout con- « naître, de tout embrasser pour tout montrer.... Il a « mis les hommes à portée de s'instruire, de choisir « mieux que lui et de le juger lui-même. » Riccioli, messieurs, à ne le considérer que comme géographe, a rendu moins de services que Bertius, Cluvier et Christophe Cellarius dont les travaux ont commencé d'éclaircir la géographie ancienne. Bertius a donné une édition fort utile du texte grec de Ptolémée, avec une version latine; il a publié les cartes de Ptolémée, celles de Peutinger et quelques anciens itinéraires. Cluwer, que nous appelons Cluvier, s'est livré à de profondes recherches pour faire connaître l'antique état de la Germanie, de l'Italie et de la Sicile : son Introduction à la géographie universelle, ancienne et moderne, a été longtemps le meilleur livre élémentaire, pour ce genre d'études, malgré de nombreuses inexactitudes dans les démarcations et dans les nomenclatures. Cellarius, en un savant ouvrage intitulé *Notitia orbis antiqui*, a rapproché presque tous les textes classiques qu'on a besoin de comparer, pour reconnaître les divers lieux du globe dont les auteurs grecs et latins ont parlé. L'idée seule de ces travaux indique les progrès de la science; mais Bertius, Cluvier et Cellarius prennent la géographie moderne telle à peu

près que le seizième siècle l'avait laissée; ce que le dix-septième y avait ajouté de plus important, c'étaient les régions australes, d'ailleurs si imparfaitement connues alors, qu'en général on considérait la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande comme des portions d'un même continent.

Nous ne devons pas omettre une collection sortie des presses hollandaises et qui est encore aujourd'hui connue sous le nom de Petites Républiques : elle renferme en quatre-vingt-quatre petits volumes un grand nombre de traités succincts concernant la géographie, la topographie, et comme nous disons depuis quelque temps, la statistique de la plupart des contrées de la terre. Quelques-uns de ces opuscules existaient avant 1600; il y en a beaucoup plus de postérieurs à cette date : ils ont contribué à répandre en Europe des notions utiles, et nous pouvons y apprendre encore comment plusieurs pays étaient alors connus, divisés et administrés.

La plupart des voyageurs et des géographes remarquables entre les années 1600 et 1700 sont des Anglais, des Allemands et surtout des Hollandais. Ceux-ci, depuis qu'ils s'étaient affranchis du joug de l'Espagne, avaient pris un rang distingué dans la politique et dans la littérature européenne; effet immanquable de la liberté, pour peu qu'elle puisse s'affermir. Toutefois la France a placé, dans le tableau qui vient de passer sous nos yeux, quelques noms recommandables : ceux des deux Thévenot, de Bernier, de Chardin et de la famille des Sanson. Deux sociétés venaient de s'établir, dont les travaux devaient embrasser les connaissances géogra-

phiques. L'une, connue depuis sous le nom d'Académie des inscriptions et belles-lettres, était appelée à tous les genres de recherches historiques et par conséquent à celles qui concernent la géographie ancienne. L'autre, l'Académie des sciences, ne pouvait manquer de jeter, sur la description de la terre, les lumières de l'astronomie, et plus généralement de toutes les sciences mathématiques et physiques. Mais, avant 1700, l'Académie des inscriptions n'était guère occupée qu'à faire des devises et des projets de médailles en l'honneur du grand roi, son fondateur; on ne distinguait encore aucun géographe dans son sein. L'Académie des sciences, au contraire, comptait déjà parmi ses membres, outre des astronomes célèbres tels que Cassini et la Hire, le voyageur Tournefort et ce Melchisédech Thévenot qui avait publié un recueil de voyages : cette compagnie publia elle-même, en 1693, les observations faites par quelques-uns de ses membres en différentes contrées; c'était l'annonce des services éminents qu'elle devait rendre à la géographie mathématique. En 1702, elle s'associa Guillaume Delisle; et nous la verrons prendre, dans tout le cours du dix-huitième siècle, une grande part aux progrès de la science dont nous étudions l'histoire. Elle avait eu, avant 1700, moins d'occasions et de moyens d'y contribuer.

Des sociétés d'un tout autre genre, une compagnie des Indes orientales et une compagnie des Indes occidentales s'étaient formées sous l'administration de Colbert. Jusqu'alors « aucun roi de France n'avait pensé « sérieusement, dit Raynal, aux avantages que pouvait « procurer le commerce des Indes, et l'éclat qu'il don-

« nait aux autres nations n'avait pas réveillé l'émula-
« tion des Français. Ils consommaient plus de produc-
« tions orientales que les autres peuples; ils étaient
« aussi favorablement situés pour les aller chercher à
« leur source; et ils se bornaient à payer à l'activité étran-
« gère une industrie qu'il ne tenait qu'à eux de parta-
« ger. » A la vérité, messieurs, dès 1503 quelques négo-
ciants de Rouen avaient hasardé un faible armement qui,
battu, au cap de Bonne-Espérance, par des tempêtes, eut
peine à regagner l'Europe. En 1601, une société, for-
mée en Bretagne, expédia deux navires que Pyrard
conduisit aux Maldives. Cette expédition n'eut encore
aucun succès. Girard le Flamand commanda les vais-
seaux qu'une compagnie nouvelle envoya en 1616 et
en 1619 à l'île de Java, et qui en rapportèrent des
cargaisons suffisantes pour dédommager ses intéressés,
trop faibles pour les encourager à de nouvelles entre-
prises. Des négociants de Dieppe en 1633, une autre
compagnie en 1642, tentèrent, avec moins de succès
encore, de former un établissement à Madagascar.
Enfin Colbert, en 1664, créa une compagnie des Indes
orientales, privilégiée comme celles de Hollande et d'An-
gleterre. Des faveurs exclusives lui furent accordées
pour cinquante ans; tout étranger qui y prenait un in-
térêt de 20,000 livres devenait regnicole, sans avoir
besoin de se faire naturaliser. Les matières qui de-
vaient servir à la construction, à l'armement, à l'avi-
taillement des vaisseaux, étaient déchargées de tous
les droits d'entrée et de sortie, ainsi que des droits
de l'amirauté. L'État s'engageait à soutenir les établis-
sements de ces compagnies par la force des armes, à
escorter ses convois et ses retours par des escadres

aussi nombreuses que les circonstances l'exigeaient. On promit des honneurs et des titres héréditaires à tous ceux qui se distingueraient dans ces entreprises. Malgré tant de prérogatives, il ne résulta de cette institution aucun avantage ni politique ni commercial; la mort des plus habiles directeurs, l'infidélité des autres, l'influence des financiers, les guerres de 1667, de 1672, de 1701, réduisirent à une extrême détresse cette compagnie, ou plutôt celles qui, à diverses reprises, se formèrent de ses débris jusqu'en 1719. Mais, à ne l'envisager que sous le rapport des études géographiques, elle a fourni des occasions de mieux connaître Madagascar; Surate, principale ville de la petite péninsule appelée Guzarate, entre l'Indus et le Malabar; Ceylan, Saint-Thomé, Pondichéry et le royaume de Siam où l'abbé de Choisy fit un voyage dont il a écrit le journal.

A l'égard des Indes occidentales ou américaines, elles avaient été, dès le règne de Richelieu, l'objet de quelques spéculations particulières. Des navigateurs français, commandés par Denambuc, s'étaient établis à Saint-Christophe, en 1625. Une compagnie se forma l'année suivante avec de trop faibles moyens pour obtenir des succès durables. Une autre échoua pareillement en 1642, et vendit à vil prix ses possessions. Divers particuliers français ou étrangers s'en rendirent acquéreurs, et régnèrent dans ces petites îles, disposant des terrains, nommant à toutes les places civiles et militaires, mais incapables de faire les avances qui étaient indispensables pour cultiver avec fruit et gouverner avec sécurité. Les Hollandais approvisionnaient ces colonies nécessiteuses et en emportaient les produc-

tions pour les vendre à de très-hauts prix aux peuples de l'Europe et à la France elle-même. Colbert, en 1664, voulut mettre un terme à ce désordre: il racheta la Guadeloupe et ses dépendances pour cent vingt-cinq mille livres, la Martinique pour cent vingt mille, la Grenade pour cent mille, et pour cinq cent mille tout ce que l'ordre de Malte avait, en 1651, acquis au prix de quarante mille écus; savoir Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et la Tortue. Au lieu de conserver à l'État ces nouveaux domaines, Colbert les confia tous à une compagnie privilégiée qui eut à peine un moment d'éclat. « Ses fau-« tes, dit Raynal, se multiplièrent en proportion des « concessions dont on l'avait accablée : l'infidélité de « ses agents, le désespoir des colons, les déprédations « des guerres, d'autres causes portèrent le plus grand « désordre dans ses affaires. Sa chute paraissait assu-« rée et prochaine en 1674, lorsque la cour jugea con-« venable de payer les dettes de cette société qui mon-« taient à plus de trois millions et demi, et de lui « rembourser son capital qui était d'un million cent « vingt-sept mille livres. Ces conditions généreuses fi-« rent réunir à la masse de l'État des possessions pré-« cieuses qui lui avaient été jusqu'alors comme étran-« gères. Les colonies furent véritablement françaises, « et tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté « de s'y fixer ou d'ouvrir des communications avec « elles. »

Écartons, messieurs, les observations économiques et politiques auxquelles ces faits pourraient donner lieu : notre unique objet en ce moment est de reconnaître la distribution géographique de l'Amérique à la fin du

dix-septième siècle. Nous venons de voir les Français en possession de quelques-unes des Antilles. Ils s'étaient établis aussi à Saint-Domingue, à la Guyane, au Canada et à la Louisiane. L'Espagne occupait infructueusement Saint-Domingue, lorsqu'on vit s'y réfugier en 1630 des Anglais et des Français chassés de Saint-Christophe. Après des combats entre de purs aventuriers des trois nations, une colonie française fut fondée à Saint-Domingue par un Angevin nommé Bertrand Dogeron, depuis 1656 jusqu'en 1675, où il mourut moins célèbre que beaucoup de personnages qui ne l'ont égalé ni en habileté, ni en courage, ni surtout en désintéressement. Après lui, la colonie se dépeupla, ne fit de progrès qu'à l'ouest et au nord de l'île, et délaissa le sud dont le gouvernement céda la propriété en 1698, pour un demi-siècle, à une compagnie dite de Saint-Louis. Ruinée, comme les autres, par les profusions et les malversations de ses agents, cette compagnie remit ses droits au gouvernement dès 1720. La Guyane est une partie du continent américain, voisine de l'équateur, et originairement habitée par des sauvages que le nom de Caraïbes a distingués. Des Français, sous la direction de la Ravardière, y abordèrent en 1604 et se fixèrent à Cayenne. Cet établissement dont on essaya, en 1643, 1651, 1663, de tirer parti, était successivement attaqué par les sauvages, par les Anglais, par les Hollandais : il ne fut assuré à la France qu'en 1676, quand le maréchal d'Estrées en eut chassé les Bataves. Les premières tentatives des Français dans le Canada remontent au seizième siècle, mais ils ne l'ont réellement occupé que dans l'âge suivant, et ne s'y sont maintenus jusqu'en 1763 qu'à travers des vicissitudes dont

les longs détails appartiennent à l'histoire militaire et politique. Ils ont perdu, à cette même époque de 1763, la Louisiane qu'ils ne possédaient que depuis 1680.

Le surplus de l'Amérique septentrionale était partagé entre les Anglais et les Espagnols, sauf les portions non conquises qui restaient au pouvoir des tribus indigènes, comme le Labrador et les contrées voisines de la baie d'Hudson. Parmi les colonies anglaises brillait déjà, par son austérité même, celle que venait de fonder Guillaume Penn, et dans laquelle il avait déposé les germes de l'indépendance. Propagateur d'un culte bizarre, de tous peut-être le moins poli, mais non pas le moins fraternel, il avait dicté des lois simples, sévères et tolérantes : il avait bâti une ville de frères au sein de cette Pensylvanie, aujourd'hui fière encore et plus que jamais digne de porter son nom. Les Espagnols possédaient l'ancien et le nouveau Mexique avec la Californie; et dans l'Amérique méridionale, la Terre-Ferme ou Castille d'or, le Pérou, une grande partie du Paraguay, dont les jésuites achevaient peu à peu la conquête; le Chili, enfin, où continuaient pourtant de se défendre quelques indigènes commandés et gouvernés par leurs caciques. Les Portugais se rendaient maîtres du pays des Amazones; ils étaient redevenus maîtres du Brésil qu'à plusieurs reprises les Espagnols et les Hollandais avaient travaillé et même réussi à leur ravir. Voilà, messieurs, en quel état le dix-septième siècle laissait le nouveau monde, dont presque toutes les parties avaient été découvertes avant 1600, mais dont on pouvait mieux étudier les détails, à mesure que des entreprises commerciales ou militaires en fournissaient l'occasion ou en donnaient le besoin. Vous verrez néan-

moins, messieurs, qu'en général, ces notions n'ont acquis assez de précision et d'exactitude que dans le cours du dix-huitième siècle, si même il n'en reste pas plusieurs encore qui réclament un examen plus rigoureux.

Nous sommes arrivés loin des temps où le génie d'Homère n'apercevait distinctement aucune contrée de la terre au delà de la Grèce et de l'Asie Mineure; où les voyages de Thalès, de Solon, de Pythagore, ceux des Phéniciens et des Carthaginois, de Hannon et de Scylax n'aboutissaient qu'à des descriptions imparfaites des côtes de l'Afrique depuis les îles Fortunées jusqu'à la Syrie, et des contrées voisines du Pont-Euxin et de la mer Érythrée. Hérodote a jeté les fondements de la géographie; il a décrit l'Égypte, dessiné l'Asie, esquissé l'Europe; Néarque a suivi Alexandre jusqu'en ses plus lointains ravages; Pithéas a côtoyé l'Espagne, la Gaule, l'Angleterre et peut-être la Scandinavie; les regards d'Aristote ont embrassé et mesuré la terre. Cependant, au sein de la florissante école d'Alexandrie, Ératosthène, dépositaire de toute la science antique, ne connaît rien à l'ouest de Thulé, rien au sud de la Taprobane. Il fait de la mer Caspienne un golfe, de la mer Baltique un détroit, et range sur une même ligne droite les côtes de l'Océan, depuis le promontoire Sacré jusqu'à l'embouchure de la Loire. Hipparque s'élève à de plus hautes études, il crée la géographie mathématique; Polybe recherche les traces d'Annibal à travers l'Ibérie, les Pyrénées, la Gaule, les Alpes et l'Italie; Jules César décrit le théâtre de ses propres exploits. De tant de travaux que résulte-t-il encore? Pomponius Méla, Pline, Strabon lui-même, connaissent à peine un

tiers du globe, ils reproduisent une partie des erreurs d'Ératosthène, en commettent d'aussi graves sur les distances, sur les directions des côtes et des fleuves et des montagnes. Surviennent Marin de Tyr et Ptolémée qui en rectifient quelques-unes, et qui, appliquant l'astronomie et la géométrie à la description de la terre, achèvent en effet la géographie ancienne. Vous avez vu, messieurs, combien elle était imparfaite : elle n'embrassait ni l'Afrique méridionale, ni le nord-est de l'Asie; elle défigurait la mer Baltique et par conséquent tout le nord de l'Europe; elle donnait trop de longueur à la Méditerranée et à tout l'ancien continent depuis les Canaries jusqu'à l'extrémité des Indes. Environ dix siècles se sont écoulés durant lesquels la géographie de Ptolémée, loin de s'épurer et de s'agrandir, n'a plus fait que s'appauvrir et s'altérer. Si on la retrouve encore dans les écrits d'Isidore de Séville, au septième siècle, de Dicuil au neuvième, de Vincent de Beauvais au treizième, elle est tout à fait méconnaissable dans l'anonyme de Ravenne : jamais encore l'image du globe n'avait paru si informe et si confuse. Cependant le mélange des nations, les incursions des Huns, des Slaves, des Goths et de plusieurs autres peuples barbares, les navigations des Norvégiens et des Islandais au Groënland, les expéditions des croisés en Orient, quelques missions religieuses, les voyages de Marco Polo, plus encore les études et les progrès des Arabes, tendaient à rétablir la science géographique et à l'enrichir de notions relatives soit au nord de l'Europe, soit à l'ouest de l'Afrique, soit enfin à la Chine et à d'autres contrées orientales de l'Asie, lorsque enfin la boussole conduisit Dias au cap de Bonne-Espérance, Vasco autour de l'Afri-

que entière et de tout le sud de l'Asie, Colomb à cet hémisphère nouveau dont l'existence n'était révélée que par la géographie mathématique et physique, comme une conséquence de la sphéricité de la terre. Nous venons de voir quel parti la politique, l'industrie et la science ont tiré de ces découvertes dans le cours du seizième et du dix-septième siècle. La terre était bien connue, en 1700, comme une planète tournant sur son axe en vingt-quatre heures, et autour du soleil durant l'année; on avait une idée générale de l'Océan et de tous les golfes, grands et petits, qui y aboutissent; on divisait toute l'étendue des terres en quatre parties, ou déjà même en cinq, en prenant pour la cinquième les contrées les plus australes de l'Asie et de l'hémisphère américain. Les détails de chaque région, de chaque État, de chaque province, avaient été les objets d'un grand nombre de descriptions et de notices. Mais il restait sur l'étendue de la Méditerranée et de l'Asie des erreurs graves qui ne pouvaient manquer d'influer sur l'ensemble des connaissances géographiques. Plusieurs archipels, entre l'orient de l'Asie et l'occident de l'Amérique, n'étaient pas encore découverts; l'intérieur de l'Afrique demeurait inconnu; les deux zones glaciales n'avaient point été aussi laborieusement visitées qu'elles pouvaient l'être; et il y avait à faire aussi, pour déterminer la figure même de la terre, des recherches plus précises. Ces divers travaux ont occupé les navigateurs, les géographes, les astronomes du dix-huitième siècle, et ont placé enfin la géographie au nombre des sciences exactes.

SIXIÈME LEÇON.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Messieurs, quand l'éloquence et la poésie s'élèvent au plus haut degré de perfection, nous n'apercevons plus dans leurs chefs-d'œuvre les traces des études et des méditations qu'ils ont exigées; nous les prenons pour les fruits naturels des facultés de l'esprit humain; ils nous semblent nés spontanément de cet heureux mélange de souvenirs et de pensées originales, de bon goût et de grâces, de raison et d'imagination, auquel on a donné les noms de talent et de génie. C'est ainsi que les beaux arts brillent à nos yeux, dans Athènes au temps de Périclès, à Rome sous Auguste, en Italie au seizième siècle, en France au dix-septième. Mais il est aussi des travaux austères où la perfection consiste dans l'exactitude, où la vérité n'admet ni fiction ni enthousiasme, où de rigoureux calculs, des analyses profondes, des recherches laborieuses doivent aboutir à des résultats précis, étroitement et sensiblement enchaînés aux faits, aux observations, aux combinaisons d'où ils dérivent. L'histoire considérée comme science doit avoir ce caractère; et il ne lui est permis de devenir un art qu'en se contenant dans les limites des faits instructifs et vérifiés qui la composent essentiellement. La géographie doit obéir à des lois plus sévères encore: la nature même des objets qu'elle décrit les lui impose;

et il a fallu qu'elles s'y soumît enfin dans le cours du dix-huitième siècle. Tout ce qui acquérait de la précision autour d'elle l'a forcée d'en prendre; les sciences mathématiques et physiques l'ont assujettie à leurs méthodes; la philosophie morale et politique l'a surveillée: toutes ces sciences ont voyagé elles-mêmes pour leur propre compte et pour le sien; elles ont constaté et proclamé ses progrès désormais confondus avec les leurs. Il est vrai, messieurs, que déjà nous avons admiré la hardiesse et l'étendue des travaux géographiques du seizième siècle, les navigations des Espagnols et des Portugais dans l'un et l'autre hémisphère, les découvertes de Magellan, les entreprises de l'Anglais Drake, de ses compatriotes Forbisher et Davis, celles enfin des négociants bataves. Nous avons aussi remarqué les relations de Busbec et la sagacité de ses observations politiques. Mais à juger de l'état de la géographie, soit par les notions générales répandues dans les écrits de Münster et de Postel, soit par une multitude de notices particulières, soit même par les cartes d'Ortélius et de Gérard Mercator, tout en applaudissant à une activité si laborieuse, à tant d'études et d'essais honorables, on est forcé de reconnaître combien les résultats en étaient incohérents et défectueux : les matériaux de la science s'accumulaient, commençaient même à se disposer; la science n'existait pas encore. Ses progrès furent assez peu encouragés au XVIIe siècle : l'inquisition condamnait Galilée; un Riccioli réfutait Copernic et Kepler. Le principal fruit des voyages depuis 1600 jusqu'à 1700 fut la découverte de la Nouvelle-Hollande et de quelques autres terres australes, par les Hollandais Hartog, Édel, de Nuitz, de Witt

et Tasman. Les Anglais, qui, dès 1616, sous la conduite de Hudson et de Baffin, avaient pénétré dans les mers du nord-ouest de l'Amérique, demeurèrent longtemps occupés, dans l'intérieur de leur île, d'entreprises et de travaux d'un tout autre genre; et la carrière des navigations lointaines ne se rouvrit pour eux qu'à la fin du siècle, quand Dampier fit plusieurs fois le tour du globe et ajouta quelques traits à la description de la Nouvelle-Hollande. Cependant certains voyageurs bataves, allemands et français, Oléarius, Mandelslo, Wansleb, Bernier, Jean Thévenot, Chardin, avaient visité l'Asie; et on leur devait surtout une meilleure description de la Perse. Les recherches savantes de Bertius, de Cluvier, de Cellarius, jetaient du jour sur la géographie ancienne. Les progrès de la géographie mathématique et physique se manifestaient dans l'ouvrage de Varenius : mais les traités de géographie moderne ne répandaient qu'une instruction bien médiocre; et les cartes mêmes de Sanson, dignes alors de beaucoup d'éloges, ne servent aujourd'hui qu'à nous montrer les limites dans lesquelles la science était resserrée. Les entreprises mal concertées de plusieurs compagnies des Indes orientales et occidentales ne l'enrichissaient que d'un fort petit nombre de détails. En un mot, elle était loin d'avoir pris tous les développements dont elle est susceptible, et surtout d'avoir atteint un degré suffisant d'exactitude, quand le dix-huitième siècle commença.

En traçant son histoire durant ce dernier âge, je serais accablé de la multitude des faits, si je n'écartais ceux dont l'intérêt s'est affaibli, et si parmi les autres il n'en était plusieurs dont le souvenir vous est présent, messieurs, et qu'une simple indication replacera tout

entiers sous vos yeux. Nous pourrons les diviser tous, comme nous avons fait à l'égard du dix-septième siècle, en trois séries, savoir : les voyages, les cartes, et les traités généraux. Mais cet ordre serait ici inverse de celui des progrès, et nous ferait redescendre des ouvrages les plus instructifs à des compilations ou à des abrégés beaucoup moins recommandables. Par une étrange fatalité, ou plutôt par des causes qu'il ne serait pas impossible de démêler, l'enseignement ne s'élève point d'ordinaire au niveau des connaissances acquises; la routine le retient presque toujours à un demi-siècle de distance, et ce retard a été longtemps sensible dans les livres élémentaires de géographie.

Buffier a inséré dans le sien des vers techniques qui l'ont maintenu durant quelques années à l'usage des élèves. Le bénédictin Vaissète a publié un traité plus étendu où la partie ecclésiastique a paru savante. La compilation que Lenglet du Fresnoy a intitulée *Méthode pour étudier la géographie*, n'est utile que par la partie bibliographique qu'elle renferme. Néanmoins, à tout prendre, ces trois ouvrages étaient préférables, non-seulement à vingt autres du même temps, qui sont tout à fait oubliés, mais encore à celui qui avait été dédié, en 1714, à mademoiselle de Crozat, par un auteur nommé François, et qui, successivement corrigé et augmenté dans un grand nombre d'éditions, a servi plus qu'aucun autre à cet enseignement, et y a perpétué beaucoup d'inexactitudes. La géographie de Nicolle Lacroix était moins succincte et plus instructive. Mais tous ces abrégés ont été remplacés à la fin du dix-huitième siècle et depuis 1800 par des traités qui correspondent mieux à l'état des empires et même à l'état des connais-

sances. Il y a, dans la géographie, une partie mobile, assujettie, comme nous l'avons déjà remarqué, aux chances des événements militaires, des négociations et conventions diplomatiques. On a besoin de renouveler ou de retoucher les livres élémentaires, toutes les fois que les démarcations politiques viennent d'éprouver des changements considérables et qu'il en résulte une autre classification des villes, des cantons, des provinces et des États. Sous ce rapport, les géographies, s'il est permis de le dire, ont quelquefois un sort à peu près semblable à celui des calendriers; elles peuvent même vieillir avant la fin de l'année qui les voit naître. Du moins conviendrait-il de profiter de ces occasions pour jeter aussi dans les abrégés ou traités les résultats des recherches et des découvertes récentes : l'exemple de ce soin a été donné par Mentelle et suivi par quelques-uns de ses successeurs avant et après l'année 1800. « Il n'en « est pas de cette connaissance, dit Voltaire, comme « de l'art des vers, de la musique, de la peinture: les « derniers ouvrages, en ces genres, sont souvent les « plus mauvais; mais dans les sciences, qui demandent « de l'exactitude plutôt que du génie, les derniers sont « toujours les meilleurs, pourvu qu'ils soient faits avec « quelque soin. »

Voltaire a pris la peine de relever une partie des erreurs commises par Hubner dans une géographie allemande qui venait d'être traduite en français, et qui était alors la plus répandue en Europe. Si nous voulons, messieurs, prendre une idée de la négligence extrême avec laquelle on composait cette espèce de livres, il ne sera pas inutile de nous arrêter un instant aux critiques que méritait l'un des plus estimés. Voici

donc ce qu'en dit Voltaire : « Hubner affirme qu'on ne « peut trouver en Europe une lieue de terrain qui ne « soit habitée ; mais dans la Russie, il est encore des « déserts de trente à quarante lieues ; le désert des Lan-« des de Bordeaux n'est que trop grand ; j'ai devant « mes yeux quarante lieues de montagnes sur lesquelles « il n'a jamais passé un homme ni même un oiseau ; « il y a encore dans la Pologne des marais de cin-« quante lieues d'étendue, au milieu desquels sont « de misérables îles presque inhabitées. — (Si vous en « croyez Hubner), le roi de France a toujours à sa « solde quarante mille Suisses ; mais le fait est qu'il « n'en a jamais eu qu'environ onze mille. — Le châ-« teau de Notre-Dame de la Garde, près de Marseille, « paraît à ce géographe une forteresse importante et « presque imprenable. Il n'avait pas vu cette belle for-« teresse,

« Gouvernement commode et beau,
« A qui suffit, pour toute garde,
« Un Suisse avec sa hallebarde,
« Peint sur la porte du château (1).

« Hubner donne libéralement à la ville de Rouen « trois cents belles fontaines publiques : Rome n'en avait « que cent cinq du temps d'Auguste. — On est bien « étonné quand on voit dans Hubner que la rivière de « l'Oise reçoit les eaux de la Sarre, de la Somme, de « l'Authie et de la Canche. L'Oise coule à quelques lieues « de Paris : la Sarre est en Lorraine, près de la basse « Alsace, et se jette dans la Moselle au-dessus de Trèves. « La Somme prend sa source près de Saint-Quentin « et se jette dans la mer, au-dessus d'Abbeville. L'Authie

(1) Ces vers sont extraits du voyage de Chapelle et Bachaumont.

« et la Canche sont des ruisseaux qui n'ont pas plus « de communication avec l'Oise que n'en ont la Somme « et la Sarre. » Après plusieurs autres remarques du même genre, Voltaire ajoute : « Cependant, malgré « tant d'absurdités, la géographie se perfectionne sen- « siblement dans notre siècle. »

De peur que cette dernière réflexion ne soit prise pour une plaisanterie, hâtons-nous de dire que Busching, autre géographe allemand, a fait oublier Hubner, qu'il a mieux étudié le globe, spécialement les contrées orientales de l'Europe; que lui seul, selon Lévesque, a bien connu la Russie; et que si ses topographies sont longues, si on les peut trouver fastidieuses, elles tendent du moins à l'exactitude. Lorsqu'on donne pour appendices à l'ouvrage de Busching, les traités de l'Asie par Boreck, de l'Afrique par Bruns, de l'Amérique par Ebeling, il en résulte un très-grand corps de géographie universelle. Mais il est permis de regarder comme plus instructif encore et plus savant, malgré quelques hypothèses ou opinions hasardées, l'ouvrage que Malte-Brun a publié, en France, sous le titre de Précis, en six volumes in-8°.

Les Anglais du dix-huitième siècle ont successivement étudié les éléments de cette science dans les livres de Fleming, de Gordon, de Pachound, de Collier, de Salmon, aujourd'hui remplacés par ceux de Guthrie et de Pinkerton qui ont été traduits en français avec des additions considérables. La plupart des notions renfermées dans ces recueils sont exactes et judicieusement choisies. Peut-être n'y règne-t-il pas assez de méthode; mais quand on les compare aux traités composés sur les mêmes matières dans le cours du dix-sep-

tième siècle, le progrès de la science est sensible. Il le serait même en Italie et en Espagne, si nous pouvions tenir compte des livres de géographie publiés à l'une et à l'autre époque dans ces deux contrées : mais ceux de Chiusole et d'Orlendi n'ont pas franchi les Alpes; ni celui de Medrano, les Pyrénées. Laissons, messieurs, ces abrégés, ces cours, ces recueils, devenus sans doute moins imparfaits qu'avant 1700, mais qui ne sauraient nous donner, autant que les cartes et les voyages, une juste idée de l'état des travaux et des connaissances géographiques.

Les cartes offrent immédiatement à nos yeux les résumés de toute cette science et de chacune de ses parties. Parmi les détails qu'elles retracent, il en est que les livres ne peuvent pas exprimer; et ce qu'ils disent de tout le reste a le plus souvent besoin d'être éclairci par ce qu'elles peignent. Mais, pour que l'usage en soit aussi sûr qu'il est commode, pour qu'une instruction si directe éclaire toujours et n'égare jamais, il faut que chaque élément, chaque point de ces tableaux ait été scrupuleusement recherché, reconnu, déterminé par le géographe. Fontenelle s'est appliqué à faire sentir l'étendue et la délicatesse de ces travaux : c'est lui qui va nous aider à les apprécier, et à concevoir le rigoureux caractère qu'ils ont pris au dix-huitième siècle.

« Communément, dit-il, on n'a guère d'idée de ce « que c'est qu'une carte géographique et de la manière « dont elle se fait. Pour peu qu'on lise, on voit assez « la différence d'une histoire à une autre du même « sujet, et on juge les historiens; mais on ne regarde « pas de si près à des cartes de géographie, on ne les

« compare point, on croit assez qu'elles sont toutes à
« peu près la même chose, que les modernes ne sont
« qu'une répétition des anciennes; et si dans l'usage
« on en préfère quelques-unes, c'est sur la foi d'une
« réputation dont on n'a pas examiné les fondements.
« Les besoins ordinaires ne demandent pas dans les
« cartes une grande exactitude. Il est vrai que, pour
« celles qui appartiennent à la navigation, il en faut
« une qui ne peut être trop parfaite; mais il n'y a
« que les navigateurs qui sentent cette nécessité : il y
« va de leur vie. Si, lorsqu'un géographe entreprend
« de faire une carte de l'Europe, par exemple, il avait
« devant lui un gros recueil d'observations astronomi-
« ques bien exactes de la longitude et de la latitude de
« chaque lieu, la carte serait bientôt faite, tout vien-
« drait s'y placer de soi-même à l'intersection d'un
« méridien et d'un parallèle connus : jamais cette
« carte n'aurait besoin de correction, à moins qu'il n'ar-
« rivât des changements physiques qu'elle ne garan-
« tissait pas. Mais on a jusqu'ici très-peu d'observations
« des longitudes des lieux. On ne peut guère en avoir
« que depuis que M. Cassini a calculé les mouvements
« des satellites de Jupiter et que l'on observe, à l'Aca-
« démie, des éclipses (ou occultations) des fixes par
« les planètes; car avant cela on n'avait pour les lon-
« gitudes que des éclipses de lune qui sont rares, qui,
« jusqu'à l'invention des lunettes, n'étaient pas assez
« bien observées, et qui même encore aujourd'hui ne
« donnent pas aisément des déterminations assez pré-
« cises. On a toujours pu observer les latitudes; et
« les observations pourraient être en grande quantité;
« mais il faut des observateurs; et il n'y en a que de-

30.

« puis environ deux cents ans (Fontenelle parlait ainsi
« en 1726) et en très-petit nombre, semés dans quel-
« ques villes principales de l'Europe. On n'a donc pour
« la carte qu'on en ferait que quelques points déter-
« minés sûrement par observation astronomique; et où
« prendre tous les autres en nombre infini? On ne
« peut avoir recours qu'aux mesures itinéraires, aux
« distances des lieux répandues en une infinité d'his-
« toires, de voyages, de relations, d'écrits de toute
« espèce, mais peu exactement, et, ce qui est encore
« pis, différemment presque dans tous. Il faut peser
« l'autorité de ces différents titres, et on ne le peut
« qu'avec le secours de beaucoup d'autres connaissan-
« ces subsidiaires; il faut accorder les contradictions
« qui ne sont qu'apparentes; il faut faire un choix bien
« raisonné quand elles sont réelles. Enfin les mesures,
« comme les lieues qui varient tant, non-seulement
« d'un État à un autre, mais d'un petit pays du
« même État à un autre voisin, doivent être si bien
« connues du géographe, qu'il les puisse comparer
« toutes entre elles et les rapporter à une mesure
« commune, telle que la lieue commune de France.
« Tout cela est d'un détail immense et capable de
« lasser la patience la plus opiniâtre.... Les parties
« des cartes qui représentent les mers ou seulement
« les côtes ont encore leurs difficultés particulières.
« On ne peut trop ramasser, trop comparer de jour-
« naux de pilotes et de routiers; les distances y sont
« marquées selon les rumbs de vent auxquels on ne
« peut se fier s'ils ont été pris sans la boussole, et qu'il
« faut corriger si la variation de l'aiguille n'a pas été
« alors connue ou ne l'a pas été exactement. Quelle

« ennuyeuse et fatigante discussion! il faut être bien
« né géographe pour s'y engager. Aussi, poursuit Fon-
« tenelle, n'avait-on pas pris jusqu'à présent toutes les
« peines nécessaires, et peut-être ne savait-on pas
« même assez bien toutes celles qu'il fallait prendre.
« Nicolas Sanson a été, dans le siècle passé (le dix-
« septième), le plus fameux de nos géographes; cette
« science lui doit beaucoup : cependant ses cartes
« étaient fort imparfaites, soit par la faute de son siè-
« cle, soit par la sienne. Il n'avait pas encore assez
« d'observations et il n'avait pas assez approfondi ni
« assez recherché. Lorsque le temps amena de nouvel-
« les connaissances, il aima mieux les négliger que de
« corriger ses premiers ouvrages par les derniers et
« de mettre entre eux une discordance qui le blessait.
« La source de son Nil fut toujours sous le tropique
« du Capricorne, à 35 degrés de distance de sa
« véritable position, parce qu'il avait cru Ptolémée
« qui en avait jugé ainsi. Sa Chine, sa Tartarie, sa
« terre d'Yeço s'obstinaient à demeurer mal placées,
« contre le témoignage de relations indubitables....
« L'ouverture du siècle présent (du dix-huitième) se
« fit donc à l'égard de la géographie par une terre
« presque nouvelle que M. Delisle présenta. »

Le nom de Guillaume Delisle n'est attaché, mes-
sieurs, à aucun livre bien remarquable. On le désigne
comme le véritable auteur d'un opuscule sur le cours
des fleuves et rivières, qui a paru sous le nom de
Louis XV, que ce prince a imprimé, dit-on, lui-même
et que ces circonstances ont fait rechercher. Mais c'est à
ses globes, à sa mappemonde, à ses cartes des quatre
parties de la terre, de l'Italie, de la Grèce, de la Perse,

du monde connu des anciens, de la retraite des Dix mille, de l'empire byzantin, que Delisle a dû sa réputation. Tous ses prédécesseurs avaient beaucoup trop étendu l'ancien hémisphère d'occident en orient : ils donnaient, dans cette direction, trois cents lieues de trop à la Méditerranée, cinq cents lieues de trop à l'Asie, et ils se trompaient de plus de quinze cents sur la position de l'île, ou, comme ils disaient, de la terre d'Yeço, ou Jesso. Delisle prit la liberté de raccourcir la Méditerranée et l'Asie, de rectifier la figure de la mer Caspienne et de rapprocher Jesso du nord du Japon. Il s'était formé des idées plus justes des mesures itinéraires anciennes et modernes, avait recueilli les résultats de toutes les observations astronomiques, de tous les voyages, de toutes les découvertes; et, parvenu à mieux connaître qu'aucun de ses devanciers, l'ensemble et les détails du globe, il en offrit, non sans crainte, des images qui, en des points si essentiels, différaient de toutes les images précédentes. Vous comprenez, messieurs, qu'il n'a pu être impunément si véridique et si exact : ses innovations parurent scandaleuses; on déprécia ses travaux, et l'on n'a pas même épargné sa mémoire; mais vengée par Fréret et par Fontenelle, elle est restée à jamais honorable. On lui a, selon l'usage, rendu justice quelques années après sa mort; on s'est aperçu que l'art de représenter la terre lui était redevable du plus grand progrès qu'il eût fait encore. Joseph-Nicolas Delisle, quoique rédacteur de quelques bonnes cartes et quoique plus habile que son frère Guillaume en astronomie, est beaucoup moins célèbre.

Après avoir nommé Guillaume Delisle, nous ne

devons nous arrêter ni aux cartes d'un religieux augustin, nommé Placide, ni aux atlas des Jaillot et des Homan, qui néanmoins ont été utiles jusqu'en 1750, ni même à ceux de Beaurain, de Buy-Mornas et de quelques autres. C'est le nom de Danville qui fait une seconde époque dans l'histoire de la géographie du dix-huitième siècle. « Danville a été, dit Condorcet, « tout ce qu'un géographe doit être; rien de ce qui « pouvait l'éclairer ne lui avait échappé; on était sûr « qu'il n'ignorait que ce qu'il était impossible de con« naître à l'instant où il composait ses cartes. » Il osait, messieurs, faire disparaître des tableaux généraux et partiels du globe, un grand nombre de fleuves, d'îles et de royaumes chimériques, lors même qu'il ne les pouvait remplacer que par des espaces blancs; et ces grands vides attestaient la scrupuleuse exactitude de tout ce qui était rempli. Personne encore n'avait si heureusement rapproché la géographie moderne de celle du moyen âge et de celle des siècles antiques. Pluche, en rédigeant sa prétendue concorde de la géographie des différents âges, n'avait pas même su profiter des matériaux rassemblés ou indiqués par Cellarius. On doit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la justice de dire que plusieurs de ses membres, surtout Fréret et Danville, ont donné à ce genre de recherches beaucoup d'étendue et de rigueur : Fréret, en éclairant la science des lieux par celle des faits; Danville, en retrouvant sur la surface du globe, telle qu'elle est aujourd'hui connue, les positions précises de tous les lieux dont les anciens ont parlé. Il ne restait qu'à retrouver aussi les idées plus ou moins justes que les anciens eux-mêmes s'étaient formées de ces po-

sitions; et cette analyse immédiate de leur géographie est particulièrement due à M. Gossellin. L'un des ouvrages de Danville concerne les États fondés en Europe après la chute de l'empire, et comprend une multitude de détails dont quelques-uns ont été mieux éclaircis en divers mémoires académiques de Paris, de Pétersbourg et de Berlin. Mais il n'a existé, en aucun siècle, de géographe plus savant, plus habile, plus laborieux que Danville : il a embrassé toutes les parties de cette science, tous ses âges, tous ses principes mathématiques, tous ses développements positifs. Quand il publiait une carte importante, il y joignait, sous le titre d'analyse, un exposé des motifs d'après lesquels il avait déterminé les principales positions. Dans les siècles précédents et au dix-septième encore, la plupart des savants voulaient être crus sur parole : ceux du dix-huitième ont été plus ambitieux, une crédulité aveugle ne leur eût pas semblé un hommage; ils aspiraient à la gloire de convaincre, de subjuguer les esprits par la force des preuves, par l'éclat et la toute-puissance de la vérité. Ces analyses de Danville laissent voir toutes les difficultés qu'il lui a fallu vaincre. D'anciennes mesures presque toujours indécises, tantôt différentes sous les mêmes noms, tantôt les mêmes sous des noms divers; mille changements opérés dans le long cours des âges, sur la surface du globe terrestre, quelquefois par des causes naturelles, plus souvent par des révolutions morales, par les transmigrations des peuples, par les ravages des conquérants; des traditions fabuleuses inventées par la fausse politique, perpétuées par la superstition ou accréditées par des prétentions et des vanités nationales; l'obscurité, les

contradictions et les méprises des anciens auteurs; les erreurs plus orgueilleuses des savants modernes : voilà des obstacles dont l'érudition ne triomphe pas sans un ardent amour de la vérité, sans d'infatigables recherches et peut-être encore sans cet art profond, cet instinct ou ce génie, qui, au milieu de tant de combinaisons possibles, saisit et embrasse, comme par une sorte d'attraction, les résultats les plus constants.

Voltaire dit qu'il est bien difficile en géographie comme en morale de connaître le monde sans sortir de chez soi. Danville n'a cependant pas voyagé, non plus que Guillaume Delisle. Ils ont su, l'un et l'autre, sans avoir observé immédiatement eux-mêmes, apprécier les observations d'autrui. Ils n'ont parcouru, visité, étudié que les livres et d'immenses collections de cartes. Entourés de toutes les représentations de la terre, ils l'ont mieux connue du fond de leurs retraites qu'elle n'avait pu l'être encore des voyageurs les plus entreprenants et les plus attentifs; ils en ont tracé des images savantes et fidèles qui remplaçaient de simples ébauches et donnaient l'exemple des véritables descriptions. La maxime de Voltaire n'en est pas moins constante comme toutes celles qui n'admettent d'exceptions qu'en faveur du génie ou d'un talent éminent, perfectionné par un vaste savoir.

Après les cartes géographiques de Danville, le dix-huitième siècle nous présente encore celles que recommandent les noms de Buache et de Mentelle, l'atlas que Bonne et Desmarets ont joint à l'Encyclopédie méthodique, et celui que Grenet a destiné aux jeunes étudiants et qu'il a travaillé avec un soin dont les livres élémentaires offrent peu d'exemples. On formerait un

atlas plus précieux à certains égards, plus riche de notions nouvelles et de détails récemment découverts ou vérifiés, en recueillant les meilleures cartes qu'ont publiées MM. Arowsmith, Faden et Jefferys en Angleterre, Lacruz et Lopez en Espagne, et plusieurs géographes dont les travaux continuent d'honorer la France. La géographie s'est surtout enrichie de traités et de cartes exclusivement consacrés à certaines contrées. Bellin avait décrit particulièrement la Corse, le golfe de Venise, les îles Britanniques, la Guyane et les Antilles. Des travaux d'un ordre supérieur sur l'Indostan et sur le Bengale sont dus au major Rennel, qui s'est appliqué d'ailleurs à éclaircir le système géographique d'Hérodote, et, depuis peu, le récit de la retraite des Dix mille, composé par Xénophon. Mais nos regards qui ne sauraient parcourir à la fois tant de travaux divers, doivent se fixer plutôt sur de vastes entreprises qui ont agrandi la science et achevé de l'assujettir à une exactitude rigoureuse.

La carte de France en cent quatre-vingt-trois feuilles, dite de l'Académie des sciences, ou de Cassini de Thury, qui en fut le principal auteur, a mérité de servir de modèle à plusieurs autres du même genre; par exemple à la carte des Pays-Bas par Ferraris, de la Suisse par Weiss, de la Pologne et du royaume de Naples par Rizzi Zannoni, des îles Britanniques par Bowen et par Cary. Celle de la France a le double honneur d'avoir précédé toutes les autres, et de n'être surpassée ni égalée par aucune. En ce genre et en presque tous les autres, la France du dix-huitième siècle s'est acquis et assuré la prééminence qu'au dix-septième elle avait commencé d'obtenir dans certaines carrières;

purs et salutaires triomphes qui réparent tous les revers, rétablissent l'équilibre, rendent tôt ou tard et garantissent l'indépendance. Vous allez juger, messieurs, de l'étendue du plan que conçut l'Académie des sciences par le compte qu'en a rendu son secrétaire Condorcet : « Après avoir formé le projet de faire une description « géométrique de la France, on ne voulut pas borner « cette description à la détermination des points des « grands triangles qui devaient embrasser toute la sur- « face du royaume ; on résolut de lever le plan topogra- « phique de la France entière, de fixer par ce moyen « la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris « et à la perpendiculaire à cette méridienne. Jamais on « n'avait formé en géographie une entreprise plus vaste « et d'une utilité plus générale. C'était, en effet, un pré- « liminaire absolument nécessaire pour parvenir à une « connaissance approfondie et détaillée de la France. « On ne se bornait pas à marquer sur la carte tous les « objets, même jusqu'à des chaumières isolées, on de- « vait y figurer les terrains, autant qu'il était possible « de le faire par de simples hachures. Ces cartes, ainsi « exécutées, devenaient une espèce de cadre, dans lequel « toutes les connaissances particulières, tous les détails « sur l'élévation des terrains, la pente et la direction des « eaux, sur l'histoire naturelle, sur les productions de « chaque pays, sur l'étendue des phénomènes de l'atmos- « phère, sur la population et l'histoire naturelle de « l'homme, les limites même des coutumes, des diffé- « rentes administrations, des lois de finances ou de « commerce, venaient se ranger dans un ordre métho- « dique qui permettait d'en mieux saisir l'ensemble, « d'en tirer des conclusions plus exactes. Cette base

« une fois donnée, si on se proposait d'acquérir une « idée générale et précise de la France, ou d'une de « ses provinces, la partie du travail la plus pénible, « la plus dispendieuse, devait se trouver toute prépa-« rée. Une entreprise si utile, mais en même temps si « difficile, exigeait, de la part du gouvernement, des « secours extraordinaires; et Cassini en obtint sans « peine. Louis XV, qui avait appris la géographie dans « son enfance du célèbre Guillaume Delisle, avait « conservé pour cette science un goût assez vif : d'ail-« leurs, il n'en est point d'une utilité plus immédiate « dans la plupart des opérations du gouvernement et « dont le besoin se fasse plus sentir à presque tous les « instants. Elle a même encore l'avantage, non moins « grand, de rendre plus facile l'acquisition de toutes les « connaissances qui peuvent être nécessaires aux princes. « Mais malgré l'intérêt constant que le roi prenait à « cette entreprise, un contrôleur des finances supprima « les fonds jusqu'alors accordés. Le roi, qui aimait « Cassini, se chargea de lui annoncer lui-même cette « fâcheuse nouvelle. » Sire, lui dit Cassini, que Votre « Majesté dise seulement qu'elle voit avec peine la sus-« pension de cette entreprise et qu'elle en désire la con-« tinuation, je me charge du reste. » Le roi y consentit, « mais en plaisantant Cassini sur l'inutilité de cette « marque d'intérêt; car ce prince, après quarante ans « de règne, ne connaissait pas encore toute la force que « l'opinion du monarque a sur les courtisans. Cependant « Cassini forma le plan d'une compagnie qui se char-« gerait de faire les avances, et qui, devenue propriétaire « de l'entreprise, retirerait ses fonds sur la vente des « cartes. Le mérite de rendre l'activité à un travail dont

« le roi regrettait la suspension, et l'avantage d'acqué-
« rir le droit de lui parler d'un objet qui lui était
« agréable, déterminèrent plusieurs courtisans à entrer
« dans cette compagnie ; quelques citoyens se joignirent
« à eux dans la vue de contribuer au succès d'un ou-
« vrage utile. L'entreprise se continua sous cette nou-
« velle forme avec plus de rapidité et de méthode. Bien-
« tôt le gouvernement accorda quelques encouragements ;
« différentes provinces contribuèrent à la dépense ; et
« Cassini eut la consolation de voir terminer presque
« entièrement un travail si étendu et d'en devoir à lui-
« même presque tout le succès. Les points des triangles
« avaient été déterminés avec toute la précision à la-
« quelle les progrès de la physique et ceux de l'art de
« construire les instruments permettaient d'atteindre.
« Mais on avait été obligé de partager entre un grand
« nombre de coopérateurs le travail de lever l'intérieur
« de ces triangles, et malgré les moyens de vérification
« que M. Cassini s'était procurés, l'exactitude de toutes
« les cartes ne pouvait être la même ; les coopérateurs
« ne pouvaient avoir ni la même intelligence, ni le
« même zèle. On put s'apercevoir aussi que, dans la
« manière de représenter la forme des terrains, on n'a-
« vait ni formé un plan général avec assez de soin, ni
« exécuté avec assez d'attention celui auquel on s'était
« arrêté ; mais, en convenant de ces défauts, on ne peut
« s'empêcher d'avouer que cette entreprise, la plus vaste
« qui ait été tentée en géographie, est en même temps
« celle dont l'exécution a été la plus exacte. »

Pour achever, messieurs, le tableau des principales cartes de géographie qui ont été composées depuis 1700, nous aurions à y comprendre celles que distingue le

nom d'hydrographiques, c'est-à-dire celles qui représentent les mers et les côtes, et qui doivent indiquer aux navigateurs les bancs de sable et les écueils, marquer les sondes ou les profondeurs de l'eau, décrire les rivages, les caps, les sinus, les baies, les ports. Jusqu'à la fin du seizième siècle, les navigateurs s'étaient servis de manuels qui s'appelaient portulans et dont quelques-uns étaient accompagnés de cartes. Les grandes bibliothèques recèlent d'assez longues suites de ces portulans, soit imprimés, soit manuscrits, et les plus anciens pourraient servir à l'histoire de la géographie du moyen âge. Les cartes maritimes les plus connues que le dix-septième siècle ait produites, sont celles que publièrent Dudley, duc de Northumberland; Van Loom, Vogt et Van Keulen. Mais il était réservé au dix-huitième siècle de fournir en ce genre, comme en beaucoup d'autres, des travaux recommandables par leur exactitude. Tels sont ceux que la France doit à Bellin, à Puy-Ségur, à Desprès de Mannevillette; l'Espagne, à Valdès et à Tofino; l'Angleterre, à Desbarres et à Greenville-Collins. Ces travaux se continuent aujourd'hui en France, par les ingénieurs hydrographes, et tendent à un plus haut degré de perfection. Toutes ces cartes dont je viens de parler ont contribué à diriger les voyageurs qui, à leur tour, les ont rectifiées par leurs observations et enrichies de leurs découvertes.

Avant 1700, les relations de voyages s'étaient déjà multipliées à tel point qu'on en avait formé des collections volumineuses. L'une des plus précieuses est connue sous le nom de Grands et Petits Voyages; les petits dans les Indes orientales, les grands dans les Indes occidentales ou en Amérique. C'est un recueil de rela-

tions primitives, de mémoires originaux, publié en langue latine, et orné de figures par Théodore de Bry et Mérian : les détails en sont si compliqués, que la notice qu'en a donnée Camus remplit un volume in-4°. Ramusio mit au jour une collection italienne du même genre; et l'Angleterre en dut de semblables à Richard Haskluyt et à Samuel Purchass. En France, Melchisédech Thévenot traduisit de diverses langues cinquante-cinq relations qui traitent de l'un et de l'autre hémisphère, le plus souvent de la Chine et des Indes orientales. Mais beaucoup d'autres recueils ont paru depuis 1700, tels que ceux de Churchill et de John Harris chez les Anglais; d'Ebeling et de Jean Bernouilli en Allemagne. Les Hollandais en ont publié de moins considérables (en langue française). Ils ont choisi les articles qui intéressaient leur navigation et leur commerce, spécialement ceux qui concernaient l'établissement et les progrès de leur compagnie des Indes. On doit comprendre et même distinguer parmi les collections imprimées en France, celle qui porte le titre de Lettres édifiantes, écrites des missions étrangères : non qu'elle soit uniquement ni même essentiellement consacrée à la description de la terre, mais Parennin, le Gobien, Duhalde et d'autres jésuites recommandables par des talents exercés et par l'étendue de leurs connaissances, y ont inséré des mémoires qui jettent en effet de la lumière sur l'histoire, sur la géographie, sur quelques détails des sciences mathématiques et physiques. Cependant, tous ces recueils entrepris dans l'intention de rassembler et d'enchaîner une multitude de relations éparses et difficiles à rechercher, sont devenus eux-mêmes si nombreux et si volumineux, qu'on a conçu, au dix-

huitième siècle, l'idée d'en extraire la substance, d'en présenter des analyses sous le titre d'Histoire générale des voyages. Ce titre rappelle immédiatement un ouvrage de l'abbé Prévost, qui n'est en grande partie qu'une traduction ou qu'un dépouillement d'une compilation anglaise. Malgré l'intérêt que Prévost savait donner à tous les sujets qu'il entreprenait de traiter, cette histoire parut longue : un libraire crut avantageux de la réduire à un simple abrégé. La Harpe se mit à l'œuvre en 1780, et en fort peu de mois, il eut disposé vingt volumes in-8° qui ne se ressentaient pas trop de l'extrême rapidité de la rédaction. Il jouissait alors de tout son talent, n'avait renoncé encore à aucune de ses lumières, et acquérait de plus en plus l'habitude d'exprimer avec une gracieuse facilité ses propres idées et celles d'autrui. Si quelquefois il dessèche un peu ce qu'il abrége, s'il prodigue les maximes philosophiques, s'il prend rarement la peine de rajeunir, par l'originalité de l'expression, celles qui étaient devenues fort communes ou même triviales; si dans les parties qu'il arrange et où il se hasarde presque seul, il ne montre pas toujours une connaissance très-précise et très-exacte de l'histoire du globe, ces défauts sont rachetés par plusieurs morceaux d'un assez vif intérêt, entre lesquels on peut citer la description des îles Canaries et surtout du pic de Ténériffe, le récit du naufrage et des aventures de Bontekoe, l'analyse des relations de Tachard et de Forbin sur le royaume de Siam, et les observations sur les Samoïèdes. Il y aurait lieu de faire mention aussi du précis des voyages de Chappe en Sibérie; mais il est de Deleyre qui avait ajouté à l'ouvrage même de Prévost plusieurs morceaux fort estima-

bles que la Harpe a eu le bon esprit de conserver. L'abrégé se divise en quatre parties : les trois premières concernent l'Afrique, l'Asie et l'Amérique : la quatrième est consacrée aux voyages autour du monde et se termine par des volumes dont la matière n'était plus fournie par le recueil de Prévost. Ce sont des extraits des relations de Bougainville, Byron, Carteret, Wallis et Cook. Dans les tomes précédents, la Harpe a modifié et à certains égards amélioré le plan de l'ouvrage; il a d'ailleurs retranché les détails nautiques et choisi entre tous les autres ceux qui pouvaient plaire à plus de lecteurs. Peut-être a-t-on à regretter plusieurs narrations originales et beaucoup d'observations géographiques : sous ce rapport, le travail bien plus étendu de Prévost n'a pas perdu tout son prix; mais l'abrégé a obtenu un plein et brillant succès qui s'est soutenu jusqu'à ce jour, ainsi que l'attestent plusieurs éditions nouvelles : il a, sur les compilations de la même espèce, l'inappréciable avantage d'être beaucoup mieux écrit. Depuis deux ans M. Walckenaer a entrepris et déjà fort avancé une plus savante histoire des voyages.

Outre ces histoires générales, il en est de particulières qui concernent seulement les voyages au nord de l'ancien ou du nouveau continent, ou bien dans la mer du Sud et aux terres australes. Ce dernier objet est celui d'un ouvrage historique du président de Brosses, que j'ai déjà eu occasion de citer et qui rend compte de toutes les découvertes faites dans ces contrées aux dix-septième et dix-huitième siècles. Ce même sujet a été traité, il y a peu d'années, par un écrivain anglais, nommé James Burney, dont les recherches ont paru profondes et utiles. Il a, par exemple, réfuté

l'opinion de ceux qui prétendent que Martin Behaim a découvert, en 1492, le continent américain et le détroit de Magellan. Mais c'est, messieurs, par les voyages entrepris au dix-huitième siècle, bien plus encore que par l'examen auquel on a soumis en ce siècle tous les travaux des âges précédents, que vous pourrez juger du progrès des connaissances géographiques. Or, ces voyages du dix-huitième siècle peuvent se diviser en quatre classes, d'abord les navigations autour du globe, puis les voyages scientifiques, destinés à déterminer la figure de la terre, ou à éprouver des instruments, ou à résoudre des questions d'astronomie, ou à enrichir l'histoire naturelle; ensuite les relations qui concernent à la fois plusieurs des cinq grandes parties de la terre; enfin celles qui sont restreintes à certaines contrées de l'Europe, ou de l'Asie, ou de l'Afrique, ou de l'Amérique, ou du monde austral dit maritime. Cette quatrième classe, si nous la pouvions parcourir, appellerait successivement nos regards sur tous les détails de la géographie : la simple indication de tant de voyages particuliers épuiserait la nomenclature de toutes les sous-divisions du globe terrestre. Je ne m'engagerai point dans cette énumération interminable; je me bornerai à un très-petit nombre d'exemples qui suffiront pour nous montrer à quel point l'exactitude a, durant ce mémorable siècle, agrandi et même embelli la science.

L'Anglais Arthur Young a observé dans sa patrie, en France et en d'autres pays européens, l'état de l'agriculture et de l'économie rurale. Ses livres qui nous ont instruits, ont encore pour nous un grand intérêt, en ce qu'ils nous donnent la mesure des progrès que

nous avons faits, depuis trente-six ans, dans les arts le plus immédiatement utiles. Il parcourait la France depuis 1787 jusqu'en 1790; et ses récits nous retracent les événements politiques de cette époque tels qu'ils se présentaient aux yeux d'un étranger. On est obligé de convenir que sur ce point sa clairvoyance n'est pas merveilleuse : ce n'est point en ce genre d'observations qu'il excelle; mais il serait permis de dire qu'il a créé ou suscité la géographie agronomique, et son influence sur les meilleurs essais de statistique qui ont été publiés depuis, paraît incontestable. La géographie s'applique à d'autres connaissances dans les savants et laborieux voyages de Bourritt, de Saussure et de Ramond à travers les Alpes et les Pyrénées : leurs travaux, leurs lumières et leurs talents ont enrichi la géologie, science bien timide encore et bien circonscrite avant le dix-huitième siècle, mais qui, s'efforçant de pénétrer dans l'intérieur de la terre, de reconnaître et distinguer les couches et les substances diverses que recouvre sa surface, a rattaché la géographie à l'histoire naturelle. Les descriptions de l'Espagne et du Portugal sont nombreuses; celle d'Antonio Ponz est la plus étendue; des Anglais en ont publié d'instructives, quoique trop peu méthodiques : un Français, en 1786, en risqua une que le parlement de Paris fit brûler et qui n'en est pas devenue plus célèbre. MM. Fischer, Lonca et d'autres voyageurs ont obtenu depuis des succès moins périlleux et plus durables : mais quelque estime qu'on doive à leurs relations sur l'Espagne, la gloire de bien faire connaître ce pays semble réservée à M. Alexandre Laborde, dont le nom promet la révélation fidèle de tout ce qui peut inté-

resser les arts, la science et l'humanité. Il a été publié aussi divers tableaux pittoresques de la Suisse, qui, rapprochés des ouvrages de Coxe, d'Ébel et de Melle Williams, donnent au moins quelque idée de ce pays et inspirent le désir de le visiter. La nature y a un caractère local qu'elle imprime aux habitants : les rapports entre les lieux et les mœurs ne sont nulle part plus sensibles. Là se fait remarquer ce genre d'austérité qui n'a rien d'âpre et qui rend au contraire la sensibilité plus profonde. Pour bien peindre l'Helvétie, il faut joindre à beaucoup de connaissances physiques, un sens moral exquis et très-exercé. Le tableau de cette contrée, s'il était complet et fidèle, tiendrait un des premiers rangs parmi les productions de l'art d'écrire, et c'est une des palmes littéraires qui sont encore à cueillir.

De toutes les régions de l'Europe, l'Italie est celle qui a le plus attiré les voyageurs. Elle mérite cette prédilection par sa gloire antique, par les traces profondes que les siècles y ont successivement empreintes, par les monuments qui l'ont couverte d'âge en âge, par la richesse et les accidents du sol, par la beauté du ciel et de la terre, en un mot par les travaux des arts et par les bienfaits de la nature. L'Italie présente ainsi des aspects très-divers : en ne l'envisageant que sous un seul, le sujet est vaste encore. Au commencement du dix-septième siècle, elle fut visitée par Misson : les trois volumes qu'il a remplis en transcrivant des inscriptions et en dissertant sur quelques détails historiques ont acquis du prix par le supplément ou quatrième tome qu'Addisson y a joint. Les artistes consultent quelquefois le voyage de Cochin en Italie;

on se souvient à peine de ceux de Richard et du président de Brosses, moins piquants en effet que ceux de Duclos, de Grosley et de Dupaty. Duclos peut enseigner à juger, Grosley à rechercher, et Dupaty à voir et à peindre. On est convenu de médire du talent un peu artificiel de Dupaty, mais on lit encore son livre. Les neuf volumes de Lalande ne se lisent guère; le service qu'ils rendent est de guider partout les voyageurs, de les avertir à chaque pas de tout ce qui est en possession bien ou mal acquise d'être admiré ou visité. Le livre de Barthélemy sur cette contrée avait excité une curiosité qu'il n'a point satisfaite; ce n'est plus là le voyage d'Anacharsis. Madame de Staël a porté des regards plus pénétrants sur un grand nombre d'objets. Et quoiqu'elle ait écrit un roman plutôt qu'un voyage, quoiqu'elle y ait mis quelques restrictions aux hommages qu'elle rendait, d'esprit et de cœur, à la raison et à la liberté, l'ouvrage qu'elle a intitulé *Corinne* est un tableau toujours brillant, souvent fidèle, riche de beautés d'un ordre supérieur, quand elles sont celles du sujet. Elle a dignement célébré, dit Chénier, « cette contrée deux fois classique et long-« temps peuplée de héros, où l'héritage du génie des « Grecs fut recueilli par la victoire, et qui depuis re-« tira l'Europe des longues ténèbres du moyen âge. « Là, entre les prodiges antiques et les prodiges mo-« dernes, près de ces monuments debout encore, « mais dont la grandeur égale à peine celle des monu-« ments renversés, dans ces palais, dans ces temples « qui étalent les chefs-d'œuvre de la peinture et reten-« tissent des chefs d'œuvre de l'harmonie; de tous « côtés, sous le plus beau ciel du monde, viennent

« s'unir à la puissance des arts, la majesté d'une gloire « lointaine, l'inspiration des souvenirs et l'éloquence « des tombeaux. Ce n'était pas, poursuit Chénier, une « idée vulgaire, que celle de lier tous ces grands « objets aux situations d'une âme ardente et mobile. « Ainsi les teintes sont variées : leur éclat éblouit « d'abord, lorsque triomphante au Capitole, Corinne, « enchantée du présent, sourit aux promesses de l'ave- « nir. Bientôt les teintes pâlissent en même temps que « son bonheur; et, quand elle a perdu jusqu'à l'espoir, « c'est encore avec un charme nouveau qu'elle repro- « duit les mêmes images rembrunies de sa douleur et « des pressentiments de sa mort prochaine. » Mais ces observations, messieurs, nous éloigneraient de l'histoire des études géographiques.

Ce ne serait pas nous en rapprocher, que de nous arrêter à ce que Mme de Staël a écrit sur l'Allemagne; et d'ailleurs peut-être y trouverions-nous un peu moins l'occasion de rendre hommage aux lumières et aux talents d'une femme illustre, dont la mémoire restera chère à tous les amis des lettres et de la liberté. Le Danube qui traverse la Germanie avait été l'objet d'un savant ouvrage de Marsigli; une très-ample topographie de la Hongrie est due à Mathias Bel; Cassini de Thury a parcouru l'Allemagne en astronome et s'est particulièrement occupé de la géographie du Palatinat. Je me borne à une simple mention des voyages de Frédéric Nicolaï, de Riesbeck, de Guibert. Le cours du Rhin est tracé en d'autres livres qui sont précieux comme recueils d'estampes, et où se rejoignent à l'Allemagne les provinces belgiques et bataves. Ces derniers pays dont quelques-uns ont été con-

quis sur l'Océan, par le peuple laborieux qui les habite, offrent des traits qui leur sont propres. Jadis Descartes, dans une lettre à Balzac, a fort loué l'activité des Bataves, leur patriotisme, leurs institutions politiques, leurs habitudes domestiques, et jusqu'à leurs cheminées et leurs poêles. Il préférait le climat de la Hollande à ce ciel si vanté de l'Italie, où la peste, disait-il, se mêle à l'air qu'on respire, où la chaleur du jour accable, où l'ombre des nuits favorise le vol et l'assassinat : sans partager cette manière de penser et de sentir, adoptée par M. Pilati de Tassulo, on lit avec intérêt les lettres de ce dernier observateur sur l'état physique et moral des Provinces-Unies. Une description instructive de ces mêmes provinces est due à une Anglaise, connue par des productions d'un tout autre caractère : il peut sembler étonnant que la même plume ait écrit les mystères d'Udolphe et une sorte de statistique de la Hollande.

Pour éviter de trop longs détails à l'égard des îles Britanniques, je dirai seulement que de très-exactes descriptions, expliquées par de belles gravures, ont fait connaître la topographie, le sol, la population, les produits, le commerce de tous les comtés et cantons de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, des îles Hébrides et des Orcades. Les États du nord de l'Europe ont été visités et décrits par William Coxe; mais l'attention des divers autres voyageurs s'est portée sur des particularités remarquables en chacun de ces pays. On en rencontre même de telles dans les relations de Regnard; on aime à suivre l'auteur du *Légataire* chez les Suédois et chez les Lapons; et, quand

il le faut, on lui pardonne quelques erreurs que des voyageurs plus attentifs ont redressées : de ce nombre est Catteau-Calleville, en qui la littérature a perdu, en 1819, l'un des hommes qui connaissaient le mieux les antiquités, les mœurs et la géographie des royaumes septentrionaux. Outre ce qu'il a écrit sur leur histoire, ses tableaux des États danois, de la Suède, de la mer Baltique, sont précieux par l'exactitude des recherches et par la franchise des observations. Parmi les écrivains qui se sont occupés de la Russie, les noms de Chappe, de Gmelin, de Pallas, annoncent des travaux étendus et particulièrement consacrés à la géographie mathématique et physique. Chappe d'Auteroche, dont le voyage avait un but scientifique, tout en faisant des nivellements, et en recherchant des minéraux, n'a pas laissé d'étudier les mœurs des Russes : il en a tracé le tableau le plus original que nous ayons encore, s'il n'est pas le plus fidèle. Samuel Gmelin visita la Russie en physicien, et mourut à vingt-neuf ans, victime de son zèle : des fatigues immodérées abrégèrent sa carrière déjà illustre. Personne n'ignore les services que le savant Pallas a rendus à la minéralogie, à la zoologie, à la botanique. Il a traversé dans tous les sens, l'immense Russie, fouillant partout la terre, recueillant les fossiles, les plantes, les monuments et les souvenirs. A vrai dire, la géologie lui doit plus que la géographie proprement dite. Ce n'est pas non plus par une critique très-sévère en histoire ni par une très-grande sagacité en morale que ses voyages se recommandent ; mais il n'en est point où cette vaste contrée soit mieux exposée aux regards des naturalistes.

Quelques-uns des voyages que je viens d'indiquer dépassent l'Europe et se prolongent en Asie. Cette seconde partie de l'ancien continent était celle qui avait le plus attiré jusqu'à la fin du dix-septième siècle la curiosité des Européens. Dellon, au commencement du dix-huitième, raconta les crimes des inquisiteurs de Goa et tout ce qu'il savait ou croyait savoir des castes indiennes et de l'idolâtrie asiatique. Tournefort, après avoir parcouru l'Asie Mineure, l'Arménie, la Perse, les décrivait en botaniste, en érudit, mais aussi en homme éclairé. On n'avait point encore sur l'Arabie des connaissances assez positives; Niebuhr a commencé et poussé fort loin cette étude : il se peut qu'il n'ait point satisfait à toutes les questions académiques dont il était chargé d'aller chercher la solution dans le Levant; mais, relativement à l'Arabie et surtout à l'Arabie Heureuse, il a ouvert une carrière, où personne encore n'a fait plus de pas que lui. La religion des Indiens est l'un des objets sur lesquels se sont arrêtés les regards de Sonnerat : il a particulièrement fait connaître Pondichéry, la côte de Coromandel, Madagascar et quelques archipels. Une description de la Nouvelle-Guinée par le même voyageur a intéressé les naturalistes. Les géographes s'instruisent dans un recueil sur l'Inde, publié par Jean Bernouilli, où l'on distingue les résultats des premières recherches du major Rennel. Une ambassade anglaise au Tibet et au Boutan a donné des notions curieuses du gouvernement théocratique de ces contrées, de l'aridité du sol, des maladies et du caractère des habitants, et rectifié des erreurs graves que les Lettres édifiantes avaient répandues. Il y a aussi de l'instruction à puiser dans la

relation du major Symes, ambassadeur anglais au royaume d'Ava ou empire des Birmans. L'île Ceylan, ancienne Taprobane, n'est bien connue que par les descriptions qu'en ont publiées en Angleterre, depuis 1800, MM. Percival et Cordiner. Les grands ouvrages de Kæmpfer sur le Japon, du père Duhalde sur la Chine, ont paru avant 1736; mais ils ont aujourd'hui des suppléments fort utiles, le premier dans le voyage de Thunberg, le second, dans les récits des ambassades du lord Macartney, composés par MM. Staunton, Holmes et Barrow, et dans de plus récents ouvrages, spécialement dans ceux de M. Abel Rémusat. On a commencé de publier, depuis 1819, des écrits posthumes de Titsing, qui enrichissent la géographie du Japon.

Ce qu'on sait de l'intérieur de l'Afrique, on le doit aux courageuses entreprises de Bruce, de le Vaillant, de Mungo-Park, aux savantes études du major Rennel, enfin à de récentes et périlleuses entreprises qui se continuent aujourd'hui. Il a été plus facile de visiter les contrées voisines du cap de Bonne-Espérance et en général les côtes africaines. L'érudition qui surabonde dans l'ouvrage de Shaw sur les pays barbaresques et sur l'Égypte est du moins originale ou peu commune : elle tend à montrer des rapports entre les temps antiques et les choses présentes. Nous retrouverons, messieurs, des descriptions de l'Égypte jointes à celles de certaines portions de l'Asie et de l'Europe, en des livres qu'à raison de ce mélange, je n'indiquerai que plus tard. Mais l'Égypte est avec la Nubie seule, l'objet d'un travail de Norden, que Langlès a reproduit et augmenté en 1805. Celui de Denon

a préludé honorablement à la publication des travaux de l'Institut d'Égypte, de ce vaste et savant recueil à qui l'on serait tenté de reprocher aujourd'hui sa richesse excessive, sa magnificence inaccessible, mais qui doit se présenter à la postérité comme un monument de notre âge, élevé à côté des antiques monuments qu'il décrit, et destiné peut-être à rivaliser avec eux de grandeur et d'immortalité. Il attestera l'étendue des lumières aujourd'hui acquises, la rigueur de nos méthodes et la perfection qu'atteignent chez les Français les arts du dessin. Depuis qu'à des tableaux si sensibles et à des explications si précises de l'histoire naturelle, des antiquités et de l'état actuel de l'Égypte, on a joint un atlas chorographique de cette contrée, fait sur le modèle de la grande carte de Cassini, il s'en faut bien que cette branche importante de la géographie ancienne et moderne ait reçu toutes les lumières qui la doivent éclairer. Cependant les relations de MM. Belzoni, Drovetti, Cailliaud et Pacho ont fourni encore d'utiles notions relatives soit à l'Égypte, soit à d'autres pays africains.

Il n'est, messieurs, dans l'Amérique méridionale et septentrionale, aucune partie qui n'ait été l'objet des études et des relations de plusieurs voyageurs du dix-huitième siècle. Rapprendre ce qu'on savait mal, le compléter et le rectifier par des détails mieux reconnus et plus précis, tel a été le résultat des voyages de Falkner en Patagonie, de Frézier au Chili et au Pérou, de la Condamine aux pays des Amazones, de Sloane à la Jamaïque, de Weld au Canada : mais plusieurs de ces descriptions sont menacées, à ce qu'il semble, de se voir effacées par le grand ouvrage que M. de Hum-

boldt a publié depuis 1807. Les voyages au Labrador, à la baie d'Hudson et à des latitudes encore plus boréales, conserveront de l'intérêt, parce qu'ils ont eu pour but de reconnaître les passages ou communications qui pouvaient exister au-dessus du cercle polaire arctique, entre le nouveau et l'ancien continent, recherches qui devaient se lier à celles des Russes dans le nord de l'Asie. Le terme où cet examen a paru aboutir après le voyage de Makensie, serait que les extrémités septentrionales de l'Amérique se perdent dans les glaces polaires. J'aurai, vendredi prochain, occasion de vous parler du détroit de Béring, qui, sous le cercle polaire arctique, sépare l'Asie de l'Amérique.

D'autres navigateurs se sont dirigés vers les mers et les terres australes, vers cette cinquième partie du monde, découverte et trop mal connue avant 1700. La colonie de Botany-Bay est la partie de la Nouvelle-Hollande dont Collins a le mieux exposé l'histoire naturelle, géographique et politique. Jusqu'ici Forest semble être le voyageur qui donne le plus de détails sur la Nouvelle-Guinée. La relation composée sur les journaux de William Wilson embrasse toute la mer du Sud; et l'on peut dire que la géographie australe existe, au moins jusqu'au cercle polaire antarctique. Ainsi toute la terre est connue et décrite, à l'exception de ses deux extrémités et du milieu de la vaste presqu'île africaine.

Cependant il me restera, messieurs, à vous entretenir, dans la prochaine séance, de plusieurs autres voyages du dix-huitième siècle, et même des plus importants, savoir de ceux qui se sont étendus à la fois sur

l'Europe et l'Asie, l'Asie et l'Afrique, l'ancien continent et le nouveau, de ceux aussi qui ont eu un but scientifique et spécialement celui de déterminer la figure de la terre, de ceux enfin qui ont embrassé tout le globe. La terre que tant de voyageurs ont ainsi parcourue est véritablement un livre, comme a dit Montaigne. « Il la faut visiter, ajoutait ce philosophe, « non pour en rapporter seulement combien de pas « a Santa Rotonda, ou la richesse des parures de si- « gnora Livia, ou combien le visage de Néron de quel- « que vieille ruine de là est plus long ou plus large que « celui de quelque pareille médaille; mais, pour en « rapporter principalement les humeurs de ces nations « et leurs façons et pour frotter notre cervelle contre « celle d'autrui. » Montaigne a voyagé lui-même en France, en Allemagne et en Italie : il a écrit une relation ou plutôt de simples notes qu'il ne destinait sans doute qu'à son propre usage, mais qu'on a imprimées en 1774, et dans lesquelles nous ne retrouvons pas l'auteur des *Essais*. Cet exemple peut donner une idée des soins qu'exige ce genre de livres, malgré la curiosité qu'il est sûr d'exciter et la variété des matières qu'il lui est permis d'entremêler. Il y faut à la fois décrire une partie du globe et peindre une famille de l'espèce humaine, observer avec sagacité ces deux ordres de faits, les rapprocher, les enchaîner, les revêtir de couleurs vives et fidèles. Sans doute, ces relations admettent beaucoup d'éléments divers; antiquités, histoire civile, histoire naturelle, histoire littéraire, état et produit des arts. Mais si le voyageur n'est qu'un antiquaire, ou qu'un naturaliste, ou qu'un artiste, il dissertera au lieu de raconter, et n'instruira

tout au plus qu'une classe de lecteurs. Les livres de voyages où les accessoires dominent sont moins des récits que des recueils ou des journaux, des fragments de traités de minéralogie, de zoologie, de botanique, ou bien des essais d'archéologie, ou des notices sur les travaux des peintres, des statuaires, des architectes, ou d'arides itinéraires, des registres d'observations astronomiques ou nautiques, ou enfin de simples détails topographiques, représentés par la gravure, beaucoup plus que décrits par le discours. Les estampes en deviennent le fonds, et l'ouvrage est tenu pour achevé, quand il n'y manque plus que les paroles. Il y a des voyages qu'on distingue par la qualification de pittoresques, et dont le titre semble avouer qu'ils doivent leur prix aux dessinateurs et aux graveurs. Un grand luxe d'images les rend fort dispendieux aux acquéreurs ou aux éditeurs. En général, les bons livres ne sont pas si chers, et la véritable instruction se répand à moins de frais. Exceptons néanmoins, comme nous l'avons déjà fait, les grandes entreprises où l'utilité générale égale la magnificence, si elle ne la surpasse, où la richesse et la beauté des textes se soutiennent à côté de celles des figures; mais il serait triste que l'art d'écrire disparût d'un genre de livres qui doit étendre les connaissances géographiques, la science de la nature et l'étude de la société.

SEPTIÈME LEÇON.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Messieurs, les progrès de la géographie, dans tout le cours des âges, ont constamment correspondu à ceux de l'intelligence humaine et de la civilisation. Quand le seul besoin de détruire entraînait les hommes à quelque distance des lieux qui les avaient vus naître, leurs ravages ne pouvaient aboutir à aucun grand système de connaissances. La description de la terre est due à ceux qui l'ont parcourue dans le dessein de s'instruire afin de produire. En recueillant sur tous les points de sa surface les bienfaits ou les leçons de la nature, en recherchant partout les traces des choses passées, en observant les habitudes, les institutions, les travaux des générations présentes, ils ont contribué à établir entre les nations des rapports dont chacune d'elles avait besoin; ils ont créé l'état social dans les lieux où il n'existait pas, et l'ont perfectionné dans ceux où il commençait à se développer. C'est par la géographie que le genre humain est parvenu à prendre possession du globe et à se reconnaître lui-même comme une seule et immense famille où les véritables intérêts sont communs et qui ne doit prospérer que par l'association des forces et par conséquent des connaissances : car, ainsi que l'a dit Bacon, l'homme ne peut qu'autant qu'il sait; toute faiblesse vient de l'ignorance; science

et puissance sont un seul et même progrès, *scientia et potentia humana in idem coincidunt.* Aussi avons-nous vu l'activité de toutes les études, y compris la géographie, malgré l'imperfection de ses instruments et de ses méthodes, caractériser, depuis Hérodote jusqu'à Ptolémée, les plus grands siècles de l'antiquité; et lorsque ensuite les ténèbres du moyen âge, enveloppant le monde, ont effacé jusqu'aux images que le génie avait essayé d'en tracer, l'ignorance des peuples nous a donné la mesure de leur abaissement et de leur détresse. Sortis à peine de cette nuit profonde, mais guidés par la boussole et secondés par d'autres inventions heureuses, ils ont recommencé l'examen du globe, franchi les vastes mers et trouvé des terres nouvelles. Les connaissances géographiques s'accumulèrent durant le seizième siècle et s'accrurent encore de quelques découvertes au suivant : le dix-huitième en reçut le dépôt, l'enrichit, le mit en ordre et en fit une véritable science. A la fin, les progrès devinrent sensibles, même dans les livres élémentaires; mais la science fut surtout fixée par d'excellentes cartes dont Guillaume Delisle et Danville offrirent les modèles. L'Académie des sciences conçut l'idée d'une représentation plus détaillée de chaque portion du globe terrestre, et bientôt il ne resta aucune grande contrée ni presque aucune des mers accessibles, qu'on ne pût contempler, parcourir et, en quelque sorte, visiter dans de savants et fidèles tableaux. Le goût des voyages se propagea chez les nations européennes, à proportion de l'activité politique et commerciale qu'elles reprenaient. Leur premier soin fut de recueillir tous les anciens voyages, de s'en retracer l'histoire entière, de se rendre compte

de tout ce qui était bien ou mal connu, de ce qui demeurait à découvrir ou à vérifier. Chaque État et, pour ainsi dire, chaque province de l'Europe devint l'objet de descriptions et de relations nouvelles, sur lesquelles toutes les sciences et tous les arts conspirèrent à répandre autant d'intérêt que d'exactitude. D'habiles observateurs visitèrent l'Asie et en rapportèrent des renseignements dont on manquait encore sur l'Arabie, l'Inde, le Japon, la Chine et les pays voisins de la mer Glaciale. D'autres s'efforçaient de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, en même temps que les extrémités et toutes les côtes de cette vaste presqu'île étaient mieux que jamais explorées, et que la Nubie, la Barbarie, l'antique Égypte, dévoilaient aux regards attentifs de l'érudition, aux yeux pénétrants de la philosophie, mille détails ignorés jusqu'alors. Le même esprit d'investigation s'est porté sur diverses parties des deux Amériques, particulièrement sur l'extrémité septentrionale, afin de découvrir comment elle se rapproche ou se sépare de celle de l'Asie. La partie australe du globe n'a pas moins attiré la curiosité des navigateurs, et par le concours de tant de relations instructives, le génie des sciences acheva enfin, de nos jours, la description détaillée de toute la sphère terrestre, à l'exception des deux zones glaciales, dont l'une toutefois, savoir celle du nord, est aujourd'hui à moitié connue; à l'exception aussi de ce milieu de l'Afrique, qui pourtant a été déjà l'objet de plusieurs entreprises courageuses.

Le tableau des progrès de la géographie du dix-huitième siècle s'agrandirait presque sans mesure, si nous pouvions y faire entrer les travaux des voyageurs qui ont parcouru à la fois plusieurs des cinq grandes

parties de la terre. Mais il faudra bien, pour ne pas nous engager dans une longue énumération qui deviendrait aisément confuse, nous borner à des exemples.

On désigne quelquefois sous le nom de Levant certaines contrées européennes, asiatiques et africaines qui confinent à la partie orientale de la mer Méditerranée, et qui, rapprochées par leur position, par leurs rapports, par des circonstances locales et politiques, ont été souvent visitées et décrites d'un seul trait par un même voyageur. Ces contrées sont la Grèce, la Turquie, l'Archipel, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et les pays les plus voisins de ceux-là. Vous savez, messieurs, que le commerce, la politique, le génie des arts, le goût des recherches historiques ont attiré sur cette portion du globe, plus que sur la plupart des autres, les pas des négociants, des artistes, des antiquaires et des hommes de lettres. Un des résultats du voyage qu'y fit milady Montague fut d'introduire en Europe l'inoculation qu'elle avait vu pratiquer en Circassie. L'Angleterre profita, dès 1722, de cette découverte; en France il fallut cinquante ans pour la faire prévaloir sur les préjugés misérables de plusieurs classes de docteurs; mais ce qui n'a jamais pu être un sujet de controverse, c'est l'intérêt des lettres de milady Montague. Sa véracité, contestée par le baron de Tott, a été reconnue par des observateurs impartiaux; et, s'il était vrai que son imagination eût ajouté quelques couleurs à celles de la nature, ainsi que le prétend son compatriote Dallaway, il le serait aussi que tous les grands traits sont fidèles dans le tableau qu'elle a su animer. Avant Dallaway, qui a recueilli sur Constantinople, l'Archipel et la Troade

beaucoup de détails topographiques, d'autres Anglais avaient enrichi la géographie et l'histoire des contrées du Levant. Pococke, observateur attentif et antiquaire fort érudit, les a toutes décrites, depuis la Thrace jusqu'à l'Égypte, et sa relation, si elle était plus méthodique, moins négligemment rédigée, présenterait un bien riche fonds d'instruction. Porter a révélé tout ce qu'un long séjour chez les Turcs a pu lui apprendre de leurs mœurs privées, de leurs institutions politiques et religieuses.

Richard Chandler a suivi presque pas à pas Pausanias dans la Grèce, Strabon dans l'Asie Mineure; il a retrouvé beaucoup de vestiges antiques et dépeint soigneusement l'état actuel des lieux. Dans les recueils qui portent les noms de Mouradgea d'Hosson et de M. Melling, la gravure se joint aux discours pour mettre sous nos yeux les détails qu'embrasse l'empire ottoman. Le voyage de la Grèce par M. Choiseul-Gouffier porte aussi le titre de pittoresque, mais il renferme d'ailleurs des remarques savantes qui tendent à expliquer des monuments et à éclaircir des faits anciens et modernes. Un naturaliste que les sciences ont trop tôt perdu, Olivier, avait parcouru la Turquie, la Perse et l'Égypte: il a su jeter des considérations morales très-importantes dans une relation le plus souvent consacrée à la géologie, à la description des animaux et des plantes. Après tant de recherches, M. Pouqueville a su recueillir des particularités encore neuves, concernant la Grèce, la Morée, Constantinople, l'Albanie et d'autres pays orientaux. La géographie comparée a été le principal objet des travaux de M. le Chevalier sur la Troade, sur la Propontide et le Pont-Euxin. De grands

souvenirs y sont dignement retracés; l'histoire grecque semble, à chaque pas, ressortir de ses ruines; la science et le talent font reparaître des traces effacées par la main du temps, exhument les lieux chantés par Homère et recomposent en quelque sorte les théâtres antiques de l'Iliade et de l'Odyssée. J'ai parlé, messieurs, dans la dernière séance, de plusieurs descriptions de l'Égypte : celle qu'on doit à Volney s'étend à la Syrie, la première contrée asiatique où l'on entre en sortant de l'Afrique par l'isthme de Suez. C'est même à la Syrie que la plus grande partie de cet ouvrage est consacrée. La géologie de ce pays, les circonstances climatériques ou atmosphériques qui le caractérisent, son histoire naturelle, sa division politique en pachalicks, les autorités et les institutions qui le régissent, les races diverses, soit errantes, soit agricoles, qui l'habitent, particulièrement celle des Druses; l'état des personnes et des choses, des produits et des propriétés : voilà les objets qui ont fixé l'attention de Volney et dont personne avant lui n'avait donné ni conçu des idées exactes. Aucun Européen non plus n'avait jusqu'en 1787 observé de si près la population égyptienne, si bien démêlé les différentes classes qui la composent, si clairement exposé l'histoire, les mœurs et le gouvernement des mameloucks, jamais enfin le tableau de l'Égypte n'avait été dégagé avec tant de franchise et de vigueur des illusions et des prestiges dont le surchargent l'imagination des voyageurs, l'art des graveurs et l'emphase des récits. Sans doute, cette relation nouvelle était, de toutes, la plus brillante, mais elle l'est précisément parce qu'il n'y a pas d'éclat plus vif que celui de la vérité. J'ignore s'il existe aucun livre de la même classe où la perfec-

tion de l'art d'écrire se confonde autant que dans celui-là, avec l'exactitude des recherches, avec la précision des connaissances, avec la justesse et la profondeur des pensées. Traduit dans toutes les langues, il est placé, par les suffrages des peuples éclairés, au premier rang des livres de voyages; non-seulement parce qu'il fait mieux qu'aucun autre connaître la Syrie, mais parce qu'en l'absence de toute théorie spéciale de ce genre de composition, il est le plus heureux modèle de la manière dont chaque partie de la terre devrait être étudiée et décrite.

Parmi les voyageurs qui, dans le cours du dix-huitième siècle, ont visité à la fois d'autres contrées de l'Europe et de l'Asie, ou de l'Asie et de l'Afrique ou de ces trois parties du monde, ou enfin de l'un et de l'autre hémisphère, on a distingué Poivre, Makintosh, Benyowski, Rochon et John Meares : Poivre à qui les îles de Bourbon et de France ont dû des années de prospérité, et qui, après avoir parcouru l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, enseigna, dans un livre fort court, les moyens d'étendre l'industrie par les lumières, et d'alléger ainsi les malheurs de l'espèce humaine; Makintosh, qui exposa aux yeux de l'Europe l'état des possessions anglaises dans toutes les parties de l'ancien continent; Benyowski, dont les aventures romanesques en Pologne et en Asie mériteraient peu d'attention, sans les faits géographiques qui s'y entremêlent et qui seraient dignes d'être vérifiés au moins en ce qui concerne le Kamtschatka, le Japon et la Chine; Rochon par qui l'on connut plus exactement Madagascar, la division de cette île en vingt-huit provinces, et de sa population en plusieurs castes; et qui en visitant et les États barba-

resques, et l'île de France, et les Indes orientales, recueillit d'utiles renseignements sur la culture, sur les arts mécaniques, sur certaines peuplades insulaires; John Meares enfin qui deux fois partit de l'Asie pour chercher un passage au nord-ouest de l'Amérique et détermina la position de plusieurs îles entre ces deux parties de la terre.

J'ai compris, messieurs, dans l'exposé des travaux géographiques du dix-septième siècle quelques voyages scientifiques entrepris après 1670 par des membres de l'Académie des sciences. Les voyages du même genre qui ont eu lieu depuis 1730 sont plus nombreux et d'une bien plus haute importance. De mémorables recherches, commencées alors et continuées durant le reste du siècle, ont eu pour objet la mesure et la figure de la terre. Longtemps une mesure exacte du diamètre de ce globe avait manqué à l'astronomie et à la géographie. On croyait qu'il suffisait, pour l'obtenir, de mesurer un degré du méridien, et c'est ce qu'avaient tenté Snellius et Riccioli; mais une différence de sept mille toises, entre les résultats qu'ils trouvèrent, attestait l'inexactitude de leurs opérations. Picard, encouragé par Colbert, recommença ce travail : il mesura d'abord astronomiquement, puis géométriquement la distance d'Amiens à Paris. Après avoir pris une base immédiatement mesurée sur la route de Villejuif à Juvisy, il calcula une suite de triangles qui aboutissaient au clocher de la cathédrale d'Amiens. Le résultat fut que le degré contenait cinquante-sept mille soixante toises, et, dans l'hypothèse alors reçue de la sphéricité parfaite de la terre, il s'ensuivait que sa circonférence était de sept mille deux cents lieues marines, son diamètre de deux

mille deux cent quatre-vingt douze, et sa surface de seize millions cinq cent un mille deux cents lieues carrées. Mais bientôt Huyghens et Newton, par des raisonnements fondés sur les lois de la mécanique céleste, établirent que la terre devait être aplatie vers les pôles, que son axe de rotation, ou la ligne droite tirée d'un pôle à l'autre, devait avoir un peu moins de longueur que le diamètre de l'équateur. Cette différence fut évaluée par Huyghens à quatre lieues marines, et par Newton à dix. Quelques astronomes, et particulièrement les Cassini, repoussèrent cette hypothèse; ils soutinrent au contraire que la terre s'allongeait, comme en fuseau, vers les pôles, que l'ellipsoïde terrestre tournait sur son plus grand axe; et Danville partagea longtemps cette opinion. L'Académie des sciences conçut que la question se déciderait par deux degrés de latitude pris sur le même méridien, l'un vers le pôle, l'autre vers l'équateur : en effet, de l'aplatissement, soit à l'équateur, soit au pôle, il devait résulter quelque inégalité entre les longueurs itinéraires de ces degrés. (On devait les trouver non plus petits comme on s'était d'abord pressé de le supposer, mais en effet plus grands là où la courbe du méridien serait plus aplatie, moindres où elle serait plus convexe.) Deux commissions académiques furent donc envoyées, l'une au Pérou, en 1736, l'autre, au cercle polaire, en 1737, pour mesurer, de part et d'autre, les degrés du méridien. Les mesures prises par ces commissaires furent comparées entre elles et avec le degré déjà mesuré en France; le degré vers le pôle surpassait de trois cent soixante-deux toises celui de France, et de six cent soixante-neuf celui de l'équateur; en sorte

qu'il ne resta aucun doute sur l'aplatissement polaire pressenti par le génie de Newton. L'honneur de cette vérification appartient à Bouguer, à Maupertuis, à Clairaut, à la Caille, en général, à des savants français, quoique des étrangers, Celsius, Graham, Boscowich y aient pris part. Cependant, pour évaluer avec précision cet aplatissement vers le pôle, ce renflement vers l'équateur, pour déterminer ainsi la véritable figure de la terre, pour rectifier en conséquence les mesures de ses degrés, de sa circonférence, de sa surface, jadis indiquées par Picard d'après une seule opération exécutée entre Amiens et Paris, il a fallu de nouveaux calculs, des vérifications nouvelles qui n'ont atteint leur terme qu'à l'occasion du nouveau système métrique, et qui sont dues à MM. Méchain, Delambre, Biot et Arago. Buffon avait soupçonné que la courbure du sphéroïde terrestre pouvait bien être sujette à quelques irrégularités; mais les résultats généraux n'en conserveraient pas moins une exactitude suffisante. On évalue donc à sept lieues environ, l'excédant du diamètre de l'équateur terrestre sur l'axe de rotation; et cette différence, intermédiaire entre celle que Newton et Huyghens avaient proposée, cette différence, dis-je, de sept lieues sur plus de deux mille deux cents, est en soi si faible, qu'il n'est point étonnant que la terre et d'autres planètes, aplaties comme elle vers les pôles, soient aperçues, à de très-longues distances, comme parfaitement sphériques. Le mètre, qui se trouve égal à trois pieds et un peu plus de onze lignes, étant la dix millionième partie d'un quart du méridien terrestre, depuis l'équateur jusqu'au pôle, la circonférence de l'ellipsoïde terrestre sous l'équateur est de quarante millions cinquante-neuf mille neuf cent

quarante-huit mètres, environ sept mille cent soixante-dix-sept lieues marines, vingt-trois de moins que dans l'ancien calcul de Picard. Les degrés de latitude vers le pôle ont à peu près cinq cents mètres de plus qu'en France, et mille de plus qu'à l'équateur. Les degrés de longitude qui, au contraire, vont décroissant à proportion qu'on s'approche du pôle, ont été pareillement déterminés avec une précision rigoureuse qui s'est étendue ainsi, dans le cours du XVIIIe siècle, sur toute la géographie mathématique. Cependant, par la mesure d'un arc de parallèle moyen entre le pôle et l'équateur, MM. Brousseau et Nicolet viennent de trouver que l'aplatissement du globe terrestre vers les pôles est un peu moindre qu'on ne l'avait calculé.

Divers voyages scientifiques, ceux de Courtanvaux, Pingré, Borda, Kerguelen, Chabert, Fleurieu, ont servi à éprouver des instruments nautiques et à rectifier par des observations nouvelles plusieurs détails de la géographie astronomique, physique et positive. En 1761, le passage de Vénus sur le disque du soleil fut observé, dans l'Inde, par le Gentil, et en Sibérie par Chappe d'Auteroche; ce dernier, comme nous l'avons vu, s'occupa en même temps de quelques autres recherches, et le Gentil rapporta de précieux renseignements sur l'astronomie des Indiens, sur leurs antiquités et sur l'histoire naturelle de leur pays.

Quels qu'aient été les résultats des travaux que je viens de rappeler, ce sont les voyages autour du globe qui ont achevé la science géographique. Déjà, dans les deux précédents siècles, Magellan, Drake, Dampier, avaient donné d'honorables exemples de ces entreprises. Ce qu'on en pouvait espérer au dix-huitième,

n'était point une exploration nouvelle ni de l'ancien continent ni de la plus grande partie du continent américain; mais de laborieuses recherches restaient à faire et sur toute la côte nord-ouest de l'Amérique, et dans le grand Océan équinoxial où tant d'îles étaient mal indiquées, où même tant d'archipels étaient inabordés encore; et dans ce monde austral dont les portions éparses demeuraient si mal connues qu'on ne savait trop s'il les fallait croire insulaires ou continentales. Sur cette vaste étendue de mers et de côtes, entre l'Amérique et l'Asie, on avait pris des détroits pour des golfes, et des baies pour des détroits, et les cartes n'en pouvaient être que des esquisses bien imparfaites. Wood Rogers, en 1708, n'ajouta qu'un petit nombre de particularités à ce qu'on savait de quelques îles et spécialement de celles de la Sonde. Roggewein en découvrit de nouvelles, par exemple, celles qu'il appela des noms de Groningue et de Tienhoven : il les a si vaguement indiquées, qu'elles n'ont pas été retrouvées ou reconnues depuis. Jusque-là de si grandes expéditions étendaient fort peu les notions acquises. Anson fut plus heureux : les dessins qu'il rapporta, le récit des périls qu'il avait courus en doublant l'orageux cap de Horn, la description de l'île de Juan Fernandez attirèrent l'attention publique et ramenèrent, chez les Anglais, le goût des lointains voyages. Dans l'espace de cinq années, entre 1764 et 69, toutes les mers qui environnent les grands continents furent parcourues en sens divers, par Byron, par Carteret, par Wallis. La géographie est redevable à ces trois navigateurs de renseignements précis sur les détroits de la mer du Sud et sur les côtes de la

terre des Patagons. Byron et Carteret ont essayé de peindre les mœurs de ces peuples. Carteret passa le premier par le canal Saint-Georges, entre la Nouvelle-Bretagne et la terre qu'il appela Nouvelle-Irlande. Wallis retrouva Otahiti, qui semble être l'île autrefois désignée par le nom de Sagittaria. Bougainville l'a rendue célèbre, il en a fait une Cythère nouvelle, et le tableau qu'il en a tracé a contribué au succès d'une relation d'ailleurs instructive. Les cartes et les déterminations géographiques sont la partie faible de cet ouvrage, ainsi que Delambre l'a remarqué, en ajoutant que Bougainville faisait un voyage de découvertes et non pas de reconnaissance. Il découvrit en effet et nomma plusieurs archipels, entre autres le Dangereux et celui des Quatre-Facardins. Ce qu'il racontait du Paraguay, des îles Malouines et du détroit de Magellan, parut encore neuf en 1772. Il était alors le plus digne rival que la France pût opposer à l'Angleterre, dans la carrière des longues navigations. Cook venait d'achever le premier de ses trois voyages, et allait commencer le second. En onze ans, depuis 1769 jusqu'en 1780, Cook a fait trois fois le tour de la terre. Ses trois relations et les trois journaux ou abrégés qui en ont été publiés contiennent la plus vaste description qui existe de la partie du globe occupée par les mers, c'est-à-dire de celle que les livres ordinaires de géographie font le moins connaître. D'importants problèmes y sont résolus : il fut vérifié qu'on ne pouvait pas arriver aux Indes orientales par les mers du Nord; qu'il n'existait point de terres australes, sinon peut-être au delà du cercle polaire antarctique, à une latitude inaccessible, et que la Nouvelle-Hollande

n'était point un continent, mais la plus grande île de la terre. Cook a fait une navigation suivie à l'entour de toutes les côtes de cette île. Lui seul a osé s'avancer au sud du cap de Horn jusqu'au soixante-onzième degré de latitude australe. Il découvrit la Nouvelle-Calédonie et le détroit qui divise en deux îles la Nouvelle-Zélande : il reconnut celui qui sépare la Nouvelle-Hollande de la Nouvelle-Guinée; il examina et décrivit les nouvelles Hébrides, les îles de la Société, celles des Amis, celles de Sandwich. Au nord, et sous le cercle arctique, il visita le bras de mer qui porte le nom de Bering, navigateur danois qu'au commencement du siècle Pierre le Grand avait envoyé dans ces parages. Cook fut massacré par les sauvages d'Owyhée, l'une des îles Sandwich. Quand il périt ainsi, victime de son zèle, et peut-être aussi de son excessive sévérité, le globe terrestre perdit l'homme qui le connaissait le mieux. Il avait eu des associés d'un mérite éminent; d'abord MM. Banks et Solander, puis les deux frères Forster, ensuite M. Anderson; et il partage avec eux la gloire d'avoir enrichi plusieurs sciences. Le récit de ses voyages est devenu d'autant plus volumineux que les relations de Parkinson, de Phips, de Sparmann, se sont attachées à la sienne et à celles de ses principaux collaborateurs. Après lui, M. Dixon, envoyé pour former des établissements de commerce sur la côte nord-ouest de l'Amérique, a beaucoup ajouté à ce qu'on avait dit des îles Sandwich. Il partait d'Angleterre en 1785, en même temps que Lapérouse entreprenait de plus vastes recherches, dont quelques résultats ont été publiés. On ignore en quel lieu, en quel temps Lapérouse a péri : la perte et la

fin tragique de Cook devraient au moins donner la mesure de la reconnaissance que méritent ceux qui affrontent de tels périls pour l'instruction de leurs semblables. Étienne Marchand, plus heureux dans ses tentatives, l'a été surtout de trouver dans Fleurieu un habile rédacteur du récit de son voyage, récit instructif et souvent agréable pour toutes les classes de lecteurs, mais précieux surtout aux marins. Les détails nautiques abondent bien davantage encore dans la relation de l'Anglais Van-Couver, qui a relevé avec une extrême précision la côte nord-ouest de l'Amérique et la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande. Cook, Marchand, Van-Couver et, dans ces derniers temps, M. de Freycinet, n'ont rien négligé de ce qui pouvait accroître l'exactitude et l'étendue des connaissances géographiques. Par leurs travaux et par tous ceux dont je viens de parler, la mer Australe, les autres mers, les côtes qu'elles baignent, les îles qu'elles entourent, se sont correctement dessinées : de toutes parts des terres et des îles inconnues ou mal connues ont pris leurs véritables places dans le tableau général du globe, et la science qui se nomme géographie s'est achevée.

Messieurs, si en nous retraçant les essais et les progrès de cette science, nous avions pu avoir sous les yeux les cartes où elle indique et coordonne tous les lieux qu'elle a découverts et distingués sur la terre, nous eussions fait, en parcourant les annales de la géographie, un véritable cours de toutes les études qu'elle embrasse. Privés ici de ces représentations sensibles, nous avons dû écarter un grand nombre de détails, de peur qu'ils ne devinssent, en se multipliant, de plus en plus arides et confus : l'aspect des

cartes les aurait tous environnés d'une vive lumière, nous eût permis de les démêler, d'en saisir le fil, de suivre à chaque époque toutes les traces, presque tous les pas de la science; et chacune de nos recherches aurait acquis l'intérêt d'un voyage. De siècle en siècle, nous eussions vu l'image du monde se développer et se rectifier; d'abord resserrée dans les limites de la Grèce, de la Troade et des bords de la Méditerranée; puis étendue par Hérodote à l'Égypte, à l'Asie jusqu'à la mer Caspienne, à l'Europe jusqu'à la Scythie; projetée ensuite de Thulé à la Taprobane dans l'ébauche incorrecte d'Ératosthène; enrichie d'une description de l'Espagne, des Gaules et de l'Italie dans les récits de Polybe et de Jules-César; peu après, esquissée par Pomponius Méla et par Pline, dessinée par Strabon et par Ptolémée, dès lors dépassant l'équateur, atteignant l'extrémité de l'Inde, comprenant enfin les trois parties de l'ancien continent, sauf des inexactitudes alors inévitables dans les configurations et dans les distances; nous aurions vu cette image imparfaite se déformer et presque disparaître dans la nuit du moyen âge; et il nous eût été possible d'observer de plus près le déplacement des détails, la confusion des nomenclatures, les transmigrations des races humaines, l'établissement des nouveaux empires, et l'influence que la barbarie des peuples et de leurs maîtres exerçait à la fois sur les destinées et sur les descriptions de la terre. Dès le douzième siècle, les premières lueurs du jour qui devait renaître, auraient frappé nos regards, et nous eussions discerné tous les progrès de ce crépuscule qui dura trois cents années. Nous aurions suivi les croisés en Syrie, Marco Polo

jusqu'à la Chine, les Arabes en Asie et en Afrique, en Sicile et en Espagne, Dias au cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama aux côtes de l'Indostan, Christophe Colomb aux bords d'un nouveau monde. Alors la terre eût repris à nos yeux cette forme sphérique, que le génie des anciens philosophes lui avait assignée, et que l'ignorance du moyen âge avait assez méconnue pour y substituer de nouveau l'idée grossière d'une surface plane, circulaire ou même carrée. Copernic serait venu rendre le mouvement à ce globe, le déplacer du centre du monde, le faire tourner sur lui-même, fixer son rang subalterne et tracer sa route annuelle dans l'immense espace, et, tandis que Kepler, Galilée, Newton auraient agrandi, affermi les bases de la géographie mathématique, nous aurions parcouru avec les Espagnols et les Portugais l'un et l'autre hémisphère, entrepris le tour entier du globe avec Magellan, Drake et Dampier, abordé avec les Bataves la Nouvelle-Hollande et tant d'autres îles éparses dans la partie australe de la terre. Ainsi, à travers les recherches et les découvertes dont nous aurions recueilli et classé les détails, nous serions arrivés à ce dix-huitième siècle qui en a construit et enrichi tout le système. Delisle et Danville nous en auraient offert de nouvelles et fidèles images, que nous aurions méthodiquement étudiées, non pas seulement pour y saisir des résultats généraux, mais pour y puiser toutes les notions exactes qu'elles renferment et pour y ajouter celles qui depuis n'ont cessé de s'accumuler et de s'épurer dans les écrits des géographes et dans les relations des voyageurs. Ainsi la science elle-même se serait développée et, pour ainsi dire, épuisée dans sa

propre histoire; et ce cours de géographie nous eût d'autant mieux préparés à l'étude des annales politiques, qu'en correspondant à chaque époque aussi bien qu'à tous les lieux, il eût éclairé d'avance les récits de chaque génération d'historiens, et disposé les scènes particulières des diverses révolutions de tous les âges. N'ayant pu entreprendre ici un cours de cette étendue, soit parce qu'il nous aurait trop longtemps occupés, parce qu'il aurait ajourné presque indéfiniment les études historiques plus proprement dites auxquelles nous devons nous livrer, soit aussi parce que nous manquions des tableaux sensibles qui seuls peuvent rendre cet enseignement immédiat et profitable; je crois, messieurs, avoir indiqué, par l'aperçu que j'ai tenté de vous offrir, toutes les sources de ce genre de connaissances, et la méthode à suivre pour l'acquérir et l'approfondir. Je hasarderai néanmoins quelques réflexions encore sur cette étude dont l'importance est extrême et qui, à mon avis, mériterait d'obtenir désormais une place dans tous les degrés de l'instruction publique, même dans le plus élémentaire.

Quand nous avons essayé l'analyse du système politique, nous y avons rencontré des établissements d'instruction qui se sont divisés en trois ordres correspondant l'un à l'enfance, l'autre à l'adolescence, le troisième aux âges suivants. La première de ces instructions, quoiqu'elle n'embrasse qu'un petit nombre d'objets, quoiqu'elle ne s'élève point au-dessus des notions les plus simples, établit entre les hommes qui l'ont reçue et ceux qui en ont été privés, des distinctions déjà trop sensibles. Le moyen âge dure encore dans les lieux où elle n'existe pas; et les peuples qu'elle

éclaire sont les seuls au sein desquels la vraie liberté s'affermisse. La liberté sans doute veut naître partout, la nature l'enfante; mais comme tant d'autres produits bruts de la nature, elle ne croît et ne prospère que sur un sol cultivé. C'est par la faculté de lire et d'écrire, par un heureux choix de connaissances élémentaires, que les dernières classes de la société peuvent s'affranchir, échapper aux manœuvres des séditieux, aux piéges des imposteurs, au despotisme et à l'anarchie; et il me semble qu'on leur donnerait une garantie de plus, si l'on comprenait parmi ces premières notions quelques éléments de géographie; car il en résulterait plus d'étendue dans les idées, plus d'intelligence et d'activité dans l'industrie, un plus vif sentiment des relations sociales soit dans l'intérieur d'un même empire, soit entre les nations diverses. Mais à quelque classe qu'appartiennent les élèves auxquels on voudra donner, dès leur enfance, des leçons géographiques, sans contredit il conviendra de réduire cet enseignement aux plus simples termes, d'y employer les formes les plus familières et la méthode la plus immédiate. Lorsque dans les temps les plus reculés, de jeunes peuples ont commencé l'étude de la terre, ils ne jetaient d'abord les yeux que sur le canton qu'ils habitaient, et les portant de là sur les pays voisins, n'agrandissaient que par degrés l'horizon de leurs connaissances. Il existe un exemple de cette méthode dans un abrégé où Mentelle a rassemblé, en moins de deux cents pages fort courtes, les notions géographiques les plus vulgaires. Elles y sont éclairées par neuf cartes dont la première ne présente que la ville et le territoire de Bourges, la seconde que le département

du Cher, la troisième que ce même département avec les six auxquels il touche. L'espace va s'étendant de plus en plus dans les suivantes, de telle sorte que la huitième est une carte d'Europe, et la dernière une mappemonde. Le traité suit le même ordre : en partant du centre de la France, il parvient de proche en proche aux extrémités du royaume, puis de l'Europe, enfin de la terre ou même de l'univers; car il se termine par quelques idées de cosmographie. L'auteur a écarté tout ce qu'il a désespéré de rendre parfaitement intelligible à de si jeunes esprits; et l'instruction qu'il leur offre, n'exige de leur part que la mesure d'attention dont ils sont capables et la mémoire vive dont la nature les a pourvus. Il a, le plus qu'il a pu et un peu trop peut-être, limité les nomenclatures : mais si les notions qu'il a renfermées dans cet opuscule devenaient en effet communes à tous les habitants d'un pays, ce qu'il serait fort aisé d'obtenir s'il n'était difficile de le vouloir, je crois qu'on s'apercevrait bientôt de l'heureuse influence d'une telle instruction. Il me semble aussi que c'est l'un des genres d'études auxquels s'appliquerait le mieux cet enseignement mutuel, dont l'effet immédiat est de provoquer et d'entretenir l'activité de la mémoire. Cette faculté, dont jadis on se plaisait à médire, est un des grands instruments de l'intelligence humaine : la développer et l'enrichir doit être un des premiers soins de l'éducation. La géographie a l'avantage de l'exercer beaucoup. Cette science en effet se résout presque tout entière en faits et en nomenclatures; ses éléments consistent en un système de mots et de figures dont l'empreinte doit demeurer aussi précise que profonde.

C'est une raison de plus de n'en pas retarder l'enseignement : les esprits où elle s'est gravée de bonne heure sont, en général, ceux où elle laisse les traces les plus distinctes et les plus durables.

Quoi qu'il en soit, messieurs, soit qu'on ait commencé cette étude dès la première enfance, soit qu'on ne l'ait point encore abordée à l'âge pour lequel s'ouvre l'instruction du second degré, il semble enfin reconnu qu'il n'y a point de littérature et de philosophie sans histoire, ni d'histoire sans géographie. Cette dernière science ne peut donc plus manquer d'entrer dans l'enseignement secondaire : elle y doit être introduite par toutes celles qui ont besoin d'elle. Il s'agit, en effet, non plus de l'apprentissage des travaux mécaniques, non plus de cette culture commune et vulgaire dont tous les hommes et toutes les conditions ont besoin, mais de l'instruction qui doit préparer à l'exercice des plus hautes professions ou fonctions de la société ; qui doit développer les talents que réclament les beaux-arts, les lettres, les sciences, la discussion des intérêts privés ou publics, la rédaction et l'application des lois, l'administration et le gouvernement des empires ; qui doit par conséquent élever au-dessus de la multitude un certain nombre d'hommes d'élite dont les lumières soient plus étendues, dont les vertus soient aussi plus constantes et plus actives. En effet, on ne sera bien sûr qu'ils sont les plus éclairés que lorsqu'ils seront les meilleurs ; toute science qui n'est pas sagesse est imparfaite, et c'était un bien juste langage que celui qui se servait du même mot *sapere* pour exprimer ce double effet de la véritable instruction. Que si l'on demande comment les écoles du second ordre peuvent

propager un savoir si pur, je n'hésiterai point à répondre que c'est par l'exactitude des méthodes, par la précision des idées et du langage. Ces écoles sont des temples consacrés au culte de la vérité : leur gloire est de repousser les mensonges, de prévenir ou de dissiper les erreurs. Or, messieurs, la géographie, dans l'état où le dix-huitième siècle nous l'a laissée, est devenue, plus que certains autres genres de connaissances, susceptible d'être ainsi enseignée; et si des rapports avec les besoins et les grands intérêts de la société ne suffisaient pas pour la recommander, ses progrès l'indiqueraient comme l'une des études les plus saines et les plus utiles. Il n'est question que de recueillir des résultats parfaitement vérifiés, et d'en composer, dans un ordre inverse de celui dont nous parlions tout à l'heure, un abrégé synthétique d'une étendue à peu près égale à celle que Nicolle de Lacroix a donnée au sien, commençant de même par un traité de la sphère et par un tableau général du globe; décrivant ensuite, l'une après l'autre, toutes les contrées des deux hémisphères, rattachant aux nomenclatures les faits d'histoire naturelle et d'histoire civile qui peuvent les fixer ou les éclaircir; correspondant aux distributions actuelles en rappelant les anciennes, et aux découvertes modernes, sans aucun mélange des erreurs passées; accompagné enfin de cartes soigneusement construites, nettement gravées, où soient reproduits tous les lieux, ni plus ni moins, que le traité aura nommés et fait connaître.

A l'égard de l'instruction du troisième ordre, de celle qui poursuit chaque science dans tous ses développements, j'ai déjà dit comment je conçois qu'elle

s'applique à la géographie. Cette étude a pour préliminaires indispensables, les notions astronomiques et géométriques sur lesquelles repose la description du globe terrestre et qui ont été rassemblées par M. Lacroix. Il faut avoir considéré ce globe dans ses rapports avec les autres corps célestes, l'avoir envisagé tournant chaque jour sur lui-même, décrivant chaque année une ellipse autour du soleil, avoir déterminé sa figure en tenant compte de son aplatissement vers les pôles; avoir mesuré autant qu'il est possible, son axe, le diamètre de son équateur, ses divers degrés de latitude et de longitude, enfin sa surface entière, en avoir conclu la théorie des représentations qu'on en peut faire par des globes ou par des cartes. Les regards doivent se porter ensuite sur son état physique, le contempler tel qu'il est en lui-même, abstraction faite des établissements que les hommes ont formés sur sa superficie et des démarcations qu'ils y ont tracées, le dégager des nomenclatures qu'ils y ont inscrites, en étudier la structure, les configurations naturelles, sa distribution en mers, golfes, détroits, îles et continents, y suivre le cours des fleuves, les chaînes de montagnes, les contours des grands lacs, des grandes forêts, des grands déserts, déterminer l'élévation ou l'abaissement des terrains; reconnaître en chaque région les phénomènes géologiques et atmosphériques qui la caractérisent; les substances minérales qu'elle recèle, les végétaux qu'elle produit, les espèces animales qui l'habitent; parcourir, en un mot, tous les détails que la terre offrirait encore, si le genre humain en pouvait disparaître, sans y laisser aucune trace. La géographie politique, ancienne et

moderne, est le tableau de tous les rapports des hommes avec cette terre qu'ils n'habitent pas seulement, mais qu'ils possèdent presque entière, sur laquelle ils s'associent ou s'entre-détruisent, qu'ils fécondent ou qu'ils ravagent, qu'ils couvrent d'embellissements ou de ruines. Sous ces points de vue, la géographie, pour être complétement et profondément étudiée, doit l'être, à mon avis, dans tous les monuments successifs de ses propres tentatives et de ses progrès; par exemple, pour ce qui concerne les siècles antiques, dans les abrégés de Pomponius Méla et de Pline, dans le savant ouvrage de Strabon, dans les leçons et les cartes de Ptolémée. Après ces lectures, indispensables pour se préparer à celle des historiens de l'antiquité, pour acquérir les connaissances géographiques que possédaient alors les hommes les plus instruits, on peut parcourir particulièrement la Grèce avec Pausanias, et, afin de mieux concevoir l'ancien système de géographie, profiter des recherches de quelques savants modernes, tels que Cluvier, Cellarius, Fréret, Danville et M. Gossellin. Depuis la fin du second siècle de l'ère vulgaire jusqu'au milieu du treizième, ce qui s'est conservé de notions saines, mais conservé sans se perfectionner, et au contraire en s'altérant quelquefois, est consigné dans les précis de Martianus Capella, d'Isidore de Séville et de Vincent de Beauvais. Mais si nous voulons savoir à quel point extrême elles se corrompaient ou s'effaçaient dans les ténèbres de cet âge, nous en pouvons prendre une trop juste idée, dans l'informe compilation de l'anonyme de Ravenne. Toutefois, depuis Strabon jusqu'aux croisades, il y a une partie considérable d'études réellement

géographiques, qui se confond tout à fait avec l'his toire, et dont on ne peut retrouver les éléments que dans les chroniques de ce temps ou dans les dissertations du nôtre. Je veux parler de la face nouvelle que faisaient prendre au monde politique, dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique, dans l'Europe presque entière, les transmigrations, les expéditions, les conquêtes, les établissements des Huns, des Slaves, des Celtes, des Goths, des Vandales, des Lombards, des Francs, des Bourguignons et autres peuples barbares. Les progrès de la science depuis ces révolutions sont à suivre d'une part dans les écrits des Arabes, de l'autre dans les relations que nous ont laissées quelques voyageurs du moyen âge et qui ont été recueillies par Bergeron, mais principalement dans celle du Vénitien Marco Polo. Pour tous les voyages suivants jusqu'à celui de Chardin exclusivement, les analyses de Prévost ou de la Harpe ou de M. Walckenaer semblent ordinairement suffisantes. Il reste néanmoins, hors de ces analyses, des faits géographiques d'un grand intérêt à puiser dans l'histoire des deux Indes par Raynal, ainsi que dans l'histoire des navigations aux terres australes, composée par le président de Brosses; et d'ailleurs la lecture immédiate des relations originales pourrait commencer, avant celle de Chardin, par les lettres de Busbec. L'innombrable multitude des relations du même genre qui ont paru depuis 1700, autorise ou exige un choix rigoureux, peut-être même parmi celles que j'ai désignées comme les plus importantes et sur lesquelles je crois superflu de revenir. Chacun, dans un tel choix, consulte ses goûts personnels ou suit la direction particulière

de ses études. Mais personne ne voudra se priver de la lecture d'un livre classique tel que le voyage de Volney en Égypte et en Syrie; et d'un autre côté, il y a des relations qui sans avoir, à beaucoup près, le même mérite, tiennent trop étroitement aux progrès de la science géographique pour qu'il soit permis de les négliger. Tels sont presque tous les voyages autour du monde dont j'ai parlé dans cette séance même, aussi bien que ceux qui ont eu pour objet les parties du globe qui sont encore les moins connues, c'est-à-dire les terres australes, l'intérieur de l'Afrique, le nord de l'Asie et de l'Amérique.

Depuis Marco Polo jusqu'à nos jours, c'est dans les livres de voyages que se manifestent et se succèdent presque tous les progrès de la géographie positive; c'est là que la terre s'étend graduellement, se développe, se configure et s'achève. Cependant, pour saisir d'un coup d'œil les progrès de chaque époque et pour se les rendre tous plus sensibles, il est nécessaire de joindre à la lecture attentive de ces relations l'étude ou l'examen des cartes qui y correspondent, non-seulement de celles qui accompagnent les récits des voyageurs, mais de celles encore que publièrent au seizième siècle Ortelius et Gérard Mercator, au dix-septième les Sanson, au dix-huitième Guillaume Delisle, Danville et leurs successeurs, et qui toutes ont pour appendices les livres où elles sont appliquées par ces géographes, spécialement les exposés, analyses et traités de Danville. Ce cours d'études doit comprendre aussi les chorographies ou topographies, surtout la grande carte de France de Cassini et les atlas dont elle a été le modèle; enfin les essais ou traités de sta-

tistique où l'état des choses est rapproché de celui des personnes, où la description des lieux se rattache à l'économie publique, à l'arithmétique politique et à plusieurs branches de la science sociale. Vous vous souvenez, messieurs, que nous avons remarqué des essais de statistique recueillis dès le dix-septième siècle; mais, à vrai dire, c'est un genre nouveau, qui peut-être n'est pas aussi bien déterminé qu'il pourrait l'être ni aussi avancé qu'on le suppose, quoique déjà l'Angleterre, l'Allemagne, la France et surtout l'Amérique se soient à l'envi appliquées à l'établir et à l'étendre. Les encouragements que l'une des académies de l'Institut promet à ce genre d'observations et de travaux, en redoubleront sans doute l'activité, et, ce qui sera plus heureux encore, contribueront à lui imprimer une direction sûre qui en multipliera les fruits et en garantira de plus en plus l'utilité.

Voilà, messieurs, quelle étendue prendrait un véritable cours de géographie : voilà les routes diverses où il eût fallu nous engager si nous avions entrepris cette étude : il a dû me suffire de vous les indiquer toutes; et l'ordre chronologique que j'ai suivi m'a paru avoir deux avantages, l'un de mieux faire apercevoir les rapports de la géographie avec les annales des peuples et comment elle doit leur servir de préliminaires, l'autre de nous offrir d'avance une première ébauche de la chronologie elle-même qui va se présenter à nous comme une seconde avenue de l'histoire. Il nous faudra la parcourir d'un pas un peu moins rapide que la première, précisément parce qu'elle est moins fréquentée, moins éclairée, et qu'on ne nous l'a point ouverte ou qu'on ne nous y a fait faire presque

aucun pas dans les premiers degrés de notre instruction. D'ailleurs il est bien plus aisé de visiter des lieux qui subsistent, que de pénétrer dans les temps qui ne sont plus; et cependant je ne sais si, les faits historiques étant passés eux-mêmes, les souvenirs qui les représentent ne se rattachent pas davantage encore aux points de la durée qu'à ceux des espaces terrestres. En général, la chronologie passe pour une étude fort austère; et il est certain qu'elle embrasse ordinairement plusieurs longues séries de notions techniques, d'épineux problèmes et de tables arides, où les faits, dépouillés de leurs circonstances dramatiques, de leurs mouvements et de leurs couleurs, sont réduits à des expressions si simples qu'on n'y laisse guère entrer que des noms propres, des noms de lieux et des dates. Voilà sans doute pourquoi la chronologie ne s'enseigne pas, ne se lit pas, mais demeure ensevelie en d'épais volumes qui sont rarement ouverts, ou résumée en des manuels que l'on se contente de consulter et qui sont presque tous inexacts. Peut-être, messieurs, la trouverons-nous un peu moins inabordable. En effet, si, conformément aux règles de la métaphysique et de la vraie philosophie, nous ne composons l'histoire que de faits certains ou du moins probables qui soient d'ailleurs utiles à connaître, à raison de leurs rapports avec la morale privée ou publique; si nous repoussons les traditions fabuleuses ou vagues, les monuments supposés ou altérés, obscurs ou mensongers; si nous mesurons avec rigueur l'autorité des relations écrites, soit de seconde main. soit même originales; si, d'une autre part, nous renonçons à tout ce qui ne saurait nous apprendre ni à observer le cœur hu-

main, ni à concevoir la théorie des préceptes moraux, ni à reconnaître les éléments naturels du corps social, ni à tenter l'analyse et la classification des systèmes politiques, ni enfin à bien comprendre quels sont les devoirs des chefs, des représentants, des agents et de tous les membres de la société, il ne nous restera pour matière de nos études historiques et même chronologiques, que des faits étroitement liés aux grands intérêts de l'espèce humaine et par conséquent dignes de toute l'attention, de toutes les recherches nécessaires pour tracer le tableau de leur succession durant tout le cours des âges.

C'est, je crois, une grave erreur que celle qui suppose que l'exactitude rembrunit la science, qu'elle éteint ou affaiblit le charme de la pensée et de l'expression. Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'histoire, les fictions ne sont point admises; elles ont d'autres domaines. Mais la vérité est toujours belle, alors même qu'elle est triste et sévère; et dans les sciences historiques où son but immédiat est de rendre les hommes plus sages, par conséquent plus libres et plus heureux, son extrême intérêt doit suffire pour l'environner d'un vif éclat. La chronologie n'est au fond que le tableau général des destinées successives du genre humain. Non, ce tableau ne devient confus que lorsque les erreurs l'obscurcissent, il ne se décolore qu'en se surchargeant d'inutilités. S'il est précis et fidèle, ses couleurs, je l'avoue, seront souvent sombres, et il pourra bien nous attrister; mais, à moins qu'il ne soit mal tracé, il ne saurait nous être indifférent, puisque c'est à nous-mêmes qu'aboutissent tous les événements qu'il enchaîne, toutes les cata-

strophes qu'il retrace, et que depuis les derniers lointains dont il nous offre la perspective, jusqu'à ces générations récemment éteintes qui viennent d'y prendre place, et qui vont bientôt nous y céder le premier plan, il n'y a là rien qui ne nous touche, rien qui ne nous instruise ou ne nous menace. Tandis que la chronologie s'occupera de mettre en ordre un immense amas de ruines, des leçons terribles sortiront de ces tombeaux innombrables qu'elle arrangera sous nos yeux, de ces tombeaux dont « l'aspect, dit Volney, « épouvante les tyrans, empoisonne de terreurs secrè« tes les jouissances impies, retient le cœur du sage « dans les bornes de l'équité, et du sommet desquels « l'esprit de l'homme, embrassant la scène des peuples « et des temps, ne se déploie qu'à de grandes affec« tions et ne conçoit que des idées solides de vertu « et de gloire. »

FIN DE LA GÉOGRAPHIE.

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME SECOND

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

Pages

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.